HISTOIRE
DES PAPES
DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS
EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE Dr LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRUCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR FURCY RAYNAUD

TOME PREMIER

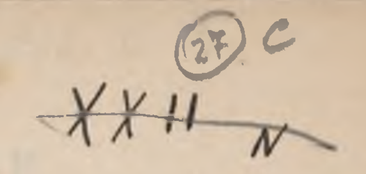


PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6e

7e édition

HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE



HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1888.

HISTOIRE
DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS
EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE Dr LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRÜCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR FURCY RAYNAUD

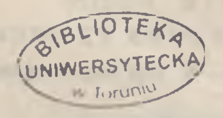
TOME PREMIER

Septième édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6e




BIBLIOTEKA
UNIWERSYTECKA
w Toruniu

BREF DE S. S. LE PAPE LÉON XIII
A M. LE D[r] L. PASTOR

Dilecto filio Ludovico Pastor Doctori historiæ tradendæ Œnipontem.

« *Leo PP. XIII.*

« *Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Ex historia Pontificum Romanorum, quam habes institutam, adlatum Nobis primum volumen est una cum litteris tuis. Quod rerum monumenta veterum, utique ex Tabulario Vaticano deprompta, usui tibi scribis fuisse, gratum est : nec fieri profecto potest, ut tanta supellex non magnum afferat ad investigandam antiquitatem lumen. Tu vero opus habes in manibus sane laboriosum idemque magna casuum varietate notabile, cum ab exitu medii ævi exorsus, pergere ad hanc nostram ætatem contendas. Sed ab ista lucubrationum tuarum priore parte, cui quidem suffragium idoneorum virorum videmus non defuisse, conjecturam facere de reliquarum bonitate licet. Reddere cum alacritate, quæ restant, hortaremur, nisi Nobis esset cognitum tua te voluntate alacrem hortatione plane non indigere. Nec sane facultatem ingenii tui usquam poteras utilius sanctiusque collocare, quam in illustrandis diligenter ac sincere rebus gestis Pontificum maximorum, quorum laudibus tam sæpe invidere vel temporum injuria consuevit vel hominum obtrectatio malevola. Cælestium munerum auspicem ac benevolentiæ Nostræ paternæ testem tibi Apostolicam benedictionem peramanter in Domino impertimus, Datum Romæ apud S. Petrum die XX. Januarii anno* 1887. *pontificatus Nostri nono.*

« *Leo PP. XXIII.* »

PRÉFACE

DE LA TROISIÈME ÉDITION

La traduction française du tome I de M. Pastor a été faite sur la première édition allemande, publiée en 1886. Depuis, quatre éditions se sont succédé en Allemagne, quatre éditions qui ont été tout autre chose que de simples réimpressions. M. Pastor, qui a pu voir par l'exemple de Ranke combien vite vieillissent même les meilleurs ouvrages d'histoire si l'on n'a soin de les tenir au courant, M. Pastor n'a laissé donner de son livre aucune réédition qui ne fût marquée par des additions et corrections notables. On peut presque dire qu'il n'est pas une page qui n'ait subi quelque retouche.

Assurément, tous ces remaniements ne sont pas d'égale portée. La plupart sont d'ordre bibliographique, et signalent les documents nouveaux découverts dans les archives, les ouvrages nouveaux et les articles de revues ou de journaux parus depuis la publication de la première édition. D'autres sont de pure forme. On a voulu, dans les pages qui suivent, signaler les additions qui ont semblé particulièrement importantes et qui se rapportent surtout à la période du grand schisme et au zèle déployé par les papes du quinzième siècle pour rétablir l'unité de l'Église et activer l'œuvre si nécessaire de la Réforme.

M. Pastor a donné aussi une attention minutieuse à la Renaissance italienne et à la protection que lui ont accordée les papes. Sur ce point spécial, il a fait bénéficier ses rééditions de ce qu'il a trouvé de meilleur et de définitif dans des travaux récents, connus généralement des lecteurs français. Il nous suffira ici de rappeler simplement des ouvrages dont les titres sont dans toutes les mémoires :

MÜNTZ, *Histoire de l'art pendant la Renaissance,* 3 vol., Paris, 1888-1900; — KRAUS, *Geschichte der christlichen Kunst,* 2 vol., Fribourg, 1897-1900; — PH. MONNIER, *Le Quattrocento, Essai sur l'histoire littéraire du XV[e] siècle,* 2 vol., Paris, 1901; — STEINMANN, *Pinturicchio,* Bielefeld, 1898; — G. KAUFMANN, *Die Geschichte der deutschen Universitaten,* 2 vol., Stuttgart, 1888 et 1896; — SUPINO, *Beato Angelico,* Florence, 1898; — L. DOUGLAS, *Fra Angelico,* Londres, 1900; — CH. BLANC, *Histoire de la Renaissance artistique en Italie* (publiée et revisée par Maurice Faucon), 2 vol., Paris, 1889; — BERENSON, *The Florentine Painters of the Renaissance,* New-York, 1896.

Page 17-22. — M. Pastor avait établi fortement, dès sa première édition, la distinction entre une Renaissance chrétienne et une Renaissance païenne, — la première représentée par les plus nobles esprits d'alors, qui n'avaient d'autre but que de parer de la beauté des formes classiques les idées chrétiennes, — la seconde, qui tendait à la résurrection non plus seulement des formes païennes, mais des mœurs païennes, et de l'idéal païen!

M. Pastor note que la critique a été à peu près unanime à rendre hommage à la justesse et à la fécondité de cette distinction essentielle. Quelques contradicteurs lui sont venus d'Italie, notamment Cian (*Giorn. st. de lett. ital.*, XXIX, XXXVI), Renier (*l. c.*, XXXVIII), G. Mancini (*Vita di Lorenzo Valla*). Les Italiens défendant leurs compatriotes, M. Pastor concède que, pour tel ou tel cas individuel, il peut être difficile de connaître l'ultime fond des convictions d'un homme. Et pour ce qui est de Laurent Valla en particulier, il note que les contemporains ne s'y sont pas trompés, et que son livre a fait le charme, entre autres, du fameux chancelier florentin Marsuppini, qui toute sa vie afficha le plus profond mépris pour le christianisme et refusa les sacrements sur son lit de mort.

— Un nouvel écrit d'un représentant de la Renaissance païenne, Cosme Raimondi, a été publié en 1899 par Jantini (*Studi storici* VIII, p. 159-1671 : COSMÆ RAIMONDI CREMONENSIS ad Ambrosium Tignosium, *quod recti Epicurus summum bonum in voluptate constituerit maleque de ea re Achademici, Stoici Peripateticique*

senserint. — Raimondi termina sa vie par le suicide, en 1436.

Page 41, 42, 43, 46, 246 *et suiv.* — L'étude consacrée à saint Bernardin de Sienne a été largement remaniée et renouvelée dans cette quatrième édition. M. Pastor s'est inspiré surtout, ici, de la monographie de M. Thureau-Dangin, assez connue du public français pour qu'il soit superflu de signaler les emprunts que lui fait l'écrivain allemand.

Pages 88 *et suiv.* — M. Pastor signale les nouveaux travaux parus sur l'état des finances pontificales au quatorzième siècle :

Kœnig, *Die päpstliche Kammer unter Klemens V. u. Johann XXII*, Vienne. 1894; — Kirsch, *Die päpstlichen Kollektorien während des 14. Jahrhunderts*, Paderborn, 1894; — Gottlob, *Die päpstl. Kreuzzugssteuern des* 13 *Jahrhunderts*, Heiligenstadt, 1892; — Tangl, *Das Taxwesen der päpstlichen Kanzlei vom* 13. *bis zur Mitte des* 15. *Jahrhunderts* (dans *Mitteilungen des österreich. Instituts*, XIII, p. 1 et qq.); — Sauerland, dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, 1897, p. 84 et sqq.; — Kirsch, *Die Finanzverwaltung des Kardinalskollegiums im* 13. *u.* 14. *Jahrhundert*, Paderborn, 1895; — P. M. Baumgarten, *Untersuchungen u. Urkunden über die* Camera collegii cardinalium *für die Zeit* 1295-1437, Leipzig, 1898.

Le développement des finances pontificales fut certainement excessif au quatorzième et au quinzième siècle et donna lieu à nombre d'abus : mais l'on n'en a pas encore écrit une étude d'ensemble; et ce ne sera guère possible qu'après le dépouillement minutieux de tous les *Regestes* des papes d'alors.

Les papes étaient dans une situation peu nette. Ils n'avaient pas de budget régulier, et cependant il leur fallait de l'argent. On créa des sources de revenus. Les deux principales sources de revenus pontificaux, au début du treizième siècle, étaient : 1° la *dîme* des revenus ecclésiastiques (prélevée à titre de « dîme de la croisade »), et 2° les *servitia* imposés aux évêchés et abbayes. — Innocent IV ensuite, au milieu du treizième siècle, généralisa le système de *provisions* et *expectatives* [1], légitime en soi et dans des cas isolés, mais dont les fâcheuses conséquences ont été si bien vues par le Concile de Trente (sess. XXIV, cp. xix *de ref.*) — Sous Clément V et Jean XXII, au début du quatorzième siècle, ce sont les *réserves* qui se multiplient; — et sous Jean XXII, ce sont tous les bénéfices (et non plus seulement les grands bénéfices) qui sont grevés d'*annates* au profit de la caisse pontificale.

[1] Et non *expectances* comme on lit dans la trad. française (I, p. 89). Les Allemands écrivent bien *Exspektanzen;* mais en français l'on dit *expectative* (du latin *expectativa*).

C'est le pontificat de Jean XXII qui accentue le plus fortement cette orientation pécuniaire de la papauté. Il n'y avait pas de raison pour s'arrêter, et l'on ne s'arrêtait pas en effet. Le système abusif des réserves favorisa incontestablement l'intrusion d'indignes sur les sièges épiscopaux dans le siècle qui précéda la Réforme. Et d'autre part les peuples s'irritaient de ces perpétuelles extorsions d'argent; et ils s'indignaient plus encore de l'emploi qui, disait-on, en était fait. Voir là-dessus les doléances des gens même les plus dévoués à la Papauté, tels que Alvaro Pelayo (ou Alvarès Pélage), cité dans la première édition de Pastor (trad. fr., t. I, p. 89). A noter cependant que, suivant la juste remarque de Finke (*Die Kirchenpolitischen und kirchlichen Verhältnisse zu Ende des Mittelalters*, Rome, 1896), Pelayo, en sa qualité de franciscain, est peut-être porté à exagérer, à ériger en règle l'idéal évangélique de la pauvreté.

Le pontificat de Jean XXII (1316-1334) aurait été funeste aussi en ce qui touche la grande extension prise par les procès de sorcellerie, si l'on en croit Hansen, *Zauberwesen, Inquisition und Hexenprozesz in Mittelalter und die Entstehung der grossen Hexenverfolgung*, Munich, 1900. Se souvenir que Hansen se place à un point de vue trop exclusif en ces questions. « Toutefois, dit M. Pastor, on ne peut nier que les papes d'alors, comme nombre de leurs successeurs, fils de leur temps, aient accepté avec trop de crédulité et sans critique les manifestations de l'action du démon sur le monde extérieur. On ne peut que déplorer, dit le P. Duhr (*Stellung der Jesuiten in den deutschen Hexenprozessen*, Cologne, 1900), que Rome n'ait commencé qu'au dix-septième siècle à élever la voix contre les procès de sorcellerie. »

Page 96. — Nouveaux travaux signalés sur Marsile de Padoue : Hurant, *Marsile de Padoue*, Paris, 1892; — Jourdan, *Marsile de Padoue*, Montauban, 1892; — Nimis, *Marsil von Paduas republikanische Staatslehre*, Mannheim 1898; — Sullivan, dans *Americ. Hist. Rev.*, II, 3, 4.

Page 102. — Note sur l'origine de la tiare pontificale à propos du tombeau de Benoit XII † 1342. C'est sur ce tombeau qu'apparait clairement pour la première fois la tiare ou triple couronne (le *triregnum*), sous la forme qu'elle a conservée jusqu'au seizième siècle.

La seconde couronne avait été ajoutée au diadème des papes par Boniface VIII, vers la fin de son règne. C'est Jean XXII qui ajouta la troisième, comme le démontre Müntz, *La Tiare pontificale du huitième au seizième siècle*, Paris, 1897, p. 46.

Sur le tombeau de Benoit XII, voir *Revue de l'Art chrétien* 1897, p. 149, 177.

Page 107. — Sous Clément VI (1342-1352), le mécontentement contre les procédés financiers de la curie avignonnaise prend des proportions effrayantes. (C'est ce pape qui, quand on lui faisait des observations sur les abus qui naissaient des exactions pontificales répondait : « Mes prédécesseurs ne savaient pas être papes! »).

La royauté anglaise (alors engagée dans la guerre de Cent ans contre la France, et par ricochet contre les papes « français ») prit des mesures rigoureuses pour se soustraire aux exigences pécuniaires des papes. Ce fut le signal du relâchement des liens qui unissaient l'Église d'Angleterre à l'Église romaine. C'est alors que l'État anglais énonça des principes qui dans la forme accentuaient surtout la pleine indépendance de l'Église d'Angleterre, mais en fait préparaient son complet assujettissement au pouvoir civil. Le Parlement qui se réunit à Londres à la fin d'avril 1376 ramasse sous une forme très vive ses doléances dans ce qu'on a appelé « le long bill » : « Ce que la curie prélève de taxes pour les bénéfices vacants, y est-il dit, se monte à une somme cinq fois plus forte que les revenus du roi. Moyennant finances, les courtiers d'Avignon poussent aux dignités des ignorants, des gens qui ne sont bons à rien. Les prébendes d'Angleterre sont aux mains d'étrangers, voire même d'ennemis du pays, qui n'ont jamais vu leurs ouailles. Le collecteur papal envoie chaque année jusqu'à 20,000 marks au pape. Il n'y a pas dans toute la chrétienté un prince qui soit riche seulement au quart des sommes que l'on extorque criminellement à ce pays. Le pape lève taxes et subsides sur le clergé anglais pour payer la rançon des Français qui sont prisonniers de guerre en Angleterre [1] ou pour mener sa guerre de Lombardie. » — Bref, c'est le pape que le Parlement rend responsable de tous les maux de l'Angleterre, y compris la peste et la famine. Et il demande, avec menaces, qu'il y soit porté remède.

[1] Se rappeler que la date de cette délibération du Parlement (1376) coïncide avec les plus grands revers des Anglais sur le sol français. Édouard III venait d'être réduit à signer la trêve de Bruges (1375); il ne conservait plus que quelques ports sur les côtes de Flandre et de Gascogne; lui-même était malade et sentait la mort venir; son fils le Prince Noir mourait cette année-là même, 1376. On comprend que dans ces circonstances le sentiment national se soit aigri en Angleterre et exaspéré contre le pape, surtout si l'on se rappelle qu'au cours de la guerre de Cent ans les rois de France s'étaient fait avancer des sommes considérables par le trésor papal (Philippe VI, 592,000 florins d'or et 5,000 écus, Jean le Bon jusqu'à trois millions et demi de florins d'or.

Sur ces doléances du Parlement anglais, M. Pastor signale le t. I du récent travail de Loserth, *Kirchenpolitik Englands* (à noter que Loserth est un historien très hostile à l'Église).

Page 110. — Nouveaux travaux sur le cardinal Albornoz et la restauration qu'il opéra du pouvoir pontifical à Rome et en Italie au temps d'Innocent VI : Wurm, *Kardinal Albornoz*, Paderborn, 1892; — Ermini, *Gli ordinamenti politici e amminist nelle* « Constitutiones Ægidianæ », Turin, 1894; — Filippini, *La riconquista d. stato d. chiesa p. opera di E. Albornoz*, dans *Studi storici*, 1899. VIII, p. 295 sqq., 465 sqq.

Sous Grégoire XI (1370-1378), soulèvement de l'Italie contre les agents français du pouvoir pontifical. On lit p. 116 :

« Ce fut un mouvement national tel que l'Italie n'en avait pas encore vu; l'antipathie des Italiens à l'égard des Français fit explosion avec une violence inouïe; *depuis lors, elle n'a pas cessé de diviser les deux peuples.* »

Ce dernier membre de phrase : « depuis lors... » n'existe pas dans la quatrième édition allemande [1].

C'est Florence qui prit la tête de la rébellion, et, dans des vues d'ailleurs point du tout désintéressées, fomenta le soulèvement des États de l'Église (1485). Aussi est-ce à Florence que s'en prend d'abord le pape, frappant la ville d'interdit et déclarant les habitants avec leurs biens hors la loi. M. Pastor a exhumé des archives vaticanes et des archives d'autres villes des documents dont voici les principaux fragments :

Page 118, note 1.

Grégoire XI aux citoyens de Lucques.

(De Villeneuve-les-Avignon, 10 août 1375).

Gregorius episcopus servus servorum Dei. Dilectis filiis regiminibus et communi civitatis Lucani (e) salutem et ap. ben. — Gravibus et diversis pariterque iniustis querelis Florentinorum seu eos regentium nuper verbo et scripto dolenter auditis, eis qui in detestabilem superbiam videntur efferri et contra sanctam Romanam ecclesiam, eorum et cunctorum fidelium matrem, cornua elationis erigere ac se immergere nonnullosque alios secum in precipitium trahere moliuntur, — respondemus per nostras litteras, quarum tenorem inclusum presentibus dilectioni vestre volumus esse notum, sinceritatem vestram rogantes attentius et hortantes quatinus... nullis vos permittatis

[1] Déjà nous ne le trouvons plus dans la deuxième édition. C'est à se demander s'il a jamais figuré dans le texte allemand. Il faudrait avoir en mains la première édition pour vérifier. En tous cas, il est peu digne de la gravité et du sérieux de l'histoire. Je ne voudrais pas prêter aux Italiens une rancune assez tenace pour supposer que toute l' « antipathie » dérive de ces difficultés du quatorzième siècle. Ce mot lui-même d' « antipathie » est trop fort et dépasse la portée de l'allemand *Gegensatz*, qui signifie plutôt « opposition » ou « divergence » (de vues, d'intérêts, de tempérament, etc.).

adulationibus decipi, nullis seditionibus corrumpi... ab iis qui... *vicinorum suorum libertatem in servitutem redigunt* quando possunt, sed columpne prefate ecclesie, que libertatem vestram optat et querit, tanquam devotissimi filii hereatis.

Page 125, *note* 1. — Une lettre de la République de Florence aux Romains, digne d'être citée comme type de déclamation révolutionnaire classique, « pleine d'allusions classiques qui rappellent les harangues de Rienzi », dit un historien italien contemporain. (Cipolla, *Storia delle signorie Italiane dal* 1300 *al* 1530, Milan, 1881, p. 159) :

(De Florence, 4 janvier 1376). — Romanis. — Magnifici domini fratres nostri carissimi. Deus benignissimus cuncta disponens et sub immutabili justicie ordine nobis incognito res mortalium administrans, miseratus humilem Italiam ingemiscere sub iugo abominabilis servitutis, suscitavit spiritum populorum et erexit oppressos contra fedissimam tirannidem barbarorum. Et, ut videtis, *undique pari voto excita demum Ausonia libertatem fremit*, libertatem ferro viribusque procurat. Quibus nos requirentibus in tam preclaro proposito ac tam favorabili causa nostra subsidia non negamus. Que cuncta vobis tanquam publice libertatis auctoribus ac patribus credimus ad jocunditatem accedere, cum cognoscentur ad maiestatem Romani populi et vestrum naturale propositum pertinere. Hic enim libertatis amor olim Romanum populum contra regiam tirannidem impulit et ad abrogandum imperium decemvirum, illam ob compressionem Lucretie, istud ob damnationem Virginie concitavit. Hec libertas Oratium Coclitem solum contra infestos hostes ruituro objecit in ponte. Hec Mutium sine spe solutis in Porsennam immisit et proprie manus incendio stupendum regi omnique posteritati prebuit admirandum. Hec duos Decios sponte devote morti et gladiis hostium consecravit. Et ut singulos mortales vestre civitatis ingentia lumina dimittemus, hec sola fecit ut Romanus populus, rerum dominus et victor gentium, innumerabilibus victoriis totum orbem, sanguinem etiam suum effundendo, peragraverit. — Ob quod, fratres carissimi, cum omnes ad libertatem naturaliter incendantur, vos soli ex debito hereditario quodam iure obligamini ad studia libertatis. Quid erat aspicere nobilem Italiam, cuius iuris est ceteris nationibus imperare, tam serva pessundari servitute? Quid erat videre hanc fedam barbariem prede et sanguini Latinorum seve crudelitatis nixibus inhiantem per miserum Latium desevire? — Quo circa insurgite et vos, o inclitum nedum Italie caput sed totius orbis domitor populus, contra tantam tirannidem fovete populos expellite abominationem de Italie finibus et libertatem cupientes protegite, et si quos vel ignavia vel iugum fortius ac durius sub servitute continet, excitate. Hec sunt opera vero Romanorum. Nolite pati per injuriam hos Gallicos voratores vestre Italie tam crudeliter imminere. Nec sinceritatem vestram seducant *blanditie clericorum*, quos scimus vos privatim et publice ambire suggerereque vobis, quod placeat et velitis statum ecclesie sustinere, offerentes *papam curiam Romanam in Italiam translaturum* et in magno verborum lenocinio vobis quemdam optabilem urbis statum ex adventu curie designantes. Denique hec omnia huc redeunt, hoc concludunt : facite Romani, quod Italia serviat, opprimatur et conculcetur et

hi Gallici dominentur. An potest vobis aliquod proponi lucrum aliquodve precium deputari quod preponendum sit Italice libertati? Quid plura? An potest *levitati barbare* aliquid credi? Aut de *gente instabili*[1] certum aliquid opinari? Pridem Urbanus[2] quanta spe perpetui incolatus reduxit curiam? et quam subito, seu naturali vicio et levitate, seu sacietate Italie, seu Galliarum suarum desiderio hoc tam constans propositum commutavit? Addite, quod summum pontificem trahebat in Italiam sola civitas Perusina, quam, cum omnibus Tuscie urbibus videatur excellere, sedem sibi continuam preparabat; et si quid humano commercio lucri poterat cum hac gente sperari, totum a vobis erat, si recte respicitis, affuturum. Nunc autem desperatis rebus offerunt quod facturi non erant Et ideo, fratres carissimi, considerate ipsorum facta, non verba ; non illos enim vestra utilitas, sed dominandi cupiditas in Italiam evocabat. Nolite decipi in nectare verborum, sed prout diximus, Italiam vestram, quam compte progenitores vestri universo orbi multa impensa sanguinis prefecerunt, saltem nolite pati barbaris et externis gentibus subiacere. Dicite nunc, imo repetite ex publico consulto illud incliti Catonis dictum : *nolumus tam liberi esse quam cum liberis vivere.* — Nos autem communem nostrum omnemque nostram militarem potentiam ad beneplacita vestra paratam offerimus, in vestri nominis gloriam transmissuri.

Bref de Grégoire XI au gonfalonier et au conseil d'Osimo (daté de Rome, 12 février 1377) : le pape les félicite de leur fidélité à l'Église, compatit aux souffrances que la guerre leur a causées, députe pour y remédier le cardinal Robert de Genève, mais regrette de ne pouvoir encore, pour le moment, leur consentir les avantages politiques qu'ils sollicitent.

Super restitutione autem et ampliatione vestri comitatus, licet multam sedis gratiam mercamini, aliud nunc non respondemus, nisi quod periculosum est ex diversis causis, *isto tempore tales facere novitates.* Nihilominus tamen vos taliter commendatos habere proponimus, quod poteritis merito contentari.

Bref de Grégoire XI à Florence (daté d'Anagni, 15 juillet 1377) (A propos des inacceptables conditions de paix offertes par Florence au pape, cf. p. 129-130.)

Gregorius episcopus servus servorum dei. Populo civitatis Florentie *spiritum consilii sanioris.* Pulsat mentem nostram pastoralis solercia et solicitudo paterna, ut vos, *olim devotionis filios,* in tenebris nunc sedentes et adulterinis quorumdam pestilentium regentium et antepositorum in facto guerre vigentis seductionibus et mendosis fictionibus obfuscatos, veritatis detegendo rectitudinem, piis affatibus alloquamur, ne presides ipsi, veneno detractionis infecti et ambitionis cupidine turpiter excecati, assumpto mendacii spiritu falsis eorum persuasionibus vos in profundum malorum precipites secum trahant... Quid autem demeruerat apud ipsos Romana ecclesia, fidelium omnium pia mater et magistra, in cuius gremio commune Florentie prerogativa speciali

[1] Cette *levitas barbara,* cette *gens instabilis,* c'est nous!

[2] Urbain V, revenu d'Avignon à Rome en 1367, puis retourné mourir en Avignon (1370).

quiescebat, et que ipsum commune, ut de retropreteritis taceamus, proximis eciam temporibus coaluit et defendit veluti pullos suos gallina sub alis, et a servitude tirannica, cui propinquum erat, pluries ut est notorium preservavit. Ipsi vero rectores et Antepositi, prosperitatis ipsius invidi, nulla occasione vel culpa eiusdem ecclesie nullaque diftidatione precedentibus, quinimo colligatione durante prioribusque nobis scribentibus, cujusmodi scripturas studiose servamus, quod ecclesiam in nullo offenderent *nisi ipsa primitus inchoaret*, repentino ictu atrociter debacchantes et insanientes, in ipsam omnes ejus terras ad rebellionis sevicium clandestinis mendaciorum flatibus perfidisque suggestionibus concitarunt, ipsamque insontem, suo inebriati furore ac morbo ingratitudinis fedissime laborantes, alias inauditis affecerunt et obstinatione dampnabili affligere non desistunt iacturis, gravibus iniuriis et offensis. O ceca ambitio, que nec Deum timet nec homines reveretur. O quam funesta rabies, que tantarum cedium, incendiorum, deflorationum, stuprorum et aliorum innumerorum et horrendorum facinorum non metuerit causam et inicium propinare. O quam barbarica ferocitas omni beluina crudelior, que manus sacrilegas in christos domini, quibus olim pharaonica impietas adhuc de proprio alimenta prebebat, extendere, bona eorum mobilia distrahere et, *quod alias per quoscunque quantumcumque nefandos persecutores ecclesie nunquam factum fuisse narratur*, immobilia alienare [1] et Dei prophanare sanctuarium non expavit. Vos autem convenimus, o popule, qui tanquam pusillus grex ad excidium temporale et eternum supplicium ducimini per predictos... Asserunt enim, ut accepimus, licet falsitate mendosa, quod ad concordiam nolumus inclinare, qui teste pacis auctore eius vestigiis inherentes cuius vices licet immeriti gerimus in humanis, premissis non obstantibus, pacem semper appetivimus et nunc eciam summis desideriis affectamus. Sed ultimate destinatis ad nos suis oratoribus qualem nobis pacem obtulerint, audiatis.

En volunt in primis, quod rebelles nostri et eiusdem ecclesie necnon tiranni, qui terras ipsius ecclesie dictorum rectorum et antepositorum favore et auxilio occuparunt, in execrabili statu rebellionis et tirannizationis huiusmodi impune debeant hinc ad sexennium remanere. — Volunt insuper, quod eis sit licitum, dicto durante sexennio cum dictis rebellibus quamcunque ligam et contra quoscunque, eciam nos et dictam ecclesiam, pro libito renovare, et pro premissis omnibus necnon dictis iniuriis et offensis primo viginti, demum vero quinquaginta millia florenorum singulis annis ipso sexennio perdurante solummodo obtulerunt. — Si igitur ista pacis oblatio dici debeat, ubi primo petitur, quod nostri subditi in rebellione persistant et tirannia roboretur, ubi secundo futura guerra iam orditur, presagitur et aperte tractatur, ubi tertio de tantis damnis tantisque offensis, iniuriis et iacturis talis et tam elusoria compensatio nobis offertur, vosmetipsi considerare potestis. Et quamvis... fuerit cum prefatis oratoribus per nonnullos ex fratribus nostris cardinalibus mediatoribus eciam et instantibus carissime in Christo filie Johanne regina Sicilie illustris et dilectorum filiorum ducis et

[1] C'est donc alors que pour la première fois on aurait vu le pouvoir civil confisquer les biens et fonds ecclésiastiques, à la veille du grand Schisme. Nouvelle confirmation du phénomène souvent constaté, que ces sortes de confiscations sont le prélude de grandes calamités.

communis Venetiarum ambaxiatoribus longo iam temporis decursu tractatum, ipsi tamen oratores ad aliud offerendum, quam superius expressum est, nunquam potuerunt induci dicentes, se ad ampliora non habere mandatum, sed de die in diem aliud expectare, de cuius quidem missione nulli hucusque rumores per nos sunt habiti nec habentur, et sic per verba ducimur sine fructu. Hec autem vobis more benigni patris ovem perditam solicite requirentis, decrevimus aperire, ut de nobis oblatis per oratores predictos meram veritatem habentes, per deliramenta mendosa dicentium forte, *alia fuisse nobis oblata,* non circumveniamini, nec ignorancia facti ultra ducamini in errorem a certo tenentes, quod nunquam parte nostra stetit, quominus concordia fieret, neque satabit duce Deo, si nobis vera, firma et adhuc minus condecens offeratur... scientes... quod ubi nobis non offerantur alia, cunctis principibus magnatibus et communitatibus orthodoxis premissa pandemus, et justicia nostra et lenitas vestrorumque obstinata protervitas christicolis omnibus patefiat, sperantes in Domino et in devotione fidelium confidentes, quod ipse Deus innocenciam nostram ex alto prospiciens ecclesiam sibi sponsam non derelinquet, prout nec hucusque reliquit, finaliter indefensam.

L'interdit jeté par Grégoire XI sur les Florentins et sur leur commerce n'était pas observé partout. Il gênait terriblement les Vénitiens. Ceux-ci allèrent jusqu'à prendre sous leur protection, dans les Flandres, les marchands de Florence (M. Pastor en a trouvé la preuve authentique dans une lettre de remerciement datée de Florence, 21 août 1376, et adressée aux Vénitiens).

Grégoire XI, ayant appris que son interdit n'avait pas même été publié à Venise, y pourvut par la lettre suivante, adressée à Bertrand, abbé de Saint-Nicolas du Lido, près Venise (datée d'Anagni, 7 oct. 1377).

Ex quo Veneti processus nostros publicari et exequi non curarunt, volumus et tibi mandamus, ut per aliquem tibi fidum processus eosdem in valvis ecclesie sancti Marci *nocturno tempore* et opportunitate captata affigi cum clavis secreto procures, sic tamen ordinans et cautelam adhibens, quod eiusdem rei executor huiusmodi statim ipsis adfixis recedere valeat sine suæ aliquo detrimento personæ, et nihilominus processus ipsos in locis circumvicinis facias et procures ubilibet publicari.

Même avertissement donné au nonce Pierre Laffini, à la nouvelle que le royaume de Naples n'a pas rompu toute relation commerciale avec Florence (Bref du 26 décembre 1377, daté de Rome, *page* 130.

... Cæterum accepimus, quod Florentini multos pannos magnasque mercancias Barulum (Barletta) et Manfredoniam deferri fecerunt, et in regno quod immediate tenetur ab ecclesia plus quam quacunque parte mundi facta sua cum favoribus exequuntur, quod est valde absurdum audire. Quare procures cum sollicitudine, quod bona huiusmodi et quævis Florentinorum alia *capiantur omnino* et nostri processus realiter exequantur Videretur autem

nobis expediens, quod ille frater pro publicatione dictorum processuum destinatus ad executionem dictarum mercanciarum celeriter mitteretur...

Page 147-150. — La France et le grand schisme d'Occident.

Dans sa première édition, M. Pastor présentait la France comme la grande ou l'unique propagatrice du schisme : c'est la pression française ou l'influence française qui, selon lui, avait amené à l'obédience des papes d'Avignon les divers pays de langue romane.

Sur ce point, il a notablement remanié la présente édition, utilisant surtout le grand ouvrage de Noël Valois et le *Chartularium universitatis Parisiensis* du P. Denifle. Ce n'est pas qu'il s'exécute de très bonne grâce; et l'on sent que chez lui l'historien a eu quelque peine à imposer silence aux préjugés de l'Allemand; mais enfin il y a progrès. Il a laissé tomber de sa nouvelle édition ce mot odieux que personne aujourd'hui n'oserait plus rappeler dans un ouvrage sérieux : « Maintenant je suis pape! » se serait écrié le roi de France en apprenant l'élection de Clément VII (page 149). Mais il continue à traiter d'*antipapes* les pontifes d'Avignon, alors cependant que le concile de Constance, aussi bien informé sans doute que les historiens modernes, a déclaré *douteuses* l'une et l'autre élection et qu'après la minutieuse enquête de M. Noël Valois, il semble bien que la seule conclusion possible soit celle de Constance, qui consistait précisément à ne pas conclure.

« Charles V, écrit M. Pastor dans son nouvel exposé, mit une extraordinaire habileté à gagner son royaume à la cause de l'antipape. Il convoqua en septembre 1378 (avant l'élection de Clément VII) une assemblée du clergé de France : quelques voix persévérèrent à reconnaître la validité de l'élection d'Urbain VI; puis l'on décida de prendre une attitude neutre, expectante, dans le conflit qui grondait entre Urbain VI et le Sacré-Collège. Officiellement, Charles V s'en tint à cette décision; mais en secret il fit alliance avec les adversaires d'Urbain. Avant que l'on eût encore reçu la nouvelle de l'élection de l'antipape, il était en relations très étroites avec Robert de Genève et l'assura de son appui. Politique avisé, il sut quelque temps encore maintenir, extérieurement, son attitude expectante; même quand la nouvelle de l'élévation de Clément VII arriva en France, il se garda de toute hâte. Ce n'est que le 16 novembre 1378 (Louis d'Anjou, frère du roi, n'avait pas attendu si longtemps pour reconnaître Clément VII comme pape), ce n'est que le 16 novembre 1378 donc qu'une ordonnance royale enjoignit de publier l'élection de l'antipape dans toutes les églises de France. Il est fort remarquable que la mesure ait soulevé de la résistance en diverses provinces du royaume, notamment en Normandie. Même en Provence la propagande schismatique n'alla pas sans difficultés. Mais c'est surtout

sur la plus grande institution théologique d'alors, sur l'Université de Paris, que tout le monde avait les yeux. L'importance capitale de l'attitude qu'elle allait prendre n'échappait ni à Charles V ni à Clément VII. Aussi mit-on tout en œuvre pour y présenter sous un jour favorable l'élection de Clément, en même temps que l'on ne reculait pas devant la force elle-même pour empêcher Urbain d'y faire défendre sa cause [1].

Toutefois, l'université commença par opposer quelque résistance à la requête du roi. Dans sa réponse de janvier 1379, elle déclare qu'elle restera neutre, attendu que les diverses facultés et nations qui la composent n'ont pu s'entendre et que d'ailleurs la vérité ne semble pas suffisamment établie. L'opposition aux vœux du roi venait surtout des docteurs étrangers, particulièrement des Allemands, dont l'influence était grande : leur avis fut décisif pour une partie de la faculté de théologie et pour deux des quatre nations qui formaient la faculté des arts (pour la nation anglaise et la nation picarde).

Avec le temps cependant, il était inévitable que l'Université se départît de son attitude de neutralité, surtout en face des instances toujours plus pressantes du roi. Ce furent les facultés de droit et de médecine qui inaugurèrent le ralliement à Clément VII, puis la nation française et la nation normande de la faculté des arts. La faculté de théologie restait divisée; mais la majorité étant pour Clément VII, la volonté du roi fit le reste : à la suite de la grande démonstration organisée en faveur de Clément VII le 15 mai 1379, Charles V, par deux rescrits, enjoignit positivement à l'Université de reconnaître l'antipape; et malgré l'opposition des nations anglaise et picarde, qui persévéraient quand même à vouloir garder la neutralité, l'Université fit le pas décisif le 30 mai. Ce jour-là, ses délégués présentèrent au roi une déclaration portant que « l'Université désormais reconnait Clément VII comme vrai pape. » Ce n'était point là l'exacte vérité; mais la résistance n'en fut pas moins brisée; et de ce jour, tout le royaume de France fut gagné à l'antipape. Clément VII, qui jusque-là n'avait trouvé d'appui que dans la reine Jeanne de Naples, pouvait maintenant compter sur la protection d'un des plus puissants royaumes de la chrétienté.

Aussi bien, est-ce sur la France que dès le premier jour l'anti-

[1] Ce sont les grandioses publications du P. Denifle et de M. Chatelain (*Chartularium Universitatis Parisiensis*, 4 vol. in-4°, et *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, 2 vol. in-4°), qui seules ont fait la pleine lumière sur l'attitude de l'Université en cette affaire et notamment sur les diverses phases de l'attitude prise alors par la *natio anglicana* de l'Université.

pape avait fait reposer tout son espoir. Sa servilité vis-à-vis du roi n'eut pas de bornes. Non seulement il accédait à tous ses désirs, mais plus d'une fois il alla au-devant. Un symbole extraordinairement caractéristique du lien étroit où Clément VII se maintenait vis-à-vis de la maison royale de France, c'est qu'il fit graver au verso de ses bulles de plomb les lis de France !

C'est le clergé français qui dut payer les frais de cette intimité. Le roi, pour sa politique, n'avait pas eu besoin de sommes moins considérables que l'antipape pour son goût de luxe et de magnificence. C'est le clergé de France qui dut faire face à ces deux budgets. *(Sur ce thème, la nouvelle édition de M. Pastor reproduit à peu près la première : cf. p.* 148).

Evidemment la politique française devait tout mettre en œuvre pour amener au pseudo-pape, instrument complaisant à son service, le plus grand nombre possible d'adhérents [1]. Charles V y parvint sans peine avec le roi d'Ecosse et avec les Lusignan de Chypre. La Savoie était le pays natal de l'antipape : il n'était que trop naturel qu'elle le suivît. — Toutefois ce serait se tromper lourdement que de vouloir expliquer par des motifs d'ordre exclusivement politique la répartition des deux obédiences. Un coup d'œil sur la carte des royaumes de la péninsule ibérique suffirait à faire toucher du doigt l'erreur. C'est ainsi que la Castille, si étroitement liée par ailleurs à la France, persiste longtemps, malgré toutes les représentations de Charles V, à garder la neutralité. Avec quel sérieux on y prit l'affaire, c'est ce dont témoigne l'enquête minutieuse que l'on y fit sur ce qui s'était passé lors de l'élection d'Urbain VI. On y discuta aussi le plan de la convocation d'un concile. Sous Henri II, la neutralité de la Castille était plutôt favorable au pape de Rome; mais son successeur Jean I se rapprocha de l'antipape pour se rallier bientôt officiellement à son obédience le 19 mai 1381. C'est dès le premier jour, au contraire, dès 1378, que Clément VII avait reçu l'adhésion du roi de Navarre, Charles le Mauvais, qui pourtant était l'ennemi juré de Charles V. L'Aragon prit d'abord, comme la Castille, une attitude de neutralité, puis, grâce à la maladresse d'Urbain VI et aux efforts du cardinal de Luna, pencha de plus en plus pour Clément VII, à qui toutefois il n'adhéra définitivement et officiellement qu'en 1387. Le Portugal s'était prononcé solennellement pour Clément VII dès 1379 [2]. On ne voit pas que l'influence française y ait été pour

[1] Voir là-dessus un article du P. Ehrle dans *Stimmen aus Maria-Laach*, t. LII, p. 452.

[2] Deux ans après, l'alliance anglaise ramena le Portugal à l'obédience d'Urbain VI (août 1381), mais pour peu de temps. Il rentra bientôt dans le

quelque chose. Par contre, elle n'en est que plus sensible dans l'attitude de maint prince allemand.

Clément VII bénéficia, en Allemagne, des relations que nombre de cours entretenaient de longue date avec la couronne de France. C'est ainsi qu'il vit se rallier à son obédience les ducs de Lorraine, Bar et Luxembourg, le Bavarois Albert de Wittelsbach, le stathouder de Hainaut, les comtes de la Mark et de Clèves, les évêques de Toul, Verdun, Metz et Strasbourg, finalement aussi Léopold II d'Autriche : ce dernier, sollicité dès 1379 par le roi de France, vendit son adhésion moyennant paiement de la forte somme par Clément VII [1].

Sur l'adhésion de l'Angleterre au pape de Rome, motivée par la guerre où elle était engagée contre la France, voir p. 150.

En Allemagne, l'empereur Charles IV était, à la date de l'élection d'Urbain VI, en instance auprès du Saint-Siège pour obtenir la reconnaissance et confirmation de la dignité impériale sur la tête de son fils Venceslas, alors roi de Bohême. Les cardinaux, au lendemain de l'élection du 8 avril, l'assurent de leurs bons soins dans cette affaire, comme nous l'apprend l'auteur inconnu de la chronique des Papes qui a été publiée par Finke (dans *Römische Quartalschrift für Archäologie und Kirchengeschichte*, t. IV, p. 340-362, Rome, 1890) :

Tempore istius incepit gravissimum scisma, quia post electionem eius aliqui cardinales scripserunt Karolo imperatori *quod ipse Urbanus fuisset unanimiter electus die iovis* VIII *aprilis, et quod fuerunt nisi una nocte in conclavi propter Romanos et responderunt imperatori prefato, qui tunc instabat ut filium suum Wenczeslaum, nunc regem Behemiæ, promoverent in imperatorem, quod vellent totis conatibus ad hoc operari.* — Que littera sub diligentissima custodia in archivis partis nostre reservatur.

Celui qui avait tenu la plume en cette occurrence au nom des cardinaux était précisément Robert de Genève. La lettre est datée de Rome, 14 avril (six jours après l'élection d'Urbain VI). M. Pastor l'a retrouvée aux archives vaticanes d'abord, puis à la Bibliothèque impériale de Vienne. En voici la transcription :

Littera Gebennensis ad imperatorem Karolum de comendatione et creatione domini Urbani pape sexti.

Serenissime princeps et domine consanguinee karissime.

Post felicis recordationis occasum domini nostri Gregorii pape XI, quem

giron avignonnais pour revenir enfin et définitivement (et cette fois pour raisons d'ordre politique) à Urbain VI, après l'avènement du roi Jean I (1385).

[1] Voir Valois, t. I, 279 sqq. ; — Schatz, article sur l'attitude de Léopold III dans *Studien u. Mitteilungen a. d. Benediktinerorden*, 1892, p. 23 sqq. ; — Steinherz, *Beiträge zur alteren Geschichte des Erzbistums Salzburg* 1899, et : *Das Schisma von 1378 and die Haltung Karls IV*, dans *Mitteilungen des österreichischen Instituts* XXI, 1900, Innsbruck.

per alias litteras meas serenitati vestre lacrimabiliter nunciavi, aliis dominis meis cardinalibus et me hic existentibus, revolutis x diebus post obitum secundum iuris canonici ritum, clausis in conclavi in archiepiscopum Barensem tunc, nunc summum pontificem, natione Neapolitanum, qui domini mei cardinalis Pampilonensis vicecancellarii apostolici absentis vices gerebat in curia dicti domini mei, cardinales et ego *unanimiter direximus voces nostras* eundem ad apostolatum eligentes VIII^a die mensis huius in conclavi solummodo unius noctis spacio mora pertracta, quia Romani in longioris temporis in dicto conclavi moram consentire noluerunt. Vocatusque est Urbanus sextus *mihi*, dum erat in minoribus, *valde domesticus et amicus* quamvis de gradu infimo nunc sit sublimatus ad supremum, cuius coronacio in paschate resurrexcionis domini proxime venture est ordinata celebrari. Ipse enim de serenitate vestra multum sperat et quod sicut aliis predecessoribus suis eadem serenitas filia fuit et iuvaminis brachium singulare sic in eum constanter perseverare debeat maiestas vestra. Et quantum est in factis tangentibus serenitatem vestram et *serenissimum natum vestrum* super quibus cum eo strictissime pluries sum locutus, ipsum reperio dispositum valde bene adeo quod si opera verbis confirmabit, sicut spero, *negocium dicti serenissimi nati vestri feliciter expediet.* Ad cuius expedicionem toto conamine meo ipsum sollicitare non desistam, in quibus etiam magister Conradus serenitatis vestre secretarius cum omni sollertia commendabiliter laborat, recomendans me semper serenitati vestre, quam conservet omnipotens feliciter et votive. — Scriptum Rome die XIIII^a aprilis.

Urbain VI ne se hâta point tant d' « expédier » l' « affaire du fils » de Charles IV. Il se montra même, au début de son pontificat, très peu disposé à reconnaître à Wenceslas la dignité de roi des Romains. Ce n'est que quand il vit les cardinaux se détacher de lui qu'il répara vite sa faute et confirma Wenceslas [1]. Dès que l'Empereur Charles IV en eut connaissance, il prit position décidée contre le schisme. Avant même qu'il eût reçu la nouvelle de l'élévation de l'antipape, il écrivit aux cardinaux rebelles une lettre de reproches (25 septembre 1378) : — Comment pouvaient-ils, y lisait-on, après qu'eux-mêmes dans leurs lettres lui avaient notifié l'élection d'Urbain comme canonique et faite à l'unanimité, après qu'en maint acte public ou secret ils avaient donné leur concours et leur adhésion à l'élu comme à leur vrai pape, comment pouvaient-ils maintenant le rejeter et contribuer par là à l'humiliation du siège apostolique et à la ruine de la foi chrétienne? Et l'empereur les conjurait d'aplanir leur différend avec Urbain et de ne pas précipiter l'Église à sa perte.

Un mois plus tard (28 octobre), quand il eut appris l'élection de

[1] Voir STEINHERZ, *op. cit.*, p. 609 sqq.; — ENGELMANN, *Der Anspruch der Papste auf Konfirmation und Approbation bei den deutschen Königswahlen*, Berlin, 1886, p. 131; — ESCHBACH, *Die kirchliche Frage auf den deutschen Reichstagen von 1378-1380, Dissertation*, Berlin, 1887.

l'antipape, l'empereur adressa aux princes italiens et au roi de France des lettres très fermes, où il déclarait rester fidèle à Urbain VI; et pour flétrir la conduite des cardinaux, il fit afficher à Saint-Pierre de Rome des copies de la lettre où ils avaient notifié l'élection d'Urbain comme canonique et régulière.

Il mourut peu après (29 novembre 1378). Le jeune Wenceslas, lui aussi, prit parti pour Urbain VI : ni les antiques relations de la maison de Luxembourg (dont il était) avec les Valois, ni l'ambassade que lui députa le roi de France Charles V ne purent l'ébranler. Dans le sein de l'empire aussi, Urbain trouva des partisans déclarés. Les envoyés français furent très mal reçus à la diète de Francfort : les archevêques de Cologne et de Trèves les prirent vivement à partie et dirent tout leur étonnement de voir le roi de France, un subordonné de l'empereur, oser bien appuyer ce Robert de Genève que l'empereur avait déclaré antipape. Et au banquet qui suivit la session de la diète, les envoyés français se virent exclus, comme schismatiques, du reste de la société.

Le 27 février 1379, par convention formelle conclue avec les archevêques de Trèves, Mayence et Cologne et avec le comte palatin Rupert I, Wenceslas s'engageait à rester fidèle à Urbain comme au vrai et légitime pape : — Les cardinaux, lit-on dans ce document, ont canoniquement et à l'unanimité élu Urbain; ils l'ont intronisé et couronné; c'est avec leur concours qu'il est resté longtemps en possession incontestée de sa dignité et de son autorité pontificale; ils l'ont reconnu en sa qualité de pape vraiment élu, intronisé et couronné; ils ont reçu la sainte communion de ses mains; en consistoires publics comme en consistoires secrets, ils lui ont donné leur appui en toutes causes qui sont dans les attributions d'un pape légitime. Cela, on le sait dans toute la chrétienté; c'est ce qui d'ailleurs ressort des nombreuses lettres qu'eux-mêmes, les cardinaux, ont écrites à l'empereur après l'élection d'Urbain; et c'est dans la foi à la légitimité d'Urbain VI qu'est mort Charles IV. — Appuyer le pape légitime et combattre l'hérésie schismatique de l'antipape, tel était le but de l'alliance signée entre Wenceslas et les princes susnommés.

Les envoyés français ne réussirent pas mieux en Hongrie. Wenceslas eut (3 juin 1379) avec Louis d'Anjou, roi de Hongrie et de Pologne, une entrevue à la suite de laquelle les deux princes firent une déclaration publique en faveur d'Urbain VI. L'Europe centrale était dès lors perdue pour le schisme. D'autre part, les souverains du nord (Danemark, Suède et Norvège) restaient, eux aussi, d'accord avec leur clergé, fidèles à Urbain. (Voir p. 151.)

Page 157. — Parmi les fâcheux effets du schisme, M. Pastor appuie sur la dépendance où les Papes se virent réduits plus qu'ils

ne l'avaient jamais été vis-à-vis du pouvoir civil Ce fut un grand malheur que chaque prince se crût la liberté de reconnaitre pour pape qui il voudrait. Clément VII surtout porta à la majesté pontificale les plus douloureuses atteintes par sa servilité vis à vis des princes et ses extorsions pécuniaires. Les papes, pour maintenir ou étendre leur obédience, durent consentir aux princes des concessions malheureuses, excessives, au détriment des droits de l'Église. Plus d'une fois aussi, les princes ne se donnèrent pas la peine de prendre l'avis du pape et s'arrogèrent, de leur propre autorité, des droits qu'on ne leur avait jamais reconnus. C'est à cette époque que remonte l'abus du placet royal : le pouvoir civil se réservait de décider si une bulle pontificale devait être publiée et exécutée, oui ou non (voir Rocquain, III, p. 20, 42; — Valois, II, p. 156; — Galante, *Il diritto di placitazione e l'economato dei benefici vacanti in Lombardia,* Milan, 1894; — Mueller, *Der Kampf Ludwigs des Bayern mit der römischen Kurie*, II, p. 143, 147 sqq. — Wetzer et Welte, *Kichenlexikon* (2e édition), t. X, p. 86 sqq.

Page 171. — Nouveaux travaux indiqués pour l'étude des mouvements hérétiques qui se développèrent dans l'Église à la faveur du grand schisme :

Fredericq, *Corpus doc. inquisit. Neerl.*, 2 vol. Gand, 1889 et 1896; — Finke, dans *Historisches Jahrbuch,* XI, 503 sqq.; — Wetzer et Welte, *Kirchenlexikon* (2e édition), IV, 1930 sqq.; — Wattenbach, dans *Abhandlungen der Berliner Akademie,* 1886; — Brieger, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte,* VII, p. 509 sqq., 565 sqq.; X, p. 311 sqq.; XIII, p. 481 sqq.; XVI, p. 116 sqq.; XXII, p. 232 sqq ; — K. Müller, *Die Waldenser.* Gotha 1886 (souvent inexact, dit M. Pastor); — *Zeitschrift für kath. Theologie,* Innsbruck, 1889, p. 730 sqq.; — *Mitteilungen des österr. Instituts,* IX, p. 326 sqq; — *Zeitschrift für Geschichte Westfalens,* XLVI, p. 129 sqq.; — Fredericq, *Gesch. de Inquisitie in d. Nederlanden,* II, La Haye, 1897; — *Bulletin de la Société d'histoire vaudoise,* 1895; — A. d'Ancona, *Varietà storiche,* I, Milan, 1883; — Sanesi, *Un episodio di eresia nel 1383,* dans *Bollettino Senese,* 1897; — La Mantia, *Inquisiz. in Sicilia,* Turin, 1886; — Boffito, *Eretici in Piemonte,* dans *Studi e doc.,* 1897; — Gabotto, *Roghi e vendette, Contributo alla storia della dissidenza religiosa in Piemonte prima della riforma,* Pignerol, 1898, et *Valdesi ecc. in Piemonte,* Pignerol, 1900; etc.

Page 179 *et suiv.* — La nouvelle édition de M. Pastor nous donne une rédaction tout à fait nouvelle de l'histoire du pontificat de Boniface IX (1389-1404), successeur d'Urbain VI.

Le nouveau pape n'avait que trente-cinq ans. Il était de mœurs pures, politique avisé, éloquent, et d'une affabilité qui gagnait les cœurs. Il inaugura dès le début une tout autre politique qu'Ur-

bain VI. Naples fut la première à s'en apercevoir; et le fils de Charles de Durazzo (assassiné en février 1386), Ladislas, reçut en mai 1390 la couronne royale des mains d'un légat pontifical. Boniface IX vécut avec lui dans l'alliance la plus étroite et dépensa, pour le maintenir contre les partisans de la dynastie d'Anjou, des sommes énormes. Ladislas sans cela n'eût pu triompher du prétendant français. C'est à ce prix que le schisme fut éloigné de l'Italie et que Naples fut reconquise à l'obédience romaine.

La situation fut beaucoup plus difficile à régler dans les États de l'Église. Boniface s'y trouvait en présence du plus grand désordre. Il finit, avec le temps, par obtenir cependant des succès qui n'étaient point à dédaigner. Mais il y dut employer des moyens qui donnent à penser. Il voyait sur le territoire pontifical de grandes et de petites dynasties qui de divers côtés s'étaient arrogé des souverainetés effectives : il les y maintint à titre de vicaires pontificaux, moyennant versement d'une certaine somme et consentement d'une redevance féodale modérée. Par là, il sauvait, au moins pour la forme, la suzeraineté du Saint-Siège et préparait un terrain juridique aux revendications éventuelles de l'avenir. Par là il se faisait de nouveau reconnaitre comme souverain du patrimoine de saint Pierre, avantage qui depuis longtemps n'était échu à aucun de ses prédécesseurs. Par là aussi il se ménageait les ressources pécuniaires nécessaires pour déjouer les plans de conquête française.

C'est dans la Ville éternelle qu'il obtint son plus grand succès. Après maint incident, il détermina enfin les Romains (1398) à abolir leur constitution républicaine, et à reconnaitre la souveraineté pontificale même dans les affaires de la commune de Rome. La prévision du jubilé qui s'annonçait pour l'année 1400 dut être pour beaucoup dans la décision des Romains [1]. Mais, comme on avait déjà célébré un jubilé en 1390, Boniface IX refusa d'en promulguer un nouveau pour 1400 [2]. Toutefois, de nombreux pèlerins vinrent à Rome cette année-là encore. C'est à cette occasion que l'on vit se dérouler, dans les rues de la Ville éternelle, ces processions « de pénitents blancs » qui rappelaient les processions des flagellants et dont les suites furent assez

[1] Sur ceci et sur ce qui précède, voir J. Guiraud, *L'État pontifical après le grand Schisme, Étude de géographie politique*, Paris, 1896, p. 11, 39, 45, 127, 139, 193, 199, 313, 225.

[2] Sur le jubilé de 1390, voir des détails dans un article de feu Kraus, *Der Anno santo* (publié dans le supplément de la *Allgemeine Zeitung*, 1900, n. 125).

fâcheuses pour que le pape dût les interdire. Pour assurer l'exercice de son autorité sur la ville de Rome, Boniface IX fit fortifier le Vatican et le Capitole, et restaurer le château Saint-Ange, qui jusque-là servait de carrière de pierres et qui désormais se vit pourvu de murs et de créneaux, avec une tour centrale. C'est le château Saint-Ange qui offrit au pape un asile sûr, lors du coup de main que les Colonna tentèrent sur Rome en janvier 1400. Les Colonna échouèrent, et, grâce au secours que Ladislas de Naples amena au pape, les citadelles qui leur restaient aux environs de Rome furent cette fois détruites. La puissante famille fit sa soumission en 1401, après que le pape, dans sa sagesse, lui eut assuré des conditions de paix avantageuses. Rome respira dès lors en paix, sous l'*imperium* de Boniface IX. Mais voilà que bientôt surgit un ennemi extrêmement dangereux dans la personne du duc Jean-Galéas Visconti de Milan, dont l'ambition n'allait à rien moins qu'à régner sur toute l'Italie. Il venait de s'emparer de Bologne en juin 1402, quand sa mort survenue en septembre sauva le pape d'un grand péril. Bologne fut reconquise pour le Saint-Siège (2 septembre 1403), et peu après Pérouse elle aussi se soumit.

Boniface IX a donc sa grandeur comme souverain temporel Comme pape, on ne saurait formuler sur lui un jugement favorable. Dietrich (Thierry) de Niem trace un tableau sombre des mœurs qui se sont développées sous son pontificat au sein de la curie : il accuse le pape d'avarice et de simonie effrénée. Niem a certainement plus d'une fois poussé les couleurs au noir par dépit d'avoir si mal réussi lui-même dans sa chasse aux prébendes; mais les faits qu'il apporte, confirmés d'ailleurs par des contemporains, établissent de façon indubitable que les moyens mis en œuvre par Boniface IX pour remplir les caisses de la chambre apostolique ont porté un grave dommage au respect et à la considération que mérite le souverain pontificat [1]. Un autre

[1] Sur la partialité de Niem, voir la monographie d'Erler (mais Erler est certainement trop indulgent pour Boniface IX). Lire aussi Sauerland, dans *Mitteilungen des österr. Institut*, X, 654, et au t. XIII, 43, Tangl (sur l'élévation des taxes pour les bulles originales). — Sur l'introduction de la vente des places dans les bureaux de la Chancellerie et de la Pénitencerie, voir Sauerland dans *Historisches Jahrbuch*, VII, 638 sqq. (cf. Gottlob, 245 sqq.; — au t. XVI, 354, Wurm sur les *Annatæ bonifacianæ;* — Phillips, *Kirchenrecht*, V, 573 sqq.; — Kraus (article signalé plus haut); — Goller, *Konig Sigismunds Kirchenpolitik 1404-1410*, p. 2 sqq.. Fribourg 1901. — *Auctoritas et reverentia papalis ex factis ejus plurimum viluit apud omnes*, dit de Boniface l'auteur du *Cosmodromius*, Gobelinus Person (édité par M Jansen, Münster en Westphalie, 1900). — Le tombeau de Boniface IX

côté fâcheux de Boniface IX, c'est son népotisme. Enfin, ce qu'il faut surtout déplorer, c'est son attitude dans la plus importante des questions qui se posaient alors pour l'Église : c'est à savoir son insouciance à s'occuper de mettre fin au schisme [1]. On pourrait, il est vrai, lui découvrir une circonstance atténuante en ce fait que, après la mort de Clément VII (survenue subitement le 16 septembre 1394), il eut affaire, dans la personne du nouvel antipape Benoît XIII, à un adversaire extrêmement habile, rusé et astucieux [2].

La mort de Clément VII brisa l'alliance de la France avec le schisme, et le sentiment de la nécessaire unité de l'Église s'éveilla, en France aussi, avec la plus grande intensité [3]. Les tentatives d'union échouèrent pourtant alors. Aucun des deux papes n'avait l'âme assez grande pour mettre fin à une situation désespérée. On eût dit que la chrétienté en fût réduite à s'habituer à deux papes et à deux curies. A la mort de Boniface IX (1er octobre 1404), les cardinaux romains procédèrent à une nouvelle élection et élevèrent au souverain pontificat un Napolitain, Côme dei Migliorati (âgé de soixante-cinq ans), qui prit le nom d'Innocent VII (1404-1406). Avant l'élection ils avaient signé une capitulation électorale où ils faisaient au futur pape et à eux-mêmes un rigoureux devoir de promouvoir l'union de l'Église.

Ce fut Innocent VII qui introduisit dans sa chancellerie l'humaniste Lionardo Bruni, « représentant de la Renaissance chrétienne », lisait-on dans la première édition.

Page 184 — La nouvelle édition porte :

« Bruni n'est point à compter au nombre des humanistes chrétiens [4]; mais il fit une parfaite conversion avant de mourir. Il avait servi aussi Grégoire XII, Alexandre V et Jean XXIII et devint chancelier de la République de Florence. C'est là qu'un

fut détruit; lire son épitaphe dans DE ROSSI, *Inscript.* II, p. 20. — Sur Boniface IX et l'indulgence « de la faute et de la peine », voir PAULUS, dans *Zeitschrift für kath. Theologie,* Innsbruck, 1901, p. 338 sqq.

[1] SOUCHON, *Die Papstwahlen in der Zeit des groszen Schismas. Entwicklung und Verfassungskampfe des Kardinalats von 1378-1417,* 2 vol., Brunswick, 1898-1899 (t. I, p. 55-57 sqq.).

[2] La capitulation électorale que dut ratifier Benoît XIII a été publiée par EHRLE dans *Archiv für Litt. und Kirchengeschichte,* V, 403 sqq., d'après un manuscrit de la chancellerie de l'antipape (elle a été reproduite dans SOUCHON, I, 296 sqq.). — Sur Benoît XIII, voir encore le travail provisoire présenté par EHRLE au *Congrès des savants catholiques,* de Munich, 1900.

[3] VALOIS, II, 429.

[4] Voir CIAN, dans *Giorn. st. de lett. ital.* XXIX, LII, et RÖSLER, *Kardinal Johannes Dominicis Erziehungslehre,* Fribourg, 1894, p. 183.

magnifique tombeau Renaissance lui fut érigé par Bernardino Rosselino. Voici son *Epitaphion*, œuvre de Vegio (publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne) :

Hoc Aretini Leonardi tecta sepulcro,
Quo nemo eloquio clarior, ossa cubant.
Heu quantum damni tali tibi lumine rapto
Et græca et pariter lingua latina facis.
At vivit cuius æternum scripta legentur
Æternum cuius fama superstes erit :
Quam terris longe celebratam extenderat usque
Ad summos quos nunc incolit ipe polos.

Page 186, ligne 7. — « Grâce aux intrigues de la France ». On lit, dans la nouvelle édition allemande : « grâce aux intrigues des cardinaux rebelles et de leur antipape. »

Page 186. — De bonne heure et à plusieurs reprises, on avait proposé de remettre à un concile général la décision du problème qui déchirait la chrétienté : mais Urbain VI comme Clément VII s'y étaient montrés également opposés. La proposition toutefois ne cessait d'être remise à l'ordre du jour : le roi de France lui-même, Charles V, sembla, dans les derniers jours de sa vie, pencher de ce côté : en mai 1380 il agréa la dédicace d'un écrit où un théologien allemand de l'Université de Paris (Conrad de Gelnhausen) développait et approfondissait la théorie conciliaire. Le 20 mai 1381 l'Université de Paris, en solennelle assemblée des quatre Facultés, proclama la nécessité de mettre fin par un concile à la funeste scission, ajoutant qu'il fallait agir dans ce cas en toute manière possible auprès des princes, ecclésiastiques ou séculiers.

Mais Charles V à cette date n'était plus là : il était mort le 16 septembre 1380. Son fils Charles VI n'ayant que douze ans, Louis d'Anjou prit la régence.

Louis d'Anjou visait à étendre la domination française sur toute l'Italie. C'est ce qui explique la chaleur de son zèle pour le faible antipape qui lui avait promis le fameux royaume d'Adria. Clément VII sacrifia tout, revenus, territoires, et même l'indépendance future du Saint-Siège, pour amener Louis en Italie. Il comptait sur lui pour mettre fin, à main armée, au règne d'Urbain VI. Plan radical, que venait malencontreusement déranger l'Université de Paris avec son appel au concile. Aussi Louis d'Anjou fit-il aux professeurs défense très rigoureuse de souffler désormais mot du concile. On ne cessa pas pour autant d'en parler; et diverses manifestations permirent bientôt de mesurer le chemin fait par les idées auxquelles Conrad de Gelnhausen avait prêté une forme si élégante.

Clément VII cependant plaçait tout son espoir sur l'expédition de Louis en Italie. Le 30 mai 1382, il bénit les étendards de l'armée française; Louis se mit en route le lendemain. Il ne devait plus revoir la France; sa mort, survenue le 21 septembre 1384 à Bari, fut un terrible coup pour l'antipape[1]. Clément VII toutefois ne renonça pas à l'espoir de réduire à néant la papauté romaine par la force des armes françaises : c'était sa manière à lui (la *via facti*) de mettre fin au schisme. Dans les neuf années qui suivirent (1385-1393), il ne dépensa pas moins d'un demi-million de florins pour l'établissement d'un royaume français dans l'Italie méridionale[2]. Il n'est pas surprenant qu'avec cela ses besoins d'argent soient devenus criants[3]. Il pressurait le clergé français, qui n'en pouvait mais; ses exigences étaient d'autant plus insupportables qu'il ne réduisait pas d'un sol l'éclat et la magnificence de sa cour d'Avignon[4]; et les cardinaux rivalisaient de faste avec leur antipape, — d'un faste dont témoignent aujourd'hui encore leurs superbes tombeaux[5]. La misère de l'Église était le moindre souci de la cour d'Avignon : et tout ce débordement de luxe grevait le budget de la malheureuse obédience De jour en jour la plainte des peuples retentissait plus universelle et plus douloureuse, en France surtout. Des pamphlets violents circulaient. La cour d'Avignon, écrit Philippe de Maizières, n'est qu'orgueil, avarice et luxe; Clément VII ne songe qu'à lui, et se garde de remuer le petit doigt pour la paix de l'Église. Le mot d'ordre devint bientôt qu'il fallait mettre fin au schisme à tout prix, par voie conciliaire ou par toute autre voie, dût-on même pour cela se débarrasser du pape d'Avignon. C'est dans le pays même dont l'attachement était asssurément décisif pour Clément VII et pour l'avenir du schisme, c'est en France que se produisaient les symptômes les plus inquiétants de désaffection.

L'Université elle-même de Paris finit par se ressaisir. C'est après la mort d'Urbain VI et l'élection de Boniface IX, dans le cours de l'année 1390, qu'elle dessine son évolution[6]. L'Université

[1] C'est M. Valois qui le premier nous a donné, d'après les sources, le détail, jusqu'ici insuffisamment connu, de l'expédition de Louis d'Anjou en Italie (t. II, p. 8-89)

[2] Voir preuves dans Valois, II, 172.

[3] Müntz, dans *Revue archéologique*, 1888, p. 8 sqq. et *Revue des questions historiques*, 1899, t. LXVI, p. 20; — Valois, II, 387.

[4] Müntz, dans *Revue archéologique*, 1888, p. 169, 175, sqq., 180.

[5] Courajod, dans *Gazette archéol.*, 1885, p. 239; — Müntz, dans l'*Ami des monuments*, 1871, n. 18-19.

[6] Voir Denifle, *Chartularium*, III, 594; — Valois, II, 393. — Par contre, c'est au duc de Bourgogne que reviendrait le mérite du programme d'union

ne pouvant porter ses doléances au roi, c'est Jean Gerson qui saisit l'occasion du sermon de l'Épiphanie de 1391, donné devant Charles VI, pour lancer des allusions très claires au devoir qui incombait à la royauté de mettre fin au schisme, — d'y mettre fin toutefois par une autre voie que celle de la force armée. Peu après, ce fut le tour d'un distingué professeur de théologie, vraisemblablement Gilles des Champs (Ægidius de Campis), qui osa dire en face au roi que tous les princes, voire même tous les croyants, mais surtout l'Université, avaient le droit et le devoir de s'occuper de la question de l'union Charles VI, tout dévoué à Clément VII, repoussa vertement cette manière de voir et imposa à l'Université le plus rigoureux silence L'antipape put croire qu'il avait pour cette fois arrêté l'inquiétant mouvement d'opinion. Il se trompait. La faculté de droit se rangea aux injonctions royales; mais de nombreux et distingués théologiens de l'Université persévérèrent dans leurs efforts pour l'union.

Finalement, ce fut le roi qui modifia, lui aussi, le cours de ses idées. On en eut la preuve au commencement de 1394. Charles VI relevait alors d'une crise de sa maladie et donna audience à une députation de l'Université. L'orateur, Étienne de Chaumont, lui fit les plus pressantes représentations et alla jusqu'à dire que le roi devait, ou mettre résolument la main à l'extinction du schisme, ou renoncer à son titre de *très chrétien*. Là-dessus, le duc de Berry déclara que la couronne était toute prête à prendre l'affaire en main, mais que c'était à l'Université à faire des propositions idoines. Le 28 janvier, le roi nomma des fondés de pouvoirs chargés de délibérer avec les délégués de l'Université. L'Université demanda à tous ceux qui avaient des attaches avec elle de lui adresser des mémoires écrits sur la méthode à suivre pour l'extinction du schisme. Rien ne saurait donner une idée plus frappante de l'animation des esprits que le nombre énorme de mémoires envoyés, qui s'éleva à près de dix mille (p. 187) .

L'Université, à son tour, dans un magnifique mémoire (6 juin 1394), exposa au roi Charles VI les trois solutions mises en avant (compromis, cession volontaire des deux papes, concile général). Les auteurs du mémoire étaient Pierre d'Ailly et Gilles des Champs; mais la rédaction en avait été confiée à Nicolas de Clémangis, « le maître de l'éloquence cicéronienne ». (Le reste page 187 [1].)

d'après TH. MÜLLER, *Frankreichs Unionsversuch 1393-1398* (Gütersloh, 1881), KEHRMANN, *Frankreichs innere Kirchenpolitik von der Wahl Clemens' VII... bis zum Pisaner Konzil 1378-1409* (Jena, 1890), et BESZ, *Studien zur Gesch. des Konstanzer Konzils* (Marburg, 1891).

[1] L'Université préconisait de préférence la cession volontaire des deux

Page 190. — Si Grégoire XII, après son élection en 1406, refusa, au mépris de son engagement, de se démettre du souverain pontificat, la faute en est non pas seulement à ses neveux et au cardinal Jean Dominici, mais à l'influence des princes (et particulièrement de l'empereur Sigismond), qui redoutaient extrêmement la prépondérance de l'influence française dans un nouveau conclave [1].

Page 206 *et suiv.* — Pour le jugement à porter sur la personne même de Jean XXIII, M. Pastor, dans sa première édition, s'en était référé à Hergenröther, Reumont, Hefele. Il note cette fois que ces historiens ont été trop indulgents; et quoique, suivant la remarque de Finke, il ne soit pas encore possible de tracer exactement la ligne de démarcation entre le vrai et le faux dans tous les bruits répandus sur le pape de Pise, cependant il est certain que l'accusation d'immoralité est fondée : une bulle d'Alexandre V, à laquelle, dit M. Pastor, on n'a pas pris garde jusqu'aujourd'hui, fournit la preuve authentique d'un fils reconnu et d'une fille de Balthazar Cossa. — Voir RAYNALD, 1409, n. 86; — BLUMENTHAL dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 1900, XXI, p. 497 sqq.; — et GŒLLER, p. 64.

Page 198. — C'est dès 1379 que, dans son *Epistola pacis,* Langenstein a, non pas combattu (comme le dit la traduction française), mais défendu l'idée qu'un concile général pouvait seul mettre fin au schisme.

Page 207. — Parmi les écrits peu nombreux qui, au début du quinzième siècle, dans le désarroi de l'Église, cherchent les moyens de remédier au mal, souvent au détriment des principes, M. Pastor cite encore Zabarella et le canoniste italien Pierre de Ancharano (inédit), qui tous deux, le premier en 1403, le second en avril 1405, revendiquent pour l'empereur allemand le droit de convoquer le concile. — Voir *Reichstagsakte*, VI, 521.

M. Pastor maintient, avec FINKE (*Zeits. f. westfäl. Geschichte*, 1897, I. 261), que Thierry de Niem ou Nieheim est vraisemblablement

papes. On trouve les mêmes vues exposées dans la *Complainte de l'Église*, œuvre de Jean Petit (datée du commencement de 1394) (en manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris, Ms. franc. 12470). — A Foligno, l'évêque Frezzi institua, au commencement du quinzième siècle, une *Academia Conciliorum sub protectione S. Thomæ Aquinatis :* malheureusement tout détail manque sur ce que fut et que fit cette *Academia* d'un type particulier.

[1] Voir là-dessus l'ouvrage cité de GÖLLER, et un manuscrit découvert par FINKE à Barcelone (et utilisé par Göller), touchant surtout l'attitude de Sigismond.

l'auteur du fameux traité *De modis* (1410), attribué jadis à Gerson, et attribué plus récemment à un abbé bénédictin, André d'Escobar (appelé aussi André de Randuf). (Voir encore, en faveur d'André d'Escobar, Sægmuller, *Histor. Jahrb.* XIV, 562, sqq. : mais « il ne m'a pas convaincu », dit M. Pastor.)

Page 244 — Nouveaux détails sur le zèle de Martin V pour la réforme de l'Église, surtout en Allemagne.

Martin V s'occupa principalement de réformer les cloîtres; mais il ne faut pas croire qu'il ait négligé le clergé séculier. Dès la fin de 1421, il confia au cardinal Branda la réforme des évêchés allemands [1]. C'est sous son impulsion que furent tenus les conciles provinciaux de Mayence, de Trèves et de Cologne (1423). C'est lui aussi qui détermina les abbés bénédictins du pays rhénan à tenir à Trèves un chapitre provincial dont les décrets de réforme eurent d'heureuses suites [2]. L'abbaye de Saint-Paul à Rome était tombée dans le relâchement : on y fit venir un certain nombre de bénédictins réformés de Sainte-Justine de Padoue (1425). Le pape avait donné dès 1419 une Bulle importante pour activer entre les deux branches bénédictines cette union dont les fruits apparaissaient si consolants en haute Italie.

En Espagne, Martin V donna son appui à la Congrégation des Ermites de Saint-Jérôme de l'observance, fondée par son ami Lope d'Olmedo. C'est lui qui confirma la congrégation du Saint-Esprit a Venise et la société des *Boni homines* en Portugal. Les chartreux, les servites, les jésuates et les cisterciens lui doivent beaucoup aussi. Dans la famille de saint François, il donna sa faveur à la branche plus sévère des observantins. Après qu'il eut enfin ramené l'union dans les ordres religieux, qui, non moins que le reste de l'Église, s'étaient divisés entre les deux obédiences rivales, il eût voulu enfin, dans ses dernières années, opérer la fusion des conventuels franciscains et des observantins : il y échoua

Rappelons encore que c'est Martin V qui érigea un évêché aux Canaries et canonisa l'ermite Sebald [3].

[1] Sur l'action de Branda, voir Falk, dans le *Katholik*, 1895, II, p. 65 sqq.; — Souchon, *op. cit.*, II, 319

[2] *Studien aus d. Benedikt Orden*, VIII, 87 sqq., XV, 95 sqq.; — Hefele, VII, 382 sqq.; — *Revue Bénédictine*, 1899, 390 sqq

[3] Voir encore Michael, *Geschichte des deutschen Volkes*. II, 114 (rappelle une ordonnance remarquable de Martin V touchant les prêtres, qui doivent savoir deux langues); — *Zeitschrift für kath. Theologie*, (Innsbruck), 1898, p. 633 sqq. (interdiction d'un duel par Martin V); — Bruder, *Finanzpolitik Rudolfs IV von OEsterreich* (Innsbruck, 1886)), p. 95 sqq., et Feret, t. IV, 107 sqq. (Paris 1897) (sur la Bulle de Martin V autorisant la vente des

Page 247 *et suiv.* — Le récit des poursuites dirigées de Rome contre saint Bernardin de Sienne est précisé comme suit :

La dévotion du Saint-Nom de Jésus parut aux yeux de beaucoup être une nouveauté téméraire. Ce n'étaient pas seulement des humanistes paganisants, comme le Pogge, qui menaient tapage contre ces « jésuites » : Bernardin se vit aussi en butte aux attaques des ennemis de l'observance, chez les dominicains et chez les augustins. On défigurait les faits, évidemment, et l'on en arriva à le représenter aux yeux de Martin V comme un hérétique, un idolâtre, voire même comme l'Antéchrist[1]. Le pape le manda à Rome. Bernardin, alors à Viterbe, interrompit immédiatement son sermon pour se rendre à l'appel du chef de l'Église[2], et se rangea, sans observations, au dur précepte qui lui fut intimé de rester à Rome et de s'abstenir de toute prédication jusqu'à ce que fût close l'enquête sur les accusations dont il était l'objet. Le peuple, mobile toujours et inconstant, se détourna vite de lui, et déjà on se le montrait dans les rues comme un hérétique. Même parmi ses plus fidèles partisans, les défections furent nombreuses. Bernardin supporta tout avec la plus grande patience; on ne surprit aucune plainte sur ses lèvres. La persécution, disait-il, serait pour le salut de son âme. « Laissez faire Dieu! » répondait-il à ses amis. — (*La suite page* 248.)

(*Page* 246). — M Pastor maintient, contre son contradicteur, que Martin V a fait célébrer un jubilé à Rome en 1423, conformément à la décision de Boniface IX, qui avait réduit à trente-trois ans la périodicité des jubilés. Le célèbre Kraus, de Fribourg, lui ayant objecté (supplément à la *Allgemeine Zeitung* de Munich, 1900, n. 125) que les témoignages invoqués parlent seulement d'une multitude de « barbares », d' « ultramontains » accourus à Rome dans la pensée d'un jubilé à gagner (alors qu'en fait il n'y aurait pas eu plus de jubilé en 1423 qu'en 1400, d'après Kraus), M. Pastor cite :

1° Le témoignage très clair du contemporain Niccola della

rentes); — Vernet, *Revue des q. hist.* 1892, LI, 373 sqq. (sur la douceur et la justice de Martin V vis-à-vis des juifs) : cf. *Zeitschrift für Geschichte der Juden in Deutschland*, V, 382; *Zeitschrift für kath. Theol.*, VI, 200; De Maulde, *Les Juifs dans les Etats français du Saint-Siège, documents pour servir à l'histoire des Israélites et de la Royauté*, Paris 1886, p. 8; etc.

[1] Voir d'intéressants extraits d'un écrit inédit d'André da Cascia, dans Vernet, *Université cath.* (Lyon), 1890, II, 573 sqq.; — Thureau-Dangin, 95, 109; — Mancini, *Valla*, 31; — Alessio, *Storia di s. Bernardino da Siena e del suo tempo*, Mondovi, 1899.

[2] Cristofori dans *Miscell. Francese*, 1889, IV, 35-46.

Roccia, qui écrit : *Papa Martino fece l'anno del perdono e fé aprir la porta di S. Giovan Laterano;*

2° Et surtout un Bref de Martin V lui-même *pro domino duce Lithwanie et XV consiliariis indulgencie anni iubil.* (dans *Archiv für österr. Geschichte*, L II, 204-205) :

Cùm... tu..., dit le Pape, *almam urbem et b. Petri et Pauli apost. basilicas necnon Lateranuns. et B. Marie Maioris ecclesias de urbe prefata* presenti anno iubilei *personnaliter visitare commode non potueris*, etc...

(*Page* 259) : Sur l'affluence des Allemands à Rome au quinzième siècle : Presque tous les hôteliers de Rome étaient Allemands, au témoignage d'Æneas Silvius Piccolomini (1446) ; et si l'on veut se faire une idée du grand nombre des auberges romaines, il faut se souvenir que, dès le temps d'Eugène IV, on comptait, dans le seul Borgo, soixante hôtels et auberges.

Les récents travaux de Nagl-Lang et de Mgr de Waal n'ont pas dissipé toute obscurité autour des origines de l'hospice allemand de Rome, connu encore aujourd'hui sous le nom de l'*Anima*. Un lien étroit existait entre cet hospice, situé dans l'intérieur de la ville, et la confrérie dite de l'*Anima*, continuation probablement de cette *Confrateria Alemannorum* qui florissait déjà en Avignon et qui sûrement se maintint après le retour des papes à Rome. Les premiers fondateurs connus de l'*Anima* sont Jean Peters, de Dordrecht, et le célèbre Thierry de Nieheim. Dans la Bulle (9 nov. 1399) où Boniface IX accorde les indulgences à tous ceux qui aideront de leurs subsides l'hospice allemand, il est dit expressément que Jean Peters et son épouse Catherine ont assigné au nouvel établissement plusieurs maisons dans le Rion Parione, converties en auberges séparées pour hommes et pour femmes, et de plus qu'un oratoire y était adjoint. — La nouvelle fondation eût eu peine à subsister, si Thierry de Nieheim n'eût pris vigoureusement l'affaire en main. C'est à ses libéralités que l'hospice dut une organisation solide (p. 204) [1].

(*Page* 266) : Un mot (accompagné de bibliographie) sur les établissements français à Rome.

La France, à une époque reculée, avait possédé un hospice et un cimetière dans le voisinage de Saint-Pierre. Mais à la fin du moyen âge, il n'en est plus question : les Français d'alors avaient

[1] Sur Nieheim, voir la monographie d'Erler (déjà citée). Erler le représente comme *concubinarius publicus :* à tort, comme l'a démontré Sauerland, *Mitteil. des oesterr. Instituts*, X, 657 sqq. — Esser, *Das deutsche Pilherhaus S. Maria dell'Anima*, Rome, 1909.

leur confrérie et leur hospice dans l'intérieur de la ville, là même où s'éleva plus tard l'église nationale de Saint-Louis[1].

(*Page* 287.) — Nouvel exposé des derniers soubresauts du schisme. Le pays qui causait le plus d'inquiétude à Martin V était l'Espagne. Là en effet, accroché à son rocher de Peniscola, l'antipape Benoît XIII mettait d'autant plus d'opiniâtreté à s'obstiner dans ses prétentions qu'il pouvait compter encore de nombreux partisans dans sa patrie. Il s'était vu, au commencement de janvier 1418, abandonné des trois cardinaux qui jusque-là avaient tenu bon pour lui; mais le schisme n'en avait point pour cela pris fin. Tout au contraire, un mouvement fort dangereux pour l'unité romaine se dessinait en diverses provinces. On révoquait en doute la validité de l'élection de Martin V; on prétendait que l'assemblée de Constance n'était point un vrai concile, que les princes n'y avaient point respecté la liberté des prélats, que la déposition de Benoît XIII avait été en tout cas irrégulière.

Le mouvement apparaissait d'autant plus dangereux que le roi Alphonse ne faisait rien pour y parer. Non qu'il eût en vue une rupture formelle avec Rome; mais il espérait, à la faveur de ces troubles, effrayer Martin V et l'amener à en passer par ses exigences, qui n'étaient pas menues. Rappelant en effet les vieilles prétentions de ses ancêtres, le roi Alphonse ne réclamait rien moins que la libre disposition de la plus grande partie des revenus ecclésiastiques et une influence prépondérante sur la nomination à la plupart des prébendes et dignités d'Église dans son royaume.

Evidemment Martin V ne pouvait se prêter à toutes les exigences du roi, il lui accorda toutefois tout ce qu'il lui était possible d'accorder, puis envoya en Espagne le cardinal Alamanno Adimaro à titre de légat, pour apaiser les troubles. Le cardinal échoua complètement : Benoît XIII ne voulait rien savoir d'aucun compromis; et quant au clergé, le synode de Lérida n'aboutit qu'à des querelles très âpres. Le synode commença par dénier au légat pontifical le droit de présidence. Le légat ayant demandé ensuite

[1] LACROIX, *Mémoire historique sur les institutions de France à Rome puisé dans leurs archives et autres documents, la plupart inédits*, Paris, 1868, et *Les établissements français à Rome. Mémoires sur l'hist et l'administration des pieux établissements français*, Rome 1876; — BARBIER DE MONTAULT, I, 98 sqq., 121, 205, 233; — Jules DE LAURIERE, *Note sur l'église Saint-Yves des Bretons à Rome*, Tours, 1879 (Extrait du *Bulletin monumental*); — LECOY, *Le culte de saint Yves à Rome : Le Saint-Yves des Bretons. Église, hospice, paroisse et confrérie*, Saint-Brieuc, 1891, — *Saint-Louis des Français à Rome*, dans *le Correspondant*, février 1883, — D'ARMAILHACQ, *l'Église nationale de Saint-Louis des Français*, Rome 1894, — GERMAIN, *Fondations faites par des Lorrains à Saint-Louis des Français*, Nancy, 1889.

l'envoi d'une ambassade à Benoît XIII, le synode refusa, alléguant qu'on n'avait ni temps ni argent à perdre. Inutile de songer à assiéger dans Peniscola le « seigneur de Luna », la forteresse passant pour imprenable. Le légat, dans l'espoir de gagner le roi, insista pour que le clergé lui consentît des subsides : le synode ne consentit pas un sol. Le cardinal n'avait désormais plus rien à voir à ce synode récalcitrant; il chercha, de concert avec Martin V, à dédommager par des concessions d'un autre ordre le roi Alphonse, qui s'arrangeait mal de ce refus de subsides de la part du clergé. De la sorte, on évita, pour le moment, une rupture complète entre le roi et le pape; mais la situation n'en restait pas moins dangereusement tendue [1].

Dans la France méridionale aussi, l'antipape Benoît XIII comptait toujours des partisans, qui trouvaient un appui près du comte d'Armagnac. Un des principaux était un certain Jean Carrier, qui exerça les fonctions de vicaire général de Benoît XIII sur les terres du comte. Martin V le condamna en 1420; mais Jean Carrier échappa au châtiment et trouva, dans un château des gorges du Viaur, une retraite sûre, d'où il pouvait braver toutes les attaques. Cependant Benoît XIII mourait le 23 mai 1423 [2].

Un des derniers actes de l'obstiné vieillard avait été la nomination de quatre cardinaux, dont Jean Carrier. Trois d'entre eux, sans doute de complicité avec le roi Alphonse, élurent, le 10 juin 1423, Gil Sanchez Munoz, prévôt de Valence, qui prit le nom de Clément VIII. Le quatrième, Jean Carrier, qui se présentait comme l'unique représentant légitime du collège des cardinaux, élut à lui seul, et tout à fait en secret, un nouveau pape qui prit le nom de Benoît XIV (12 nov. 1425), puis se réfugia près de son vieux protecteur, Jean d'Armagnac [3]. — Voir la fin de tout ceci pages 287-sqq.

Page 312. — Sur la mort de Vitelleschi, 2 avril 1440, M. Pastor

[1] Voir, sur ces affaires d'Espagne, F. DE BOFARUL Y SANS, *Felipe de Malla y el Concilio de Constanza*, Gerona, 1882; — B. FROMME, *Die spanische Nation und das Konstanzer Konzil, ein Beitrag zur Geschichte der groszen abendlandischen Schismas*, Münster 1896; — les collections TEJADA et ZURITA.

[2] Différentes dates ont été assignées à la mort de Benoît XIII. M. Pastor, qui dans sa 1re édition donnait 1424, se rallie au 23 mai 1423, date fournie par la Chronique de Martin de Alpartil (manuscrit de l'Escurial), qui vivait à Saragosse et note le jour et l'heure.

[3] Mais il garda si bien le secret sur son nouveau pape, que ce n'est qu'après des années qu'il révéla la chose à Jean d'Armagnac. Et l'on ne sait au juste qui était ce Benoît XIV. D'après Noël Valois, il semble que ç'aurait été un certain Bernard Garnier, « sacrista » à Rodez.

maintient que rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'Eugène IV ait donné son consentement à l'arrestation de son favori. Aussi s'étonne-t-il, à juste titre, que M. Müntz ait continué à écrire (*Hist. de l'art*, I, 86) : « Le pape donna l'ordre de se saisir de lui. »

Il a découvert, en 1900, aux archives secrètes du Vatican, une bulle d'absolution d'Eugène IV en faveur de l'agresseur de Vitelleschi, Rido, datée du 1er mars 1441 : Eugène IV admet, sur les dires de Rido, que la mort de Vitelleschi a pu être la suite naturelle de ses blessures et de ses désordres (sans donc qu'il y ait lieu de recourir à l'hypothèse du poison) :

... licet tu legatum predictum (*Vitelleschi)* post illius capturam huiusmodi in castro ipso honorifice teneres et benigne pertractares... necnon per doctissimos medicine magistros etiam de mandato et consensu suo ad id tunc evocatos remedia possibilia eisdem vulneribus adhiberentur et alias ipse per plures dies sub bona gubernatione huiusmodi permaneret cum postea sive ex quodam corporis fluxu, quem sepius paciebatur, sive propter aliam ex quodam animi indignatione seu displicentia, quam ratione sue capture susceperat aut alias, prout ipsi medici asserunt, propter ipsius inordinatam vitam sibi supervenientem infirmitatem sicut Domino placuit in castro predicto ab hac luce decessit.

Suit l'absolution :

Quare pro parte tui etiam asserentis quod de commissis per te predictis ab intimis doles et quod in illis alias culpabilis non fuisti sed ad ea facienda propter maius malum evitandum devenisti quodque etiam tu tuique omnes socii, familiares et alii in hac parte complices fautores et adherentes ac auxilium consilium et favorem prestantes secretam per nos tibi et eis premissorum occasione iniunctam olim penitentiam devote perficere curasti, nobis fuit humiliter supplicatum, ut tibi et aliorum complicum fautorum et adherencium predictorum statim super his oportune providere de benignitate apostolica dignaremur. — Nos igitur tuam sinceram voluntatem ac fidelem dubitationem, que te ad propositum et alia exinde subsecuta huiusmodi facienda specialiter induxisse videntur, pie et paternaliter pensantes et attendentes quod prefate Sedis clementia non consuevit petentibus veniam denegare quodque etiam tu tuis providentia fidelitate virtutibus ac laudabilibus operibus tibi suffragantibus multa magna ac diversa et fidelia nobis et dicte ecclesie servicia hactenus prestitisti et cotidie prestare non desistis, huiusmodi supplicationibus etc. te nec non omnes et singulos predictos et alios socios et familiares ceterosque tibi et illis in captura et detentione legati et inde secutis huiusmodi adherentes fautores ac complices seu quomodolibet culpabiles in premissis, etiam si aliqui ex illis clerici presbyteri seu in sacris ordinibus constituti tunc fuerint, etc., a reatu capture et occisionis cardinalis legati ac presbyteri huiusmodi, nec non ab omnibus et singulis excommunicat. suspens. inhabilitat. et interdicti aliisque etc. per f. r. Honorium 3. et Innocentium 4. ac alios Summos pontifices etc. absolvimus et totaliter liberamus etc.

Page 337. — (Eugène IV et la guerre contre les Turcs). La bulle pour la croisade n'est pas du commencement de 1442, mais du commencement de 1443. — M. Pastor signale (d'après l'ouvrage serbe du comte M. de Vojnovic, *Raguse et l'Empire des Osmanlis*, Belgrade, 1898) le traité d'alliance défensive conclu à cette date entre Eugène IV et la République de Raguse.

Au nombre des prédicateurs de la croisade, Eugène IV avait nommé aussi saint Bernardin de Sienne (*Bullett. Senese di storia patria*) II, 130 sqq.) mais quarante années de travaux apostoliques avaient tellement épuisé le saint, qu'il ne put se rendre à l'appel du pape.

Page 369. — Eugène IV et la réforme de l'Église. Le zèle d'Eugène IV allait d'abord à la réforme du clergé régulier, qui dans sa pensée était le prélude obligé de la réforme du clergé séculier. Il eût voulu ramener tous les fils de saint François à la stricte observance. Il ne le put; mais là est le secret et la faveur qu'il ne cessa de témoigner aux « *colonnes de l'observance* », Bernadin de Sienne, saint Jean Capistran, Albert de Sarteano.

Il prit un intérêt tout particulier à la réforme bénédictine de Sainte-Justine de Padoue. Déjà au temps de son cardinalat, il en avait transplanté une colonie au monastère romain de Saint-Paul-hors-les-Murs. A peine élevé au souverain pontificat, il prit toute la congrégation sous sa protection et lui prodigua les privilèges et les faveurs. Ce fut pour elle le signal d'une extraordinaire floraison. Sous le seul pontificat d'Eugène IV, elle vit s'agréger à elle S. Polirone (diocèse de Mantoue), Saint-Georges (diocèse de Civita Castellana), Saint-Séverin (Naples), Saint-Ange (près Gaète), Saint-Pierre (près Pérouse), Saint-Procule (près Bologne), Saint-Pierre (près Modène), Saint-Sixte (près Plaisance), Saint-Pierre de' Glisciate (à Milan). C'est de préférence à des membres de cette congrégation qu'Eugène IV eut recours pour opérer la réforme des autres ordres. L'influence et l'exemple de Sainte-Justine dépassèrent même les frontières italiennes : c'est sur le type de Sainte-Justine que se forma, parmi les bénédictins d'Espagne, la congrégation de Valladolid, pour laquelle Eugène IV fit rédiger une explication de la Règle. Jusqu'à la fin de son règne, le pape fut infatigable dans son zèle pour le développement des cloîtres et l'extension de la réforme [1].

[1] A rappeler encore, comme témoignages de l'activité déployée par Eugène IV, sa constitution touchant le Sacré Collège et le conclave, la canonisation de saint Nicolas de Tolentino (des ermites de Saint-Augustin), une ordonnance pour le développement du culte du Saint-Sacrement, le

Tome II, page 8. — Conclave de Nicolas V (1447). — Personne n'a donné, jusqu'ici, exactement le nombre des cardinaux en 1447 : Ciaconius en nomme vingt-quatre (M. Pastor également, dans sa première édition, en comptait vingt-quatre). Panvinius écrit : *24 cardinales vivi quando Nicolaus V creatus est*, ce qui ne l'empêche pas de donner ensuite vingt-cinq noms. Tous deux omettent le cardinal Pierre de Foix, qui ne mourut qu'en 1464; Ciaconius omet de plus le cardinal Henri de Beaufort, qui mourut le 11 avril 1447 (EUBEL, I, 33).

Le Sacré Collège se composait donc alors de vingt-six cardinaux, dont quinze non Italiens [1]. Mais, d'entre ces derniers, sept seulement étaient à Rome pour le conclave (trois Espagnols, deux Français, un Portugais, un Grec) [2], tandis qu'aucun des onze Italiens ne manquait. Que les Italiens réussissent à gagner la voix d'un seul cardinal étranger, et ils avaient la majorité requise des deux tiers. Aussi l'élection eût-elle pu être très rapide si les Italiens eussent été unis. Mais ils ne l'étaient pas. Dès l'ouverture du conclave, les deux vieilles factions romaines des Colonna et des

condamnation des erreurs de Jean de Poliaco, un bref au roi Édouard de Portugal pour la défense de l'immunité ecclésiastique (19 juin 1436) (inédit : copie aux Archives de Florence), un bref (inédit) à l'archevêque de Gênes *De reformatione monasterior. sanctor. Iacobi et Philippi* (19 juillet 1446), une ordonnance touchant la visite du diocèse d'Aquilée (datée de Bologne, 27 août 1436), deux bulles réformatrices du 18 mars 1434 et du 30 avril 1438. — Sur la réforme des monastères au quinzième siècle, d'utiles remarques dans WEISS, *Vor der Reformation* (trois articles publiés dans *H.-P. Blatter* de Munich, 1877, t. LXXIX. — Sur l'exécution du carme Thomas Conecte (sur laquelle on n'a pas encore les éclaircissements voulus), voir le *Kirchenlexikon* de WETZER et WELTE, 2e éd., III, 235 sqq.; — LEA, III, 208 sqq.; — *Giorn. ligust.* 1890, 180 sqq. — Sur la protection accordée par Eugène IV à saint Bernardin de Sienne, voir ALESSIO, 295 sqq.

[1] Martin V avait nommé six Italiens, quatre Français, trois Espagnols, un Allemand, un Anglais, un Grec; — Eugène IV, treize Italiens, quatre Français, trois Espagnols, deux Grecs, un Anglais, un Polonais, un Portugais, un Allemand, un Hongrois.

[2] C'étaient les cardinaux Antoine Martini, Torquemada, Borja, Carvajal, Jean le Jeune, d'Estouteville, et Bessarion. — A propos de d'Estouteville, M. Pastor maintient que les accusations portées contre sa moralité ne sont point du tout prouvées. Reumont a élevé de grosses objections contre ceux qui ont attribué au cardinal la paternité des Tuttavilla romains, — objection dont il est fâcheux que F. Gabotto n'ait pas tenu compte dans son *Il padre di G. Tuttavilla*, Turin 1889. — Voir une médaille (avec portrait) de d'Estouteville dans MÜNTZ, *Hist. de l'art*, I, 101.

A propos du tableau qui, à Sainte-Marie de la Minerve, représente le cardinal Torquemada recommandant à la Sainte Vierge trois jeunes petits pauvres, M. Pastor disait (1re édit., p. 7) que ce tableau a été attribué sans

Orsini entrèrent en lice. (Sur l'issue du conclave et l'élection de Nicolas V, 6 mars 1447, voir IV. p. 9-10.)

Le pontificat de Nicolas V marque un des tournants les plus importants de l'histoire de la papauté. Avec lui c'est la Renaissance chrétienne qui prenait possession de la chaire de saint Pierre. Aussi, parmi les Renaissants chrétiens, fut-ce un éclat de jubilation. Un de leurs plus nobles représentants, François Barbaro, écrivait à un ami, le 14 mars 1447 :

« L'Église et avec elle tous les gens de bien doivent se féliciter de voir élever à la plus haute dignité de ce monde un homme qui s'est admirablement distingué par sa science, par sa vertu et la sainteté de sa vie, un homme dont je n'ai jamais pensé et parlé que dans les sentiments de la plus profonde et plus respectueuse amitié, un homme qui a vécu dans une telle intimité avec le saint cardinal Albergati, que vraiment ils semblaient ne faire qu'un cœur et qu'une âme. Bref, ce fut toujours le vœu le plus ardent d'Albergati, que Parentucelli fût un jour pape : c'est quasi son testament et ce testament est maintenant devenu une réalité. Si le nouveau pape prend pour modèle le défunt cardinal, je suis sûr que grâce à son esprit de conseil, de paix et de douceur, l'Église, si malade maintenant, retrouvera sa prospérité d'antan [1]. »

Page 29. — M. Pastor a enfin découvert à Salzbourg, *Cod. B. VII*, 15, la fameuse harangue des ambassadeurs polonais qu'il avait longtemps cherchée en vain. — Ce n'est pas sur dix-neuf, mais sur quatre-vingt-dix bénéfices que Nicolas V accorda droit de collation au roi de Pologne Casimir.

Sur la soumission de l'Université de Cracovie à l'obédience romaine au début du pontificat de Nicolas V, voir Caro, IV, 395; Brzezinski, dans *Anz. der Krakauer Akad.* 1893. p. 336; 1894, p. 113. — Sur les rapports de la Pologne avec le concile de Bâle, voir

motif à Fra Angelico ou à Benozzo Gozzoli. Il ajoute (4e édit., p. 355) que, d'après Schmarzow, *Melozzo da Forli* (Berlin 1886), il est indubitablement d'Antoniasso Romano.

R. Sabbadini, *Cento trenta lettere ined. di Fr. Barbaro*, Salerne, 1884; — Voir enfin *Epistola congratularia ad s. d. n. Nicolaum papam quintum per Rolandum de Talentis nomine domini Zanonis Baiocens. episcopi* (cod. 5 de la Bibliothèque du chapitre de Bayeux, cf. *Bulletin de la Société d'agriculture de Bayeux*, 1852, et Denifle, *La Désolation des églises, monastères, hôpitaux en France vers le milieu du quinzième siècle*, 2 vol., Mâcon, 1897-1899, I, 526 sqq.).

La nièce de Nicolas V, Andreola, vivait encore quand son fils fut élu pape. Elle mourut en août 1451 (voir dépêche de Donatus de Donatis à Florence, datée de Rome, 20 août 1451 : Archives de Florence). Son tombeau est à la cathédrale de Spolète : en voir la reproduction dans Sforza, p. 248.

lui-même. — Voir par exemple ce qu'il dit du Jubilé de 1300 :

Bonif. VIII... primus auream portam (uti vocant nostri) aperuit, sæculares ludos fecit, auream ætatem reducem instituit.

Et la *Deutsche bayrische Chronik*, V, 589, rappelle la catastrophe romaine, mais sans l'imputer à autre chose qu'à l'immense concours de peuple. (Elle est curieuse aussi parce qu'elle reflète des idées du temps : l'opinion s'était répandue que les Conciles de Constance et de Bâle avaient fait défense aux papes de jamais plus célébrer de Jubilé, et notre *Chronik* le croit, et elle ajoute : « Néanmoins, quand on en fut à 1450, on célébra l'année sainte à Rome, beaucoup de peuple accourut : *le pape Nicolas ni ne l'interdit ni ne le permit* ». Et la Bulle de promulgation du Jubilé !)

Page 95. — Sur la dévotion au Voile de sainte Véronique et les reproductions du *Volto santo*, voir De Waal, *Andenken an die Romfahrt im Mittelalter*, dans *Röm. Quartalschrift*, 1900, p. 65 (cf. *Mitteil. des zweiten Kongresses für christl. Archäologie*, Rome 1900) ; — Falk, dans le *Katholik*, 1895, II, 145 s qq. ; — une gravure sur bois, du quinzième siècle, représentant le saint Voile soutenu par les Apôtres Pierre et Paul a été publiée par le célèbre bouquiniste munichois Louis Rosenthal dans ses *Incunabula xylographica et chalcographica*, 1892, n. 89, p. 16.

Nicolas V fit fondre pour Saint-Pierre neuf cloches, que l'on devait sonner pour l'ostension des grandes reliques. On les sonne encore aujourd'hui. — Voir De Waal, *Heiliges Jahr*, p. 31 ; — Barbier de Montault, *Œuvres*, II, 469 ; — l'inscription d'une de ces cloches est reproduite dans Forcella, VI, 36.

AVIS DU TRADUCTEUR

Au moment où j'écris ces lignes, l'Europe entière, profondément troublée, attend avec une inquiétude fiévreuse la solution des redoutables questions qui s'agitent entre ses gouvernements. Tous les peuples, désireux de la paix, s'arment jusqu'aux dents, prêts à fondre les uns sur les autres, et peut-être, ce qu'à Dieu ne plaise! serons-nous appelés à voir une guerre générale, engagée sans cause définie et grosse de périls pour l'ordre politique et pour l'ordre social. Au milieu de cette agitation, une seule puissance apparaît calme et forte, parce qu'elle plane au-dessus des intérêts terrestres; cette puissance, c'est la Papauté, naguère poursuivie, combattue, abandonnée, dépouillée. Aujourd'hui tous les yeux se tournent vers elle, une pensée nouvelle se fait jour. Le Pape ne serait-il pas appelé à servir d'arbitre entre les rivalités nationales, à être le restaurateur de la paix? Lui seul possède assez d'autorité morale pour remplir ce rôle sans faire de jaloux.

Comment un pareil revirement s'est-il produit? Ce n'est point ici le lieu de le rechercher; il suffit de constater le fait, et ce fait donne un intérêt tout particulier à tout ce qui touche à l'histoire de la Papauté. C'est pourquoi je crois rendre un vrai service en faisant connaître au public français une nouvelle *Histoire des Papes*, sortie de la plume d'un érudit

allemand dont les recherches consciencieuses jettent un jour nouveau sur cette série à peu près ininterrompue de grands hommes que nous connaissons si peu et que nous aurions tant d'intérêt à bien connaître. Nous saurions mieux pourquoi ils ont joué dans l'histoire un rôle dont l'importance nous étonne parfois, et pourquoi une ère nouvelle s'ouvre à leur bienfaisante influence, quand la Révolution déchaînée depuis un siècle donne des signes visibles de déclin.

Après avoir débuté dans le domaine de l'histoire par la publication d'une *Histoire des tentatives d'union religieuse sous Charles-Quint*, M. Pastor a été appelé, à la suite de la publication du premier volume de son *Histoire des Papes*, à occuper une chaire de professeur titulaire d'histoire à l'Université d'Innsbruck. Il me suffira, pour expliquer le motif qui m'a incité de traduire son ouvrage, avant même qu'il fût terminé, de dire qu'il m'a été signalé par le docteur Janssen, l'auteur de l'*Histoire du peuple allemand*, le plus profond historien que l'Allemagne possède actuellement, par conséquent le juge le plus compétent en cette matière. Si ce témoignage ne suffisait pas, je renverrais le lecteur au bref que S. S. Léon XIII a daigné adresser à M. Pastor pour l'encourager à persévérer dans la voie où il est entré.

M. Pastor a pris pour devise cette citation de l'illustre Pertz . « La meilleure manière de défendre les Papes est de les montrer tels qu'ils ont été. » C'est, sous une autre forme, la phrase célèbre de J. de Maistre : « On ne leur doit (aux Papes) que la vérité, et ils n'ont besoin que de la vérité[1]. » Fidèle à ce principe, M. Pastor a fouillé dans les archives de l'Europe entière, et particulièrement dans celles de l'Italie. Les archives secrètes du Vatican, libéralement

[1] J. de Maistre, *Du Pape* (Bruxelles, 1852), t. I, p. 252.

mises à la disposition du monde savant par S. S. Léon XIII, lui ont fourni, en particulier, une quantité de renseignements nouveaux. De ces renseignements, réunis et coordonnés suivant la méthode des Janssen et des Taine, est sortie, comme l'a fait remarquer justement M. G. Kurth [1], non pas une histoire de l'Église, ni une histoire de la Papauté, mais une histoire des Papes, histoire pleine de faits nouveaux et passionnément attachante pour ceux qui aiment l'Église. » Cet ouvrage, écrit de son côté le chanoine Ulysse Chevalier [2], fruit d'immenses recherches, est destiné, c'est notre conviction, aussi bien à effacer les travaux similaires d'André et de Christophe, en France, qu'à compléter ceux de Ranke et de Janssen, en Allemagne. Tout est ici de première main. » Le premier volume, le seul qui ait encore paru, attendu avec impatience par ceux qui connaissaient le talent de l'auteur, n'a pas trompé leur attente, et l'on attend le second, dans lequel se trouveront réunies les grandes figures de Pie II, de Jules II et de Léon X. Puisse-t-il ne pas trop se faire attendre !

[1] Art. de la *Revue des questions historiques*.
[2] *Polybiblion*, 1886, p. 440.

Furcy Raynaud.

Luxembourg, le 21 février 1887.

mises à la disposition du monde savant par S. S. Léon XIII, lui ont fourni, en particulier, une quantité de renseignements nouveaux. De ces renseignements, réunis et coordonnés suivant la méthode des Janssen et des Taine, est sortie, comme l'a fait remarquer justement M. G. Kurth[1], non pas une histoire de l'Église, ni une histoire de la Papauté, mais une histoire des Papes, histoire pleine de faits nouveaux et passionnément attachante pour ceux qui aiment l'Église. « Cet ouvrage, écrit de son côté le chanoine Ulysse Chevalier[2], fruit d'immenses recherches, est destiné, c'est notre conviction, aussi bien à effacer les travaux similaires d'Audré et de Christophe, en France, qu'à compléter ceux de Ranke et de Janssen, en Allemagne. Tout est ici de première main. » Le premier volume, le seul qui ait encore paru, attendu avec impatience par ceux qui connaissaient le talent de l'auteur, n'a pas trompé leur attente, et l'on attend le second, dans lequel se trouveront réunies les grandes figures de Pie II, de Jules II et de Léon X. Puisse-t-il ne pas trop se faire attendre!

[1] Dans la *Revue des questions historiques*.
[2] *Polybiblion*, 1886, p. 180.

FURCY RAYNAUD.

Luxembourg, le 21 février 1887.

AVANT-PROPOS

DE L'ÉDITION ALLEMANDE

En publiant cette *Histoire des Papes* à partir de la fin du moyen âge, j'ai confiance de faire une œuvre utile. Je mets à part l'intérêt de premier ordre que doit avoir pour les hommes de notre temps l'histoire de la dynastie la plus ancienne et la plus vivace du monde ; mais, en me plaçant uniquement au point de vue de la science, il me paraît que le moment est venu de fondre en un seul tous les résultats des innombrables études faites sur ce sujet depuis vingt ans, et de les compléter au moyen des documents que j'ai eu le bonheur de découvrir en puisant directement aux sources.

Tout le monde connaît le nom de Ranke et l'œuvre intitulée : *Les Papes de Rome au seizième et au dix-septième siècle*, qui a été le point de départ de la réputation du plus considérable des historiens protestants de l'Allemagne. Publiée entre 1834 et 1836, cette œuvre donne une idée exacte de l'état des recherches historiques au moment où elle parut pour la première fois. A l'exception des chapitres relatifs à la période comprise entre 1826 et 1870, qui figurent dans la dernière édition, l'auteur s'est borné à d'insignifiantes retouches. Il ne jette qu'un coup d'œil sommaire sur l'époque de la Renaissance, qui a été, depuis les vingt dernières

années, l'objet de si nombreuses recherches, en Italie, en Allemagne et en France, et pour laquelle de savants écrivains, parmi lesquels il n'est que juste de citer au premier rang M. Eugène Muntz, ont amassé des matériaux si considérables. Cependant, à défaut d'une connaissance exacte de cette période, il est impossible de comprendre le seizième siècle.

La généreuse initiative prise par S S. Léon XIII, en rouvrant aux savants les archives secrètes du Vatican, a eu pour résultat de démontrer la nécessité d'écrire sur de nouvelles bases l'histoire des Papes du quinzième siècle et des trois siècles suivants. Ni Ranke, ni, après lui, Burckhardt, Voigt, Gregorovius et Creighton, n'avaient pu pénétrer dans ces archives lorsqu'ils écrivirent ceux de leurs ouvrages qui ont trait à l'époque de la Renaissance. M. de Reumont lui-même, dont l'*Histoire de la ville de Rome*, si instructive et si judicieusement écrite, m'a rendu de précieux services, M. de Reumont n'a fait que de rares emprunts à cette mine si riche en renseignements nouveaux.

Mon premier soin a donc été, pendant les deux longs séjours qu'il m'a été donné de faire à Rome, de fouiller ces archives et d'amasser les plus importants des matériaux qu'elles mettaient à ma disposition.

Au cours de ce travail, que m'a singulièrement facilité le concours bienveillant des fonctionnaires préposés à la garde des archives, j'ai reconnu qu'on pouvait appliquer aux temps modernes ce que Pertz avait écrit pour d'autres : « Les clefs de Pierre sont encore de nos jours les clefs du moyen âge. »

En dehors des archives secrètes du Vatican, j'ai eu le bonheur de pouvoir faire, soit par moi-même, soit par l'intermédiaire d'amis dévoués, une abondante moisson, à Rome même, dans des archives qui, jusqu'ici, avaient été fermées d'une façon à peu près complète aux recherches historiques. Je citerai, entre autres, les Archives consisto-

riales, les Archives du Latran, qui, malheureusement, ne sont pas encore classées, celles de l'Inquisition, de la Propagande, de la chapelle Sixtine, de la Secrétairie des brefs et la Bibliothèque de Saint-Pierre. Je ne pouvais, bien entendu, laisser de côté les trésors renfermés dans la Bibliothèque Vaticane, d'autant plus que Ranke et Gregorovius n'avaient eu communication que d'une partie infime des manuscrits que l'on y conserve.

Bien que les collections amassées dans la Bibliothèque des Papes soient une mine à peu près inépuisable, où chaque découverte en amène une autre, je ne pouvais m'y renfermer exclusivement. Mes recherches m'amenèrent donc à visiter successivement : d'abord les bibliothèques publiques ou demi-publiques, célèbres dans tout le monde savant, sous les noms de Bibliothèques Angélique, Barberini, Casanatense, Chigi, Corsini, Vallicellane; puis des collections moins connues, telles que les Bibliothèques Altieri, Borghèse et Boncompagni, les archives de l'Anima, du Campo Santo al Vaticano et du Saint-Esprit, enfin les archives particulières des maisons princières de Rome, dans lesquelles il n'est pas donné à tout le monde de pénétrer. Parmi ces dernières, quelques-unes, telles que celles des maisons Odescalchi et Orsini, ne m'ont fourni qu'un médiocre butin ; dans d'autres, au contraire, telles que les archives des familles Colonna, Gaetani, Ricci, la moisson a dépassé mon attente.

Dans l'impossibilité d'utiliser l'immense quantité de pièces originales amassées dans ces archives, j'ai dû me déterminer, en ce qui concerne celles de Rome en particulier, à ne commencer mes recherches systématiques qu'à la deuxième moitié du quinzième siècle, c'est-à-dire au moment qui marque la transition entre deux grandes époques et qui est, en réalité, la fin du moyen âge.

Cependant, même en m'imposant cette limite, il ne m'était pas permis de borner mes fouilles aux matériaux amassés à

Rome. Si abondants et si variés qu'ils soient, j'aurais couru le risque de tomber dans le défaut de partialité.

Je fus donc amené à rechercher dans les autres archives de l'Italie les documents qui pouvaient se rapporter au sujet de mon étude spéciale. Dans ce but, je visitai d'abord les archives des puissances italiennes, grandes et petites, qui furent à toutes les époques en relation avec la Papauté, et qui envoyaient des ambassadeurs à Rome, dès une époque beaucoup plus reculée et d'une façon beaucoup plus fréquente qu'on ne se le figure d'ordinaire. Je dus consacrer particulièrement un temps relativement long à la colossale correspondance diplomatique des Sforza, que l'on conserve aux Archives d'État de Milan ; elle présente bien quelques lacunes, mais j'ai pu les combler d'abord à la Bibliothèque Ambrosienne, et, plus tard, à la Bibliothèque nationale de Paris. Florence, Sienne, Bologne, Venise et Mantoue m'ont fourni des documents dont j'étais loin de soupçonner à l'avance la quantité, et dont une grande partie était encore inconnue. Lucques est beaucoup moins riche ; mais à Modène et à Naples j'ai amassé des matériaux précieux pour mon second volume et pour les suivants.

Il est à peu près superflu de dire qu'au cours de mes voyages je n'ai eu garde de passer sans y pénétrer devant les riches bibliothèques et les archives municipales des principales villes d'Italie. La France et l'Allemagne m'ont aussi fourni leur contingent ; j'ai eu, à diverses reprises, le plaisir de faire de belles et intéressantes découvertes, par exemple, à Aix en Provence et à Trèves.

En terminant, il est de mon devoir de donner un témoignage de ma profonde gratitude envers S. S. le pape Léon XIII pour l'intérêt qu'elle a daigné prendre à mon travail et les encouragements qu'elle m'a accordés. Je prie également LL. EE. les cardinaux Jacobini, Hergenrœther et Mertel, S. Exc. le comte Paar, ambassadeur d'Autriche auprès du

Saint-Siège, MMgrs de Montel, Meszczynski, M. Hueffer, enfin le P. Ehrlé et le docteur Gottlob, d'agréer mes plus vifs remerciements. Je suis en particulier redevable au docteur Gottlob d'une quantité de documents relatifs à la guerre contre les Turcs.

Je serais ingrat si j'oubliais de signaler les facilités que le ministère des cultes et de l'instruction à Vienne m'a procurées, en me faisant envoyer les manuscrits dont j'avais besoin. Partout, d'ailleurs, je n'ai eu qu'à me louer de l'amabilité et de la complaisance des personnes employées dans les archives et dans les bibliothèques que j'ai visitées. Je dis encore une fois à tous merci du fond du cœur.

J'espère pouvoir publier bientôt le second volume de cette étude : j'y retracerai l'histoire des Papes jusqu'à la fin de l'époque de la Renaissance. S'il m'est permis de pousser mon entreprise jusqu'au bout, l'ouvrage que je me propose d'écrire comprendra en tout six volumes, dont les divisions sont naturellement indiquées par les grands événements de l'histoire moderne, je veux dire le grand schisme d'Occident, la restauration catholique et la révolution moderne.

Louis Pastor.

15 août 1886.

[illegible]

[illegible] Je serais ingrat si j'oubliais de [illegible] des cultes et de l'instruction [illegible] les communications dont j'avais [illegible] d'ailleurs, je n'ai [illegible] et de la complaisance des personnes [illegible] dans les archives et dans les bibliothèques que j'ai visitées [illegible] du fond du cœur.

J'espère pouvoir publier bientôt le second volume de cette étude : [illegible] l'histoire des Papes jusqu'à la fin de [illegible] Tout l'ouvrage, que je [illegible] comprendra en tout six volumes, dont [illegible] par les grands événements de l'histoire moderne, je veux dire le grand schisme d'Occident, [illegible] et la révolution moderne.

Louis Pastor.

TABLE

DES ARCHIVES ET DES COLLECTIONS DE MANUSCRITS

DONT LES DOCUMENTS ONT ÉTÉ CONSULTÉS PAR L'AUTEUR

Fribourg en Brisgau, Bibliothèque de la ville.
— Bibliothèque de l'Université.
Gall (Saint-), Bibliothèque du monastère.
Gênes, Bibliothèque civile.
— Archives d'État.
— Bibliothèque de l'Université.
Gnesen, Bibliothèque du chapitre.
Goettingue, Bibliothèque de l'Université.
Grenoble, Bibliothèque.
Innsbruck, Bibliothèque du Ferdinandeum.
— Archives du gouvernement.
— Bibliothèque de l'Université.
Kremsmunster, Bibliothèque.
Londres, British Museum.
Lucerne, Archives d'État.
Lucques, Bibliothèque du chapitre.
— Bibliothèque publique.
— Archives d'État.
Lyon, Bibliothèque de la ville.
Mantoue, Archives Gonzague.
Mayence, Bibliothèque de la ville.
Metz, Bibliothèque de la ville.
Michaelbeuern, Archives du monastère.
Milan, Bibliothèque Ambrosienne.
Bibliothèque de la Brera.
— Bibliothèque Trivulce.
— Archives d'État.
Munich, Bibliothèque royale du palais et de l'État.
— Archives royales de l'empire.
Naples, Bibliothèque Brancacci.
— Bibliothèque nationale.
Osimo, Archives.
Padoue, Bibliothèque du chapitre.
— Bibliothèque du séminaire.
— Bibliothèque de l'Université.
Paris, Bibliothèque nationale.
Pistoie, Bibliothèque.
Prague, Bibliothèque de l'Université.
Rimini, Bibliothèque Gambalunga.
Rome, *Archives :* Archives de l'Anima.
— Archives du Campo Santo al Vaticane.
— Archives Colonna.
— Archives consistoriales (au Vatican).
— Archives Doria-Pantili.

ROME, *Archives* : Archives Gaetini.
— Archives du Latran.
— Archives Orsini.
— Archives secrètes du Vatican.
— Archives de la secrétairerie des brefs.
— Archives de la chapelle Sixtine.
— Archives d'État.
— Archives du Saint-Esprit.
— *Biblioth* : Bibliothèque Angélique.
— Bibliothèque Barberini.
— Bibliothèque Borghèse.
— Bibliothèque Boncompagni.
— Bibliothèque Capranica.
— Bibliothèque Casanatense.
— Bibliothèque Chigi.
— Bibliothèque Corsini.
— Bibliothèque des Franciscains.
— Bibliothèque de Saint-Pierre.
— Bibliothèque Vallicellane,
— Bibliothèque du Vatican.
— Bibliothèque Victor-Emmanuel.
SALZBOURG, Bibliothèque de Saint-Pierre.
SIENNE, Bibliothèque.
— Archives d'Etat.
SCHWAZ (Hall et Innsbruck). Archives de la province franciscaine du Tyrol.
STRASBOURG, Archives de la ville.
STUTTGART, Bibliothèque publique.
— Bibliothèque du palais.
TRÈVES, Bibliothèque du chapitre.
— Bibliothèque du séminaire épiscopal.
— Bibliothèque de la ville.
TURIN, Archives d'État.
— Bibliothèque de l'Université.
VENISE, Bibliothèque de Saint-Marc.
— Archives d'État.
VÉRONE, Bibliothèque capitulaire.
VIENNE, Bibliothèque des Dominicains.
— Bibliothèque du palais.
— Archives d'État.
WOLFENBUTTEL, Bibliothèque ducale.
WURTZBOURG, Bibliothèque de l'Université.
ZEITZ, Bibliothèque des chanoines.

TABLE

DES OUVRAGES LE PLUS FRÉQUEMMENT CITÉS

AVEC L'INDICATION DE LEURS TITRES AU COMPLET

ABERT (F. Ph.), *Papst Eugen IV. Ein Lebensbild aus der Kirchengeschichte des fünfzehnten Jahrhunderts.* 1. Lief. Mainz, 1884.

ACHERY (D'), *Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis delituerant.* Parisiis, 1723, 3 vol.

ADINOLFI (P.), *La Portica di S. Pietro ossia Borgo nell' età di mezzo, Nuovo saggio topografico dato sopra publici e privati documenti.* Roma, 1859.

— *Il Canale di Ponte.* Narni. 1860.

— *Roma nell' età di mezzo.* Roma, 1881, 2 vol.

ÆNEAS SYLVIUS (Piccolomineus, Pius II, papa). *Opera,* Basileæ, 1551.

— *Pii secundi pontificis maximi commentarii rerum memorabilium a r. d. Joanne Gobellino iamdiu compositi, etc. Quibus hac editione accedunt Jacobi Piccolominei, cardinalis Papiensis, rerum gestarum sui temporis et ad Pii continuationem commentarii eiusdemque epistolæ.* Francofurti, 1614.

— *Pii II. P. M. olim Æneæ Sylvii Piccol. Senen. Orationes politicæ et ecclesiasticæ ed. Mansi.* T. I, II, Lucæ, 1755.

— *Historia Friderici III, imperatoris,* dans KOLLAR, *Analecta monumentorum omnis ævi Vindobonensia.* T. II, p. sqq. Vindobonæ, 1762.

— *De rebus Basileæ gestis stante vel dissoluto concilio Commentarius,* edit. C. FEA, *Pius II. P. M. a calumniis vindicatus, etc.* Romæ, 1823.

— *Opera inedita.* Voy. GUGNONI.

ALLEGRETTO ALLEGRETTI, *Diarj delle cose Sanesi del suo tempo.* MURATORI, t. XXIII, 767-860. Mediolani, 1733.

ALLIES (M. H.), *Three catholic Reformers of the fifteenth century.* London, 1878.

ALVARI PELAGII, Ordin. Minor. *De planctu ecclesiæ libri II.* Ulmæ, 1874.

ALZOG (Joh.), *Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte. 10 Aufl. Neu bearbeitet von Dr. F. X.* KRAUS. Bd. 2 Mainz, 1882.

AMATI, *Notizia di alcuni manoscritti dell' Archivio segreto Vaticano. Arch. storico Ital.* Série III, t. III, 1re part., p. 166-236.

AMBROS (A. W.), *Geschichte der Musik. Mitzahlreichen Notenbeispielen und Musikbeilagen, 2. verbesserte Aufl.* — Vol. II et III. Leipzig, 1880-1881.

AMBROSIUS CAMALDULENSIS. Voy. TRAVERSARIUS.

ANDRÉ (J. F.), *Histoire politique de la monarchie pontificale au quatorzième siècle, ou la Papauté à Avignon.* Paris, 1845.

Anecdota litteraria ex mss. codicibus eruta. 4 vol. Romæ, 1772-1783.

Annales Bononienses fratis Hieronymi de Bursellis. MURATORI, *Script.*, XXIII, 867-916. Mediolani, 1733.

Annales Forolivienses. MURATORI, *Script.*, t. XXII, p. 135-240. Mediolani, 1733.

Annales Laurentii Bonincontrii. MURATORI, *Script.*, t. XXI, p. 9-162. Mediolani, 1732.

Annales Placentini ab anno 1401 *usque ad* 1463 *ab Antonio de Ripalta patricio Placentino conscripti.* MURATORI, *Script.*, t. XX, p. 869 sqq. Mediolani, 1731.

Annali Veneti dal 1457 *al* 1500 *di Dom. Malipiero, ordinati e abbreviati dal senatore Francesco Longo. Arch. st. Ital,* T. VII, Firenze, 1843.

ANTONINUS, archiepiscopus Florentinus. *Chronicon.* P. III. Lugduni, 1586.

Archiv der Gesellschaft für altere deutsche Geschichtskunde zur Beförderung einer Gesammtausgabe der Quellenschriften deutscher Geschichten des Mittelalters. Herausg. von J. L. BUECHLER, C. G. DUMGE und G. H. PERTZ, 12 vol. Frankfurt a. M. und Hannover, 1820-1874. *Neues Archiv der Gesellschaft für altere deutsche Geschichtskunde,* t. I et suiv. Hannover, 1876, ff.

Archiv für Kunde œsterreichischer Geschichtsquellen. Herausg. von der zur Pflege vaterländischer Geschichte aufgestellten Commission der kaiserl. Akademie der Wissenschaften, t. I et suiv. Wien, 1848 et suiv.

Archiv für Litteratur-und Kirchengeschichte des Mittelalters. Herausg. von P. H. DENIFLE und. P. F. EHRLE, t. I. Berlin, 1885.

Archivio storico artistico archeologico e letterario della città e provincia di Roma fondato e diretto da FABIO GORI. Rome-Spoleto, 1875-1883. 4 vol.

Archivio della Società Romana di Storia Patria. Rome, 1878-1885. Vol. I-VIII.

Archivio storico Italiano ossia raccolta di opere e documenti inediti o divenuti rarissimi risguardanti la storia d'Italia. 4 séries. Florence, 1842-1885.

Archivio storico Lombardo, giornale della Società storica Lombarda, e bollettino della consulta archeologica del museo storico-artistico di Milano. Vol. I et ss. Milan, 1874 et ss.

Archivio storico per le provincie Napoletane pubblicato a cura della Società di storia patrià. Vol. I. Naples, 1876 et ss.

ARETINUS, LEONARDUS (Brunus), *Rerum suo tempore in Italia gestarum com*

mentarius ab anno 1378 usque ad annum 1440 : MURATORI, *Rer. Ital. Script.*, t. XIX, p. 909-942. Mediolani, 1731.

ARMELLINI (M.), *Vita di S. Francesca Romana scritta nell' idioma volgare di Roma del secolo XV., con appendice di tre laudi nello stesso idioma, da un codice inedito degli archivj della S. Sede*. Rome, 1882.

ASCHBACH (J.), *Geschichte Kaiser Sigmunds*. Hamburg, 1838-1845. 4 vol.

— *Allgemeines Kirchenlexikon oder alphabetisch geordnete Darstellung des Wissenswürdigsten aus der gesammten Theologie und ihren Hülfswissenschaften*. Frankfurt a. M., 1846-1859. 4 vol.

Atti e memorie delle RR. deputazioni di storia patria per le provincie Modenesi e Parmensi. Modena, 1863-1876. 8 vol.

Atti e memorie delle RR. deputazioni di storia patria per le provincie dell Emilia. T. I et ss. Modena, 1877 et ss.

Atti e memorie della R. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Bologna, 1862 et ss. Série II, vol. I et ss. 1875 et ss.

BACHMANN (A.), *Georgs von Podiebrad Wahl, Krönung und Anerkennung*, dans l'*Archiv für Œsterreichische Geschichte*, t. LIV, p. 37-175. Wien, 1876.

— *Die ersten Versuche zu einer römischen Königswahl unter Friedrich III*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVII, p. 275-333. Göttingen, 1877.

BALAN (P.), *Storia d'Italia*, t. IV et V. Modena, 1877.

— *Delle Relazioni fra la Chiesa cattolica e gli Slavi della Bulgaria, Bosnia, Serbia, Erzegovina*. Roma, 1880.

BALDASSINI (G.), *Memorie istoriche della città di Jesi*. Jesi, 1765.

BALUZIUS (BALUZE), Steph., *Vitæ Paparum Avenionensium, hoc est historia pontificum Romanorum qui in Gallia sederunt ab anno Christi MCCCV usque ad annum MCCCXCIV*. Parisiis, 1693. 2 vol.

BANCHI (L.), *Istruzioni ad ambasciatori Senesi e relazioni di essi ella repubblica trascritte da alcuni codici del R. Archivio di Stato in Siena*. Siena, 1863 (per le nozze G. Ricci e Stef. Pianigiani-Sanfranceschi).

— *Il Piccinino nello Stato di Siena e la Lega Italica* 1455-1456 : *Arch. stor. Ital.* Série IV, t. IV, p. 44-58, 225-245. Firenze, 1879.

— *Ultime relazioni dei Senesi con Papa Calisto III* : *Arch. stor. Ital.* Série IV. T. V, p. 427-447. Firenze, 1880.

BANDINIUS, *Catalogus codicum lat. bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ*, t. I-V. Florentiæ, 1774-1777.

— *Bibliotheca Leopoldina Laurentiana*, t. I-III. Florentiæ, 1791-1793.

BANGEN (J. H.), *Die römische Curie, ihre gegenwartige Zusammensetzung, und ihr Geschaftsgang*. Münster, 1854.

BARBARO (N.), *Giornale dell' assedio di Constantinopli* 1453, ed. E. CORNET, Vienna, 1856.

BARTOLI (Adolfo), *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII : *Francesco Petrarca*. Firenze, 1884.

Bayer (Victor), *Die Historia Friderici III. Imperatoris des Enea Silvio de' Piccolomini. Eine kritische Studie zur Geschichte Kaiser Friedrichs III.* Prag, 1872.

Bellesheim (Alphons), *Geschichte der katholischen Kirche in Schottland von der Einführung des Christenthums bis auf die Gegenwart*, t. I. de 400-1560. Mainz, 1883.

Bernino (Dom.), *Historia di tutte l' Heresie descritta da D. B. Tomo quarto sine all' anno* 1700. Venezia, 1724.

Bertolotti (A.), *Artisti Lombardi a Roma nei secoli XV, XVI e XVII. Studj e ricerche negli archivj Romani.* 2 vol. Milan, 1881.

Beschreibung der Stadt Rom von Ernst Platner, Karl Bunsen, Eduard Gerhard und Wilhelm Roestell. 3 vol. Stuttgart et Tübingen, 1829-1842.

Bezold (F. von), *König Sigismond und die Riechskriege gegen die Husiten.* 3 Abtheilungen. München, 1872-1877.

— *Zur Geschichte des Husitentums. Kulturhistorische Studien.* München, 1874.

Bibliotheca Hispana vetus, etc., auctore D. Nicolao Hispalensi. Matriti, 1888, 2 vol.

Bibliotheca pontificia duobus libris distincta auctore R. P. F. Ludovico Jaco a S. Carolo. Lugduni, 1643.

Bibliothèque de l'École des chartes. Revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen âge. Paris, 1839 et suiv.

Bickell (G.), *Synodi Brixinenses sæculi XV*, Œniponte, 1880.

Binterim (A. J.), *Pragmatische Geschichte der deutschen National-, Provinzial- und worzüglichsten Diöcesanconcilien vom vierten Jahrhundert bis auf das Concilium von Trient*, t. VII : *Geschichte der Concilien des fünfzehnten Jahrunderts.* Mainz, 1848.

Birck (M.), *Der Kolner Erzbischof Dietrich Graf von Mors im Streite mit dem papstlichen Stuhle : Jahresbericht der Realschule zu Mülheim am Rhein.* 1878.

Bisticci. Voy. Vespasiano.

Blondus (Flav.), *Opera varia.* 2 vol Basiliæ, 1559.

Boehmer (J. Fr.), *Fontes rerum Germanicarum*, t. I-IV (t. IV, publié par le Prof. Dr, A. Huber). Stuttgart, 1843-1868.

Bonanni (Phil.), *Numismata Pontificum Romanorum quæ a tempore Martini V ad annum* 1699 *vel authoritate publica vel privato genio in lucem prodiere.* T. I continens numismata a Martino V usque ad Clementem VIII. Romæ, 1699.

Borgia (A.), *Istoria della chiesa e città di Velletri descritta in quattro libri e dedicata all' em. e riv. principe il Sig. cardinale D. Bernardo Conti.* Nocera, 1723.

Borgia (Stef.), *Memorie istoriche della pontificia città di Benevento. Parte terze, volume I, che contiene la storia delle sue vicende e delle gesta de' suoi governatori dell' anno MLI all' anno MDL.* Roma, 1769.

Brady (Maziere W.), *The Episcopal Succession in England, Scotland and Ireland. A. D.* 1480 *to* 1875. Rome, 1876. 3 vol.

Bressler (Hermann), *Die Stellung der deutschen Universitaten zum Baseler Konzil und ihr Anteil an der Reformbewegung in Deutschland wahrend des fünfzehnten Jahrhunderts.* Leipzig, 1885.

Briefe, römische, von einem Florentiner (A. v. Reumont). Erster und zweiter Theil. *Neue römische Briefe von u. s. w.* Theile. Leipzig, 1840-1844.

Brockh us (Cl.), *Gregor von Heimburg. Ein Beitrag zur deutschen Geschichte des fünfzehnten Jahrhunderts.* Leipzig, 1861.

Brown (E.). Voy. *Fasciculus.*

Budinszky (A.), *Die Universität Paris und die Fremden an derselben im Mittelalter. Ein Beitrag zur Geschichte dieser hohen Schule.* Berlin, 1876.

Bulæus (C. E.), *Historia universitatis Parisiensis,* t. IV (1300-1400); t. V (1400-1500). Parisiis, 1668 et sq.

Bullarium ordinis Prædicatorum opera Thomæ Ripoll generalis ed. et ad autogr. recognitum, appendicibus, notis illustr. ab Ant. Bremond. Vol. III. Romæ, 1731.

Bullarium Vatican. Voy. *Collectio.*

Bullarum, diplomatum et privilegiorum sanctorum Romanorum pontificum Taurinensis editio locupletior facta... cura et studio Aloysii Tomasetti, t. IV-V. Augustæ Taurinorum, 1859-1860. (La citation « Bullarium » s'applique toujours à cette édition.)

Buoninsegni, *Historia Fiorentina.* Fiorenza, 1580.

Burckhardt (J.), *Geschichte der Renaissance in Italien. Mit Illustrationen.* Stuttgart, 1868.

— *Die Cultur der Renaissance in Italien. Ein Versuch,* 3ᵉ édit., publ. par L. Geiger. 2 vol. Leipzig, 1877-1878.

— *Der Cicerone. Eine Anleitung zum Genuss der Kunstwerke Italiens.* 4 Aufl., *unter Mitwirkung des Verfassers und anderer Fachgenossen bearbeitet von* Dr. Wilhem Bode. 2ᵉ part. Leipzig, 1879.

Bursian (C.), *Geschichte der classischen Philologie in Deutschland.* 1ʳᵉ part. München und Leipzig, 1883.

Buser (B.), *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich wahrend der Jahre 1434 bis 1494 in irhem Zusammenhange mit den allgemeinen Verhaltnissen.* Leipzig, 1879.

Bussi (Feliciano), *Istoria della città di Viterbo.* Roma, 1742.

Bzovius (Abrah.), *Annalium ecclesiasticorum post illustr. et reverend. dominum Cæsarem Baronium continuatio,* t. XIV (1300-1378), XV (1378-1431), XVI (1431-1447), XVII (1447-1471). Coloniæ Agrippinæ 1618-1625

Cancellieri (Fr.), *De secretariis basilicæ Vaticanæ veteris ac novæ libri II.* Romæ, 1786.

— *Storia de' solenni Possessi de' sommi pontefici detti anticamente processi o processioni dopo la loro coronazione dalla basilica Vaticana alla Lateranense.* Roma, 1802.

Cancellieri (Fr.), *Notizie storiche delle stagioni e de' siti diversi in cui sono stati tenuti i conclavi nella città di Roma*. Roma, 1823.

Canetta (C.), *La pace di Lodi, 9 aprile 1454*, dans la *Rivista storica Italiana diretta dal Prof.* C. Rinaudo. Anno II, fasc. 3, p. 516-565. Torino. 1885.

Cantu (C.), *Gli eritici d'Italia*. Vol. I. Torino, 1865.

Capecelatro (Alf.), *Geschichte der hl. Katharina von Siena und des Papstthums ihrer Zeit*, traduit de l'italien par F. Conrad. Würzburg, 1873.

Cardella (Lorenzo), *Memorie storiche de' Cardinali della santa Romana chiesa*. Tomo terzo. Roma, 1793.

Carinci (G. B.), *Documenti scelti dell' Archivio della ecc^{ma} famiglia Gaetani di Roma*. Roma, 1846.

— *Lettere di O. Gaetani*. Roma, 1870.

Caro (J.), *Geschichte Polens. Vierter Thiel 1430-1445*. (*Gesch. der europ. Staaten* herausg. von Heeren, Ukert und. W. v. Giesebrecht.) Gotha, 1875.

— *Das Bündniss von Canterbury. Eine Episode aus der Geschichte des Konstanzer Concils*. Gotha, 1880.

Casimiro (F.), *Memorie istoriche della chiesa e convento di S. Maria in Araceli di Roma*. Roma, 1736.

Catalanus (Josephus), *De magistro sacri palatii apostolici libri duo*. Romæ, 1751.

Catalanus (Michael), *De vita et scriptis Dominici Capranicæ Cardinalis Antistitis Firmani commentarius. Accedit appendix monumentorum et Corollarium de Cardinalibus creatis nec promulgatis*. Fermo, 1793.

Catalogus codicum bibl. regiæ Monacensis. Monachii, 1858 et sq. 10 vol.

Cave (Guill.), *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria, etc.* Coloniæ Allob., 1720. 1 vol. avec 2 app.

Cecconi (G.), *Carte diplomatiche Osimane raccolte ed ordinate a cura di G. C.* Ancona, 1878.

Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. Paris, 1877-1883.

Chmel (J.), *Materalien zur OEsterreichischen Geschichte. Archiven und Bibliotheken*. Wien, 1837-1838. 2 vol.

— *Geschichte Kaiser Friedrichs IV und seines Sohnes Maximilan I*. Hamburg, 1840-1843. 2 vol.

— *Beiträge zur Beleuchtung der kirchlichen Zustände Osterreichs im fünfzehnten Jahrhundert*. (Extrait du 2^{e} vol. des *Denkschrifte der philosophischhistorichen Klasse der k. Akademie der Wissenschaften*.) Wien, 1851.

— *Regesten des römischen Kaiser Friedrich III. 1452-1493*. Wien, 1859. 2 Abtheilungen.

Christophe (J. B.), *Geschichte des Papstthums während des vierzehnten Jahrhunderts. Aus dem Französischen übersetzt und herausg. von Dr.* I. Ign. Ritter. Paderborn, 1853-1854. 3 vol.

— *Histoire de la Papauté pendant le quinzième siècle, avec des pièces justificatives*, Lyon-Paris, 1863, 2 vol

Chroniken der deutschen Stadte vom vierzehnten bis in's sechzhnte Jahrhundert. Herausg. von der histor. Commission bei der königl. Akademie der Wissenschaften. Bd. I-XIX. Leipzig, 1862-1882.

Ciaconius (Alph.), *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium... ab August. Oldoino Soc. Jesu recognitæ*, t. II, Romæ, 1677.

Ciavarini (C.), *Collezione di documenti storici antichi inediti et editi rari delle città e terre Marchigiane, t.* I, Ancona, 1870.

Cinagli (Angelo), *Le monete dei Papi descritte in tavole sinottiche ed illustratte.* Fermo, 1848.

Cipolla (C.), *Storia delle signorie Italiane dal* 1300 *al* 1530, Milano, 1881.

Clément, *Les Borgia. Histoire du Pape Alexandre VI, de César et de Lucrèce Borgia.* Paris, 1882.

Codex epistolaris sæculi decimi quinti. Pars posterior ab anno 1444 *ad annum* 1492 *cura Josephi Szujski.* (*Monum. medii ævi historica res gestas Poloniæ illustrantia*, t. II.) Cracoviæ, 1876.

Collectio bullarum, brevium aliorumque diplomatum sacrosanctæ basilicæ Vaticanæ, t. II, *ab Urbano V ad Paulum III productus.* Romæ, 1750.

Columbanus de Pontremulo, *De coronatione Friderici Imperatoris.* Denis, *Codices manusc. theolog. bibl. Vindob,*, t, I, 1re part., p. 521-534. Vindobonæ, 1793.

Commissioni di Rinaldo degli Albizzi per il commune di Firenze dal 1399 *al* 1433. Pubbl. da Ces. Guasti. *(Documenti di storia Italiana,* t. I-III.) 3 vol. Firenze, 1867-1873.

Comba (E.), *Storia della riforma in Italia narrata col sussidio di nuovi documenti.* Vol° I. Introduzione. Firenze, 1881.

Compagnoni (P.), *La Reggia Picena ovvero dei presidi della Marca historia universale.* Macerata, 1661.

Contelorius (F.), *Martini V vita ex legitimis documentis collecta* Romæ, 1641.

Coppi (A.), *Memorie Colonnesi compilate.* Roma, 1855.

Creighton, *A history of the Papacy during the veriod of the reformation* Vol. I . *The great schism; The council of Constance.* Vol. II : *The council of Basel; The papal restoration.* London, 1882.

Cribellus (L.), *Libri duo de expeditione Pii Papaæ secundi in Turcas,* dans Muratori, *Script, rer. Ital.*, t. XXIII, p. 26-80.

Cristofani (Ant.), *Delle storie d'Asisi libri sei.* Asisi, 1866.

Cronoca Riminese (Continuatio annalium Ariminensium per alterum auctorem anonymum). Muratori, *Script.*, t. XV, p. 929-968. Mediolani, 1729.

Cronache Romane inedite del medio evo pubblicate da Achille de Antonis, t I. *Memoriale di Paolo di Benedetto di Cola dello Mastro dello, Rione de Ponte.* Roma, 1875. (Edizione di 150 esemplari numerati.)

Cronica di Bologna. Muratori, *Script.*, t. XVIII, 241-792.

Cronichette antiche di varj scrittori del buon secolo della lingua Toscana. Firenze, 1733.

Crowe (J. A.), und Cavalcaselle (G. B.), *Geschichte der italienischen Male-*

rei. Deutsche Originalausgabe, besorgt von Dr. M. Jordan. Bd. II, III u. IV. Leipzig, 1869 *bis* 1871.

Cugnoni (J.), *Æneæ Sylvii Piccolomini Senensis qui postea fuit Pius II Pont. Max. opera inedita descripsit ex codicibus Chisianis vulgavit notisque illustravit J. C.* Roma, 1883.

Dalham (Fl.), *Concilia Salisburgensia provinciala et diœcesana.* Augustæ apud Vindelicos, 1788.

Daniel (Ch.), *Des études classiques dans la société chrétienne*, Paris, 1855.

Dathus (August.), *Opera novissime recognita omnibus mendis expurgata.* Venetiis, 1516.

Dehio (G.), *Die Bauprojecte Nicolaus' V und L. B. Alberti.* (Janitschek, *Repertorium für Kunstweissenschaft.* III, 241-257.) Stuttgart, 1880.

Denis, *Codices manuscripti theologici bibliothecæ Palatinæ Vindobon.* Vindobonæ, 1793-1805. 2 vol.

Desjardins (Abel), *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane. Documents recueillis par Giuseppe Canestrini.* t. I, Paris, 1859.

Diario Ferrarese dell' anno 1409 sino al 1502 di autori incerti. Muratori, *Script.*, t. XXIV, p. 173-408. Mediolani, 1738.

Dittrich (F.), *Beitrage zur Geschichte der katholischen Reformation*, dans l'*Histor. Jahrbuch der Görresgesellschaft*, t. V, p. 319 et suiv. München, 1884.

Döllinger (J.), *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, t. II, 1re part., 2e édit. Regensburg, 1854.

— *Kirche und Kirchen, Papstthum und Kirchenstaat. Historisch-politische Betrachtungen.* München, 1861.

Döllinger (J. J. J.), *Die Papst-Fabeln des Mittelalters. Ein Beitrag zur Kirchengeschichte.* 2e édit. München, 1863.

— *Beitrage zur politischen, kirchlichen und Cultur-Geschichte der sechs letzten Jahrhunderts*, t. I et III. Regensburg — Wien, 1863-1882.

Döllinger (J. von), *Der Weissagunsglaube und das Prophetenthum in der christlichen Zeit*, dans Raumer, *Histor. Taschenbuch*, publ. par W. H. Riehl. 5e série, 1re année, p. 259-370. Leipzig, 1871.

Droysen (J. G.), *Geschichte der preussischen Politik*, 2e part : *Die territoriale Zeit.* Berlin, 1857.

Du Chesne, *Histoire de tous les cardinaux françois de naissance.* Paris, 1660.

Dudik (B.), *Iter Romanum.* Im Auftrage des hohen mährischen Landesausschusses in den Jahren 1852 und 1853 unternommen. Erster Theil : Historische Forschungen. Zweiter Theil : Das papstliche Regestenwesen. Wien, 1855.

Du Mont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. III, p. 1. Amsterdam, 1726.

Duex (Joh. Mart.), *Der deutsche Cardinal Nicolaus von Cusa und die Kirche seiner Zeit.* Vol. 2. Regensburg, 1847.

Ebrard (Friedrich), *Die Straszburger auf Kaiser Friedrichs III. Romfahrt*

1451-1452. *Nach Briefen und Acten des Strassburger Stadtarchivs*. Strasbourg, 1879. (Tirage à part de la *Gemeinde-Zeitung für Elsass-Lothringen.*)

ECHARD (J.) et J. QUÉTIF, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti notisque historicis et criticis illustrati, etc.* T. I. Lutetiæ Parisiorum, 1719.

EGGS (G. J.), *Purpura docta, s. vitæ, legationes, res gestæ, obitus S. R. E. Cardinalium, qui ingenio, doctrina, eruditione, scriptis, etc., ab a. DXL usque ad ætat. nostr. inclaruere.* Lib. III et IV. Fol. Francof. et Monach. 1710-1714. *Acc. Supplementum novum purpuræ doctæ. Aug.* V. 1729.

ENENKEL (Caspar), *Verzeichnusz was sich bey Kayser Fridichen Rayss nach Rom zugetragen*, dans VON HOHENECK, *Stande des Ertzherzogthums Oesterreich ob der Ennss*, t. III, p. 134-141. Passau, 1747.

ERHARD (H. A.), *Geschichte des Wiederaufblühens wissenschaftlicher Bildung, vornehmlich in Teutschland bis zum Anfange der Reformation*, t. I. Magdebourg,, 1827.

ERLER (G.), *Zur Geschichte des Pisanischen Concils.* (Programm des Nicolai-Gymnasiums in Leipzig.) Leipzig, 1884.

EVELT (Jul.), *Rheinlander und Westphalen in Rom.* (*Monatsschrift für rheinischwestphalische Geschichtsforschung und Alterthumskunde.* 3ᵉ année, p. 415-437.) Trèves, 1877.

— *Die Anfange der Bursfelder Benedictiner-Congregation mit besonderer Rücksicht auf Westphalen.* (*Zeitschr. für vaterl. Geschichte und Alterthumskunde*, publ. par GIEFERS et GEISBERG. 3ᵉ série, t. V, p. 121-181.) Münster, 1881.

FABRICIUS (J A.), *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*, ed. MANSI. 6 tom. Florentiæ, 1858-1859.

FABRONIUS, *Magni Cosmi Medicei vita.* 2 vol. Pisis, 1788-1789.

FACIUS (Barthol.), *De rebus gestis ab Alphonso primo Neapolitanorum rege commentariorum libri decem.* Jo. Mich. BRUTI opera, edit. Lugduni, 1560-

FALCONI (C.), *Memorie historiche della chiesa Bolognese e suoi pastori. All. Eminent. e Reverend. Signor Card. Niccolò Ludovisio arcivescovo di Bolo' gna, ecc.* Bologna, 1649.

FALLMERAYER (J. Ph.), *Das albanesische Élement in Griechenland.* 3ᵉ part. (*Abhandlungen d. histor. Kl. d. k. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, t. IX, 1ʳᵉ part., p. 1-111.) Munich, 1862.

FANTUZZI (Giovanni), *Notizie degli Scrittori Bolognesi.* 1781-1794. 9 vol.

Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum... opera et studio Edwardi BROWN. Londini, 1690.

FESSLER (J. A.), *Geschichte von Ungarn.* Zweite, vermehrte und verbesserte Auflage. Bearbeitet von Ernst KLEIN. *Mit einem Vorwort von Michael* HORVATH, t. II et III. Leipzig, 1869.

FIALA (F.), *Dr. Felix Hemmerlin als Propst des St. Ursenstiftes zu Solothurn. Ein Beitrag zur schweizerischen Kirchengeschichte.* (*Urkundio Beitrage zur vaterlandischen Geschichtsforschung, vornehmlich aus der nordwestlichen Schweiz*, t. I, p. 281-780.) Soleure, 1857.

Filelfus (Franc.) Voy. Philelphus.

* Filz, *Geschichte des Stiftes Michaelbeuern*, t. II. Salzburg, 1833.

Flathe (L.), *Geschichte der Vorlaufer der Reformation*. 2e part. Leipzig, 1836.

Forcella (V.), *Iscrizioni delle chiese e d' altri edifici di Roma dal secolo XI fino ai giorni nostri*. Roma, 1869-1885. 14 vol.

Forschungen zur deutschen Geschichte, t. I et suiv. Göttingen, 1860 et suiv.

Fracassetti (Giuseppe), *Notizie storiche della città di Fermo con un appendice della notizie statistiche-topografiche della città e suo territorio*. Fermo, 1841.

Frantz (Erich), *Sixtus IV und die Republik Florenz*. Regensburg, 1880.

(Frediani), *Niccolò V, Sommo pontefice. Memorie istoriche di più uomini illustri pisani*, t. IV, p. 207-289. Pisa, 1792.

Frind (A.), *Die Kirchengeschichte Böhmens*, t. IV : *Die Administratorenzeit*. Prag. 1878.

Frizon (P.), *Gallia purpurata, qua cum summorum pontificum tum omnium Galliæ cardinalium, qui hactenus vixere, res præclare gestæ continentur*. Paris, 1638.

Frizzi (A.), *Memorie per la storia di Ferrara*. Seconda edizione. T. IV. Ferrara, 1848.

Froissart (Jehan), *Chroniques*, publiées avec les variantes par Kervyn de Lettenhove, avec pièces justificat., glossaire, tables des noms hist, et géogr. 25 tomes en 27 vol. Bruxelles, 1867-1877.

Frommann (Th.), *Kritische Beiträge zur Geschichte der Florentiner Kircheneinigung*. Halle a. S. 1872.

Fuente (V. de la), *Historia eclesiástica de Espana. Seconda edicion corregida y aumentada*. T. IV. Madrid, 1873.

Fumi (L.), *Codice diplomatico della città d'Orvieto. Documenti e regesti dal secolo XI al XV*. (*Documenti di storia Italiana*, ecc., vol. VIII.) Firenze, 1884.

Galletti (G. C.), *Philippi Villani liber de civitatis Florentiæ famosis civibus, etc.* Florentiæ. 1847.

Gams (B.), *Series episcoporum ecclesiæ catholicæ quotquot innotuerunt a beato Petro apostolo*. Ratisbonæ, 1873.

Gaspary (Adolf), *Geschichte der italienischen Literatur*, t. I. (*Geschichte der Literatur der europaischen Völker*. T. IV. Berlin, 1885.

Gatticus (J. B.), *Acta cæremonialia S. Rom. Ecclesiæ ex mss. codicib.*, t. I. Romæ, 1753.

Gebhardt (B.), *Die Gravamina der deutschen Nation gegen den römischen Hof*. Breslau, 1884.

Geiger (L.), *Petrarca*. Leipzig, 1874.

— *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland* (*Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*. Herausg. von Wilh. Onken. Zweiter Abtheilung, achter Theil.) Berlin, 1882.

Georgius (Domin.), *Vita Nicolai Quinti Pont. Max. ad fidem veterum monu-*

mentorum. Accedit eiusdem Disquisitio de Nicolai V erga litteras et litteratos viros patrocinio. Romæ, 1742.

Geschichte der päpstlichen Nuntien in Deutschland (Moser). T. II. Francfort et Leipzig, 1788.

Geschichtsquellen, Thüringische, t. II : *Chronicon ecclesiasticum Nicolai de Siegen* O. S. B. publ. par F. X. Wegele. Iena, 1855.

Geymueller (H. von), *Die ursprünglichen Entwürfe für St. Peter in Rom, nebst zahlreichen Erganzungen und neuem Texte zum ersten Mal herausgegeben.* Wien-Paris, 1875-1880. 1 vol. de texte et 1 vol. de planches.

Gherardi (Aless.), *La guerra dei Fiorentini con Papa Gregorio XI, detta la guerra degli Otto Santi.* (*Arch, st. Ital.*, 3ᵉ série, t. V. VI, VII et VIII. Firenze, 1868.)

Giannone (Pietro), *Istoria civile del regno di Napoli. Ediz. accresciuta di note critiche ecc.*, t. III. Venezia, 1766.

Gierke (Otto), *Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte,* t. VI : *Johann Althusius und die Entwicklung der naturrechtlichen Staals-theorien.* Breslau, 1880.

Gieseler (J C. L.), *Lehrbuch der Kirchengeschichte,* t. II, 3ᵉ et 4ᵉ part. Bonn, 1829-1835.

Giornali Napolittani dall' anno 1266 *sino al* 1478. Muratori, *Script.*, t. XXI, 1031-1138. Mediolani, 1732.

Goerz, *Regesten der Erzbischöfe zu Trier.* Trier, 1861.

Gori (Fabio), *Archivio storico, artistico, archeologico et letterario della città e provincia di Roma.* Vol. I-IV. Roma e Spoleto, 1875-1883.

Gottlob (Adolf), *Karls IV private und politische Beziehungen zu Frankreich,* Innsbruck, 1883.

Graziani, *Cronaca della città di Perugia dal* 1309 *al* 1491 *secondo un codice appartenente ai conti Baglioni pubbl. per cura di Ariodante Fabretti con annotazioni del medesimo, di F. Bonaini e F. Polidori.* (*Arch. stor. Ital.*, t. XVI, 1ʳᵉ part., p. 71 et suiv. Firenze, 1850.)

Gregorovius (F.), *Lucrezia Borgia. Nach Urkunden und Correspondenzen ihrer eigenen Zeit,* t. I, 2ᵉ édit. Stuttgart, 1874.

— *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter. Vom fünften bis zum sechzehnten Jahrhundert.* 3ᵉ édit. T. VI et VII. 1879-1880.

— *Die Grabdenkmäler der Papste, Marksteine der Geschichte des Paspt-thums.* 2ᵉ édit. Leipzig, 1881.

Grotefend (H.), *Quellen zur Frankfurter Geschichte,* t. I : *Frankfurter Chroniken und annalitische Aufzeichnungen des Mittelalters. Bearbeitet von Dr.* R. Froning. Frankfurt a M., 1884.

Grube (Karl), *Die Legationsreise des Cardinals Nicolaus von Cusa durch Norddeutschland.* (*Histor. Jahrbuch,* t. I, p. 393-412.) Münster, 1880.

— *Johannes Busch, Augustinerpropst zu Hildesheim. Ein katholischer Reformator des fünfzehnten Jahrhunderts.* (*Sammlung historischer Bildnisse.*) Freiburg i Br., 1881.

Grube (Karl.), *Gerhard Groot und seine Stiftungen.* (*Zweite Vereinschrift der Cörresgesellschaft für* 1883.) Köln, 1883.

Guasti (C.), *Due Legazioni al Sommo Pontifice per il Commune di Firenze presedut. da Sant' Antonino arcivescovo.* Firenze, 1857. (Pub. seulement à 250 exemplaires.)

Guerike (H. E. F.), *Handbuch der Kirchengeschichte. Fünfte, vermehrte und verbesserte Auflage. Erster Band (Einleitung, altere und mittlere Kirchengeschichte).* Halle, 1843.

Guglielmotti (Alb.), *Storia delle fortificazioni nella spiaggia Romana risarcite ed accresciute dal* 1560 *al* 1570. Roma, 1880.

— *Storia della marina pontifica nel medio evo dal* 728 *al* 1494. Vol. II. Firenze, 1871.

Haeser (Heinrich), *Lehrbuch der Geschichte der Medicin und der epidemischen Krankheiten.* 3e édit., t. I et III. Iéna, 1875-1882.

Haffner (P.), *Die Renaissance des Heidenthums* (*Katolik.* 55e année, 1re part Mainz, 1875).

— *Grundlinien der Geschichte der Philosophie.* (*Grundlinien der Philosophie als Aufgabe, Geschichte und Lehre zur Einleitung in die philosophischen Studien,* t. II.) Mainz, 1881.

Hagen (K.), und E. Duller, *Deutsche Geschichte. Neue illustrirte Ausgabe,* t. III. Hamm, 1862.

Hain (L.), *Repertorium bibliographicum.* 4 vol. Stuttgart, 1826-1838.

Hammer (J. von), *Geschichte det osmanischen Reiches, grosstentheils aus bisher unbenützten Handschriften und Archiven.* Pesth, 1827-1828, t. I et II.

Hammerich (F.), *Sanct Birgitta, die nordische Prophetin und Ordensstifterin. Ein Lebens- und Zeitbild aus dem vierzehnten Jahrhundert. Deutsche autorisirte Ausgabe* von Alexander Michelsen. Gotha, 1872.

Hardt (H. v. d.), *Magnum œcumenicum Constantiense Concilium.* Francofurti et Lipsiæ, 1697-1700. 6 vol.

Hartwig (O.), *Leben und Schriften Heinrichs von Langenstein. Zwei Untersuchungen.* Marbourg, 1857-1858.

Harzheim (J.), *Vita Nicolai de Cusa Cardinalis et episcopi Brixinensis, etc.* Trever, 1730.

— *Concilia Germaniæ,* t. V. Coloniæ, 1763.

Hase (K.), *Caterina von Siena. Ein Heiligenbild.* Leipzig, 1864.

Haupt (Hermann), *Die religiösen Secten in Franken vor der Reformation,* dans la *Festgabe zur dritten Säcularfeier der Julius-Maximilians-Universitat zu Würzburg, dargebracht von* V. Gramich, H. Haupt und K. K. Muller. Würzbourg, 1882.

Hæusser (L.), *Geschichte der rheinischen Pfalz nach ihren politischen, kirchlichen und literarischen Verhaltnissen.* 2e édit., t. I. Heidelberg, 1856.

Heeren (A. H. L.), *Geschichte des Studiums der classischen Literatur seit*

dem Wiederaufleben der Wissenschaften. Göttingen, 1797-1801. 2 vol.

Héfele, *Die temporare Wiedervereinigung der griechischen mit der lateinischen Kirche*. 3ᵉ part. : *Wiederauflösung der Union und Eroberung Konstantinopels durch die Türken*. (*Tübing. Theolog. Quartalschrift*. 30ᵉ année, p. 179-229). Tübingen, 1848.

— *Conciliengeschichte nach den Quellen bearbeitet*, t. VI et VII. Fribourg en Brisgau. 1867-1874.

Heinemann (O. von), *Die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*. 1ʳᵉ part. *Die Helmstedter Handschriften*. Wolfenbüttel, 1884.

Heinrich (J. B.), *Dogmatische Theologie*, t. II, Mayence, 1876.

Hergenröther (J.), *Anti-Janus. Eine historisch-theologische Kritik der Schrift : « Der Papst und das Concil von Janus. »* Fribourg en Brisgau, 1870.

Katholische Kirche und christlicher Staat in ihrer geschichtlichen Entwicklung und in Beziehung auf die Fragen der Gegenwart. Historisch theologische Essays und zugleich ein Anti-Janus vindicatus. En deux parties. Fribourg, 1872.

— *Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte*, t. II et III. Fribourg, 1877-1880.

Herquet (K.), *Juan Ferrandez de Heredia, Grossmeister des Johanniterordens* (1377-1396). Mühlhausen i. Th. 1878.

Hertzberg (G. F.), *Geschichte Griechenlands seit dem Absterben dei antiken Lebens bis zur Gegenwart*. 2ᵉ part. : *Vom lateinischen Kreuzzug bis zur Vollendung der osmanischen Eroberung* 1204-1470. Gotha, 1877.

— *Geschichte der Byzantiner und des osmanischen Reiches bis gegen Ende des sechzehnten Jahrhunderts*. (*Allgem. Geschichte in Einzeldarstellungen*, publ. par Wilh. Oncken.) Berlin, 1883.

Hettinger (F.), *Lehrbuch der Fundamentaltheologie*. Fribourg en Brisgau, 1879.

— *Die Göttliche Komödie des Dante Alighieri nach ihrem wesentlichen Inhalt und Charakter*. Fribourg en Br., 1880.

Hettner (H.), *Italienische Studien. Zur Geschichte der Renaissance*. Braunschweig, 1879.

Heyd (W.), *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, trad. F. Raynaud, t. II, Leipzig, 1886.

Hinschius (P.), *System des katholischen Kirchenrechts mit besonderer Rücksicht auf Deutschland*. Berlin, 1869-1883. 3 vol.

Hipler (Dr. und Prof.), *Die christliche Geschichts-Auffassung*. (*Vereinschrift der Görres-Gesellschaft zur Pflege der Wissenschaft in katholischen Deutschland*.) Cologne, 1884.

Histoire littéraire de la France. t. XXIV. Paris, 1862.

Historisch-politische Blatter für das katholische Deutschland, t. I-XCVI. Munich, 1838-1885.

Höfler (C.), *Ruprecht von der Pfalz, genannt Clem. römischer König*, 1400-1410. Fribourg en Brisgau, 1861.

Höfler (C.), *Kaiserthum und Papsthum. Ein Beitrag zur Philosophie der Geschichte*. Prague, 1862.

— *Aus Avignon*. Prague, 1868.

— *Anna von Luxembourg, Kaiser Karls IV. Tochter, König Richards II. Gemahlin, Königin von England*. 1382-1394. (*Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Philosoph. hist. Klasse*, t. XX, p. 89-240.) Vienne, 1871.

— *Die avignonesischen Päpste, ihre Machtfülle und ihr Untergang*. (*Almanach der kaiserl. Akademie der Wissenschaften*. 21e année, p. 231-285.) Vienne, 1871.

— *Die romanische Welt und ihr Verhaltniss zu den Reformideen des Mittelalters*. Vienne, 1878.

Hopf (G.), *Griechenland im Mittelalter und in der Neuzeit*. (*Allgem. Encyklopadie*, publ. par Ersch et Gruber.) 1re section, t. LXXXVI. Leipzig, 1868.

Huebler (B.), *Die Constanzer Reformation und die Concordate von* 1418. Leipzig, 1867.

Huebner (de), *Sixte-Quint*, t. I, Paris, 1870.

Infessura (Stef.), *Diaro della città di Roma*. Muratori, *Script.*, t. III, 2e part., p. 1111-1252. Mediolani, 1734.

Invernizzi (Giosia), *Storia letteraria d'Italia. Il Risorgimento*. Parte I. Il secolo XV. Milano, 1878.

Istoria Bresciana (Memorie delle guerre contra la Signoria di Venezia dall' anno 1437 *sino al* 1468 *di Christoforo da Soldo Bresciano*). Muratori, *Script.*, t. XXI, p. 789-914.

Istoria della città di Chiusi in Toscana di Mess. Jacomo Gori da Senalonga. Tartinius, *Script.*, t. I, p. 879-1124. Florentiæ, 1748.

Jacobus Philippus Bergomas, *Supplementum Chronicarum*. Venetiis, 1513. (N'ayant pu me procurer cette édition, j'ai emprunté mes citations à la traduction italienne, publiée également à Venise en 1520.)

Jæger (Albert), *Der Streit des Cardinals Nicolaus vom Cusa mit dem Herzoge Sigmund von Oesterrich als Grafen von Tirol. Ein Bruchstück aus den Kampfen der weltlichen und kirchlichen Gewalt nach dem Concilium von Basel*. Innsbruck, 1861, 2 vol.

Jahrbuch, historisches, der Görresgesellschaft, redigirt von Hueffer, Gramich *und* Grauert. Münster et Munich, 1880-1885. 6 vol.

Jahrbuch der königlich preusisschen Kunstsammlungen, t. I, Berlin, 1880.

Janitschek (H.), *Die Gesellschaft der Renaissance in Italien und die Kunst. Vier Vortrage*. Stuttgart, 1879.

Janssen (Joh.), *Frankfurts Reichscorrespondenz nebst anderen verwanndten Actenstücken von* 1376 *bis* 1519, t. II, 1re part. (1440-1486). Fribourg en Brisgau, 1866.

— *Böhmers Leben, Briefe und kleinere Schriften*. Fribourg en Brisgau, 1868. 3 vol.

JANSSEN (Joh.), *Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgang des Mittelalters*, t. I, 9e édit. Fribourg en Brisgau, 1883.

JANUS [DÖLLINGER, HUBER, etc.], *Der Papst und das Concil. Eine weiter ausgeführte und mit dem Quellennachweis versehne Neubearbeitung der in der* Augsburger All. Zeitung *erschienenen Artikel : « Das Concil und die Civiltà. »* Leipzig, 1869.

KAMPEN (N. G. VAN), *Geschichte dep Niederlande*, t. I : *Von den ältesten Zeiten bis zum Jahre* 1609. Hambourg, 1831.

KAMPSCHULTE (F. W.), *Zur Geschichte des Mittelalters Drei Vorträge*. Bonn, 1864.

KAPRINAI (St.), *Hungaria diplomatica temporibus Matthiæ de Hunyad.* Pars II. Vindobonæ, 1771.

Katholik, der-, Zeitschrift für kathol. Wissenschaft und kirchlichen Leben, années 1-65, Strasbourg et Mayence, 1820-1885.

KATONA (Steph.), *Historia critica regum Hungariæ stirpis mixtæ*, t. VI. Ordine XIII. Pars II (1448-1458). Pestini, 1780.

KAYSER (Fr.), *Papst Nicolaus V* (1447-1455) *und das Vordringen der Türken. (Histor. Jahrbuch der Görresgesellschaft*, t. IV, p. 208-231.) Munich, 1885.

KEIBLINGER (F. A.), *Geschichte des Benedictinerstiftes Melk in Niederösterreich, seiner Besitzungen und Umgebungen*, t. I. Vienne, 1867.

KERSCHBAUMER (A.), *Geschichte des deutschen Nationalhospizes* Anima *in Rom. Nach authentischen, bisher unbenutzten Quellen*. Vienne, 1868.

KEUSSEN (Hermann), *Die politische Stellung der Reichsstadte, mit besonderer Berücksichtigung ihrer Reichsstandschaft unter König Friedrich III.* 1440-1547. *Inaugural-Dissertation*. Bonn, 1885.

KINKEL (G.), *Kunst und Künstler am papstlichen Hofe in der Zeit der Früh-Renaissance*. (Suppl. de l'*Augsburger Allgem. Zeitung*, 1879. Nos 200, 202, 203, 204, 205, 209, 210.)

Kirchenlexikon oder Encyklopadie der kathol. Theologie und ihrer Hülfs wissenschaften, publ. par H. J. WETZER et B WELTE. Fribourg, 1847-1856. 12 vol. 2e édit., commencée par J. Card. HERGENRÖTHER, continuée par F. KAULEN. Fribourg, 1882-1884. 3 vol.

KLAIC (V.), *Geschichte Bosniens von den altesten Zeiten bis zum Verfall. des Königreiches. Nach dem Kroatischen von Dr.* Ivan VON BOJNICIC. Leipzig, 1885.

KLUEPFEL (Engelb.), *Vetus bibliotheca ecclesiastica*. Vol. I, pars prior. Friburgi Brisgoviæ, 1880.

KOCH, *Sanctio pragmatica Germanorum*. Argentorati, 1789.

KÖRTING (G.), *Geschichte der Literatur Italiens im Zeitalter der Renaissance*, t. I : *Petrarca's Leben und Werke* ; t. II : *Boccaccio's Leben und Werke* ; t. III : *Die Anfange der Renaisance-Literatur in Italien*. 1re part. Introd. : *Die Vorlaufer der Renaissance — die Begründer der Renaissance*. Leipzig, 1878-1884.

Kolde (Th.), *Die deutsche Augustinercongregation und Johann von Staupitz. Ein Beitrag zur Ordens- und Reformationsgeschichte.* Gotha, 1879.

Kollar (F.), *Monumentorum omnis ævi analecta.* Viennæ, 1761.

Kraus (F. X.), *Lehrbuch der Kirchengeschichte für Sturidende.* 2e édit., Trèves, 1882.

Krones (F. von), *Handbuch der Geschichte Oesterreichs*, t. II. Berlin, 1877.

Labbé (Ph.), *Sacrosancta Concilia.* Venet., 1728-1733. 21 vol.

Lamius (Joh.), *Catalogus codicum manuscriptorum qui in bibliotheca Riccardiana Florentiæ adservantur.* Liburni, 1756.

Læmmer (H.), *Analecta Romana. Kirchengeschichtliche Forschungen in römischen Bibliotheken und Archiven. Eine Denkschrift.* Schaffhouse, 1861.

— *Zur Kirchengeschichte des sechzehnten und siebenzehnten Jahrhunderts*, Fribourg en Brisgau, 1863.

Lechler (Gotthard), *Johann von Wiclif und die Vorgeschichte der Reformation.* Leipzig, 1873. 2 vol.

Lederer (St.), *Der spanische Cardinal Johann von Torquemada, sein Leben und seine Schriften. Gekrönte Preisschrift.* Fribourg en Brisgau, 1879.

Leibniz, *Scriptores rerum Brunsvicensium.* Hannoveræ, 1707.

Lenz (M.), *König Sigismund und Heinrich der Fünfte von England Ein Beitrag zur Geschichte der Zeit des Constanzer Concils.* Berlin, 1874.

— *Drei Tractate aus dem Schriftencyklus des Constanzer Concils.* Marbourg, 1876.

Leo (H.), *Geschichte von Italien.* 3e et 4e part. Hambourg, 1829-1830.

— *Universalgeschichte*, t. II, contenant l'histoire du moyen âge. 3e édit. revue et corrigée. Halle, 1851.

Leonetti (A.), *Papa Alessandro VI secondo documenti e carteggi del tempo.* Vol. I, Bologne, 1880.

L'Épinois (Henri de), *Le gouvernement des Papes et les révolutions dans les États de l'Église d'après les documents authentiques extraits des Archives secrètes du Vatican et autres sources italiennes.* Paris, 1866.

Lettera del Venerabile Maestro Luigi Marsili contro i vizj della corte del Papa. Testo di lingua ora ridotto alla sua vera lezione. Genova, 1859.

Lettere di Sant' Antonino arcivescovo di Firenze. Firenze, 1859.

Liber confraternitatis B. Mariæ de Anima Teutonicorum de Urbe, quem rerum Germanicarum cultoribus offerunt sacerdotes ædis Teutonicæ B. Mariæ de Anima Urbis in anni sacri exeuntis memoriam. Romæ, 1875.

Lichnowsky (E. M.), *Geschichte des Hauses Habsburg.* 6e part. : *Von Herzog Friedrichs Wahl zum römischen König bis zu König Ladislaus' Tode.* Vienne, 1842.

Limburger Chroniken : Deutsche Chroniken und andere Geschichtsbücher des Mittelalters. Herausgegeben von der Gesellschaft für altere deutsche Geschichtskunde, t. IV, 1re part. Hanovre, 1883.

Lindner (Th.), *Papst Urban VI. (Brieger's Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. III, p. 409-428, 523-546.) Gotha, 1879.

— *Geschichte des deutschen Reiches vom Ende des vierzehnten Jahrhunderts bis zur Reformation*. 1re part., t. I-II. Braunschweig, 1875-1880.

Literaturblatt, Theologisches. In Verbindung mit der katholisch-theologischen Facultat und unter Mitwirkung vieler Gelehrten herausgegeben von Prof. Dr. F. H. Reusch, années 1-12. Bonn, 1866-1877.

Litta (P.), *Famiglie celebri italiane*. Disp. 1-183. Milan et Turin, 1819-1881.

Lorenz (O.), *Papstwahl und Kaiserthum. Eine historische Studie aus dem Staats und Kirchenrecht*. Berlin, 1874.

— *Deutschlands Geschichstsquellen im Mittelalter seit der Mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, t. II, 2e édit., Berlin, 1877.

Loserth (J.), *Beitrage zur Geschichte der husitischen Bewegung*, t. III. *Der Tractatus de longevo schismate des Abtes Ludolf von Sagan. (Archiv für österreich. Gesch.*, t. LX, p. 343-561.) Vienne, 1880.

Luenig (Christ.), *Codex Italiæ diplomaticus*. Francofurti, 1725-1732. 4 vol.

Maasen (Fr.), *Neun Kapitel über freie Kirche und Gewissensfreiheit*. Graz, 1876.

Macaulay, *Ueber die römisch-katholische Kirche*, trad. par Th. Creizenach, 2e édit. Francfort-s.-le-M., 1870.

Magenta (C.), *I Visconti e gli Sforza nel Castello di Pavia e loro attinenze con la Certosa e la Storia cittadina*. 2 vol. 1883.

Magnan, *Histoire d'Urbain V et de son siècle d'après les manuscrits du Vatican* Deuxième édition. Paris, 1863.

Mai (A.), *Spicilegium Romanum*, t. I-IX. Romæ, 1839-1844.

Makuscev (V.), *Monumenta historica Slavorum meridionalium vicinorumque populorum e tabulariis et bibliothecis Italiæ deprompta, etc.* T. L. Vol. I : Ancona-Bononia-Florentia. Varsoviæ, 1874.

Malagola (Carlo), *Della vita e delle opere di Antonio Urceo detta Codro. Studj e ricerche*. Bologne, 1878.

— *L'Archivi di stato in Bologna dalla sua istituzione a tutto il* 1882. Modène, 1883.

Mancini (G.), *Vita di Leon Battista Alberti*. Florence, 1882.

Manetti (J.), *Vita Nicolai V summi pontificis ex manuscripto codice Florentino, dans* Muratori, *Script. rer. Italic.*, t. III, 2e part., p. 908-950. Mediolani, 1734.

Manni (D. M.), *Istoria degli anni santi dal loro principio fino al presente del MDCCL (tratta in gran parte da quella del P. L. F. Tommaso Maria Alfani del l'Ord. d'Predicatori)* Firenze. 1750.

Mansi, *Sacror. Conciliorum nova et amplissima collectio*, t. I-XV. Florentiæ, 1759.

Manzi (G.), *Testi di lingua inediti tratti da' codici della biblioteca Vaticana*. Rome, 1816.

Marchese (V.), *Scritti varj*. 2e édit. Florence, 1860. 2 vol.

MARCHESE (P. Vincenzo), *Memorie dei più insigni Pittori, Scultori e Architetti Domenicani. Quata edizione accresciuta e migliorata*. Bologna, 1878-1879, 2 vol.

MARCOUR (E.), *Antheil der Minoriten am Kampfe zwischen König Ludwig IV von Bayern und Papst Johann XXII, bis zum Jahre* 1328. Emmerich, 1874.

MARGRAF (J.), *Kirche und Sklaverei seit der Entdeckung Amerika's*. Tübingen, 1865.

MARINI (Gaet.), *Degli archiatri Pontifici*, vol. I, II. Roma, 1784.

MARKGRAF (H.), *Ueber das Verhaltniss des Königs Georg von Böhmen zu Papst Pius II*. 1458-1462. (*Jahresbericht des königl. Friedrichs-Gymnasiums zu Breslau*. 1867.)

MARTÈNE (Edmundi) et DURAND (Ursini), *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium amplissima collectio*. Parisiis-1724-1733. 9 vol.

— *Thesaurus nov. anecdotarum complectens regum ac principum aliorumque vivorum, etc*. Lutetiæ, 1717. 5 vol.

MARTENS (W.), *Die Beziehungen der Ueberordnung, Nebenordnung und Unterordnung zwischen Kirche und Staat. Historich-kritische Untersuchungen mit Bezug auf die kirchenpolitischen Fragen der Gegenwart*. Stuttgart. 1877

MASIUS (Alf.), *Flavio Biondo, sein Leben und seine Werke*. Leipzig, 1879.

MASSARI (Ces.), *Saggio storico-medico sulle pestilenze di Perugia e sulgoverno sanitario di esse dal secolo XIV fino ai giorni nostri*. Pérouse, 1838.

MATAGNE, *Une réhabilitation d'Alexandre VI*. (*Revue des quest. hist.*, t. IV, p. 466 et suiv. Paris, 1870.)

MATHIEU (Mgr le cardinal), *le Pouvoir temporel des Papes justifié par l'histoire. Étude sur l'origine, l'exercice et l'influence de la souveraineté pontificale*. Paris, 1863.

MAURENBRECHER (W.), *Studien u. Skizzen zur Gesch. der Reformationszeit*. Leipzig, 1874.

MAZIO (P.), *Di Rainaldo Brancaccio Cardinale e di Onorato I. Gætani, conte di Fondi*. Rome, 1845.

MEHUS (L.), *Vita Ambrosii Traversarii* (*Ambros. Traversarii epistolæ a P. Canneto in libris XIV tributæ*). Florentiæ, 1759.

MEINERS (C.), *Lebensbeschreibungen berühmter Manner aus den Zeiten der Wiederherstellung der Wissenschaften*, t. II. Zürich, 1796.

MENCKEN (J. B.), *Scriptores rerum Germanicarum præcipue Saxonicarum*. Lipsiæ, 1730.

MENZEL (K. A.), *Die Geschichte der Deutschen*, t. V, VI et VII. Breslau, 1819-1821.

MENZEL (K.), *Kurfürst Friedrich der Siegreiche von der Pfalz. Nach seinen Beziehungen zum Reiche und zur Reichsreform in den Jahren 1454 bis 1464 dargestellte*. Dissertation inaugurale. Munich, 1871.

MEUSCHEN (Jo. Gerh.), *Cæremonialia electionis et coronationis pontificis Romani et cæremoniale episcoporum juxta prima, genuina ac rarissima exemplaria Romana, Veneta ac Taurinensia cum figuris necessariis una cum curioso ἀνεκδοτω de creatione papæ Pii II, etc.* Francofurti, 1732.

MINIERI RICCIO (Camillo), *Saggio di Codice diplomatico formato sulle antiche scritture dell' Archivio di Stato di Napoli.* Vol. II, *parte prima che principia dal 25 febbraio dell' anno 1286 e termina sul 1° luglio 1434.* Naples, 1879.

Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, redigirt von C. MUEHLBACHER, t. I-VI. Innsbrück, 1880-1885.

MÖHLER (Joh. Adam), *Kirchengeschichte. Herausgeg. von Pius Bonifac.* GAMS O. S. B. t. II et III. Ratisbonne, 1867-1868.

MOLINET (Cl. DU), *Historia summorum pontificum a Martino V ad Innocentium XI per eorum numismata.* Lutet., 1679.

MONRAD (D. G.), *Die erste Controverse über den Ursprung des apostolischen Glaubensbekentnisses. Laurentius Valla und das Concil zu Florenz.* Trad. du danois par A. MICHELSEN. Gotha, 1881.

MONTFAUCON (B. DE), *Diarium Italicum.* Paris, 1702.

Monumenta conciliorum generalium seculi decimi quinti ediderunt Cæsareæ Academiæ scientiarum socii delegati. Concilium Basileense. Scriptorum t. et II. Vindobonæ, 1857-1873.

MORDTMANN (A. D.), *Belagerung und Eroberung Konstantinopels durche die Türken im J. 1453. Nach den Originalquellen dargestellt.* Stuttgart et Augsbourg, 1858.

MORICHINI (Carlo Luigi), *Degli istituti di carità per la sussistenza e l'educazione dei poveri e dei prigionieri in Roma.* Dern. édit., Rome, 1870.

MORONI (Gaetano), *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da S. Pietro sino ai nostri giorni.* 109 vol. Venise, 1840-1879.

MULLER (C.), *Der Kampf Ludwigs des Bayern mit der römischen Curie. Ein Beitrag zur Geschichte des vierzehnten Jahrhunderts,* t. I : *Ludwig der Bayer und Johann XXII;* t. II : *Ludwig der Bayer, Benedict XII und Clemens VI.* Tübingen, 1879-1880.

MULLER (G.), *Documenti sulle relazioni della città Toscane coll' oriente cristiano e coi Turchi fino all' anno MDXXXI.* Florence, 1879.

MULLER (J. J.), *Des heiligen Römischen Reiches Teutscher Nation Reichstags-Theatrum unter Keyser Friedrich V.* 1re part. Iena, 1713.

MUNTZ (E.), *l'Héritage de Nicolas V. (Gazette des beaux-arts,* t. XV, p. 417-424.) Paris, 1877.

— *Les Arts à la cour des Papes, pendant le quinzième et le seizième siècle. Recueil de documents inédits tirés des archives et des bibliothèques romaines.* Première partie. *Martin V-Pie II.* 1417-1464. Paris, 1878. (Supplément dans la deuxième partie, 1779. Citations : MUNTZ, t. I et II.)

— *Les Précurseurs de la Renaissance.* Paris et Londres, 1882.

— *La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII.* Paris, 1885.

Muratorius (Ludovicus), *Rerum Italicarum scriptores præcipui ab anno æræ Christianæ D ad MD quorum potissima pars nunc primum in lucem prodit ex codicibus, etc. Muratorius collegit, ordinavit, etc.* Mediolani, 1723-1751. 28 vol. in-folio.

Nicola della Tuccia, *Cronaca di Viterbo. Cronache e statuti della città di Viterbo pubblicati ed illustrati da* Ignazio Ciampi. Florence, 1872.

Niem (Théod. de), *De schismate papistico*... libri III. Norimbergæ, 1852.

Norrenberg (P.), *Allgemeine Literaturgeschichte*, t. I et II. Münster, 1881-1882.

Novaes (J. de), *Introduzione alle vite de' sommi pontefici o siano dissertazioni storico-critiche, ecc.* Rome, 1882, 2 vol.

Osio (L.), *Documenti diplomatici tratti dagli archivj Milanesi.* Vol. I-III. Milan, 1864-1877.

Ottenthal (E. von), *Die Bullenregister Martins V und Eugens IV.* Innsbrück, 1885.

Oudinus (Cas.), *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis, etc.* Tom. III. Lipsiæ, 1722.

Pacchi (Dom.), *Ricerche istoriche sulla provincia della Garfagnana esposte in varie dissertazioni.* Modène, 1785.

Pagi (Franc.), *Breviarium historico-chronologico-criticum, illustriora Pontificum Romanorum gesta, conciliorum generalium acta, etc., complectens,* t. IV, *studio et labore Antonii Pagi.* Antverpiæ, 1727.

Palacky (F.), *Geschichte von Böhmen, grösstentheils nach Urkunden und Handschriften,* t. III et IV. Prague, 1845-1860.

— *Urkundliche Beitrage zur Geschichte Böhmens und seiner nachbarlande im Zeitalter Georg Podiebrads. (Fontes rerum Austriacarum,* 2[e] part., t. XX.) Vienne, 1860.

Palatius, *Gesta Pontificum Romanorum.* Venetiis, 1687.

Palmerius (Matthias), *Opus de temporibus suis.* Tartinius, *Script.*, t. I, p. 239-278. Florentiæ, 1748.

Papebrochii (D.), *Conatus chronico-historicus ad universam seriem Romanorum pontificum cum prævio ad eumdem apparatu. Propyleum ad acta Sanctorum Mai.* Antverpiæ, 1742.

Papencordt (Félix), *Cola di Rienzo und seine Zeit, besonders nach ungedruckten Quellen dargestellt.* Hambourg et Gotha, 1841.

— *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter. Herausgeg. und mit Anmerkungen, Urkunden, Vorwort und Einleitung versehen von Professor* Constantin Hoefler. Paderborn, 1857.

Paulsen (Friedr.), *Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitaten vom Ausgang des Mittelalters bis zur Gegenwart. Mit besonderer Rucksicht auf den classichen Unterricht.* Leipzig, 1885.

Pecci (Giov. Antonio), *Storia del vescovado della città di Siena unita alla serie cronologica de' suoi vescovi ed arcivescovi.* Lucca, 1748.

Pelagius. Voy. Alvarus.

Perlbach (M.), *Petri de Godis Vicentini Dyalogon de coniuratione Porcaria Aus einer Königsberger Handschrift herausgegeben*. Greifswald, 1879.

Petrini (Pietrantonio), *Memorie Prenestine, disposte in forma di annali*. Roma, 1795.

Petrucelli della Gattina (F.), *Histoire diplomatique des Conclaves*. Premier volume. Paris, 1864.

Philelphus (Franc.), *Epistolarum familiarum libri XXVII ex eius exemplari transsumpti : ex quibus ultimi XXI novissime reperti fuere et impressorie traditi officine*. Venetiis, 1502.

Phillips (Georg), *Kirchenrecht*. Ratisbonne, 1845-1872, 7 vol.

Pichler (A.), *Geschichte der kirchlichen Trennung zwischen dem Orient und Occident von den ersten Anfaengen bis zur jüngsten Gegenwart*. Munich, 1864-1865. 2. vol.

Piper (F.), *Mythologie der christlichen Kunst von der altesten Zeit bis in's sechzehnte Jahrundert*. 2 vol. Gotha, 1847-1851.

— *Einleitung in die monumentale Theologie*. Gotha, 1867.

Pius II, Pont. Max. Voy. Æneas Sylvius.

Platina (B.), *Opus de vitis ac gestis summorum pontificum ad Sixtum IV, pont. max. deductum*. 1645. (J'ai emprunté mes citations à cette édition hollandaise, qui est la reproduction exacte de l'édition princeps.) [Venet., 1479.]

Platner-Bunsen. Voy. *Beschreibung der Stadt Rom*.

Poggius (Joh. Franc.), *Epistolæ. Editas collegit et emendavit plerasque ex codd. msc. eruit, ordine chronologico disposuit notisque illustravit Equ.* Tomas de Tonellis. Vol. I-III. Florentiæ, 1832-1861.

Pray (G.), *Annales regum Hungariæ*. Pars III. Vindobonæ, 1766.

Preger (W.), *Der kirchenpolitische Kampf unter Ludwig dem Bayer und sein Einfluss auf die öffentliche Meinung in Deutschland. (Abhandlungen der historichen Klasse der k. bayerischen Akademie der Vissenschaften*, t. XIV, p. 1-77.) Munich, 1879.

Pueckert (W.), *Die kurfürstliche Neutralität während des Basler Concils. Ein Beitrag zur Deutschen Geschichte von* 1438-1448. Leipzig, 1858.

Quartalschrift, Tübinger Teologische, années 1-67. Tübingen, 1831-1885.

Quellen und Forschungen zur vaterlandischen Geschichte, Literatur und Kunst. Vienne, 1849.

Quetif (Jac.). V. s. Echard.

Quirini (A. M., cardin.), *Diatriba præliminaris ad Francisci Barbari epistolas*. Brixiæ, 1741.

Rafael (Maffeius) Volaterranus, *Commentariorum urbanorum libri* 38. Parisiis, 1526.

Raggi (O.), *La congiura di Stefano Porcaro*. Modène, 1867.

Ranke (L.), *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, t. VI. Berlin, 1847.

RASPONUS (Cæs.), *De basilica et patriarchio Lateranensi libri quattuor ad Alexandrum VII Pont. Max.* Romæ, 1656.

RATTI (Nicola), *Storia di Genzano con note e documenti.* Rome, 1797.

RAUMER (Fr. VON), *Die Kirchenversammlungen von Pisa, Kostnitz und Base..* (*Raumers histor. Taschenbuch.* Nouv. suite, t. X, p. 1-164.) Leipzig, 1849.

RAUMER (Karl. VON), *Geschichte der Pädagogik vom Wiederaufblühen classischer Studien bis auf unsere Zeit.* 1re part., 2e édit., Stuttgart, 1846.

RAYNALDI (O.), *Annales ecclesiastici, accedunt notæ chronologicæ, criticæ, etc., auctore* J. D. MANSI. T. VII-X. Lucæ, 1752-1753.

Real-Encyklopadie für protestantische Theologie und Kirche. Unter Mitwirkung vieler protestantischer Theologen und Gelehrten in zweiter, durchgängig verbesserter und vermehrter Auflage herausgegeben von Dr. J. J. HERZOG *und.* Dr. G. L. PLITT, t. I-XIV. Leipzig, 1877-1884.

REBER (Balth.), *Felix Hemmerlin von Zürich.* Zürich, 1846.

Reichstagsacten, deutsche, unter Köning Wenzel. Erste Abtheilung 1376-1387, *herausgegeben von* J. WEIZSÆCKER. Munich, 1867.

RENAZZI (F. M.), *Storia dell' università degli studj di Roma, detta la Sapienza, con un saggio storico d. letteratura Romana dal sec. XIII, sino al sec. XVIII.* 2 vol. Rome, 1803-1804.

Repertorium für Kunstwissenschaft, herausgegeben von SCHESTAG, *jetzt von* J. JANITSCHEK. Stuttgart et Berlin, 1876-1886. 9 vol.

REUMONT (A. VON), *Beitrage zur italienischen Geschichte.* Berlin, 1853-1857. 6 vol.

— *Geschichte der Stadt Rom*, t. II et III. Berlin, 1867-1870.

— *Briefe heiliger und gottesfürchtiger Italiener.* Fribourg en Br., 1877.

— *Kleine historische Schriften.* Gotha, 1882.

— *Lorenzo de' Medici il Magnifico.* 2e édit. revue et consid. augmentée. Leipzig, 1883. 2 vol.

Revue des questions historiques. Livraisons 1-75. Paris. 1866-1885. 38 vol.

RICHENTAL (Ulrich VON), *Chronik des Constanzer Concils, herausgegeben von* M. R. BUCK. (*Bibl. d. literar. Vereins in Stuttgart* 158.) Tübingen, 1882.

RIEZLER (Sigmund), *Die literarischen Widersacher der Papste zur Zeit Ludwigs des Bayers, Ein Beitrag zur Geschichte der Kampfe zwischen Staat und Kirche.* Leipzig, 1874.

RINUCCINI (Filippo di Cino), *Ricordi storici dal* 1282 *al* 1460, ed. AIAZZI. Florence, 1840.

RIO (A. F.), *De l'art. chrétien.* Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée. T. II. Paris, 1861.

Rohrbachers Universalgeschichte d. kath. Kirche, t. XXIII, trad. allemande par le Dr. Alois KNÖPFLER. Münster, 1883 (citations Rohrbacher-Knpöfler).

ROMANIN, *Storia documentata di Venezia.* T. IV. Venezia, 1855.

ROSMINI (Carlo DE') *Idea dell' oltimo precettore nella vita e disciplina di Vittorino da Feltre e de suoi discepoli.* Libri quattro. Bassano, 1801.

— *Vita di Francesco Filelfo da Tolentino.* T. I-III. Milan. 1808.

ROSSI (G. B. DE), *Gli statuti del comune di Anticoli in Campagna con un atto inedito di St. Porcari.* (*Studj. e documenti.* A° II, fasc. II, p. 71-103.) Rome, 1881.

ROSSMANN (Wilh.), *Betrachtungen über das Zeitalter der Reformation. Mit archivalischen Beilagen.* Iéna, 1858.

RUGGERIUS (Const.), *Testimonia de beato Nicolao Albergato Card. S. Crucis et episcopo Bonon.* Romæ, 1744.

SABELLICUS (A. C.). *Opera.* Basileæ, 1560.

SALUTATUS LINUS COLUCIUS PIERIUS, *Epistolæ ex cod. Mss. nunc primum in lucem editæ a Jos.* RIGACCIO. P. I, II. Florentiæ, 1741-1742.

SALVI (D.), *Regola del governo di cura famigliare compilata dal b.* Giov. DOMINICI *Fiorentino dell' ordine de' frati predicatori. Testo di Lungua.* Florence, 1860.

SANSI (A.), *Storia del comune di Spoleto dal secolo XII al XVII.* Foligno, 1879-1884. 2 vol.

SANUDO (Marino), *Vite de' duchi di Venezia.* MURATORI, *Script.*, t. XXII. 405-1252. Mediolani, 1733.

SAUERLAND (H. V.), *Das Leben des Dietrich von Nieheim nebst einer Uebersicht über dessen Schriften.* Göttingen, 1875.

SAUER (Wilh.), *Die ersten Jahre der Münsterischen Stiftsfehde,* 1450-1452, *und die Stellung des Cardinals Nicolaus von Cues zu derselben wahrend seiner gleichzeitigen Legation nach Deutschland.* (*Zeitschrift für vaterländische Geschichte und Alterthumskunde, herausgegeben von dem Verein für Geschichte Westfalens. Vierte Folge,* t. I, 1re part., p. 84-177.) Münster, 1873.

SAVIGNY (Friedr. Karl. VON), *Geschichte des römischen Rechts im Mittelalter.* 2e édit., Heidelberg, 1834-1851. 7 vol.

SCHARPFF (F. A.), *Der Cardinal und Bischof Nicolaus von Cusa.* 1re part. : *Das kircliche Wirken. Ein Beitrag zur Geschichte der Reformation innerhalb der katholischen Kirche im fünfzehnten Jahrhundert.* Mayence, 1843.

— *Der Cardinal und Bischof Nicolaus von Cusa als Reformator in Kirche, Reich und Philosophie des fünfzehnten Jahrhunderts.* Tübingen, 1871.

SCHIELER (K.), *Magister Joh. Nider aus dem Orden der Predgerbrüder. Ein Beitrag zur Kirchengeschichte des fünfzehnten Jahrhunderts.* Mayence, 1885.

SCHIVENOGLIA (Andrea), *Cronaca di Mantova dal* 1445 *al* 1484 *trascritta ed annotata da* Carlo D'ARCO. *Raccolta di cronisti e documenti storici Lombardi inediti,* vol. II, p. 121-194. Milan, 1857.

SCHMITZ (J.), *Die französische Politik und die Unionsverhandlugen des Concils von Constanz. Bonner Inaugural-Dissertation.* Düren, 1879.

SCHNAASE, *Geschichte der bildenden Künste.* 2e édit., t. VII et VIII. Düsseldorf, 1876-1879.

SCHUBIGER (A.), *Heinrich III von Brandis, Abt zu Einsiedeln und Bischof zu Constanz, und seine Zeit.* Fribourg en Br., 1879.

SCHULTE (Joh. Fried von), *Die Geschichte der Quellen und Literatur des canonischen Rechts von Papst Gregor IX bis zum Concil von Trient.* (*Geschichte der Quellen* u. s. w. von *Gratian bis auf die Gegenwart*, t. II.) Stuttgart, 1877.

SCHWAB (Joh. Bapt.) *Johannes Gerson, Professor der Theologie und Kanzler der Universitat Paris.* Würzbourg, 1858.

SCHWANE, *Dogmengeschichte der mittleren Zeit.* 787-1517. Freiburg. Br., 1882.

Serapeum, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und altere Literatur. Im Vereine mit Bibliothekaren und Literaturfreunden herausgegeben von Dr. Robert NAUMANN. Années 1-31. Leipzig, 1840-1870.

SFORZA (Giovanni), *Ricerche su Niccolo V. La patria, la famiglia et la giovinezza di Niccolò V.* Lucca, 1884.

SHEPHERD (G.), *Vita di Poggio Bracciolini, tradotta da* Tommaso TONELLI *con note ed aggiunte.* Florence, 1825. 2 vol.

SIEBEKING (H.), *Beitrage zur Geschichte der grossen Kirchenspaltug. Programm der Annen-Realschule zu Dresden.* Dresde, 1881.

SIGONIUS (Carl.), *Opera, ed.* ARGELATI. Mediolani, 1733.

SIMONETTA (Jo.), *Historia de rebus gestis Francisci I. Sfortiæ Vicecomitis Mediolanensium Ducis in XXX libros distributa, hoc est ab anno* 1421 *usque ad annum* 1466, etc. (MURATORI, *Scriptor. rer. Italic.*, t. XXI, p. 171-782.) Mediolani, 1732.

SINNACHER (F. A.), *Beitrage zur Gesch. von Saben und Brixen*, t. VI. Brixen, 1821.

SISMONDI (S.), *Geschichte der italienischen Freystaaten im Mittelalter*, trad. du français; 9ᵉ et 10ᵉ part. Zürich, 1819-1820.

Speyerische Chronik von 1406 *bis* 1476. (MONE, *Quellensammlung der badischen Landesgeschichte*, t. I, p. 367-524.) Carlsruhe, 1848.

STEFANI (Marchionne di Coppo), *Istoria Fiorentina pubbl. da Fr. Ildefonso di San Luigi.* T. VIII (*Delizie degli eruditi Toscani.* T. XIV). Florence, 1781.

STOCKHEIM (G. Freih. v. HASSELHOLT-ST.), *Urkunden und Beilagen zur Geschichte Herzogs Albrecht IV von Bayern und seiner Zeit*, t. I, 1ʳᵉ part. 1439-1465. Leipzig, 1865.

Studj e Documenti di storia e diritto. Pubblicazione periodica dell' academia di conferenze storico-giuridiche. Années I-VI, Rome, 1880-1885.

SUGENHEIM (S.), *Gesch. der Entstehung. u. Ausbildung des Kirchenstaates.* Leipzig, 1854.

SZALAY (L. von), *Geschichte Ungarns*, t. III, 1ʳᵉ part., trad. allem. par H. WÖGERER, Pesth, 1873.

Tabulæ codicum manuscriptorum præter græcos et orientales in bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum, edidit Academia Cæsarea Vindobonensis, vol. I-VII. Vindobonæ, 1864-1875.

TARTINIUS (J. M.), *Rerum Italicarum Scriptores ab anno æræ christianæ millesimo ad millesimum sexcentesimum.* Florentiæ, 1748-1778. 2 vol.

Theiner (A.), *Vetera Monumenta historica Hungariam sacram illustrantia.* T. II. 1352-1526. Romæ, 1860.

— *Vetera Monumenta Poloniæ et Lithuaniæ gentiumque finitimarum historiam illustrantia maximam partem nondum edita, ex tabulariis Vaticanis.* S. II (1410-1572). Romæ, 1861.

— *Codex diplomaticus dominii temporalis S. Sedis. Recueil de documents pour servir à l'histoire du gouvernement temporel des États du Saint-Siège, extraits des archives du Vatican.* T. II (1335-1389); t. III (1389-1793). Rome, 1862.

— *Vetera Monumenta Slavorum meridionalium historiam illustrantia,* t. I, 1198-1549, Romæ, 1864.

— *Vetera Monumenta Hibernorum atque Scotorum historiam illustrantia* (1216-1247). Romæ, 1864.

Theiner (A. u. Fessler J.), *Dei zwei allgemeinen Concilien von Lyon 1245 und von Konstanz 1414 über dei weltliche Herrschaft des heiligen Stuhles. Mit bisher noch nicht veröffentlichten historichen Documenten. Aus dem Italienischen übersetzt.* Fribourg en Br., 1862.

Tiraboschi (Girolamo), *Storia della letteratura Italiana.* T. V-VI. Roma, 1783.

Tommaseo (N.), *Le lettere di S. Caterina da Siena, ridotte a miglior lezione e in ordine nuovo dispote con proemio e note.* 4 vol. Florence, 1860.

Tommasini (O.), *Documenti relativi a Stefano Porcaro.* (*Arch. d. Soc. Rom.*, t. III, p. 63-135.) Rome, 1880.

Tonini (L.), *Rimini nella Signoria de' Malatesti. Parte seconda che comprende il secolo XV ossia volume quinto della storia civile e sacra Riminese* (*c. append. d. docum.*). Rimini, 1882.

Tosi (F. M.), *Monumenti sepolcrali di Roma.* Rome, 1853-1856.

Traversarius (Ambrosius), *Latinæ epistolæ a Petro Canneto in libros XXV tributæ, etc.* Voy. Mehus.

Tromby (Benedetto), *Storia critico-cronologica diplomatica del patriarca S. Brunone e del suo ordine Cartusiano.* T. VII. Napoli, 1777.

Tschackert (P.), *Peter von Ailli (Petrus de Alliaco). Zur Geschichte des grossen abendlandischen Schisma und der Reformconcilien von Pisa und Konstanz.* Gotha, 1877.

Ughelli (F.), *Italia sacra, sive de episcopis Italiæ et insularum adjacentium rebusque ab iis gestis opus. Editio II ed.* N. Coletus. Venetiis, 1717-1722. 10 vol.

Ugolini (Fil.), *Storia dei conti e duchi d'Urbino.* Vol. I, II. Florence, 1859.

Ullmann (C.), *Reformatoren vor der Reformation, vornehmlich in Deutschland und den Niederlanden.* 2 vol. Hambourg, 1841-1842.

Vahlen (J.), *Lorenzo Valla.* (*Almanach der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.* 14e année, p. 181-225.) Vienne, 1864.

Vahlen (J. M.), *Laurentii Vallæ opuscula tria.* (*Sitzungsberichte der Wiener Akademie, philosoph.-hist. Kl.*, t. LXI, p. 7-67, 357-444; t. LXII, p. 93-149.) Vienne, 1869.

VALENTINELLI (G.), *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum. Codices mss. latini*. 6 vol. Venetiis, 1868-1873.

VALLA (Laurentius), *Opera*. Basileæ, 1540.

VASARI (G.), *Le Vite de' più eccellenti pittori, scultori ed architettori*. Florence, Le Monnier, 1846 et ss. (nuova ediz. di G. MILANESI. Florence, 1878 et s.).

VAST (H.), *Le cardinal Bessarion* (1403-1472). *Étude sur la chrétienté et la Renaissance vers le milieu du quinzième siècle*. Paris, 1878.

VENUTI (Rodulphinus), *Numismata Romanorum pontificum præstantiora a Martino V ad Benedictum XIV*. Romæ, 1744.

VESPASIANO DA BISTICCI, *Vite di nomini illustri del secolo XV*. (MAI, *Spicil. Rom.*, t. I.). Rome, 1839.

VIGNA (A.), *Codice diplomatico delle Colonie Tauro-Liguri durante la Signoria dell' Ufficio di S. Giorgi 1453-1475*. T. I. (*Atti della Società Ligure di Storia patria*. Vol. IV.) Genova, 1868-1870.

VILLANUEVA (J. L.), *Viage literario a las iglesias de Espana*. T. I-XXII. Madrid, 1803-1852.

VILLARI (Pasquale), *Niccolò Machiavelli und seine Zeit. Durch neue Documente beleuchtet*. Mit des Verfassers Erlaubniss übersetzt von Bernharrd MANGOLD und M. HEUSLER. 3 vol. Leipzig, 1887-1883.

VIOLA (S.), *Storia di Tivoli dalla sua origine fino al secolo XVII*. T. II et III. Roma, 1819.

VITTORELLI (Andr.), *Historia de' giubilei pontificii celebrati ne' tempi di Bonifacio VIII, etc., etc.* Rome, 1625.

VOIGT (G.), *Enea Silvio de' Piccolomini als Papst Pius der Zweite und sein Zeitalter*. 3 vol. Berlin, 1856-1863.

— *Die Wiederbelebung des classischen Altherthums oder das erste Jahrhundert des Humanismus*. 2e édit. revue et corrigée, 2 vol. Berlin, 1880-1881.

VOIGT (J.), *Stimmen aus Rom über den papstlichen Hof im fünfzehnten Jahrhundert. (Raumers « Histor. Taschenbuch »*, 4e année, p. 44-184.) Leipzig, 1833.

VOLATERRANUS. Voy. RAFAEL.

WAAL (A. DE), *Das böhmische Pilgerhaus in Rom. Festgabe zum 900 jahrigen Jubilaum der Gründung des Bisthums Prag*. Prague, 1873.

— *Die Nationalstiftungen des deutschen Volkes in Rom*. Francfort-s.-le-M., 1880.

— *Das Priester-Collegium am deutschen Campo Santo zu Rom*. Tirage à part du « *Anzeiger für die kathol. Geistlichkeit Deutschlands* », 1883.

WADDING (L.), *Annales Minorum seu trium ordinum a S. Francisco institutorum. Edit. secunda, opera et studio Rmi P. Josephi Mariæ* FONSECA AB EBORA. T. X-XIII. Romæ, 1734-1735.

WADDINGUS (L.), *Bibliotheca script. ord. Minorum*. Romæ, 1650.

WALCHIUS (Ch. G. F.), *Monumenta medii ævi*. Vol. I-II. Gottingæ, 1757-1758.

Wattenbach (W.), *Geschichte des römischen Papstthums. Vorträge*. Berlin, 1876.

Wegele (F. X.), *Dante Alighieri's Leben und Werke im Zusammenhange dargestellt*. 3e édit. Iéna, 1879.

— Voy. *Geschichtsquellen, thüringische*.

Weiss (A. M.). *Vor der Reformation. Drei Aufsatze. (Histor.-polit. Blattern*, t. LXXIX, p. 17-41, 98-125, 185-216.) Munich, 1877.

— *Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Sittenlehre* Bd III : *Natur und Uebernatur*. Fribourg en Br., 1884.

Weiss (J. B.), *Lehrbuch der Weltgeschichte. Zweite, verbesserte und vermehrte Auflage*. T. III : *Die christliche Zeit*; t. II, 2e part. : *Das Mittelalter in seinem Ausgang*. Vienne, 1879.

Wenck (C.), *Clemens V und Heinrich VII. Die Anfänge des französischen Papstthums. Ein Beitrag zur Geschichte des vierzehnten Jahrhunderts*. Halle, 1882.

Werner (Karl), *Geschichte der apologetischen und polemischen Literatur der christlichen Theologie*, t. III, Schaffhausen, 1864.

Werunsky (E.), *Italienische Politik Papst Innocenz' VI und König Karls IV in den Jahren* 1353-1354. Vienne, 1878.

Wesselofsky (A.), *Il Paradiso degli Alberti. Ritrovi e ragionamenti del* 1389. *Romanzo da Giovanni da Prato dal codice autografo ed anonimo della Riccardiana a cura di A. W.* Vol. I, p. 1, 2. Vol. II-III. *(Scelta di curiosità letterarie o rare ecc. Disp.* 86-88.) Bologne, 1867.

Wichner (J.), *Geschichte des Benedictiner-Stiftes Admont von der Zeit des Abtes Engelbert bis zum Tode des Abtes Andreas von Stettheim*. Graz, 1878.

Woltmann, *Geschichte der Malerei. Fortgesetzt von* Woermann, t. II. Leipzig, 1882.

Wurstisen (Chr.), *Baszler-Chronik. Darin alles, was sich in oberen Teutschen Landen, nicht nur in Statt und Bisthumbe Basel... zugetragen*. Basel, 1580

Yriarte (Charles), *Un condottiere au quinzième siècle. Rimini. Études sur les lettres et les arts à la cour des Malatesta d'après les papiers d'État des archives d'Italie*. Paris, 1882.

Zanelli (Dom.), *I. Pontefice Niccolo V ed il risorgimento delle lettere, delle arti e delle scienze in Italia*. Rome, 1855.

Zeitschrift für die histor. Theologie. In Verbindung mit der histor.-theolog. Gesellschaft zu Leipzig nach Illgen *und* Niedner *herausgegeben von* Kahnis. Années 1850-1874. Gotha.

Zeitschrift für katholische Theologie, redigirt von Dr. J. Wieser *und* Dr. F. Stentrup, *spater von* Dr. H. Grisar. Bd. I-IX. Innsbrück, 1877-1885.

Zeitschrift für Kirchengeschichte, in Verbindung mit W. Gass, H. Reuter *und* A. Ritschl *herausgegeben von* Th. Brieger, t. I-VII. Gotha, 1877-1885.

Zeitschrift für Philosophie und katholische Theologie, herausgegeben von ACHTERFELD, BRAUN, v. DROSTE, SCHOLZ *und* VOGELSANG. *N. F. herausgegeben von* DIERINGER. Années 1-13. Cologne, 1833-1853.

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, herausgegeben von A. HILGENFELD. 29 vol. Leipzig, 1857-1886.

Zeitschrift, historische, herausgegeben von Heinrich VON SYBEL. Vol. I-LII. Munich et Leipzig, 1859-1884.

ZUISMANN (J.), *Die Unionsverhandlungen zwischen der orientalischen und römischen Kirche seit dem Anfange des fünfzehnten Jahrhunderts bis zum Concil von Ferrara.* Vienne, 1858.

ZIMMERMANN (Alfred), *Die kirchlichen Verfassungskampfe im fünfzehnten Jahrhundert. Eine Studie.* Breslau, 1882.

ZINKEISEN (J. W.), *Geschichte des osmanischen Reiches in Europa.* 2e part. Gotha, 1840-1854.

— *Die orientalische Frage in ihrer Kindheit. Eine geschichtliche Studie zur vergleichenden Politik. (Raumers « Histor. Taschenbuch »* 3e série, t. IV, p. 461-611.) Leipzig, 1855.

ZURITA (G.), *Anales de la corona de Aragon.* Vol. III-IV. Saragosse, 1610.

HISTOIRE DES PAPES

INTRODUCTION

LA RENAISSANCE LITTÉRAIRE EN ITALIE ET L'ÉGLISE

L'époque où s'accomplit la transformation de l'antiquité païenne par le christianisme mise à part, il n'en est peut-être pas, dans l'histoire de l'humanité, de plus mémorable que la période de transition qui relie le moyen âge aux temps modernes, période si remplie de contrastes absolument tranchés. L'un des éléments qui exercèrent sur les esprits du temps l'influence la plus puissante fut l'extension imprimée à l'étude de l'antiquité sous toutes ses formes : on lui a donné le nom de Renaissance de l'antiquité classique. Le signal de ce retour à l'antiquité vint de l'Italie, où le souvenir de l'antiquité classique n'avait jamais pu s'effacer entièrement : rien de plus naturel. Ce fut le début d'une ère nouvelle.

Bien que ce mouvement ait produit une véritable révolution dans la science, dans la poésie, dans l'art et dans les mœurs, l'étude de ses origines et de son développement n'entre point dans notre cadre. C'est une histoire des Papes que nous écrivons : notre tâche doit se borner à rechercher l'action de la Renaissance en ce qui concerne l'Église et la Papauté.

Or, pour se faire une idée juste de cette action à tous les points de vue, il importe de rappeler, une fois pour toutes, que, si le mouvement de la Renaissance ne se produisit tout d'abord que dans le domaine de la littérature, il se divisa dès

le début en deux courants contraires. Ils apparaissent déjà avec plus ou moins de netteté dans les œuvres des deux hommes que l'on doit considérer comme les véritables fondateurs de la Renaissance littéraire : Pétrarque et Boccace.

Comme l'auteur de la *Divine Comédie*, François Petrarque resta strictement fidèle à l'Église; chez lui, la foi chrétienne marchait de pair avec l'enthousiasme pour l'antiquité classique. Cet enthousiasme n'alla jamais jusqu'à lui faire oublier la grandeur des mystères du christianisme; loin de là : dans maint passage de ses écrits, il affirme énergiquement qu'il met l'Évangile bien au-dessus de toute la philosophie des anciens. Ainsi, dans une lettre à son ami Giovanni Colonna, il écrit : « Il n'est permis d'aimer les doctrines des philosophes et d'adhérer à leurs opinions qu'en tant qu'elles ne s'écartent pas de la vérité et qu'elles ne nous détournent pas de notre but principal. Si l'un d'eux tentait de nous séduire, notre devoir serait de le mépriser et de le fouler aux pieds ouvertement, fût-ce Platon ou Aristote, Varron ou Cicéron. Il ne faut nous laisser prendre ni à la finesse de la dialectique, ni au charme du langage, ni à la renommée de ces maîtres; si haut qu'ils aient pu atteindre avec les ressources de l'intelligence humaine, ils n'étaient tous que des hommes, des hommes versés dans la connaissance des choses autant qu'on peut l'être, célèbres pour leur éloquence, doués de tous les dons naturels, hommes à plaindre pourtant, parce qu'ils étaient privés des biens suprêmes et ineffables; et comme ils se fiaient à leurs propres forces et ne cherchaient pas la véritable source de la lumière, ils ont marché comme des aveugles, faisant des chutes fréquentes et se heurtant à toutes les pierres du chemin. Tout en admirant leur génie, réservons donc notre hommage pour l'auteur de tout génie; que la compassion que nous inspirent leurs erreurs nous rappelle la reconnaissance à laquelle nous obligent les grâces que nous avons reçues; n'oublions pas que nous avons été gratuitement et sans aucun mérite personnel favorisés et préférés à nos anciens, par celui qui a caché ses mystères aux sages et daigné les révéler aux petits. Faisons donc de la philosophie, mais n'oublions pas le point important, qui est

l'amour de la sagesse. Or, la véritable sagesse de Dieu est le Christ; on ne saurait faire de véritable philosophie sans l'aimer et l'honorer par-dessus tout. En toutes choses, avant tout, il faut être chrétien. Quand nous lisons des œuvres philosophiques, poétiques, historiques, l'oreille de notre cœur doit rester ouverte à l'Évangile du Christ; lui seul peut nous donner la science et le bonheur; sans lui, plus nous apprendrons, plus nous deviendrons ignorants et malheureux; c'est à lui qu'on doit tout rapporter comme au grand réceptacle de la vérité; c'est la base unique, le seul fondement solide sur lequel puisse bâtir l'homme [1]..... »

Éprouvant le besoin de justifier son enthousiasme pour les philosophes et les poètes classiques, Pétrarque cite, à plusieurs reprises, l'exemple de saint Augustin. « Le livre des *Confessions*, tout humide des larmes » du saint docteur, était l'un des ouvrages préférés du poète. « Ce grand docteur de l'Église, dit-il, ne rougissait pas de prendre Cicéron pour guide, bien que celui-ci poursuivît un but différent du sien. Et pourquoi en eût-il rougi? Un guide qui montre le chemin du salut n'est jamais méprisable. Je n'entends pas nier qu'il ne se trouve dans les auteurs classiques bien des choses à éviter; mais on rencontre aussi chez les écrivains chrétiens des choses capables d'induire le lecteur en erreur s'il ne se tient pas sur ses gardes. Saint Augustin lui-même a pris la peine de revoir ses ouvrages, comme un laboureur sarcle son champ pour séparer l'ivraie du bon grain. Bref, il n'existe pas beaucoup de livres qu'on pût lire sans danger, si nous n'avions la lumière divine pour nous éclairer et pour nous apprendre ce qu'il faut choisir et ce qu'il faut éviter. En marchant à sa clarté, nous ne pouvons nous égarer. »

Si Pétrarque avait la foi chrétienne, il avait aussi le courage d'en faire ouvertement profession. Il fit plusieurs fois publiquement l'apologie du christianisme, et le jour où, dans une solennité mémorable, il reçut au Capitole la couronne de la poésie, son premier acte, la cérémonie terminée, fut de se

[1] *Francisci Petrarcæ epistolæ de rebus familiaribus et variæ* (édit. Jos. Fracassetti, Firenze, 1864), lib. VI, ep. 2, p. 310.

rendre dans la basilique de Saint-Pierre pour y déposer sa couronne sur la tombe du prince des Apôtres [1].

Cependant il n'échappa pas complètement à l'influence délétère des éléments de fermentation qui agitaient son temps et des dangereux exemples de l'antiquité. Dans son traité *Du mépris du monde,* il dépeint en traits de feu la lutte de l'homme contre la passion charnelle, lutte qu'il connaissait bien, car il y avait plus d'une fois succombé; continuellement à la poursuite des bénéfices, son avidité insatiable est l'une des faces les plus tristes de son existence agitée. Il n'est d'ailleurs que trop facile de relever dans le caractère de cet illustre poète certains traits qui forment un contraste évident avec le fond de ses opinions religieuses, essentiellement chrétiennes. Qu'il nous suffise de citer, entre autres, son mépris hautain pour la scolastique, d'ailleurs bien déchue déjà, et une passion maladive de célébrité. Certes, on peut l'excuser, quand on pense que Dante lui-même ne sut pas maîtriser cette passion, même après avoir écrit l'œuvre immortelle où il expose en termes si éloquents l'idée chrétienne du néant de la gloire. Quoi qu'il en soit, on ne peut se défendre d'une certaine tristesse en voyant un homme de génie tel que Pétrarque se repaître de couronnes de laurier, de faveurs princières, d'ovations populaires, et se mêler aux courtisans de princes perdus de mœurs, à la poursuite du fantôme de la gloire [2]. Si, pour

[1] Voy. Koerting, t. I, p. 174, 178, 205, 407 et suiv., 495 et suiv.; t. III, p. 430-431; Haffner, *Renaissance*, p. 227 et suiv.; Piper, *Mon. Theolog.*, p. 653-654; Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 80, 86 et suiv., 95 et suiv.; Blanc, dans *Ersch et Gruber*, 3e section, t. XIX, p. 250-251; Geiger, *Petrarca* (Leipzig, 1874), p. 92-93; Gaspary, t. I, p. 457; Bartoli, p. 61 et suiv. MM. Koerting, t. I, p. 75; Voigt, t. I, 2e édit., p. 86; Frenzel, *Renaissance* (Berlin, 1876), p. 5; Geiger, *Renaissance*, p. 29, et Paulsen, p. 29, se sont faits les échos de la tradition d'après laquelle Pétrarque aurait été prêtre; c'est une erreur; il n'avait reçu que les Ordres mineurs. M. Koerting cite à l'appui de son affirmation un passage du traité *De otio religios.*, qui se trouve dans les *Opp.* (Basil., 1554), p. 363; cela ne prouve rien, car les mots « divinas laudes atque officium quotidianum celebrare » doivent s'entendre simplement dans le sens de « lire le bréviaire et assister à l'office », et non dans celui de « dire la messe ».

[2] Koerting, t. I, p. 36 et suiv., 157 et suiv., 521; t. III, p. 420, 423; Voigt, *Wiederbelebeng*, t, I, 2e édit., p. 71 et suiv., 86, 126 et suiv., 136 et suiv.,

assurer à son nom l'immortalité, il usait de moyens que sa conscience de chrétien réprouvait sans arriver à se faire entendre, il est permis de voir là l'influence délétère du paganisme. Les classiques anciens, Cicéron en particulier, lui présentaient l'idéal de la gloire avec une telle puissance, un tel attrait, qu'il en oubliait par moments d'une manière absolue l'idéal chrétien [1].

Pétrarque a sur ses contemporains une incontestable supériorité : jamais une pensée frivole ou lubrique ne troubla la limpidité de ses sonnets. A ce point de vue, Boccace, son contemporain et son ami, forme avec lui le contraste le plus frappant. Avec celui-ci, le lecteur se trouve transporté dans l'atmosphère empoisonnée du sensualisme païen. Styliste achevé, portraitiste incomparable, il déshonore son talent en tournant en ridicule les vertus chrétiennes de la pudeur et de la décence. Dans son idylle intitulée : *Ameto*, où surabondent les réminiscences de l'antiquité, il prêche à peu près ouvertement l'*évangile de l'amour libre;* dans la satire intitulée : *Corbaccio* ou le *Labyrinthe de l'amour*, il étale impudemment le cynisme le plus effronté. Un juge peu sévère cependant écrivait, il y a peu de temps, qu'on trouverait difficilement dans les ouvrages des réalistes modernes eux-mêmes quelque chose qui dépasse l' «obscénité des peintures» renfermées dans cet écrit infâme [2]. La doctrine absolument païenne de la jouissance sans frein s'étale jusque dans les œuvres les plus célèbres de ce poète, dans le *Décaméron*, par exemple. De l'aveu d'un moderne historien de la littérature, la plupart des nouvelles réunies sous ce titre respirent un relâchement de mœurs, une luxure que peuvent expliquer, mais sans les excuser, le dérèglement général des mœurs de l'époque et le débordement de toutes les

148; HAFFNER, *Renaissance*, p. 228 et suiv.; BARTOLI, p. 10 et suiv. — Sur ce que Dante pensait de la gloire, voy. BURCKHARDT, *Cultur*, t. I, 2e édit., p. 171 et suiv., et SCHNAASE, t. VII, 2e édit., p. 36 et suiv.

[1] VOIGT, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 126-127.

[2] SCARTAZZINI, art. de l'*Allgemeine Zeitung*, 1882. n° 336. suppl. — Sur l'*Ameto*, voy. E. FEUERLEIN, dans l'*Hist. Zeitschr. de Sybel*, Nouv. suite, t. II, p. 238. — Sur les poésies de Pétrarque, voy. NORRENBERG, t. I, p. 319; GASPARY, t. I, p. 460 et suiv.

passions mauvaises, issus de la terreur inspirée par une peste formidable. Ces peintures sont d'autant plus répugnantes, qu'en retraçant les victoires du vice rusé sur la candeur ingénue ou sur la sottise égoïste, le poète s'attache d'avantage à conserver un ton d'agréable frivolité et de naïveté malicieuse [1]

Dans ses nouvelles, Boccace s'attache, avec une prédilection marquée, à ridiculiser, à outrager les gens d'Église, les moines, les religieuses; pour eux, il n'a que des traits d'une implacable ironie; à l'en croire, l'état religieux serait l'expression au suprême degré de l'hypocrisie et de l'immoralité [2].

Et pourtant, Boccace n'était, personnellement, ni un incrédule ni un ennemi de l'Église. Ses tirades outrageantes pour les personnes vouées à l'état religieux ne sont nullement l'expression d'une hostilité voulue contre l'Église elle-même : jamais ses contemporains ne les ont comprises ainsi. En 1361 un prédicateur, rendant visite au poète, blâmait l'immoralité de ses œuvres, mais non leur esprit antireligieux. Alors même

[1] HETTNER, *Studien*, p. 47-48; KOERTING, t. II, p. 447 et suiv., 657; WEGELE, p. 595; JANITSCHEK, p. 8; FEUERLEIN, *loc cit.*, p. 242 et suiv.; F. DE SANCTIS, *Storia della Lett. Ital.* (3e édit., Napoli, 1879), t. I, p. 287 et suiv. — M. LANDAU, *G. Boccacio sein Leben und seine Werke* (Stuttgart, 1877), fait son possible pour disculper Boccace; mais il est contraint d'avouer l'impossibilité de « laver entièrement » sa mémoire (p. 134). — M. G. DE LEVA, *Sull' opera « Il primo Rinascimento » del prof. G. Guerzoni* (Padova, 1878), p. 18, prononce également un jugement très sévère sur ce poète.

[2] Le ton frivole de ces œuvres devint rapidement à la mode et n'eut qu'un trop grand nombre d'imitateurs; ces écrivains éhontés ne reculaient devant aucune abomination. Voy. BURCKHARDT, *Cultur*, t. I, 3e édit., p. 231 et suiv ; E. RUTH, *Gesch. der ital. Poesie* (Leipzig, 1847), p. 7, 52 et suiv., 60 et suiv.; GEIGER, *Renaissance*, p. 81, 262 et suiv.; M. LANDAU, *Beitræge zur Gesch. der ital. Novelle* (Vienne, 1875), p. 22 et suiv., 27 et suiv., 39. — A la page 52 de ce dernier ouvrage, nous lisons, à propos d'un auteur de *Nouvelles*, Masuccio Guardato, de Salerne : « On a beau détester les curés, on doit avouer que dans la guerre qu'il leur fait, Masuccio dépasse toutes les bornes. Il tombe à coups de massue sur les moines, sur les prêtres, et ne ménage même pas le Pape; dans maint passage il se permet même de ridiculiser en termes obscènes les actes de la religion catholique ». — Il y a pourtant peut-être pis encore : ce sont les *Nouvelles* de Giovanni Ser Cambi; par respect pour la morale publique, on n'a pu en publier qu'une partie (voy. LANDAU, p. 39); mais elles se trouvent au complet à Milan, dans le ms. 193 (inéd.) de la Bibliothèque Trivulce.

qu'il se laissât le plus aller aux entraînements de la frivolité, l'auteur du *Décaméron* n'abandonna jamais absolument ses croyances; quand il fut revenu de ses égarements, il professa sa religion avec cette simplicité de foi qui caractérise les Italiens. Dès lors, il saisit avec zèle toutes les occasions d'affirmer sa croyance et de condamner les œuvres impures sorties de sa plume, d'en exprimer un amer repentir et de mettre en garde contre leur lecture. Ses écrits ne présentent plus trace de la prédilection d'autrefois pour les divinités de l'antiquité classique. C'est le moment où il déclare que la science n'est point un obstacle à la foi, et qu'il préférerait renoncer à l'une plutôt qu'à l'autre [1]. Enfin, son testament renferme la profession solennelle de sa foi. Il lègue ce qu'il a de plus précieux, sa bibliothèque, à un religieux augustin. Martin da Signa, professeur de théologie, en lui recommandant de prier pour le salut de son âme; après la mort de Martin, toute sa collection de livres reviendra au monastère de Santo Spirito et devra toujours être à la disposition des religieux. Enfin, il exprime le vœu d'être inhumé soit à Florence, dans l'église de Santo Spirito, desservie par les religieux augustins, soit dans une autre église appartenant également aux moines augustins, celle des Saints Jacques et Philippe, de Certaldo, au cas où la mort viendrait à l'atteindre dans cette dernière ville [2].

Il est donc bien démontré que, des deux écrivains que l'on peut considérer comme des créateurs et des pionniers de la Renaissance, ni l'un ni l'autre ne fut ouvertement hostile à l'Église. Aussi ne reçurent-ils des Papes que des témoignages de bienveillance. Boccace remplit trois fois des missions diplomatiques à la cour de Rome au nom de Florence, et il y trouva toujours le meilleur accueil [3]. Depuis Benoît XII jusqu'à

[1] Voy. Koerting, t. II. p. 189 et suiv., 267 et suiv., 366 et suiv., 659 et suiv.; G. Guerzoni, *Il primo Rinascimento* (Verona, 1878), p. 80-81; A. Hortis, *Studi sulle opere lat. del Boccaccio.* (Trieste, 1879), p. 475 et suiv.

[2] *Testamento di Giov. Boccaccio secondo la pergamena originale dell' Archivio Bichi-Borghesi di Siena* (Siena, 1853).

[3] M. Landau, *Boccaccio*, p. 223 et suiv.; Koerting, t. II, p. 197 et suiv., 304 et suiv., 307; A. Hortis, *Giov. Boccaccio, ambasciatore in Avignone* (Trieste, 1875).

Grégoire XI, tous les Papes comblèrent Pétrarque de leurs faveurs ; ce fut un Pape, Clément VI, qui mit le grand poète à l'abri des soucis de la vie matérielle, et lui assura les ressources nécessaires à l'indépendance du génie[1]. Ainsi, bien que l'humanisme soit, en littérature, la manifestation du mouvement connu sous le nom de Renaissance[2], il n'est pas vrai de dire qu'il ait été, dès l'origine et sous toutes ses formes, dirigé contre l'Église. Au contraire, la vraie Renaissance, c'est-à-dire l'étude des anciens faite dans un esprit chrétien, était un mouvement intellectuel justifié en soi et fécond en résultats pour la science profane autant que pour la science religieuse[3].

On peut affirmer que, même au point de vue strict de l'Église, personne ne songeait à condamner le désir d'élargir l'étude des œuvres littéraires de l'antiquité et de procéder à cette étude avec méthode, pour arriver à débarrasser les intelligences du formalisme d'une scolastique dégénérée, à les retremper et à les mettre en état d'approfondir toutes les sciences, et particulièrement la philosophie et la théologie. L'Église n'avait à s'inquiéter que de la méthode suivie dans l'étude des humanités et de son but, car le mouvement en lui-même ne lui était point hostile : pour qu'il le devînt, il fallait,

[1] Koerting, t. I, p, 224, 440-441.

[2] Paulsen, p. 5.

[3] Voy. Daniel, *Des études classiques*, p. 222; Moehler, *Schriften*, publ. par Dœllinger (Ratisbonne, 1840), t. II, p. 17, 23, 25; Norrenberg, t. II, p. 8, 10, et le passage cité par Hergenroether, t. II, chap. I, p. 172. — L'art de la Renaissance fera l'objet d'un chapitre spécial dans un autre volume de cette étude : cependant je crois utile de rapporter ici les observations fort justes du P. dominicain A. M. Weiss. Nous lisons, t. III, p. 902 : « Il serait profondément injuste de condamner de prime abord et sans distinction la Renaissance en bloc et tout ce qui touche à cette époque », et, à la page 903 : « Un certain nombre de ceux qui combattent avec nous et pour la même cause jugent sévèrement la Renaissance en général, et leur opinion est assurément le fruit d'une conviction bien arrêtée ; cette condamnation générale est une injustice. » — Voy. encore F. Schneider, dans le *Lit. Rundschau*, 1881, p. 239 et suiv.; J. Graus, *Kirchenschmuck*. 1885, n[os] 2 et suiv., et Hettinger, *Welt und Kirche* (Fribourg, 1885), t. II, p. 359 et suiv. — L'étude de M. Graus a été publiée à part sous le titre : *Die katholische Kirche und die Renaissance* (Graz, 1885).

soit qu'on abandonnât les méthodes dès longtemps adoptées par elle, soit que, au lieu de continuer à considérer uniquement les études classiques comme une gymnastique intellectuelle, on prétendît en faire à la fois un moyen et un but, soit enfin que, au lieu de s'en servir pour faire entrer plus profondément dans les cœurs la foi chrétienne, on voulût en faire un instrument pour l'obscurcir et la détruire [1]. Mais, tant que l'étude de l'antiquité païenne n'était prônée que par des hommes bien convaincus de la vérité absolue du christianisme, la renaissance de la littérature classique ne pouvait qu'être utile à l'Église. En effet, de même que l'intelligence ne peut saisir dans son ensemble l'antiquité païenne qu'en s'élevant sur les hauteurs du christianisme, de même une connaissance certaine des analogies et des contrastes qui existent entre le christianisme et le paganisme classique ne peut qu'accroître la compréhension, le respect, l'admiration de la foi chrétienne, du culte chrétien, des mœurs chrétiennes [2]. Aussi longtemps que l'étude de l'antiquité se maintint dans la voie droite, les encouragements des Papes et d'autres dignitaires ecclésiastiques ne lui manquèrent pas. Ils étaient conformes aux intérêts de l'Église et à ses antiques traditions.

Dans cette question, comme en toutes choses, la conduite de l'Église est marquée de cet esprit de modération et d'équité qui est son signe propre. Partant de ce principe qu'en elle-même la science est un grand bien et que les abus qu'on en fait ne sont pas un motif pour l'étouffer, elle a lutté dès l'origine et uniquement contre le retour des superstitions païennes, du dérèglement des mœurs païennes, mais jamais contre la culture intellectuelle par l'étude de la littérature grecque et romaine. Le grand Apôtre des Gentils avait lu les écrits des poètes et des philosophes de la Grèce; à son exemple, la grande majorité des hommes qui ont travaillé à continuer son œuvre ont estimé et recommandé les études classiques. Quand Julien l'Apostat voulut interdire aux chrétiens ce puissant

[1] Bippert, dans le *Freiburger Kirchenlexikon*, t. XII, p. 594-605.

[2] Voy. dans les *Histor. polit. Blaetter*, t. XXX, p. 102 et suiv., une belle étude sur l'antiquité classique dans ses rapports avec le christianisme.

moyen d'éducation, les esprits les plus éclairés de l'Église signalèrent cette mesure comme l'une des plus hostiles et des plus dangereuses qui eussent encore été prises contre le christianisme. Sous la contrainte, il fallut bien se contenter, dans l'enseignement des sciences, d'ouvrages spéciaux composés à la hâte par des écrivains chrétiens, mais, après la mort de Julien, on revint aux anciens auteurs classiques[1].

Jamais, j'ose le dire, les bons esprits chrétiens n'ont méconnu les dangers que fait courir l'étude du paganisme à celui qui s'y absorbe et n'en veut voir que les beautés, en fermant obstinément les yeux sur ce qu'il renferme de mauvais. « Il est bien des gens, écrivait Origène, pour qui il est mauvais de rester en relation avec les Égyptiens, c'est-à-dire avec la science païenne, après leur conversion à la loi de Dieu[2]. » Parmi les Pères de l'Église, ceux-là mêmes qui s'expriment avec le plus de bienveillance à l'égard des anciens auteurs classiques ne se faisaient pas faute de mettre la jeunesse en garde contre les égarements auxquels l'exposait l'étude de l'antiquité, de lui signaler les écueils auxquels elle risquait de se briser. Pour écarter les dangers latents de cette étude, on avait recours à deux moyens : l'observation rigoureuse des principes de la pédagogie chrétienne et une prudence extrême dans le choix des maîtres. C'est ainsi, l'histoire nous l'enseigne, que l'Église réussit à enlever à la lecture des auteurs classiques ce qu'elle pouvait avoir de préjudiciable pour la pureté des mœurs et de la foi. Que cette sage conduite ait fait des mécontents, le fait est indéniable; certains esprits fanatiques ont souvent protesté en disant : « Nous possédons la

[1] Daniel, *loc. cit.*, p. 20-27; *Histor. polit. Blaetter*, t. XXXIV, p. 631, et H. Kellner, *Hellenismus und Christenthum* (Cologne, 1866), p. 266 et suiv. — Timoteo Maffei, prieur des chanoines réguliers de Fiesole et ami de Cosme de Médicis, rappelait déjà aux adversaires des études classiques les ordonnances de Julien l'Apostat. Voy. le traité dédié par lui à Nicolas V et intitulé : *In sanctam rusticitatem litteras impugnantem*, Cod. Vatic. 5076, fol. 8. Bibliothèque Vaticane (inéd.).

[2] Origène, *Ep. ad Gregor.* 2ª (Migne, *Patr. gr.*, t. XI, p. 90). On trouvera d'autres citations dans B. Braunmueller, *Beitræge zur Gesch. der Bildung in den drei ersten Jahrhunderten des Christenthums* (Mettener Progr., 1854-1855), p. 31 et suiv.

vérité dans le Christ; qu'avons-nous besoin d'autre science? » De même il s'est trouvé de tout temps des chrétiens qui professaient une pieuse horreur pour la science classique, sous prétexte qu'elle n'offre que des dangers et qu'elle est pernicieuse pour l'intégrité de la foi chrétienne. Mais il suffit de rappeler le blâme sévère que saint Grégoire de Nazianze infligeait à cette sorte de chrétiens, pour démontrer que, sur cette question, leurs adversaires avaient sur eux la supériorité des lumières et du désintéressement. En se posant en champions de l'ignorance, ils ne faisaient que défendre leur propre cause; peu leur importaient les intérêts de la science et de l'éducation intellectuelle de la société chrétienne; ils l'eussent bien fait voir s'ils étaient arrivés à prendre le dessus. Or, le soin de ces intérêts fut précisément de tout temps l'un des soucis les plus chers des hommes dont le ferme génie comprenait les destinées de l'Église[1]. Ce fut l'honneur de la grande majorité des Pères de l'Église en Orient et en Occident.

« La philosophie païenne, écrit Clément d'Alexandrie, ne fait point tort à la vie chrétienne, et c'est la calomnier que de la représenter comme une officine d'erreurs et de mauvaises mœurs, car elle est la lumière, l'image de la vérité, elle est un présent fait aux Grecs par Dieu lui-même : bien loin d'obscurcir la vérité en interposant entre elle et nous une fantasmagorie vide de sens, elle lui forme un rempart de plus et nous vient en aide comme une science de même famille pour établir les bases de la foi. La philosophie a fait l'éducation des Grecs, comme la foi celle des Juifs, pour amener les deux races au Christ [2]. » Par conséquent, négliger l'étude de la philosophie païenne, dit encore Clément d'Alexandrie dans un autre passage, c'est ressembler à ces fous qui veulent récolter des raisins sans cultiver leur vigne. Cependant, comme les païens mêlent le vrai avec le faux, il est indispensable, quand on veut extraire de leurs philosophes les principes de la sagesse,

[1] Daniel, p. 37.

[2] Ἐπαιδαγώγει γὰρ καὶ αὐτὴ (φιλοσοφία) τὸ Ἑλληνικὸν ὡς ὁ νομος τοὺς Ἑβραίους εἰς Χριστόν. *Stromata*, t. I, p. 5.

de s'y prendre avec le même soin que pour cueillir les roses au milieu des épines[1].

Saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, saint Jérôme et autres grands hommes de l'ancienne Église, s'expriment en termes analogues. Tous comprenaient, tous sentaient vivement les beautés de la littérature classique et le laissaient voir; ils ne fermaient point les yeux sur les effets pernicieux des abominables doctrines du paganisme, mais ils apercevaient le rayon de lumière éternelle qui éclaire ces chefs-d'œuvre de l'esprit humain; ils distinguaient les voix prophétiques qui en sortent et s'efforçaient de les mettre en harmonie avec le langage chrétien. Ils faisaient, dans la littérature classique, une distinction parfaitement nette entre les idées propres à l'humanité en général et les idées propres au paganisme, et ils prétendaient que, si ces dernières doivent être absolument rejetées, le christianisme n'a point de motifs pour ne point accepter les premières[2]. Partant de là, ils affirmaient unanimement que tout dépend de la manière de lire les classiques païens et de s'en servir dans l'enseignement. S'ils faisaient entendre un blâme, ils ne portait pas sur le fait de l'emploi des auteurs classiques dans l'enseignement, mais sur le fait de l'enseignement conçu dans un mauvais esprit ou appliqué suivant une méthode vicieuse. A cet égard, ils partageaient l'opinion de saint Amphiloque. Ce saint personnage résumait ainsi ses conseils au sujet de la lecture des anciens auteurs classiques : « Use de circonspection dans leur commerce : moissonne tout ce qu'ils ont de bon; rejette prudemment ce qu'ils renferment de nuisible; imite la sagesse de l'abeille; elle se pose sur toutes les fleurs, mais elle n'en aspire que les sucs les plus doux[3]. »

[1] *Stromata*, t. I, § 17; t. II, § 1. — Au sujet du jugement porté par Clément d'Alexandrie sur les philosophes païens, voy. HAFFNER, *Grundlinien*, p. 297 et suiv., et KNITTEL, *Pistis and Gnosis*, dans la *Tübinger Quartalschrift*, 55e année (1873), p. 199 et suiv.

[2] H. JACOBY, *Die classische Bildung und die alte Kirche*, dans l'*Allgemeine Zeitung*, 1880, suppl 354 et 355.

[3] Voy. DANIEL, p. 26 et suiv.; 36 et suiv.; *Histor. polit. Blætter*, t. XXXIV, p. 632 et suiv., et STEPHINSKY, *Die heidnischen Classiker als Bidungsmittel* (Trèves, 1866), p. XVI et suiv.

Le grand saint Basile s'inspirait de cet esprit quand il composa son *Discours à la jeunesse chrétienne sur la manière d'étudier avec fruit les auteurs païens* [1], œuvre absolument remarquable par la pureté d'un style véritablement attique. En réponse aux attaques injustes dirigées contre les écrits païens que certains individus réprouvaient en masse, comme suspects, sans distinction, d'imposture diabolique, ce grand docteur de l'Église, dont l'Ordre des Basiliens perpétue le nom, montre avec une évidente prédilection l'utilité et l'excellence des études classiques comme préparation aux leçons du christianisme. Les écrits de saint Grégoire de Nazianze respirent à un degré plus élevé encore l'estime, l'amour, l'enthousiasme pour la littérature de l'antiquité : « Tout le reste, dit-il dans un de ses discours, richesse, noblesse, influence, bref, toutes les grandeurs terrestres, toutes les fausses joies du monde, j'en ai fait bon marché. Une seule chose me tient encore au cœur, c'est l'éloquence, et je ne regrette aucune des fatigues auxquelles je me suis exposé dans mes voyages sur terre et sur mer pour l'acquérir [2]. »

L'Église a, dès lors, admis comme un fait positif la nécessité de combiner l'instruction classique avec l'éducation chrétienne : ce fut chez elle une tradition constante, et, pendant la

[1] Λόγος πρὸς τοὺς νεους, ὅπως ἄν ἐξ Ἑλληνικῶν ὠφελοῖντο λογων. Voy. Alzog, *Patrologie*, 3e edit. (1776), p. 262 et suiv. — Lionardo Bruni fit, en 1405 ou 1406, une traduction latine de ce discours de saint Basile. Sa traduction eut un immense succès; nous en avons pour preuve les nombreux exemplaires qui existent encore de nos jours, soit imprimés (Panzer, *Annales typographici*, Norimberghæ, 1797 et suiv., t. V, p. 78; t. X, p. 141), soit manuscrits; ces derniers sont encore plus nombreux que les autres. La Bibliothèque Vaticane en possède à elle seule vingt-quatre copies. Voy. *Cod. Vatic.*, n° 409, fol. 129^a-134^a; n° 1494, fol. 115^a-122^a; n° 1495, fol. 162^a-173^a; n° 1792, fol. 39^a-48^a; n° 1807, fol. 50^a-61^a; n° 2726, fol. 100^a-109^a; n° 3003, fol. 154^b-156^b (incomplet); n° 3386, fol. 1^a-21^b; n° 3407, fol. 21^b-30^a; n° 5061, fol. 51^a-62^b; n° 5109, fol. 87^a-95^b; — Ottob., n° 1184, fol. 98^a-115^a; n° 1267, fol. 148^a-155^a; n° 1341, fol. 1^a 26^a; n° 1800, fol. 29^a-39^b; — Regin., n° 1151, fol. 30^b-38^a; n° 1321, fol. 82^a-91^a; n° 1464, fol. 9^a-16^b; n° 1555. fol. 129^a-141^a; n° 1178, fol. 57^b-73^a; n° 1784, fol. 87^a-100^a; — Urbin, n° 1164, fol. 1^a-16^a; n° 1173. fol. 1^a-15^a; n° 1194, fol. 86^a-107^a.

[2] Voy. Daniel, p. 25 et suiv., et R. Riepl, *Des hl. Gregor von Nazianz Urtheil über die classischen Studien und seine Berechtigung dazu.* (Programme du Gymnase de Linz. 1859.)

période à laquelle appartiennent la plupart des Pères que nous venons de citer, le développement scientifique atteignit un tel degré que cette époque, on peut l'affirmer, occupera toujours une place à part dans son histoire [1].

Au milieu des tourmentes qui sévirent pendant les premiers siècles, l'Église, non contente de sauver les chefs-d'œuvre de la littérature antique, s'est efforcée d'en tirer tout ce qui pouvait servir à la propagation de la foi chrétienne; sous ce rapport, la plus grande part de mérite revient aux monastères, fondés et protégés par les Papes; nul n'a fait autant qu'eux pour la conservation des trésors intellectuels de l'antiquité, tant qu'ils ont agi sous l'inspiration du véritable esprit de l'Église. Cependant, tout en manifestant leur enthousiasme pour la littérature classique, les hommes qui peuvent passer pour les vrais représentants de l'Église ont toujours fermement proclamé que l'antiquité n'a rien produit qui approche de la grandeur, de la beauté et de la pureté de la religion chrétienne. Bien loin d'exalter les mérites des écrivains païens comme l'ont fait certaines personnalités avec une exagération qui a atteint les proportions d'un culte, l'Église n'a jamais cherché qu'à en faire un usage sagement réglé par un esprit chrétien; loin de se borner à n'en adopter, de parti pris, que les formes extérieures, elle a pris à tâche d'en tirer tout ce qui pouvait servir au progrès religieux et moral, de faire marcher de pair l'érudition et la vie chrétienne.

Les études entreprises avec cette rectitude de vues produisirent des résultats merveilleux. « Le profit immédiat que les Pères de l'Église ont tiré de ces écrits dans la lutte entreprise contre le culte des idoles et contre une vaine philosophie saute

[1] Dans l'excellent ouvrage que nous avons déjà cité, M. Daniel expose. avec preuves à l'appui, la pratique traditionnelle de l'Église à partir du quatrième siècle. — Pour les temps antérieurs, voy. l'article de M. Stephinsky, dans Kraus, *Real Encyklopædie der Christl. Alterthümer* (Fribourg, 1881), p. 292 et suiv.; J. Alzog, *Commentatio de litterarum Græcarum atque Romanarum studiis cum Theologia christiana conjungendis* (Fr. en Brisg., 1857). Voir encore l'excellent article de M. Pohle, dans le *Freib. Kirchenlexikon*, t. III, 3e édit., p. 421 et suiv.

aux yeux ; mais, ajoute Stolberg [1], qui pourrait calculer tout ce qu'Origène, les Grégoire, saint Basile, saint Jean Chrysostome et autres encore ont gagné à la lecture des anciens, en culture, en élégance et, chose bien plus importante, en vigueur intellectuelle? »

Notre foi ne perd rien de sa simplicité pour être exposée en termes élégants : nous n'en voulons de meilleure preuve que les discours et les traités des Pères de l'Église, instruits à l'école des auteurs classiques. Dans leurs poèmes, ils savent exposer les définitions de la théologie patristique avec la même netteté que Dante l'a fait, dans son œuvre immortelle, pour celles de la scolastique. Par ses efforts pour enlever aux chrétiens la culture intellectuelle puisée dans la littérature des Grecs et des Romains, Julien l'Apostat a rendu le témoignage le plus éclatant à la puissance des armes que l'instruction classique fournissait alors au christianisme [2].

De tout ce qui précède il résulte que, pour les représentants de l'Église, au moment où une période de décadence des études classiques avait fini par provoquer, en vertu d'une loi naturelle, une réaction en faveur de l'antiquité, la conduite à tenir était tout indiquée. Il n'est pas niable qu'en accordant leurs encouragements à ce réveil, ils rompaient en un certain sens avec les idées courantes de la fin du moyen âge : dans les derniers temps, on avait poussé jusqu'à l'excès le mépris de tout ce qui sentait l'antiquité, et cet excès avait abouti à un mépris absolu, déplorable, de la forme ; mais ils étaient loin de rompre avec les idées du moyen âge pris dans son ensemble, ni surtout avec celles de toute l'antiquité chrétienne [3].

Cependant, cette réaction en faveur de l'antiquité classique

[1] Janssen, *Friedrich Leopold Graf zu Stolberg* (Fribourg, 1882), p. 233.

[2] Haffner, *Die Renaissance*, p. 116-117.

[3] Daniel, p. 184 et suiv.; *Histor. polit. Blætter*, t. XXXIV, p. 637 et suiv. — Au sujet du mépris de la forme à la fin du moyen âge, M. Paulsen fait cette remarque fort juste (p. 28-29) que l'humanisme est l'opposé : son caractère est un respect absolu de la forme, poussé assez fréquemment jusqu'à une indifférence complète pour le fond. Ce fond pourrait souvent se comparer à la poupée articulée dont on se sert pour étaler une toilette élégante.

que l'on nomme la Renaissance prit, par le fait des circonstances, un caractère particulier. Elle se produisait dans une époque de relâchement, d'affaissement à peu près général de la vie religieuse, période lamentable dont les caractères sont, à partir du commencement du quatorzième siècle, l'affaiblissement de l'autorité des Papes, l'invasion de l'esprit mondain dans le clergé, la décadence de la philosophie et de la théologie scolastiques, un effroyable désordre dans la vie politique et civile [1]. C'est dans ces conditions que l'on mettait sous les yeux d'une génération intellectuellement et physiquement surexcitée, maladive sous tous les rapports, les déplorables leçons contenues dans la littérature antique. Faut-il s'étonner si quelques-uns des chefs du mouvement se laissèrent entraîner à de dangereux égarements? Si les précurseurs de la littérature de la Renaissance, Pétrarque et Boccace, n'avaient pas abandonné le terrain de l'Église, ils en avaient déjà donné des exemples.

Avec le temps, les contrastes s'accusent et deviennent de plus en plus tranchés [2].

D'une part, sous l'influence d'une admiration excessive, on pourrait dire maladive, pour les beautés des écrivains classiques, on arborait franchement l'étendard du paganisme; les adhérents de cette réforme prétendaient tout modeler exactement sur l'antiquité, les mœurs et les idées, rétablir la prépondérance de l'esprit païen et détruire radicalement l'état de choses existant, considéré par eux comme une dégénérescence. De l'autre part, on travaillait à utiliser les nouveaux éléments que le mouvement faisait pénétrer dans l'enseignement, en les appropriant au génie du christianisme et à l'organisation politique et sociale de chaque pays [3]. Ces

[1] HAFFNER, *Grundlinien*, p. 625; DANIEL, p. 199 et suiv., 207 et suiv., 222. Voy. plus loin, liv. I, chap. I.

[2] Dans son Introduction à l'édition du *Paradiso degli Alberti*, M. A. Wesselofsky a démontré la coexistence de deux courants contraires qui divisaient l'humanisme au quatorzième siècle. — M. H. Janitschek est entré dans la même voie et est parvenu, en se plaçant à peu près au même point de vue, à mettre un peu d'ordre dans le chaos de la littérature du quinzième siècle. — Voy. aussi HETTNER, p. 168 et suiv.

[3] JANITSCHEK, p. 8-9.

deux tendances caractérisaient, l'une la fausse Renaissance, la Renaissance païenne, l'autre la vraie Renaissance, la Renaissance chrétienne.

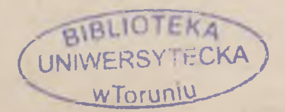
Celle-ci était seule capable de produire un progrès intellectuel. Se gardant des excès de l'enthousiasme, les hommes de cette école conservaient assez de liberté d'esprit pour juger sainement les choses et pour comprendre que, si l'on voulait réellement travailler au progrès de l'humanité, il fallait bien se garder de rompre avec les principes du christianisme, car ils avaient fait leurs preuves, depuis plus de mille ans qu'ils formaient la base de l'éducation, la seule méthode efficace était, d'après eux, l'emploi judicieux de tous les éléments dont on disposait. Si la Renaissance ne s'est pas tuée elle-même, c'est à ces hommes qu'elle le doit.

Parmi les humanistes, beaucoup hésitaient, allant d'une tendance à l'autre; d'autres essayaient de les accommoder toutes deux; d'autres enfin, après s'être laissé entraîner par l'un des deux courants dans leur jeunesse, suivirent l'autre dans l'âge mûr.

Jamais le véritable programme de ce que nous appellerons le parti radical de l'antiquité n'a été exposé avec plus de franchise et de netteté que ne l'a fait Laurent Valla, dans l'opuscule qu'il publia en 1431 sous le titre de *De voluptate*[1].

Ce traité est extrêmement remarquable à divers points de vue. Il se divise en trois dialogues; les personnages sont Lionardo Bruni, Antonio Beccadelli et Niccolò Nicci; le premier représente la doctrine stoïcienne, le second soutient la doctrine épicurienne, le troisième, enfin, défend la cause

[1] L. VALLÆ, *De voluptate ac vero bono libri III* (Basilæ, 1519); VALLÆ, *op.*, p. 896-999. — M. Janitschek a reconnu le premier l'importance de cet ouvrage : il admet (p. 10) qu'il a été composé « entre 1430 et 1435 » ; mais il oublie que, dès 1869, M. VAHLEN (*Vallæ opusc.*, p. 44) avait établi la date de la publication ; c'est celle que nous indiquons dans le texte. — VOIGT (*Wiederbelebung*, t. 1, 2e édit., p. 470) parle d'une deuxième édition du même traité, composée vers 1433, où d'ailleurs les doctrines épicuriennes reparaissent avec la même netteté. — M. VAHLEN (*op. cit.*, p. 46) croit que le traité en question n'a pas été imprimé sous cette dernière forme : c'est une erreur. Outre l'édition de Louvain, 1443, citée par Voigt, j'en ai vu une autre, imprimée en 1509 à Cologne « in domo Quentell ».



du « véritable bien ». Le choix des personnages était déjà fort habile. Bruni, écrivain grave et solennel, avait effectivement, nous en trouvons la preuve dans un de ses écrits[1], tenté de démontrer qu'il existe une concordance entre la doctrine chrétienne et la doctrine stoïcienne. A ce point de vue, le contraste est complet entre lui et Antonio Beccadelli, dit Panormita, du nom de Palerme, sa ville natale. Celui-ci est

[1] *Isagogicon moralis philosophiæ.* — Comme toutes les autres œuvres de Bruni (voy. Mai, *Spic.*, t. I, p. 548), ce traité eut une vogue énorme. — J'ai relevé de nombreux manuscrits dont voici la liste : — A Arras : Bibliothèque de la ville, Cod. n° 973 (provenant de la bibliothèque de la cathédrale); — à Bâle : Bibliothèque, Cod. F, II, 13; — à Dresde : Bibliothèque royale, Cod. C. 364, fol. 35, 36 (incomplet); — à la Bibliothèque de l'Escurial, voy. Hænel, *Catal.*, p. 951; — à Florence : Bibliothèque Laurent., Cod. Castellina, 92, fol. 41-62; Bibliothèque nationale, Cod. Magliabech., cl. VII, Cod. 180, n° 4; cl. XXIII, Cod. 148, n° 2; Cod. I, I, 31 (provenant de Saint-Marc); Ms. Strozzi, cl. XXIII, Cod. 143, n° 2; Bibliothèque Riccardi, Cod. M-I-XVI et N-II-XII; — à Milan : Bibliothèque Trivulce, Cod. 761, n° 3; — à Naples : Bibliothèque nationale, Cod. VIII, G. 12; — à Rome : Bibliothèque Buoncompagni (voy. *Catalogue*, par M. Narducci, p. 130); Bibliothèque Chigi, Cod. J, IV, 118; Bibliothèque du Vatican, Cod. vatic., 372 (sans pagination; l'*Isagogicon* se trouve vers la fin sans titre) : 5116, fol. 43-63; Regin., 777, fol. 61ᵇ et suiv.; 786, fol. 91, 103ᵇ; 1555; Ottob. 1239, fol. 1-13; Urbin, 1164, fol. 98ᵇ et suiv.; 1173, fol. 129 et suiv.; 1339, fol. 1 et suiv.; 1439, fol. 1 et suiv.; — à Turin : Bibliothèque de l'Université, Cod. G, V, 34, fol. 12 et suiv.; — à Vienne ; Bibliothèque du palais, Cod. 960 et 3420 (les passages empruntés à ce manuscrit par M. Janitschek n'ont pas été reproduits avec une exactitude parfaite); — à Zeitz : Bibliothèque du chapitre, Cod. LXXVIII (dénombrement par M. F. Bech), fol. 77-91. — Jusqu'ici je partageais l'opinion de MM. Janitschek (p. 101) et Voigt (t. II, 2ᵉ édit., p. 458) à l'égard de l'*Isagogicon moralis disciplinæ* de Bruni, et je le croyais inédit. Je me trompais. Je connais actuellement deux éditions de ce remarquable opuscule. J'ai découvert la première, sans titre, à la bibliothèque de l'Université d'Innsbrück (Sig. II, 6 F. 1051). Le texte forme quarante pages petit in-4°, non numérotées. La seconde édition appartient à un particulier; le texte est en partie meilleur; de même que l'exemplaire de la Bibliothèque d'Innsbrück, celui-ci pourrait bien avoir été imprimé en Italie (à Rome, peut-être) pendant le dernier tiers du quinzième siècle. Le titre présente la disposition suivante :

Hysago a Leonardi Aretini
de philosophia morali ad Gale
otum incipit fœliciter.

L'opuscule se termine par ces mots :

Finitur introductio philosophie moralis.
Leonardi Aretini ad Galeotum suum.

Trente pages petit in-4°.

l'auteur de l'*Hermaphrodite*, collection d'épigrammes dont l'obscénité laisse loin en arrière les pires productions de l'antiquité. Niccolò Niccoli, « le restaurateur des lettres grecques et latines à Florence », est au contraire, jusqu'à un certain point, le type de l'humaniste chrétien; il posait en principe la nécessité d'une union intime entre la recherche scientifique et l'idée chrétienne. Il ne supportait pas, même chez ses amis, tels que Poggio et Marsuppini, des expressions irrespectueuses pour la religion; il professait une vive horreur pour le matérialisme et le scepticisme et racheta les fautes de sa vie par une mort des plus édifiantes [1].

Tels étaient les trois hommes dont Valla a donné les noms aux personnages de son dialogue. Or, le but évident de ce dialogue, — la conclusion n'est qu'un trompe-l'œil dont nous n'avons pas à tenir compte, — le but de ce dialogue est, dis-je, de tourner en ridicule d'abord la morale stoïcienne, dans laquelle les hommes de l'école des Bruni et des Niccoli cherchaient de préférence leurs arguments pour établir la concordance des idées païennes et des idées chrétiennes, ensuite et surtout la morale chrétienne, en lui prêtant certains traits de la morale stoïcienne [2]. Aux enseignements du christianisme, l'auteur, avec une habileté pleine de séduction, avec une clarté qui n'exclut pas la prudence, oppose comme un droit naturel les doctrines épicuriennes. Plaçant ses idées dans la bouche de Beccadelli, il résume en quelques formules l'essence de ses doctrines. Tout ce que la nature a créé, formé, ne saurait être que louable et saint. » — « Entre la nature et Dieu, l'identité est absolue, ou peu s'en faut. » Cette dernière sentence, dit un juge cependant peu sévère [3], où l'auteur formule l'égalité de la créature et du créateur, ébranle les bases du christianisme; l'autre détruit les fondements de la

[1] Lorsque ce grand savant se sentit près de sa fin, il fit élever un autel dans sa chambre et demanda à son ami, Ambrogio Traversari, de lui dire la messe tous les jours. Il reçut le saint viatique avec une piété qui toucha tous les assistants jusqu'aux larmes. Vespasiano da Bisticci a laissé un récit émouvant de cette scène. Voy. Mai, t. I, p. 627 et suiv.

[2] Janitschek, p. 11.

[3] Geiger, *Renaissance*, p. 132.

morale, en mettant à la place de la vertu, c'est-à-dire « de la volonté ou de l'amour du bien, de l'horreur du mal », le plaisir, ou « le bonheur obtenu par tous les moyens, consistant dans la jouissance intellectuelle et matérielle ». Partant de là, Beccadelli, ou Valla parlant par sa bouche, tire cette conséquence que le devoir de l'homme est de jouir de tous les biens naturels sans restriction. La doctrine de la « jouissance » demande la satisfaction de tous les sens. Le culte des sens est absolu; il supprime toutes les entraves imposées par la décence ou par la bienséance. Toutes celles qui subsistent encore sont autant d'abus qu'il faut abolir[1]. L'individu, Valla le dit ouvertement, a droit à la satisfaction entière de ses désirs. L'adultère n'a rien de répréhensible. Les femmes devraient être mises en commun. La communauté des femmes, demandée par Platon, est conforme aux lois de la nature. Un danger évident peut seul commander l'abstention de l'adultère et de la luxure. En dehors de cette règle, tout plaisir sensuel est bon[2].

La jouissance, encore la jouissance et rien que la jouissance, voilà ce que Valla réclame par la bouche de Beccadelli. Pour lui, le plaisir sensuel est le plus grand des biens; c'est pourquoi il vante le bonheur des peuples païens, qui faisaient de la

[1] Le passage suivant (lib. I, c. XXII) suffira pour donner une idée des insanités qu'une passion aveugle fait mettre par Valla dans la bouche de Beccadelli : « Ausim medius fidius affirmare, nisi fœdæ simul et emeritæ mulieres reclamarent ac velut facto agmine impetum facerent, utpote quæ numero vincunt formosas vel nudas vel seminudas, per urbem utique in æstate incessuras, quod utinam, ut pro me dicam, hoc a viris fieri permitteretur et plus bellas corpore quam deformes, teneras quam exsiccatas audiremus. Nam si his fœminis, quæ pulchrum capillum, pulchram faciem, pulchrum pectus habent, has partes denudatas ferre patimur, cur in eas iniurosi sumus, quæ non iis partibus, sed aliis pulchræ sunt? »

[2] Lib. I. cap. XXXVIII : « De fornicatione et adulterio non improbando. » « Omnino nihil interest utrum cum marito coeat mulier an cum amatore. » Cap. XL : « Quod formula Platonica de communione fœminarum est secundum naturam. » Cap. XLI : « Utile fore si fœminæ non essent singulorum. » Cap. XLII : « Vitanda interdum stupra et adulteria propter metum et periculum. » Cap. XLIII : « Quod aliqui mœchi plectantur, non propterea mœchos esse damnandos. » « Si quis in adulterio deprehensus morte aut alia pœna plectatur, is, si recte iudicemus, imprudentiæ non incestus pœnas luit. » — « Omnis voluptas bona est. »

volupté un culte [1]. Chez lui, le péché de la chair devient une vertu, et, par une conséquence naturelle, la vertu devient un vice. La virginité volontaire, cette vertu prisée toujours si haut dans la religion chrétienne, a le don de l'exaspérer. D'après lui, la continence est un crime contre la « bonne » nature. « Celui qui a inventé les vierges consacrées à Dieu, dit-il, a introduit dans l'État une coutume révoltante et dont on devrait poursuivre la suppression jusqu'aux extrémités de la terre. » « Cette institution » n'est point le fait d'une religion digne de ce nom, « c'est le fait de la superstition ». « Rien n'est plus antipathique à la nature de l'homme que la virginité. Ayant été procréés en vertu des lois de la nature, notre devoir, en vertu de ces mêmes lois, est de procréer à notre tour. Voulez-vous des femmes qui consacrent leur vie entière au service de la religion? Prenez des femmes mariées, et que leurs maris soient les prêtres. Ne voyez-vous pas que tous les dieux étaient mariés, sauf Minerve, et que Jupiter faisait tout son possible pour prouver qu'il n'entendait pas tolérer les vierges? Ceux qui prennent la défense de l'institution des vieges consacrées à Dieu sont ou des fous, ou des pauvres, ou des avares [2]. »

Ainsi Valla oppose sa prédication de la volupté aux paroles de la Bible : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Il est vrai qu'il la dissimule sous la forme d'une discussion; mais il s'arrange toujours de telle sorte que le lecteur comprenne sans difficulté que le personnage qu'il fait parler ne fait qu'exprimer sa propre pensée.

On comprend très bien, remarque spirituellement un historien moderne, que de pareilles choses, écrites par un homme comme Valla, ne passent pas inaperçues, et qu'on lui ait fait le

[1] Lib. I, cap. XLVI : « Felices illæ fœminæ Siccenses (quæ est in Africa civitas), quæ vetere instituto, si rem non habebant, non in Vestæ templo ad perpetiendam continentiam retrudebantur, sed in fano Veneris dotem sibi comparabant. »

[2] Lib. I, cap. XLIV : « Non esse nefas se virginibus sanctimonialibus immiscere. » Cap. XLVI : « Accusatio virginitatis. » Relevons, dans le chapitre XLIV, ce passage que la plume se refuse à traduire : « Melius merentur scorta et prostibula de genere humano, quam sanctimoniales virgines ac continentes. »

renom d'avoir déclaré que la jouissance est le premier des biens; le public devait admettre et a admis que la forme du dialogue adoptée par l'auteur n'est qu'une pure précaution, et que, si le dialogue se termine par la victoire de la morale chrétienne, cette conclusion n'est là que pour la forme. Le point important était de poser le principe corrupteur; cela fait, il était assez indifférent qu'il fût défendu plus ou moins énergiquement. D'ailleurs, ce que l'on savait des mœurs de l'auteur ne plaidait point en faveur de sa moralité [1].

Les théologiens ne pouvaient laisser passer des opinions si osées; mais Valla, sûr de l'appui d'Alphonse, roi de Naples, se montra peu ému de leurs attaques. Il mit même, à partir de ce moment, une certaine affectation à traiter les questions théologiques et à saisir toutes les occasions de provoquer ses adversaires dans le clergé [2]. Nous en trouvons un exemple très frappant dans un opuscule de lui qu'on n'a retrouvé que depuis peu. C'est un dialogue sur les vœux de la religion [3]. Ce qui en fait le principal intérêt, c'est que Valla y dépasse de beaucoup tout ce que les humanistes s'étaient permis jusqu'alors en fait d'attaques contre la vie monacale. Avant lui, on ne s'en était pris qu'aux dehors de la discipline religieuse; on s'était borné à tourner en ridicule, dans des anecdotes humoristiques, certains religieux infidèles à leur règle. Valla, lui, procède tout autrement. Son attaque est dirigée contre l'institution même; il nie que, à pureté de mœurs égale, les personnes liées par des vœux de religion acquièrent plus de mérites et aient droit à une plus haute récompense que celles qui vivent dans le monde, principe constamment soutenu par l'Église [4]. Cette négation formelle, tendant à détruire la vie

[1] Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p, 470. — Voy. Monrad-Michelsen, p. 44-45; Gebhardt, *Adrian von Corneto* (Breslau, 1886), p. 76.

[2] Voigt, *op. cit.*, t. I, 2e édit., p. 474.

[3] *De professione religiosorum*, dans les *Vallæ opusc.*, édit. Vahlen, LXII, p 99-135.

[4] L'idée qu'attaque Valla a été admirablement développée par saint Bernardin de Sienne dans un sermon encore inédit : *Sermo patris Bernardini de Senis de sacra religione et quod melius est bonum facere ex voto quam ex libera voluntate.* Cod. A D. XIII, 41, n° 7, de la Bibliothèque de Brera, à Milan. (Inéd.)

religieuse jusque dans sa racine, est le nœud de tout ce dialogue; à côté de cela, les attaques plus ou moins venimeuses contre les prêtres et les moines, dont il est semé, n'ont guère d'importance.

Après avoir vilipendé les Ordres religieux, Valla s'est attaqué à la puissance temporelle des Papes avec la même hardiesse et la même âpreté, dans le pamphlet intitulé : *la Donation de Constantin, premier titre du pouvoir temporel des Papes, etc.* [1]. Quelques années auparavant, dans sa *Concordance catholique,* le savant Nicolas de Cusa avait déjà exprimé quelques doutes sur l'authenticité de ce document. Vers le milieu du quinzième siècle, sans avoir connaissance des œuvres de Valla ni de celles de Cusa, un autre écrivain, Réginald Pecock, évêque de Chichester, a démontré, par une critique raisonnée des témoignages historiques, l'impossibilité de défendre l'authenticité du document en question, que l'on avait, pendant longtemps, considérée comme indiscutable [2]. Mais Valla, dans ses conclusions, les laissait bien en arrière. Il ne lui suffisait pas de prouver que cette pièce est une œuvre d'imagination composée après coup; sous sa plume, la démonstration devenait un assaut en forme contre les droits des Papes en général à la souveraineté temporelle. Si la donation de Constantin n'est que l'œuvre d'un faussaire d'une époque postérieure, la souveraineté temporelle des Papes,

[1] *De falso credita et ementita Constantini donatione declamatio,* publiée pour la première fois par Hutten en 1517, avec une préface remplie d'injures à l'égard de Léon X, et souvent réimprimée depuis : *Op.*, p. 761-795. — G. D. F. Strauss, *Hutten*, t. I, p. 280-285, et Janssen, *Deutsche Gesch.*, t. II, p. 62-63. — Je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que de reproduire une traduction française publiée dans le même esprit que l'édition de Hutten, et intitulée : *la Donation de Constantin, premier titre du pouvoir temporel des Papes.....*, par Laurent Valla (quinzième siècle), traduit en français pour la première fois et précédé d'une étude historique, par Alcide Bouneau (Paris, 1879).

[2] Doellinger, *Papst-Fabeln*, p. 103-104. En 1443, Æneas Sylvius Piccolomini fit des démarches pressantes auprès de Frédéric III, afin que ce prince soumit à un concile la question de la donation de Constantin. — M. Mühlbacher démontre (*Mittheilungen*, t. II, p. 115 et suiv.) que, par la suite, la chancellerie impériale prit connaissance des critiques faites par les contemporains au sujet de ce document.

disait-il, s'écroule faute de bases, il ne leur reste rien autre chose à faire que de renoncer au plus tôt à un pouvoir usurpé [1]. A l'entendre, c'est d'autant plus leur devoir, que la corruption de l'Église, ainsi que toutes les guerres et tous les maux qui désolent l'Italie, ne sont que des résultats de cette usurpation.

La violence avec laquelle Valla bat en brèche « la domination brutale, barbare, tyrannique des prêtres » n'a guère été dépassée depuis. « Le Pape, dit-il, ... tend avec soin des embûches à la liberté des peuples, si bien que ceux-ci, journellement, dès que l'occasion se présente, se révoltent... Si, par hasard (ce qui peut arriver, quelque danger menaçant d'autre part), ils ont de leur plein gré consenti à la domination papale, est-ce à dire qu'ils ont consenti à devenir des serfs, à ne jamais pouvoir se soustraire au joug, à ce que ceux qui n'étaient pas encore nés alors n'eussent pas la libre disposition d'eux-mêmes! Ce serait la plus grande iniquité. « Nous « sommes venus à toi spontanément, ô Souverain Pontife, « pour être gouvernés par toi ; spontanément nous te quittons « pour que tu ne nous gouvernes pas davantage. Si nous te « devons quelque chose, qu'on fasse le compte de ce que nous « avons donné et de ce que nous avons reçu. Tu veux nous « régir malgré nous, comme si nous étions des mineurs, nous « qui peut-être pourrions te régir toi-même plus sagement « que tu ne le fais. Ajoute les mauvais traitements que cette « cité est si souvent obligée de subir, ou de toi ou de tes « magistrats. Nous en prenons Dieu à témoin, ton mauvais « gouvernement nous force à nous soulever, comme autrefois « Israël contre Roboam; autant celui-ci se rendit insup- « portable, autant il nous l'est d'acquitter envers toi de trop « lourds tributs, et ce n'est qu'une partie de nos maux. Pour- « quoi non, si tu épuises notre pays? et tu l'as épuisé; si tu « dépouilles nos églises? et tu les a dépouillées; si tu dés- « honores nos vierges, nos mères de famille? et tu les as dés- « honorées; si tu inondes la ville du sang de ses citoyens? et « tu l'en as inondée. Nous faut-il endurer cela? Puisque tu

[1] Vahlen, *Valla*, p. 202-203. Voy. Invernizzi, p. 123 et suiv.

« cesses d'être pour nous un père, ne devons-nous pas plutôt « oublier que nous sommes tes enfants? Ce peuple t'a pris « pour père, ô Souverain Pontife, ou, si cela te plaît mieux, « pour maître; il ne t'a pas pris pour ennemi ou pour bour- « reau; tu ne veux être ni un père ni un maître, mais un bour- « reau. La cruauté, la méchanceté dont tu as usé envers nous, « nous pourrions en user vis-à-vis de toi, par droit de repré- « sailles; mais nous sommes chrétiens, nous ne t'imiterons « pas, nous ne brandirons pas au-dessus de ta tête le glaive « de la vengeance; après t'avoir déposé, chassé, nous en « prendrons un autre pour père ou pour maître. Un fils peut « toujours quitter ses parents par qui il a été engendré, s'ils « sont pervers; et nous ne pourrions te quitter, toi qui n'es « qu'un père adoptif et qui nous maltraites si durement! Pour « toi, occupe-toi de ce qui regarde le sacerdoce, et ne va pas « te planter au septentrion et de là lancer la foudre et les « éclairs sur ce peuple et sur les autres. » Mais à quoi bon appuyer davantage sur ce qui est si clair? Mon sentiment est donc que non seulement Constantin n'a pas donné tant de provinces, ni le pontife romain pu acquérir sur elles la moindre prescription; l'un et l'autre sont invalidés aujourd'hui par la scélératesse des possesseurs, quand nous voyons que la ruine et la désolation de toute l'Italie et de nombre de provinces ont découlé de cette unique source. Si la source est empoisonnée, le cours d'eau l'est également; si la racine est malsaine, les rameaux sont malsains; si quelque partie du tout n'est pas pure, le tout ne peut l'être. Par conséquent, et en sens inverse, si le cours d'eau est empoisonné, il faut boucher la source; si les rameaux sont malsains, le mal vient de la racine; si le tout n'est pas pur, la partie gâtée doit être rejetée. Pouvons-nous admettre comme légitime le principe de la puissance papale, quand nous voyons qu'il a été la cause de tant de crimes et de tant de maux de toute espèce? C'est pourquoi je veux dire et crier bien haut (car, sûr de l'appui de Dieu, je ne crains pas les hommes) que nul, de mon temps, élevé au souverain pontificat, n'a été un fidèle et prudent économe des biens de l'Église; le Pape est si loin de donner

la pâture aux serviteurs de Dieu, qu'il les donnerait plutôt eux-mêmes en pâture comme une bouchée de pain. Le Pape va porter la guerre chez les nations qui vivent en paix, il fomente des discordes entre les villes et les princes; le Pape a soif des biens des autres et dévore les siens; comme Achille le reproche à Agamemnon, c'est un Δημοβόρος Βασιλεύς, un roi mangeur de son peuple [1]. »

On le voit, Machiavel n'est pas l'inventeur de ce mot, répété depuis à satiété : « Les Papes sont cause de tous les maux de l'Italie » ; c'est Valla. De même que l'historien florentin, Valla ignore, ou bien il oublie que, si les bons éléments de la civilisation antique ont été sauvés de l'oubli, si les peuples barbares ont été civilisés, si le droit des gens a pris naissance pendant le moyen âge, c'est aux Papes que nous en sommes redevables; que le Souverain Pontife, centre de l'Église une fondée par Jésus-Christ, ne pouvait établir son siège autre part que dans la métropole de la puissance, de la grandeur et de la civilisation antiques; enfin, que, pour être à même de remplir dans son intégrité le rôle qui lui était assigné, il était nécessaire que le Pape fût un souverain indépendant [2].

Mais, en dehors de la donation ou de la prétendue donation de Constantin, le Saint-Siège a reçu, postérieurement, d'autres donations territoriales : que doit-il en advenir? Cette question a bien son importance. Valla la résout bien simplement; comme ce ne sont que des imitations de l'antique donation de Constantin, elles n'ont pas pu créer un nouveau droit!

[1] *Vallæ op.*, p. 793-794; *la Donation de Constantin*, trad. A. Bonneau, p. 313-320; Monrad-Michelsen, p. 32-34.

[2] Hipler, *Geschichts-Auffasung*, p. 73; Phillips, t. V, p. 705. — A l'encontre des accusations de Machiavel et, par conséquent, de Valla également, M. Wegele fait remarquer avec raison (*Dante*, p. 5) que les Papes ne doivent pas porter seuls la responsabilité de la division de l'Italie en un nombre infini de petits États. « Il est vrai, dit-il, que, du moment qu'ils prétendaient pour eux-mêmes à la souveraineté temporelle et politique, ils ne pouvaient travailler ni par leurs vœux ni par leurs actes à constituer une Italie une (centralisée) sous un prince indigène ou étranger; mais il n'est pas moins certain que, presque toujours, l'opinion publique en Italie partagea les mêmes tendances et que, par conséquent, la responsabilité de la division de l'Italie en petits États retombe en partie sur les Italiens eux-mêmes. »

Il prévoit, d'ailleurs, les objections : En admettant la nullité de la charte de Constantin, ne doit-on pas admettre que le droit des Papes à la puissance temporelle est basé sur la prescription? Non, répond-il, le pouvoir sur des hommes ne s'acquiert pas par prescription, et quand même un pareil droit existerait, la tyrannie des Papes eût suffi depuis longtemps à le rendre caduc; cette tyrannie est d'autant plus criante qu'il existe une contradiction absolue entre l'exercice de la puissance temporelle et les droits du chef d'une Église [1].

Dans son pamphlet, Valla s'attache à faire la caricature de la souveraineté pontificale; les vicaires de Jésus-Christ y sont couramment traités « de tyrans, de voleurs et de brigands [2] »; cela n'empêche pas l'auteur de se donner, de temps à autre, des airs de dévotion; alors il parle en termes tout à fait édifiants de « la grandeur et de l'élévation » des fonctions ecclésiastiques du Pape; les citations de la Bible se pressent en foule sous sa plume. Ces passages forment un contraste curieux avec ceux où, dans maint endroit, il provoque en termes passionnés les Romains à la révolte contre le pouvoir temporel du Saint-Siège. D'autres fois, il s'adresse aux princes : il leur dépeint, sous les couleurs les plus sombres, l'effroyable ambition de Rome, il leur déclare qu'ils ont le droit de dépouiller le Pape des États de l'Église [3]. Enfin, il termine sa série d'invectives par une déclaration de guerre formelle à la Papauté : « Je veux seulement le faire avertir (le Pape)... d'avoir à sortir de bon gré de chez les autres pour rentrer chez lui et gagner le port, à l'abri des flots orageux et des furieuses tempêtes. Sinon, je verrai à composer une seconde harangue et de plus haut goût encore que celle-ci [4]. »

[1] VAHLEN, *Valla*, p. 203.
[2] *Vallæ opp.*, p. 791.
[3] *Ibid.*, p. 762.
[4] *Ibid.*, p. 795. — *La Donation de Constantin*, trad. A. BONNEAU, p. 325. Suivant Valla, le Pape n'aurait même pas le droit de se donner le titre de « Vicaire de Pierre; » *op.*, p. 776); cet écrivain a déjà un certain nombre d'expressions qui présentent une teinte de protestantisme. Voy. MONRAD-MICHELSEN, p. 10.

Pour apprécier à sa juste valeur le pamphlet que nous venons d'analyser, il faut se représenter les circonstances au milieu desquelles il vit le jour. L'auteur dit lui-même qu'il le composa six ans après l'insurrection des Romains contre Eugène IV. Le Pape, suzerain de Naples et, à ce titre, favorable aux prétentions de la maison d'Anjou, se trouvait alors en conflit déclaré avec le roi Alphonse, soutenu par les schismatiques de Bâle. On comprend dès lors comment l'humaniste Valla, comptant sur la protection efficace d'Alphonse, osa déclarer la guerre aussi hardiment au chef de l'Église et au clergé [1]. On ne tarda pas à connaître jusqu'à quel point allait sa conviction, quand il accusait d'illégalité le pouvoir temporel du Saint-Siège. Après la réconciliation du roi de Naples et d'Eugène IV, il mit tout en œuvre pour entrer au service du Pape. S'humiliant aux pieds de ce même Eugène IV, qu'il avait traité de tyran, vilipendé, il lui écrivit une lettre dans laquelle il condamnait ses propres œuvres et promettait de se vouer dorénavant au service du Saint-Siège apostolique [2].

Le *Traité de la donation de Constantin*, a écrit un homme qui, dans la question du pouvoir temporel des Papes, se place à peu près au même point de vue que Valla, « était l'attaque contre le pouvoir temporel des Papes, la plus hardie qu'ait jamais osée un réformateur : ne devait-on pas s'attendre à voir surgir un nouveau tribun du peuple, un Étienne Por-

[1] Voy. VOIGT, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit,, p. 473 et suiv., et MONRAD-MICHELSEN, p. 10-26 (réfutation de CLAUSEN, *L. Valla*, Copenhague, 1861).

[2] M. Hettner (p. 172) reproche avec raison à Valla de manquer de caractère. Chez les hommes qui partageaient sa manière de voir, « on ne trouve pas trace de fermeté dans leurs opinions ni d'entêtement dans leur hérésie » (VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 478); en général, ils ne brillent pas par le caractère; c'est là un fait que les auteurs modernes ont fréquemment constaté. (Voy. VILLARI, t. I, p. 120, 129 et COMBA, p. 428.) Si Valla, après avoir traîné Eugène IV dans la boue, lui écrivait : « Ut si quid retractatione opus est, et quasi ablutione, en tibi me nudum offero », Pomponius Lætus s'adressait, à son tour, en ces termes à Paul II : « Fateor et me errasse et ideo pœnas mereri..... Rursus peto veniam. » Platina, de son côté, proposait de se faire dénonciateur : « Tibi polliceor, etiam si a prætervolantibus avibus aliquid, quod contra nomen salutemque tuam sit, audiero, id statim literis aut nunciis Sanctitati tuæ me indicaturum. » (VAIRANI, *Monumenta Cremonensia*, Romæ, 1778, t. I, p. 30.)

caro [1] ? » En poursuivant énergiquement ce pamphlet, la cour de Rome ne fit que remplir un devoir commandé par le soin de sa propre conservation. Tout autre gouvernement eût agi de même, car Valla, non content d'exhorter les Romains à chasser le Pape, allait jusqu'à insinuer qu'il était permis de le mettre à mort [2] ! Or, les idées qu'il étalait avec une impudence sans exemple tombaient dans un terrain trop bien préparé : à preuve la proposition faite par Étienne Porcaro d'assassiner Nicolas V, et le fait que, plus tard, sous le pontificat de Pie II, le secrétaire du Pape, Antoine Cortese, crut devoir écrire un *Anti-Valla*. Ce traité n'a malheureusement jamais été imprimé, et l'on n'en a conservé qu'un fragment qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque capitulaire de Lucques [3]. On possède, à la même bibliothèque, un autre traité, composé en réponse à celui de Valla, et où l'auteur prend à tâche de justifier les droits du Saint-Siège au pouvoir temporel [4].

La hardiesse avec laquelle Valla attaque la morale chrétienne dans son dialogue *De voluptate* pourrait sembler encore de la timidité à côté de celle d'Antoine Beccadelli dit Panormita († 1471) [5]. Si répugnante que soit la besogne,

[1] Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 535.

[2] *Opp.*, p. 792; Monrad-Michelsen, p. 35. — Par la suite, Cochlæus a parfaitement rétabli la vérité des faits en faisant remarquer que, si l'œuvre de Valla a été l'objet d'une condamnation, il l'a due non pas à ses attaques contre l'authenticité de la donation, mais à ses invectives contre le Saint-Siège : s'il s'était contenté de défendre avec modération ce qu'il croyait être la vérité, il ne fût venu à la pensée de personne de condamner son livre, pas plus qu'on ne l'a fait pour ceux des autres adversaires de la charte de donation. C. Otto, *Cochlæus der Humanist* (Breslau, 1874), p. 74-75.

[3] Cod. 582, fol. 491-499 (inéd.) : *VIII folia Antivallæ Cortesii :* citées par Fabricius-Mansi, t. VI, p. 574, et par Tiraboschi, t. VI. c. ii. p. 347, — Voy. aussi plus loin le chapitre relatif à la conjuration d'Étienne Porcaro (lib. III, c. vi), et nos observations à propos d'un écrit d'Æneas Sylvius Piccolomini sur le même sujet.

[4] *Quod papa præsit temporalibus contra L. Vallam in ea oratione quam fecit de ementita donatione Constantini*, dédié au Pape: l'auteur s'exprime en termes violents contre Valla : « Valdensis potius quam Vallensis appellandus est. » — Fol. 270-274 du Cod 582 de la bibliothèque du chapitre de Lucques.

[5] Sur Beccadelli, voy. les ouvrages cités par M. Voigt, *Wiederbelebung*,

nous devons dire quelques mots de la collection d'épigrammes réunies par lui sous le titre de *l'Hermaphrodite*, parce que l'esprit inspirateur de la fausse Renaissance s'y révèle sous son aspect le plus hideux. « Ce livre, dit l'historien de l'humanisme, projetait un trait de lumière dans un abîme de dépravation, mais il l'entourait des fleurs les plus exquises de la poésie. » Là, les vices les plus horribles de l'antiquité païenne, ces vices dont une bouche chrétienne ne prononce le nom qu'avec dégoût, étaient ouvertement glorifiés. Dans ses vers, d'allure légère, le poète se jouait avec les idées qui représentent le dernier degré de la dépravation et du sensualisme le plus répugnant, comme si c'était une matière toute naturelle à jeux d'esprit et à plaisanterie. « Bien plus, l'auteur éprouvait de la jouissance à afficher la paternité de ce livre infâme; il prétendait se justifier par l'exemple des poètes de l'antiquité romaine, et traitait dédaigneusement les défenseurs rigoureux de la morale de troupeau d'imbéciles incapables de saisir le charme de la lasciveté antique [1]. » Cosme de Médicis accepta la dédicace de cette œuvre nauséabonde, et elle ne trouva dans le public qu'un trop favorable accueil, comme le prouvent les nombreux exemplaires manuscrits qu'en renferment les bibliothèques de l'Italie [2].

Le livre infâme de Beccadelli ne fut pas, je le dis à regret, un phénomène isolé. Poggio, Filelfo, et Æneas Sylvius Piccolomini, pour ne nommer qu'eux, ont aussi sur la conscience bien des récits d'historiettes et d'aventures scandaleuses. Eux aussi furent des humanistes, mais cependant aucun de leurs écrits n'atteint le degré d'obscénité de la collection

t. I, 2e édit., p. 484 et suiv., et un ouvrage récent de M. F. Ramorino, *Contributi alla storia biogr. e critica di A. Beccadelli* (Palerme, 1883.) Voir encore Gothein, *Culturentwickelung Süd-Italiens* (Breslau, 1886), p. 493 et suiv.

[1] Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 481. — Cf. les jugements portés par MM. Reumont, *Gesch.*, t. III, 1re part., p. 320, 508-509, et Invernizzi, p. 166.

[2] Janitschek, p. 101. — Guarino de Vérone et A. Loschi firent l'éloge de l'*Hermaphrodite* (Scnio, p. 118), et un évêque (il faut dire que c'était un évêque nommé par Jean XXIII) osa exprimer le désir de lire son livre. Voy. *Ant. Beccadelli Ep. lib. IV* (Neapoli, 1746), ép. 2, p. 23.

d'épigrammes de Beccadelli. Cette répugnante « émancipation de la chair » est le dernier degré de cette fausse Renaissance, de cette Renaissance païenne, qu'un historien de nos jours a excellemment appelée l'avant-courrière des grandes révolutions qui firent trembler l'Europe sur ses bases au cours des siècles suivants [1].

Les représentants de l'Église, surtout vers la fin de la Renaissance, ne montrèrent souvent que trop d'indulgence pour les nombreux écarts des humanistes; mais, en cette occasion, on est heureux de le constater, ils firent leur devoir et condamnèrent énergiquement cet « effroyable produit de la croyance à l'infaillibilité des anciens » . Le pape Eugène IV interdit la lecture du livre sous peine d'excommunication. Le cardinal Cesarini, d'ailleurs humaniste zélé, ordonna de détruire tous les exemplaires que l'on pourrait saisir. Les plus illustres prédicateurs de l'époque, saint Bernardin de Sienne et Robert de Lecce, employèrent toute leur éloquence à mettre leurs auditeurs en garde contre cette littérature ignoble, et brûlèrent les épigrammes de Beccadelli sur les places publiques de Milan et de Bologne. Divers auteurs ecclésiastiques se mirent à l'œuvre de leur côté. Le moine franciscain Antonio da Rho composa contre Beccadelli une longue invective dont la Bibliothèque Ambrosienne de Milan possède un manuscrit. Le Chartreux Mariano da Volterra publia une satire en vers. Le savant Frère Mineur Alberto da Sarteano adressa une remontrance à la jeunesse de Ferrare et prépara un ouvrage destiné à combattre l'influence du poète de la dépravation [2].

[1] M. Gregorovius s'abstient de faire une distinction entre la Renaissance chrétienne et la Renaissance païenne, et il écrit ce qui suit (t. VII, 3e édit., p. 499) : « Le réveil de la science fut le premier acte considérable de l'immense évolution morale qui est en train de transformer l'Europe, et dont les grandes étapes ont été, jusqu'à nos jours, la Renaissance en Italie, la Réforme en Italie, la Révolution en France. » — Sur la corrélation entre Luther et l'humanisme libertin, voy. le professeur protestant PAULSEN, p. 128 et suiv.

[2] Voy. TIRABOSCHI, t. VI, c. II, p. 91, et VOIGT, *op. cit.*, p. 482 et suiv. — Le pamphlet de Beccadelli fut-il réellement brûlé sur la place de Ferrare en présence d'Eugène IV? MM. Voigt, Invernizzi (p. 166) et Rohrbacher-Knœpfler (p. 324) l'affirment, mais le fait n'est pas démontré.

La publication du livre infâme de Beccadelli produisit un tel scandale que Poggio, qui, cependant, ne péchait pas par le scrupule en pareille matière, se crut lui-même obligé d'élever la voix : il écrivit à l'auteur qu'il ferait mieux, à l'avenir, de choisir des sujets plus sérieux, car, ajoutait-il, « un poète chrétien ne doit pas se permettre tout ce que se sont permis les poètes païens ». L'avertissement n'était pas bien sévère. Néanmoins Beccadelli eut l'audace de se défendre et d'invoquer, pour sa justification, l'autorité des anciens. « Un grand nombre de savants, dignes et saints personnages, Grecs et Romains, lisons-nous dans ce factum, ont chanté dans leurs vers les mêmes sujets; et pourtant, de nos jours encore, Catulle, Properce, Juvénal, Martial, Virgile, Ovide se trouvent dans toutes les mains : le prince des philosophes lui-même, le divin Platon, a composé des poèmes très légers. » A la suite de ces noms illustres, Beccadelli cite encore une série de philosophes et d'hommes d'État de la Grèce qui ont fait la même chose, ce qui ne les empêche pas de jouir d'une réputation de vertu. Il avait, d'ailleurs, déjà pris les devants, en disant de lui-même, dans ses épigrammes, que, si ses vers étaient cyniques, sa vie privée était sans tache[1]. Si vraiment il était de bonne foi, ce qui se passait autour de lui eût dû lui ouvrir les yeux. Les vices les plus abominables, ces vices qui avaient attiré sur le monde antique la malédiction divine, et qu'il célébrait en jolis vers, se donnaient alors librement carrière dans les grandes villes d'Italie; les hautes classes de la société en étaient particulièrement infestées. Après Naples, Florence et Sienne étaient les villes les plus célèbres pour leurs débordements[2]; à Sienne, dès le commencement du quinzième siècle, les autorités durent,

[1] *Ant. Panormitæ Hermaphroditus*, édit. F. C. Forberg (Coburgi, 1824), p. 40, 113. L'éditeur a reproduit la lettre à Poggio, p. 5-13.

[2] *Loc. cit.*, p. 54. Voy. Voigt, t. II, 2e édit., p. 471 et suiv.; Guedemann, *Gesch. des Erziehungswesens und der Cultur der Juden in Italien wæhrend des M. A.* (Vienne, 1884), p. 217 et suiv.; Burckhardt, *Cultur*, t. II, 3e édit., p. 199 et suiv. — Ce dernier écrit avec raison : « Plus les témoignages semblent positifs à cet égard, plus on doit se garder de les admettre sans contrôle et d'en faire une application générale. »

comme on l'avait fait déjà dans la Rome antique, prendre des mesures pour remédier à l'abus du célibat chez les hommes [1]. De tristes témoignages démontrent les ravages que faisait, à Venise et à Lucques, le vice qui contribua pour une grande part à la décadence de la Grèce [2].

Nous venons de voir l'influence désastreuse exercée dans le domaine de la morale par le faux humanisme dont Valla et Beccadelli sont les types : elle se fit également sentir de bonne heure et d'une façon effrayante dans le domaine de la religion. A force de professer un dangereux enthousiasme pour ce qui ressemblait à l'antique, on en vint à ne reconnaître de beauté ou de vérité qu'aux formes ou aux pensées modelées sur celles de l'antiquité. On finit par croire que la littérature antique suffisait à la satisfaction de tous les besoins intellectuels, qu'elle seule était capable de servir de guide à l'humanité; en conséquence, on prétendit procéder à une restauration absolue de l'antiquité, fût-ce même de l'antiquité de la décadence, la seule qu'on connût. Le résultat immédiat d'un pareil courant d'opinion devait être de mettre en péril la conservation des idées et des mœurs chrétiennes [3].

[1] L. Fumi, *Bando di prender moglie in Siena* (Siena, 1878).

[2] En ce qui concerne Lucques, voy. S. Bongi, *Inventario del archivio at stato in Lucca* (1872), t. I, p. 213 et suiv. — Au concile de Constance, une voix s'éleva pour accuser les Italiens en général de pratiquer ce vice. (Voy. Reber, *Hemmerlin*, p. 59.) — A Venise, le conseil des Dix prit, le 2 mai 1455, l'arrêté suivant (inéd.) : « Cum clarissime intelligatur quantum multiplicet in hac civitate abhominabile et detestandum vicium sodomitii, unde ad obviandum huic pessimo morbo et ne provocemus super nos iram domini nostri Dei, est totis sensibus et ingeniis providendum : vadit pars quod eligi debeant per capita huius consilii duo nobiles nostri mature etatis pro qualibet contrata, qui tales electi sint per unum annum, etc. » Suivent les noms des personnages choisis pour chaque quartier et chargés d'y poursuivre les coupables. Voy. Archives d'État de Venise, *Misti dei Dieci*, t. XV, fol. 49b-50. Voy. encore P. G. Molmenti, *la Storia di Venezia nella vita privata*, 2e édit. (Torino, 1880), p. 287-288, et Graziani, p. 568.

[3] Par la force des choses, l'attitude de cette sorte d'humanistes à l'égard de l'Église devait être l'opposée de celle qu'avaient observée en général les deux fondateurs de la Renaissance Dans la suite de cet ouvrage, nous la verrons dévier de plus en plus d'année en année, vers la fin du quinzième siècle. Au reste, la fausse Renaissance n'est pas seule responsable de la démoralisation de cette époque : elle n'en fut pas la cause, mais elle y coopéra.

Dans un traité composé au commencement du quinzième siècle, Cino da Rinuccini formule une série de graves accusations contre les partisans de la fausse Renaissance. Ils vantent le *De officiis* de Cicéron, dit-il, mais ils n'ont aucune idée de ce que c'est que de commander à ses passions et à ses appétits, de mener une vie véritablement chrétienne. Le mot de famille n'a pour eux aucun sens; ils méprisent la sainte institution du mariage et vivent absolument sans règle. Ils évitent soigneusement de prendre part, moralement ou activement, au service de l'État, sous prétexte que qui sert tout le monde ne sert personne. En fait de théologie, ils vantent outre mesure les œuvres de Varron, qu'ils préfèrent, au fond, à celles des Pères de l'Église; ils osent, qui le croirait? prétendre que l'existence des dieux du paganisme est mieux prouvée que celle du Dieu des chrétiens, et, pour n'en avoir point le démenti, ils ne veulent pas se souvenir des miracles des saints [1].

Admettons, si l'on veut, qu'il y ait de l'exagération dans ces accusations [2]; il n'en est pas moins indéniable que, chez les représentants de la Renaissance libertine, l'influence de leur enthousiasme pour l'antiquité se manifesta par l'affaiblissement de la conscience et des mœurs, en leur faisant oublier ce qu'ils eussent dû à leur nom de chrétiens. Déjà Pétrarque avait déploré qu'il suffit de faire ouvertement profession de la foi chrétienne et de montrer qu'on la plaçait au-dessus de la philosophie païenne, pour se faire une réputation de sottise et d'ignorance, et qu'on en fût venu au point de considérer la culture littéraire et la foi comme deux choses absolument inconciliables [3].

[1] L'*Invettiva* de Rinuccini se trouve dans le *Paradiso degli Alberti*, édit. A. Wesselofsky, t. I, 2e part., p. 303-317. Voy. Janitschek, p. 10.

[2] Dans une critique de l'ouvrage de M. Janitschek, parue dans les *Goettinger Gel. Anz.*, 1880, p. 694, M. Geiger écrit que trop souvent on se permet, pour donner à ses attaques une apparence de fondement, de dépeindre son adversaire sous des traits poussés à la charge, et que Rinuccini n'est pas exempt de ce reproche. — M. Voigt (*Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 479) admet au contraire, sans hésitation, la vérité du tableau tracé par cet écrivain.

[3] Voy. Koerting, t. I, p. 426-427.

Le célèbre homme d'État florentin Rinaldo degli Albizzi eut, dit-on, un jour, une discussion avec un médecin très instruit en philosophie : il s'agissait d'établir si la science est en contradiction avec la foi chrétienne. Albizzi tenait pour l'affirmative, comme le fit, un siècle après lui, Pietro Pomponazzo, et il cita, à l'appui de son opinion, des passages d'Aristote [1]. Carlo Marsuppini, d'Arezzo, chancelier de la République florentine, faisait ouvertement profession d'un grand mépris pour le christianisme et d'une admiration sans bornes pour la religion païenne. « Il mourut, écrit un de ses contemporains, sans confession et sans communion, et non en bon chrétien [2]. »

Il faut dire cependant que ceux qui poussaient les choses aussi loin furent toujours des exceptions. Le plus grand nombre, aux approches de la mort, renonçaient à leurs vaines spéculations; le cœur contrit, ils faisaient un retour sur eux-mêmes, et le trouble de leurs idées faisait place à la croyance au dogme. Après être restés si hostiles à l'Église dans leur vie, dans leurs pensées, après n'avoir cessé, dans leurs écrits, de nier ses grâces et ses bénédictions, c'est à elle que des hommes tels que Codro Urceo et Machiavel eux-mêmes vinrent, sur la fin de leurs jours, demander ses consolations et son assistance : ils moururent en pécheurs repentants, après s'être confessés, et munis des secours de la religion [3].

[1] *Commissioni di Rinaldo degli Albizzi*, t. III, c. II, p. 601-618; REUMONT, *Lorenzo de' Medici*, t. I, 2e édit., p. 394.

[2] MAZZUCHELLI, *Scritt. d'Italia*, t. I, 2e part., p. 1004; TIRABOSCHI, t. VI, c. II, p. 375; VILLARI, t. I. p. 106. — « Luigi Marsigli et Coluccio Salutato, dit M. Hettner (p. 167), en étaient restés, en fait d'idées sur la Divinité, aux opinions de Cicéron, de Virgile et de Sénèque. On ne prononçait plus le nom de Dieu, on n'avait à la bouche que les divinités antiques, le Destin et la Fortune. » — Pour mettre en pleine lumière les idées de ces hommes, il serait très utile de publier le poème didactique de Salutato, intitulé : *De Fato et Fortuna* (inéd.). On n'en a jusqu'ici publié qu'un morceau. (Voy. VOIGT, t. I, 2e édit., p. 207, note 5.) Il en existe de nombreux manuscrits. J'en ai trouvé deux exemplaires à la Bibliothèque Laurentienne de Florence, sous les numéros : Plut. LIII, Cod. 18 et Sma *Annunziata*, 86.

[3] FRANTZ, *Sixtus IV*, p. 187; MUNTZ, *la Renaissance*, p. 14 et suiv., et HIPLER, p. 74. — Sur Machiavel, voy., en particulier, VILLARI, t. III, p. 324 et suiv. — Sur Codro Urceo, voy. BURCKHARDT, t. II, 3e édit., p. 274, et

Il est vrai que les adhérents de la fausse Renaissance vécurent, presque sans exception, dans une indifférence complète à l'égard du christianisme. Ils considéraient leurs études classiques, leur philosophie antique et la foi de l'Église comme deux mondes entièrement distincts et sans aucun point de contact. Mus par des considérations de prudence mondaine, ou pour s'éviter des ennuis, ils faisaient encore profession d'appartenir à l'Église chrétienne, mais, au fond, ils lui demeuraient plus ou moins étrangers. Souvent même, le faux humaniste, l'emportant dans leur intelligence et dans leur cœur, y détruisait jusqu'aux fondements de la foi et de la morale[1]. Les littérateurs et les artistes de cette école, épris de l'idéal de l'antiquité classique, vivaient comme dans un rêve. Dans leur orgueil, ils se créaient une existence isolée. Considérant du haut de leur grandeur le monde réel, la vie sociale, et particulièrement la vie religieuse et morale, ses misères, ses luttes, ses sacrifices, il n'y voyaient que vulgarité et fatigue, et trouvaient indigne d'eux de se plier à leurs conditions. Tout au plus s'y pliaient-ils en apparence, dans les strictes limites du nécessaire, afin de se faire voir et de ne pas se priver des avantages de la vie[2]. Le signe caractéristique de tous ces hommes est une confiance illimitée en eux-mêmes. Leur vanité, leur soif de renommée n'ont point d'égales; jamais ils ne trouvent leurs propres mérites suffisamment appréciés. Quelques-uns, comme Filelfo, par exemple, furent de bonne heure possédés de l'idée fixe que le génie de leur

la monographie écrite par M. C. Malagola, sous le titre : *Della vita e delle opere di Antonio Urceo detto Codro* (Bologna, 1878), p. 191.

[1] Lechler, t. II, p. 500-501; Koerting, t. I, p. 193-194; t. III, p. 245. — Nous lisons dans Burckhardt (*Cultur*, t. II, 3e édit., p. 274) : « Dans leur for intérieur, la plupart hésitaient, sans doute, entre la libre pensée et certains restes de la religion catholique, dans laquelle ils avaient été élevés; extérieurement, ne fût-ce que par prudence, ils restaient attachés à l'Église. » — M. Hettner remarque très ingénieusement (p. 57) « qu'il n'est pas dans la nature de la race romane de s'approfondir dans des subtilités à la Faust; on tournait les questions dogmatiques, on ne les résolvait pas. On était sceptique sans franchise ou blasé hypocrite. »

[2] Weiss, *Apologie*, t. III, p. 918; cet écrivain discute d'une manière excellente l'influence de ce courant d'idées sur l'art. — Voy., sur le même sujet, Cantu. t. I, p. 188.

époque se personnifiait en eux, et que, parce qu'ils parlaient le grec et savaient écrire le latin en un style élégant, le monde devait graviter autour d'eux [1]. Leurs discours, leurs écrits n'étaient qu'un tissu de phrases marquées au coin du plus pur stoïcisme, mais, dans leur particulier, on les trouvait incroyablement avides d'argent et de bien-être, d'honneurs et d'adulations, capables de toutes les bassesses pour obtenir la faveur des grands et des riches, intraitables entre eux, haïssant tout rival, incapables de se refuser à une intrigue, à une calomnie, à une méchanceté, quand il s'agissait de lui faire du tort [2].

Poggio Bracciolini est l'un des types les plus purs de ce faux humanisme. Écrivain d'un talent hors ligne, favorisé du sort au point qu'on a pu dire de lui que c'était, « dans le domaine des lettres, le chercheur le plus heureux que le monde ait connu », c'est, comme homme, l'une des physionomies les plus rebutantes qu'on puisse rencontrer dans l'histoire. Presque tous les vices de la fausse Renaissance se résument en lui; on ne sait ce qui l'emporte, dans ses écrits, de l'immoralité la plus profonde ou de la plus vile passion de médisance.

Par la tournure de ses idées, Poggio était bien plutôt païen que chrétien; à cet égard, le doute n'est même pas possible, et il importe peu qu'il ait écrit quelques phrases qui comportent un autre sens. En réalité, il ignorait l'Église et le christianisme : il vivait dans une autre sphère. « Il était possédé d'une telle admiration pour l'antiquité païenne, dit de lui le biographe d'Æneas Sylvius Piccolomini, qu'il eût indu-

[1] Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 355, 516; t. II, 2e édit., p. 367; Burckhardt, *Cultur*, t. I, 3e édit., p. 246, note I, 339. — Rien de plus fréquent que les exemples d'arrogance et de suffisance donnés par les humanistes de cette sorte. Poggio, par exemple, n'ose-t-il pas écrire, dans son *Invectiva in Nic. Perottum* (inéd.) : « Senectutem ego meam ita ad hanc diem produxi, ut omni pudore honestetur, omni careat dedecore, ut nulli sit in ea locus impudentiæ, etc. » Cod. 17, fol. 42, Plut. XLVII de la Bibliothèque Laurentienne de Florence.

[2] Koerting, t. III, p. 157; Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 329; Burckhardt, *Cultur*, t. IV, 3e édit., p. 311 et suiv.; Schnaase, t. VIII, 2e édit., p. 536.

bitablement donné tous les chefs-dœuvre de la dogmatique pour une nouvelle harangue de Cicéron[1]. » Son paganisme, ou, pour mieux dire, son indifférence absolue en matière de religion, ressort d'une façon indiscutable du texte de la fameuse lettre qu'il écrivit à propos de l'exécution de Jérôme de Prague, condamné à être brûlé vif au concile de Constance. Il y parle de Jérôme dans les termes les plus élogieux, mais il faudrait bien se garder de conclure de là qu'il partageât les opinions de cet infortuné; loin de là : le mot de martyre n'avait par pour lui plus de sens que celui d'hérésie. Ce qui provoque uniquement son admiration, c'est le courage dont Jérôme a fait preuve devant la mort; ce courage lui rappelle Caton, ou Mucius Scævola, et il constate que le condamné a parlé devant le concile avec une éloquence qui approchait des plus beaux exemples de l'antiquité. De la sentence de l'autorité ecclésiastique, il ne dit pas un mot; tout au plus exprime-t-il, en passant, un regret de ce qu'une si noble intelligence ait donné dans l'hérésie, « si toutefois, ajoute-t-il, ce qu'on lui reproche est véritable » . Mais ce doute ne le tourmente pas longtemps, et il continue, du ton le plus détaché : « Il ne m'appartient point de porter un jugement en cette matière; je me tranquilliserai en m'en remettant à celui des hommes qui passent pour plus sages[2] ! »

Tous les écrits de Poggio sont marqués au sceau de l'obscénité, du cynisme ; on voit qu'il s'y complaît; c'est absolu-

[1] Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 197; voy. aussi Villari, t. V, p. 96 et suiv.; Reumont, *Lorenzo*, t. I, 2e édit., p. 381. — Sur la vie de Poggio, voy., en outre, l'ouvrage de Shepherd, *Life of Poggio*, trad. en italien et augmenté par T. Tonelli, 2 vol. (Florence, 1825). — M. le professeur Wilmanns, de Berlin, prépare une nouvelle édition des lettres de Poggio, pour laquelle il réunit une nombreuse collection d'études manuscrites. Ce savant a eu la complaisance de mettre à ma disposition le deuxième et le troisième volume de la collection des *Epist. Poggii*, réunie par Tonelli; ces volumes sont extrêmement rares : M. Reumont lui-même (*Lorenzo*, t. I, 2e édit., p. 381) n'a pas connu le troisième volume.

[2] Cette curieuse lettre a été souvent réimprimée : on la trouvera dans Tonelli, t. I, p. 11-20. — Voy. Voigt, *Enea Silvio* (*loc. cit.*); Villari, t. I, p. 97, et Hettner, p. 170. — Æneas Sylvius lui-même s'exprime en termes assez singuliers au sujet du supplice de Jérôme de Prague. (*Hist. boh.*, p. xxxvi

ment odieux. Les plus connus à ce point de vue sont d'abord ses *Facéties*, puis la lettre où il parle des mœurs licencieuses qui régnaient aux bains de Baden, près de Zurich[1], lettre écrite avec un parti pris d'immoralité, enfin ses diatribes contre Filelfo et contre Valla. « Dans ces libelles, écrit l'historien de l'humanisme, Poggio tombe sur ses adversaires, il leur prodigue les injures les plus furieuses, les calomnies les plus ignobles, avec des expressions dignes d'un polisson des rues[2]. » Il n'est pas d'infamie qu'il ne leur jette à la face, il faut renoncer à les traduire[3].

On ne peut vraiment se garder d'un certain ébahissement, quand on voit un écrivain de cet acabit, un homme dont la vie n'était rien moins qu'honnête[4], se poser en juge de la corruption des moines et du clergé. Il ne trouve pas d'expression assez acerbe, assez blessante, pour flétrir l'hypocrisie, l'avarice, l'ignorance, la suffisance, l'immoralité du clergé; mais ses victimes préférées sont les moines; il les poursuit des

[1] *De balneis prope Thuregum sitis descriptio. Op.*, p. 297-301. Publ. en latin avec trad. française par A. Méray : *les Bains de Bade* (Paris, 1876). — Voy. D. Hess, *Die Badenfahrt* (Zurich, 1818), et *Archiv für œsterr Gesch.*, t. XXI, p. 143, 149. — Sur les *Facéties*, voy. Voigt, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 15 et suiv., et Landau, *Ital. Novelle*, p. 68 et suiv.

[2] Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 338.

[3] Je reproduis ici le jugement de Raumer, t. I, 2e édit., p. 40. — Les œuvres de Poggio, dit M. Burckhardt (t. I, 3e édit. p. 312), renferment à elles seules assez d'ordures pour inspirer des préventions contre toute la bande des écrivains de son bord. Après avoir parlé des invectives que Valla et Poggio se lançaient mutuellement à la tête, M. Villari (t. I, p. 102) termine par ces mots : « Quittons ce terrain fangeux. » — Voy. encore : Ch. Nisard, *les Gladiateurs de la république des lettres*, etc., deux vol. (Paris, 1860).

[4] Poggio, arrivé à l'âge de cinquante-cinq ans, abandonna la femme avec laquelle il avait vécu jusqu'alors et dont il avait eu quatorze enfants, pour épouser une jeune fille de bonne famille. Il fait l'apologie de sa propre conduite en cette circonstance, dans le dialogue intitulé : *An seni sit uxor ducenda.* — « Pour résoudre les problèmes les plus difficiles de la vie et pour tranquilliser leur conscience, dit M. Villari (t. I, p. 101), il leur suffisait d'un morceau écrit en latin élégant. » — A ce propos, il faut rectifier une singulière erreur de Burckhardt (*Cultur*, t. II, 3e édit, p. 237). Il fait de Poggio un ecclésiastique, quoique Vespasiano da Bisticci ait dit bien expressément : « Non volle attendere a farsi prete. » Mai, *Spicil.*, t. I, p. 547.

traits de la satire et de l'ironie, il les en crible bien souvent, même sans qu'on sache à propos de quoi, dans ses lettres, dans ses harangues, dans ses traités [1]. Rien n'égale en violence les injures à leur adresse accumulées dans ses dialogues sur l'avarice, sur la misère humaine, et dans son traité contre les hypocrites. « Il existe, dit-il, une sorte de moines qui se nomment moines mendiants, ramassis de paresseux, vivant de la sueur des autres, si bien qu'il semble que ce soient eux, au contraire, qui réduisent les autres à la mendicité. Certains d'entre eux s'affublent du surnom d'observantins. J'ignore jusqu'à quel point tous ces gens-là sont heureux; mais ce que je sais, c'est que la majorité de ceux qui se donnent le nom de Frères Mineurs et y ajoutent l'épithète d'observantins, se compose de grossiers paysans et de mercenaires paresseux qui se préoccupent peu de mener une vie sanctifiée et pour qui la grosse affaire est de ne pas travailler [2]. » A l'en croire, si les moines prêchent, c'est moins pour travailler au salut des âmes que pour capter les suffrages d'un peuple stupide; ils le font rire ou l'amusent en intercalant des plaisanteries dans leurs sermons. Ignorants comme ils le sont, ils bavardent à tort et à travers; on les prendrait souvent pour des singes plutôt que pour des prédicateurs [3].

On le voit, les traits sous lesquels Poggio peint les moines

[1] GEIGER, *Renaissance*, p. 104. INVERNIZZI, p. 91 et suiv.

[2] *Op.*, p. 102.

[3] VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 220 (cf. p. 16); GEIGER, *Renaissance*, p. 104 et suiv. Ces deux écrivains ont réuni dans leurs ouvrages un certain nombre de citations du même genre. — M. NORRENBERG critique les conclusions de Voigt : dans le *Lit. Handweiser*, de M. HUELSKAMP, 1882. p. 16; dans son *Histoire de la littérature*, t. II, p. 10, il dit avec raison, à mon avis, qu'il ne faut pas attacher tant d'importance aux querelles des moines et des humanistes. Effectivement, Poggio demanda à être enseveli à Florence, dans l'église de Santa Croce, desservie par les Franciscains, et laissa ses deux fils embrasser l'état ecclésiastique : l'aîné entra aux Dominicains; le père ne lui fit d'opposition que parce qu'il eût préféré le voir s'adonner à l'étude des humanités, mais non par aversion pour l'état ecclésiastique lui-même. Ces deux faits démontrent qu'on ne doit pas conclure de ses sorties contre les moines à un antagonisme tel que certains écrivains modernes ont voulu l'y trouver. Voy. encore VILLARI, t. I, p. 99.

en font une véritable caricature. Pour se faire une idée de l'indignité de son procédé, il faut se rappeler que précisément au quinzième siècle, les Ordres religieux avaient fourni à l'Italie une série de prédicateurs dont la piété et le talent forcent encore, après des siècles, le respect d'hommes qui, pourtant, ne partagent pas leur croyance. Nous ne pouvons énumérer ici tous les modèles aussi variés que remarquables d'éloquence religieuse que présente l'époque de la Renaissance, ni les nombreux hommes de ce temps qui sont des types éclatants d'orateurs populaires, cela nous entraînerait au delà de notre cadre. Il nous suffira de nommer les plus célèbres prédicateurs de l'Ordre des Franciscains : Bernardin de Sienne (✝ 1444), Albert de Sarteano (✝ 1450), Jacques de la Marche (✝ 1476), Jean Capistran (✝ 1456), Antoine de Rimini (vers 1450), Sylvestre de Sienne (vers 1450), Jean de Prato (vers 1455), Antoine de Bitonto (✝ 1459), Robert de Lecce (✝ 1483), Antoine de Verceil (✝ 1483) [1].

Dans son fameux ouvrage sur la *Civilisation à l'époque de la Renaissance*, Burckhardt a dépeint en termes excellents l'importance du rôle joué par les prédicateurs italiens : « L'opinion publique, dit-il, nourrissait contre les ordres mendiants des préventions qui semblaient invincibles; les prédicateurs parvinrent à les déraciner. Dès lors c'en fut fait : l'humanisme pouvait, du haut de sa grandeur, accumuler les critiques et les sarcasmes; il leur suffisait d'élever la voix pour le faire oublier. » Et, avec son esprit d'observation si fin, le même auteur ajoute cette remarque qu'alors, au Nord comme au Midi, nombre d'hommes se sentaient entraînés par un zèle ardent, par une irrésistible vocation reli-

[1] On trouvera des renseignements sur ces personnages dans WADDING, *Script. ord. Min.* (Romæ, 1650), et dans SBARALEA, *Suppl. Script. Francisc.* (1806) voy. aussi CHEVALIER, *Répertoire*. — L'Ordre des Dominicains produisit, à la même époque, entre autres prédicateurs remarquables : G. Dominici, Jean de Naples (✝ 1460), Gabriel Barletta (✝ 1470) (voy. ÉCHARD, t. I, p. 820, 844), M. Carrieri, et enfin Savonarole. Ce dernier fut un orateur puissant; mais comme nous ne nous occupons, dans ce chapitre, que du début de la Renaissance, je dois renvoyer ce qui le concerne à un autre volume de cet ouvrage.

gieuse, mais que ce même souffle se traduisait au Nord par une tendance à la contemplation, au mysticisme, au Midi par un génie pratique, un besoin d'expansion, qui s'alliaient parfaitement avec les goûts d'une nation où la parole et l'éloquence étaient tenues en si haute estime [1]. Rappelons, à ce sujet, la tradition d'après laquelle saint Bernardin aurait étudié les règles de l'éloquence sur les modèles antiques : en tout cas, le fait est certain pour l'un de ses disciples et de ses successeurs, Albert de Sarteano [2].

Tenus en haute estime par le peuple et même par des princes fort éloignés de l'esprit religieux, appelés par eux [3], soutenus, encouragés par les Papes, particulièrement par Eugène IV et par Nicolas V, ces prédicateurs firent un bien immense, dont on a, jusqu'à ce jour, trop négligé de rechercher les traces. Quand on prendra la peine d'écrire l'histoire de la prédication en Italie pendant la Renaissance, on verra que le zèle de ministres de la parole se donnant à tous sans compter est l'un des traits les plus consolants d'une époque qui, sous d'autres rapports, ne se révèle que sous de trop tristes aspects. Ce fut par là, précisément, que se manifesta le souffle nouveau, prélude du réveil de la vie religieuse. Non, ce ne fut point en vain que ces prédicateurs parcoururent l'Italie et les autres pays, faisant entendre en tous lieux de solennels avertissements : les preuves abondent en foule. Toutes les classes d'une population, des villes, des provinces entières se convertissant à la voix de leurs prédicateurs, c'est un de ces phénomènes merveilleux que l'on n'a peut-être

[1] Burckhardt, *Cultur*, t. II, 3e édit., p. 238 et suiv. — Sur le rôle des prédicateurs de l'Ordre de la Pénitence dans la création des monts-de-piété, voy. Ciampi, *Nicolla della Tuccia*, p. xxiv.

[2] Voigt, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 231 : cf. p. 233. — Nous aurons à reparler de saint Bernardin. Comme saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue, saint Bernardin de Sienne, dit. M. Reumont (t. III, 1re part., p. 69), était de ces hommes qui agissent sur les masses en leur communiquant la flamme de l'amour dont leur propre cœur est embrasé.

[3] Voy. la *Lettre* (inéd.) de Fr. Sforza, duc de Milan, aux religieux de l'Observance de Bologne, du 28 avril 1455 (sur Antoine de Bitonto), et la *Lettre* (inéd.) du même prince à Robert de Lecce, du 5 décembre 1458 : Biblioth. nat. de Paris, fonds ital. ; le ms. 1613 en contient des extraits.

jamais vu se produire comme en ce siècle, dont saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne, saint Jean Capistran et Savonarole ont si rudement dévoilé tous les vices[1].

Assurément, dit un historien moderne, une époque qui regarde ses fautes en face et les avoue avec cette franchise ne doit pas être mise au rang des plus mauvaises. Si, chez l'individu, l'aveu net de ses fautes est le premier pas vers la réforme, il ne saurait en être autrement pour des classes d'hommes tout entières, pour des nations et, finalement, pour l'Église elle-même. A l'époque de la Renaissance, cet aveu, l'Église l'avait fait : c'est un point incontestable pour qui a seulement jeté un coup d'œil superficiel dans la littérature du temps. Le premier effort vers la réforme, celui d'où dépendent tous les autres, était donc accompli; on pouvait espérer à bon droit que d'autres suivraient, plus énergiques[2].

Cette considération serait de nature à modifier sensiblement l'opinion généralement admise au sujet de l'irréligion et de l'immoralité des contemporains de la Renaissance. En tout cas, l'homme d'Allemagne le plus versé dans l'histoire de l'Italie l'a affirmé récemment, c'est une erreur que d'appliquer à la généralité de la nation des conclusions tirées de la multiplicité, si grande qu'elle soit, de faits qui prouvent la tendance des humanistes italiens à retourner au paganisme[3]. Ce peuple si noble, doué de si éminentes qualités (il s'agit ici spécialement de Florence, la patrie intellectuelle de la Renaissance), possédait encore une foi vive et lui restait fidèle, en dépit des luttes civiles, des excommunications et des guerres extérieures. Les nombreuses confréries laïques dont tous faisaient partie, grands et petits, exerçaient la plus heureuse influence sur toutes les classes de la société, en les plaçant à tout moment en contact avec l'Église, qui n'avait jamais cessé de se

[1] BURCKHARDT, *op. cit.*; ROHRBACHER-KNOEPFLER, p. 383 et suiv., et MUNTZ. *la Renaissance*, p. 20.

[2] ROHRBACHER-KNOEPFLER, *loc. cit.*; cf. p. 379.

[3] REUMONT, *Briefe*. XXII; cf. FRANTZ, *Sixtus IV*, p. 55, note; F. TORRACA, *Roberto da Lecce*, dans l'*Arch. stor. Napolit.*, 7e année, fasc. 1; MUNTZ, *la Renaissance*, p. 14, 23, 103.

mettre à la portée de tous. Les représentations des mystères, auxquelles prirent part, jusqu'à la fin du quinzième siècle, des poètes illustres, hommes et femmes, agissaient dans le même sens [1]. Cette foi vivante dans les entrailles de la nation maintenait l'union entre bien des éléments qui tendaient à se séparer, et elle fournit l'explication de bien des faits dont, sans elle, la cause resterait un mystère : maintes fois elle s'affirma d'une façon saisissante dans des circonstances solennelles [2]. Quand le dernier Pape d'Avignon, Grégoire XI, eut lancé l'interdit sur la ville de Florence, on vit les bourgeois s'assembler en foule, le soir, devant les nombreuses statues de la sainte Vierge placées au coin des rues; ils remplaçaient par des prières et par le chant de cantiques l'office divin dont ils étaient privés. Vespasiano da Bisticci rapporte, dans sa *Vie d'Eugène IV*, qu'un jour le Pape, se trouvant à Florence, donna sa bénédiction au peuple du haut du balcon élevé devant l'église de Santa Maria Novella, et qu'il se produisit à ce moment, sur la vaste place et dans les rues avoisinantes, comme une explosion de soupirs et de prières : il n'en eût pas été autrement, si, au lieu d'entendre la voix du Vicaire de Jésus-Christ, on eût entendu celle de Dieu en personne. En 1450, Nicolas V accorda un jubilé général en réjouissance du rétablissement de la paix religieuse : ce fut le signal d'une véritable migration générale vers la Ville éternelle; certains témoins oculaires comparent les foules de pèlerins à des bandes d'étourneaux ou à des multitudes de fourmis en voyage. En 1483, les habitants de Sienne vouèrent leur patrie à la sainte Vierge; en 1495, à la voix de Savonarole, les Florentins proclamèrent Notre-Seigneur Jésus-Christ roi de Florence [3].

[1] Reumont *Briefe*, XXIII; *Lorenzo*, t. I, 2e édit., p. 432; Frantz, *Sixtus IV*, p. 128, 237-238. 243; J. Ciampi, *Le rappresent. sacre del medio evo in Italia* (Roma, 1865); D'Ancona, *Sacre rappresent. dei sec.* xiv, xv e xvi (Firenze, 1872). — Cf. K. Hillebrand, *Étud. ital.* (Paris, 1868), et A. Lumini, *Le sacre rappresent. ital. dei sec.* xiv, xv e xvi (Palermo, 1877).

[2] Reumont, *Lorenzo*, t. I, 2e édit., p. 427. — Cf. Capecelatro-Conrad, p. 166.

[3] Hettner, p. 165. — Cf. F. Torraca, *Jacopo Sannazaro* (Napoli, 1879), p. 129, et Muntz, *la Renaissance*, p. 10, 14-15. 20. — Sur le jubilé de 1450, voy. plus loin, le chap. iii du IIIe livre.

Enfin, des sommes immenses, consacrées généreusement de toutes parts à assurer la splendeur et la dignité du culte, d'innombrables œuvres d'art religieux, des institutions de charité nombreuses, admirablement organisées, sont les témoins de la persistance « d'une piété profondément enracinée et d'une foi vivante » au cœur des peuples italiens de la Renaissance [1].

Il est vrai qu'à côté de ces preuves de la persistance du sentiment religieux dans le peuple italien, l'époque de la Renaissance laisse apercevoir d'effrayants symptômes de décomposition; le sensualisme le plus effréné, la passion des jouissances les plus crapuleuses exerçaient partout leurs ravages, principalement dans les rangs des classes élevées [2]. Cependant, les éléments d'appréciation fournis par la statistique sont trop incomplets pour qu'il soit possible de tirer des faits connus des conclusions certaines sur la situation morale de l'époque, ou un parallèle avec les temps postérieurs.

Néanmoins, si cette époque a été féconde en fautes et en crimes de toutes sortes, l'Église, pendant le même temps, a produit en grand nombre d'admirables types, dans lesquels se dévoile la source de sa vie surnaturelle. Des contrastes tranchés, ombres profondes d'un côté, lumière éclatante de l'autre, tel est le caractère spécial qui distingue cette période des autres. Au quinzième siècle, à côté d'un trop grand nombre de prélats et d'évêques indignes, on voit surgir, dans tous les pays chrétiens, des hommes remarquables par la dignité de leur caractère, des modèles de vertu, de piété et de science [3]. L'Église a jugé leurs mérites et les a solennellement honorés en les plaçant sur ses autels. Pour ne point trop nous étendre, nous ne sortirons point du cercle des personnages qui ont joué le rôle le plus marquant, ni des premiers temps de l'époque

[1] Voy. Woltmann, t. II, p. 136; Frantz, *Sixtus IV*, p. 237 et suiv., et surtout Muntz, *la Renaissance*, p. 8 et suiv., 74 et suiv.

[2] Voy. ci-dessus, p. 32.

[3] Dans la troisième partie de ses *Vite di uomini illustri* (Mai, *Spicil.*, t. I, p. 224 et suiv.). Vespasiano da Bisticci donne d'agréables portraits d'un grand nombre de grands évêques italiens de l'époque. Il serait trop long de les énumérer tous.

que nous étudions, et nous nous bornerons à rappeler ici les noms des saints et des bienheureux que l'Italie donna alors à l'Église.

En tête de cette brillante phalange [1], nous nommerons saint Bernardin de Sienne, de l'Ordre des Frères Mineurs, surnommé, à cause de son éloquence, trompette du ciel et source de la science, canonisé par Nicolas V, précisément vers le milieu du quinzième siècle. Après lui nous citerons, parmi les religieux du même Ordre, saint Jean de Capistran, saint Jacques de la Marche, et, parmi les religieuses, sainte Catherine de Bologne († 1463). Citons encore les saints de l'Ordre de Saint-François, Thomas Bellaci († 1447), Gabriel Ferretti († 1456), Archange de Calatafimi († 1460), Antoine de Stronconio († 1471), Pacifique de Ceredano († 1482), Pierre de Moliano († 1490), Ange de Chivasso en Piémont († 1495), et encore Angéline de Marsciano († 1435), Angèle Caterina († 1448), Angèle Félix († 1457), Sérafine de Pesaro († 1478), Eustochie Calafata († 1491), etc., etc.

Que si nous passons à l'Ordre des Dominicains, nous trouvons une moisson encore plus abondante de saints et de bienheureux. C'est pendant ce siècle que le bienheureux Laurent de Ripafratta († 1457) exerçait son ministère en Toscane; que, sous sa direction, l'apostolique saint Antonin († 1459) devenait le type du dévouement et de la charité chrétienne; que l'admirable talent de Fra Angelico de Fiesole († 1455), s'élevant d'un vol sublime vers les hauteurs célestes, unissant dans ses œuvres la suavité à la puissance de l'inspiration, touchait les cœurs et leur parlait des vérités éternelles par le langage de l'art, comme l'avaient fait les mystiques par leurs écrits [2]. C'était à Florence, au moment même qui marque le point culminant de la Renaissance, que saint Antonin avait donné

[1] On trouvera des renseignements sur presque tous les personnages nommés ici, dans Chevalier, *Répertoire;* voy. encore Moroni, *Dizionario eccl.*, Stadler-Heim, *Heiligen Lexicon*, t. I-V (Augsbourg, 1858-1882); A. Weiss, *Vor der Reformation*, p. 20 et suiv., et Rohrbacher-Knoepfler, p. 365 et suiv.

[2] Frantz, *Sixtus IV*, p. 54. — Sur Laurent de Ripafratta, voy. Marchese, *Scritti*, t. II, p. 233-261.

au monde l'exemple de ses vertus incomparables : mais il avait laissé des disciples, parmi lesquels il faut nommer les bienheureux Antoine Neyrot de Ripoli († 1460) et Constant de Fabriano († 1481). Le bienheureux Jean Dominici († 1420) et Pierre Jérémie de Palerme († 1452) acquirent une grande réputation comme prédicateurs et réformateurs. Citons encore à leur suite les bienheureux Antonius ab Ecclesia († 1458), Bartholomæus de Cerveriis († 1466), Matthæus Carrieri († 1471), André de Peschiera, apôtre de la Valteline († 1480), Christophe de Milan, récemment béatifié († 1484), Bernard Scammaca († 1486), Sébastien Maggi de Brescia († 1494) et Jean Licci, mort en 1511, à l'âge exceptionnel de cent quinze ans. Claire Gambacorti, religieuse dominicaine († 1420), avait connu la plus grande sainte de la fin du moyen âge, sainte Catherine de Sienne; elle fut béatifiée par la suite, ainsi que la princesse Marguerite de Savoie († 1467), entrée comme elle dans l'Ordre des Dominicaines [1]. Dans l'ordre des Augustins, relevons les noms du bienheureux André, mort à Montereale en 1479, du bienheureux Antoine Turriani († 1494), des bienheureuses Rita de Cascia († 1456), Christine Visconti († 1458), Hélène Valentinis d'Udine († 1458), et Catherine de Pallanza († 1478). Nous trouvons encore, dans l'Ordre des Carmes, le bienheureux Ange Mazzinghi de Augustinis († 1438) ; dans l'Ordre des Jésuates, Jean Ravelli de Tossignano († 1446) ; dans l'Ordre des Célestins, Jean Bassand († 1455); parmi les chanoines réguliers, le saint patriarche de Venise, Laurent Giustiniani († 1456); dans l'Ordre des Camaldules, le bienheureux Ange Masaccio († 1458); enfin, dans l'Ordre des Chartreux, le grand cardinal Albergati, évêque de Bologne († 1443). A Rome vivait sainte Françoise Romaine († 1440), fondatrice des Oblates. Un autre fondateur d'Ordre, saint François de Paule (né en 1416, + 1507), appartient encore en partie à l'époque précédente. Cette liste, que

[1] Sur Claire Gambacorti, voy. REUMONT, *Briefe*, p. 77 et suiv. : l'auteur fait remarquer que la famille Gambacorti a encore donné à l'Église un autre saint, Pierre Gambacorti († 1435), fondateur de la congrégation des Hiéronymites, qui bâtit le monastère de Saint-Onuphre à Rome.

nous pourrions facilement allonger, est le témoignage le plus éloquent de l'intensité de l'esprit religieux en Italie pendant la Renaissance; un arbre pourri jusqu'à la moelle ne produit pas de pareils fruits[1].

Ainsi donc, il est faux de dire que l'esprit païen avait envahi toutes les classes de la société italienne au quinzième siècle; mais, d'autre part, il est incontestable que les dangereuses tendances de la Renaissance avaient fait des progrès inquiétants, particulièrement dans les hautes classes. Comment eût-il pu en être autrement? La doctrine séduisante d'Épicure et la philosophie libertine de la Rome d'Auguste se présentaient avec un appareil moins austère que la morale du Christ. La frivole mythologie du paganisme avait, pour une génération adonnée à la sensualité et à la corruption, comme l'était celle de l'époque, plus d'attrait que l'Évangile de la Passion du Sauveur et qu'une religion qui demande la continence et le renoncement. Malheureusement, dans l'Église elle-même, trop de hauts personnages laissèrent le champ plus libre que de raison au faux humanisme. Ce phénomène, surprenant au premier abord, s'explique cependant sans difficulté.

Il faut d'abord faire entrer en ligne de compte les ravages exercés dans les rangs du clergé par l'esprit mondain; c'était l'un des résultats de la translation du Saint-Siège à Avignon, et du trouble profond causé dans les esprits par le schisme qui en avait été la suite. En second lieu, l'humanisme avait promptement acquis une telle puissance qu'il eût été très risqué, étant données les conditions du moment, de lui déclarer une guerre ouverte. Enfin, les adhérents de l'humanisme, sans exception, évitaient avec un soin particulier tout ce qui eût pu occasionner une lutte avec les autorités ecclésiastiques, et c'est peut-être là le plus réel des motifs pour lesquels les choses n'en vinrent point à l'état de conflit déclaré entre l'Église et la fausse Renaissance. La race des beaux esprits

[1] ROHRBACHER-KNOEPFLER (p. 367) et A. WEISS, *op. cit.* Ces deux écrivains donnent les noms d'un grand nombre de saints appartenant exclusivement à la seconde moitié du siècle.

et des libres penseurs affectait de considérer les questions religieuses comme un terrain hors de leur portée. Tout en prodiguant dans leurs œuvres les invocations aux divinités du paganisme et en reproduisant les maximes des philosophes de l'antiquité, ils ne manquaient pas d'affirmer à l'occasion leur soumission au symbole de l'Église; avec la souplesse de dialectique et la désinvolture philosophique qui leur étaient propres, ils arrivaient à se dérober à la lutte ouverte[1]. Il leur était, d'ailleurs, d'autant plus aisé de tromper la vigilance des gardiens de la doctrine religieuse, que presque toujours il était difficile de déterminer le point exact où l'usage des formules antiques cessait d'être un jeu pour devenir un danger.

Personne n'ignore que, dès que l'on touche aux choses de la Renaissance, on rencontre dans les termes, dans les images, dans les idées même, un incroyable mélange de paganisme et de christianisme. L'Église a permis, sans se départir de sa tolérance, les exagérations les plus ridicules en ce genre; tant qu'on ne sort point du domaine exclusif de la littérature, on ne peut, en somme, qu'approuver cette largeur de vues. Quand, par crainte de pécher contre le latin de Cicéron, les humanistes s'efforçaient de rendre les idées chrétiennes au moyen de phrases antiques, c'était une question de mode, assurément plus ridicule que dangereuse. « Fallait-il faire du tapage, dit avec raison M. Voigt, parce qu'un orateur, dans la chaleur du discours, avait laissé échapper une formule d'affirmation solennelle usitée chez les Romains? Fallait-il lui intenter une accusation de polythéisme parce que, au lieu d'invoquer le Dieu un, il s'était une fois, par hasard, écrié : O dieux? Fallait-il traiter un poète d'idolatre parce que, au lieu d'implorer la grâce divine, il invoquait l'assistance d'Apollon et des Muses[2], » Ciriaco d'An-

[1] *Grenzboten*, 1884, n° 21, p. 369. — Cf. GIESELER, t. II, 4e part., p. 504; SCHNAASE, t. VIII, 2e éd., p. 533; MUNTZ, *la Renaissance*, p. 15-16.

[2] *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 479. Cf. PAULSEN, p. 7, 33; MUNTZ, *la Renaissance*, p. 12. — On pourrait citer des exemples analogues dans l'œuvre de Dante (voy. WEGELE, p. 498 et suiv., 501, 512) et même chez des

cône, par exemple, pouvait parfaitement se permettre de se placer sous le patronage de Mercure et écrire une invocation à ce dieu au moment de son départ de Délos, sans qu'il vînt à ses contemporains l'idée d'en prendre ombrage. Ils se contentaient de le traiter d'original et de le chansonner : on ne l'appelait plus que le nouveau Mercure ou le poète « immortel avec son Mercure[1] ». Cependant, on comprendrait mal l'indulgence des hauts dignitaires de l'Église pour la fausse Renaissance, si l'on ne se rappelait que ce mouvement ne se produisait pas exclusivement sous l'influence de tendances nettement mauvaises.

Dès l'origine, la vraie Renaissance, la Renaissance chrétienne, eut une existence propre à côté de la fausse Renaissance.

Chez ceux qui suivaient ce courant, l'enthousiasme pour les trésors légués par l'antiquité n'était pas moins grand que chez les autres. Ils reconnaissaient, eux aussi, dans l'étude des auteurs classiques, un des instruments pédagogiques les plus parfaits ; seulement, ils avaient pleine conscience des dangers renfermés dans la littérature antique, surtout dans les conditions où l'on se trouvait alors. Constatant que la religion chrétienne était entrée dans le sang du peuple, bien loin de vouloir la sacrifier en faveur du paganisme, ils voyaient le salut, comme Dante, comme Pétrarque à ses bons moments, dans l'alliance des éléments pédagogiques que la restauration des études de l'antiquité mettait à la disposition

écrivains antérieurs : voy. F. Piper, *Mythologie der christ. Kunst*, deux vol. : l'auteur signale (t. I. 1re part., p. 285 et suiv.) le degré d'exagération auquel fut poussée cette mode sous le pontificat de Léon X ; nous aurons à en parler plus loin. — Voy. encore Cantu, t. I, p. 180. — Burckhardt (*Cultur*, t. I, 3e édit., p. 292) fait remarquer qu'on ne saurait assez blâmer la manie de latinisation des pédants de l'époque.

[1] Voigt, *op. cit.*, 2e édit., p. 287. — Voici le début de l'invocation de Ciriaco : « Artium mentiis ingenii facundiæque pater alme Mercuri, viarum itinerumque optime dux », etc. — M. O. Jahn l'a publiée dans le *Bull. dell' Inst. di corr. arch.*, 1861, p. 183. — Mentionnons à ce propos un détail relatif à Ghiberti : dans sa passion pour la Grèce antique, au lieu de compter les années d'après l'ère chrétienne, il les comptait par olympiades : Gregorovius, t. I, p. 315.

des maîtres, avec les vérités éternelles du christianisme. La tendance de l'école radicale à rompre absolument avec tout l'état de choses existant les épouvantait à bon droit. Ils voyaient avec effroi toutes les traditions nationales et religieuses menacées, au risque de faire dévoyer tout le mouvement. Au nombre des hommes animés de ces sentiments on comptait les meilleurs esprits parmi les humanistes; leur programme portait : le maintien des traditions religieuses et nationales, l'étude de l'antiquité dans un esprit chrétien et national, la conciliation de la Renaissance avec le christianisme[1].

Parmi ceux qui ont porté le plus haut le drapeau de la Renaissance chrétienne, nous citerons Gianozzo Manetti, Ambroise Traversari, Lionardo Bruni, Grégoire Corraro, François Barbaro, Maffeo Vegio, Victorin de Feltre et Thomas Parentucelli, qui fut plus tard Pape sous le nom de Nicolas V.

Gianozzo Manetti (1396-1459), l'un des hommes les plus savants de son temps[2], lié d'amitié avec les Papes Eugène IV et Nicolas V, était profondément pénétré de la vérité du christianisme. La foi chrétienne, disait-il souvent, n'est pas simplement une croyance, c'est une certitude; la doctrine de l'Église est aussi vraie qu'un axiome de mathématiques. Bien que passionné pour l'étude, il ne se mettait jamais au travail qu'après avoir entendu la messe, et s'il était avide de science, c'était pour la mettre au service de l'Église. Quoique laïque, il était très fort en théologie, et il le prouva par ses écrits; il fit une traduction du Nouveau Testament et des Psaumes. Mais ses livres préférés, ceux qu'il ne se lassait jamais de relire, au point qu'on pouvait dire qu'il les connaissait par cœur, étaient les *Épîtres* de saint Paul, la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, et l'*Éthique* d'Aristote. Il fut, de tous les humanistes, le premier et, pendant longtemps, du moins en

[1] Voy. Janitschek, p. 14 15; Burckhardt, *Cultur*, t. II, 3e édit., p. 271; Norrenberg, t. II, p. 13; Villari, t. I, p. 109 et suiv.; Muntz, *la Renaissance*, p. 16, 17, 91.

[2] Burckhardt, *Cultur*, t. I, 3e édit., p. 261.

Italie, le seul qui ait entrepris l'étude des langues orientales. Il apprit l'hébreu dans l'intérêt de la défense des vérités du christianisme, et il commença un grand ouvrage contre les Juifs, qu'il voulait combattre avec leurs propres armes. La vie privée de ce grand savant était exemplaire; Vespasiano da Bisticci, son ami et son biographe, affirme n'avoir jamais entendu sortir de sa bouche, pendant une fréquentation assidue de quarante années, ni un mot qui ne fût conforme à la vérité, ni un jurement, ni un blasphème [1].

Manetti avait eu pour maître un religieux d'une haute piété, Ambroise Traversari, général de l'Ordre des Camaldules depuis 1431. C'était un homme remarquable sous tous les rapports : un écrivain protestant [2] le cite comme un modèle de pureté et de sainteté; comme général d'Ordre, il fut un type exemplaire de douceur unie à la sévérité dans une sage mesure; comme savant, ses recherches, ses écrits furent profitables à sa cause; comme ambassadeur, il déploya au plus haut degré les qualités qui font l'homme d'État : l'activité, l'habileté, la perspicacité, l'énergie; enfin il fut, de fait, le premier qui donna le signal du réveil dans le domaine des études ecclésiastiques, en empruntant aux humanistes un peu de leur ardeur. Son monastère de Sainte-Marie des Anges, à Florence, était le rendez-vous de tout ce que la ville renfermait d'hommes distingués en fait de savants, ecclésiastiques et laïques sans distinction, avides d'écouter ses leçons sur la langue et la littérature grecques et latines et d'entendre traiter par lui des questions de philosophie et de théologie. Le biographe de Laurent de Médicis dépeint avec enthousiasme l'époque où ce monastère était un foyer de lumières qui projetait son éclat sur les maisons des nobles florentins, et, par ceux-ci, sur le monde entier. « Jamais, dit-il, on n'a vu un pareil ensemble de clercs et de laïques, modèles de science

[1] On trouvera une biographie très complète de Manetti, écrite en latin par Naldo Naldi, dans Muratori, *Script.*, t. XX, p. 529-608. Voy. Galletti, p. 129-138, et Vespasiano da Bisticci, *Commentario della vitta di G. Manetti*, édit. Fanfani (Torino, 1862).

[2] Meiners, t. II, p. 279-280.

grave et véritable, unis dans une pensée commune, le désir de la faire servir au bien de l'Église et de l'État, à l'allégement des soucis de la vie journalière, à l'affermissement des bonnes mœurs. » Cette activité littéraire, dont Florence était le théâtre, ne fut point exempte de quelques défauts; mais elle produisit beaucoup de bien : Thomas Parentuccelli, qui en avait été témoin, essaya, mais en vain, de provoquer un mouvement analogue lorsqu'il eut été revêtu de la plus haute dignité de l'Église catholique [1].

Tout en travaillant sans trêve ni repos à la réforme de son Ordre, tout en remplissant au nom des Papes les missions les plus difficiles et les plus fatigantes, Traversari ne cessa jamais de porter un intérêt actif à la littérature grecque et latine. Surchargé d'affaires de toutes sortes, il trouvait néanmoins toujours du temps pour fouiller les bibliothèques, en quête de manuscrits rares, pour en prendre des copies, pour découvrir des modèles de littérature, pour rechercher des antiquités chrétiennes et païennes, pour écrire des lettres, quand il s'agissait d'encourager à l'étude de la science. Ses savants travaux eurent principalement pour objet les écrivains religieux grecs; il avait formé, à ce point de vue spécial, la plus riche collection de livres qui se pût rencontrer alors, et, par l'étendue de ses connaissances, il défiait toute rivalité [2]. Par délicatesse de conscience et par respect pour sa robe, il s'abstenait, comme d'un travail peu convenable, de traduire des auteurs profanes. Cependant, sur les instances de son généreux ami Cosme de Médicis, il consentit à traduire les *Vies des philosophes* de Diogène Laërte; mais, pour calmer les scrupules que lui causa cette condescendance, il ne fallut rien moins que la pensée de la possibilité de faire servir cet ouvrage lui-même au bien de la religion chrétienne, « car,

[1] Reumont, *Briefe heiliger Italiener*, p. 109-110, et *Lorenzo de' Medici*, t. I, 2e édit., p. 388.

[2] Voigt, t. I, 2e édit., p. 321. On ne peut cependant accuser cet écrivain de partialité en faveur de Traversari. Voy. Piper, *Monument. theolog.*, p. 663, not. 3. — Sur la science archéologique de Traversari, voy. Muntz, *Precurseurs*, p. 113 et suiv.; — sur sa valeur comme jurisconsulte, Savigny, t. IV, p. 422 et suiv.

disait-il, si l'on connaissait mieux les doctrines des philosophes païens, on n'en comprendrait que davantage la supériorité du christianisme. »

Le célèbre Lionardo Bruni (1369-1444), secrétaire apostolique sous les Papes Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V et Jean XXIII, puis chancelier de la République florentine, fut, lui aussi, un serviteur dévoué de l'Église. Son amour pour les lettres classiques ne l'empêchait pas de recommander les « études sacrées », qui devaient, disait-il, par leur nature même, être « de tous les doux labeurs » le plus doux. Quelle différence entre lui et un Valla! Bien que n'appartenant pas au clergé régulier, il fait l'éloge de la vie religieuse, et il se refuse à appuyer les démarches d'un moine qui veut sortir de son couvent[1]! Il inspirait une considération et un respect universels. On accourait de toutes parts, rien que pour le regarder, et un jour on vit un Espagnol se jeter à genoux devant lui. Après sa mort (9 mars 1444), les prieurs de la république résolurent de lui rendre des honneurs extraordinaires. Son cadavre fut revêtu de soie noire, et sur sa poitrine on plaça un exemplaire des *Historiæ Florentinæ*, comme le plus beau cadeau fait par le chancelier à la république. Manetti prononça l'oraison funèbre et déposa sur la tête du défunt une couronne de laurier, apanage des poètes et des savants, « en témoignage éternel et immortel de sa merveilleuse sagesse et de son incroyable éloquence ». Après cette cérémonie, le corps fut enseveli à Santa Croce. Une épitaphe composée par Marsuppini et un monument dû au ciseau de Bernard Rossellino marquent la place où reposent les ossements de l'homme qui mérita ces honneurs par la noblesse de son caractère[2].

En énumérant les principaux humanistes chrétiens, nous

[1] Geiger, *Renaissance*, p. 101. — Sur Bruni, voy. Monzani, dans l'*Arch. stor. ital.*, 2e série, t. V, 1re part., p. 29-59; 2e part., p. 3-35; et Gherardi, *ibid.*, 4e série, t. XV, p. 416-421.

[2] Voigt, t. I, 2e édit., p. 314 et suiv. — Le tombeau de Bruni est, en fait de monuments de ce genre, le chef-d'œuvre de Rossellino. La partie inférieure et la statue de Bruni en particulier sont d'une beauté et d'une majesté rares : Burckhardt, *Cicerone*, t. II, 4e édit., p. 365-366. — Cf. Muntz, *Pré-*

avons nommé Grégoire Corraro, esprit distingué, parent du pape Grégoire XII, et François Barbaro, issu comme le précédent d'une famille patricienne de Venise[1]. Lié d'amitié avec presque tous les savants d'Italie, Barbaro était, par tradition de famille et par conviction personnelle, attaché de cœur à l'Église. Aux conciles de Bâle et de Florence, il voua à la défense du pouvoir des Papes le même zèle qu'à celle des intérêts religieux de ses clients : type éclatant de savant sachant faire une juste part au courant humaniste et au courant religieux, à une époque où déjà ce dernier commence à perdre beaucoup de terrain[2].

N'oublions pas Maffeo Vegio (1407-1458), l'un des savants qui ont donné la plus vive impulsion à l'étude des antiquités chrétiennes de Rome. De même que Pétrarque, il fut vivement impressionné par la lecture de l' « éloquent et suave livre des *Confessions* » de saint Augustin. Il se fit en lui une révolution complète, à la suite de laquelle il résolut de se vouer entièrement à l'étude de la littérature religieuse. Ce n'est point ici le lieu d'énumérer la longue liste des œuvres de ce savant : contentons-nous de citer la plus lue de toutes, son *Traité de l'éducation*, parce qu'il s'y efforce de concilier la philosophie classique avec la Bible et les écrivains ecclésiastiques; tout en recommandant l'emploi de Virgile, de Salluste et de Quintilien comme instruments pédagogiques,

curseurs, p. 75, 90. Vegio et Guarino composèrent des épitaphes pour Bruni. Voici celle de Vegio :

Hoc Aretini Leonardi tecta sepulchro
Quo nemo eloquio clarior, ossa cubant.
Heu! quantum damni tali tibi lumine rapto
Et græca et pariter lingua latina facis.
At vivit cuius æternum scripta legentur
Æternum cuius fama superstes erit :
Quam terris longe celebratam extenderat usque
Ad summos quos nunc incolit ipse polos.

Bibliothèque du palais à Vienne, Cod. 5552, fol. 39ᵇ.

[1] Sur Barbaro, voy. AGOSTINI, *Scritt. Venez.*, t. II, p, 37 et suiv.; VOIGT, *Wiederbelebung*, t. I, 2ᵉ édit., p. 423 et suiv. — Au sujet des lettres de Barbaro, publiées par Sabbadini, voy. la savante critique de M. WILMANNS dans les *Gœtt. Gel. Anz.*, 1884. p. 849-885. — Dans ses *Beitræge*, t. IV, p. 299-356, M. REUMONT, consacre un beau chapitre à Grégoire Corraro.

[2] WILMANNS, *loc. cit.*, p. 850.

il met en garde contre les poètes élégiaques, à cause de leurs peintures lascives, et demande qu'on évite de mettre les poètes comiques sous les yeux des jeunes gens arrivés à l'âge de la puberté [1]. Arrivé à Rome sous le pontificat d'Eugène IV, il devint secrétaire de la daterie, abréviateur et chanoine de Saint-Pierre, et finit par entrer dans l'Ordre des chanoines de Saint-Augustin. Il mourut en 1458 et fut enseveli dans l'église de Saint-Augustin, dans la chapelle où sont déposées les reliques de la mère de ce grand docteur, dont il avait demandé et obtenu la translation d'Ostie à Rome, translation qui eut lieu en 1430. La pureté de sa vie, sa chasteté et sa piété avaient répandu leurs parfums bien au delà des limites de son couvent; le libraire florentin Vespasiano da Bisticci composa en son honneur un panégyrique [2].

Entre tous les hommes en qui se personnifie la Renaissance chrétienne, la figure la plus attrayante et la plus aimable est celle de Victorin de Feltre, le plus grand pédagogue italien de l'époque. « C'était un de ces hommes qui consacrent leur vie tout entière à un seul objet et déploient dans l'accomplissement de leur vocation des trésors d'énergie et d'intelligence [3]. » Ce fut le marquis Jean-François de Gonzague qui

[1] Voigt, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 42, 466-467; *Schmids Encyclopædie des Erziehungs und Unterrichtswesens* (Gotha, 1873), t. IX, p. 656 et suiv., art. de M. Kaemmel.

[2] Voigt, *loc. cit.*, p. 42; Mai, *Spicil.*, t. I, p. 653-655. — Cf. Schwe-minski, *P. P. Vergerius und M. Vegius* (Posen, 1858, Programme. — Lorsque nous étudierons le pontificat de Nicolas V, nous reparlerons de l'ouvrage de Vegio sur saint Pierre : c'est le début des ouvrages consacrés à l'archéologie chrétienne (Piper, *Monument. theolog.*, p. 671.) — Sur les poésies épiques de Vegio, voy. Geiger, *Vierteljahrschr. für Cultur und Literatur der Renaissance* (1885), t. I, p. 99 et suiv., 201.

[3] Burckhardt, *Cultur*, t. I, 3e édit., p. 255; cet écrivain a tracé en quelques lignes le meilleur portrait que nous possédions de ce grand homme. — Cf. Geiger, *Renaissance*, p. 171; Voigt, *Wiederlebelung*, t. I, 2e édit., p. 537 et suiv.; Raumer, t. I, 2e édit., p. 33 et suiv.; art. de M. Kaemmel dans la *Schmids Encyklopædie des Erziehungs und Unterrichtswesens*, t. IX, p. 722 et suiv.; l'excellente monographie de Rosmini intitulée : *Idea dell' ottimo precettore ecc.*; les *Notizie stor. int. a. studio pubbl. ed ai maestri del sec. XV e XVI che tennero scuola in Mantova tratte dall' archivio stor. Gonzaga di M.* per S. Davari (Mantova, 1876); A. Morlet, *Vict. de Feltre et la Maison joyeuse, ou un lycée modèle au quinzième siècle en Italie* (le Havre. 1880).

eut le mérite de mettre « cet homme admirable » dans sa véritable voie en l'appelant à Mantoue, en 1525, pour lui confier l'éducation de ses enfants, et en le chargeant de la direction de l'école du palais. On donnait à cette maison, située dans un site charmant, sur le bord du lac de Mantoue, le nom de Casa Giocosa[1] : le premier acte de Victorin fut d'y faire table rase. Plus de vaisselle d'or et d'argent; plus de serviteurs, de compagnons de jeu libertins; du haut en bas, le luxe fit place à un ordre sévère et à une noble simplicité. Dorénavant, les heures d'étude furent ponctuellement observées, mais elles étaient constamment entrecoupées par des exercices corporels et par des récréations en plein air. Victorin habituait ses élèves à supporter le froid et le chaud, le vent et la pluie; il était convaincu qu'un grand nombre de maladies n'ont d'autre origine qu'une vie molle et désœuvrée. Cependant, cette éducation n'avait rien de la dureté spartiate; loin de là : elle laissait au contraire un certain jeu aux qualités individuelles[2]. Pendant la belle saison, le maître faisait avec ses écoliers de grandes excursions, à Vérone, au lac de Garde ou dans les Alpes. Il se montrait d'une rigueur inflexible sur tout ce qui tenait à la bienséance et aux bonnes manières; tout écolier qui laissait échapper un juron ou un blasphème, fût-il un prince, était impitoyablement puni. On n'employait les punitions corporelles que dans les cas d'une extrême gravité; en général, on cherchait à susciter le sentiment de l'honneur. Victorin surveillait jusque dans les moindres détails la conduite morale et religieuse de ses élèves, car il pensait qu'une éducation digne de ce nom ne peut être obtenue que par l'union intime de la science avec la religion et la vertu. Un mauvais homme, disait-il souvent, ne sera jamais un savant complet, et encore moins un bon orateur.

La méthode d'enseignement de Victorin était toute simple : il condamnait sévèrement les subtilités alors à la mode. « Je

[1] Sur la Casa Giocosa (la maison joyeuse), voy. Rosmini, *loc. cit.*, p. 72; Davari, *loc. cit.*, p. 20, et l'art. de M. Paglia dans l'*Archiv. stor. Lomb.*, 18 3, fasc. 1.

[2] Kaemmel, p. 725. — Cf. Rosmini, p. 81 et suiv., 144 et suiv.

veux enseigner aux jeunes gens à penser, et non à radoter », disait-il. Les anciens classiques formaient naturellement la base de l'instruction supérieure, mais on ne les mettait entre les mains de la jeunesse qu'après un examen scrupuleux [1]. On faisait une place suffisante à l'enseignement des mathématiques, de la logique et de la métaphysique. Les devoirs écrits étaient l'objet d'un soin tout particulier, et l'on s'attachait autant que possible à développer chez les enfants la spontanéité. Les moins bien doués trouvaient à tout moment Victorin disposé à leur venir en aide : il était au milieu de ses élèves dès le point du jour, et, la nuit, quand toute la maison se livrait au repos, il en faisait encore travailler quelques-uns. « Le monde, dit un écrivain moderne, n'avait peut-être jamais vu un homme pareil, un pédagogue qui ne voulait être que cela, parce qu'en faisant son métier il pensait remplir une grande mission ; et comme il s'oubliait entièrement lui-même, sa modestie était récompensée d'une façon d'autant plus éclatante par les succès qu'il obtenait [2]. » Un moine demanda un jour à Eugène IV l'autorisation d'entrer dans la maison de Victorin : « Va, mon fils, lui répondit le Pape, nous serons heureux de te voir entre les mains du plus pieux et du plus saint de tous les hommes de nos jours [3]. »

La réputation de Victorin se répandit rapidement au loin ; des jeunes gens désireux de s'instruire accouraient de toutes parts ; il en venait même de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, et dans le nombre, beaucoup étaient dénués de ressources [4]. Victorin accueillait ces derniers avec une prédilection marquée; non content de leur donner l'instruction gratuitement, il leur procurait à ses propres frais la nourriture, le vêtement, les livres ; souvent même il venait en aide à leurs familles. Il les recevait, suivant son expression, pour l'amour

[1] De nos jours encore, dit Voigt (t. I, 2e édit., p. 545), on ne peut qu'accepter le jugement de Victorin et approuver son choix.

[2] Kaemmel, *loc. cit.*, p. 725.

[3] Rosmini, p. 200; Raumer, t. I, 2e édit., p. 34.

[4] Un Chartreux des Pays-Bas fit le voyage de Mantoue, pour apprendre à l'école de Victorin la savante théorie musicale du maître : voy. Ambros, *Gesch. der Musik*, t. II, 2e éd., p. 486.

de Dieu; il fonda pour eux un établissement spécial, mais rattaché par des liens étroits à l'école des princes. Il vivait dans ces écoles comme un père au milieu de sa famille et dépensait en leur faveur tout ce qu'il possédait, car pour lui-même il n'avait pour ainsi dire pas de besoins [1]. Dans de telles conditions, il n'est point surprenant qu'il fût entouré de l'affection et de la vénération de ses élèves. L'un des plus nobles d'entre eux, homme aussi remarquable par sa bravoure que par l'étendue de ses connaissances et l'élévation de ses sentiments, Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin, avait placé dans son palais le buste de son maître, accompagné de l'inscription suivante : « Hommage de Frédéric à son saint maître Victorin de Feltre, dont les leçons et les exemples lui ont appris à connaître la dignité de l'homme [2]. »

D'où venait donc à Victorin cette autorité qui produisait sur tout ce qui l'approchait l'effet d'un stimulant énergique? De l'élévation de ses sentiments religieux, de ses qualités morales, de son désintéressement absolu, de son humilité touchante, de sa simplicité, de la pureté merveilleuse de son âme virginale [3]. Tous ses contemporains rendent hommage à sa profonde piété. Écoutons à cet égard Vespasiano da Bisticci : « Il disait chaque jour son office comme les prêtres; il observait rigoureusement les jeûnes et demandait à ses élèves la même régularité. Il faisait la prière comme les prêtres avant et après ses repas; il s'approchait fréquemment de la sainte table et tenait la main à ce que ses élèves allassent se confesser une fois par mois chez les Observantins. En outre, il exigeait d'eux l'assistance journalière au saint sacrifice de la messe. Sa maison était un sanctuaire de bonnes mœurs [4]. » Il prouvait ainsi, par son propre exemple, que, pour peu qu'un homme soit doué de valeur morale, il peut vivre en contact avec le monde de l'antiquité sans exposer sa foi au naufrage.

[1] Voigt, t. I, 2e édit., p. 540.

[2] Rosmini, p. 362.

[3] « Era di lui opinione, oltre alla continenza che noi abbiamo detto, che fusse vergine. » Vespasiano da Bisticci, dans Mai, *Spicil.*, t. I, p. 641.

[4] Vespasiano da Bisticci, *loc. cit.*

Sa charité égalait sa piété; pas un moine, pas un mendiant ne s'adressait à lui en vain. Accablé d'occupations pour suffire à la double tâche de l'enseignement et de l'éducation, il trouvait encore du temps pour visiter les veuves et les orphelins, les pauvres et les malades, et même les prisonniers dans leurs bagnes, consolant, instruisant, secourant toutes ces misères. Ses ressources personnelles n'eussent pas été à la hauteur de sa charité dévorante; heureusement, les marquis de Mantoue et ceux de ses élèves qui étaient favorisés des dons de la fortune venaient généreusement à son aide. Des sommes énormes passaient par ses mains; mais il les employait, sans en rien réserver, à l'adoucissement des souffrances de son prochain. Il mourut le 2 février 1446, tellement endetté, que ses héritiers refusèrent de faire valoir leurs droits et que le prince dut prendre à sa charge les frais de son enterrement. Il avait demandé qu'on ne lui élevât pas de monument[1].

Dès le commencement de la Renaissance, les savants se trouvèrent en face d'un problème grave : quelle était la juste mesure à observer dans l'appréciation du monde antique? Nous osons l'affirmer, les représentants de la Renaissance chrétienne étaient seuls dans le vrai; seuls ils apportaient une solution à peu près acceptable. Épris des beautés de la littérature antique, ils restaient assez maîtres d'eux-mêmes pour que cet enthousiasme n'étouffât pas leur ardent amour pour la religion chrétienne. A l'opposé des humanistes échevelés, ils posaient fermement en principe que, pour apprécier sainement un ouvrage de l'antiquité, il faut baser son jugement sur les principes du christianisme. Ils n'ignoraient pas qu'à force de se monter l'imagination au sujet des principes moraux et religieux du paganisme on court grand risque de finir par oublier où en serait l'humanité, si Dieu lui-même n'avait daigné l'enseigner, lui donner des lois morales, la

[1] ROSMINI, p. 164 et suiv., 237 et suiv. Pisanello frappa, en mémoire de Victorin, une médaille avec cet exergue : « Victorinus Feltren. summus mathematicus et omnis humanitatis pater. » Voy. à ce sujet FRIEDLAENDER, *Schaumünzen*, dans le *Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*, t. I, p. 161. — En 1868, la ville de Feltre lui a élevé un monument; la dédicace porte : « A son Victorin, prince des instituteurs. »

racheter et lui pardonner, et par se figurer que ces principes suffisent pour la guider vers le but idéal de la vie[1].

Pour se faire une idée juste et complète de ce qu'était le monde antique, il faut le juger à la lumière du christianisme; car, suivant la remarque excellente d'un philosophe moderne[2], l'idéal de l'humanité, tel que le comprenait le paganisme classique et tel qu'il le présentait sous la figure de ses héros et de ses dieux, ne peut pas être un idéal complet. absolu. Ce n'est qu'une ébauche, à laquelle il manque la couleur et la vie du modèle; ce n'est qu'une fraction informe d'un ensemble magnifique. Ce modèle de l'humanité parfaite, c'est le Fils de Dieu fait homme, prototype de toute créature; celui-là n'est point une création de l'imagination, une conception de l'esprit humain, car il est la vérité et la vie Son éclat fait pâlir les plus brillantes imaginations du génie grec; détourner de lui ses regards pour les attacher sur celles-ci, c'est pure folie. C'est pourtant ce que faisaient les adhérents de la fausse Renaissance, ces humanistes qui, au lieu de progresser en s'élevant des poètes et des philosophes grecs au Christ, fermaient volontairement les yeux aux splendeurs de la religion chrétienne, et s'obstinaient à demander leur idéal au génie de la Grèce.

Il résulte du double caractère qu'a pris le mouvement de la Renaissance en Italie une énorme difficulté d'établir la balance exacte du bien et du mal qu'il a pu faire à l'Église et à la religion. Il est toujours fort épineux de prononcer un jugement d'ensemble en pareille matière, et je ne parle même pas des surprises qu'on se réserve en acceptant les idées reçues par tradition, à l'égard de tels ou tels personnages. Il faudrait une faculté de pénétration dont l'esprit de l'homme n'est pas capable[3].

Un historien moderne a dit, en termes excellents, que tout progrès véritablement scientifique doit nécessairement pro-

[1] Le *Katholik*, 1855, p. 193-211, 252-259.
[2] HAFFNER, *Renaissance*, p. 18.
[3] Burckhardt a dit absolument la même chose (t. II, 3e édit., p. 199) au sujet de la situation morale de cette époque.

duire un bien pour la religion et pour l Église, par la raison que la vérité, la science et l'art sont trois biens étroitement unis qui nous viennent du Ciel[1]. C'est à ce point de vue qu'il faut juger les encouragements donnés par l'Église au réveil des études classiques, sans oublier, bien entendu, de faire la distinction entre la Renaissance chrétienne et la Renaissance païenne. Ceux des membres de l'Église qui ont favorisé l'essor de la Renaissance païenne méritent assurément un blâme au point de vue religieux; mais l'impartialité commande de prendre en considération toutes les circonstances de l'époque, et de faire entrer en ligne de compte que la littérature antique renferme des trésors dont on peut abuser comme de tous les autres trésors intellectuels, et qu'il était bien difficile de l'empêcher.

D'ailleurs, en dépit de l'opinion généralement admise, il est absolument faux que les hommes d'Église en général se soient mépris sur les tendances dangereuses de la Renaissance. Dès le commencement, au contraire, un grand nombre d'entre eux ont élevé la voix et ont signalé l'influence pestilentielle du faux humanisme sur l'intelligence et sur le cœur. L'un des premiers en Italie, un moine dominicain, Jean Dominici, appela l'attention sur le danger qui menaçait de ce côté l'éducation de la jeunesse. Prédicateur de grand mérite, il travailla avec zèle à la réforme de son Ordre; il jouit de la faveur d'Innocent VII, et fut élevé par Grégoire XII au cardinalat[2]. Dans son célèbre traité *De la règle et de la discipline de la vie de famille,* composé pendant les premières années du quinzième siècle, il se prononçait, avec toute l'énergie d'un carac-

[1] ROHRBACHER-KNOEPFLER, p. 323.

[2] Cet homme énergique mourut à l'âge de soixante-quatre ans, le 10 juin 1419, et non 1420, comme on l'a souvent répété : j'en ai trouvé la preuve dans les *Acta consistor.* (inéd.), réunis dans les archives consistoriales du Vatican (voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 16); il se trouvait alors à Ofen et voyageait en qualité de légat. — Sur sa vie, voy. *Act. Sanct. Junius II,* p. 396 et suiv.; ECHARD, t. I, p. 768 et suiv.; FABRICIUS-MANSI, t. II, p. 468-469; t. III, p. 358; MARCHESE, *Scritti*, t. I, 2e édit., p. 34 et suiv.; SALVI, t. VI-LVI, et RATTINGER, dans *Hist. Jahrb.*, t. V, p. 168. — J'ai trouvé à Rome, à la Bibliothèque Barberini, une collection de sermons de G. Dominici intitulée : *Sermones de sanctis et de tempore* (inéd.)

tère qui n'était point exempt d'un certain emportement, contre un courant d'idées qui, disait-il, tend « à former une jeunesse et même une enfance plus païenne que chrétienne, qui leur enseigne à prononcer les noms de Jupiter et de Saturne, de Vénus et de Cybèle, avant celui de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, qui empoisonne ces cœurs tendres et impressionnables en les faisant sacrifier aux faux dieux, qui fait grandir dans l'incrédulité un être révolté contre la vérité [1] ».

On a retrouvé récemment un autre ouvrage [2] du même Jean Dominici, écrit d'un style plus vigoureux encore, contre ceux qui s'adonnent aux études païennes avec un zèle aveugle et dans un faux esprit, et s'exposent par là à se laisser corrompre et à perdre la foi chrétienne. Une élégante dédicace, placée en tête de l'ouvrage, nous apprend qu'il était écrit spécialement pour le célèbre chancelier de la république florentine. Coluccio et Salutato : le but de Dominici était de le mettre en garde contre les séductions de la fausse Renaissance. Mais sa pensée allait plus loin encore, et il se proposait de mettre en garde la jeunesse en général contre les éléments mauvais incontestablement renfermés dans la littérature antique, contre l'abus de ce genre d'études et contre les dangers qu'elle renferme quand elle est dirigée dans un faux esprit. Comme il se place au point de vue d'un ascétisme rigoureux, il lui arrive parfois de déprécier par trop la valeur de la littérature classique. Son zèle contre le nouveau paganisme, dont il constate avec effroi les rapides progrès, l'entraine de temps à autre à émettre des propositions absolument

[1] Salvi, p. 135-136. — Cf. Reumont, *Kl. Schriften*, p. 16 et suiv.

[2] *Lucula noctis di Jo. Dominici cardinal. S. Sixti* (inéd.): se trouve actuellement à la Bibliothèque Laurentienne à Florence, sous l'étiquette : 174 sopr. la porta. Conv. Sopp. 540 (S. Maria Novella, 338), fol. 17-128[b]. Depuis longtemps on croyait cette œuvre perdue : voy. Salvi, t. LXI et Wesselofsky, t. I, 2e part., p. 11. L'abbé Anziani l'a retrouvée, et M. Janitschek (p. 105) l'a consultée : voy. encore Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 207, note 5. Au mois de mai 1885, un autre exemplaire manuscrit des *Lucula*, composé de cent quarante et une feuilles, avec lettres coloriées, a été acheté par M. Andrea Nizzi, au prix de 130 livres, à l'antiquaire florentin Franch (voy. le catalogue, n° 47, p. 57).

paradoxales, comme, par exemple, qu'il vaut mieux, pour un chrétien, labourer la terre, qu'étudier les auteurs païens [1]. Dans le parti opposé, on répondait à ces exagérations par d'autres exagérations, et, à force de disputer, il devint de plus en plus difficile, sinon tout à fait impossible, de s'entendre sur la mesure à observer dans l'usage des classiques anciens.

Adversaires acharnés des « poètes », c'est le nom que l'on donnait aux humanistes, les Dominicains n'étaient pas seuls à soutenir la lutte; ils trouvaient chez les Franciscains de zélés auxiliaires [2]. Il est incontestable que ces hommes étaient véritablement animés d'un saint zèle pour la cause du christianisme, bien différents en cela des trop nombreux dignitaires de l'Église, qui, corrompus par l'esprit mondain, encourageaient les tendances du faux humanisme; il est incontestable aussi que l'énergie de leur résistance rendit de réels services à l'Église. Il n'en reste pas moins profondément regrettable que la majorité se soit laissé entraîner au delà des limites de la justice. Cependant, pour les juger en toute équité, il faut se rappeler les attaques furibondes dirigées contre les Ordres religieux et contre la scolastique enseignée dans leurs monastères, par les écrivains les plus brillants et par conséquent les plus lus de la secte, les Poggio, les Filelfo, et autres encore. La puissance acquise en peu de temps par le nouveau courant d'idées livrait les moines à peu près sans défense aux détracteurs de la vie religieuse. D'autre part, les abominables théories et les excès du parti extrême des amants de l'anti-

[1] « Utilius est christianis terram arare quam gentilium intendere libris. » Chose curieuse, l'auteur invoque l'autorité d'un païen et cite à l'appui de son axiome l'éloge de l'agriculture, de Cicéron; manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne de Florence, fol. 79.

[2] Les Dominicains furent toujours les défenseurs vigilants de la pure doctrine de l'Église contre l'envahissement de l'esprit mondain : c'est ce que démontre M. Hettner dans son étude intitulée : *Ueber die Kunst der Dominicaner im* XIV *und* XV *jahrhundert*, p. 99 et suiv. — Voy. ce qui est dit plus loin au sujet de Fra Angelico. — L'histoire de Savonarole nous donnera lieu de placer d'autres observations analogues. Les *Memorie ecc.* du P. Marchi renferment une quantité de renseignements intéressants à cet égard. M. Hettner a émis quelques idées fausses qui ont été rectifiées par l'auteur de l'essai intitulé : *Renaissance und die Dominicaner-Kunst*, dans les *Histor. polit. Blætter*, t. XCIII, p. 897 et suiv.; t. XCIV, p. 26 et suiv.

quité étaient bien de nature à inspirer les plus sombres prévisions pour l'avenir. Or, en recherchant la cause de ces désordres, la majorité des adversaires de la fausse Renaissance constataient qu'ils avaient leur point de départ, non point dans le retour du goût vers les études de l'antiquité, mais dans l'abus de ces études et dans la déplorable situation sociale, politique et religieuse de l'époque. Un groupe d'hommes corrompus, travaillant à établir le règne de la licence sur les ruines de toute discipline intellectuelle, s'étaient ralliés autour de l'étendard de la Renaissance; on sentait leur influence perverse dans les nombreuses déviations du grand mouvement intellectuel inauguré par l'humanité. Voilà pourquoi les moines, en grande majorité, déjà entraînés par l'ardeur de leur zèle, n établissaient plus de distinction entre la vraie et la fausse Renaissance, et faisaient retomber sur l'humanisme en bloc la responsabilité des excès du parti extrême. Ils fournissaient ainsi des armes aux humanistes, qui ripostaient en leur montrant les œuvres des Pères de l'Église, tels que saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Cyprien remplies de citations des poètes et de réminiscences classiques. Heureux encore quand ils ne multipliaient pas les maladresses du genre de celle qu'ils commirent en voulant faire condamner Valla comme hérétique, parce qu'il attaquait Priscien et les grammairiens du moyen âge[1].

Dans ce grand débat, on ne peut certes pas accuser l'Église de partialité ou d'étroitesse de vues. Loin de condamner le mouvement de la Renaissance en bloc, sous prétexte qu'il renfermait un danger pour la foi et pour les mœurs, elle

[1] VAHLEN, *Valla*, p. 213 et suiv.; VOIGT, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 476 et suiv. — S'il faut en croire Salutato, il y aurait eu, de son temps, des théologiens assez insensés pour condamner la *Cité de Dieu*, sous prétexte que saint Augustin y cite Virgile et d'autres poètes : MEHUS, *Vita Trav.*, p. 293. — On n'a encore rien écrit de complet sur les querelles des humanistes et des Ordres religieux : Burckhardt et Voigt sont relativement insuffisants sur ce point. Les humanistes se montrèrent fréquemment provocants à l'égard des théologiens; c'est un fait que Voigt relève en divers endroits : voy. t. I, 2e édit., p. 521.

resta fidèle à la ligne de conduite qu'elle avait suivie pendant le moyen âge ; elle prouva une fois de plus que tout progrès intellectuel digne de ce nom, que tout élément de culture et de civilisation véritables trouve chez elle encouragement et protection. Elle accorda aux partisans de la Renaissance toute la liberté imaginable, chose difficile à comprendre pour nous qui vivons à une époque où l'unité de foi a disparu [1]. Pendant toute la période que comprend notre étude, le chef de l'Église n'a élevé la voix qu'une seule fois pour énoncer un blâme direct contre la fausse Renaissance ; il s'agissait d'une impudente glorification des vices du paganisme ; c'était un de ces cas où le Pape, gardien suprême de la morale, ne peut pas garder le silence [2].

Cette circonstance exceptée, l'Église prodigua les encouragements aux études des humanistes, prenant pour règle de conduite cette belle maxime de Clément d'Alexandrie, que la science païenne renferme assurément du bien, et qu'en considération de ce bien nous devons oublier ses attaches avec le paganisme pour ne voir en elle que le don de Dieu [3]. En effet, si la Renaissance dégénera rapidement en Italie, la faute n'en était pas imputable à la littérature antique, mais à l'usage, ou plutôt à l'abus qu'en firent certains hommes, tandis que d'autres en faisaient un bon emploi [4]. On n'a donc pas le droit de considérer comme les représentants véritables de l'Église ces adversaires absolus de la Renaissance, dont le plus grand nombre appartient aux Ordres religieux ; à défaut d'autre preuve, il suffirait de rappeler l'attitude toute diffé-

[1] Koerting, t. II, p. 366, 660. — Nulle part on ne jouissait de la liberté de penser au même degré que dans la Ville éternelle : « Et quod maximi omnium faciendum videtur mihi, *incredibilis quædam hic libertas est* », écrivait Filelfo à Rome même, en 1475 : Rosmini. *Vita di Filelfo* (Milano, 1808), t. II, p. 388. Les Papes, Sixte IV par exemple, se laissaient dire les choses les plus dures, jusque dans leur propre chapelle : voy. Burckhardt, *Cultur*, t. II, 3e édit., p. 244.

[2] Voy. ci-dessus, p. 31. — Sur les mesures prises par Paul II contre l'Académie romaine, voy. au troisième vol. de cet ouvrage.

[3] Clemens Alex., *Stromata*, t. I, p. 4 : παντῶν γάρ αἴτιος τῶν καλῶν ὁ Θεός.

[4] Le fait a déjà été signalé par F. von Schlegel, *Sæmmtl. Werke* (2e édit., Vienne, 1846), t. II, p. 15.

rente observée à l'égard de ce mouvement par la majorité des Papes[1].

Nous avons déjà parlé de la bienveillance témoignée par les Papes aux deux fondateurs de la Renaissance, Pétrarque et Boccace, en dépit des sorties passionnées que ces deux poètes se permettaient au sujet de la corruption qui s'était glissée dans l'Église pendant l'exil d'Avignon. Ils n'offrirent pas moins de cinq fois à Pétrarque le poste de secrétaire apostolique; mais le poète ne put se décider à l'accepter, de peur de se trouver dans l'obligation de renoncer aux lettres, c'est-à-dire à sa véritable vocation[2]. Au contraire, lorsque le savant Pape Clément VI le chargea de réunir pour sa bibliothèque une collection de bons manuscrits anciens des œuvres de Cicéron, il fut heureux de cette mission[3]. Enfin, fait bien significatif, Grégoire XI avait invité Pétrarque, par lettre autographe, à venir le voir à Avignon; dès qu'il apprit la mort du poète, il chargea le cardinal-vicaire en Italie, Guillaume de Noellet, de faire rechercher soigneusement les œuvres du défunt et d'en faire prendre de bonnes copies pour lui; il signalait en particulier l'*Afrique*, les *Églogues*, les *Épîtres*, les *Invectives* et le beau traité *De la vie solitaire*[4].

Grégoire XI, qu'un savant moderne appelle avec raison le meilleur des Papes d'Avignon[5], fit preuve, en général, d'un

[1] Saint Antonin, le grand archevêque de Florence, fit également preuve d'une modération qui eût pu servir de modèle aux adversaires des poètes. « Des hauteurs de la foi, écrit VOIGT (*Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 382 et suiv.), il jette un regard de commisération sur les païens qui n'avaient pas encore reçu la lumière. La littérature classique ne lui est pas entièrement inconnue; il ne se voile point la face d'horreur devant les idées du paganisme; à l'occasion même, il intercale à propos dans sa lettre quelque citation d'Ovide. » S'il combattit les tendances païennes de l'humanisme, il le fit avec un tact parfait : aussi jamais un humaniste n'a-t-il parlé de lui que dans les termes du plus profond respect.

[2] KOERTING, t. I, p. 200.

[3] MEHUS, *Vita Trav.*, p. 216.

[4] Le bref de Grégoire XI est très remarquable et porte la date du 11 août 1374; il a été publié par MENEGHELLI, *Opere* (Padova, 1831), t. VI, p. 198, et par THEINER, *Cod.*, t. II, p. 559-560. — Voy. MARINI, *Archiatri*, t. II, p. 21, note 2.

[5] HOEFLER, dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akad. histor. polit. Cl.*, t. LXV, p. 813.

intérêt très remarquable pour les trésors que nous a légués l'antiquité et qui, de son temps, étaient à moitié tombés dans l'oubli. Apprenant qu'on venait de découvrir, à Verceil, un exemplaire de Trogue-Pompée, il écrivit sur-le-champ à l'évêque de cette ville une lettre dans laquelle il le priait instamment de s'enquérir de ce livre sans délai et de le lui expédier par un messager sûr. Quelques jours après, le même Pape chargeait un chanoine de Paris de faire rechercher diverses œuvres de Cicéron à la bibliothèque de la Sorbonne, d'en faire prendre des copies aussi promptement que possible par des scribes intelligents, et de les envoyer à Avignon [1]. Il semble, à première vue, que les orages qui fondirent sur la Papauté après la mort de Grégoire XI auraient dû détourner l'attention des Souverains Pontifes; ils avaient alors autre chose à faire que de favoriser un mouvement purement littéraire, comme le fut à l'origine celui de la Renaissance; or, il se trouve qu'au contraire jamais les portes de la curie romaine ne furent plus largement ouvertes aux humanistes que pendant cette période [2].

A mesure que nous avancerons dans notre étude, nous saisirons mieux les causes qui permirent à l'humanisme de s'introduire et de gagner du terrain à la cour des Papes, non sans de graves inconvénients parfois : nous aurons, d'ailleurs, à tenir compte des faits accomplis pendant la période précédente, c'est-à-dire pendant l'exil d'Avignon. Nous devrons donc commencer par jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire des Papes, depuis le commencement de cette période jusqu'à la fin du grand schisme, période où la Papauté courut

[1] Voy., aux Suppléments de l'édit. allem., nos 1 et 2, le texte des deux lettres (inéd.) : je les ai copiées aux Archives secrètes du Vatican.

[2] On trouve, pendant l'exil d'Avignon, quelques humanistes toscans au service des Papes, mais ce sont des exceptions. Le premier dont on connaisse le nom est Zanobi da Strada, ami de Pétrarque; il fut nommé protonotaire et secrétaire des brefs par Innocent IV, vers la fin de 1358 ou au commencement de 1359. Un autre ami de Pétrarque, Francesco Bruni, fut appelé à Avignon par Urbain V vers 1365. Il avait pour collègue ce Coluccio Salutato qui se fit plus tard un nom comme chancelier de la république florentine et ennemi des Papes français. Voy. VOIGT, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 195 : t. II, 2e édit., p. 5-7.

de si grands dangers et dont la connaissance nous est d'autant plus indispensable que sans elle il est impossible de comprendre les événements postérieurs.

Après ce coup d'œil rétrospectif, nous montrerons comment la Renaissance prit peu à peu racine dans la Ville éternelle, sous les pontificats de Martin V et d'Eugène IV, comment les plus remarquables entre les ecclésiastiques qui revêtirent la pourpre pendant le quinzième siècle, les Albergati, les Cesarini, les Capranica, encouragèrent les bonnes tendances de l'humanisme, comment le concile de Florence et le séjour d'Eugène IV dans cette ville exercèrent une influence décisive, comment enfin l'élection de Nicolas V plaça sur la chaire de Saint-Pierre un homme qui, plein de confiance dans la force de la science chrétienne [1], eut la hardiesse de se mettre à la tête de ce grand mouvement intellectuel. Cet acte marquait, dans l'histoire de la Papauté, comme dans celle de la littérature et de l'art, l'aurore d'une ère nouvelle qui atteignit son apogée sous les pontificats de Jules II et de Léon X.

On a souvent dit que la Renaissance était montée avec Nicolas V sur le trône pontifical. C'est un mot à effet qu'il n'est permis de répéter qu'à la condition d'ajouter que ce Pape, vraiment grand, fut toujours attaché du fond de l'âme à la vraie Renaissance, à la Renaissance chrétienne. De même que Fra Angelico, dont on voit encore les peintures dans son cabinet de travail au Vatican, le fondateur de la Bibliothèque Vaticane avait le cœur assez haut pour allier l'admiration des trésors intellectuels de l'antiquité à l'observation des devoirs qu'impose la foi chrétienne, pour vénérer le génie d'un Cicéron et d'un saint Augustin, et apprécier ce qu'il y a de beau et de grand dans l'antiquité païenne, sans faire tort à la religion chrétienne [2].

La pensée fondamentale de Nicolas V était de faire pour toujours de Rome, déjà capitale du christianisme, la capitale

[1] M. de Hubner (t. I, p. 47) a spécialement insisté sur ce détail, et à juste titre.

[2] Muntz, *Précurseurs*, p. 101; cf. p. 145; de Hubner, *loc. cit.*

de la littérature classique, le centre de l'art et de la science, vaste et noble projet, dont l'exécution devait malheureusement se heurter à des difficultés de toutes sortes et entrainer de nombreux et de grands dangers. Nicolas V ne se rendit pas suffisamment compte des périls qu'allait courir l'Église, au contact de la Renaissance païenne et révolutionnaire, ou bien, les voyant, il passa outre. C'est le seul reproche qu'on puisse lui faire ; mais, en elle-même, sa pensée était noble, grande et digne de la Papauté. L'intrépidité de ce grand cœur en face du danger, « intrépidité qui impose, quoi qu'on en ait[1] », apparaît, du reste, sous un autre jour, si l'on songe à la puissance que le mouvement de la Renaissance avait alors acquise en Italie. Tenter de s'emparer de sa direction était un acte héroïque, un acte digne d'un successeur des Grégoire et des Innocent.

Il faudrait être absolument déraisonnable pour reprocher aux Papes, sans distinction, tous les encouragements qu'ils ont donnés à la Renaissance. En effet, si profondément qu'eût pénétré dans les masses le mouvement intellectuel d'où sortit le réveil du culte de l'antiquité, loin de constituer un danger sérieux pour la civilisation chrétienne, il contribua puissamment à lui imprimer un nouvel essor aussi longtemps que des traîtres ne travaillèrent pas à ébranler l'unité et l'intégrité de la foi chrétienne, en attaquant l'autorité de l'Église et de son chef[2]. Si, plus tard, l'ascendant excessif acquis par la Renaissance païenne altéra du tout au tout le cours des choses, si les richesses intellectuelles dues à l'impulsion nouvelle imprimée à l'étude de l'antiquité furent employées à un usage mauvais, il serait injuste d'en faire retomber la responsabilité sur Nicolas V, car sa conduite avait été dictée par les motifs

[1] Burckhardt, *Cultur*, t. I, 3e édit., p. 265; et cet écrivain ajoute : « Nicolas V ne s'inquiétait point pour l'Église, car il savait qu'il pouvait compter sur le concours de milliers de savants. »

[2] Haffner, *Grundlinien*, p. 691. — Le cardinal Hergenroether s'exprime en termes analogues (t. II, 1re part., p. 172) : « De sa nature, loin d'être nuisible à la théologie et à l'Église, le nouveau courant leur était plutôt favorable. » — Voy. encore Beissel, dans les *Stimmen aus Maria Laach*, t. XVIII, p. 471 et suiv., et Rohrbacher-Knoepfler, p. 323.

les plus nobles. On doit, au contraire, proclamer à la gloire de la Papauté que l'attitude prise par elle à l'égard du grand mouvement intellectuel de la Renaissance mit en pleine lumière une hauteur de vues, une largeur d'idées qui sont héréditaires chez les chefs de l'Église universelle[1]. Tant qu'on ne toucha point au dogme, Nicolas V et ses successeurs lui laissèrent toute liberté. Le fondateur de la Bibliothèque Vaticane n'avait aucune idée des ravages causés par les railleries des humanistes, et, la pureté de sa vie entière en est le sûr garant, il parlait dans toute la franchise de son cœur le jour où, couché sur son lit de mort, il adjurait les cardinaux réunis autour de lui de persévérer dans la voie qu'il leur avait tracée, en se dévouant pour le salut de l'Église, et en mettant leur confiance dans la Providence divine, qui a toujours miraculeusement guidé la barque de saint Pierre au milieu des orages[2].

[1] Le même phénomène se reproduisit au seizième siècle. — Voy. Reumont, *V. Colonna* (Fribourg, 1881), p. 125.

[2] Mai, *Spicil.*, t. I, p. 60; Hettner, p. 160.

les plus utiles. On doit, au contraire, proclamer à la gloire de la Papauté que l'attitude prise par elle à l'égard du grand mouvement intellectuel de la Renaissance mit en pleine lumière une hauteur de vues, une largeur d'idées qui sont héréditaires chez les chefs de l'Église universelle[1]. Tant qu'on ne toucha point au dogme, Nicolas V et ses successeurs lui laissèrent toute liberté. Le fondateur de la Bibliothèque Vaticane n'avait aucune idée des ravages causés par les railleries des humanistes, et, la pureté de sa vie entière en est le sûr garant, il parlait dans toute la franchise de son cœur le jour où, couché sur son lit de mort, il adjurait les cardinaux réunis autour de lui de persévérer dans la voie qu'il leur avait tracée, en se dévouant pour le salut de l'Église, et en mettant leur confiance dans la Providence divine, qui a toujours miraculeusement guidé la barque de saint Pierre au milieu des orages[2].

[1] Le même phénomène se reproduisit au seizième siècle. — Voy. [illegible] (Fribourg) 1878, p. 230.
[2] Mai, Spicil., t. I, p. 60; [illegible], p. 152.

LIVRE PREMIER

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR L'HISTOIRE DES PAPES, DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'EXIL D'AVIGNON JUSQU'A LA FIN DU GRAND SCHISME.

1305-1417.

LES PAPES D'AVIGNON (1305-1376)

Commencée au onzième siècle, la querelle de la Papauté et de l'Empire avait atteint au treizième siècle le dernier degré de la violence. La chute tragique de la maison de Hohenstaufen y avait mis fin, laissant la Papauté victorieuse en apparence; mais l'écroulement de l'Empire avait ébranlé la puissance temporelle des Papes, forcés de lier de plus en plus étroitement leur fortune à celle de la France. Au cours de la lutte héroïque qu'ils soutenaient contre les empereurs, les Papes avaient dû, plus d'une fois, dans certaines circonstances particulièrement difficiles, demander un refuge à la France et se placer sous la protection de ses rois; mais ils n'y avaient jamais fait que des séjours passagers. Les traditions les plus sacrées, les faits d'une histoire plus que dix fois séculaire semblaient avoir créé entre la dignité du chef de l'Église et sa résidence à Rome un lien indissoluble · au onzième, au douzième et au treizième siècle, il ne fût venu à l'idée de personne qu'un Pape pût se faire couronner autre part que

dans la Ville éternelle, ni fixer sa résidence en dehors de l'Italie pour toute la durée de son pontificat [1].

Clément V (1305-1314), né en Gascogne, fut le premier qui porta cette atteinte à la tradition. D'une part, redoutant que son indépendance, au point de vue du gouvernement de l'Église, ne fût compromise au milieu des luttes intestines qui déchiraient l'Italie, cédant, d'autre part, à la pression exercée sur lui par le roi de France, ce même roi qui n'avait pas craint de faire violence à Boniface VIII, il resta en France et ne mit jamais le pied dans la Ville éternelle. Jean XXII, son successeur, comme lui originaire de la Gascogne, élu en 1319, après deux ans d'interrègne et à la suite de négociations des plus orageuses, fixa définitivement sa résidence à Avignon. Le Rhône était la seule barrière qui le séparât de son puissant voisin. Clément V avait habité Avignon en étranger, se contentant de demander l'hospitalité aux Dominicains; Jean XXII jeta les fondements d'une somptueuse installation [2]. Avec ces deux Papes s'ouvre, dans l'histoire de la Papauté, une nouvelle époque dont le trait essentiel est le changement de résidence du Saint-Siège et son éloignement du sol de l'Italie, sans esprit de retour : résolution grave qui exposait les Souverains Pontifes au danger de tomber dans la dépendance des rois de France, et risquait d'ébranler leur autorité comme chefs de l'Église universelle.

O buon principio,
A che vil fine convien che tu caschi [3]

Les termes dans lesquels le grand poète italien exhalait sa douleur n'étaient nullement empreints d'exagération, car les Papes d'Avignon furent tous, plus ou moins, dans la dépendance de la France. Français eux-mêmes, entourés d'un collège de cardinaux composé en grande majorité de com-

[1] Voy. E. Renan, *la Papauté hors de l'Italie*, dans la *Revue des Deux Mondes* (1880), t. XXXVIII, p. 109.

[2] Dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (vol. II, p. 43 et suiv.), M. Faucon donne à ce sujet des détails extraits des livres de la chambre des comptes pontificale.

[3] Dante, *Paradis*, c. xxvii, v. 59-60.

patriotes, ils imprimèrent au gouvernement de l'Église un caractère jusqu'à un certain point français, par conséquent en contradiction avec le principe d'universalité qui est le propre de l'Église et de la Papauté. Jusqu'alors l'Église avait personnifié l'universalité, en opposition avec les tendances à l'individualisme des diverses nationalités, et chaque Pape avait compris la grandeur de la tâche imposée au chef de l'Église universelle, en sa qualité de Père commun des fidèles. Ce caractère d'universalité n'avait pas été la moins énergique des causes morales auxquelles les grands Papes du moyen âge avaient dû leur puissance et leur influence à peu près illimitée.

La translation du Saint-Siège en France, la transformation du Sacré Collège, dorénavant composé en majorité de cardinaux français, et dont la conséquence fut l'élection successive de sept Papes français, devaient nécessairement ébranler les idées universellement admises à l'égard de la Papauté. L'opinion publique s'émut ; peu à peu une pensée de défiance se glissa dans l'esprit de tous les peuples : on disait que le chef de l'Église n'était plus qu'un instrument servile au service de la politique française, et cette idée porta un coup sensible au profond respect dont les Papes avaient de tout temps été entourés. Certes ce soupçon n'était pas toujours fondé sur des faits, mais il n'est pas moins certain qu'il affaiblit la confiance universellement accordée au chef commun des fidèles, et qu'il éveilla chez les autres nations un sentiment de répulsion pour un gouvernement de l'Église inspiré par des tendances françaises. De là résulta un regrettable relâchement dans les liens qui unissaient au Saint-Siège les diverses provinces ecclésiastiques, et, si nous rappelons les actes d'arbitraire, d'égoïsme et de népotisme dont la cour d'Avignon donna de trop nombreux exemples, on comprendra les causes d'une décadence du sentiment religieux dont la rapidité inspirait aux contemporains attristés les plus sombres pressentiments pour l'avenir[1].

[1] Schwab, *Gerson*, p. 7. — Dans son traité *De planctu Ecclesiæ*, terminé en 1332 (voy. Gierke, p. 55), Alvaro Pelayo fait un tableau effrayant de la décadence religieuse ; voy. en particulier liv. II, art. 8, 28, 48 et 49.

Il faut cependant reconnaître qu'on a exagéré les dangers que l'exil d'Avignon fit courir à l'Église. N'a-t-on pas été jusqu'à écrire que les Papes d'Avignon n'eussent pas osé faire acte de gouvernement sans l'approbation des rois de France [1]? Une affirmation aussi générale porte à faux. Si Clément V eut la faiblesse de soumettre à Philippe le Bel la bulle qu'il préparait pour sommer les princes de l'Europe de procéder à l'arrestation des Templiers, tous les Papes de cette période ne furent pas aussi résignés à s'annihiler [2]. D'ailleurs, ce même Clément V, qui fut certes le moins indépendant des Papes du quatorzième siècle, opposa, pendant des années, une résistance passive aux désirs du roi de France, et un homme très versé dans la connaissance des choses de cette époque a pu écrire que l'idée qu'on se fait généralement de l'asservissement des Papes pendant la « captivité de Babylone » n'est conforme à la vérité que pour quelques années de son pontificat [3]; cette expression, appliquée à la période de l'exil d'Avignon tout entière, est donc une exagération et une calomnie. Au reste, les hommes qui insistent avec une partialité voulue sur l'état de dépendance dans lequel les Papes étaient tombés donnent au rôle politique du Saint-Siège à cette époque une importance qui ne laisse pour ainsi dire plus de place à son rôle religieux : ils affectent de ne présenter l'histoire que sous une de ses faces à l'exclusion des autres, et ils relèguent soigneusement au dernier plan, dans le vague d'un demi-jour, les œuvres grandioses fondées, en vue de la conversion des peuples païens, par ces mêmes Papes pour lesquels ils n'ont que des paroles de blâme. On n'apprécie pas à sa juste valeur tout ce que les Papes français ont fait pour la propagation de la foi dans

[1] Martens, p. 130; Hase, *Kirchengeschichte* (10e édit., 1877), p. 293; cet écrivain nomme Clément V et ses successeurs immédiats des « évêques de cour français ». M. Hoefler (*Avignones. Pæpste*, p. 246) tombe dans l'extrême contraire; il dénie l'asservissement des Papes à l'égard des rois de France.

[2] Baluze, *Vitæ*, t. II, p. 111. — Cf. Boutaric, *la France sous Philippe le Bel* (Paris, 1861), p. 124 et suiv.; Wenck, p. 74; cf. p. 80.

[3] Wenck, p. 9. — Cf. Boutaric, dans la *Revue des questions historiques*, t. XXI, p. 21.

l'Inde, en Chine, en Égypte, dans la Nubie, dans l'Abyssinie, dans les Etats barbaresques et au Maroc [1]. Les deux premiers de ces Papes, précisément, Clément V et Jean XXII, consacrèrent tous leurs soins à cette question de la propagation de la foi en Orient, et ils jetèrent les bases de toute une série d'œuvres magnifiques, dont ils attendaient les résultats les plus féconds. Ces fondations portent le cachet d'une sagesse admirable, et leurs successeurs eurent surtout à s'occuper d'entretenir et de conserver ce qu'ils avaient créé. Ils avaient considérablement reculé les limites du domaine sur lequel s'exerçait la prédication de la foi : Clément VI (1342-1352) fit une tentative pour la répandre jusqu'à l'extrémité de l'Asie [2]. Les Papes d'Avignon ne négligèrent jamais de profiter de toutes les conjonctures à moitié favorables, ou favorables en apparence, qui pouvaient se présenter en Orient, depuis la Crimée jusqu'à la Chine, pour envoyer des missions, créer des évêchés, en un mot travailler à la propagation de la foi par tous les moyens, et leur conduite est d'autant plus digne d'admiration que la Papauté avait, précisément dans le même temps, à lutter avec des difficultés immenses [3].

On ne sera en mesure de rendre la justice qu'ils méritent aux immenses services rendus par les Papes français sur le terrain de la propagation de la foi et de juger équitablement

[1] Sur ce point, voy. les excellentes études publiées par M. Kunstmann dans les *Histor. polit. Blætter,* t. XXXVI, p. 865-872; t. XXXVII, p. 25-39, 135-153, 225-252; t. XXXVIII, p. 507-537, 701-719, 793-813; t. XXXIX, p. 489-507; t. XLII, p. 185-206; t. XLIII, p. 676-681; t. XLV, p. 81-111, 177-200. — Voy. encore : *Zeitsch. für histor. Theolog.*, 1858, p. 288 et suiv.; *Tübing. Quartalschrift*, 1877, p. 330; Kuelb, *Gesch. der Missionsreisen nach Mongolei*, t. III (Ratisbonne, 1860); Heyd, *Hist. du commerce du Levant,* trad. F. Raynaud, t. II, p. 145, 147 et suiv., 172 et suiv., 195, 219; S. Ruge, *Gesch. der Zeitalters des Entdeckungen* (Berlin, 1881), p. 71 et suiv. — Sous le titre : *Storia delle Missioni Francesc.* (Roma e Prato, 1856-1883), le P. Marcellino da Civezza a écrit une étude en six volumes qui s'étend jusqu'au seizième siècle. Sur la sollicitude des Papes d'Avignon pour les Slaves de Serbie et de Bosnie, voy. Balan, *Relazioni*, p. 156 et suiv.

[2] Voy. Kunstmann, *loc. cit.*, t. XXXVI, p. 870.

[3] C'est l'opinion exprimée par Reumont, dans l'*Allgem. Zeitung,* 1879, p. 3676.

cette période elle-même, que le jour où il sera permis de fouiller les Registres de ces Papes, conservés dans les archives secrètes du Vatican [1]. Ce jour-là seulement on pourra saisir dans leur ensemble la hauteur de pensées, la netteté et la fermeté de jugement que conservaient ces hommes au milieu du tracas des affaires et d'orages d'une violence inouïe; « au moment même où ils semblaient acculés au bord de l'abîme, ils n'oubliaient pas les chrétiens survivant comme des épaves isolées au milieu des païens du Maroc ou dans les camps des Tartares; suivant du regard avec un amour égal les peuples encore plongés dans l'erreur et les enfants de l'Église, ils songeaient aux moyens d'assurer le salut éternel des uns et de tirer les autres du péril [2]. »

Cependant, s'il est de notre devoir de louer, chez les Papes français, une activité capable d'embrasser à la fois les intérêts religieux de tout l'univers, il n'en est pas moins incontestable qu'en éloignant leur résidence de Rome, unique siège assigné à la Papauté par la nature des choses et par l'histoire, ils provoquèrent une crise pleine de périls. En dépit des grands services rendus par quelques-uns d'entre eux, la Papauté, arrachée de son terrain propre, perdait nécessairement de son ancienne majesté. Le tribunal supérieur de la chrétienté a, suivant l'expression d'Innocent III, le devoir de protéger tous les droits; or, sa liberté et son indépendance étaient en danger depuis que, dans le gouvernement de l'Église, une prépondérance écrasante était échue

[1] La publication des Registres des Papes d'Avignon est l'une des grandes œuvres patronnées par Léon XIII. Ce travail a été confié aux soins des Bénédictins de Moravie et du Mont-Cassin. Le commencement de cette importante publication a déjà paru sous le titre : *Regestum Clementis papæ V, ex Vaticanis archetypis S. D. N. Leonis XIII P. M. jussu et munificentia editum* (Romæ, 1885-1886). Le gouvernement bavarois fait faire, depuis quelques années, des recherches dans les Registres de Benoît XII et de Clément VI. Le gouvernement français fait réunir, à Rome même, des matériaux relatifs au pontificat de Clément VI. M. le professeur Werunsky a récemment publié un ouvrage intitulé : *Excerpta ex registris Clementis VI et Innocentii VI historiam s. r. imperii sub regimine Caroli IV illustr.* (Innsbrück, 1885).

[2] Pertz, dans l'*Archiv. der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. V, p. 29.

à des hommes appartenant à un peuple peu accessible aux idées d'universalité et, au contraire, très entiché de sa propre nationalité. L'usurpation incontestée des plus hautes dignités ecclésiastiques par des hommes de cette nationalité eût été la consécration d'une situation en contradiction absolue avec le génie et avec la mission de la Papauté comme de l'Église.

Le prince au profit duquel les Papes sacrifiaient leur indépendance se trouvait être précisément un roi auquel Rome avait dû, à diverses reprises, adresser de solennels avertissements; quel contraste avec la prétention des successeurs de saint Pierre à la plénitude de la souveraineté! D'autre part, les Papes d'Avignon avaient des allures plus mondaines que leurs prédécesseurs. De ces deux causes naquit une opposition dont on put se rendre maître là où elle s'appuyait sur la puissance de l'Empire, trop ébranlée pour être sûre d'elle-même; mais elle jeta dans les esprits un trouble profond, une agitation dont le retentissement se prolongea jusque dans les siècles suivants. Cette opposition a été l'un des éléments qui ont le plus activement contribué à précipiter la ruine des Papes d'Avignon. Si encore on n'en trouvait l'expression que dans les manifestes de leurs ennemis acharnés, dogmatisants ou politiques! Mais elle perce, elle s'exhale en lamentations, en accusations, en représentations, en supplications, jusque dans les lettres de sainte Catherine de Sienne, et, certes, ils n'eurent jamais un défenseur plus éloquent, plus ardent ni plus pieux. Le système de gouvernement de l'État de l'Église s'était formé peu à peu, à partir du moment où il avait commencé à échapper à la dépendance de l'Empire et parallèlement aux progrès de la décadence de ce dernier : basé sur le principe d'autorité, mais à peu près dénué d'appuis matériels, il n'était pas de force à résister à ce double courant politique et religieux. Le grand schisme, avec ses désastreuses conséquences, fut le résultat direct de la fausse situation acceptée par la Papauté[1].

Les inconvénients résultant de l'éloignement des Papes se

[1] C'est l'opinion exprimée par Reumont, dans le *Theolog. Literaturblatt*, t. VI, p. 663.

firent tout d'abord sentir en Italie, et de la façon la plus grave. Il est difficile de se faire une idée du degré d'anarchie dans lequel tomba la Péninsule à partir du moment où Clément V, en se décidant à se fixer en France, eut détruit le seul lien qui maintînt encore son unité. Déchiré par des factions irréconciliables, ce beau pays, que l'on a appelé à bon droit le jardin de l'Europe, ne tarda pas à présenter l'aspect d'un véritable désert[1]. On comprend, dès lors, les ardentes aspirations de tous les cœurs italiens vers le retour du principe de leur unité, aspirations qui se traduisaient en protestations incessantes contre l'absorption de la Papauté par la France. L'auteur de la *Divine Comédie* reprochait en termes sanglants à celui qu'il appelait le « premier pasteur de l'Occident[2] » d'avoir marié la Papauté au royaume de France. Après la mort de Clément V, au moment où le conclave allait s'ouvrir à Carpentras, se faisant l'interprète de l'opinion publique qui réclamait le retour du Saint-Siège à Rome, il adressa aux cardinaux italiens une lettre dans laquelle il ne leur ménageait pas les plus dures vérités : « O vous, capitaines de l'Église militante, la voie que doit suivre le char de l'épouse du Crucifié est clairement indiquée. Vous n'aviez qu'à l'y maintenir, et vous ne l'avez pas fait : semblables à Phaéton, le faux automédon, vous êtes sortis de l'ornière. Votre rôle était de guider sûrement, à travers les périls du pèlerinage terrestre, le troupeau qui vous suit; vous l'avez entraîné avec vous dans l'abîme... Il ne reste qu'un remède : vous avez été les auteurs de ce désordre; entrez maintenant unanimement et énergiquement en ligne pour la cause de l'épouse du Christ, du siège de l'épouse, qui est Rome, pour notre Italie, en un mot pour la totalité de ceux qui font le pélerinage de cette terre. Les yeux du monde entier sont dirigés en ce moment sur le champ de bataille où vous allez combattre; faites en sorte d'en revenir couverts de gloire et de mériter d'entendre le *Gloria in excelsis Deo*, et que l'opprobre de Gascons avides et insolents qui s'efforcent d'arracher aux Romains ce qui fait leur gloire

[1] PHILLIPS, t. III, p. 279.
[2] DANTE, *Inferno*, c. XIX, v. 82.

serve d'exemple et d'avertissement à nos descendants[1]. »

Pétrarque s'exprime à l'égard des Papes français dans les termes les plus acerbes. Il condamne en principe tout Pape résidant à Avignon, pour le fait même, toute question de dignité ou d'indignité mise à part. Quand ce nom d'Avignon revient sous sa plume, il ne trouve point d'expression assez forte. Il ne fait point de différence entre cette ville et la Babylone de l'Apocalypse; dans un de ses poèmes, il l'appelle tour à tour : « la source de douleur, l'auberge de la colère, l'école des erreurs, le temple de l'hérésie, celle qui fut Rome et n'est plus qu'une Babylone hypocrite, écrasée sous le poids du péché, la force du mensonge, l'horrible prison, l'enfer sur la terre ». Dans une série de lettres que, d'ailleurs, il avait grand soin de tenir secrètes, il épanchait sa colère contre la ville coupable de s'être substituée à Rome, la Ville sainte, en devenant la résidence des Papes. Il n'est pas jusqu'à la forme du sonnet, cet instrument innocent sur lequel il roucoule d'ordinaire ses joies et ses peines amoureuses, dont il ne se serve pour exhaler ses malédictions contre la ville maudite, dans le style des prophéties de l'Ancien Testament[2]. Il ne faudrait pourtant pas accepter comme des portraits fidèles la criminelle Avignon et l'Église corrompue qu'il dépeint avec une fougue tout italienne : c'est un poète, un patriote plus que chaud, qui n'a d'yeux que pour Rome. Presque tous ses jugements portent l'empreinte de l'exagération, de la partialité, de l'injustice. Et pourtant, si un homme n'avait pas le droit de prêcher à d'autres une morale rigoureuse, c'était bien lui. Sans parler des désordres de sa

[1] *Opp. min. di Dante*, édit. P. Fraticelli (Firenze, 1862), t. III, p. 486-494; Wegele, p. 262-265. — Comme le remarque justement M. Wegele, l'expression « Vasconum opprobrium » s'applique en premier lieu au parti des cardinaux français organisé par Clément V, en second lieu à la France, et en troisième lieu à la politique française en général. Janus (p. 245) prétend y trouver également une allusion à Jean XXII; mais à l'époque où Dante écrivait sa lettre, ce Pape n'était pas encore élu.

[2] Geiger, *Petrarca*, p. 168-169; Gaspary, t. II, p. 457 et suiv.; Bartoli, p. 85 et suiv., 96 et suiv.; *Reime des F. Petrarca*, trad. et comment. par K. Kekulé et L. v. Biegeleben (Stuttgart, 1844), t. I, p. 220; t. II, p. 181-183.

vie, rappelons seulement la passion avec laquelle il se livrait à ce que l'on a nommé la « chasse aux bénéfices ». Elle entre pour une bonne part dans ses colères contre Avignon et la curie; sous cette amertume, on devine plus d'une démarche suivie d'une déception [1]. Non, Pétrarque n'a rien fait pour combattre la corruption universelle; bien plus, il a attendu jusqu'au dernier moment pour se réformer lui-même : en véritable rêveur qu'il était, il se contentait de grands mots; en pratique, il préférait se tenir à l'écart; la réforme du monde demandait une autre dose d'énergie; il y fallait des hommes d'action, et non point des rhéteurs [2].

Il est de mode de condamner les Papes d'Avignon sans appel, et sur quel témoignage? Précisément sur celui de Pétrarque, c'est-à-dire d'un homme dont l'opinion en pareille matière ne saurait avoir la moindre autorité. C'est à une époque relativement moderne qu'on a attribué à ses peintures par trop passionnées une valeur historique qu'elles n'ont nullement. Beaucoup d'écrivains ont été jusqu'à voir en lui un adversaire du principe même de la Papauté : rien de plus faux. Jamais il n'a émis le moindre doute ni la moindre objection contre l'institution divine de la Papauté [3]. Nous avons déjà fait voir qu'extérieurement au moins il entretint les meilleures relations avec presque tous les Papes de son temps, et qu'il reçut d'eux de multiples témoignages de bienveillance. Il pouvait, sans crainte de les fatiguer par son insistance, les sommer de quitter Avignon et de retourner à Rome, que leur absence laissait veuve et orpheline; ils ne voyaient dans ces adjurations que d'innocentes fantaisies d'une imagination poétique; et ils avaient raison, car ce

[1] VOIGT, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 104; cf. p. 85 et suiv., 99 et suiv. Voy. encore KOERTING, t. I, p. 25 et suiv., 200; cet écrivain fait remarquer avec juste raison (t. I, p. 308) que ce même homme, qui s'érigeait en juge si sévère des mœurs de la curie d'Avignon, ne trouvait pas un mot de blâme pour les atrocités des Visconti, que, tout au contraire, il les accablait des flatteries les plus indignes, et que, plus tard, quand il eût pu sans risque donner cours à son indignation, pas un mot de désapprobation ne sortit de sa bouche éloquente.

[2] KOERTING, t. I, p. 227; BARTOLI, p. 97 et suiv.; cf. ci-dessus, p. 4.

[3] KOERTING, t. I, p. 407, 441; t. II, p. 201.

n'était pas autre chose. Lui-même ne se gardait-il pas du séjour de Rome? Et pourtant Rome lui avait décerné le droit de bourgeoisie. Avec tout son patriotisme italien, ne vécut-il pas lui-même pendant plusieurs années, soit pour son agrément, soit pour rester à portée des bénéfices qu'il convoitait, sous le même ciel que les Papes d'Avignon, objets de si sanglants reproches, dans cette même ville d'Avignon qui, à l'en croire, était la plus maussade du monde entier, sauf pour ceux qu'une longue habitude avait accoutumés à respirer l'air empoisonné de la moderne Babylone? Et cependant combien il eût été facile de fuir la tour de Babel et de se réfugier à Rome! tandis que les Papes, eux, étaient entravés par toutes sortes de considérations politiques [1].

Si nous dénions absolument à Pétrarque le droit de se poser en censeur indigné des mœurs de la cour d'Avignon, si nous prétendons qu'il faut considérablement atténuer le ton de la peinture qu'il nous a laissée, le respect de la vérité nous oblige néanmoins de reconnaître que, pendant son séjour sur les rives du Rhône, l'entourage des Papes se laissa terriblement envahir par l'esprit mondain. Nous avons malheureusement, à cet égard, des témoignages d'une autre valeur que les compositions déclamatoires d'un poète italien [2]. Mais nous nous permettrons d'appeler l'attention sur certaines considérations qu'il faut faire entrer en ligne de compte, si l'on veut se prononcer en toute équité. D'abord, voici une petite ville de province française qui, du jour au lendemain, se trouve être devenue la capitale du monde : des milliers et des milliers d'étrangers y affluent de toutes parts, y apportant des vices qui existent dans toute grande ville et peuvent s'y dissimuler,

[1] Voigt, t. I, 2e édit., p. 65. H. Jacoby, *Die Weltanschauung Petrarca's* (*Preuss. Jahrb.*, 1832, t. XLIX, p. 570) : « En politique, dit cet auteur, Pétrarque était un rêveur. » MM. Baldo, de L'Épinois (p. 281-282), Gaspary (t. I, p 421 et suiv., 450) et Bartoli (p. 161) le jugent de même.

[2] Voy. les peintures qu'en fait Alvaro Pelayo, l'homme le plus au courant de ce qui se passait à Avignon. Malgré son attachement à la cause du Pape, il ne peut s'empêcher d'écrire (t. II, p. 48) : « Lupi sunt dominantes in Ecclesia; pascuntur sanguine; anima uniuscuiusque eorum in sanguine est. » — Cf. Dante, *Parad.*, c. xxvii, v. 56-59.

mais qui, là, devaient nécessairement sauter aux yeux[1]. En second lieu, admettons, si l'on veut, la vérité des déclamations furibondes des contemporains contre la corruption d'Avignon[2]; il n'est pas moins certain que, de toutes parts, éclataient les signes précurseurs d'une réforme morale dans le sens des prescriptions évangéliques. Au milieu d'un dérèglement de mœurs inouï, tellement répandu qu'il caractérise l'époque et que c'est le premier trait saillant qui ressort de tous les récits historiques, il se formait, sur mille points divers, des centres de vie évangélique dont l'influence, s'exerçant sur des âmes d'élite, les appelait à une vocation plus haute, et où l'on travaillait sans bruit à réparer, par l'esprit de charité, de douceur et de renoncement, les désastres causés par l'esprit de parti et par les passions. Comme leur action ne se manifesta que rarement par des faits éclatants, l'histoire passe à côté d'eux sans les apercevoir; on se contente ordinairement d'en parler en termes généraux, ou bien on se place au point de vue des événements du seizième siècle, pour prononcer à leur égard un jugement qui est le plus souvent une condamnation, comme s'il ressortait de ces événements une règle invariable pour l'appréciation des phénomènes religieux. A toute époque il s'est trouvé des hommes de mœurs austères qui ont fait tout leur possible pour combattre la corruption sous toutes ses formes dans leur entourage, et qui ont exercé une grande influence sur leur temps et sur leurs contemporains, par leurs conseils salutaires et par les bienfaits qu'ils répandaient autour d'eux. Il serait injurieux au suprême degré, pour les défenseurs des droits de la Papauté, de les supposer capables d'approuver ce qui se faisait de scandaleux à Avignon, ou d'admettre comme légaux des abus de pouvoir, sous prétexte que le Pape, en vertu de son autorité temporelle et spirituelle, tient les deux glaives dans sa main : il y avait, jusque dans les rangs les plus élevés de la société, des hommes

[1] Koerting, t. I, p. 129.

[2] Il est inutile de chercher dans la majorité des chroniqueurs italiens un jugement équitable sur l'époque d'Avignon; c'est un fait incontestable. Voy. *Hist. litt.*, p. 10, 14, 18, 20.

d'un caractère antique et d'une rigidité de mœurs irréprochable. Alvaro Pelayo écrit, à la louange du cardinal Martin, qu'envoyé comme légat en Danemark, il était revenu aussi pauvre au retour qu'au départ; il vante l'austérité de Gaufridus, légat en Aquitaine, qui achetait lui-même du poisson au marché et refusait même des assiettes de bois. Il supplie les Papes et les évêques de renoncer à s'entourer d'une troupe de pages élégamment vêtus; il adjure les Papes de refuser leur protection à des parents indignes. Il demande l'abolition de toutes les coutumes simoniaques; il veut que l'Église soit une mère, que le Pape se considère non comme le maître de la vigne, mais comme le serviteur, comme l'économe, comme l'ouvrier. On pouvait tenir Louis de Bavière pour un tyran, sans être pour cela d'humeur à donner un blanc-seing au Pape, et les mêmes hommes qui défendaient avec énergie les droits du Pape, de l'Église et des évêques savaient au besoin leur rappeler que ces droits avaient pour corollaires des devoirs, et ils le faisaient avec une liberté de langage qui n'avait d'égale que la grandeur d'âme de ceux à qui ils s'adressaient; beaux exemples dont on ne trouve, hélas! plus trace dans les siècles postérieurs [1].

La translation du Saint-Siège à Avignon porta une atteinte profonde à la prospérité de la Ville éternelle. Moralement, elle était dépouillée du prestige attaché à sa réputation d'avoir été prédestinée par la Providence à devenir le centre de la Chrétienté; matériellement, elle perdait les avantages résultant, pour l'ensemble de la population et pour chacun des habitants en particulier, de la présence des Papes dans ses murs. Tant que les Papes avaient résidé à Rome ou dans ses environs, ils avaient pu maintenir d'une façon plus ou moins durable l'ordre et la paix, si souvent troublés par les barons ou par les bourgeois; le train de leur cour, le concours des étrangers qu'elle attirait faisaient affluer des sommes d'argent considérables qui répandaient l'aisance dans la population,

[1] Ce qui précède est littéralement extrait de HOEFLER, *Roman. Welt*, p. 131-133. — Cf. KRAUS, p. 481, 487 et suiv.; SCHUBIGER, p. 298, 374, et HERGENROETHER, t. II, 1re part., p. 149 et suiv., 185 et suiv.

sans compter que les Romains étaient mieux placés que personne pour obtenir les emplois ecclésiastiques les plus lucratifs. De tout cela il ne restait rien. La ville, restreinte à ses propres ressources, était, sous ce rapport, moins bien partagée que toutes les grandes villes de l'Italie; l'abandon et l'anarchie s'accentuaient de jour en jour [1]. Plus l'éloignement des Papes se prolongeait, plus le désordre allait croissant. Les églises étaient dans un tel état de délabrement qu'à Saint-Pierre et à Saint-Jean de Latran, par exemple, les troupeaux venaient paître jusqu'au pied des autels Dans beaucoup d'édifices religieux, la toiture s'était effondrée; d'autres étaient sur le point de s'écrouler [2] Mais le danger qui menaçait les monuments de la Rome chrétienne n'était rien à côté de la rage de destruction qui s'exerçait sur ceux de la Rome païenne. On les démolissait sans tenir aucun compte de leur valeur artistique ou historique. Un légat mit en vente les marbres du Colisée pour en faire de la chaux. Une grande quantité de matériaux provenant des monuments de l'antiquité fut dispersée au loin. Il existe, dans les archives de la fabrique de la cathédrale d'Orvieto, une série de documents d'où il ressort que les administrateurs ont fait venir de Rome une grande partie des marbres employés au revêtement des murs, qu'ils y ont envoyé leurs agents, pour ainsi dire plus souvent encore qu'à Carrare, et qu'ils en ont reçu, à plusieurs reprises, de gros blocs de marbre offerts par de généreux donateurs, et principalement par les familles Orsini et Savelli [3]. Le seul monument public construit à Rome pendant l'exil d'Avignon fut l'escalier de marbre qui conduit à Santo Maria Ara Cœli. Le merveilleux mouvement artistique qui avait signalé la seconde moitié du treizième siècle s'était subitement arrêté.

[1] SUGENHEIM, p. 240 et suiv.; PAPENCORDT, *Rienzo*, p. 37 et suiv.

[2] Au mois d'août 1375, Luigi Marsigli, religieux augustin, écrivait à Guido del Palagio : « Riguardi chi vuole le chiese di Roma, non dico se sono coperti gli altari, che della polvere sono più sovvenuti che di altro ricoprimento da quegli, che i titoli tengono di esse; non dico se sono ufficiate o cantonvisi l'ore, ma se hanno tetti, usci o serrami. » *Lettera del v. L. Marsigli*, t. X-XI.

[3] PAPENCORDT, *Rienzo*, p. 42. — Cf. DELLA VALLE, *Storia del duomo di Orvieto* (Roma, 1791), p. 103, 105, 256, 268 et suiv., 286, 289-290.

L'école des Cosmates se dispersa, l'influence de Gioto cessa de se faire sentir[1]. Même à cet égard, Avignon inaugurait une rivalité dangereuse pour la gloire de la Ville éternelle, car, jusque dans l'exil, les Papes restaient fidèles au culte des beaux-arts. La mort seule empêcha Giotto de répondre à l'appel de Benoît XII. A sa place, le Pape fit venir à Avignon, en 1338-1339, le célèbre Simon Martini, de Sienne, et le chargea d'exécuter des peintures murales dans sa cathédrale et dans son palais. Pendant longtemps, ces fresques si intéressantes pour l'histoire de l'art on été complètement oubliées, et, malheureusement, elles sont maintenant dans un état déplorable[2]. A Rome, le sort des lettres n'était pas beaucoup plus brillant que celui de l'art. Cet abaissement général n'avait pas encore produit tous ses résultats, mais on n'en reconnut que mieux la gravité lorsqu'ils parurent au grand jour. Il est certain que la victoire de la Renaissance n'eût été ni si rapide ni si complète à Rome, sans les désastres matériels et moraux que l'éloignement des Papes avait déchaînés sur cette malheureuse ville.

Le fait est qu'on peut difficilement s'imaginer le degré de dépérissement, de dégradation sous tous les rapports auquel Rome tomba à cette époque. Parcourant du regard, du haut des Thermes de Dioclétien, l'espace qui s'étendait à ses pieds, Pétrarque n'y vit que des collines et, au sommet de ces collines, des églises solitaires, puis des champs incultes, des ruines massives de monuments de la Rome antique et de la Rome moderne, quelques lignes de maisons çà et là : cela ressemblait à une vaste campagne accidentée, entourée d'un mur, le mur d'Aurélien, seul lien qui fit un tout de cet

[1] Gregorovius, t. VI, 3e édit., p. 657. — Reumont, t. II, p. 1000 et suiv., et Schnaase, t. VII, 2e édit., p. 477.

[2] Sur l'appel adressé par le Pape à Giotto pour le faire venir à Avignon, voy. Schnaase, t. VII, 2e édit., p. 356, note 2. — Sur les peintures exécutées à Avignon par Simon Martini, voy. Crowe-Cavalcaselle, t. II, p. 261-269. Art. de M. Muntz, dans les *Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de la France*, t. XLV. — Au reste, Jean XXII protégea également les arts et les artistes : voy. Faucon, dans les *Mélanges d'archéol. et d'hist. publ. par l'École française de Rome*, t. II (1882), p. 43-83.

assemblage disparate. Rome présentait alors l'image vivante de deux grandes époques historiques dont les ruines juxtaposées et entremêlées couvraient son sol : l'antiquité païenne et le moyen âge chrétien [1].

Après la mort de Clément V (1314), le cardinal Napoléon Orsini dit au roi de France qu'en transférant le Saint-Siège à Avignon les Papes avaient mis Rome à deux pas de la ruine; quelques années après (1347), Cola di Rienzo disait que la Ville éternelle ressemblait plutôt à une caverne de brigands qu'à une résidence d'hommes civilisés; et ni l'un ni l'autre n'exagérait [2].

Si l'obligation de reconnaître que leur ville ne pouvait jouer un rôle dans le monde qu'à condition d'être le siège de la Papauté était un sujet d'amertume pour les cœurs romains, les Papes, de leur côté, ressentaient vivement l'inconvénient de s'être éloignés du lieu de leur résidence naturelle, résidence consacrée par une occupation plus que dix fois séculaire. Hors de l'Italie, de l'État de l'Église, de Rome, le sol semblait se dérober sous leurs pieds, Mais, à un point de vue spécial, cet éloignement leur créait une situation désastreuse.

Les embarras financiers contre lesquels ils avaient déjà eu à se débattre pendant le treizième siècle n'avaient fait que s'accroître dans des proportions effrayantes à partir du moment de la translation de leur résidence sur le sol français. En effet, d'une part, les revenus qu'ils tiraient de l'Italie ne leur arrivaient plus, et, d'autre part, les puissances tributaires apportaient encore plus d'irrégularité qu'auparavant dans l'exécution de leurs engagements, par crainte que la plus grande partie des sommes versées par eux ne passât à la France. Pour combler le déficit, les administrateurs des finances pontificales eurent recours à des expédients extrê-

[1] Gregorovius, t. VI, 3e édit., p. 689; cf. p. 177 et suiv., 310 et suiv., 418 et suiv.

[2] La lettre du cardinal N. Orsini se trouve dans Baluze, *Vitæ*, t. II, p. 289-292; — celle de Cola di Rienzo, traduite en vieil italien, dans Sansovino, *Casa Orsini*, p. 52-53, et dans Bussi, p. 195-196.

mement dangereux. Ils créèrent le déplorable système des annates, des réservations et des expectances, qui atteignit son apogée à partir du pontificat de Jean XXII [1]. Ce système donna naissance à des abus innombrables. Alvaro Pelayo, le défenseur ardent et parfois exagéré du pouvoir des Papes au quatorzième siècle, énumérant les plaies de l'Église à cette époque, compte avec raison au nombre des plus graves un système qui devait infailliblement surexciter l'avidité des membres du clergé. Son témoignage a d'autant plus de valeur qu'il avait été lui-même, pendant longtemps, fonctionnaire de la curie d'Avignon et qu'il communiquait le résultat de son expérience personnelle. « Je ne pouvais, dit-il dans son fameux traité *De planctu Ecclesiæ,* entrer dans la chambre d'un ecclésiastique attaché à la cour des Papes sans y trouver des usuriers et des ecclésiastiques occupés à compter et à peser des piles d'écus [2]. »

Ce système d'impôts corrupteur et les abus qu'il entraînait à sa suite ne tardèrent pas à provoquer une vive opposition. Dante, « dévoré de zèle pour la maison de Dieu », exhalait en paroles enflammées son indignation contre l'avarice et le népotisme de certains Papes, mais il n'oubliait pas de faire la distinction entre le Pape et la Papauté, entre la personne et la fonction [3]. Quelque temps après lui, les adversaires de la

[1] Voy. CHRISTOPHE, t. II, p. 8-16, et PHILLIPS, t. V, p. 564 et suiv. — La méthode adoptée par Benoit XI (1303-1304) pour parer à la détresse de ses finances est décrite par M. Ch. GRANDJEAN dans les *Mélanges d'arch. et d'hist.,* t. III, p. 1, 2.

[2] A. PELAGIUS, t. II, art. 7.

[3] HETTINGER, *Dante,* p. 122, 460, Voy. aussi REUMONT, t. II, p. 816 : cet écrivain remarque que l'auteur de ce système financier était un homme connu pour sa gravité, sa simplicité et sa modération. — Comme quelques lecteurs pourraient trouver que je me suis exprimé d'une façon trop sévère sur le système financier des Papes d'Avignon, je me permets de leur rappeler ce qu'en dit GOERRES dans les *Histor. polit. Blætter,* t. XXVIII, p. 703 et suiv.; cf. t. XVI, p. 328 et suiv., et dans son introduction à l'ouvrage de DIEPENBROCK, *H. Suso's Leben und Schriften* (2ᵉ édit., Ratisbonne, 1837), p. XXIX. — L'irritation semée en Allemagne par les collecteurs des Papes d'Avignon se reflète dans plusieurs chroniques de villes (voy. *Chroniken der deutschen Stædte,* t. IV, p. 306; t. IX, p. 583); vers la fin de cette époque, elle provoqua, comme en Angleterre, une résistance ouverte. Voy. plus loin, au chap. II.

Papauté supprimaient cette distinction et déclaraient la guerre non pas seulement aux abus introduits subrepticement, mais à l'autorité ecclésiastique elle-même. Le système financier adopté à Avignon a contribué beaucoup plus qu'on ne le croit généralement à détruire le prestige de la Papauté et a singulièrement facilité la besogne de ses ennemis.

Tout ce que nous venons de dire démontre clairement la gravité de la crise que traversaient alors l'Église et la Papauté. Or, cette crise semblait inextricable, puisque, si la translation du Saint-Siège en France en était la cause première, les désordres qui régnaient en permanence en Italie empêchaient les Papes de revenir sur leur résolution [1]. Un état de choses qui avait duré des centaines d'années en suivant son développement naturel se trouvait subitement détruit pour faire place à une situation toute nouvelle. Pour peu que l'on ait une idée de ce que c'est que le développement historique d'une institution et de la nécessité de ce développement pour sa conservation, on doit comprendre l'immensité des dangers auxquels l'Église allait se trouver exposée par le fait du déplacement de son centre d'unité [2]. Il était impossible que la puissance des Papes et toute l'organisation de l'Église n'en éprouvassent pas un ébranlement profond et dont le retentissement se ferait sentir pendant de longues années, et cela précisément en un moment où l'exécution d'une réforme étendue, énergique, indispensable, eût exigé le plus grand calme.

Pour comble de malheur, la querelle de la Papauté et de l'Empire se réveilla alors avec une violence inattendue. La Papauté avait affaire à une opposition à la fois politique et religieuse dont les chefs les plus marquants ne tardèrent pas à se grouper autour de Louis de Bavière, déjà en lutte ouverte contre Jean XXII. A la tête de l'opposition religieuse nous trouvons l'Ordre si populaire et si influent des Frères Mineurs; cet Ordre était alors engagé contre Jean XXII dans une que-

[1] Voy. Renan, dans la *Revue des Deux Mondes* (1880), t. XXXVIII, p. 112.

[2] Theiner-Fessler, t. VII; cf. Phillipps, t. III, p. 331, 334.

relle où les deux parties apportaient une passion égale [1]. Le point de départ de la querelle était une divergence d'opinions sur la manière d'entendre la pauvreté évangélique. La grande popularité dont jouissaient les Frères Mineurs en faisait des adversaires d'autant plus redoutables [2]. Ils réussirent à acquérir une grande influence sur Louis de Bavière. On peut en constater la trace dans l'appel que ce prince lança de Sachsenhausen, près Francfort, en 1324. Dans cette pièce intéressante, les questions politiques forment un curieux amalgame avec les questions théologiques ; c'est un tissu d'accusations, toutes plus violentes les unes que les autres, contre « Jean XXII qui se dit Pape » . Nous y relevons, entre autres, une accusation du chef d'hérésie. Jean, y est-il dit, se met en contradiction avec le Christ, avec la très sainte Vierge, avec tous les apôtres, dont la vie renferme l'enseignement de la doctrine évangélique de la pauvreté parfaite, qui est le flambeau de notre foi [3]. A une longue explication dogmatique sur la pauvreté du Christ, où la passion éclate à chaque mot, succède une non moins longue énumération de reproches, et enfin le *factum* se termine par un appel au concile, à un Pape légitime à venir, à notre sainte mère l'Église, au Saint-Siège apostolique, en un mot à quiconque est susceptible de le recevoir [4].

Cet appel fut répandu à dessein en Allemagne et en Italie et affiché dans tous les lieux publics. L'effet de cette publicité devait être d'envenimer irrémédiablement la querelle. La lutte politique se compliquait d'une lutte religieuse dont Louis de Bavière, guerrier avant tout et renfermé dans un cercle d'idées étroites, était incapable de saisir la portée et plus

[1] Voy. Marcour, p. 1-20 ; Muller, t. I, p. 83 et suiv. — Voy. dans le *Theol. Litteraturblatt* (1877), p. 121 et suiv., la corrélation établie par M. M. Ritter entre cette querelle et l'agitation causée par les Franciscains dans l'Église depuis plus d'un siècle.

[2] Hoefler, *Avignonesische Pæpste*, p. 255-256.

[3] Baluze, *Vitæ*, t. II, p. 494, 502.

[4] *Loc. cit.*, p. 511. — Sur le rôle joué dans toute cette affaire d'appel, tant par les Frères Mineurs que par Louis de Bavière, voy. Marcour, p. 29 et suiv., 71-75 ; Muller, t. I, p. 75 et suiv., 86 et suiv. ; Riezler, *Gesch. Bayerns*, t. II, p. 352 et suiv.

incapable encore d'arrêter le développement. A partir de ce moment, le malheureux débat va devenir de plus en plus passionné. Par la suite, les Frères Mineurs, sortant des limites du terrain exclusivement théologique sur lequel avait pris naissance leur différend avec Jean XXII, portèrent l'attaque sur le terrain politique. Les disputes théologiques restèrent leur point de départ, mais ils en arrivèrent, de conséquence en conséquence, à construire tout un système politique d'une hardiesse inouïe, qui ne tendait à rien moins qu'à bouleverser toutes les notions de droit reçues jusqu'alors, particulièrement à ébranler de fond en comble la situation de la Papauté. C'est la passion apportée par eux à la défense des idées sorties de leur sein qui fait l'importance de leur rôle dans cette querelle [1]. Ces idées, il est vrai, ils ne les produisirent pas tout d'un coup au grand jour, car les œuvres de l'Anglais Guillaume Occam, où elles sont exposées dans toute leur rigueur, ne datent que de l'époque qui suivit la diète de Rhense ; mais on peut admettre, sans crainte de se tromper, qu'elles avaient déjà exercé une grande influence bien avant qu'Occam les eût développées dans son *Dialogus* [2].

Dans ce traité, Occam nous apparaît imbu de la notion de l'État antique : d'après sa théorie, l'Empereur a le droit de déposer le Pape dans le cas où celui-ci donne dans l'hérésie. Les conciles généraux peuvent tomber dans l'erreur aussi bien que le Pape. Les seules règles infaillibles pour la foi et pour les mœurs sont l'Écriture sainte et les dogmes acceptés de tout temps et universellement dans l'Église. Ni la primauté du Pape ni la hiérarchie ne sont des conditions nécessaires et

[1] MARCOUR, p. 29.

[2] Outre cet ouvrage, il faut citer encore le traité : *Super potestate summi pontificis octo questionum decisiones.* — Sur ces deux ouvrages, voy. MARCOUR, p. 30 et suiv.; RIEZLER, *Literar. Widersacher*, p. 249-275, et GIERKE, p. 54 et suiv., 213 et suiv.; — sur le système philosophique d'Occam, SCHWAB, p. 274 et suiv.; cf. p. 31 et suiv.; PRANTL, *Gesch. der Logik*, t. III, p. 327-420; HAFFNER, p. 634 et suiv.; — sur des doctrines relatives à l'Eucharistie, professées par Occam, et leurs rapports avec celles de Luther, voy. *Theolog. Studien und Kritiken*, 1839, p. 69-136; 1873, p. 471 et suiv.; — sur la théorie d'Occam au sujet des rapports entre l'Église et l'État, art. de M. DORNER, dans les *Theol. Studien und Kritiken*, 1885, 4e livraison.

essentielles de l'existence de l'Église : au contraire, la forme extérieure de l'Église doit, comme celle des divers États, se transformer suivant les besoins des temps.

A côté des Frères Mineurs, deux nouveaux champions se firent bien vite une place à part au premier rang. Marsiglio de Padoue et Jean de Jandun, tous deux professeurs à l'Université de Paris, peuvent être considérés comme les types du parti de l'opposition faite au Pape sur le terrain politique. Leur arrivée à la cour de Nuremberg date très probablement de l'été de 1326[1]. Parmi toutes les œuvres de polémique dirigées contre les Papes de l'époque, ce sont les leurs qui ont eu le plus de retentissement ; ils composèrent en commun un traité intitulé *Defensor pacis*,[2] travail extrêmement curieux, bourré d'idées révolutionnaires, et que nous ne pouvons, pour ce motif, laisser passer sans lui consacrer une analyse spéciale.

Bien entendu, les invectives contre Jean XXII abondent à chaque page : les auteurs ne le nomment que « le grand dragon, le vieux serpent, etc., etc. ». Au point de vue politique, ils posent en principe la souveraineté du peuple. Le peuple possède le pouvoir législatif et l'exerce par l'intermédiaire de représentants élus et d'un pouvoir exécutif, dont les agents sont également choisis à l'élection. Le régent n'est que l'agent d'exécution du pouvoir législatif. Il est soumis à la loi, au-dessus de laquelle, d'ailleurs, personne ne peut se placer. S'il outrepasse ses pouvoirs, le peuple a le droit de le déposer. Les droits de l'État sont illimités : c'est lui qui fixe le nombre des individus autorisés à exercer chaque profession ! On le

[1] Riezler, *Literar. Widersacher*, p. 29 et suiv. Cet écrivain démontre, contrairement à l'opinion de Dœllinger, que ni Jean de Jandun ni Marsiglio n'ont fait partie de l'Ordre des Frères Mineurs (p. 34 et suiv., 56). — Sur l'arrivée des deux savants à Nuremberg, voy. Muller, t. I, p. 162.

[2] Les renseignements donnés par M. Riezler sur les éditions et les manuscrits de ce traité ne sont pas complets (*Literar. Widersacher*, p. 193 et suiv.). Suivant M. Muller (t. I, p. 368), ce traité fut probablement achevé en 1324. — M. M. Ritter a émis, dans le *Theol. Litteraturblatt* (1874, p. 560), au sujet des origines de ce curieux écrit, une hypothèse dont on n'a pas suffisamment tenu compte.

voit, dans l'État idéal de Marsiglio, il n'est pas plus question de liberté individuelle que dans l'État lacédémonien.

Les opinions des auteurs sur la doctrine et la constitution de l'Église sont d'un radicalisme encore plus accentué, si possible. D'après eux, le fondement unique de la foi et de l'Église est l'Écriture sainte, car son autorité ne dérive pas de l'Église, mais c'est elle, au contraire, qui communique son autorité à l'Église. L'interprétation de l'Église n'est pas la seule vraie; il peut arriver qu'une réunion d'hommes doués d'un esprit judicieux, tels par exemple que ceux qui composent l'Université de Paris, pénètre mieux le sens de l'Écriture sainte que la curie romaine. Lorsqu'il y a doute en matière de foi, la solution appartient non pas au Pape, mais au concile général.

Ce concile général possède l'autorité suprême dans l'Église. Il appartient à l'État de le convoquer. Outre les membres ecclésiastiques, il comprend des membres laïques élus par les communes. Tous les prêtres ont les mêmes pouvoirs : en droit divin, aucun prêtre n'est supérieur à un autre. Toute la question de la constitution de l'Église se réduit à une question d'opportunité ; elle n'a rien de commun avec les articles de foi dont dépend le salut. La primauté du Pape n'est fondée ni sur le droit divin ni sur l'Écriture. Donc, conclut Marsiglio, le Pape n'a d'autorité qu'en tant qu'elle lui est déléguée par le concile général et par la législature de l'État, et, par conséquent, le choix fait par le concile doit, pour être valable, recevoir la confirmation de l'État. Le Pape élu est assisté d'un collège nommé par l'État ou par le concile; lorsque, de concert avec ce collège, il croit qu'il y a nécessité de réunir le concile, il en donne avis au gouvernement; il a la présidence du concile, il rédige ses décisions, les fait parvenir à la connaissance de chaque église et tient la main à leur exécution. Le Pape est, en quelque sorte, l'autorité exécutive, tandis que le concile est l'autorité législative et possède, à ce titre, des pouvoirs illimités. D'après la théorie de Marsiglio, l'Empereur a, dans l'Église, une situation autrement élevée et y exerce une influence autrement grande que le Pape : c'est à lui qu'appartient la convocation du concile et la direction de ses travaux;

il a droit de punition sur les prêtres et sur les évêques, et par conséquent sur le Pape. Pour tous les délits qu'ils peuvent commettre, les ecclésiastiques sont justiciables des tribunaux civils. Le Pape lui-même ne peut pas se soustraire à la juridiction civile; à plus forte raison est-il inadmissible qu'il se constitue lui-même juge de son clergé, car le droit de juger appartient à l'État seul. Les biens du clergé ne jouissent d'aucune exemption d'impôts. Le nombre des membres du clergé peut être limité par l'État, s'il le juge à propos. La collation de tous les bénéfices du pays appartient à l'État, représenté, en ce cas, soit par le prince, soit par la majorité des membres de la commune dont l'ecclésiastique à nommer doit devenir le pasteur. La commune n'a pas seulement le droit d'élection et d'installation du curé, elle a aussi celui de contrôle sur le clergé dans l'accomplissement de ses fonctions, et, au besoin, celui de déposition. L'excommunication, entraînant des conséquences temporelles et matérielles, ne peut être prononcée que du consentement de la commune. Absolument comme le fit plus tard Calvin [1], Marsiglio admet que toute la puissance judiciaire et législative de l'Église appartient de droit au peuple, qui ne fait que la déléguer au clergé. La commune, l'État, est tout; l'Église est absolument annihilée : elle n'a ni le droit de légiférer, ni le droit de juger, ni enfin le droit de posséder.

Les biens de l'Église sont la propriété, soit des individus qui leur ont affecté une destination pieuse, soit de l'État. En conséquence, il n'est pas permis d'en vendre ou d'en acheter sans l'autorisation de l'État, et celui-ci s'assure si ces biens suffisent aux besoins des prêtres et des pauvres. Enfin, lorsque l'intérêt général le commande, l'État a le droit d'enlever à l'Église le superflu et de la réduire à la portion congrue. Il peut, dans ce cas, séculariser les biens de l'Église en vertu

[1] Kampschulte, *Joh. Calvin* (Leipzig, 1869), t. I, p. 268 et suiv. — A l'exception de Doellinger (*Lehrbuch*, t. II, 1re part., p. 259), aucun historien n'a relevé la parenté qui existe entre le système de Marsiglio et celui de Calvin. A mon avis, il n'est pas invraisemblable que le *Defensor pacis* ait exercé une influence directe sur le « réformateur » de Genève.

de sa toute-puissance, et n'a point à tenir compte de la résistance des prêtres. Jamais, ajoute Marsiglio, on ne doit accorder un pouvoir temporel aux évêques romains, car on sait par expérience qu'ils n'en font usage que pour troubler la paix publique [1]. Précurseur de Valla et de Machiavel, Marsiglio impute aux Papes les divisions intestines de l'Italie, et ici c'est bien l'Italien qui tient la plume : or, c'est précisément à ce trait que se trahit l'esprit sophistique de tout l'ouvrage. En effet, si jamais les Papes furent à l'abri de ce reproche, ce fut précisément au temps de Marsiglio. Alors régnait Robert d'Anjou, le meilleur souverain qu'eût connu l'Italie depuis longtemps, et les Papes le soutenaient de tout leur pouvoir. D'un autre côté, il est bien certain que le voyage de Louis de Bavière à Rome ne fut pas exécuté sous leur inspiration et n'entrait pas dans leurs vues, loin de là; la preuve en est que, quelques années après, Jean XXII publiait une bulle dont l'objet était de détacher l'Italie de l'Allemagne et de détruire en Italie l'influence des « ultramontains », c'est-à-dire des non-Italiens [2].

Ces attaques, d'une violence inouïe, cette négation absolue du caractère divin de l'institution de la primauté des Papes et de la hiérarchie ecclésiastique ne restèrent pas sans réponse : la doctrine de l'Église et le Saint-Siège apostolique avaient

[1] FRIEDBERG, dans DOVE-FRIEDBERG, *Zeitschr. für Kirchenrecht*, t. VIII, p. 121-137. Voy. encore FRIEDBERG, *Mittelalterliche Lehren*, t. II, p. 32-48; RIEZLER, *Widersacher*, p. 198 et suiv., 225-226; MAASSEN, p. 217-220; GIERKE, p. 52-54, 125, 128, 228; MARTENS, p. 397-399; SCHOCKEL, *Marsilius von Padua* (Strasbourg, 1877); B. LABANCA, *Marsiglio di P.* (Padoue, 1882). — Cf. *Gœtt. Gel. Anz.*, 1883, n° 29. — M. TSCHACKERT (p. 2, 5, 45) expose très bien la religion du dieu-État prônée par Marsiglio.

[2] HOEFLER, *Kaiserthum*, p. 153. — La fameuse bulle par laquelle Jean XXII aurait déclaré la séparation de l'Italie et de l'Empire n'existe aux archives du Vatican ni en original ni dans les registres. Ce fait a été établi par M. DENIFLE. (*Archiv. von Denifle und Ehrle*, t. I, p. 626); dès lors la question de l'authenticité de la bulle est entrée dans une nouvelle phase. Elle a été niée, dans les derniers temps, par M. SCHEFFER-BOICHORST (*Mittheilungen*, t. VI, p. 78) et par M. W. FELTEN (*Die Bulle « Ne pretereat »*, etc., Trèves, 1885). Dans ce dernier ouvrage, très consciencieusement travaillé, l'auteur tente de démontrer que la bulle est un faux, composé dans la chancellerie de la maison d'Anjou à Naples, livré à la publicité et exploité contre le Pape par les Frères Mineurs.

des défenseurs énergiques, et ils étaient nombreux; malheureusement, un zèle mal équilibré les entraînait trop souvent à commettre des excès de plume semblables à ceux de leurs adversaires. Un Italien, Agostino Trionfo, et un Espagnol, Alvaro Pelayo, se sont fait, à ce point de vue, une fâcheuse célébrité. Confirmant cette règle qu'un extrême provoque l'extrême contraire, ils ne repoussent le César-Pape, muni de pouvoirs illimités, inventé par Marsiglio, que pour lui opposer un Pape auquel ils attribuent une puissance également illimitée : ce n'est plus un Pape, c'est un demi-dieu, c'est le maître absolu de l'univers. Il va de soi que des ripostes de cette nature n'étaient pas de force à atténuer l'effet des attaques dirigées par le scepticisme politique contre le pouvoir des Papes[1].

La théorie de l'État omnipotent, exposée tout au long dans le *Defensor pacis*, supprime toute liberté individuelle et religieuse : cela dépasse en hardiesse, en nouveauté et en acrimonie toutes les attaques dont la situation prépondérante acquise par l'Église pendant le moyen âge et sa constitution essentielle pouvaient avoir été l'objet jusque-là. Les doctrines de ce livre, calquées sur celles de l'antiquité, se fussent traduites, en pratique, par le bouleversement de tout l'état de choses existant, autrement dit par la destruction de l'Église et de l'Empire. Sur beaucoup de points elles laissent bien en arrière tout ce que, plus tard, Wiclef et Jean Huss avanceront de plus osé. S'il est un homme qui mérite le titre de précurseur de Luther et de Calvin, à coup sûr c'est Marsiglio. A certains égards, il va encore plus loin qu'eux. Certaines de ses idées n'ont été mises en pratique que par la grande Révolution française : il en est d'autres qui sont restées à l'état de théorie, mais que soutiennent encore, à l'époque actuelle, des partis puissants[2]. On a appelé Jean Huss

[1] Hergenroether, *Kirchengeschichte*, t. II, 1re part., p. 18; *Staat und Kirche*, p. 415 et suiv.; Lederer, p. 193; Doellinger, *Papst-Fabeln*, p. 130; Alzog, t. II, 10e édit., p. 14. — Sur la bulle de Jean XXII condamnant le *Defensor pacis*, voy. Werner, t. III, p. 547 et suiv.

[2] Riezler, *Widersacher*, p. 227. — Cf. Friedberg, *Mittelalterl. Lehren*,

le « génie naissant de la Révolution moderne [1] » . ce titre appartiendrait de droit à l'auteur du *Defensor pacis*.

Louis de Bavière accepta la dédicace d'un livre qui répandait de pareilles doctrines et dont, même au point de vue politique, l'auteur énonçait des principes si dangereux. D'autres succès plus grands encore attendaient Marsiglio. Unissant ses efforts à ceux des Frères Mineurs et des Gibelins d'Italie, il réussit à persuader à Louis de Bavière d'entreprendre ce voyage de Rome, dont les conséquences devaient être si désastreuses, et d'accomplir les actes révolutionnaires de 1328 [2]. La collation de la couronne impériale par le peuple romain, la déposition du Pape et l'élection d'un antipape dans la personne de Pierre de Corbière, des Frères Mineurs, ne furent autre chose que la traduction, dans le langage des faits, des doctrines du *Defensor pacis*.

Ainsi, Louis de Bavière allait bien au delà de ce qu'avaient osé les Hohenstaufen, qui pourtant étaient des hommes d'une autre énergie et d'une autre fermeté de caractère que lui. Il faisait appel à des doctrines dont l'application dans le domaine religieux équivalait à une révolution, et dont le contre-coup, s'il eût réussi à vaincre l'Église, n'eût pas manqué de produire, dans le domaine politique, des effets d'une violence irrésistible et d'une portée incalculable [3]. Il déchaînait sur l'Église la plaie du schisme, qu'elle n'avait plus connue depuis cent cinquante ans. Il lançait avec une incroyable légèreté la querelle de l'Empire et de la Papauté dans une voie révolutionnaire et démocratique. Il rejetait tous les articles canoniques relatifs à

p. 48-69; Schwab, p. 30-31; G.-V. Lechler, *Der Kirchenstaat und die Opposition gegen den pæpstlichen Absolutismus im Anfang des vierzehnten Jahrhunderts* (Leipzig, 1870), p. 20 et suiv.; Preger, p. 6 et suiv.; Koehler (*Die Staatslehre der Vorreformatoren*), dans les *Jahrb. für deutsche Theologie* (1874), t. XIX, p. 356 et suiv.

[1] L. Blanc, *Hist. de la Revol. française* (1847), t. I, p. 19.

[2] Mussato, qui était parfaitement informé, désigne Marsiglio et Ubertino de Casale comme les conseillers les plus écoutés de Louis de Bavière pendant son voyage en Italie. — Boehmer, *Fontes*, t. I, p. 175. Cf. Riezler, p. 43 et suiv., 49-50; Muller, t. I, p. 163 et suiv. — Sur le rôle des Frères Mineurs, voy. Marcour, p. 43 et suiv.

[3] Hoefler, *Concilia Pragensia* (Prague, 1862), p. xxi.

la suprématie du Pape, admise par les Habsbourg. En acceptant l'investiture du peuple romain, il ravalait la dignité impériale; aux yeux de tous ceux qui avaient encore le culte de l'antique hiérarchie impériale, il achevait de ternir l'éclat de la couronne de Charlemagne. Coïncidence singulière : c'était, pour ainsi dire, au moment où Dante venait de porter aux nues la dignité du Saint-Empire romain, que son propre chef semblait s'attacher à lui enlever tout son prestige en l'exposant au dernier degré d'humiliation [1].

Ce n'est point ici le lieu de rapporter les détails d'une lutte qui fut si désastreuse pour l'Empire. Envenimée par la situation des Papes, placés dans la dépendance de la France, la campagne fut menée des deux parts avec une animosité extrême et d'une manière aussi scandaleuse que possible : scandaleuse du côté de la puissance ecclésiastique, qui ne savait que fulminer des malédictions, oublieuse de toute mesure, de toute dignité, de toute charité chrétienne; scandaleuse du côté de la puissance civile, tour à tour lâche et insolente, poltronne et capable de tous les excès, ne rougissant même pas d'appeler à son aide la plus vile démagogie et, par sa faiblesse et son inconstance, ravivant le mal chaque fois qu'une crise salutaire semblait se produire. Dans ces conditions, plus la lutte se prolongeait, plus elle devenait acharnée, plus elle menait à un résultat infaillible : l'avilissement égal des deux puissances et la désorganisation complète de l'État et de l'Église [2]. Jean XXII mourut dans un âge très avancé, le 4 décembre 1334; jusqu'au

[1] Gregorovius, t. VI, 3e édit., p. 153-155. — Cet historien cite un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane (Cod. Vat. 4008 : *Nicolai Minor. ord. collectio gestorum tempore Johannis XXII super quæstione de paupertate Christi*, fol. 27 [et non 25]). Ce passage a été publié en entier par M. Huber dans le t. IV des *Fontes* de Boehmer (p. 590), d'après une copie de Ficker. — Baluze (t. I, p. 706) avait déjà fait reproduire le commencement de ce remarquable passage, en 1693, d'après un manuscrit de Paris.

[2] C'est l'opinion de Goerres (*H. Suso's Leben und Schriften*, publ. par M Diepenbrock [Ratisbonne, 1829], préface, p. xxix-xxx), et de Boehmer (*Regesten Ludwigs des Bayern* [Francfort, 1839], p. xiii, note); cf. Janssen, *Bœhmers Leben*, t. I, p. 284.

dernier moment il avait déployé une activité fébrile[1].

Benoît XII (1334-1342), son successeur, était une homme de mœurs austères et d'une probité scrupuleuse : doux de caractère et d'humeur pacifique, il ne put cependant, malgré son désir de conciliation, venir à bout de l'obstination de Louis de Bavière et du fanatisme des moines. Entravé dans ses efforts par le roi de France, Philippe VI, et par les cardinaux attachés à la France, qui mirent tout en œuvre pour l'empêcher de faire la paix avec Louis de Bavière, il n'avait pas assez de force de volonté pour leur résister et pour accomplir malgré eux ce qui faisait l'objet de tous ses vœux[2].

Jean XXII, dans les dernières années de sa vie, avait, paraîtrait-il, déjà songé à la possibilité du retour à Rome : Benoît XII étudia sérieusement la question. Mais la Ville éternelle était précisément, à cette époque, le théâtre de véritables scènes de sauvagerie; il n'était pour ainsi dire pas de jour où le sang ne coulât dans les rues. Quand même l'influence française et la protection de la maison d'Anjou eussent cessé de peser sur lui et de lui fermer le chemin de l'Italie, le séjour de Rome eût été impossible pour un Pape[3]. Philippe VI et les cardinaux français, en grande majorité dans le Sacré Collège, n'eurent donc aucune peine à lui persuader d'attendre les événements sur les rives du Rhône. Peu à peu les progrès de désordre en Italie étouffèrent dans son cœur la pensée généreuse qui lui avait inspiré le désir de retourner auprès du tombeau des Apôtres. Ayant définitivement renoncé à son projet, il résolut de construire à Avignon une demeure digne des Papes, et il jeta, en 1339, les fondements d'un monument moitié palais, moitié forteresse, que chacun de ses successeurs agrandit encore; telle est l'origine

[1] Avec son activité dévorante, Jean XXII trouvait moyen de s'occuper du monde entier : il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les volumes de ses Registres, conservés aux Archives secrètes des Papes : ils renferment environ soixante milles pièces : Dudik, *Iter Rom.*, t. II, p. 4; d'après d'autres calculs, le nombre des pièces enregistrées s'élèverait à quatre-vingt mille; voy. *Civilt. Catt.*, octobre 1884, p. 39.

[2] Müller, t. II, p. 3 et suiv.

[3] Kraus, p. 467.

du fameux château des Papes, qui fait encore, de nos jours, la gloire d'Avignon.

Plantée sur le rocher des Doms, avec ses tours carrées, massives, énormes, avec ses murailles colossales, de quatre mètres d'épaisseur, menaçant le ciel, nues, sombres, percées à des distances irrégulières de quelques fenêtres ogivales, cette gigantesque construction[1] est l'une des créations les plus imposantes de l'architecture du moyen âge. A la fois château fort et monastère, prison et palais, la résidence provisoire des Papes présente, dans un curieux rapprochement, l'image fidèle du sort fait à la Papauté en France et de son amoindrissement. C'est tout ensemble la prison des Papes et l'un de ces châteaux féodaux de l'époque où les chefs de la chrétienté, acceptant sans rougir le rôle de vassaux des rois de France, se paraient du titre de comtes de Venaissin et d'Avignon. D'autre part, si l'on compare le palais des Papes à la cathédrale qui s'élève tout auprès, on remarque que celle-ci est en quelque sorte écrasée par ce voisinage, et de ce rapprochement ressort un tableau frappant de l'époque de l'exil d'Avignon ; il peut se résumer en deux mots : affaiblissement de l'élément ecclésiastique et prédominance de l'élément séculier, princier et guerrier[2].

Le premier devoir de l'historien, à l'égard de Benoît XII, est de rappeler avec éloge l'activité réformatrice de ce Pape, en prenant ce mot dans sa meilleure acception. A ce point de vue, il forme un contraste tranché avec son prédécesseur. Il s'abstint avec un soin scrupuleux de tout acte qui pût ressembler à du népotisme. « Le Pape, aurait-il dit, doit être comme Melchisédech, qui n'avait ni père, ni mère, ni généa-

[1] Suivant VIOLLET-LE-DUC (*Dictionn. de l'architecture* [Paris, 1864], t. VII, p. 27), ce monument occupe une surface de six mille quatre cents mètres; jusqu'en 1883 il a servi de caserne. L'état de dégradation de toutes ses parties frappe le visiteur. Ce serait un devoir d'honneur pour la nation française d'entreprendre une réparation complète : on dit que, dans les derniers temps, cette question a été mise sur le tapis. — M. E. Müntz prépare une étude spéciale sur le château des Papes d'Avignon.

[2] S. BOISSERÉE (Stuttgart, 1862), t. I, p. 664, et GREGOROVIUS, *Wanderjahre*, t. II, 2e édit., p. 330-331. — Cf. A. STOLZ, *Spanisches* (Fribourg, 1854), p. 55, et L. DE LAINCEL, *Avignon* (Paris, 1872), p. 329 et suiv.

logie[1]. » Pendant toute la durée de son pontificat il montra une volonté bien arrêtée de supprimer tous les abus tolérés avant lui. Il se montra particulièrement implacable pour deux genres de désordre qui s'étaient glissés dans toutes les branches de l'administration de l'Église, la corruption et l'amour du gain. Un certain nombre de prélats avaient pris la coutume de résider à la curie; il leur donna l'ordre de retourner dans leurs diocèses; il supprima toutes les commendes et les expectances, à l'exception de celles qui étaient attribuées aux cardinaux et aux patriarches. Il s'appliqua avec un zèle tout particulier à la réforme des Ordres religieux, alors bien déchus de leur ferveur primitive[2]. Suivant l'expression de l'un de ses biographes, l'Église était tombée au rang d'Agar, il lui rendit la dignité de Sarah; elle était esclave, il la refit libre[3].

Le successeur de Benoît XII fut encore un Français, Pierre Roger de Beaufort, né au château de Maumont, dans le diocèse de Limoges. Il prit le nom de Clément VI (1342-1352)[4]. Comme caractère, c'était tout l'opposé de Benoît XII. Doué d'une grande énergie, il reprit résolument, à l'égard de Louis de Bavière, la tradition de Jean XXII, et cette attitude lui réussit. Il sut tirer habilement profit de l'hostilité des maisons de Lutzelbourg et de Wittelbach. Elle allait aboutir à un éclat décisif quand Louis de Bavière fut frappé de mort subite. Aux yeux du monde, la Papauté demeurait victorieuse. Charles IV prit l'engagement de satisfaire à toutes les demandes de la curie, même les plus exigeantes[5],

[1] Cette parole a été rapportée par le cardinal Gilles de Viterbe, qui vécut, il est vrai, beaucoup plus tard. Voy. PAGI, *Breviarium*, t. IV, p. 117.

[2] Voy. SCHWAB, p. 12 et suiv., et MULLER, t. II, p. 3 : ces deux ouvrages en donnent des exemples. — Voy. encore SCHMIEDER, *Zur Gesch. der Durchführung der Benedictina in Deutschland*, dans les *Studien aus dem Benedictiner-Orden*, t. IV, 4e et 5e années.

[3] *Quinta Vita Benedicti XII*, dans BALUZE, t. I, p. 232.

[4] Sur sa vie avant son élection et sur ses rapports avec Charles IV, voy. WERUNSKY, *Gesch. Kaiser Karls IV* (Innsbrück, 1880), p. 19 et suiv., 257 et suiv., et GOTTLOB, p. 39 et suiv., 44 et suiv.

[5] HUBER, *Regesten Karls IV* (Innsbrück, 1877), t. XV-XVI, p. 21, n° 228.

et peu à peu la portion de la nation allemande qui avait suivi l'Empereur dans son opposition contre les Papes revint à ses anciennes traditions.

Mais que de changements! Les moyens employés par les deux puissances d'institution divine pour s'entre-détruire, les idées nouvelles mises en avant dans l'ardeur de la lutte avaient porté des atteintes profondes à l'esprit religieux des masses. Marsiglio et Occam avaient remis en honneur la notion antique de l'État païen, devant lequel tout droit, divin et humain, disparaît. L'autorité du Pape sortait de la lutte ébranlée aux yeux de milliers de chrétiens; pour beaucoup, les liens moraux qui les avaient attachés à l'Église étaient brisés; en un mot, l'opinion publique n'était plus la même [1]. Pour comble de malheur, pendant ces années de lutte, la décadence des mœurs avait fait des progrès effrayants.

C'est pendant le pontificat de Clément VI qu'eut lieu, à Rome, la révolution dirigée par Cola di Rienzo. Cet événement ne fit que mettre une fois de plus en relief le prestige du nom de la Ville éternelle. Les folies du tribun, l'humeur versatile du peuple romain, venant en aide aux mesures défensives du Pape, eurent vite fait de réduire à toute extrémité la nouvelle république et son chef. Tout cela passa comme un météore qui brille un instant dans le ciel et disparaît aussitôt dans la nuit. Mais cette révolution avait été, à plus d'un point de vue, un signe des temps digne d'attention. Rienzo, cet « acteur tragique drapé dans un lambeau de pourpre antique [2] », suivant l'expression si juste d'un historien moderne, avait adopté comme programme l'Italie une sous un empereur italien : on voit quel chemin avait déjà fait le principe des nationalités. La grande idée de l'unité politique, propre au moyen âge, avait fait son temps : sur ses ruines s'élevait le particularisme, forme d'égoïsme devenue dominante dans les temps modernes. Cet esprit national, exclusif et antichrétien, prit d'abord racine en France, c'est-à-dire précisément dans le pays où le Pape n'avait trouvé

[1] PREGER, p. 61. Cf. MULLER, t. II, p. 266, et LORENZ, *Papstwahl*, p. 194.
[2] Cette expression très juste est de GREGOROVIUS, t. VI, 3e édit., p. 538.

un asile qu'au prix de son indépendance. De là, il gagna l'Italie, où il se combina avec l'esprit de la Renaissance païenne. Rien de plus conforme à la nature des choses, car, à son point de départ, l'esprit de nationalité exclusive n'est qu'un retour au génie du monde antique. Or, ce principe, poussé à l'exagération, devait nécessairement entrer tôt ou tard en conflit avec l'Église universelle, puisque celle-ci ne saurait s'abaisser jamais à devenir nationale. La volonté de son fondateur est qu'elle se plie au génie de chaque nation, sans cesser d'être elle-même : un seul pasteur et un seul troupeau. C'est justement parce qu'elle est de toutes les institutions la plus solide, en même temps que la plus flexible et la plus maniable, qu'elle est en état de se faire toute à tous et de faire l'éducation de chaque nation sans violenter son caractère particulier. Elle ne veut effacer aucune langue ni aucune nation; elle est catholique, c'est-à-dire universelle. Le jour où elle se prêterait à devenir l'instrument d'une nationalité exclusive, elle perdrait l'impartialité qui fait sa grandeur; elle cesserait d'être l'Église universelle qui tend les bras à tous les peuples [1].

Clément VI était, à beaucoup de points de vue, un homme éminent [2]. On admirait chez lui de vastes connaissances en théologie, une mémoire merveilleuse, et surtout une éloquence peu commune. Les bibliothèques d'Allemagne possèdent en manuscrit quelques sermons prononcés par lui dans la chapelle du Pape, avant son élévation au pontificat. Après son élection, il conserva la coutume de prononcer un sermon à l'occasion des événements d'importance intéressant l'Église, tels, par exemple, que l'investiture de la souveraineté des îles Canaries accordée au prince Louis d'Espagne (1344) [3]. Mais, bien plus

[1] *Gola Di Rienzo und die modernen Nationalitæten*, dans les *Histor. polit. Blætter*, t. XX, p. 470 et suiv., et DOELLINGER, *Kirche und Kirchen*, p. 20-21.

[2] HOEFLER, *Avignonesische Pæpste*, p. 271. Cet écrivain considère Clément VI comme la personnalité la plus considérable entre les Papes du temps. — Cf. *Aus Avignon*, p. 19. M. CHRISTOPHE va encore plus loin (t. II, p. 167) : il pense que peu de Papes ont gouverné l'Église avec plus de talent.

[3] *Collatio facta per dominum Clementem papam quando constituit Ludo-*

encore que la science et que l'éloquence, il possédait, à un degré rare, deux qualités attachantes : la bonté et l'aménité [1]. Les pauvres et les malheureux ne s'adressaient jamais en vain à lui ; jamais il ne manqua d'élever courageusement la voix en faveur des persécutés et des opprimés. Le jour où les colères amassées contre les juifs, en haine de leurs richesses, éclatèrent en persécutions sanglantes, et où des milliers de ces malheureux tombèrent, en France et en Allemagne, sous les coups d'une populace surexcitée, lui seul leur offrit un refuge. Il comprit que sa haute situation lui faisait un devoir d'intervenir. Au mois de juillet et de septembre 1348, il publia des bulles en faveur des Juifs persécutés et réduits aux abois. Dans l'état

vicum de Hispania principem insularum Fortunatarum (inéd.). : Bibliothèque du chapitre de Saint-Florian, Cod. XI, 343, f[os] 185[a]-189[b], et Bibliothèque du palais de Vienne, Cod. 4195, f[os] 105-154 (voy. HOEFLER, *Roman-Welt.*, p. 123-124). — Les sermons de Clément VI étaient très estimés. Il en existe des copies dans les villes suivantes : Bruxelles, Bibliothèque de Bourgogne, Cod. 3480; — Eichstædt, Biblioth. (voy. HOEFLER, *Aus Avignon*, p. 10, 18, 20); — Saint-Florian, Bibliothèque, Cod. XI, 126, f[os] 186[b] et suiv., et XI-343; — Francfort-sur-le-Mein, Bibliothèque de la ville (Cod. 71 de l'ancienne bibliothèque de la cathédrale, identique avec le manuscrit du même temps dont SCHUNK s'est servi pour ses *Beitræge zur Mainzer Gesch.*, Francfort, 1788); — Saint-Gall, Bibliothèque du monastère, Cod. 1023; — Gnesen, Bibliothèque du chapitre, Cod. 53 (sæc. XIV); — Innsbrück, Bibliothèque de l'université, Cod. 85, f[os] 119 et suiv.; 234, f[os] 204[b] et suiv.; — Kremsmunster, Bibliothèque, Cod. 4 (voy. SCHMID, *Cat. Cod. Cremif.*, f° 76); — Leipzig, Bibliothèque Paulinienne (MONTFAUCON, *Bibl.*, 595); — Metz, Bibliothèque, Cod. 97; — Munich, Bibliothèque de la cour, Cod. lat. 8826 (voy. MULLER, t. I, p. 144); Cod. lat. 903; 18205; 21247; voy. le catalogue des manuscrits; — Olmutz, Bibliothèque (voy. *Archiv.*, t. X, p. 676); — Oxford et Cambridge (voy. OUDIN, t. III, p. 931); Paris, Bibliothèque (voy. MULLER, t. I, p. 166; t. II, p. 361-363); — Reims, Bibliothèque de l'archevêché, d'après ZIGELBAUER, *Hist. rei litt. ord. S. Bened.*, t. III, p. 181 (il est douteux que cette bibliothèque existe encore); — Trèves, Bibliothèque du séminaire, Cod. III, p. 10 (*olim monast. S. Mathiæ*); — Venise, Bibliothèque de Saint-Marc, cl. VI, Cod. 9; — Vienne, Bibliothèque de la cour (voy. ci-dessus et *Tabulæ*, t. I, p. 328; t. II, p. 487). — *Sermones mag. Petri Rogerii memb.*, s. XV : d'après une note de Heine, insérée dans le *Serapeum* (1847), t. VIII, p. 87, ces sermons se trouvaient dans un manuscrit de la bibliothèque du monastère de Ripoll ; elle a été transférée depuis aux archives de la couronne d'Aragon, à Barcelone.

[1] « Clementissimus ille Clemens, Clementiæ speculum » : *Tertia vita Clementis VI*, BALUZE, t. I, p. 300; cf. 263.

de surexcitation où se trouvaient les esprits, sa voix fut à peine entendue; mais lui, du moins, il fit tout ce qu'il pouvait, en ouvrant un asile, dans son petit État, à ces infortunés errants et pourchassés de toutes parts [1].

Cependant, tout n'était pas également lumineux dans le caractère de Clément VI : il avait ses ombres, qu'il n'est pas permis de dissimuler. En achetant Avignon à deniers comptants, en donnant la pourpre à un grand nombre de Français, il resserra les liens qui retenaient l'Église romaine dans la dépendance de la France [2]. En prodiguant à ses parents les richesses et les faveurs, en tolérant à sa cour un luxe princier, il introduisit des abus funestes aux véritables intérêts de l'Église. Sous son pontificat, le luxe et l'amour des jouissances matérielles firent à Avignon des progrès effrayants. Assurément il y avait une certaine grandeur d'âme dans le sentiment de générosité qui lui faisait dire qu'il n'était Pape que pour faire le bonheur de ses sujets [3], Mais avec cela le trésor amassé par ses deux prédécesseurs ne tarda pas à être à sec. Pour donner un aliment à ses générosités, disons le mot, à ses prodigalités,

[1] L. BARDINET, *Condition des Juifs du comtat Venaissin pendant le séjour des Papes à Avignon*, dans la *Revue histor.*, t. XII, p. 18-22; HAESER, t. III, p. 155; — indications littéraires de M. K. MULLER, dans la *Zeitschr. für Kirchen Gesch.*, t. VII, p. 114.

[2] Voy. CHRISTOPHE, t. II, p. 107 et suiv., 352 et suiv., et DE BEAUMEFORT, *Cession de la ville et de l'État d'Avignon au Pape Clément VI, par Jeanne Ire, reine de Naples* (Apt, 1874). — Un signe caractéristique du progrès des idées françaises à la cour pontificale, à partir du pontificat de Jean XXII (voy. l'étude de M. FAUCON, p. 52, citée plus haut), est que Clément VI, ayant à faire exécuter des travaux de décoration dans le palais d'Avignon, fit venir un artiste français, tandis que ses prédécesseurs avaient toujours employé des artistes italiens. Dans un contrat de vente de l'année 1349, qui se trouve aux archives d'Avignon, cet artiste est dénommé : « Simonettus Lugdunensis pictor curiam Romanam sequens. » Le monogramme de ce peintre (ML) se retrouve dans la chapelle d'Innocent VI, à Villeneuve-lez-Avignon. (Voy. CANRON, *le Palais des Papes à Avignon*, 2e édit., Avignon, 1875, p. 21). — D'après M. MUNTZ (*Bulletin monument.*, 1884), l'élément italien était encore en majorité parmi les artistes employés par Clément VI : voy. ce que dit cet écrivain au sujet de Simonet de Lyon; cf. JANITSCHEK, *Repert.*, t. VIII, p. 390. — Sur la librairie des Papes d'Avignon, voy. FAUCON, *la Librairie des Papes*, 1316-1420 (Paris, 1886), t. I et II.

[3] BALUZE, t. I, p. 282.

il fut contraint de chercher de nouveaux expédients. Il en trouva, mais au détriment des intérêts de l'Église, et en aggravant les procédés financiers de Clément V et de Jean XXII. On ne saurait contester aux Papes le droit de frapper des impôts sur les biens ecclésiastiques : c'était une nécessité [1]; mais l'usage trop fréquent et abusif de ce droit avait soulevé une vive opposition dans un grand nombre de pays; la même cause devait produire encore le même effet. Le mécontentement provoqué par les demandes incessantes d'argent venant de la cour d'Avignon prit de jour en jour, surtout en Allemagne, des proportions plus inquiétantes [2]. Pour se mettre à l'abri de ces importunités, l'Angleterre eut recours à des mesures législatives sévères [3]; l'Allemagne l'imita un peu plus tard. Seulement, dans ce dernier pays, l'extrême division politique fut un obstacle à l'unité d'action; néanmoins, si les intéressés étaient obligés de se défendre isolément, ils n'en montrèrent pas moins d'énergie. En 1372, par exemple, Grégoire XI avait annoncé l'intention de lever une dîme sur les revenus des chapitres et abbayes de Cologne; les intéressés s'entendirent pour refuser le payement. Le texte de la Charte d'union met dans son plein jour la profondeur de l'aversion qu'inspirait en Allemagne la cour d'Avignon. La curie, est-il dit dans ce document, ne cessant d'écraser le clergé sous des charges multiples, il en résulte que le Siège apostolique est tombé dans un état de mépris qui paraît gros de périls pour la foi dans ces pays. Les laïques ne parlent de l'Église qu'en termes méprisants, parce qu'à l'opposé de la coutume antique, au lieu de prédicateurs et de réformateurs, devenus de plus en plus rares,

[1] S. Philipps, t. II, p. 585 et suiv.; t. V, p. 540 et suiv.

[2] Dans les pays de langue latine, on se plaignait également de l'énormité des besoins d'argent de la curie d'Avignon. En voici un exemple : le 20 avril 1375, Luigi Marsigli, religieux augustin, écrivait de Paris à un ami : « Alle disordinate spese di Avignone non basta le offerende di San Pietro e Paulo, e non basterebbe quello che Creso in Lidia raunò; che Cesare donò in Roma, o ciò che in quella distrusse Nerone. » *Lettera del b. L., Marsigli*, p. xi.

[3] Lingard, t. IV, p. 178 et suiv.; Schwab, p. 530; Pauli, t. VI, p. 481 et suiv.; Stubbs, *Const. hist. of England* (Oxford, 1878), t. III, p. 314 et suiv.

elle n'envoie que de rusés collecteurs d'impôts, qui font parade de leur luxe et ne songent qu'à leur avantage personnel; les choses en sont venues si loin que, à peu d'exceptions près, les gens ne sont plus chrétiens que de nom [1]. L'exemple donné par le clergé de Cologne ne tarda pas à trouver des imitateurs; dans le courant du même mois, les chapitres de Bonn, de Xanten et de Soest donnaient leur adhésion au manifeste en termes identiques. Le clergé de Mayence envoya la sienne au mois de novembre [2]. Tel était l'état de l'opinion dans l'ouest de l'Allemagne vers la fin de l'exil d'Avignon. Dans le midi de l'Allemagne, on ne s'exprimait pas autrement. Dans une lettre adressée, en 1367, au clergé de Bavière par le duc Étienne l'Ancien et ses fils, nous lisons qu' « il est fait assavoir que le Pape a décidé de frapper sur les rentes du clergé un gros impôt qui serait ruineux pour les monastères, et qu'en conséquence ils se tiennent pour avertis de n'avoir à payer aucun impôt ou redevance, car leur pays est un pays libre, et les princes n'entendent pas permettre à qui que ce soit d'introduire une semblable coutume dans le pays, sous peine de punition corporelle et d'amende, car le Pape n'a rien à ordonner dans le pays [3] ».

Malheureusement, Clément VI ne comprit pas le tort qu'il faisait à l'Église par ses demandes exorbitantes d'argent. Son aveuglement était même si complet qu'un jour, comme on lui faisait des remontrances au sujet des abus qu'elles engendraient, et comme on lui exposait que ses prédécesseurs ne se seraient jamais permis d'aller aussi loin, il répondit : « Mes prédécesseurs ne comprenaient pas le rôle du Pape [4]. » Cette réponse donne une idée exacte du caractère de l'homme en

[1] Lacomblet, *Urkunderbuch für. Gesch. des Niederrheins* (Dusseldorf, 1853), t. III, p. 627, 629.

[2] Gudenus, *Cod. dipl. Mog.* (Francof., 1751), t. III, p. 507-514.

[3] Publié dans Freyberg, *Gesch. der bayerischen Landstænde* (Sulzbach, 1828), t. I, p. 265. — Voy. dans le même ordre d'idées une pièce qui appartient, à vrai dire, à l'époque du schisme (1407); c'est la lettre du duc Frédéric d'Autriche-Tyrol aux communautés religieuses de son pays : Brandis, *Tirol unter Friedrich von OEsterreich* (Vienne, 1821), p. 291-292.

[4] Baluze, t. I, p. 311; cf. Schwab, p 14 et suiv., 37, 39.

qui se résume le type le plus complet des Papes d'Avignon [1].

Le successeur de Clément VI, Innocent VI [2] (1352-1362), était animé d'un tout autre esprit : ce fut un bonheur pour l'Église. Son caractère se résume en deux mots : « rigidité et équité » ; il semblait prendre pour modèle Benoît XII. Aussitôt après son couronnement, il se hâta d'abolir la constitution de Clément VI, qui attribuait aux dignitaires ecclésiastiques et aux cardinaux des bénéfices dans certaines églises cathédrales et collégiales ; il prononça la suspension d'une quantité de réservations et de commendes, annonça son intention de supprimer le cumul des bénéfices et ordonna aux bénéficiaires la résidence personnelle, sous peine d'excommunication. Cette mesure débarrassa sa cour d'une foule de personnages inutiles uniquement occupés à nouer des intrigues et à quémander de l'argent. Par nature très économe de son propre bien et convaincu que sa charge lui imposait l'obligation de l'être encore plus de celui de l'Église, Innocent VI réforma le faste de sa cour, supprima toutes les dépenses inutiles et congédia les serviteurs superflus. Un grand nombre de cardinaux adonnés au luxe et au bien-être avaient amassé des fortunes colossales [3] ; il les obligea tous à se conformer à son exemple : il ne se gênait pas pour blâmer ouvertement les passions et les défauts de certains membres du Sacré Collège. Sous son pontificat, les bénéfices ne furent plus accordés que comme récompense du mérite. « Les dignités ecclésiastiques, disait-

[1] Héfelé, t. VI, 579, 588 ; Hoefler, *Aus Avignon*, p. 19 ; Hammerich, p. 163 ; Muller, t. II, p. 165 ; Villani, etc. Ce dernier écrivain accuse Clément VI d'immoralité. Un détail qui montre clairement à quel point Clément VI liait ses intérêts à ceux de la France est le relevé des sommes prêtées par lui et par son frère Guillaume Roger aux rois Philippe VI et Jean II et à divers barons français, pendant la guerre de Cent ans. De 1345 à 1350, Philippe VI reçut 592,000 florins d'or et 5,000 écus; Jean II emprunta la somme énorme de 3,517,000 florins d'or. (Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XL, p. 570-578.)

[2] Ce Pape énergique était né, non pas à Maumont, comme on l'a dit fréquemment, mais au village de Mont, près Beyssac, sis dans les environs du château de Pompadour. (Voy. Christophe, t. II, p. 170, et Werunsky, p. 61, note 5.) — Dans la dernière édition de son ouvrage (t. VI, 3e édit., p. 322), Gregorovius reproduit la donnée erronée que je viens de rectifier.

[3] André, *Monarch. pontif.*, p. 243 et suiv., 319.

il, doivent être le prix de la vertu et non de la naissance [1]. » Il nourrissait le projet d'entreprendre une réforme complète du haut en bas de l'administration de l'Église; aussi ne bornait-il pas au cercle étroit de son entourage ses efforts pour mettre un frein à la corruption dont ses membres étaient infestés. En 1357, par exemple, il envoya en Allemagne l'évêque Philippe de Labassole, avec mission d'y travailler à la réforme du clergé [2]. Presque tous les historiens s'accordent à le dépeindre comme un souverain austère dans ses mœurs, grave dans son maintien et versé dans la science du droit; s'il ne fut pas entièrement exempt du népotisme, il travailla sans se lasser pour le bien de l'Église et des peuples. Quelques-uns vont jusqu'à le désigner comme le plus parfait et le meilleur des Papes d'Avignon [3].

Ce fut aussi à l'intervention secourable de ce Pape remarquable que l'on dut de pouvoir aboutir à la réorganisation de l'Empire. Mais cet Empire était reconstitué dans de telles conditions qu'il eût été impuissant, même dans des circonstances ordinaires. On craignait le retour des temps de Frédéric II et de Louis de Bavière, et l'on voulait le mettre hors d'état de devenir nuisible à la Papauté : tout fut sacrifié à cette pensée [4]. Ce fut une lourde faute. Disons-le : avec toutes ses qualités hors ligne, Innocent VI ne fut jamais un politique.

Le fait le plus éclatant de son pontificat fut la restauration de la souveraineté du Pape en Italie : la tâche était d'autant plus difficile qu'il n'en restait plus trace : ce fut l'œuvre d'un homme de génie, le cardinal Albornoz [5]. Dès lors, le

[1] CHRISTOPHE, t. II, p. 173 : l'auteur cite des exemples. Voy. encore SCHWAB, p. 17, et WERUNSKY, p. 63.

[2] SCHUBIGER, p. 162 et suiv.; *Stimmen aus Maria-Laach*, t. XIX, p. 341.

[3] SUGENHEIM, p. 257 : PAPENCORDT, *Rienzo*, p. 277; GREGOROVIUS, t. VI, 3e édit., p. 390. Cf. HAMMERICH, p. 163-164, et ZOEPFFEL, dans la *Real Encyclopædie*, de HERZOG, t. VII, 2e édit., p. 338. — Sur l'admission des humanistes aux emplois de la curie, par Innocent VI, voy. plus haut. — On a accusé Clément VI d'hostilité à l'égard de la science; on trouvera une réponse à cette accusation dans l'*Hist. litt.*, p. 21-22.

[4] HOEFLER, *Roman. Welt*, p. 127; cf. *Avignonesische Pæpste*, p. 282-283.

[5] REUMONT, t. II, p. 900 et suiv.; GREGOROVIUS, t. VI, 3e édit., p. 323 et suiv.; WERUNSKY, p. 65 et suiv.

retour de la Papauté dans la ville où elle a pris naissance et qui a été providentiellement préparée pour sa résidence, commença de prendre rang parmi les éventualités possibles. La nécessité s'en faisait sentir chaque jour d'autant plus vivement, qu'en présence des progrès incessants du désordre dans la France, terrorisée par des bandes armées et indisciplinées, le séjour d'Avignon n'offrait plus aucune sécurité. Innocent VI songea effectivement à aller se montrer aux Romains [1], mais l'âge et la maladie entravèrent ses projets. Son successeur, le savant et saint Urbain V (1362-1370), fut plus heureux. Deux événements importants font de son pontificat l'un des plus mémorables du siècle.

Le retour à Rome pouvait seul relever le prestige de la Papauté, la mettre à l'abri des périls que lui faisait courir le voisinage de la France, désolée par la guerre contre les Anglais, et enfin lui permettre d'accomplir la réforme de la discipline ecclésiastique, dont la nécessité s'imposait : l'empereur Charles IV travailla activement à préparer cet événement, qui devint un fait accompli en 1367.

C'était le prélude du deuxième événement dont je signalais plus haut l'importance; celui-ci s'y rattache intimement et eut lieu dès l'année suivante : je veux parler du voyage de l'empereur Charles IV à Rome; il mit le sceau à l'alliance pacifique de l'Empire et de l'Église [2]. Le retour d'Urbain V auprès du tombeau des Apôtres fut salué avec enthousiasme par tout ce qu'il y avait en Italie d'hommes graves et attachés à leur religion. Jean Colombini, fondateur des Jésuates, se mettant à la tête de ses compagnons, alla au-devant du Pape jusqu'à Corneto, en chantant laudes; au retour, ils se joignirent à son escorte, portant à la main des branches d'olivier en signe de réjouissance : quelque temps après, le Pape approuva leurs statuts, calqués sur la règle de saint Benoît. Pétrarque emprunta, pour saluer le retour du Pape à Rome,

[1] Voy. sa lettre à Charles IV, datée du 28 avril 1361, dans MARTÈNE, *Thesaur.*, t. II, p. 946-947. — Sur le manque de sécurité à Avignon, voy. HERQUET, p. 49 et suiv.; ANDRÉ, p. 402 et suiv.; GOTTLOB, p. 87 et suiv., 93.

[2] HOEFLER, *Roman. Welt*, p. 129. *Limburg. Chronik*, p. 55.

les paroles du Psalmiste : « Lorsque Israël sortit d'Égypte et la maison de Jacob du milieu d'un peuple étranger, ce fut partout le signal de la joie et de l'allégresse. »

Depuis plus de soixante ans, Rome n'avait plus vu de Pape dans ses murs. La ville présentait de tous côtés le spectacle du dépérissement : les principales églises, la basilique de Saint-Jean de Latran, celle des Saints Pierre et Paul, les palais des Papes étaient à moitié ruinés. L'expérience de deux générations démontrait que si, à la rigueur, les Papes pouvaient se passer de Rome, Rome, au contraire, ne pouvait pas se passer des Papes. Le Pape fait procéder sur-le-champ à la réparation des monuments et des églises qui menaçaient de s'effondrer [1]. Bientôt après, des princes illustres vinrent lui rendre visite [2], et la ville commença à reprendre vie. Les Romains se montraient, comme de raison, respectueux et soumis à l'égard de leur souverain [3]; une ère de calme et de paix semblait enfin se rouvrir. Mais Urbain V n'avait ni assez d'énergie ni assez de persévérance pour dénouer la situation embrouillée de l'Italie et pour résister au désir, qu'il partageait avec la majorité de ses cardinaux, de revoir le beau pays de France, leur patrie commune [4]. Le moine franciscain Pierre d'Aragon lui fit entrevoir la possibilité d'un schisme, s'il venait à s'éloigner du tombeau des

[1] Étant encore à Avignon, Urbain V avait donné l'ordre de remettre en état les jardins du Vatican, qui avaient été laissés dans un abandon complet : THEINER, *Cod. dipl.*, t. II, p. 430. — Sur les travaux de restauration exécutés de 1367 à 1370 dans les palais du Vatican et du Latran, voy. *Chronique des arts et de la curiosité*, 22 mai 1880, et *Archivio della Soc. Rom.*, t. VI, p. 13-14. On répara également, à cette époque, les murs de la cité Léonine : ADINOLFI, t. I, p. 130.

[2] Outre la visite de Charles IV, Urbain V reçut encore à Rome, en 1368 et 1369, celles de Jeanne, reine de Naples, du roi de Chypre et de l'empereur Jean Paléologue. On attendait également à cette époque Étienne, voïvode de Bosnie : voy. THEINER, *Mon. Hung.*, t. II, p. 91-92.

[3] Nous avons, sur ce point, le témoignage du Pape lui-même, dans sa lettre au peuple romain, publiée dans RAYNALD, *ad a.* 1370, n° 19. Voy. aussi FROISSARD, t. IX, p. 49, 51.

[4] REUMONT, *Briefe*, p. 19; cf. *Gesch. Roms.*, t. II, p. 950 et suiv., 956 et suiv., 962 et suiv. — Le voyage d'Urbain V en Italie ne fut pas absolument inutile, comme on l'a prétendu. Voy. DE L'ÉPINOIS, p. 327-337.

Apôtres; les Romains le supplièrent, Pétrarque l'adjura de rester; sainte Brigitte lui prédit que, s'il sortait de l'Italie, sa mort suivrait de près son départ : vains efforts! Rien ne put le faire revenir sur sa détermination. Il repartit pour Avignon, au grand désespoir des véritables amis de la Papauté et de l'Église, et il y mourut peu de temps après son arrivée (19 décembre 1370). En recevant cette nouvelle, Pétrarque écrivit à un de ses amis : « Urbain aurait pu conquérir une place parmi les hommes les plus illustres; pour cela, il lui eût suffi, à ses derniers moments, de faire porter son lit au pied de l'autel de Saint-Pierre et de s'endormir là dans le Seigneur, avec la paix de la conscience, en prenant Dieu et l'univers à témoin que, si un jour le Pape avait dû quitter cette place, la faute en avait été non pas à lui, mais à ceux dont les outrages l'avaient contraint de fuir [1]. » Cet acte de faiblesse mis à part, Urbain V fut une des plus belles figures de l'histoire des Papes : s'il ne réussit pas à effacer les traces des désordres de son époque, on doit cependant tenir compte, à son honneur, des efforts qu'il fit pour arrêter la corruption des mœurs [2].

La situation était alors lamentable à plus d'un point de vue. Jamais, depuis le dixième siècle, la corruption des mœurs n'avait été si profonde ni si générale. Si l'on recherche les causes de ce phénomène, on les trouve dans les changements qui s'étaient produits dans l'état de la civilisation vers la fin du treizième siècle. A partir de ce moment, l'essor imprimé au commerce avait développé le bien-être dans toutes les classes de la société, en Italie, dans les Pays-Bas, en France et en Allemagne. Partout on vit se produire des variations incessantes dans la mode et un penchant immodéré pour le luxe et la débauche. Sauf quelques exceptions honorables, le clergé, dans les rangs élevés comme dans les rangs inférieurs,

[1] GEIGER, *Petrarca*, p. 179.

[2] GIESELER, t. II, 3e part., p. 114. — Froissart (t. VI, p. 504; cf. t. VIII, p. 55) est favorable à Urbain V. Certains chroniqueurs allemands font de lui le plus grand éloge. « Fuit lux mundi », lisons-nous dans une chronique de Mayence (*Deutsche Stædtechroniken*, t. XVIII, p. 172), « et via veritatis, amator iustitiæ, recedens a malo et timens Deum. » Cf. *Limburg. Chronik*, p. 51 et 59.

se laissa entraîner au courant général [1]. Pour faire face aux dépenses créées par les besoins nouveaux, quelques Papes, tels que Jean XXII et Clément VI entre autres, eurent la faiblesse de recourir aux expédients financiers dont nous avons déjà dit quelques mots. De ce jour, l'or, ce redoutable agent de corruption, devint tout-puissant. Alvaro Pelayo, témoin oculaire, raconte comment les serviteurs de la curie ne négligeaient aucun moyen de s'enrichir, comment il était devenu impossible d'obtenir une audience, une expédition, sans avoir l'argent à la main, comment, détail plus navrant encore, on n'obtenait plus qu'à force de présents l'autorisation d'entrer dans les Ordres [2]. Le même abus régnait dans la plupart des administrations épiscopales, avec cette seule différence qu'on y exigeait des sommes moindres. Du moment que la question d'argent jouait un rôle dans la distribution des offices ecclésiastiques, son influence se traduisait, en pratique, par des nominations de sujets indignes ou incapables et par la mise en oubli de l'obligation de la résidence. Les synodes avaient beau rappeler en termes sévères les coupables à leur devoir, l'exemple venu d'en haut détruisait l'effet de leurs remontrances. L'éloignement des supérieurs chargés de la surveillance et de la tutelle du clergé explique le relâchement de la discipline au point de vue du célibat; mais cependant, sous ce rapport comme sous les autres, on doit faire retomber une grande partie de la responsabilité sur l'influence délétère d'une société où le dévergondage, engendré par l'accroissement général du bien-être, osait s'afficher en public [3].

Personnellement, Urbain V menait la vie d'un saint. Il se rendait clairement compte que la nécessité d'une réforme du clergé primait tout le reste, et il se mit à l'œuvre avec autant d'habileté que d'énergie. En même temps qu'il poursuivait les doctrines hérétiques [4], il procéda avec rigueur

[1] Schwab, p. 38-39. — Cf. Magnan, p. 139 et suiv., et Cipolla, p. 157.

[2] Alvar. Pelayo, liv. II, art. 15.

[3] Schwab, p. 39-40, 53. Voy. encore Hammerich, p. 129 et suiv., 164, et H.-S. Denifle, *Taulers Bekehrung* (Strasbourg, 1879), p. 131-133.

[4] Raynald, *ad a.* 1363, n° 27; 1365, n° 17; 1368, n° 16-18; 1369, n° 12, 13; 1370, n° 16.

contre les ecclésiastiques dépravés et simoniaques, et contre les moines mondains. Les ordonnances relatives à la tenue des conciles provinciaux étaient tombées en désuétude, au grand détriment de l'Église; il les remit en vigueur. Il mit un terme aux abus scandaleux des provocateurs et des avocats de la curie romaine, et s'appliqua à ne conférer les bénéfices qu'à des sujets méritants[1]. Résolu à faire de sa cour un modèle de mœurs chrétiennes, il exerçait une surveillance active sur la conduite de son entourage et de tout ce qui l'approchait. Bannissant toute crainte dès que l'intérêt de la religion était en jeu, dans la défense des droits et des libertés de l'Église il faisait preuve, lui si condescendant d'ordinaire, d'une fermeté qui étonnait son entourage. La vue de tous les scandales dont Avignon était le théâtre lui était odieuse, et ce fut un des motifs qui le déterminèrent à faire le voyage de Rome. Inaccessible au népotisme. il le prouva en contraignant son père de refuser une pension du roi de France; il exigeait de tous ceux qui dépendaient de lui l'accomplissement exact de leur devoir : il tenait ponctuellement ses consistoires; il voulait que toutes les affaires reçussent une prompte solution, surtout lorsqu'elles intéressaient des personnes peu fortunées; il demandait aux employés de la curie régularité, honnêteté et urbanité dans l'accomplissement de leurs fonctions[2]. Le voyage de Rome ne l'empêcha pas de poursuivre son but; parmi les réformes dues à son initiative pendant son séjour dans la Ville éternelle, nous pouvons citer celle de la célèbre abbaye du Mont-Cassin[3].

[1] CHRISTOPHE, t. II, p 266-269; MAGNAN, p. 147 et suiv.

[2] SCHWAB, p. 18.

[3] BALUZE, t. I, p. 389-390. L. TOSTI, *Storia della badia di Monte Cassino* (Napoli, 1843), p. 54-61. — Rappelant les souvenirs des papes Benoit XII et Urbain V, l'austère Gilles de Viterbe écrivait plus tard : « Si Urbis et Romanarum ecclesiarum ruinas inspicias, hoc exilii tempus noctem dixeris; si mores sanctitatemque pontificum, diem appellandum existimabis. » *Histor. Viginti sæculor.* (inéd.), bibliothèque Angélique à Rome, Cod. C. 8-19, p. 261 et suiv. — Le zèle des Papes d'Avignon ne s'est pas borné aux missions; il s'est étendu à toutes les études, et particulièrement aux universités. A ce point de vue, je dois signaler l'ouvrage de M. DENIFLE, *Die Universitæten des Mittelalters bis 1400*, t. I. (Berlin, 1885).

Érudit, pieux, modeste, de mœurs irréprochables, Grégoire XI (1370-1378), en succédant à Urbain V, était destiné à porter la peine de la défaillance à laquelle celui-ci avait succombé en s'éloignant trop vite de Rome. L'idée que la Papauté pût devenir française provoqua en Italie un soulèvement du sentiment national dont il fut le témoin et la victime. En confiant presque exclusivement le gouvernement de l'État de l'Église à des Provençaux, à des étrangers ignorants des besoins du pays et de ses habitants, les Papes avaient commis une lourde faute : le moment de l'expiation était arrivé. Ce fut un mouvement national tel que l'Italie n'en avait pas encore vu ; l'antipathie des Italiens à l'égard des Français fit explosion avec une violence inouïe : depuis lors, elle n'a pas cessé de diviser les deux peuples.

Résister aux « mauvais pasteurs de l'Église », tel était le mot d'ordre d'une opposition qui avait à sa tête la république florentine, autrefois le membre le plus fidèle de la confédération dont le Pape était le chef, devenue, depuis 1375, l'alliée de Bernabo Visconti, le vieil ennemi du Saint-Siège. Déployant un drapeau rouge, sur lequel brillait en lettres d'or le mot « liberté », les Florentins adressèrent à tous ceux que mécontentait le système de gouvernement des légats du Pape un appel à la révolte. La semence tombait sur un terrain trop bien préparé; mais à qui la faute, sinon, pour une partie au moins, assurément, aux gouverneurs de l'État de l'Église eux-mêmes, Français pour la plupart? Sainte Catherine de Sienne, qui occupe pourtant une place à part parmi les plus fidèles partisans de Grégoire XI, ne s'est point fait scrupule de flétrir en termes acerbes la conduite des « mauvais pasteurs de l'Église », et de réclamer du Pape une répression énergique des personnages indignes « qui, disait-elle, portent l'infection et la putréfaction dans le jardin de l'Église [1] ». Il y aurait, cependant, injustice à laisser peser toute la responsabilité sur les légats du Pape, comme le fait la majorité des

[1] Tommaseo, t. III, p. 114, 159 et suiv. — Plus tard, saint Antonin, archevêque de Florence, s'exprimait en termes tout aussi sévères dans son *Chronicon*, t. XXII, chap. I, § 1.

chroniqueurs et des historiens italiens. « On constate dans la politique de la plupart des États italiens, écrit à ce sujet l'un des hommes les plus versés dans cette matière[1], le même vice d'incertitude et d'égoïsme dont on faisait un crime aux légats, et, d'autre part, les principautés et les républiques étaient soumises à un régime infiniment plus oppresseur que les États du Pape. Parmi ces légats si vilipendés, plus d'un peut compter au nombre des hommes les plus distingués que l'Église ait eus alors à son service. Seulement ils portaient une tache originelle; ils étaient étrangers, et, comme tels, ils ne comprenaient pas le caractère italien. Les Italiens, de leur côté, trouvaient commode d'attribuer à d'autres les vices de leur politique. »

Au reste, l'attitude hostile des Florentins à l'égard de Grégoire XI n'était que la résultante directe de la situation intérieure de la république. Florence renfermait dans ses murs un parti nombreux, ennemi déclaré de la noblesse guelfe alors au pouvoir et de tout ce qui pouvait affermir son autorité. Or, la consolidation de la puissance territoriale du Pape était un obstacle aux visées de ce parti. Il redoutait l'affaiblissement de l'influence florentine dans l'Italie centrale, et il mit habilement à profit les fautes des agents de l'administration du Pape pour provoquer une sédition dans les États de l'Église[2]. Il réussit au delà de ses espérances. Au mois de novembre et de décembre 1375, les villes de Montefiascone, de Viterbe, de Città di Castello, de Narni et de Pérouse donnèrent le signal de l'insurrection. Leur exemple fut bientôt suivi par celles d'Assise, de Spolète, d'Ascoli, de Cività Vecchia, de Forli et de Ravenne, et, moins de deux mois après, la Marche d'Ancône, la Romagne, le duché de Spolète, bref les États de l'Église en entier étaient en pleine révolte. Le torrent révolutionnaire semblait irrésistible; on vit jusqu'à

[1] Reumont, t. II, p. 967; cf. III, p. 1, 26, 482; Christophe, t. II, p. 313.

[2] Reumont, *Briefe*, p. 27-28. On ne peut faire autrement que d'adopter l'opinion de Reumont, quand on a parcouru les nombreuses pièces des archives florentines publiées par M. A. Gherardi en supplément à son étude intitulée : *La guerra dei Fiorentini con P. Gregorio XI, detta la guerra degli Otto Santi.* (*Arch. stor. ital.*, série III, t. V, VI, VII et VIII.)

certains barons, que le Pape avait pu jusqu'alors considérer comme ses plus fidèles adhérents, tels que Bertrand d'Alidosio, vicaire apostolique à Imola, et Rodolphe de Varano, donner leur adhésion à l'insurrection [1]. Cependant, les Florentins n'étaient pas encore satisfaits : quelques villes résistaient à l'entraînement général ; ils travaillèrent sans trêve ni repos jusqu'à ce qu'ils les eussent amenées à trahir leur devoir. Là où leurs lettres et leurs émissaires avaient échoué, ils ne reculaient pas devant l'emploi de la violence [2].

A Avignon, la consternation était à son comble. Ces événements jetaient un trouble profond dans l'âme de Grégoire XI, déjà hésitant et craintif de sa nature. Redoutant la défection des dernières villes restées fidèles, il fit des démarches pour arriver à une entente : efforts inutiles! Les Florentins ne voulaient point entendre parler de paix, et y eussent-ils été disposés, que leur dernier succès les en eût détournés; ils venaient d'arracher la défection de la puissante ville de Bologne, « la perle de la Romagne [3] ».

Poussé à bout par l'attitude insolente de ses ennemis, Gré-

[1] Sugenheim, p. 302-303. Voy. A. Sansi, *Storia del comune di Spoleto* (Foligno, 1879), t. I, p. 154. — Au mois d'août 1375, Grégoire XI avait des raisons de craindre que Lucques ne se joignît aux ennemis de l'Église; voy., au supplément de l'édit. allem., n° 3, sa lettre à la ville de Lucques (inéd.), dont l'original se trouve aux archives de Lucques.

[2] Gherardi, *loc. cit.*, t. V, 2e part., p. 58. Voy. supp. de l'éd. allem., n° 5 : Lettre de Grégoire XI à la ville d'Osimo, 12 février 1377 (inéd.) : archives d'Osimo.

[3] La défection de Bologne (19 mars 1376) inspira l'auteur d'un écrit intitulé : *Invectiva contra Bononienses, qui rebellarunt se Ecclesiæ* (inéd.) : Cod. 3121, fol. 187a-188b, de la bibliothèque de la cour, à Vienne. On y lit ce qui suit : Recordare Bononia, quid acciderit tibi, intuere et respice opprobrium tuum magnum. O quantum facinus commisisti et in quanto tuam gloriam super omnes totius seculi nationes magnificam vituperio posuisti. » Et plus loin : « Tu nosti, si bene consideras, quam suave sit iugum ecclesiæ et levissimum onus eius. » L'auteur, partisan zélé du Pape, lance contre les Florentins cette invective : « Ipsi vero servitutis arborem plantaverunt, de qua fingunt alios fructus debere colligere libertatis. » Le même manuscrit renferme, au fol. 151a, malheureusement à l'état de fragment, une lettre (inéd.) de Ricardus de Saliceto, legum doctor de Bononia, d. d. Bononiæ vii junii 1376, à Grégoire XI : l'auteur fait appel à la clémence du Pape et s'efforce d'excuser les citoyens de Bologne : « Nunquam a sancta Ecclesia nec Sanctitate Vestra recesserunt, recedere etiam non intendunt, sed a diabolicis ministris et adversariis. »

goire XI pensa que le moment était venu où la guerre s'imposait, même à un Pape, quel que fût son amour pour la paix. Il lança un arrêt sévère, redoutable; rigueur nécessaire peut-être, étant données les circonstances, cependant excessive sous divers rapports. Les bourgeois de Florence frappés d'excommunication, la ville mise en interdit, Florence, ses habitants, leurs biens, déclarés hors la loi : telle était cette sentence [1]. En outre, pour opposer la force à la force, le Pape eut la malheureuse idée d'envoyer en Italie, sous la conduite du cruel cardinal légat Robert de Genève, une compagnie de farouches mercenaires bretons, commandée par Jean de Malestroit, qui se trouvait en ce moment à Avignon [2]. C'était la guerre, la guerre ouverte entre le dernier Pape français et la république florentine.

Personne n'en ressentit une douleur plus amère qu'une jeune et humble religieuse tertiaire qui, par sa charité angélique lorsqu'elle distribuait aux pauvres le pain du corps et le pain de l'âme, par son courage héroïque lorsqu'elle soignait les malades en temps de peste, par son éloquence persuasive lorsqu'elle prêchait à tous la pénitence, avait gagné sur tous les cœurs de ses contemporains une influence sans bornes : nous avons nommé sainte Catherine de Sienne. Cette simple vierge, dont la mémoire restera dans l'histoire comme celle d'une apparition miraculeuse, avait une claire intuition de la part de responsabilité qui incombait à chacun des deux partis; elle ne craignait pas d'exprimer sa conviction avec une franchise sans pareille, même en face des plus puissants personnages, « dans un langage fait pour ébranler et pour toucher les cœurs » . En véritable épouse de celui qui est venu apporter la paix à la terre, elle ne cessait de prêcher des deux côtés la paix et la réconciliation. « Est-il chose plus douce que la paix?

[1] RAYNALD, *ad. a.* 1376, n[os] 1-6, CAPECELATRO, p. 108; LUENIG, *Cod. dipl.*, t. I, p. 1087-1093. — Charles XI lança également l'anathème contre les Florentins : voy. *Deutsche Reichstagsacten*, t. I, p. 92, note.

[2] RICOTTI, *Storia delle Compag. di ventura*, t. II, p. 160; DE L'ÉPINOIS, p. 351; Tabula gentium armorum in servitio Papæ et Roberti cardinalis Gebennensis legati apostolici in Italia (inéd.), Bibl. nat. de Paris, ms. lat. 4190, f° 26-33.

écrivait-elle à Niccolò Soderini, l'un des citoyens les plus influents de Florence, Certes non. C'est le testament et le mandement que Jésus-Christ lègue à ses disciples. Comme il leur dit : « Ce n'est point à vos miracles, ni à vos prédictions « des choses à venir, ni à la sainteté de vos actes extérieurs, « qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples, mais à la charité « pure et à l'amour que vous vous témoignerez mutuelle-« ment. » Quand je vous vois courir ainsi à la perte du corps et de l'âme, j'en éprouve une douleur si grande que je souhaiterais vivement, s'il était possible, sacrifier mille fois ma vie[1]. »

Les lettres de sainte Catherine à Grégoire XI sont peut-être des documents uniques dans leur genre. Elle y aborde franchement toutes les questions, en se plaçant toujours au point de vue le plus élevé, et elle ne se gêne nullement pour dire au Pape les vérités les plus dures, sans cependant s'écarter jamais du respect dû au Vicaire de Jésus-Christ. « J'admets, disait-elle dans une de ces lettres, que vous avez le devoir de reconquérir et de conserver les villes que l'Église a perdues ; elles font partie de son trésor et de son héritage ; mais vous avez bien plus encore le devoir de remener toutes les brebis qui sont le vrai trésor de l'Église ; elle s'appauvrit trop en les perdant ; non pas assurément qu'elle s'appauvrisse dans son essence, car le sang de Jésus-Christ ne coule pas moins abondamment dans ses veines ; mais, en perdant des enfants vertueux et obéissants, elle est dépouillée d'une partie de sa plus belle parure. Mieux vaut donc renoncer a un trésor temporel qu'à un trésor spirituel. Faites donc tout ce qui vous est possible : qui fait ce qu'il peut est justifié devant Dieu et devant les hommes. Vous les battrez mieux avec les armes de la bonté, de la charité et de la paix, qu'avec les armes de la guerre. Et si mon âme se renferme en Dieu, tout affamée de notre salut, de la réforme de la Sainte Église et du bonheur

[1] Tommaseo, t. III, p. 13-14. — M. B. Veratti, dans ses *Opusculi relig. lett. e morali* (série II, t. VIII, p. 185-204, Modène, 1866), mentionne un manuscrit des lettres de sainte Catherine appartenant à la Confraternita Modanese della SS. Annunziata, qui, sur beaucoup de points, est préférable, pour la correction du texte, à ceux que Tommaseo a eus à sa disposition.

du monde entier, il ne me paraît pas que Dieu indique d'autre remède, et je n'en vois pas d'autre en lui que la paix. Paix donc, paix pour l'amour du Christ crucifié[1] ! » Après le soulèvement de Bologne, Catherine écrivait encore : « Faites preuve de virilité et laissez toute crainte ; répondez à l'appel de Dieu qui vous fait signe de venir prendre et défendre la place du glorieux pasteur Pierre, dont vous êtes le successeur. Déployez l'étendard de la sainte croix; car, de même que nous avons été délivrés par la croix, suivant la parole de l'apôtre saint Paul, de même par cet étendard, qui m'apparaît comme la consolation de l'humanité, nous serons délivrés de la discorde, de la guerre et de beaucoup d'iniquités, et le peuple infidèle sera délivré de son infidélité. Venez ainsi, et vous obtiendrez la réforme des pasteurs de la sainte Église. Faites rentrer en elle le cœur de la charité brûlante qu'elle a perdu; des vampires insatiables lui ont sucé tant de sang qu'elle en est devenue toute pale[2]. Mais prenez courage et venez, ô Père; ne laissez pas plus longtemps dans l'attente les serviteurs de Dieu qui languissent d'impatience. Pauvre misérable que je suis, je ne puis attendre davantage; la vie me paraît pire que la mort, quand je vois et considère quel outrage est fait à Dieu. Que les événements de Bologne ne vous détournent pas de faire la paix; que ce vous soit une raison de plus pour venir. Je vous le dis, des loups dévorants mettront la tête dans votre sein comme de doux agneaux et imploreront votre miséricorde, ô Père[3]. »

Catherine s'adressait avec la même franchise aux autorités de Florence et leur représentait qu'elles devaient obéissance à l'Église, alors même que les pasteurs de l'Église ne rempliraient pas leur devoir de bons pasteurs : « Vous savez bien que le Christ nous a laissé son vicaire pour le salut de nos âmes, car nous ne pouvons trouver notre salut qu'en demeurant dans le corps mystique de l'Église, dont le Christ est le

[1] TOMMASEO, t. III, p. 174; CAPECELATRO-CONRAD, p. 100.

[2] Ces terribles paroles rappellent celles de Dante et d'Alvaro Pelayo, que j'ai citées plus haut.

[3] TOMMASEO, t. III, p. 162; REUMONT, *Briefe*, p. 25-26.

chef et dont nous sommes les membres. Quiconque désobéira à celui qui est le Christ sur la terre et qui tient la place du Christ qui est dans le ciel, n'aura point part aux mérites du sang du Fils de Dieu ; car Dieu a décrété que c'est de sa main seulement que nous pouvons avoir part à ce sang et à tous les sacrements de l'Église qui reçoivent la vie de ce sang. Nous ne pouvons suivre aucune autre voie, entrer par aucune autre porte, car la Vérité éternelle dit : Je suis la voie, la vérité et la vie. Par conséquent, quiconque suit cette voie est dans la vérité et non dans le mensonge. C'est la voie de la haine du péché, et non la voie de l'amour-propre, source de tout mal... Voyez donc, mes chers fils : quiconque, comme un membre corrompu, se révolte contre la sainte Église et contre notre Père qui est le Christ sur la terre, encourt l'anathème de la mort. Car, suivant que nous nous maintenons à son égard dans le respect ou dans la désobéissance, notre conduite est la même à l'égard du Christ dans le ciel. Je vous le dis avec une douleur profonde : en vous rendant coupables de désobéissance et de persécution, vous avez mérité la mort et vous avez encouru la haine et la colère de Dieu. Rien ne peut vous arriver de pis que de perdre sa grâce. La puissance humaine est de peu de secours là où manque la puissance divine. C'est en vain que l'on peine pour garder la ville, si Dieu ne la garde pas..... Je veux croire que beaucoup se figurent qu'ils n'offensent pas Dieu et qu'ils le servent, au contraire, en persécutant l'Église et ses pasteurs, car ils disent pour leur défense : Ils sont mauvais et ne font que du mal ; mais moi, je vous le dis : Dieu le veut et l'a ainsi commandé : alors même que les pasteurs seraient des diables incarnés et que le Pape lui-même serait avec eux au lieu d'être un père bon et indulgent, nous lui devrions quand même obéissance et soumission, non pas pour lui-même, comme homme, mais par obéissance envers Dieu, comme vicaire du Christ[1]. »

Malheureusement, ces paroles tombaient sur un sol ingrat. Catherine dut bientôt reconnaître, et elle en ressentit une

[1] TOMMASEO, t. III, p. 165-166; REUMONT, *Briefe*, p. 29-30; HASE, *Cat. von Siena*, p. 190.

douleur profonde, que les Florentins, qui l'avaient envoyée à Avignon comme médiatrice de la paix (juin 1876), ne voulaient pourtant point d'entente avec le Pape[1]. En effet, les gens qui détenaient alors le pouvoir à Florence entendaient réduire l'Église à un tel état de pauvreté, qu'il ne fût plus question pour elle de pouvoir temporel; et cela, non pas sous l'inspiration d'une pensée chrétienne, dans le sens que l'Église donne à ce mot, mais uniquement pour mettre le Pape hors d'état de jamais tirer vengeance d'eux[2]. Il semblait donc qu'on fût plus éloigné que jamais de cette paix que la vierge de Sienne souhaitait avec ardeur, parce qu'elle espérait en voir sortir la réalisation de ses vœux les plus chers · le retour du Pape à Rome et la croisade. Cependant, Catherine ne perdit pas courage. Pendant son séjour à Avignon, elle ne cessait de supplier le Pape de céder et de faire passer l'indulgence avant la justice. Mais cela ne lui suffisait pas encore : elle voulait trancher le mal dans ses racines. Elle reprit verbalement, dans les audiences que le Pape lui accorda, le sujet qu'elle avait déjà traité par lettres : la réforme du clergé. Les cardinaux mondanisés étaient ébahis de l'audace de cette simple religieuse qui osait reprocher en face au Pape lui-même ses fautes et, en particulier, sa faiblesse pour ses parents. Tout Avignon était dans l'agitation; bien des gens auraient voulu fermer la bouche à la sainte, mais le Pape la protégeait et ils le redoutaient[3]. Elle disait tout haut qu'elle avait cru trouver à la cour du Pape un paradis de vertus, mais qu'elle n'y avait trouvé que la puanteur de l'enfer[4]. Grégoire et Catherine s'honoraient tous deux, l'un en autorisant chez la sainte cette liberté de langage, l'autre en parlant au Pape comme elle le faisait.

Mais il était une cause plus chère encore au cœur de sainte Catherine de Sienne que la réforme du clergé : c'était le retour du Saint-Siège à Rome. Elle déployait dans ce but une

[1] Capecelatro, p. 109 et suiv., 114.
[2] Hase, *Cat. von Siena*, p. 135.
[3] Capecelatro, p. 118.
[4] *Acta Sanctorum*, april., t. III, p. 891.

ardeur sans pareille. Cette pensée l'obsédait pour divers motifs : d'abord, elle y voyait le meilleur moyen de remédier à la situation de Rome et de l'Italie; puis c'était le vœu passionné de tous les cœurs italiens; mais surtout elle parlait de ce point de vue supérieur, que la fonction pastorale suprême de l'Église doit être intimement liée à la ville de Rome, sanctifiée par le sang des Apôtres et d'innombrables martyrs. Elle ne perdait point de vue les autres avantages de l'antique résidence des Césars; mais, s'élevant sur les ailes de l'amour divin à de plus hautes conceptions, elle voyait avant tout, dans Rome, la ville sainte régénérée et ennoblie dans le Christ : et c'est là ce qui distingue son amour passionné pour Rome de celui de Pétrarque. Elle voulait, en lui rendant le Siège apostolique, son plus bel ornement, relever la grandeur de Rome, ce jardin, suivant son expression, « arrosé du sang des martyrs qui bouillonne encore et appelle des imitateurs [1] ». Mais elle voulait aussi relever la puissance du Vicaire de Jésus-Christ, car c'était chez elle une idée bien arrêtée qu'il n'est pas sur la terre une seule ville où la Papauté puisse avoir ses coudées franches comme à Rome [2]. Aussi n'eut-elle point de repos jusqu'à ce qu'elle eût vu l'œuvre de Philippe le Bel détruite sans retour.

En attendant, les événements avaient pris, en Italie, une tournure de plus en plus menaçante pour la Papauté. Avec Rome, il ne restait plus au Pape que les villes de Cesena, d'Orvieto, d'Ancône, d'Osimo et d'Iesi; mais les insurgés ne négligeaient aucun moyen d'ébranler leur fidélité [3]. Partant de ce point de vue très juste que l'exemple de la Ville éternelle entraînerait les autres, tous leurs efforts tendaient à provoquer la défection des Romains. Le chancelier d'État florentin, Coluccio Salutato, leur adressa une proclamation en style ampoulé, dans laquelle il les sommait de se soulever contre « les barbares, les brigands français et les prêtres enjôleurs [4] ».

[1] Tommaseo, t. IV, p. 252-253.
[2] Capecelatro, p. 129 et suiv., 165, 214-215.
[3] Gherardi, *loc. cit.*, t. V, 2e part., p. 72, 79; Ciavarini, t. I, p. 88.
[4] Voy., au suppl. n° 4 de l'édit. allemande, la lettre (inéd.) adressée par les

Ils ne lui donnèrent point d'écoute, heureusement pour Grégoire XI, mais, avec le temps, l'influence de ce grand soulèvement ne pouvait pas manquer de se faire sentir. Déjà, dans Rome même, il se formait un parti qui ne se gênait pas pour dire à haute voix que, si Grégoire tardait davantage à revenir, il fallait élire un antipape. Au reste, un exemple bien frappant pourra mieux que tout autre donner une idée de la surexcitation qui régnait dans les États de l'Église : c'est qu'une partie notable du bas clergé des provinces rebelles s'était ralliée au mouvement et que certains curés engageaient et excitaient leurs paroissiens à chasser les agents du gouvernement pontifical [1].

On peut affirmer que, depuis le temps de Frédéric II, la Papauté n'avait pas traversé de crise plus dangereuse; elle courait risque de perdre en Italie sa situation historique et d'être condamnée à rester pour longtemps en exil à Avignon, par la volonté des Italiens [2]. Quelques années auparavant, sainte Brigitte avait dit que, si Grégoire XI ne se hâtait pas de retourner en Italie, il était à craindre qu'il ne perdît non seulement son pouvoir temporel, mais aussi son pouvoir religieux [3]. Cette prédiction semblait être sur le point de se réaliser. Un seul moyen de salut restait au Pape, c'était de transférer sa résidence à Rome.

Grégoire XI nourrissait ce projet depuis des années; mais il ne pouvait se décider à agir, car tout se liguait pour le retenir en France : son respect pour son père, le comte de Beaufort, ses égards pour sa mère, pour ses quatre sœurs, pour son roi, pour ses cardinaux, enfin sa propre répulsion à aller habiter un pays dont il ne comprenait pas même la langue [4]. Si, néanmoins, en dépit de sa santé chancelante et de son caractère anxieux, ce Pape opposa une résistance énergique

Florentins aux Romains, le 4 janvier 1376 : cette pièce se trouve aux archives d'Etat de Florence.

[1] Fanciulli, *Osservaz. critiche sopra le antichità christiane di Cingoli*, t. I, p. 447 et suiv.; Sugenheim, p. 303-305.

[2] Gregorovius, t. VI, 3e édit., p. 449; Kraus, p. 469.

[3] *Revelat. S Brigittæ*, cap. 143; cf. Hammerich, p. 171 et suiv., 189

[4] Hase, *Cat. von Siena*, p. 140.

aux instances de son entourage et à celles même du roi de France, qui avait envoyé dans ce but à Avignon son propre frère, le duc d'Anjou[1], on peut dire hardiment que cette victoire, remportée sur lui-même, fut due à l'éloquence enflammée de Catherine de Sienne. Le 13 septembre 1376, Grégoire XI quittait Avignon et prenait la route de Gênes par Marseille. A Gênes, Catherine sut déjouer toutes les intrigues nouées autour de lui pour le décider à revenir sur ses pas. Une série de tempêtes terribles l'ayant longtemps empêché de prendre la mer, il n'arriva à Corneto que le 5 décembre. A son débarquement, tous les habitants de la vieille ville étrusque allèrent au-devant de lui, tenant des branches d'olivier à la main et chantant le *Te Deum*[2]. Grégoire XI fit là un séjour de cinq semaines, employées en négociations avec les habitants de la Ville éternelle, travaillés sans relâche par les agents florentins[3]. Mais les Romains sont doués de sens pratique : ils préférèrent s'entendre avec les plénipotentiaires du Pape. Le 21 décembre, on signait une convention, et le Pape pouvait enfin songer à se remettre en route. Son départ de Corneto eut lieu le 13 janvier 1377; le 14, il débarquait à Ostie et remontait de là le Tibre jusqu'à Saint-Paul; le 17, accompagné d'une suite brillante, il faisait son entrée dans la ville de saint Pierre[4].

[1] On lit dans une lettre écrite d'Avignon, le 17 juillet 1376, par Christophe de Plaisance : « Omnes cardinales de lingua ista sunt repugnantes, patres et fratres illud idem, et audio quod dux Andegavensis venit ad impediendum motum si poterit. » Osio, t. I, p. 183.

[2] Petrus Amelius a composé, sur le voyage du Pape, une relation en vers détestables, mais qui a néanmoins été souvent reproduite. (Muratori, t. III, 2e part., p. 690-704; Ciaconius, t. II, p. 575-585; Duchesne, *Card. franç.*, t. II, p. 437 et suiv.; Bzovius, *ad a.* 1376, nos 31 et suiv. Voy. A. Peruzzi, *Storia d'Ancona* (Pesaro, 1835), t. II, p. 102; Herquet, p. 63 et suiv., et la *Relation de Christophe de Plaisance,* datée du 13 décembre 1376, Archives Gonzague à Mantoue, E. XXV, 3, fasc. 1.) — D'après Baluze (t. I, p. 1196), il existerait à la Bibliothèque de Paris une autre relation de ce voyage, encore inédite, composée par Bertrandus Boyssettus.

[3] Une de ces tentatives eut encore lieu le 25 décembre 1376. Voy. Salutatius, *Epist.*, t. I, p. 58-59.

[4] Le Pape préféra le voyage par mer, la voie de terre n'offrant pas une sécurité suffisante : *Cronichette antiche,* p. 210.

La sortie de l'exil et le retour du Pape à Rome constituent, non seulement dans l'histoire de la Ville éternelle, mais aussi dans celle de l'Église, un de ces faits qui exercent une influence décisive sur la marche des événements. L'anneau magique avec lequel Philippe le Bel avait annihilé la puissance de l'Église était brisé, et c'était un Pape français qui avait rompu le charme. Ce Pape était assuré de la reconnaissance du monde chrétien; il semble que Rome ne pouvait manquer de lui témoigner la sienne. Et pourtant il n'y trouva aucun repos. L'anarchie y avait jeté de si profondes racines, que les Florentins n'eurent pas de peine à semer de nouveau le trouble et l'irritation dans les esprits. A peine Grégoire XI était-il installé au Vatican, que la vieille question des limites de son pouvoir dans la ville revenait sur le tapis. L'arrangement conclu entre Rome et le Pape n'avait été, en somme, qu'une paix fourrée aboutissant à une rupture [1]. Et du côté des affaires générales de l'État de l'Église, que de mauvaises volontés, venant entraver ses bonnes intentions! Comme il l'écrivait lui-même aux Florentins [2], il avait, pour accourir en Italie, dit adieu à sa belle patrie, quitté un peuple reconnaissant et soumis à l'Église, renoncé à bien d'autres agréments encore, fermé les oreilles aux objections ou aux prières de rois, de princes, et d'un grand nombre de cardinaux, affronté de grands dangers, des fatigues au delà de ses forces, fait d'énormes dépenses ; il était venu avec la ferme intention de réparer toutes les fautes commises par ses agents; par amour pour la paix, il avait consenti à des conditions moins honorables que celles auxquelles il eût été en droit de prétendre, ne demandant qu'une chose en retour, le rétablissement de l'ordre public en Italie. Et maintenant il voyait avec une douleur profonde que rien de ce qu'il avait espéré comme résultat de sa présence personnelle en Italie ne se réalisait.

[1] Reumont, t. II, p. 1005 et suiv.

[2] Lettre du 15 juillet 1377 (inéd.) (voy. suppl. n° 6 de l'éd. allemande), conservée aux archives d'État de Florence. — Grégoire s'exprime en termes analogues dans une lettre à l'évêque d'Urbin, datée de Rome le 21 janvier (1378). Il en existe une copie dans le Cod. 915, f°s 391-394, de la bibliothèque Méjanes, à Aix.

Aucun indice apparent ne dénotait l'amélioration générale sur laquelle il avait fermement compté, avec beaucoup d'hommes éclairés parmi les contemporains[1]. Le soulèvement avait pris de telles proportions, la haine de la domination de l'Église paraissait se confondre en une union si intime avec les aspirations à l'indépendance nationale, que, suivant toute apparence, le mal était irrémédiable. Comme si cela n'eût pas encore suffi, une affreuse catastrophe, faite pour exaspérer l'opinion, déjà suffisamment hostile au Pape, vint compliquer la situation : nous voulons parler de l'horrible massacre de Cesena, ordonné par le cardinal de Genève (février 1377). Rien ne pouvait être plus favorable aux Florentins; ils saisirent l'occasion avec empressement pour adresser une protestation à leurs alliés d'abord, puis aux Romains toujours hésitants, et enfin à un grand nombre de souverains et de princes de la chrétienté[2]. Le thème était tout trouvé : dépeindre sous les couleurs les plus sombres les atrocités commises à Cesena, de manière à y trouver la justification de leur conduite, et rendre la cause du Pape plus odieuse encore par le contraste. En Italie, ces manœuvres eurent un succès considérable. Un passage de la *Chronique de Bologne* nous montre à quel point les choses en étaient venues : nous y lisons que le peuple se refusait à croire au Pape et aux cardinaux, prétextant que ces choses n'avaient rien de commun avec la foi[3]!

Moralement accablé par ces événements, éprouvé d'ailleurs

[1] Parmi ces hommes, je citerai l'envoyé de Mantoue, Christophe de Plaisance. Voy. de lui une lettre du 13 décembre 1376 (inéd.), conservée aux archives Gonzague, à Mantoue, *loc. cit.*

[2] GHERARDI, t. V, 2ᵉ part., p. 105-106; t. VIII, 1ʳᵉ part., p. 280-283. — J'ai vu, aux archives Gonzague, à Mantoue, une copie de la lettre aux Romains avec la réponse de ces derniers, datée du 17 avril 1377. Le massacre de Cesena est raconté avec plus ou moins de précision et énergiquement blâmé par tous les historiens contemporains. — Jean DE JENZENSTEIN, archevêque de Prague, dans son *Liber de consideratione* (inéd.), s'exprime sévèrement au sujet du « crime abominable » commis à Cesena par le cardinal de Genève : « Sed quod et horrendum est auditu et lamentabile dictu universos civitatis huius habitatores incolas feritate sua crudeliter interemit » : Cod. Vatic. 1122, fol. 45ᵇ, bibliothèque Vaticane.

[3] *Cronica di Bologna*, p. 510.

par le climat, auquel il n'était pas accoutumé, Grégoire XI quitta Rome à la fin du mois de mai, laissant la ville en fermentation, et se rendit à Anagni, où il resta jusqu'au mois de novembre. Cependant, au milieu des difficultés croissantes de la situation, et malgré les progrès inquiétants de l'épuisement de ses ressources [1], il ne perdait pas courage. Il savait trop bien quels revirements amène la fortune de la guerre, et il avait confiance dans la justice de sa cause [2]. Récompensant généreusement la fidélité, impitoyable pour l'obstination dans la révolte, accordant facilement le pardon au repentir, il s'était tracé une ligne de conduite politique dont la sagesse devait nécessairement porter ses fruits [3]. En effet, il réussit d'abord à ramener à l'Église la riche ville de Bologne et à attirer dans son parti le commandant en chef des troupes de Florence, Rodolphe de Varano. Puis ce fut le préfet de Vico, auquel obéissait Viterbe, qui, prévoyant la dissolution de la ligue des Florentins, fit sa soumission. A Florence, on ne voulut pas comprendre ce que présageaient ces défections : au lieu de se modérer, on poussa les choses à l'extrême. On s'obstinait à poser au Pape des conditions inacceptables [4]. Non seulement la république refusait de rendre les biens d'Église confisqués et de retirer les édits contre l'Inquisition, mais elle prétendait obtenir, pour ceux qui s'étaient mis en

[1] Voy. l'appel (inéd.) adressé par Grégoire à la reine de Naples, daté d'Anagni, le 12 octobre (1377), et sa lettre (inéd.) à Petrus Raffini (supplém. n° 8 de l'édit. allemande); ces deux pièces sont contenues dans le manuscrit de la bibliothèque Méjanes, à Aix.

[2] Grégoire XI à Rodolphe de Varano, 26 juillet 1377 (inéd.); bibliothèque Méjanes, à Aix, *loc. cit.*

[3] Sur la manière dont Grégoire XI récompensait la fidélité, voy. DE L'ÉPINOIS, p. 354; GHERARDI, t. V, 2e part., p. 107; FUMI, *Orvieto*, p. 561 et suiv.; G. CECCONI, *Cart. dipl. Osimane* (Ancône, 1878), p. 28 et suiv. Le *Liber croceus magnus bullar. et privilegior.* (inéd.) des archives d'Ancône renferme (fos III-Vb) quatre bulles de Grégoire XI, datant de l'année 1377 et concédant certains privilèges à la ville.

[4] C'est l'opinion d'un historien qui, d'ailleurs, est très exclusif en faveur des Florentins : GREGOROVIUS, t. VI, 3e édit., p. 467. — Grégoire XI expose lui-même l'impossibilité où il se trouve de consentir aux exigences exorbitantes des Florentins, dans sa lettre au cardinal Pierre d'Estaing (inéd.), datée d'Anagni, le 1er septembre (1377) : Cod. 915, fos 260-261, de la bibliothèque Méjanes, à Aix.

état de rébellion contre l'Église, le *statu quo*, c'est-à-dire l'impunité pendant six ans, et la liberté de conclure des alliances contre qui il leur conviendrait, y compris le Pape et l'Église. On doit avouer qu'il fallait une fière audace pour appeler cela des conditions de paix; comme le fit remarquer très justement Grégoire XI, ce n'était qu'un expédient destiné à retremper la tyrannie révolutionnaire et à préparer une nouvelle guerre [1]. Et cependant, quelque temps après, les Florentins n'avaient-ils pas la hardiesse d'adresser aux Romains une lettre dans laquelle ils accusaient le Pape, en termes violents, de ne s'intéresser à la paix qu'en paroles [2]!

Y a-t-il lieu de s'étonner si, placé en face d'adversaires implacables, d'hommes qui, à la fin, ne tenaient plus même compte de l'interdit lancé contre eux [3], Grégoire XI resta sourd aux instances de sainte Catherine de Sienne, qui ne cessait de lui prêcher quand même l'indulgence? Il sentait la nécessité de lutter énergiquement, en usant de toutes les armes à sa disposition. Les terribles sentences qu'il avait fulminées contre les Florentins se traduisaient, pour leur commerce, en pertes énormes; il eut recours à tous les moyens possibles pour les faire porter officiellement à la connaissance du public, là où cette publication n'avait pas encore eu lieu, comme, par exemple, à Venise et à Bologne [4]. Apprenant que, dans l'un des pays où la publication avait été faite, on faisait courir le bruit que les décrets ne seraient point appliqués dans toute leur rigueur, il envoyait immédiatement un nouvel avertissement conçu en termes sévères [5]. Le mal matériel qu'il fit ainsi à la république florentine était incalculable [6].

[1] Grégoire XI à la ville de Florence, 15 juillet 1377 (inéd.) : archives d'État de Florence (supp. n° 6 de l'éd. allemande).

[2] C. SALUTATUS, *Epist.*, édit. RIGACC., I. p. 141-143; VITALE, p. 330-331.

[3] Voy. *Cronichette antiche*, p. 212-213.

[4] Grégoire XI à l'abbé de S. Niccolò, près Venise (inéd.), extrait du manuscrit d'Aix (supplém. n° 7 de l'édit. allemande). — Pour ce qui concerne Bologne, voy. MURATORI, XVIII, p. 515.

[5] Grégoire XI à Petrus Raffini, 25 déc. 1377 (inéd.) (supplém. n° 8 de l'éd. allem.).

[6] STEFANI, *Istoria*, p. 145, 163.

D'un autre côté, la guerre elle-même dévorait des sommes immenses : la tyrannie exercée par les gouvernants dans l'administration des affaires intérieures se faisait de jour en jour plus lourde; les tourments de conscience devenaient, à la longue, intolérables pour une population placée sous le coup de l'interdit, mais toujours attachée à sa religion [1] : sous l'influence de ces causes réunies, les aspirations vers la paix gagnaient en énergie; les chefs du parti de la guerre sentaient le terrain se dérober sous leurs pieds. Enfin, il commençait à devenir évident qu'entre les alliés, mécontents les uns des autres, l'entente n'existait plus [2]. L'occasion était favorable pour une action décisive. Quand l'évêque d'Urbin, legat du Pape, vint proposer aux Florentins de prendre pour arbitre leur propre allié, Bernabo Visconti, et de se faire représenter à un congrès convoqué pour le rétablissement de la paix, les chefs du parti n'osèrent pas refuser. Le lieu choisi pour la réunion du congrès était la ville de Sarzana. Bernabo Visconti y arriva au commencement de l'année 1378, et ne tarda pas à y être rejoint par les ambassadeurs de la grande majorité des puissances italiennes. Grégoire XI avait d'abord hésité à déléguer à ce congrès un cardinal; mais, par amour pour la paix, il finit par y consentir [3]. Il s'y fit donc représenter par le cardinal d'Amiens, assisté des archevêques de Pampelune et de Narbonne. Le congrès s'ouvrit le 12 mars; mais, dès les premiers jours, les séances furent interrompues par la nouvelle de la mort du Pape [4].

Grégoire XI, après avoir passé l'été à Anagni, n'était de retour à Rome que depuis le 7 novembre 1377. Les Romains, réconciliés avec le gouvernement pontifical, lui avaient fait le meilleur accueil; ils s'en étaient même remis à lui pour faire

[1] Voy. plus haut, p. 43 et suiv.

[2] GHERARDI, *loc. cit.*, t. V, 2e part., p. 106.

[3] Grégoire XI à l'évêque d'Urbin, 21 janvier 1378 (inéd.) : Cod. 915 de la bibliothèque Méjanes, à Aix.

[4] Les troubles qui marquèrent le pontificat d'Urbain VI permirent aux Florentins de faire leur paix avec l'Église dans des conditions plus favorables (28 juillet 1378) : voy. SALUTATUS, *Epist.*, t. II, p. 179 et suiv., 199 et suiv.; GHERARDI, *loc. cit.*, t. V, 2e part., p. 124 et suiv.

leur paix avec le préfet de la ville, François de Vico [1]. Peu de temps avant sa mort, il put leur rendre le témoignage que jamais la ville n'avait joui d'une paix plus complète que pendant le dernier hiver [2]. Mais, tout en se félicitant de ce calme, il ne se faisait aucune illusion sur les dangers qui menaçaient la Papauté. Il ne savait que trop ce qui manquait pour le rétablissement définitif de l'ordre en Italie : d'un autre côté, il était bien obligé de s'avouer qu'il n'avait rien fait pour la réforme de l'Église, objet des instances pressantes et répétées de sainte Catherine de Sienne. Pendant sa dernière maladie, il était obsédé par les plus sombres prévisions. Il semble qu'il ait eu le pressentiment du schisme qui se préparait, car, le 19 mars, il prit encore des dispositions dans le but d'assurer à l'élection de son successeur toutes les garanties de rapidité et d'unanimité désirables. Sa santé avait toujours été faible; les fatigues causées au moral par les préoccupations incessantes et au physique par un climat pernicieux auquel il n'était pas habitué, hâtèrent sa fin : il rendit le dernier soupir le 27 mars 1378. Il fut le dernier des Papes que la France ait donnés à l'Église.

[1] Voy. : Dépêche de Christophe de Plaisance du 15 novembre 1377 (inéd.): Archives Gonzague à Mantoue, E. XXV, 3, fasc. 1.

[2] Grégoire XI au cardinal de Lagrange et à l'archevêque de Narbonne, 2 mars 1378 (inéd.) (Supplém. de l'éd. allem. n° 9, tiré du manuscrit d'Aix).

II

LE SCHISME ET LES GRANDES HÉRÉSIES, 1378-1406 (1409).

Depuis soixante-quinze ans, c'était la première fois qu'un conclave allait se tenir à Rome. Du choix qu'il allait faire dépendait le maintien ou la suppression de la prépondérance jusqu'alors assurée aux Français dans la direction des affaires de l'Église, pour son malheur [1]. On pouvait s'attendre à d'ardentes compétitions, d'autant plus que des divisions profondes existaient dans le Sacré Collège.

Sur seize cardinaux présents à Rome, quatre seulement étaient de nationalité italienne : François Tibaldeschi et Jacques Orsini, Romains; Simon de Borsano, Milanais, et Pierre Corsini, Florentin. Tout quatre désiraient, naturellement, faire asseoir un de leurs compatriotes sur le siège de Saint-Pierre. Cela ne s'était plus vu depuis si longtemps! Mais ils étaient en minorité. Il est vrai que la majorité, composée de douze cardinaux étrangers ou « ultramontains », onze Français et un Espagnol, se subdivisait en deux partis. Les cardinaux limousins prétendaient faire élire un Pape originaire de leur province, comme les quatres derniers. Des six cardinaux restant, deux étaient indécis; les quatre autres formaient ce que l'on appelait la fraction gallicane, dont le chef était le cardinal de Genève.

Aucun parti ne possédant une prépondérance assurée, on devait s'attendre à voir le conclave se prolonger indéfiniment.

[1] Une antique prophétie annonçait que la France serait, pour l'Église de Rome, comme un jonc pointu : il perce la main qui s'appuie dessus (voy. Bulæus, t. V, p. 576; cf. Hartwig, t. I, p. 44, note). — On a vu, dans les pages précédentes, à quel point elle s'était vérifiée.

Ces prévisions furent trompées, mais on le dut uniquement à la pression des circonstances extérieures. Déjà, avant l'ouverture du conclave, les chefs de la municipalité romaine avaient supplié les cardinaux de porter leur choix sur un Romain ou, tout au moins, sur un Italien. Pendant la tenue du conclave, les chefs des divers quartiers de la ville avaient apporté une supplique analogue. Une foule tumultueuse, réunie devant le Vatican, demandait à grands cris l'élection d'un Pape romain. Les cardinaux sentaient qu'il fallait se hâter. Ni la fraction italienne ni les fractions françaises n'étant assez fortes pour imposer l'homme de leur choix, l'entente se fit sur le nom d'un candidat étranger à tous les partis et qui semblait réunir les aptitudes nécessaires pour gouverner l'Église dans les circonstances particulièrement difficiles qu'elle traversait, Barthélemy Prignano, archevêque de Bari. C'était l'un des prélats italiens les plus dignes et les plus capables. Napolitain de naissance, il se trouvait être sujet de la reine Jeanne, dont la protection pouvait être précieuse; d'autre part, il avait vécu assez longtemps à Avignon pour adopter les mœurs françaises : il semblait qu'il dût avoir un attachement égal pour l'Italie et pour la France. Son élection eut lieu le 8 avril 1378, et il prit le nom d'Urbain VI [1].

L'élection, à peine terminée, fut suivie d'une scène d'indicible désordre, due à un malentendu. La foule avait brisé les barrières et envahi le conclave pour voir le nouveau Pape. Les cardinaux, la voyant dans cet état de surexcitation et

[1] Héfele, t. VI, p. 628-659, donne un très bon résumé des diverses relations écrites au sujet de l'élection de 1378. Parmi les travaux récents sur le même objet, on pourra consulter avec fruit une excellente étude, qui m'a servi de guide, publiée par M. Lindner dans l'*Histor. Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 101-127. Cf., du même savant, *Gesch. des deutschen Reichs*, t. I, p. 72-81, et Schwab, p. 97-111. — La désunion des cardinaux français fut un des principaux éléments qui assurèrent l'élection de Prignano; plusieurs d'entre eux l'avouèrent franchement à l'évêque Nicolas de Viterbe. Celui-ci écrit, en effet : « Ego tunc ivi ad dom. card. S. Angeli, qui breviter respondit mihi, quod Barensis erat electus propter eorum et Lemovicensium miseriam et discordiam. » Le cardinal d'Aigrefeuille s'exprima en termes analogues. Relation de Nicolas, évêque de Viterbe, du 1er novembre 1379 (inéd.); Archives secrètes du Vatican. Arm. LIV, n° 17, f°s 74^b-75^b.

redoutant l'effet de la nouvelle que l'élu n'était pas un Romain, engagèrent le vieux cardinal Tibaldeschi à revêtir les insignes pontificaux et à recevoir les félicitations du peuple. Mais à peine les choses ainsi arrangées, ce furent de nouvelles angoisses encore, pire que les premières : que leur ferait le peuple quand il aurait connaissance de la supercherie? La plupart ne voyaient d'autre planche de salut que la fuite. Les autorités leur rendirent courage en leur affirmant que le peuple agréait l'élection de Prignano. Tous ces détails sont la meilleure démonstration de l'erreur commise par les historiens qui affirment que l'élection d'Urbain VI avait eu lieu sous la pression populaire. D'ailleurs, dût-on admettre que l'élection n'avait pas été entièrement libre, la conduite subséquente des cardinaux eût suffi pour la laver entièrement de cette tache[1]. En effet, aussitôt le calme rétabli, on procéda à la proclamation et au couronnement solennel du nouveau Pape. Tous les cardinaux présents à Rome y assistèrent[2] : cet acte seul constituait une reconnaissance officielle de sa légitimité : les cardinaux la complétèrent en assistant aux fêtes religieuses et en demandant à Urbain VI des faveurs spirituelles. Non contents de cela, ils annoncèrent l'élection et le couronnement du Pape à l'Empereur et à toute la chrétienté par des lettres signées de leur main. Leur choix fut généralement approuvé. Pas un membre du Sacré Collège ne songeait à contester la régularité de l'élection : loin de là; dans leurs actes officiels comme

[1] Héfele, t. VI, p. 658-659. Dans son *Consilium super facto schismatis* (inéd.) (voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 14), Barthélemy de Saliceto dit très justement : « Etsi prima electio potest aliquo modo impugnari, quod non video, secunda valet indubitanter et sine scrupulo. » — Les actes subséquents et parfaitement volontaires des cardinaux pèsent d'un poids décisif dans la balance. Aussi s'efforcèrent-ils plus tard de les présenter comme insignifiants à ce point de vue, il faut citer particulièrement le cardinal Pierre Corsini : voy. son *Tractatus juris et facti super schisma et initium schismatis in ecclesia Romana tempore Urbani VI, anno* 1378 (inéd.) (Bibliothèque Corsini à Rome, Cod. 40, D. 4). J'ai trouvé une autre copie de ce traité à la Bibliothèque de Ferrare, dans le Cod. 264, NB 3, t. II, f°ˢ 96 et suiv.

[2] « Postea vidi ipsum coronari cum processione solemni et ire ad S. Joannem et redire cum toto populo indifficienter cum omnibus cardinalibus, archiepiscopis, etc. » Relation de Nicolas, évêque de Viterbe, *loc. cit.* (inéd.), Archives secrètes du Vatican.

dans leurs conversations privées, tous ceux qui y avaient pris part affirmaient sa validité comme un fait indubitable [1].

En fait, il est impossible de nier [2] que l'élection d'Urbain VI ait été entourée de toutes les formalités légales, et, par conséquent, de se refuser à admettre sa validité canonique. Les plus savants jurisconsultes du temps se sont prononcés en ce sens dans des consultations longuement motivées [3]. Mais elle avait eu lieu dans des conditions si particulières qu'il n'était que trop facile de voiler et de dénaturer la vérité des faits. L'élection avait été canonique, mais elle n'avait abouti que par suite de l'hostilité et de la jalousie mutuelle des divers partis. D'un autre côté, en choisissant Urbain VI, les cardinaux comptaient trouver en lui un instrument complaisant. Que le jour vînt où ils s'apercevraient de leur erreur, qu'il se produisît, à la suite de telle ou telle circonstance, un rapprochement entre les intérêts rivaux, et le candidat élu pouvait s'attendre à payer les frais de la réconciliation. N'ayant, en réalité, pas un partisan dans le Sacré Collège, il était exposé à tout moment à voir ses électeurs devenir ses adversaires [4].

Le nouveau Pape était doué de rares et belles qualités. Presque tous ses contemporains s'accordent à louer l'austérité

[1] Héfelé, t. VI, p. 659 et suiv. — Sur les explications données par les cardinaux dans des entretiens privés, voy. Raynald, 1370, n[os] 13 et 15, et le passage de la Relation de Nicolas, évêque de Viterbe, cité au Suppl. de l'éd. allem. n° 14 : Archives secrètes du Vatican.

[2] C'est l'opinion de Lindner, *loc. cit.*, p. 126. Elle est partagée non seulement par les savants catholiques les plus estimés (Héfelé, t. VI, p. 653 et suiv.; Hergenroether, t. II, 1re part., p. 18; Heinrich, *Dogmatik*, 2e part., p. 418, etc), mais encore par divers auteurs protestants, tels que Leo, t. II, p. 647; Hinschius, t. I, p. 271, et Siebeking, p. 14, note 3; tous admettent que la validité de l'élection d'Urbain VI est incontestable. Il résulte de là que les successeurs d'Urbain, Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII, étaient seuls légitimes.

[3] Citons, par exemple, Jean de Lignano, Balno de Pérouse et Barthélemy de Saliceto. Voy. Hefelé, t. VI, p. 645, 652, et Savigny, t. VI, p. 232 et suiv., 268. J'ajouterai, pour compléter les indications de Savigny, que le *Consilium pro Urbano VI*, de Barthélemy de Saliceto, se trouve également dans le Cod. Vat. 5608, f[os] 119-131 (inéd). Les archives et les bibliothèques de Rome renferment un grand nombre d'actes relatifs au schisme : on trouvera quelques renseignements à cet égard au Suppl. de l'éd. allem. n° 14.

[4] Lindner, *loc. cit.*

de ses mœurs, sa simplicité et sa modération. On vantait son érudition et, plus encore, sa conscience et son zèle dans l'accomplissement de ses devoirs ecclésiastiques; on rapporte[1] qu'après s'être mis au lit, il avait coutume de faire une lecture dans l'Écriture sainte, qu'il portait continuellement un cilice et qu'il observait avec la dernière rigueur les jeûnes ordonnés par l'Église. Il était expérimenté en affaires. Grégoire XI lui avait confié la chancellerie en l'absence du cardinal vice-chancelier; il s'était acquitté de ses fonctions d'une manière exemplaire et y avait acquis une connaissance des affaires extraordinaire. Le trait essentiel de son caractère était une austérité rigide : aussi rien ne lui était-il plus odieux que la simonie, les allures mondaines et l'inconduite, vices trop communs dans les rangs du haut et du bas clergé[2].

Il était tout naturel que l'élévation d'un homme de ce caractère fît concevoir les plus belles espérances pour l'Église. Christophe de Plaisance était l'interprète du sentiment général quand il écrivait à son maître, Louis de Gonzague, marquis de Mantoue : « Je suis sûr qu'il gouvernera bien la sainte Église de Dieu, et j'ose dire que depuis cent ans et plus l'Église n'a pas eu de pasteur semblable; il n'a point de parents, il est lié d'amitié avec la reine de Naples, il possède une grande expérience des choses du monde, jointe à un esprit pénétrant et judicieux[3]. »

Malheureusement, Urbain VI avait un grand défaut, qui devait être fatal et pour lui et plus encore pour l'Église : il ignorait la mansuétude et la charité chrétiennes. D'un naturel tranchant et extrêmement emporté, il était incapable de se maintenir dans les bornes que commande la prudence[4]. Il le

[1] Théod. de Niem, t. I, p. 1.

[2] *Ibid., loc. cit.* Stefani, p. 197, et app., p. 330-331; Lindner, *Urban VI*, p. 411 et suiv.; Capecelatro, p. 203; Siebeking, p. 11, note 1.

[3] J'ai découvert cette lettre remarquable (inéd.) aux Archives Gonzague, à Mantoue : j'en donne le texte au Suppl. de l'éd. allem., n° 11. — Christophe de Plaisance conçut à première vue l'opinion la plus favorable d'Urbain VI, comme le prouve sa dépêche (inéd.) du 9 avril 1378 (voy. Supplém. de l'éd. allem., n° 10). La désillusion fut prompte et complète!

[4] Suivant Dietrich de Nieheim, témoin oculaire des événements et défenseur

prouva pour son malheur dès qu'il aborda la question la plus grave de celles qu'eût alors à résoudre l'Église, la question de la réforme

L'état lamentable dans lequel se trouvait l'Église n'est nulle part mieux dépeint que dans les lettres de sainte Catherine de Sienne. Avec son incomparable franchise, elle avait, à diverses reprises, proposé des mesures, qui, par, malheur, n'avaient pas même reçu un commencement d'exécution [1]. Grégoire XI avait été d'un naturel beaucoup trop indécis pour mettre la main à l'œuvre avec énergie ; il avait été, d'ailleurs. beaucoup trop préoccupé de l'opinion de ses parents et des cardinaux français de son entourage, et, autre considération qui peut-être l'emporta sur toutes les autres, la guerre contre Florence avait absorbé toute son attention. S'il avait vécu plus longtemps, eût-il entrepris la réforme du clergé? Il serait bien hardi de l'affirmer. Ce qui est certain, c'est qu'au moment où le nouveau Pape prit les rênes du gouvernement, la question de la réforme était encore entière.

Il faut dire, à l'honneur d'Urbain VI, qu'à peine élu, il se mit à la besogne, et qu'il tenta d'introduire d'abord la réforme là où, de l'avis des hommes les plus compétents, elle était le plus nécessaire, c'est-à-dire dans les rangs les plus élevés du clergé [2]. Seulement, dès le début, il s'y prit avec une

de la légitimité d'Urbain (t. I, p. 7), les cardinaux étaient d'avis que son élévation subite lui avait complètement tourné la tête. Voy., dans REUMONT, t. II, p. 1204, le résumé des jugements de Froissart, de Lionardo Aretino, de Thomas de Acerno et de saint Antonin de Florence.

[1] CAPECELATRO, p. 174.

[2] Dans ses lettres, sainte Catherine de Sienne revient constamment sur l'esprit mondain du haut clergé. Tous les contemporains confirment ses accusations. Luigi Marsigli, religieux augustin, nomme les cardinaux les « avari, dissoluti, importuni e sfacciati Limogini ». *Lettera del V. L. Marsigli*, p. x. — La plupart des cardinaux, est-il dit dans la *Cronica di Rimini*, p. 919, avaient chacun de dix à douze évêchés ou abbayes « e anco tenevano scelerata vita si de la lussuria e di simili modi di mal vivere ». Dans son *Liber de consideratione* (inéd.), Jean DE JENZENSTEIN, archevêque de Prague, flagelle énergiquement l'avarice et le luxe des cardinaux de l'époque : « Ecce quam avaris crudelibus nefariis sancta mater Ecclesia illis temporibus fuit stipata cardinalibus!..... Affluebant deliciis, quodque desiderabat anima eorum non negabant sibi. » Biblioth. Vaticane, Cod. Vatic. 1122, f°s 45, 46.

insigne maladresse. Au lieu de procéder avec circonspection et modération, méthode indispensable dans l'exécution d'une tâche aussi ardue, il se laissa aller à toute la fougue de son tempérament, de sorte qu'au bout de quelques jours sa situation, déjà si délicate, était devenue des plus périlleuses. Dès le lendemain de son couronnement, il blessa au vif un grand nombre d'évêques et de prélats qui résidaient à Rome, les uns parce qu'ils y avaient affaire, les autres sans motif valable. Comme ils venaient, après vêpres, lui présenter leurs hommages dans la grande chapelle du Vatican, il fit une sortie contre eux en leur reprochant de délaisser leurs églises et les traitant de parjures. Quinze jours après, en plein consistoire public, il censura les mœurs des cardinaux et des prélats en termes si acerbes et si imprudents qu'ils en furent tous outrés. Mais il ne s'en tint pas là. Avant tout il tenait à extirper le crime de simonie. Il voulait que toutes les affaires à traiter en cour de Rome y fussent expédiées sans frais ni cadeaux, et, sous ce rapport, il demandait aux cardinaux de donner l'exemple, car, disait-il, ils devaient être le miroir et le modèle du reste du clergé. Il disait bien haut en public que pour rien au monde il ne tolérerait la simonie, et qu'il refuserait d'entendre tout personnage, quel qu'il fût, qui donnerait seulement prise au soupçon sous ce rapport; qu'en particulier il ne permettrait pas qu'un cardinal reçût une pension de qui que ce fût, cet abus étant cause que l'Église ne pouvait pas avoir la paix; que, pour sa personne, il résiderait autant que possible à Rome, et qu'il comptait bien y mourir [1]. Enfin, dès les premiers jours, il publia des ordonnances contre le luxe excessif des cardinaux. Toutes ces mesures assurément étaient excellentes. Ce qui gâtait tout, c'était son ton rébarbatif et sa violence dans ses rapports avec les cardinaux : au consis-

[1] *Relation de Jean de Lignano* (inéd.), traduct. PAPENCORDT-HOEFLER, p. 443-444. Je donne au Suppl. de l'éd. allem., n° 13, le passage le plus important, que j'ai pris dans le Cod. n° 269 de la Biblioth. d'Eichstædt. — Sur les efforts du Pape en faveur de la réforme, voy. RATTINGER, dans les *Histor. Jahrb.*, t. V, p. 165; F. GROTANELLI, *Leggenda min. S. Cat. da Siena e lettere dei suoi discepoli* (Bologne, 1868), p. 260, et le *Liber de consideratione* (inéd.) de Jean DE JENZENSTEIN (Biblioth. Vaticane, Cod. Vatic., 1122, f° 46).

toire, il imposait brusquement silence aux uns; à d'autres il disait de cesser «leur bavardage idiot» ; il traitait le cardinal Orsini d'imbécile[1] : singulier moyen de réformer des prélats d'allure trop mondaine! Il obtenait précisément le résultat contraire de ce qu'il cherchait; avec ce ton tranchant et cette brusquerie, il ne pouvait arriver qu'à faire prendre de travers ses meilleures intentions et à aigrir les esprits au plus haut degré.

Sainte Catherine était au courant de tout ce qui se passait : elle voyait avec peine Urbain VI s'obstiner avec une sorte d'acharnement à imposer la réforme par la force. Aussi ne se fit-elle pas faute de l'avertir. « La justice sans la miséricorde, lui écrivait-elle, serait plutôt de l'injustice que de la justice. » Et dans une autre lettre : « Accomplissez votre tâche avec mesure, et non sans mesure (car le défaut de mesure gâte plus de choses qu'il n'en arrange), et avec bienveillance et tranquillité de cœur. Pour l'amour du Christ crucifié, modérez un peu ces mouvements subits que vous inspire votre nature[2]. » Malheureusement, au lieu d'écouter ces avertissements, Urbain VI s'obstinait à briser les obstacles au lieu de les tourner. Entre lui et les cardinaux, les relations devenaient de jour en jour plus tendues, car aucun de ces princes de l'Église n'avait assez de patience ou d'humilité pour supporter les allures despotiques du Pape. Cela donnait lieu, à tout moment, aux scènes les plus pénibles. Au reste, quand on considère l'incroyable maladresse d'Urbain VI, on n'est nullement surpris de l'échec de ses meilleures intentions. Au lendemain de son élection, sainte Catherine de Sienne avait appelé son attention sur la nécessité de battre en brèche l'influence française dans le Sacré Collège, et, comme les membres de ce parti y composaient la majorité, elle lui avait conseillé de faire une promotion de cardinaux, choisis parmi les hommes connus pour leur intelligence et leur droiture, et de s'appuyer sur leurs conseils[3]. Il perdit un temps précieux,

[1] Voy. des exemples dans Héfelé, t. VI, p. 663. Voy. encore Siebeking, p. 11, note 3.
[2] Tommaseo, t. IV, p. 64, 442 et suiv.; Hase, p. 253.
[3] Tommaseo, t. IV, p. 67-68; Capecelatro, p. 207.

laissa échapper le moment favorable, puis, au lieu d'agir, il se borna à parler, en présence de plusieurs cardinaux français, de son intention de leur adjoindre de nouveaux collègues romains et italiens, en assez grand nombre pour former une majorité. Un témoin occulaire rapporte que lorsque le Pape prononça ces paroles, on vit le cardinal de Genève pâlir et quitter brusquement la salle [1].

On pouvait déjà prévoir avec certitude une révolution dans le Sacré Collège ; ce fut pourtant dans ces conditions qu'Urbain VI compliqua la situation d'une brouille avec ses amis politiques, la reine de Naples et son époux, le duc Othon de Brunswick ; puis il trouva encore moyen de s'aliéner le comte Honoré Gaetani, de Fondi [2]. Dès lors, les cardinaux, qui ne cherchaient qu'un appui pour risquer un éclat, savaient où s'adresser. Dès le commencement de l'été, aux premières approches des chaleurs étouffantes qui rendent le climat de Rome si malsain, les cardinaux français demandèrent l'un après l'autre un congé « pour motif de santé ». Le rendez-vous était fixé à Anagni. A Rome, ce n'était un secret pour personne qu'ils se préparaient à se mettre en rébellion contre le Pape, pour se venger de ses procédés à leur égard et de son refus formel de transférer de nouveau la résidence du Saint-Siège en France [3]. Cependant, on se berçait encore de l'espoir d'un accommodement [4]. On ne tarda pas à reconnaître combien l'on s'était trompé. Le schisme, suspendu sur l'Église comme une épée de Damoclès, à partir du jour où Clément V s'était fixé en France, et qui avait failli éclater sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI [5], allait devenir une réalité.

[1] Thomas de Acerno, dans MURATORI, t. III, 2e part., p. 725. Au sujet des énormes défauts d'Urbain VI, voy. encore CANCELLIERI, *Notizie*, p. 12.

[2] Sur ce personnage, voy. CARINCI, *Lettere di O. Gaetini*, p. 119 et suiv. Cf. *Documenti scelti dell' Archivio Gaetini*, publ. p. CARINCI, p. 35 et suiv.

[3] Urbain VI dit expressément que ce fut la cause réelle de la scission des cardinaux : RAYNALD, ad a. 1378, n° 25. Cf. *Cronica di Rimini*, p. 920.

[4] Dépêche de Christophe de Plaisance (inéd.), du 24 juin 1378 : Archives Gonzague à Mantoue (Suppl. de l'éd. allem., n° 12).

[5] FLATHE, t. II, p. 41-42; voy. encore ci-dessus. Sous Urbain V, le schisme avait été sur le point d'éclater : voy., comme preuve, la relation

En vain les cardinaux italiens allèrent, au nom du Pape, proposer aux rebelles de s'en remettre à l'arbitrage d'un concile général; en vain les jurisconsultes et les hommes d'État les plus éminents de l'époque, tel que Baldo de Pérouse et Colluccio Salutato, pour ne citer que ceux-là, se prononcèrent en faveur de la validité de l'élection d'Urbain [1]; en vain sainte Catherine de Sienne adjura les cardinaux rebelles, par le précieux sang du Sauveur, de ne point rompre avec leur chef et avec la vérité : tout fut inutile.

Les projets de réforme d'Urbain VI avaient porté à leur comble le dépit et la fureur du roi de France, Charles V. Comme un des plus vifs désirs de ce prince était le retour à l'état de choses du temps où le Pape résidait à Avignon, l'attitude indépendante prise par Urbain VI dès le premier jour l'avait déjà profondément irrité. Il comprenait que, si le Pape réussissait à former une majorité italienne dans le Sacré Collège, c'en était fait pour longtemps, pour toujours peut-être, de l'espoir de ramener le Saint-Siège dans la dépendance de la France. Mais les cardinaux hésitaient à franchir le dernier pas. Non content de les exciter secrètement à se déclarer, il leur promit de venir, en cas de besoin, à leur secours avec une armée, dût-il pour cela renoncer à continuer la guerre contre l'Angleterre [2]. Assurés d'un appui si puissant, les treize cardinaux réunis à Anagni publièrent, le 9 août 1378, un manifeste dans lequel ils déclaraient, en premier lieu, la nullité de l'élection d'Urbain VI, attendu que cette élection avait été imposée violemment par le peuple romain, sous la menace du tumulte et de l'émeute, et en second lieu la vacance du Saint-Siège.

Le 20 septembre, dans une deuxième déclaration, datée de Fondi, ils annonçaient au monde surpris que l'élection

de Franciscus de Aguzzonis (inéd.) : Biblioth. Vaticane, Cod. Vatic. 4927, f° 146.

[1] Savigny, t. VI, p. 208-228; Schulte, p. 257 et suiv., 275 et suiv.

[2] Raynald, ad a. 1378, n° 46; Héfelé, t. VI, p. 666; Gottlob, p. 129; Hartwig, t. I, p. 44. — Je me propose de publier un jour intégralement l'importante relation de Franciscus de Aguzzonis (inéd.) : Biblioth. Vaticane, Cod. Vatic. 4927, f° 146.

du véritable Pape venait d'avoir lieu, et que le choix du conclave s'était porté sur Robert de Genève, qui prenait le nom de Clément VII [1]. Le coup le plus douloureux qui pût frapper la chrétienté était porté : l'ère du grand schisme était ouverte (1378-1417). Le centre de l'unité religieuse devenait pour l'Église une cause de division et de déchirements.

Il n'est pas facile de déterminer d'une façon absolument équitable la part de responsabilité qui incombe, soit au Pape, soit aux cardinaux, dans les faits qui préparèrent cette catastrophe ; mais, en tous cas, il est aussi injuste qu'historiquement faux de la faire peser uniquement sur Urbain VI ; on ne peut même pas dire que la plus grande part de culpabilité lui revienne [2].

Au moment où ce Pape reçut la tiare, les choses en étaient arrivées au point qu'une réforme s'imposait comme une nécessité urgente. Il remplissait donc un devoir sacré en attaquant énergiquement le mal [3]. En outrepassant les bornes de la prudence, il commit assurément une faute lourde, mais l'étendue même du mal peut lui servir d'excuse : malheureusement, il aggrava encore sa faute par des hésitations ; au lieu de procéder sur-le-champ à la nomination de nouveaux cardinaux, il remit sa décision de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin il fût trop tard.

Un second point, qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que

[1] On montre encore, à la cathédrale de Fondi, le fauteuil de marbre, maintenant à moitié brisé, sur lequel l'antipape s'asseyait après son élection (*Il Papa di Fondi : Cronica di Bologna*, p. 519; *Cronica di Pisa*, MURATORI, t. XV, p. 1075; *Istoria Napolit.*, *ibid.*, t. XXIII, p. 223). Il existe dans l'Italie méridionale un autre monument commémoratif du schisme; c'est une peinture murale de la petite ville d'Atella : voy., à ce sujet, Stanislo D'ALOE, *la Madonna di Atella nello scisma d'Italia* (Nap., 1853).

[2] Voy. ce que dit Victor LECLERC dans l'*Hist. litt.*, p. 30.

[3] Jean DE JENZENSTEIN s'exprime en ce sens dans son *Liber de consideratione* (inéd.); mais il blâme, lui aussi, l'imprévoyance d'Urbain : « Certe, imo juste fecisti », dit-il dans une apostrophe, « condemnabas simoniacos, avaritiam enervabas, superbos quantum in te fuit contundebas, cenas turpes et convivia submovebas, voluisti ut ambularent cum Deo tuo. Bene fecisti, juste egisti, non est qui dicat tibi secus, tamen pace tua dicam non satis caute factum est. » Biblioth. Vatic., Cod. Vatic., 1122, f° 46.

les mesures réformatrices d'Urbain VI marquaient la volonté de rompre complètement tant sous le rapport religieux que sous le rapport politique, avec tout ce qui rappelait la funeste époque d'Avignon.

En donnant à une partie des cardinaux, d'un ton qui n'admettait pas la réplique, l'ordre de quitter sa cour et de retourner dans leurs évêchés, il se proposait un double but : d'abord, mettre fin à de graves et dangereux abus; en second lieu, briser l'influence par trop grande du parti français à sa cour et se délivrer une bonne fois des importunités dont on l'accablait pour le décider à retourner à Avignon. Le même motif lui avait inspiré le projet de nommer les cardinaux pris dans tous les pays de la chrétienté. Il voulait rendre à la Papauté dans le monde le caractère d'universalité qui avait subi de si profondes atteintes pendant l'exil d'Avignon. Ceci explique son attitude prévenante à l'égard de l'Angleterre. Doué de plus de clairvoyance qu'aucun de ses contemporains, il comprenait que dorénavant, pour être à la hauteur de sa tâche, la Papauté ne devrait plus appartenir à une seule nation, et qu'il fallait l'arracher au cercle étroit des intérêts français. Dès lors son programme put se résumer dans ces mots : soustraire la Papauté à l'influence prépondérante de la France [1]. Cela ne pouvait s'accomplir sans un choc. Sa violence démontra clairement quels progrès avait déjà faits le mal.

La culpabilité des cardinaux fut incomparablement plus grande que celle d'Urbain VI. Il est certain que, par son défaut de charité apostolique et par l'emportement de son caractère, il leur avait donné de sérieux et de justes motifs de plainte. Mais, au lieu de prendre en patience les défauts du Pape élu par eux-mêmes, au lieu d'opposer une sage résistance à des mesures qui étaient peut-être ou qu'ils croyaient être injustes, ils se portèrent immédiatement aux extrêmes : en cela, d'ailleurs, il ne faisaient qu'obéir à l'impulsion du

[1] C'est l'opinion de LINDNER, et il est certainement dans le vrai (*Urbain VI*, p. 417). — Voy. PAPENCORDT, p. 441, note de HOEFLER, et l'art. de TEIPEL dans le *Tübing. theol. Quartalschrift.* 1859, p. 157-160.

roi de France, furieux de voir tout d'un coup son influence sur les affaires ecclésiastiques sérieusement menacée. Obligés, en vertu de leur charge, au respect et à l'obéissance envers le chef légitime de l'Église, après l'avoir librement reconnu comme tel pendant des mois, ils prirent prétexte de ses faiblesses et de ses défauts personnels pour déclarer son élection nulle et non avenue, et pour plonger l'Église dans le schisme en lui donnant un antipape [1]. Pour guérir un mal d'importance secondaire, ils ne craignirent pas de se faire à la fois accusateurs, témoins et juges, et de recourir au moyen le plus dangereux de tous, à un moyen dont les conséquences étaient incalculables, à une double élection et à une scission dans l'Église. Leur conduite fut absolument inexcusable [2]. Sainte Catherine de Sienne les jugeait dans les termes les plus sévères, mais ce n'était que justice. « J'ai appris, écrivait-elle à Urbain VI, que ces diables à figure humaine [3] ont procédé à une élection. Mais ce n'est point un vicaire de Jésus-Christ qu'ils ont élu, c'est un Antéchrist; jamais je ne cesserai de voir en vous, mon bien-aimé Père, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Courage donc, Saint Père; acceptez la lutte sans crainte, car pour lutter il faut être revêtu de l'armure de l'amour divin, qui est une arme solide. »

Écrivait-elle aux princes de l'Église oublieux de leurs serments? son style n'était ni moins net ni moins sévère : « Hélas! hélas! voilà donc où vous en êtes arrivés, pour n'avoir pas agi suivant ce que prescrit votre dignité ! Vous étiez appelés à vous nourrir sur le sein de l'Église; comme les fleurs odoriférantes de son jardin, vous deviez répandre un parfum de vertu ; vous deviez être comme les colonnes qui soutiennent le vicaire de Jésus-Christ et sa barque; vous deviez être

[1] Lederer, *Torquemada*. p. 4-7; Hoefler, dans les *Sitzunsberichte der bœhm. Gesellschaft. d. Wissenschaft,* 1866, p. 42.

[2] Raumer, p. 18; André, *Mon. pontif.*, p. 491.

[3] Cette expression est fréquemment employée dans les documents et chroniques du temps, pour désigner les cardinaux rebelles; on la retrouve encore plus tard : voy., par exemple, la *Chronique de Broglio* (inéd.) (Tonini, t. V, p 2) : Biblioth. Gambalunga, à Rimini, Cod. D. III, 48, f° 31^d.

comme la lumière sur le candélabre, pour éclairer les chrétiens fidèles et propager la foi...

« Comment avez-vous témoigné votre reconnaissance à l'épouse qui vous a nourris?... Vous l'avez persécutée... au lieu d'être son bouclier. Dans le fond de votre conscience vous connaissez la vérité; vous savez bien qu'Urbain VI est vraiment Pape, Souverain Pontife élu par un vote régulier et non par crainte, véritablement plus par une inspiration divine que par votre industrie humaine. Ainsi l'avez-vous proclamé conformément à la vérité. Et maintenant vous lui avez tourné le dos, comme de lâches et misérables chevaliers; votre ombre vous a fait peur... Quelle en est la cause? Le venin de l'amour-propre qui infeste le monde... Au lieu d'être des anges sur la terre... vous avez rempli l'office des démons. Vous voudriez nous communiquer le mal qui est en vous, en nous attirant dans l'obédience de l'Antéchrist... Malheureux que vous êtes! vous nous avez dit la vérité, et maintenant vous voulez nous offrir le mensonge! Vous voudriez nous faire croire que vous n'avez élu le Pape que par crainte... Celui qui dit cela ment. — Nous direz peut-être : Pourquoi ne me croyez-vous pas? Nous qui avons été les électeurs, nous connaissons la vérité mieux que vous. Mais je vous réponds, moi, que vous m'avez montré vous-mêmes comment vous en usez avec la vérité... Si je considère votre manière de vivre, je ne trouve dans votre conduite ni la vertu ni la sanctification qui pourraient vous faire reculer devant le mensonge par délicatesse de conscience. Quelle est pour moi la preuve de la validité de l'élection de Messer Bartolomeo, archevêque de Bari, qui est aujourd'hui véritablement le Pape Urbain VI? Elle est dans la solennité de son couronnement,... dans l'hommage que vous lui avez rendu, dans les grâces que vous avez implorées et obtenues de lui. A cette vérité vous n'avez à opposer que des mensonges... O fous que vous êtes, mille fois dignes de la mort! Comme des aveugles, vous ne voyez pas votre propre mal... Si ce que vous dites était aussi vrai que cela est faux, ne nous auriez-vous pas menti alors que vous nous présentiez Urbain VI comme le Pape légitime?... Ne vous seriez

vous pas rendus coupables de simonie, en mendiant des grâces et en faisant de ces grâces un usage illicite [1]? »

Sainte Catherine disait vrai. Dans les circonstances qui amenèrent l'explosion du schisme, les principaux coupables furent les membres du Sacré Collège, corrompus par l'esprit mondain, aveuglés par un désir maladif de retourner en France et soumis à des influences venues de ce pays [2]. Or, ce Sacré Collège, tel qu'il était constitué, datait encore de la malheureuse époque de l'exil d'Avignon, et finalement le malheur affreux qui frappait la chrétienté se rattachait directement à cet exil, comme l'effet à la cause [3]. Comme le dit excellemment un moderne historien de l'Église [4], « le mal avait eu son point de départ en France, et ce fut aussi la France qui fournit au schisme son plus considérable, on pourrait même dire son seul appui, car les autres pays qui y furent

[1] TOMMASEO, t. IV, p. 150-161; cf. 167 et suiv. Cette admirable lettre est adressée aux cardinaux italiens; mais les paroles éloquentes de sainte Catherine s'appliquent tout aussi bien aux autres cardinaux. Il est intéressant de placer en parallèle avec cette lettre celle de Colluccio Salutato aux cardinaux « ultramontains » : « Quis non videt », leur dit le célèbre chancelier, « vos non verum Papam quærere, sed solum Pontificem natione Gallicum exoptare? » Après cette apostrophe, Salutato met en évidence les contradictions des cardinaux, il réfute l'argument d'après lequel l'élection aurait eu lieu sous la pression de la peur; puis, se plaçant pour un moment au point de vue des rebelles, il ajoute : « Malum fuit per metum electionem Summi Pontificis celebrare; peius confirmare iam factum; pessimum autem exhibere reverentiam confirmato. Turpe fuit non verum Pontificem in Christi vicarium exhibere; annuntiare litteris turpius; turpissimum autem rei veritatem cum taciturnitate tanti temporis occultare. Periculosum fuit in sede intrudere qui per ostium non intravit; tolerare tam diu periculosius fuit intrusum, sed omnium periculorum periculosissimum est Pontifici Pontificem inculcare. » SALUTATUS, *Epist.*, édit. Rigacc., t. I, p. 18-39. Voy. encore les avertissements solennels de Lignano, dans RAYNALD, ad a. 1378, n° 30, et la consultation des Chartreux sur les moyens de mettre fin au schisme, dans TROMBY, t. VII, p. CXI.

[2] SIEBEKING, p. 14, note 3.

[3] Des écrivains français, tels que CHRISTOPHE (t. III, p. V) et DE L'ÉPINOIS (p. 356), reconnaissent eux-mêmes que le schisme fut le résultat d'antipathies et de sympathies nationales, et qu'il fut la suite directe et logique du séjour des Papes à Avignon. Voy. aussi : DOELLINGER, *Kirche und Kirchen*, p. 9; WERNER, t. III, p. 680; HOEFLER,, *Ruprecht.*, p. 134, et *Anna von Luxemburg*, p. 119; GREGOROVIUS, t. VI, 3e édit., p. 483, 485; CAPECELATRO, p. 173.

[4] DOELLINGER, *Lehrbuch.*, t. II, 1re part., p. 281.

entraînés ne le furent que par suite de leurs relations intimes avec elle. Mais aussi les églises de France purent sentir de quel poids écrasant pesait sur elles le joug sous lequel elles s'étaient placées d'elles-mêmes dans un moment de folie : elles avaient accepté un fantôme de Pape, besogneux, réduit, pour son entretien et celui de sa cour, aux seules ressources qu'il trouvait en France; tous les évêchés, toutes les prébendes devinrent un champ d'exploitation pour lui et pour ses trente-six cardinaux; lui-même, humble serviteur de la cour de France, réduit à baisser la tête sous toutes les avanies qu'il plaisait aux courtisans de lui infliger, il devait acheter leurs bonnes grâces aux frais des églises, qui se trouvaient de la sorte livrées à la fois sans défense aux exactions de la cour d'Avignon et à celles de la cour de Paris [1]. » Pour juger à quel point le sentiment de la nationalité française l'emportait sur tout autre chez Clément VII, à quel point d'effacement en était venue chez lui l'idée de la liberté et de l'indépendance, qu'il eût dû considérer comme les compléments indispensables de sa situation, il suffit de se rappeler qu'il fit don au duc Louis d'Anjou de la majeure partie des États de l'Église, à la seule condition d'expulser Urbain VI [2] : le nouvel État devait prendre le nom de royaume d'Adria, et l'acte de donation ne réservait au Saint-Siège que Rome avec la Campanie, le patrimoine de Saint-Pierre et la Sabine. Jamais Pape n'avait encore osé commettre un pareil acte de trahison envers les États de l'Église. Un seul homme en était capable, c'était le « bourreau de Cesena », l'homme « à la conscience large », comme l'appelle l'historien du schisme [3].

[1] Doellinger, *loc. cit.*; Clemangis, *De corrupto Ecclesiæ statu op.* (édit Lydius, Lugd. Bat., 1613), p. 26; *Chronique du religieux de Saint-Denys*, t. II, p. 2.

[2] Voy. la bulle de Clément VII, dans Leibnitz, *Cod. jur. gent.*, t. I, p. 239-250, et dans Luenig, *Cod. ital. dipl.*, t. II, p. 1167-1182. Voy. encore dans la *Revue des quest. hist.* (1880), t. LV, p. 43-78, l'étude intéressante de M. G. Durrieu, intitulée : *le Royaume d'Adria*, et celle de M. A. d'Ancona dans la *Rass. settim.* (1881), t. VIII, p. 102 et suiv.

[3] Niem, t. II, p. 1. Stefani (p. 204) explique en quelques mots comment on en vint à élire précisément le sanguinaire (homo sanguinis : Baluze, t. II, p. 914, et Salutatus, *Epist.*, t. I, p. 31) cardinal de Genève : « Costui eles-

Bientôt le monde entier fut occupé à discuter sur le point de savoir quel était le possesseur légitime de la tiare : malheureusement, ceux qui ne se prononçaient qu'après une étude impartiale des circonstances de l'élection étaient plus que rares; généralement, chacun se déclarait en faveur de l'un ou de l'autre Pape, en se laissant guider uniquement par des considérations politiques [1]. Il fallait bien reconnaître que la querelle avait des racines plus profondes, et qu'au fond il s'agissait de décider si l'influence française, devenue prépondérante en Europe depuis la chute des Hohenstaufen, continuerait à s'imposer à la Papauté, ou si celle-ci reprendrait dans le monde la situation qui lui appartenait de droit [2]. Le roi de France, Charles V, s'en rendait parfaitement compte. « Maintenant, je suis Pape! » se serait-il écrié en apprenant l'élection de Clément VII [3]. L'opinion publique en France ne se prononça pourtant pas en faveur de l'antipape avec autant de promptitude que l'eût desiré le Roi. Provisoirement, l'Université de Paris se renfermait dans la neutralité, et il fallut user de pression pour obtenir d'elle une déclaration en faveur de Clément VII. En Espagne, les divers royaumes se montrèrent d'abord également disposés à ne point prendre parti, de sorte qu'il est assez probable que le procès eût été étouffé dès le début au détriment de l'antipape, s'il n'avait eu un si puissant soutien dans le roi de France [4]. Mais celui-ci fit tout ce qui dépendait de lui pour gagner à la cause de l'antipape tous les pays placés dans le rayon d'action de la

sero, perchè era di grande aiuto, pensando, che essi ne sarebbono aiutati dal Re di Francia si per lo parentado e si per la lingua e *per averlo in Provenza*, ove di poi ando »

[1] Le malheur fut ce mélange de la politique avec la question religieuse. Voici, à ce propos, un passage très remarquable d'un mémoire adressé au concile de Constance : « Occasio et fomentum schismatis erat discordia inter regna : inter se prius divisa partibus de papatu contendentibus se pariformiter conjunxerunt. Quæ quidem discordia si inter regna non processisset, schisma non tam diu stetisset nec tam leviter inchoatum fuisset. » V. D. Hardt, t. I, c. xxiv, p. 1170.

[2] Lindner, *Urban VI*, p. 417.

[3] *Theol. Studien und Krit.*, 1873, p. 151-161.

[4] Héfelé, t. VI, p. 673. Sur la position prise par l'Espagne, voy. V. de la Fuente, *Historia eccles. de España*. p. 418 et suiv.

politique française. Grâce à un travail incessant, au bout de quelques années, tous les pays de langue romane s'étaient déclarés en faveur de Clément VII, à l'exception de l'Italie du nord et du centre et du Portugal; l'Écosse, alliée de la France, se prononça aussi, naturellement, pour le Pape français.

L'hostilité de l'Angleterre contre la France exerça une influence décisive sur sa conduite dans cette circonstance. Le roi de France se déclarant en faveur de Clément VI, elle prit nettement et énergiquement parti pour Urbain VI. Guy de Malesicco, légat de l'antipape, reçut défense de mettre le pied en Angleterre. Le roi Richard II poussa même le zèle jusqu'à prononcer la confiscation des biens des cardinaux partisans de l'antipape. Dans toute l'Angleterre, l'hostilité contre Clément VII se confondit avec l'hostilité contre la France; la querelle religieuse devint une cause nationale; la lutte de races se transporta sur le terrain religieux [1].

Après l'Angleterre, Urbain VI n'avait pas de plus ferme partisan que l'empereur Charles IV. Ce souverain avait déjà travaillé à faire abandonner par le Pape la résidence d'Avignon, et il savait que l'ambition de la France ne se bornait pas à vouloir absorber la Papauté et l'Empire, mais qu'elle ne prétendait à rien moins qu'à la monarchie universelle [2]. Derrière l'Empereur marchaient la plus grande partie de l'Empire et Louis d'Anjou, roi de Hongrie et de Pologne : devenu par alliance parent des princes de la maison de Luxembourg et ennemi juré de Jeanne de Naples, sa reconnaissance pour les premiers, qui l'aidaient à soutenir la lutte contre les Turcs, et le plaisir de faire pièce à la deuxième, brouillée avec le Pape de Rome, lui dictaient sa conduite et lui faisaient oublier qu'un sang français coulait dans ses

[1] Hoefler, *Anna von Luxemburg*, p. 119. Lorsque, plus tard, Urbain fit prêcher la croisade contre l'antipape, l'Angleterre seule répondit à son appel : Lindner, t. I, p. 90; Hoefler, *loc. cit.*, p. 118, 158, 170 et suiv.; Lingard, *Gesch. von England*, traduct. Salis, t. IV, p. 217 et suiv.

[2] Voy. la lettre écrite de Rome, le 6 septembre 1282, par Urbain VI à Wenceslas; dans Peltzel, t. I, *Urkendenb.*, p. 53, n° 33.

veines[1] Enfin, les royaumes du Nord et la majorité des États italiens, Naples excepté, restaient fidèles au Pape de Rome[2].

En attendant, Urbain VI avait créé un nouveau collège de cardinaux, et son rival, sentant l'impossibilité de se maintenir en Italie, lui avait abandonné le point le plus important du champ de bataille[3]. C'était, pour lui, un succès considérable; mais, au lieu de le mettre à profit, il commit faute sur faute. On a rarement vu pareil aveuglement. Uniquement occupé de questions personnelles, il oublia tout le reste, en un temps où toute sa politique eût dû être inspirée uniquement par les plus hautes considérations d'intérêt général[4]. La lutte engagée contre la reine Jeanne de Naples, sa puissante voisine, absorba de plus en plus son attention. Il lança l'excommunication contre elle, comme adhérente obstinée de l'antipape, prononça sa déchéance et fit prêcher la croisade contre elle. L'habile et orgueilleux Charles de Durrazo fut chargé par lui de l'exécution de sa sentence. Le 1er juin 1381, il lui donna l'investiture du royaume de Naples, et le lendemain il procédait à son couronnement. En reconnaissance, Charles de Durazzo avait dû garantir au neveu du Pape, personnage indigne et perdu de mœurs, la possession de Capoue, Caserte, Aversa, Nocera, Amalfi, etc. Tandis qu'Urbain travaillait ainsi d'une main à l'élévation de sa famille, il ne se faisait pas scrupule de dépouiller de l'autre les églises et les autels, afin de se procurer les ressources nécessaires pour la campagne entreprise contre Naples[5]. La punition ne se fit pas

[1] Pueckert, p. 2. Entre autres motifs qui peuvent expliquer pourquoi l'Allemagne penchait plus vers le Pape de Rome que vers celui d'Avignon, on peut rappeler que plusieurs universités allemandes devaient leur existence légale à Urbain VI : voy. Phillips, *Zur Gesch. der Universitæt Ingolstadt* (Munich, 1846), p. 7.

[2] C'est un fait digne de remarque, qu'au point de vue de l'étendue des pays attachés à leur cause, les Papes de Rome eurent toujours une supériorité marquée : Guérike, t. I, 5e édit., p. 719.

[3] Clément VII partit pour Avignon dès la fin du mois de mai 1379.

[4] Lindner, *Urbin VI*, p. 421 et suiv., 542.

[5] Niem, t. I. p. 22. M. Rattinger (*Literar. Rundschau*, t. I, p. 251) exprime des doutes sur ce fait, mais il a tort : voy. le bref d'Urbain aux archevêques de Naples et de Capoue, dans Luenig, *Cod. ital. dipl.*, t. IV, p. 534.

attendre. Charles de Durazzo, vainqueur et maître du royaume de Naples, n'avait plus l'air de se souvenir de sa promesse. Exaspéré de cette ingratitude, Urbain eut la malheureuse idée de se rendre en personne à Naples pour imposer son autorité, et il exécuta ce projet au printemps de 1383, malgré l'avis contraire de ses cardinaux. L'entrevue du Pape et de son ancien protégé ne fit qu'envenimer le conflit, et se termina pour le Pape par un échec complet; cela était à prévoir. Dès le premier jour, le souverain qui lui devait sa couronne le traita en prisonnier. Une réconciliation eut lieu, à laquelle succéda bientôt une nouvelle brouille d'autant plus violente; finalement le Pape se trouva réduit au rôle d'assiégé dans Nocera. Dans cette extrémité, oubliant ce qu'il devait à sa propre dignité, il trouva moyen de se rendre grotesque; quatre fois par jour, au son des cloches et cierges allumés, il paraissait à sa fenêtre et de là il lançait solennellement l'excommunication sur l'armée assiégeante [1]. En même temps, comme si le malheur n'eût pas été assez grand et l'humiliation de la Papauté assez profonde, il entrait en lutte ouverte avec ses propres cardinaux. Quelques-uns d'entre eux, fatigués de vivre à l'étroit dans la petite ville de Nocera, dont les murs ne leur garantissaient pas même la sécurité matérielle, aigris par l'entêtement et par la dureté du Pape, qui continuait à aller de l'avant sans tenir compte de leurs avis, et ne cessait de jeter l'Église avec lui-même dans de nouvelles complications, s'adressèrent à un savant canoniste, Bartolino de Plaisance, et lui firent rédiger une consultation d'où il résultait que, dans le cas où, soit par incapacité, soit par obstination aveugle, le Pape viendrait à compromettre l'Église, il était permis de lui imposer la tutelle de quelques cardinaux et l'obligation de prendre leur consentement pour tous les actes importants de son gouvernement. En conséquence, ils résolurent de s'emparer de sa personne. Urbain fut prévenu à temps : par son ordre, les conjurés furent arrêtés, jetés en pri-

[1] *Giornali Napolit.*, p. 1052. Les assiégeants, de leur côté, promettaient 10,000 florins d'or de récompense à qui leur livrerait le Pape, mort ou vif : BALUZE, t. II, p. 982.

son, livrés à la torture et, quelque temps après, mis à mort[1]. La cruauté froide du vieux pape lui fit beaucoup de tort. Deux de ses cardinaux passèrent dans le camp de l'antipape, qui les accueillit à bras ouverts. Malheureuse Église! En un temps où déjà princes et peuples ne suivaient qu'une politique d'intérêts, être gouvernée par un pape d'un caractère dur et entêté, cause de tant de maux pour lui et pour les siens, par un homme que rien ne pouvait faire revenir sur une idée préconçue, c'était une dure épreuve[2]! Jusqu'au dernier moment Urbain VI s'obstina avec une inflexible opiniâtreté dans sa funeste campagne contre Naples. Il mourut le 15 octobre 1389 et ne fut regretté de personne.

L'univers chrétien n'avait pas encore connu de scission pareille à celle qui signala ce pontificat; non seulement elle plongeait les esprits timorés dans un océan de doutes, mais elle infligeait d'indicibles tortures morales même à des hommes de grand caractère, tels que l'abbé Ludolphe de Sagan, auteur d'une *Histoire du long schisme*[3].

On avait, auparavant, vu surgir plus d'un antipape; mais, d'ordinaire, ces intrus n'avaient fait que paraître et disparaître, parce que, presque toujours, leur élévation, due uniquement à la puissance laïque, était marquée d'une manière plus ou moins évidente au sceau de l'injustice et de la violence. Les fauteurs de schisme avaient été des princes de la maison de Hohenstaufen, puis Louis de Bavière, des princes laïques, en un mot. Cette fois, il en était tout autrement. Le signal avait été donné par les cardinaux, par le haut clergé

[1] L'histoire de cette conjuration est encore assez mal connue (voy. REUMONT, t. II, p. 1058; CIPOLLA, p. 189, 191); je la donne ici d'après DOELLINGER (t. II, 1re partie, p. 282-283). Les relations de Gobelin et de Dietrich de Nieheim laissent une tout autre impression : SAUERLAND, p. 15 et suiv., et BAYER, *Gob. Persona* (Leipzig, 1875), p. 29. Dans son *Historia viginti sæculorum* (inéd.), Gilles de Viterbe qualifie l'exécution des cardinaux par ordre d'Urbain VI, « scellus nullo antea sæculo auditum ». Biblioth. Angélique à Rome, Cod. C, 8, 19.

[2] HERGENROETHER, t. II, 1re part., p. 41. MM. BALAN (t. IV, p. 423) et CREIGHTON (t. I, p. 92 et suiv.) s'expriment dans le même sens.

[3] LOSERTH, *Beitræge*, p. 361, 368, 375, 404, 456-457, 553. *Istoria di Chiusi*, p. 961 : « Fu di tutti gli altri (scismi) il pessimo. »

lui-même. En outre, l'élection d'Urbain VI avait eu lieu dans des conditions si particulières qu'on ne manquait pas de prétextes pour l'attaquer; pour ceux qui n'avaient pas été sur les lieux, il n'était pas possible de vérifier les faits. Enfin, il se trouvait que tous ceux qui l'avaient élu se séparaient de lui; il y avait bien là de quoi ébranler et troubler les esprits [1]. Pour nous qui avons sous les yeux des pièces nombreuses et qui sommes à même d'étudier le caractère des événements postérieurs, nous pouvons malaisément nous faire une idée de la difficulté ou même de l'impossibilité où se trouvaient les contemporains de reconnaître entre les deux prétendants le Pape légitime. Un simple détail pourra mieux que toute autre chose faire comprendre à quel point les idées étaient troublées : c'est que chacun comptait dans son parti des saints canonisés depuis lors; si nous trouvons d'un côté sainte Catherine de Sienne et sainte Catherine de Suède, l'obédience française compte parmi ses adhérents saint Vincent Ferrier et le bienheureux Pierre de Luxembourg [2]. L'opposition des idées se fait plus ou moins jour dans tous les écrits de l'époque; des personnes honorables avouèrent par la suite qu'il leur était impossible de dire quel avait été le Pape légitime [3].

Une autre cause contribuait encore à accroître le trouble général des esprits. Nous avons dit que l'Allemagne s'était rattachée à l'obédience d'Urbain VI et la France à celle de Clément VII; mais cette règle n'allait pas sans de nombreuses exceptions, car chacun s'attachait au parti de celui des deux

[1] *Relation de Franciscus de Aguzzonis* (inéd.) : Biblioth. Vatic., Cod. Vatic., 4927, f° 146.

[2] Papebroch, p. 431 et suiv. — Sur les rapports de saint Vincent Ferrier avec Benoît XIII, voy., dans la *Revue du monde catholique* du 10 avril 1866, l'étude intitulée : *l'Antipape Benoît XIII en Roussillon*.

[3] Par exemple le Chartreux Werner Rolewinck (1425-1502), dans Pistorius, t. II, p. 567 (cf. t. III, p. 350). — Voy. S. Antoninus, *Chronic.*, tit. XII, c. 11 : « Non videtur saluti necessarium credere istum esse vel illum, sed alterum eorum » ; et Ludolphe de Sagan, dans Loserth, p. 456. On lit, d'autre part, dans la *Chronique de Limbourg*, p. 73 : « Also waren zwene babeste, einer zu Rome, der was mit rechte ein babest, der ander zu Abigon mit unrechte. »

Papes dont il attendait le plus d'avantages [1]. Si l'autorité d'Urbain VI était généralement acceptée dans le Saint-Empire romain, elle reposait sur des bases bien fragiles; en voici des preuves : à Augsbourg, par exemple, certains ecclésiastiques acceptèrent hardiment et ouvertement des offices et des bénéfices de la main de l'antipape et de ses partisans; d'autre part, des prédicateurs ambulants parlaient publiquement en faveur de l'antipape, qu'ils présentaient comme seul légitime [2]. L'anarchie croissante de l'Église [3] plongeait les esprits dans une sombre mélancolie dont nous trouvons un fidèle reflet dans une poésie de Pierre le Suchenwirt. Le poète prie Dieu de mettre fin à la détresse générale : Il y a deux Papes, dit-il; lequel est le vrai?

A Rome nous avons un Pape,
Un autre en Avignon;
Chacun veut être le vrai,
Le monde en est tout troublé...
Mieux vaudrait n'en avoir point
Que d'en avoir deux...
Deux Papes, cela ne doit pas être,
Dieu même n'en a voulu qu'un,
Il l'a manifesté dans saint Pierre,
Qui tant pleurait ses péchés,
Comme tant et tant de fois
On peut le lire dans les livres.
Le Christ a donné à saint Pierre
Pouvoir de lier et de délier;
Maintenant on lie ici et là.
Vous seul pouvez nous délier, Seigneur.

Il est vrai que nos péchés nous ont mérité cette punition; mais, si l'injustice et la fausseté règnent dans le monde,

Jamais l'orgueil, la haine et l'avarice
N'ont levé si haut la tête.

[1] Voy. la curieuse lettre de Colluccio Salutato, dans MARTÈNE, *Thesaur.*, t. II, p. 1158, et dans l'édit. de RIGACCIUS, t. I, p. 116.

[2] Ch. MEYER, *Das Schisma unter Kœnig Wenzel und die deutschen Stædte*, dans les *Forschungen*, t. XVI, p. 355-356.

[3] En 1386, un faux évêque causa des agitations dans les évêchés de Trèves et de Mayence : *Limburger Chronik*, p. 18. On trouvera d'autres exemples dans l'intéressante étude de M. HAUPT sur Jean Malkaw : *Zeitschr. für kirchengesch.*, s. VI, p. 324 et suiv.

Les hommes sont enfoncés dans le péché et dans le vice, c'est en vain qu'on cherche la paix et la justice. L'année 1378, année de malheur, a enlevé au monde un Empereur et un Pape; maintenant on a un Pape de trop et un Empereur de trop peu. Dieu seul peut mettre fin à cette détresse. Le poète l'invoque en ces termes :

> Donne deux têtes à la chrétienté,
> Un Pape et un Empereur,
> Afin que partout dans le monde
> Ils étouffent l'injustice [1].

On a fait remarquer avec raison [2] combien il était difficile de se faire une idée de la gravité du danger dont le schisme menaçait l'Église. Un pays où il existe un doute au sujet de la légitimité du souverain tombe vite en proie à la désorganisation; or, la scission qui se produisait dans l'Église intéressait toute la chrétienté et donnait lieu de mettre en question tous les droits de l'Église. La discorde qui régnait dans les régions supérieures ne pouvait manquer de gagner toutes les parties de l'Église. Dans un grand nombre de diocèses, on vit deux évêques, deux abbés, se disputer les armes à la main, les uns le siège épiscopal, les autres une abbaye. Le désordre atteignit des proportions incommensurables [3]. La religion chrétienne était devenue un objet de dérision pour les Juifs et les mahométans [4], et il y avait de quoi.

Pour mesurer toute l'étendue du malheur déchaîné sur l'Église par le schisme de 1378, il faut se rappeler que cette scission, la plus longue de toutes celles qui se sont produites

[1] *P. Suchenwirts Werke*, publ. par A. Primisser (Vienne, 1827), p. 107-109; Zimmermann, p. 2.

[2] F.-H. Geffcken, *Staat und Kirche* (Berlin, 1875), p. 185; Guerike, t. I, 5e édit., p. 718; Hagenbach, *Kirchengesch.*, p. 463.

[3] L'abbé Ludolphe de Sagan écrit, dans son *Tractatus de longævo schismate*, c. ii (Loserth, p. 404) : « Surrexit regnum contra regnum, provincia contra provinciam, clerus contra clerum, doctores contra doctores, parentes in filios et filii in parentes. »

[4] Gerson, *Op.*, t. II, p. 115; Martène, *Thesaur.*, t. II, p. 1159; Langenstein, *Invectiva contra monstrum Babylonis*, v. 243 et suiv., dans le Cod. 320, fo 92 et suiv., de la Bibliothèque de l'Université de Breslau (voy. Suppl. de l'éd. allem., no 15).

dans l'histoire de la Papauté [1], arrivait précisément au moment où l'Église avait un besoin urgent d'une réforme énergique et générale. Or, il n'y fallait plus songer. Bien au contraire, tous les abus qui s'étaient glissés peu à peu dans l'Église se multiplièrent à l'infini [2]. Le Saint-Siège surtout y perdit de son prestige : en effet, le schisme réduisait plus que jamais les Papes dans la dépendance du pouvoir civil, en donnant à chaque prince la possibilité de choisir son Pape, suivant son bon plaisir [3]. D'autre part, aux yeux des peuples, le fait seul de la coexistence de deux Papes devait ébranler jusque dans ses fondements les plus profonds l'autorité du Saint-Siège. On est en droit de le dire : si, au seizième siècle, il se produisit autour de la Papauté des désertions si nombreuses, aucun événement n'avait aussi puissamment contribué à les préparer que la scission dont nous venons de rapporter les origines et sa durée de près d'un demi-siècle.

Il n'entre point dans le cadre de notre étude de rapporter les péripéties de la rivalité acharnée des deux Papes (Urbain VI avait été remplacé sur-le-champ). Tous deux conservèrent leurs positions, et le désordre devint de jour en jour plus effroyable dans la chrétienté. La division ne régnait pas uniquement entre nations; elle avait gagné de proche en proche dans toutes les classes de la société. L'exemple parti de haut porta vite ses fruits : de même que chaque Pape avait ses cardinaux qui se faisaient une guerre violente, des évêchés en grand nombre eurent deux évêques : nous pouvons citer,

[1] Muratori, t. XIX, p. 646; Pistorius, t. II, p. 567.

[2] Voy. en particulier Schwab, p. 492 et suiv., 675 et suiv.; cet écrivain fait observer avec raison que le traité de Nicolas de Clémange, *De la corruption de l'Église*, ne mérite qu'une confiance très limitée. Voy. encore à ce sujet Voigt, *Enea*, t. I, p. 193-195. — Sur la situation religieuse en Allemagne, voy. l'exposé très complet de Hoefler, *Ruprecht*, p. 112 et suiv.; voy. encore Wegele, t. II, p. 411.

[3] Flathe, t. II, p. 65; Guerike, t. I, 5e édit., p. 718. Le schisme contraignit les Papes à faire des concessions considérables aux princes temporels : voy. le décret de Boniface IX contre l'extension de la juridiction spirituelle, trouvé dans les archives de Dusseldorf et publié par M. Varrentrapp : *Hermann von Wied* (Leipzig, 1878), p. 5-8. Il semble aussi que ce fut à cette occasion que s'introduisit la coutume du *Placet* ou de l'*Exequatur* : voy. Martens, p. 142; Hergenroether, *Staat und Kirche*, p. 819.

entre autres, ceux de Breslau, de Mayence, de Liège, de Bâle, de Metz, de Constance, de Coire, de Lubeck, de Dorpat et autres encore. Le schisme envahit jusqu'aux Ordres religieux et aux Ordres de chevalerie [1].

Les deux partis apportaient dans la lutte une passion incroyable. Si les adhérents du Pape de Rome parlaient en termes méprisants des messes des « Clémentins », ceux-ci traitaient les messes des « Urbanistes » de sacrilèges : le résultat le plus clair de cette lutte était bien souvent la suppression du service divin [2]. « L'excès du mal s'abattit sur l'Église », dit sainte Catherine de Sienne. « La haine réciproque, écrit un biographe de la sainte, la soif du pouvoir, les pires intrigues se donnaient libre carrière dans les rangs du clergé et des laïques; mais qui aurait eu le pouvoir de réprimer ces scandales? Dieu seul pouvait apporter le remède. En ramenant l'Église à l'unité, à travers une longue série d'épreuves douloureuses, il donna la preuve évidente que la méchanceté de l'homme peut faire du mal à l'Église, mais non la ruiner, parce que l'Église renferme en elle-même un principe de vie divin et intarissable. » C'est pourquoi, au moment même où le souffle de la division semblait devoir tout emporter dans sa fureur, sainte Catherine pouvait écrire : « Je vis que l'épouse de Jésus-Christ dispensait la vie, parce qu'elle a, en elle-même, une telle vitalité que personne ne peut la tuer; je vis quelle dispensait la force et la lumière, et que personne ne peut la réduire à l'impuissance et à l'obscurité, et je vis que sa fecondité ne diminue jamais, mais qu'elle va sans cesse croissant [3]. »

[1] Sur les évêchés ainsi divisés, voy. LINDNER, t. I, p. 92-93; — sur la scission des Ordres mendiants, HAUPT, dans la *Zeitschr. für Kirchengesch.*, t. VI, p. 340; — sur la scission de l'Ordre des Chartreux, TROMBY, t. VII, p. 45 et suiv., 48 et suiv., 60 et suiv., 98, 104; App., p. LVI et suiv., CLXIII et suiv. — DELAVILLE LE ROULX, *Un antigrand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, etc. : *Biblioth. de l'École des chartes*, t. XL, p. 525 et suiv. — La rivalité des deux abbés qui se disputèrent à la fin du quatorzième siècle la célèbre abbaye de Corvei est racontée dans EVELT, p. 125-126.

[2] NIEM, t. I, p. 19; CHRISTOPHE, t. III, p. 35-36.

[3] CAPECELATRO-CONRAD, p. 242-243 Dans son *Liber de consideratione* (inéd.), Jean DE JENZENSTEIN, archevêque de Prague, exprime également sa foi à l'in-

Cette pensée n'ôtait cependant rien à l'amertume de sa douleur : « Chaque époque a ses tourments, écrivait-elle à une religieuse, mais ni toi ni aucun autre, vous n'avez vu un temps aussi troublé que celui-ci. Vois, ma sœur, et ton âme sera abreuvée de douleur et d'amertume, vois les ténèbres qui se sont étendues sur l'Église; les moyens humains n'y peuvent rien. Il faut que toi et tous les serviteurs de Dieu vous imploriez son aide; c'est le moment de veiller, et non de dormir; il faut vaincre l'ennemi à force de veilles, de larmes, de sueurs, de désirs douloureux et amoureux, d'oraisons humbles et incessantes[1].

Mais Catherine ne se contentait pas de prier pour le Pape. Elle avait fait son possible pour étouffer le schisme dans son germe; elle n'y avait point réussi; elle mit dorénavant toutes ses forces au service du droit et de la cause du Pape de Rome. Elle écrivait de tous côtés, au Pape, aux cardinaux, aux princes les plus illustres, et ses lettres leur portaient tantôt des supplications, tantôt des avertissements, tantôt des menaces. C'est en partie à son influence qu'Urbain VI dut de pouvoir se maintenir en Italie; c'est par elle que le parti de l'antipape français y fut vaincu[2]. Cependant, la sainte ne devait pas avoir la joie d'assister au rétablissement de l'unité dans l'Église. Après avoir déployé une ardeur infatigable pour la défense du Pape de Rome, elle mourut le 29 avril 1380, pleurant amèrement sur les désordres causés par le schisme, mais inébranlable dans sa foi « dans l'avenir éternel de l'Église ».

destructibilité de l'Église : « Quoties destruitur, toties iterum construitur » : Biblioth. Vatic., Cod. Vatic., 1122, f° 43.

[1] Capecelatro-Conrad, p. 214 (Tommaseo, t. IV, p. 143). « Quant à moi, écrivait encore sainte Catherine à un Chartreux, je meurs et ne puis mourir de voir notre Créateur tant offensé dans le corps mystique de la sainte Église, et la foi souillée par ceux qui sont chargés de l'éclairer. »

[2] Capecelatro-Conrad, p. 221 et suiv., 228 et suiv., 240 et suiv., 243 et suiv., 253 et suiv., 254 et suiv., 258. M. Chavin de Malan dit avec raison (*Histoire de sainte Catherine*) que sainte Catherine a joué à l'égard de la Papauté le même rôle que la Pucelle d'Orléans à l'égard de la monarchie française. « Jamais peut-être, dit M. Hase (p. 197) n'a battu dans une poitrine d'homme un cœur plus fidèle à l'Église de la Papauté. » Voy. aussi les belles paroles de

Les sentiments douloureux que sainte Catherine exprimait avec tant d'éloquence étaient ceux de la grande majorité de ses contemporains. Un coup d'œil sur la littérature du temps, encore trop peu connue de nos jours, nous le fera voir. De nombreux écrits en vers et en prose dépeignent d'une façon saisissante les ruines accumulées par le schisme, la situation lamentable qu'aggravaient encore de terribles épidémies. « Qui aurait, s'écrie Henri de Langenstein, le cœur assez endurci pour ne pas être ému des douleurs effroyables, indicibles, de sa mère l'Église? » Un peu plus loin, le même écrivain se plaint de ce que l'esprit d'unité et de concorde a disparu de la chrétienté, et, pour donner plus de force à l'expression de sa doléance, il fait entrer en scène l'Église elle-même, et de ses lèvres tombent ces paroles, empruntées par l'Église aux Lamentations de Jérémie, et mises par elle dans la bouche de la Mère de Dieu : « Est-il une douleur pareille à la mienne [1]? » Le célèbre canoniste Jean de Lignano exhale les mêmes plaintes dans un traité composé pour la défense de la légitimité d'Urbain VI [2]. L'auteur de la *Chronique de Saint-Denis* parle d'une comète qui apparut à cette époque, et voit dans la position de la queue du météore, tournée vers l'ouest, un présage de guerres, de séditions et de trahisons : aux deux Papes il est prédit, à l'un qu'il sera assiégé dans Avignon, à l'autre qu'il sera chassé de Rome. Le pieux Giovanni dalle Celle parle avec désespoir de la discorde qui détruit la force d'attraction universelle du centre de l'Église, et il ajoute : « Ils disent que le monde doit se renouveler : je dis, moi, qu'il doit périr [3]. » On peut rattacher à ce genre d'écrits le

M. Janitschek (p. 21). — Au sujet du rôle actif joué par sainte Catherine dans la restauration de l'unité de l'Église, voy. la lettre du fameux général des Chartreux Stefano Macone, dans Tromby, t. VII, App. p. clxv.

[1] J'ai trouvé l'*Exclamatio contra schisma Ecclesiæ* (inéd.), de Langenstein, à la Biblioth. de l'Université d'Innsbrück, Cod. 129, f[os] 82[a]-83. Elle existe aussi en ms. à la Biblioth. du palais à Vienne : voy. Denis, t. II, p. 847.

[2] *Tractatus de fletu Ecclesiæ* : Archives secrètes du Vatican ; Arm. liv, t. 18 (n° 5).

[3] *Compendio di dottrina eccl.* (Bologna, 1861), p. 351 ; Kraus, p. 494. Jean Petit composa, en 1392, un poème intitulé : *la Complainte de l'Église* (cf. Froissart, t. XV, p. 375), qui rentre dans ce genre d'écrits. On relève

traité dédié à Urbain VI par l'illustre Jean de Jenzenstein, archevêque de Prague. Il a été souvent cité : l'auteur y décrit d'une façon saisissante la dégradation et l'abandon de l'Église[1]. Un fait qui ressort de la lecture de toutes ces œuvres et d'autres encore, c'est la vivacité avec laquelle on sentait encore à cette époque le besoin d'un centre capable d'inspirer une confiance universelle, d'un juge suprême, gardien de la foi et guide assuré dans les questions intéressant l'Église.

Isolées, ces lamentations eussent été insuffisantes : on devait chercher et l'on chercha le siège du mal qui faisait tant de tort à la réputation de l'Église. Les plus clairvoyants parmi les contemporains s'accordent à désigner comme cause première de toutes les calamités la corruption du clergé, son amour immodéré pour l'argent et pour les biens de la terre, en un mot, son immense égoïsme. Cette opinion devint, par la suite, de plus en plus générale; c'est l'idée mère du fameux traité de Nicolas de Clémange : *De destructione Ecclesiæ* (1401) ; c'est celle qu'exprima un jour un prédicateur, devant le concile de Constance, en ces termes énergiques : « L'origine du schisme, la racine de tout le désordre, c'est l'argent[2] ! »

Nous ne pouvons accepter cette conclusion qu'en partie, car, nous ne saurions trop le répéter, la maladie qui rongeait l'Église était pour la plus grande partie le résultat du séjour des Papes à Avignon, et de l'influence excessive acquise, dans le gouvernement de l'Église, à la politique des intérêts princiers et à la politique des nationalités. La scission provoquée

également des plaintes énergiques dans le *Concilium super schismate*, de Nic. DE BITONTO : Biblioth. Vatic., Cod. Vatic., 4192.

[1] Le *Liber de consideratione scriptus ad Urbanum papam sextus* (inéd.) comprend les divisions suivantes : chap. I, De planctu Ecclesiæ; chap. II, De origine schismatis; chap. III, De Ecclesiæ humiliatione; chap. IV, De Ecclesiæ destitutione; chap. V, De civitate Dei; chap. VI, De civitate diaboli. Biblioth. Vatic., Cod. Vatic., 1122, f°s 43-63. Voy., au Suppl. de l'éd. allem. n° 14, un passage du *Dialogus de tollendo schismate*, de Jean DE SPOLÈTE, emprunté à un manuscrit de la Biblioth. de Saint-Pierre, à Rome.

[2] ZIMMERMANN, p. 2-3. — Voy., en outre, dans LOSERTH, p. 392, comment s'exprimait un homme très attaché à l'Église, l'abbé Ludolphe de Sagan, et le *Liber de consideratione* (inéd.), de Jean DE JENZENSTEIN, Biblioth. Vatic., Cod. Vatic., 1122, f° 46.

par les cardinaux français en violation de leurs serments n'était, en somme, pas autre chose que la lutte de deux nations pour la possession de la Papauté : les Italiens voulaient la reconquérir et les Français n'entendaient pas se la laisser arracher [1].

Les hommes qui se lamentaient le plus haut de la corruption et des désordres de l'Église n'étaient pas tous des modèles de piété ni de bonnes mœurs. Beaucoup, avant de réclamer la réforme des autres, eussent bien fait de commencer par se réformer eux-mêmes. D'autres allaient jusqu'à vouloir rendre les autorités ecclésiastiques responsables de tout le mal et à pousser le clergé et le peuple à la révolte contre elles : cette espèce d'hommes n'était bonne qu'à détruire et à ruiner l'édifice encore debout. D'autres encore se répandaient en plaintes, en lamentations, en appels à la réforme, et restaient, d'ailleurs, dans une inaction complète. Mais alors, comme toujours, il y avait aussi dans l'Église des hommes qui, tout en se maintenant dans la voie droite, c'est-à-dire sans s'écarter des règles de l'Église, travaillaient sans lamentations et sans bruit à une réforme générale.

Parmi ces hommes, il faut citer en première ligne Gérard Groot, de Deventer (né en 1340, † 1384) [2]. Jean Busch et Thomas à Kempis l'appellent une des lumières de l'Église. Il s'était donné pour mission de répandre autour de lui la notion juste de la grandeur de la vocation ecclésiastique, de montrer au peuple la voie du salut et de faire pénétrer dans les cœurs,

[1] DOELLINGER, *Kirche und Kirchen*, p. 9; JANUS, p. 315; K. HASE (*Cat. von Siena*, p. 249), ne juge pas la question autrement : « Si l'occasion immédiate du schisme fut la conduite passionnée d'Urbain, il avait une cause plus profonde dans la persistance de la Papauté française à vouloir rester française. Quand un état de choses a duré soixante-dix ans et que chacun l'a connu tel depuis son enfance, on se fait aisément à l'idée de sa légitimité, et, pour peu qu'une certaine dose d'égoïsme national s'en mêle, on s'obstine dans la pensée que cela doit durer ainsi. »

[2] Sur ce personnage, voy. la remarquable monographie de M. Karl Grube (Cologne, 1883). Dans une lettre sur le schisme, encore inédite, G. Groot exprime le vœu « quod ambo pontifices cum omnibus cardinalibus cantarent in cœlo empyreo *Gloria in excelsis*, et alius verus Eliachym poneret pacem et unitatem in terris ». Biblioth. du palais, à Vienne, Cod. 4923, f° 196.

comme une semence féconde, la véritable piété. Après avoir reçu le diaconat, il parcourut la Hollande et prêcha des missions à Zwolle, à Deventer et à Kempen. Il parlait ordinairement trois fois par jour; bien des gens faisaient plusieurs lieues pour entendre sa parole inspirée. Presque toujours les églises étaient trop petites pour le nombre des auditeurs; aussi était-il souvent obligé de faire son sermon dans le cimetière. Sa parole n'avait rien du langage de l'école; on sentait qu'elle venait du cœur; aussi allait-elle tout droit au cœur. Ajoutons que sa vie était le commentaire vivant de sa prédication. L'histoire de ses missions peut se résumer en quelques mots : « Il rappela les hommes à l'imitation de Jésus-Christ. »

Peu à peu, et c'est là un fait considérable, un groupe de disciples se forma autour de cet homme apostolique; vivant sous sa direction et sous celle de son ami Florent Radewin, copiant des livres religieux pour gagner leur vie, ils faisaient leur occupation principale de l'instruction religieuse du peuple. Sur le conseil de Florent, ils mirent leurs gains en commun et organisèrent un ménage commun à la tête duquel ils placèrent un directeur élu par eux. Florent rédigea à leur usage, avec l'assistance de Gérard Groot, un règlement de vie et une règle pour la maison. Cela fait, tous les habitants de la maison prirent l'engagement d'y rester leur vie durant et promirent obéissance à Florent comme à leur supérieur. Ce n'étaient point des vœux dans le sens absolu du mot, car la nouvelle congrégation n'était pas encore régulièrement approuvée par le Saint-Siège comme institut religieux. Chaque membre de l'association devait promettre solennellement de contribuer par le travail de ses mains, et spécialement par des travaux d'écriture, aux besoins de la vie commune. Le but des adhérents était de renouveler la vie des premiers chrétiens, « la vie parfaite à l'imitation de Jésus-Christ ». Dans sa forme extérieure, l'association se distinguait par un trait essentiel des monastères de l'époque : c'est quelle était basée sur l'entretien de la communauté par le travail de ses membres; dans les monastères, au contraire, le but pratique était l'accomplissement du service divin, la prière et l'ins-

truction religieuse, tandis qu'il devait être pourvu à l'entretien des religieux au moyen des biens du monastère ou des dons des fidèles[1].

Telle fut l'origine de la célèbre société des « Frères de la vie commune[2] ». Thomas à Kempis a, par la suite, fait une peinture enthousiaste de leur manière de vivre : « Du plus grand au plus petit, dit-il, chacun y exerçait l'humilité, qui est la première des vertus : elle fait de la maison terrestre un paradis et transforme l'humanité mortelle en perles célestes, en pierres vivantes du temple de Dieu. Là, grâce à une rigoureuse discipline, fleurissait l'obéissance, mère des vertus et flambeau du combat spirituel. On y considérait comme le plus haut degré de sagesse d'obéir sans hésitation, et comme un tort affreux d'agir contrairement au conseil ou même à la moindre parole du doyen. Là, l'amour de Dieu et des hommes échauffait les cœurs et répandait à l'extérieur de tels rayonnements que les pécheurs endurcis fondaient en larmes en écoutant les saintes prédications des Frères; ceux qui étaient venus froids repartaient pleins de joie, tout échauffés par la parole sacrée, et prenaient garde de ne plus retomber à l'avenir dans le péché. Là, brillait l'arsenal préparé pour le combat spirituel contre tous les vices; vieillards et jeunes gens, confondus ensemble, apprenaient à lutter courageusement contre Satan, contre leur propre chair et contre les illusions du monde. Là, semblait revivre, dans toute sa fraîcheur, la mémoire des Pères de l'antiquité, la vie toute de zèle et de vertu des solitaires d'Égypte, ces merveilles passées auparavant à peu près à l'état de vague souvenir, et l'état ecclésiastique s'élevait, conformément aux traditions de l'Église, jusqu'au degré de la plus haute perfection! Là, on entendait de pieuses exhortations au combat spirituel, et l'un des sujets ordinaires des considérations qui faisaient l'objet de la méditation

[1] Gérard abhorrait la mendicité, et il ne cessait de citer à ses disciples l'exemple de saint Paul, qui, lui aussi, travaillait de ses mains : Grube, *loc. cit.*, p. 67.

[2] Sur cette congrégation, voy. l'article de M. K. Hirsche, dans la *Realencyklopædie de Hergoz*, t. II, 2e édit., p. 678-760 : on y trouvera des indications sur le grand nombre d'ouvrages écrits sur le même sujet.

journalière était la sainte et douloureuse passion de notre Sauveur Jésus-Christ. La remémoration attentive de la Passion est, on le sait, une source de salut pour notre âme; elle peut guérir la morsure venimeuse du serpent, modérer les passions du cœur et, par l'imitation du Crucifié, élever de la terre au ciel l'âme relâchée [1]. »

Gérard Groot et sa fondation ne tardèrent pas à être l'objet de nombreuses inimitiés, surtout de la part des Ordres mendiants. Ce motif le décida, au moment où une mort prématurée allait l'enlever, à conseiller en termes pressants à son ami Florent d'accepter une règle existante. Ce désir reçut son accomplissement en 1386 (et 1387). Florent fit bâtir, à trois lieues au sud de Zwolle, à Windesheim, un monastère auquel il donna la règle de Saint-Augustin, et où il détacha six membres de la maison des Frères. Bien que l'objet de notre étude soit spécialement une histoire des Papes, il n'est pas inutile de donner quelques détails sur cette fondation, car Windesheim fut la source d'où sortit le mouvement de réforme monacale et de réveil religieux qui se répandirent comme un courant bienfaisant sur la Hollande et, de là, sur tout le nord de l'Allemagne, les pays du Rhin et la Franconie. 1395 est la date de la naissance de la célèbre congrégation de Windesheim, dont les statuts reçurent immédiatement l'approbation de Boniface IX [2]. Les disciples de Gérard Groot ont fait des prodiges pour la véritable réforme du clergé, pour la restauration de la vie catholique en Allemagne et dans les Pays-Bas. Les juges les plus compétents ont maintes fois proclamé l'immensité des services rendus par la congrégation de Windesheim et par les Frères de la vie commune au relèvement de l'instruction populaire et à la propagation de la littérature religieuse en langue vulgaire. C'est un fait reconnu, que, sous le rapport de la science, ils étaient parfaitement à la hauteur de leur époque; ils possédaient, en particulier, une excellente méthode pour l'enseignement des langues

[1] Somalius, *Op. Thomæ a Kempis* (Antwerpiæ 1615), p. 951, cap. xxi, n° 2; Grube, *G. Groot*, p. 71-72.

[2] Grube, *J. Busch*, p. 13; *G. Groot*, p. 82-84.

classiques [1]. La rapidité de l'extension prise par cette association, à partir de 1386, année où les six premiers Frères prirent possession des cabanes provisoires construites pour eux à Windesheim [2], et le grand renouvellement de la vie monacale dont ils avaient donné le signal, sont deux phénomènes qui brillent comme deux points lumineux au milieu des ténèbres d'une époque si féconde en sujets de tristesse.

Parmi les événements les plus lamentables de l'époque, nous pouvons mentionner, entre autres, l'apparition de conventicules de sectaires piétistes, formés entre laïques, et la multiplication des fausses prédictions et des fausses prophéties. En ce qui concerne les conventicules, on a remarqué avec juste raison que, dans un temps comme celui du grand schisme, les âmes portées à la vie intérieure étaient d'autant plus exposées au danger de s'engager dans une voie fausse en suivant leurs propres inspirations, qu'elles étaient plus mécontentes du spectacle que leur offrait l'Église [3]. Les fausses prophéties méritent qu'on s'y arrête davantage, ne fût-ce qu'en raison du degré de développement qu'elles atteignirent. La difficulté de reconnaître le Pape légitime, la douleur que cette incertitude causait aux âmes sérieuses, l'angoisse imposée aux consciences par le désordre inextricable auquel l'Église [4] semblait près de succomber, avaient eu pour effet de multiplier d'une façon surprenante le nombre des visionnaires et des prophètes. La croyance à la venue de l'Antéchrist et à l'approche de la fin du monde avait gagné des populations entières. Dans un écrit sur ce sujet, composé par un

[1] RAUMER, *Gesch. der Pædagogik*, t. I, 2e édit., p. 72 et suiv.; BURSIAN, p. 89. Voy. aussi l'introduction des *Sermons de Jean Veghe*, publiée par F. JOSTES (Halle, 1883). Un des écrivains qui ont fait le plus de lumière sur cette question, M. le docteur GRUBE, a tracé dans le *Katholik* (1881, t. I, p. 42 et suiv.) un tableau complet de l'activité littéraire déployée par la congrégation de Windesheim.

[2] GRUBE, *G. Groot*, p. 84 et suiv.

[3] GRISAR, dans l'*Hist. Jahrb.*, t. I, p. 628. En 1437 et 1438, les synodes de Salzbourg et de Brixen durent encore prendre des mesures pour interdire ces conventicules : voy. BICKELL, p. 64.

[4] Jean DE JENZENSTEIN, *Liber de consideratione scriptus ad Urbanum papam sextum* (inéd.) : Biblioth. Vatic., 1122, fos 46, 48.

Anglais, probablement en 1390, l'auteur déclare carrément que le Pape est l'Antéchrist de l'Apocalypse [1]. A côté de ces prédictions et de ces prophéties, on en répandait d'autres d'une autre sorte, très dangereuses également, parce que les partis politiques et les hérésies, qui relevaient la tête plus hardiment que jamais, s'en servaient pour exploiter à leur profit l'effroyable situation de l'Église [2]. Toutes ces prophéties ne faisaient qu'apporter un surcroît de trouble dans les esprits; au fond du plus grand nombre, il y avait une idée entachée de fausse spiritualité, l'idée de ramener le clergé et l'Église à la pauvreté apostolique.

Ces idées sont exposées, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, dans le fameux écrit du soi-disant ermite Télesphore. Né à Cosenza, s'il faut en croire ce qu'il dit de lui-même, il aurait habité aux environs de Thèbes, c'est-à-dire à l'emplacement où s'élevait, dans l'antiquité, la ville de Thèbes. Sa prophétie mérite une mention spéciale, car ce fut le plus généralement répandu de tous les écrits du même genre, comme en témoigne le grand nombre d'exemplaires manuscrits qui en existent encore [3]; à défaut d'autre motif, celui-là seul suffirait.

[1] Niem, t. III, p. 41, 43; Hoefler, *Concilia Pragensia* (Prague, 1862), t. XLI; Hartwig, t. I, p. 21, 49, note; t. II, p. 8; Doellinger, *Veissagungsglaube*, p. 270; Hipler, p. 62. Giovanni dalle Celle, qui fut béatifié par la suite, croyait alors, comme tant d'autres, à la prophétie de la fin du monde : voy. *Lettere del B. D. Giovanni del Celle*, édit. B. Sorio (Roma, 1845), p. 188 et suiv. — La croyance à la venue de l'Antéchrist et d'un faux Pape se propagea de nouveau dans le nord de l'Italie, en 1420, 1433, 1443 et 1457 : voy. Wadding, t. X, p. 33 et suiv.; *Annal. Placent.*, dans Muratori, *Script.*, t. XX, p. 878, 905, et Steinschneider, art. de la *Zeitschr. der deutschen morgenlaend. Gesellschaft* (1875), t. XXIX, p. 165.

[2] Hartwig, t. I, p. 171. Déjà, à l'époque de l'exil d'Avignon, l'opposition s'était servie des prophéties comme d'une arme contre la Papauté : voy. Gapary, t. I, p. 356 et suiv., 530; Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, t. VI, p. 262 et suiv.

[3] L'écrit de Télesphore a été imprimé à Venise en 1516, mais cette édition est interpolée : voy. *Sitzungsber. der Münch. Acad.*, 1884, p. 566. Voici une liste des exemplaires manuscrits dont j'ai pu constater l'existence : Berlin, Musée royal, ms. Hamilton, 628 (sæc. xv); — Bologne, Biblioth. de l'Université, Cod. 1577, f[os] 1 et suiv.; — Florence, Biblioth. nationale, ms. Strozz., cl. XXII, Cod. 22, f[os] 128 et suiv.; — Londres, British Museum, Arundel,

Télesphore part de cette idée que le schisme est la punition des péchés et des vices de l'Église de Rome et de tout le clergé. On en verra la fin en 1393. Cette année-là, l'antipape (selon lui c'est le Pape italien) sera tué à Pérouse. Cet événement sera suivi d'un renouvellement complet de l'Église et du retour du clergé à la pauvreté apostolique. La persécution du clergé durera davantage. Puis on verra apparaître un nouvel Empereur et un nouveau Pape. Ce dernier, que le prophète nomme le *Pastor angelicus*, enlèvera la couronne impériale aux Allemands et la donnera au roi de France. Alors aussi Jérusalem sera reconquise, et l'union de l'Église catholique avec l'Église grecque se réalisera. Le fin mot de toute cette prophétie de Télesphore est l'annonce de la transmission de la couronne impériale à la maison royale de France. Elle n'est, dans son ensemble, autre chose que le programme des espérances et des ambitions politiques de la France, revêtu d'une forme prophétique très en faveur au moment où il se publiait[1].

Le succès de cet écrit et son caractère antiallemand déterminèrent, en 1392, un savant hessois, « le plus estimé des

ms. 117 (cf. *Index to the A. Ms.*, London, 1840); — Lyon, Biblioth. de la ville, Cod. 654 (avec portraits : donné en 1624 à la biblioth. du collège des Jésuites de Lyon, par Franç. de Chevriers); — Milan, Biblioth. Trivulce, Cod. 199 (sæc. XV); — Mayence, Biblioth. de la ville, Cod. 247; — Munich, Biblioth. du palais, Cod. lat. 313, f[os] 10 et suiv.; 4134 (sæc. XVII), f[os] 5 et suiv.; 5106, f[os] 233 et suiv. (voy. *Cat. cod., etc.*); — Pommersfelden : Biblioth. du comte Schoenborn; v. *Archiv.* t. IX, p. 538 et suiv.; — Rome, Biblioth. Chigi, Cod. A. VII, 220; — Biblioth. Vatic., Cod. Vatic., n° 3816, f[os] 331 et suiv.; n° 3817, f[os] 16[b] et suiv.; Cod. Regin. 580 (sæc. XV, avec illustrations), *Ottob.*, 1106 (ex Cod. Jo. Angeli ducis ab Altaemps). — Turin, Biblioth. : voy. FABRICIUS, t. VI, p. 514; — Venise, Biblioth. de Saint-Marc; voy. VALENTINELLI, t. II, p. 128, 215, — Vienne, Biblioth. du palais, Cod. 3313, f[os] 1 et suiv.; — Wolfenbuttel, Biblioth. voy. HARTWIG, t. I, p. 71, note 2. — Le manuscrit de la Bibliothèque Trivulce est décrit dans PORRO, *Cat. dei codici ms. della Trivulz.* (Torino, 1884), p. 433. Enfin il existe un manuscrit des prophéties de Télesphore à la biblioth. du Séminaire de Padoue, Cod. A 5 (sæc. XV).

[1] DOELLINGER, *Weissagungsglaube*, p. 531. Sur les efforts de la France pour s'emparer de l'Empire, voy. JANSSEN, *Rheingelüste*, 2e édit. (Fribourg, 1883). Sur le *Pastor Angelico*, voy. DOELLINGER, *loc. cit.*, p. 317, 369 et suiv., 345 et suiv., 347. KRAUS, p. 401; MARCHESE, t. II, p. 35 et suiv.

théologiens allemands de l'époque », Henri de Langenstein (Henricus de Hassia), à publier une réponse sous forme d'ouvrage de controverse[1]. L'auteur commence par s'élever contre la passion pour les prophéties qui faisait alors fureur; puis il attaque spécialement les prophéties de Joachim et de Cyrille, plus ou moins servilement imitées par Télesphore. Il déclare partager entièrement l'opinion de la célèbre Université de Paris : or, dans cette Université, on n'attribue aucune valeur aux prophéties; on y refuse particulièrement tout crédit à l'abbé Joachim, par la raison qu'on le tient pour un pur rêveur dont les prévisions pour l'avenir sont bâties sur des conjectures tout humaines, et que, d'ailleurs, il a commis de graves erreurs sur divers points du dogme.

Télesphore avait annoncé qu'on enlèverait au clergé toutes ses richesses et toutes ses possessions. Langenstein s'élève énergiquement contre cette assertion. Il fait remarquer avec toute raison combien il est dangereux de donner à entendre à des laïques puissants, déjà suffisamment mal disposés pour le clergé, que, sous prétexte de réformes, ils ont le droit de s'emparer des biens d'Église. Il démontre d'une manière frappante que, si les ecclésiastiques ont abusé de leurs biens, ce n'est pas un motif suffisant pour les en dépouiller : dans ce cas, ajoute-t-il, on devrait aussi enlever leurs biens aux laïques, car la plupart d'entre eux en font encore bien plus mauvais usage que le clergé. Si l'on en vient jamais à la con-

[1] Cette réponse a été publiée dans PEZ, *Thesaurus anecd. noviss.* (Aug. Vindel, 1721), t. I, 2e part., p. 505-568; ex manuscr. Cod Gemnicensis, HARTWIG (t II, p. 34) ne mentionne que deux manuscrits (Vienne et Wolfenbuttel) de l'œuvre de Langenstein. Je suis en mesure d'en indiquer trois autres qui diffèrent en partie du texte imprimé. Les différences les plus considérables se trouvent dans le manuscrit de la Bibliothèque de l Université de Bâle, Cod. A. IV, 24 (*Liber ecclesiæ S. Leonardi ord. canonic. regul.*, écrit en 1440), n° 6; la division même des chapitres est bouleversée : ainsi le chap. VI correspond au chap. IX de Pez. le chap. X au chap. XIII, le chap. XI au chap. XVII. Le nom de l'ermite est écrit de trois manières différentes : Theolophilus, Theolophorus, Theoloferus. Les autres manuscrits se trouvent : l'un à la Bibliothèque de l'Université d'Innsbrück, Cod. 620, fos 101a-133b; l'autre à la Bibliothèque de la ville, à Francfort-sur-le-Mein, Cod. 783. nr 3 de l'ancienne Bibliothèque des Dominicains de Francfort-sur-le-Mein

fiscation et à la suppression des Ordres religieux annoncées par Télesphore, on aboutira non pas à la réforme, mais à l'anéantissement de l'Église[1].

Télesphore, ou celui qui se donne ce nom, n'est point une individualité isolée. La réponse de Langenstein démontre précisément à quel point s'étaient multipliés les pseudo-prophètes. Tout un chapitre traite de ceux qui prenaient le prétexte de la scission de l'Église pour se mêler de prédire l'avenir et prétendaient annoncer la victoire de l'un des deux Papes et la fin du schisme d'après la marche des étoiles ou d'après des conjectures uniquement bâties sur des règles de leur invention[2]. C'est ainsi que l'on voyait, d'un côté, Télesphore user de la prophétie au profit des visées politiques de la France, et, de l'autre côté, Gamaléon prendre exactement le contre-pied et annoncer un renouvellement de l'Église, dont le prélude serait la prise de Rome par l'empereur d'Allemagne et la translation de la Papauté en Allemagne[3]. Toutes ces prophéties se publiaient hardiment[4], grâce au désordre général, et elles étaient d'autant plus facilement acceptées qu'elles s'adressaient à une grande majorité de gens d'esprit simple et trop peu éclairés pour distinguer le vrai du faux. On en faisait faire de belles copies, soigneusement enluminées, comme on eût pu le faire pour des révélations directes du Saint-Esprit. Bref, c'était une

[1] Pez, *loc. cit.*, p. 529-534. Déjà les sectes du treizième et du quatorzième siècle avaient annoncé l'intention de dépouiller le clergé; plus tard, Hans Bœhm de Niklashausen prêcha des doctrines socialistes du même genre : voy. Haupt, p. 58. Presque toutes les prophéties du temps répètent le cri : Malheur au clergé! Voy., par exemple, la *Prophétie de l'an* 1396 (inéd.), dans le Cod. 269 de la Bibliothèque d'Eichstædt.

[2] Langenstein parle de l'apparition de faux prophètes dans son *Invectiva contra monstrum Babylonis* : Cod. 320 (v. 487) de la Bibliothèque de l'Université de Breslau. Voy encore le *Liber de consideratione* (inéd.) de Jean de Jenzenstein : Biblioth. Vatic., Cod. Vatic., 1122, f° 49.

[3] Doellinger, *Weissagungsglaube*, p. 351; Kraus, p. 494.

[4] Une *Prophetie* (inéd.) de 1395 (pronostic astrologique) se termine par un avertissement à ceux qui l'entendront d'avoir à la faire connaître, afin que chacun prenne ses précautions, choisisse avant la venue de la tempête un abri sûr dans des cavernes, sur les plus hautes montagnes, et y amasse des vivres pour trente jours. Cod. 269 de la Biblioth. d'Eichstædt.

véritable inondation de prophéties relatives à la fin du schisme, qui toutes tournèrent à la confusion de leurs auteurs[1].

La crise que traversa l'Église pendant cette funeste période fut la plus terrible de toutes celles qu'elle a eu à subir, car, en même temps que la guerre à mort engagée entre les deux Papes portait le trouble des esprits à la dernière limite, les revenus ecclésiastiques et les faveurs spirituelles étaient presque uniquement consacrés à récompenser le zèle de leurs partisans; les préoccupations secondaires faisaient partout des progrès effrayants, et, pour comble de malheur, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne et surtout la Bohême, étaient travaillées par des mouvements hérétiques qui menaçaient l'Église d'un bouleversement complet[2]. Quoi d'étonnant à cela? Il fallait une réforme, chacun le sentait : du moment qu'elle ne s'opérait pas par l'Église elle-même, elle

[1] Doellinger, *Weissagangsglaube*, p. 348-349. — Parmi les manuscrits de la prophétie de Télesphore que nous avons cités plus haut, plusieurs sont ornés d'enluminures, entre autres ceux de Berlin (de l'avis de M. Lippmann, les dessins coloriés à la plume de ce manuscrit ne manquent pas de valeur artistique), de Lyon, de Venise, et surtout le précieux manuscrit A. VII, 22 de la Bibliothèque Chigi, à Rome.

[2] Il n'existe malheureusement pas d'étude d'ensemble où l'on ait coordonné les renseignements épars qui existent sur les hérésies de cette époque. Ce serait un travail utile et intéressant. Après l'ouvrage déjà bien ancien de Mosheim, *De Beghardis et Beguinabus* (Lips,, 1790), on peut consulter utilement Gieseler, t. II, 3e part., p. 267 et suiv.; 276 et suiv.; Hahn, *Gesch. der Ketzer im Mittelalter* (Stuttgart, 1847), t. II, p. 518 et suiv., 533, 546 et ss.; R. Wilmanns, *Zur Gesch. der roemischen Inquisition in Deutschland waehrend des vierzehnten und funfzehnten Jahrb.*, dans l'*Hist. Zeitschr. de Sybel*, Nouv. Suite, t. V, p. 193 et suiv.; J.-W Roehrig,, *Mittheilungen aus der Gesch. der Evangel. Kirche des Elsasses* (Paris-Strasbourg, 1855), t. I, p. 1-77; Hartwig, t. I, p. 13, 25; Ochsenbein, *Aus dem Schweizerischen Volksleben des funfzehnten Jahrh.* (Berne, 1881); Grube, *G. Groot*, p 22 et suiv.; *Limburger Chronik*, p. 81; Kolde, p. 59 et suiv; Friedjung, *Karl IV* (Vienne, 1876), p. 199, 328-329. — Je recommande surtout la remarquable étude du docteur H. Haupt, intitulée : *Ueber die religiœsen Secten in Franken*, 1882. — Pour ce qui concerne l'Italie, voy. Flathe, t. II, p. 3 et suiv.: Cantu, t. I, p. 132 et suiv.; *Arch. Stor. Ital.*, 3e série, t. I, 2e part., p. 3 et suiv.; t. II, 1re part., p. 8 et suiv.; Wesselofsky, t. I, p. 145 et suiv., 335 et suiv.; Comba, t. I, p. 329 et suiv.; *Miscell. di storia Ital.*, t. XX, p. 196 et suiv.; *Storia di fra Michele Minorita come fu arso in Firenze nel* 1389, *con documenti risguardanti i fraticelli della povera vita*, édit. Fr. Zambrini (Bologne, 1864).

risquait de s'opérer contre l'Église : l'esprit anticlérical gagnait en popularité et en énergie ; plus les rangs élevés de l'Église, ceux précisément où la réforme était le plus nécessaire, s'y montraient récalcitrants, plus le mouvement pénétrait dans les couches profondes du peuple [1].

L'Allemagne était alors travaillée par les Bégards et surtout par les Vaudois. Les doctrines de ces derniers s'étaient d'abord implantées en Bavière et en Autriche pendant la seconde moitié du treizième siècle; de là, elles s'étaient propagées en dépit de persécutions incessantes. Ce mouvement atteignit son apogée pendant le dernier tiers du quatorzième siècle, c'est-à-dire précisément à l'époque du schisme. Ce n'était pas seulement dans le sud de l'Allemagne et dans les pays rhénans, les deux principaux foyers d'hérésie au moyen âge, que la population était gagnée en grande partie aux doctrines vaudoises; l'infection avait gagné le nord et même les extrémités orientales de l'Empire. On constate, à cette époque, l'existence d'églises vaudoises dans la Marche de Brandebourg, la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Prusse et la Pologne [2]. L'une des preuves du grand nombre de Vaudois vivant dans les pays autrichiens pendant les six dernières années du quatorzième siècle, est qu'ils n'avaient pas moins de douze régents ou maîtres [3]. Dans le sud de l'Allemagne, les choses en étaient venues à ce point que le moine célestin Pierre de Munich, nommé, vers 1399, inquisiteur pour le diocèse de Passau, sentant ses jours en danger, terrifié par les menaces d'assassinat et d'incendie journellement proférées

[1] La simultanéité du schisme et de l'apparition de doctrines hérétiques dans tous les pays à la fois est signalée tout particulièrement par Henri DE LANGENSTEIN, dans son *Invectiva contra monstrum Babylonis* (Biblioth de l'Université de Breslau, Cod. 320), v 253 et 797 : « Ecce novæ surgunt hæreses, quia schismata durant » (voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 15), de même, ZACHARIAS TREVISANUS, dans son *Oratio habita ad Gregorium XII* (1407) (inéd) : cet écrit se trouve à la Biblioth. Saint-Marc, à Venise, Cod lat XIV-CCXCIII et XI-LXIII.

[2] H. HAUPT, p. 17 et suiv., 21-22.

[3] G.-K FRIESS, *Patarener, Begharden und Waldenser in OEsterreich wæhrend des Mittelalters*, étude publiée dans l'*OEsterr. Vierteljahrsschrift für Kathol. Theologie* (1872), t. XI, p. 242, 257 et suiv.

par les hérétiques, dut faire appel à la protection du pouvoir temporel. Dans le diocèse de Ratisbonne, la situation était absolument la même[1]. On a beaucoup trop peu étudié jusqu'à nos jours l'intensité des idées révolutionnaires qui s'étaient emparées des masses populaires sur beaucoup de points de l'Allemagne; c'était un véritable soulèvement contre l'Église et contre un clergé dont un trop grand nombre de membres étaient tombés dans la corruption. Le fait est qu'on entendait réclamer à haute voix une rupture ouverte avec l'Église, et, comme conséquence étroitement liée à cette rupture, une révolution sociale. Une chronique de Mayence rapporte qu'en 1401 les idées de guerre à l'Église, dont on parlait couramment depuis longtemps déjà, avaient fini par se formuler dans une sorte de mot d'ordre : « Il faut battre les calotins[2]. »

Ce souffle d'hérésie eut pour résultat de faire germer d'étranges égarements : citons, par exemple, la réapparition en Allemagne de la secte panthéiste du libre esprit. On a publié récemment[3] les pièces du procès intenté, en 1381, dans la ville d'Eichstædt, à un membre de cette secte : elles démontrent d'une façon évidente le terrible danger que ses doctrines eussent fait courir à toute l'organisation religieuse et sociale. En effet, le sectaire en question prétendait en être arrivé, à force de dévotion ardente et de contemplation de la Divinité, au point de ne faire qu'un avec Dieu et d'être absolument parfait et incapable de pécher. De cette perfection imaginaire, il déduisait des conséquences singulières et de nature à justifier maintes accusations portées par des écrivains du moyen âge contre les sectaires de leur temps, mais que l'on a tenues jusqu'ici pour injustes et incroyables[4].

[1] Haupt, *Ein Begharden process in Eichstædt vom Jahre* 1381, étude publ. dans la *Zeitschr. für Kirchengeschichte*, t. V, p. 488.

[2] *Chroniken der deutschen Staedte*, t. XVIII, p. 240; Haupt, p. 52-54.

[3] Haupt, *Ein Begharden process, etc.*; je me suis contenté de répéter à peu près littéralement ce que dit cet écrivain.

[4] Ce sont les termes de l'écrivain protestant que je viens de citer (p. 491). Il existait en Souabe, au commencement du quatorzième siècle, une secte panthéiste très répandue : voy. Nider, *Formicarius* (édit. 1517), f° 44, R.

Suivant lui, ni les commandements de l'Église ni même les lois de la morale générale ne sont obligatoires pour celui qui est favorisé de l'esprit de liberté et de perfection. Même les écarts les plus graves contre le sixième commandement ne constituent pas un péché de sa part, du moment qu'il n'a fait qu'obéir au vœu de la nature. Intimement convaincu de son droit de faire tout ce qui « lui procurait du plaisir », le malheureux déclarait qu'il lui était permis de tuer tous ceux qui voudraient l'en empêcher, fussent-ils des milliers!

L'inquisition agit vigoureusement contre ce genre d'hérésie et parvint à en arrêter le développement; mais des événements d'une nature autrement grave se préparaient en Angleterre, où Jean de Wiclef venait de faire son apparition. Toutes les propositions hérétiques émises par les Apocalyptiques, par les Vaudois, par Marsiglio, par Occam et par d'autres encore, sont condensées dans la secte fondée par ce célèbre hérétique; elle forma la transition entre les anciennes hérésies et la nouvelle hérésie cosmopolite qui se nomme le protestantisme. Le système de Wiclef est un panthéisme brutalement réaliste, une théorie de la prédestination équivalant à la négation de toute liberté morale[1]. Toutes choses sont réglées par une nécessité absolue; les actes de Dieu n'en sont pas exempts. Le mal même s'accomplit sous l'influence de cette nécessité; Dieu contraint individuellement toutes les créatures actives à chacun de leurs actes. Par exemple, certains individus sont prédestinés à la gloire éternelle, d'autres

[1] HERGENROETHER, t. II, 1re part., p. 210 et suiv.; t. III, p. 393-395. — Sur Wiclef et son système, voyez HÉFELÉ, t. VI, p. 810-831; WERNER, t. III, p. 571 et suiv.; HOEFLER, *Geschichtschreiber der husitischen Bewegung*, t. III, p. 33, 140 et suiv.; les monographies de R. VAUGHAN (Londres, 1853), F. BOEHRINGER (1856), et surtout le grand ouvrage de LECHLER. — M. HOEFLER (*Anna von Luxemburg*, p. 106 et suiv., 138 et suiv.) montre très bien comment l'état de choses qui régnait alors en Angleterre fut particulièrement favorable au progrès des idées de Wiclef. — M. R. BUDDENSIEG a rendu un grand service à la science en publiant son ouvrage : *J. Wiclifs lateinische Streitschriften, aus den Manuscriptem herausg.* (Leipzig, 1883). — A l'occasion du cinq centième anniversaire de Wiclef, il a paru deux ouvrages importants : K. BUDDENSIEG, *J. Wiclif und seine Zeit* (Gotha, 1885), et J. STEVENSON, *The truth about J. Wiclif.* Le dernier écrit de Wiclef publié par la Wiclif Society est son *Tractatus de civili dominio, liber I* (Lond., 1885).

le sont à la damnation. La prière de ces damnés n'a aucune valeur, tandis que les prédestinés peuvent impunément commettre des péchés auxquels Dieu les oblige. C'est sur cette théorie de la prédestination que Wiclef édifie son Église, qu'il intitule la communion des élus. Ce principe est la destruction de l'Église comme institution : l'Église, d'après lui, n'est qu'une communion des esprits, de nature purement morale; aucun homme ne sait s'il en fait partie ou non. Une seule chose est certaine aux yeux de la foi, c'est que cette Église existe toujours quelque part sur terre, mais elle peut être réduite parfois à quelques pauvres laïques dispersés dans divers pays [1]. Au commencement, Wiclef reconnaissait encore le Pape, sous condition; plus tard, il vit en lui non plus le vicaire de Jésus-Christ, mais l'Antéchrist. D'après son enseignement, la vénération dont le Pape est entouré constitue une idôlatrie d'autant plus haïssable et sacrilège que c'est un honneur divin rendu à un membre de Lucifer, idole plus répugnante qu'un soliveau peint, tant il renferme en lui de malice [2]. L'Église ne doit, toujours suivant la même doctrine, posséder aucuns biens temporels; il faut qu'elle revienne à la simplicité des temps apostoliques. La Bible est la source unique de la foi; la tradition n'a aucune valeur à cet égard. Tout supérieur civil ou religieux est dépouillé de son autorité dès qu'il se trouve en état de péché mortel. Wiclef rejette les sacrements de la pénitence, de l'extrême-onction, de la confirmation, de l'ordre; il attaque même le sacrement essentiel du culte chrétien, l'Eucharistie.

Ces doctrines renfermaient en germe toute une révolution, non seulement religieuse, mais aussi politique et sociale. Elles se propagèrent rapidement en Angleterre. De nombreux disciples, choisis par Wiclef dans les rangs les plus pauvres du clergé, pour faire contraste avec « l'Église riche, tombée au pouvoir du diable », les firent pénétrer dans toutes les

[1] Lechler, t. I, p. 567; Koehler, dans les *Jahrb. für deutsche Theol.* (1875), t. XX, p. 118.

[2] Lechler, t. I, p. 582-584, 601, note 3; K. Muller, dans l'*Histor. Zeitschr.*, Nouv. Suite, t. XI, p. 76.

parties du pays. En un temps relativement court, ces prédicateurs ambulants soulevèrent contre l'Église, propriétaire de biens temporels, contre le Pape et contre les évêques, une agitation qui ne tarda pas à causer les plus graves inquiétudes. Mais tout d'un coup le vent tourna. Le mariage du roi Richard II avec la princesse Anne, fille du roi de Bohême, eut des conséquences fatales à la cause représentée par Wiclef. Les cours de Westminster et de Prague, dorénavant unies dans une même politique, marchèrent d'accord sur toutes les questions d'importance capitale : dans toutes deux on eût été prêt à tout plutôt que de prêter une assistance morale, soit à Wiclef et à ses compagnons, soit à la France et à son protégé, l'antipape Clément VII [1].

D'autre part, le mariage du roi ayant amené un rapprochement entre l'Angleterre et la Bohême, il s'ensuivit des relations plus fréquentes entre les deux pays ; des étudiants anglais fréquentèrent l'Université de Prague, des étudiants bohémiens celle d'Oxford, et, avec eux, les idées de Wiclef pénétrèrent en Bohême ; ses traités s'y propagèrent rapidement. Jean Huss se mit à la tête du mouvement ; les idées du hardi novateur anglais n'avaient pas seulement exercé une grande influence sur son esprit, on peut dire qu'il se les était entièrement incorporées. Il fit lui-même de nombreuses copies de l'œuvre de Wiclef, avec une naïveté incroyable. Des recherches récentes ont démontré d'une façon incontestable que toute sa doctrine est d'un bout à l'autre empruntée à celle de Wiclef [2].

[1] HOEFLER, *Anna von Luxemburg*, p. 158 et suiv. Les disciples de Wiclef ne furent victimes d'une persécution sanglante qu'après l'avènement de la maison de Lancastre : voy. LECHLER, t. II, p. 59 et suiv.

[2] Voy. LOSERTH, *Hus und Wiclif* (Prague, 1884). Dans cet ouvrage, l'auteur a définitivement démontré les rapports qui existent entre ces deux hommes — Sur Jean Huss en particulier, voy. : PALACKY, *Gesch. Bœhmens*, t. III, et *Documenta Mag. Jo. Hus* (Prague, 1869) ; l'étude très travaillée et encore utile à consulter de J.-A. HELFERT, *Hus und Hieronymus* (Prague, 1853) ; enfin, les travaux de C. VON HOEFLER, qui a ouvert la voie. Il est impossible de les énumérer tous ici ; les principaux sont les suivants : *Die Geschichtsschreiber der husitischen Bewegung in Bœhmen*, en trois parties (Vienne, 1856 et suiv.), et la monographie intitulée : *Joh. Hus und der Auszug der deutschen Pro-*

Comme les doctrines de Wiclef, celles du magister de Prague, si l'on en fût venu à les appliquer à la propriété, telle qu'elle était alors constituée, eussent mené tout droit à une révolution, mais à une révolution toujours à recommencer, attendu que, d'après elles, le droit dépend des opinions religieuses. Les « fidèles » seuls, c'est-à-dire les partisans de Jean Huss, auraient eu le droit de posséder, et encore à condition que leurs idées religieuses fussent d'accord avec les opinions dominantes dans le pays. Il n'est pas besoin d'insister longuement pour démontrer que de pareilles théories équivalent à la suppression de tout droit individuel. Leur auteur prétendait les avoir déduites des enseignements de la religion chrétienne; mais qui ne comprend qu'il eût seulement suffi de tenter d'édifier un nouvel ordre social basé sur ces principes, pour provoquer les plus épouvantables catastrophes? Les guerres sanglantes des hussites ont dû précisément leur caractère de cruauté à ce que ces sectaires prétendaient réaliser l'idéal de leur maître [1]. Au reste, Huss ne se bornait pas à déclarer la guerre à l'organisation sociale; il minait toute autorité; en effet, s'appropriant l'une des propositions de Wiclef, il prétendait que nul ne pouvait être seigneur temporel, évêque ou prélat, s'il avait commis un péché mortel, « parce que, dans ce cas, son pouvoir temporel ou spirituel, sa fonction ou sa dignité ne saurait agréer à Dieu ».

fessoren und Studenten aus Prag (1865). Il est vrai, comme l'a démontré M. Palacky (*Die Gesch. des Husitenthums und Prof. Hœfler*, 1866, 2ᵉ édit., 1867), que les éditions des sources consultées par M. Hœfler étaient défectueuses; mais cette découverte n'a rien enlevé de la valeur des principes posés par cet écrivain. — Un pasteur protestant, M. L. Krummel, a tenté de sauver l'honneur du mouvement hussite (*Gesch. der boehmisch. Reform*, Gotha, 1866), mais M. Schwab a démontré, dans la *Theol. Literatur Bl.* (1866, p. 665 et suiv.), que cette défense n'atteint nullement son but. Il faut, au contraire, citer avec éloge l'étude de M. W. Berger, intitulée : *Joh. Hus und Kœnig Sigismund* (Augsbourg, 1871). — Du côté des théologiens catholiques, je dois une mention particulière aux travaux des écrivains ci-après : J. Friedrich, *Die Lehre des Joh. Hus und ihre Bedeutung für die Gegenwart* (Ratisbonne, 1862), et *Joh. Hus ein Lebensbild* (Francfort, 1864); Schwab, p. 549-609; Héfelé, t. VII, p. 28 et suiv., 142 et suiv., 184 et suiv., 211 et suiv.

[1] Zoellner, *Zur Vorgeschichte der Bauernkrieges* (*Programme du gymnase Vitzthum à Dresde*, 1872), p. 34-35.

Jean Huss se rendait-il lui-même bien compte des conséquences de ces doctrines? ou bien ne fit-il que suivre aveuglément son modèle? Peu importe; il est un fait certain et que doivent avouer eux-mêmes les plus chauds admirateurs du fameux réformateur, c'est que ces doctrines étaient faites pour établir l'anarchie en permanence dans l'État et dans l'Église, et qu'en les combattant, les autorités civiles et religieuses étaient dans le cas de défense légitime[1]. On ne tarda pas à en avoir la preuve sous les yeux, lorsque éclata la terrible révolution de la Bohême, et qu'on vit les révolutionnaires traduire leurs idées en pratique et tenter de fonder une république démocratique et de créer une organisation sociale basée sur la communauté des biens.

Le radicalisme tchèque constituait un péril international, et l'on s'en aperçut bien vite, car «il se fit terriblement sentir en Allemagne[2]». Personne n'a exposé ce péril avec plus de clarté et d'énergie que ne le fit, en 1424, un envoyé du cardinal légat Branda, à l'occasion de l'audience qui lui fut accordée par le roi de Pologne. « J'ai été chargé de cette mission, dit-il, pour l'honneur de Dieu, pour le bien de la foi et de l'Église et pour le salut de la société humaine. Une grande partie des hérétiques prétend qu'il faut mettre tout en commun, et qu'on ne doit aux autorités supérieures ni impôts, ni tribut, ni obéissance ; ces principes renferment en eux la ruine de la civilisation, la mort de l'art et de la science du gouvernement des hommes. Les hérétiques ne tendent à rien moins qu'à l'écrasement de tout droit divin et humain par la force brutale, et, si on les laisse faire, on en viendra à

[1] Zoellner, *loc. cit.;* Helfert, *Hus*, p. 259 et suiv. Il est intéressant de rapprocher du mot de L. Blanc, que j'ai déjà cité, une phrase empruntée au dernier apologiste de l'hérésie hussite, M. Ernest Denis, auteur d'un ouvrage intitulé : *Huss et la guerre des hussites* (Paris, 1878), p. 1 : « Avec Huss commence réellement la révolution qui doit se terminer par la destruction de l'unité catholique. »

[2] Bezold, p. 113 et suiv.; *Histor. Zeitschrift de Sybel,* Nouv. Suite, t. V, p. 16 et suiv.; Janssen, *Gesch.*, t. II, p. 396 et suiv. — Sur la prédication des missionnaires hussites dans le diocèse de Bamberg, de 1418 à 1421, voy. Haupt, p. 31 et suiv. — Sur les sympathies des populations du sud de l'Allemagne pour les hussites, *ibid.*, p. 36 et suiv.

ce point que ni les rois dans leurs palais, ni les princes dans leurs domaines, ni les bourgeois dans leurs villes, ni les citoyens dans leurs maisons ne seront à l'abri de leur insolence; cette horrible hérésie n'attaque pas seulement la foi et l'Église: elle se met en guerre avec l'humanité tout entière, dont elle mine et ruine les droits, et c'est à ce signe qu'on reconnaît son caractère diabolique [1]. »

Après la mort d'Urbain VI (15 octobre 1389), quatorze cardinaux de son obédience s'assemblèrent à Rome pour procéder à l'élection de son successeur. Depuis le commencement du schisme, c'était la première fois qu'il se produisait une vacance du Saint-Siège. La cour de France fit son possible pour empêcher l'élection. Mais Clément VII, qui avait donné le signal du schisme, n'avait même pas l'air de songer à se retirer, maintenant que celui qu'il accusait d'en être cause avait disparu ; ce que voyant, les cardinaux pensèrent qu'il était contraire à leur devoir de livrer l'Église sans défense à l'antipape d'Avignon. Le 2 novembre 1389, leurs suffrages élevèrent sur le trône pontifical Boniface IX (1389-1404). Comme Clément VII épuisait par ses exactions les pays de son obédience, le nouveau Pape de Rome dut avoir recours à des mesures financières extraordinaires [2]. Sous son pontificat, Rome perdit le peu qui lui restait d'indépendance municipale. Clément VII mourut à son tour en 1394, et, en dépit des efforts en sens opposé de l'Université de Paris, lui aussi eut un successeur, dans la personne d'un politique délié, Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII. Les nombreuses tentatives d'union qui furent faites à ce moment marquent l'une des plus tristes pages de l'histoire de l'Église [3].

[1] Palacky, *Urkundl. Beitræge zur Geschichte des Husitenkrieges* (Prague, 1873), t. I, p. 309-314; Bezoed, p. 52-53.

[2] Phillips, t. V, p. 573 et suiv.

[3] Sur les efforts tentés pour ramener l'union, voy. Héfelé, t. VI, p. 703 et suiv ; cependant cet ouvrage présente plutôt une série d'extraits de pièces qu'une histoire critique. Après lui, les meilleurs à consulter sont les monographies de M. Schwab sur *Jean Gerson* (spéc. p. 118 et suiv.) et de M. Tschackert sur *Pierre d'Ailly* (p. 91 et suiv.). Néanmoins il y a encore beaucoup de

Ni l'un ni l'autre des deux Papes n'avait assez de grandeur d'âme pour mettre fin, en se sacrifiant, à une situation désolante. Toutes les démarches échouèrent; il semblait que la chrétienté dût s'accoutumer à l'existence simultanée de deux Papes et de deux curies. Après la mort de Boniface IX, les cardinaux romains élurent à sa place un Napolitain, Côme dei Migliorati, âgé de soixante-cinq ans; il prit le nom d'Innocent VII (1404-1406).

Innocent VII avait le culte de la science et des arts de la paix. Son court pontificat est intéressant à étudier, en ce sens qu'il fournit un exemple de la sollicitude dont la Papauté a fait preuve pour la science jusque dans les époques les plus difficiles [1]. Pour lui rendre toute la justice qu'il mérite, il faut se remémorer les troubles de la ville de Rome, les embarras causés à ce Pape pacifique par la politique de Ladislas, roi de Naples, et par les intrigues de l'antipape. Au milieu de ces difficultés, Innocent VII conçut le projet de sauver l'Université romaine, fondée par Boniface VIII, de l'état de ruine dans lequel elle était tombée à la suite des désordres des derniers temps. Par une bulle du 1er septembre 1406, il fit connaître sa volonté de restaurer à Rome les études des sciences et des arts libéraux, attendu, disait-il, que, même abstraction faite de leur utilité, elles sont le plus bel ornement d'une grande ville. En conséquence, il faisait savoir qu'il s'occupait d'appeler à l'Université romaine les maîtres les plus habiles dans toutes les branches des connaissances humaines, et que l'enseignement y comprendrait non seulement la théologie, le droit canon et le droit civil, mais aussi la médecine, la philosophie, la logique et la rhétorique. « Enfin, ajoutait-il, pour que rien ne manque à notre institut, il y aura aussi un maître qui fera un cours complet de langue et de littérature grecques. »

points sur lesquels ces études ne donnent aucun éclaircissement. Il serait très désirable que quelqu'un s'occupât d'étudier à fond cette époque trop négligée

[1] Reumont, t. III, 1re part., p. 294. — Sur le projet d'Innocent VII concernant la restauration des études générales à Rome, voy. encore Denifle *Universitæten*, t. I, p. 312.

Le style général de la bulle, et particulièrement l'éloge enthousiaste de la Ville éternelle qui la termine, dénotent les progrès incessants de la tendance humaniste dans la curie[1], « Il n'est pas sur la terre, y est-il dit, de ville plus illustre ni plus noble que Rome, de ville où les études que nous voulons restaurer ici aient joui d'une égale splendeur; car c'est ici que la littérature latine a été fondée, que le droit civil a été mis par écrit : c'est d'ici que les nations l'ont reçu, ici est également le siège du droit canon. C'est à Rome qu'a été créée toute philosophie et toute doctrine; c'est tout au moins Rome qui en a hérité des Grecs. En conséquence, si d'autres villes enseignent des sciences étrangères, Rome n'enseigne que sa science propre. »

Le noble Innocent VII mourut quelques mois seulement après la publication de cette bulle, et l'exécution de ses beaux projets s'arrêta avec sa vie[2].

Il est certain que des temps aussi troublés ne pouvaient être favorables au culte des muses; et pourtant ce fut précisément l'époque où l'humanisme, alors en pleine floraison, pénétra dans la curie. A partir du commencement du quinzième siècle, ce n'est plus isolément, c'est en nombre, et en nombre toujours croissant, que l'on trouve des humanistes au service des Papes; et il en est dont la présence à la cour pontificale jette un jour défavorable sur les mœurs de l'époque. L'exemple le plus surprenant de ce genre date encore du temps de Boniface IX, car c'est sous le pontificat de ce Pape que Poggio prit rang parmi les secrétaires apostoliques : nous en avons dit assez sur cet écrivain pour le faire connaître. Il occupa sous huit Papes différents ce poste lucratif, ce qui ne l'empêcha pas, de temps à autre, de remplir d'autres fonctions encore. Sauf quelques interruptions, il fut employé à la curie pendant un demi-siècle (1453), sans jamais avoir d'attachement

[1] Gregorovius, t. VI, 3e édit., p. 649 : il attribue la rédaction de cette bulle à Poggio. Cette pièce remarquable a été publiée dans Raynald, ad a. 1406, n° 2, et dans Renazzi, t. I, p. 273-274.

[2] Niem, t. II, p. 39. — Sur les efforts d'Innocent VII pour la réforme de la curie, voy. Gobelin-Person, t. VI, p. 88; Niem, t. II, p. 41.

pour l'Eglise ou pour l'un des Papes qu'il servait[1]. Il est vrai qu'il écrivit un jour une diatribe d'une grande violence contre le Pape du concile de Bâle, Félix V; mais on se tromperait fort si l'on se figurait que le zèle religieux eût conduit sa plume. On peut juger de ce qu'il en était à cet égard, en lisant sa relation de la mort de Jérôme de Prague[2]. Tout le secret de sa colère contre Félix V est que l'élévation de ce Pape menaçait de lui couper les vivres en lui fermant les portes de la curie : quant au fond de la querelle entre le parti du concile et le parti du Pape, il lui était certes aussi indifférent que l'hérésie des hussites.

Comment se fait-il qu'un pareil homme ait pu se maintenir au service des Papes? Il faut chercher encore l'explication de ce phénomène dans les désordres d'où sortit le schisme. Depuis le jour où les docteurs de l'Université de Paris et les savants de beaucoup d'autres Universités s'étaient lancés dans la querelle religieuse qui agitait le monde, et prétendaient souvent imposer leurs opinions, les Papes s'étaient vus dans l'obligation de chercher des champions pour leur cause parmi les hommes de lettres. Les tentatives d'union donnant lieu à des négociations incessantes, ils avaient absolument besoin d'avoir sous la main des hommes de talent et de savoir. Les humanistes remplissaient précisément les conditions voulues, et beaucoup d'entre eux briguaient les places lucratives de la chancellerie pontificale. Si j'insiste sur ce point, ce n'est pas pour excuser le défaut de prudence des Papes qui prirent à leur service des partisans de la fausse Renaissance; mais, dans cette question comme dans les autres, on ne saurait prononcer un jugement équitable sans tenir compte des circonstances. L'humanisme avait déjà acquis une importance politique. C'était déjà le temps où un discours, un écrit politique, déroulant devant des auditeurs ou des lecteurs charmés les périodes harmonieuses d'un latin cicéronien, exerçait sur eux un ascendant irrésistible : l'élégance de la forme avait plus d'importance que le fond, ou tout au moins elle disposait les esprits

[1] Voigt, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 7 et suiv.
[2] Voy. ci-dessus, p. 38.

en sa faveur[1]. Quand, jusque dans les plus petites villes, les chancelleries adoptaient le style de la nouvelle école humaniste, la chancellerie pontificale pouvait-elle rester en arrière[2]? Les humanistes en étaient arrivés peu à peu à être considérés comme les porte-parole de l'opinion publique, et ils avaient conscience de leur importance; bien souvent ils affectaient des allures de puissance universelle[3]. C'était un fait acquis, avec lequel la Papauté, entourée d'ennemis de tous côtés, devait compter, tout comme les autres princes de l'Italie. En effet, les tyrans les plus puissants tremblaient devant les humanistes; à preuve ce mot que l'on attribue à Jean-Galéas Visconti, duc de Milan : « Une lettre de Colluccio Salutato peut faire plus de mal que mille reîtres florentins! » Cet écrivain était précisément extrêmement monté contre les Papes; Grégoire XI avait connu à ses dépens le pouvoir de sa plume, et les successeurs de ce Pape durent, sans doute, en conserver longtemps encore le souvenir[4]. Mais ce n'est pas tout. Les discours en beau style étaient alors tellement à la mode qu'ils étaient l'accessoire obligé de tous les traités

[1] Koerting, t. I, p. 293; cf. 449; Voigt, t. II, 2e édit., p. 346; Woltmann, t. II, p. 132; Ottenthal, p. 63; Muntz, *la Renaissance*, p. 82 et suiv.

[2] M. Delisle démontre avec quel soin les Papes du douzième et du treizième siècle veillaient déjà à la latinité de leurs lettres : *Bibl. de l'École des chartes*, 4e série, t. IV (Paris, 1858), p. 30.

[3] Voici un exemple qui montre la haute idée que les humanistes avaient d'eux-mêmes : c'est une réponse de Filelfo à la personne qui lui annonçait que Cosme de Médicis l'envoyait en exil : « Cosme se sert contre moi du poignard et du poison; moi, je me sers contre lui de mon esprit et de ma plume... Je ne veux pas de l'amitié de Cosme, et je méprise son inimitié. » Un détail très significatif est la peine que se donna Cosme pour faire détruire tous les exemplaires de l'écrit de Filelfo intitulé : *De exilio*, et destiné à flétrir son nom et toute sa race aux yeux de la postérité. « L'idée que sa plume pouvait dispenser l'immortalité ou l'honneur, dit Voigt (t. I, 2e édit., p. 367), n'avait pas germé uniquement dans le cerveau orgueilleux de Filelfo; elle lui était commune avec des hommes d'une éducation achevée. » — Voigt (t. I, 2e édit., p. 528 et suiv.; cf. 451) rapporte encore un autre exemple du même genre, et Vespasiano da Bisticci (Mai, t. I, p. 550), parlant de Poggio, dit que sa plume inspirait une terreur générale.

[4] Voyez plus loin ce qu'en disait Eugène IV. — Pour connaître le degré d'animosité auquel Salutato était arrivé à l'égard de la Papauté, il faut lire ses œuvres : voy. Salutatus, *Epist.*, édit. Rigaccius, t. I, p. 108, 177-181; t. II, p. 29; édit. Mehus (Florent., 1741), p. 131.

de paix, de toutes les ambassades, de toutes les solennités publiques et privées. Chaque cour, chaque gouvernement, parfois même certaines familles riches, avaient leur orateur officiel. De même que, de nos jours, on voit rarement une fête sans musique, de même alors un discours en latin était le plaisir favori de toute société tant soit peu raffinée [1]. On comprendra maintenant pourquoi les Papes ne crurent pas pouvoir se passer des services d'un homme comme Poggio, qui passait pour le plus fin littérateur de son temps.

Ce fut Innocent VII qui introduisit dans sa chancellerie Lionardo Bruni : à l'opposé de Poggio, celui-ci était le représentant de la Renaissance chrétienne. Les détails que l'on rapporte au sujet de sa nomination caractérisent bien l'époque [2]. Bruni était recommandé au Pape par Poggio et par Colluccio Salutato, et Innocent VII voulait lui conférer immédiatement le poste de secrétaire pontifical. Mais Bruni avait des ennemis; ils s'opposaient à sa nomination, sous prétexte de sa jeunesse, et appuyaient un autre candidat. Le hasard fit que l'on avait besoin de brefs du Pape pour certaines affaires : ces brefs étaient importants, mais ils devaient être rédigés dans un très bref délai; le Pape les mit au concours entre les deux candidats. Les projets rédigés par eux furent lus en consistoire, en présence du Pape et des cardinaux, et Bruni remporta la victoire haut la main.

En introduisant l'humanisme dans sa chancellerie, Innocent VII avait donné un exemple qui fut suivi après lui par les Papes Eugène IV, Nicolas V, et par d'autres encore [3]. Pendant les premières années de son pontificat, nous trouvons encore dans la curie romaine, avec la qualité de secrétaire, un humaniste bien connu, Pierre-Paul Vergerio [4]. Ce nom rappelle un trait qui caractérise bien le degré de puissance auquel l'humanisme était arrivé à Rome, avec une incroyable rapidité. Lorsque les cardinaux furent réunis dans le consis-

[1] Villari, t. I, p. 103; Schnaase, t. VIII, 2e édit., p. 528; Paulsen, p. 31.
[2] Papencordt, p. 495.
[3] Papencordt, *loc. cit.*
[4] C.-A. Combi, *Memoria sul Epistolario di P.-P. Vergerio* (Venezia, 1880).

toire d'où devait sortir l'élection de Grégoire XII, Vergerio fut chargé de prononcer devant eux un sermon sur l'union de l'Église, et il profita de la circonstance pour dire en face de dures vérités aux princes de l'Église [1]. Par la suite, l'usage s'établit de plus en plus, à la cour des Papes, de réserver aux humanistes, sous prétexte de leur éducation plus complète, des postes dans la chancellerie et dans la diplomatie. Puis vint un temps où une forte éducation classique devint le plus sûr moyen de parvenir aux dignités ecclésiastiques. Le successeur d'Innocent VII, Grégoire XII (1406-1415), attira ainsi à sa cour un certain nombre d'humanistes. Citons, entre autres, Antoine Loschi, de Vicence. Il est l'auteur d'un nouveau formulaire destiné à introduire le style cicéronien dans les lettres d'affaires de la curie. S'il ne réussit pas à surmonter entièrement les difficultés inhérentes au caractère juridique des formules à créer, on doit cependant reconnaître, avec les juges les plus compétents en cette matière, un progrès sensible de la latinité dans les documents émanés de la curie à cette époque, et particulièrement dans ceux qui, par leur nature, échappaient à l'emploi obligatoire du latin juridique. L'un des secrétaires pontificaux les plus habiles et les plus actifs de la jeune génération, Flavio Biondo, dit expressément que ce qu'il sait de son métier, il l'a appris de Loschi [2].

Mais il est temps de revenir à l'histoire du schisme. La

[1] « Mihi quidem videtur, si nunc voluntate Dei Petrus et Paulus resurgerent a mortuis, huc inter venientes Ecclesiam hanc non recognoscerent; opinor ne magis eam pro sua reciperent quam ipsi reciperentur a nobis. Nam nisi bullas haberent (in quibus ipsi nihil habent nisi effigiem), non haberetur eis fides; vix autem habere fidem possent, si quidem eis neque argentum esset neque aurum », etc. « Cavete, patres conscripti », dit Vergerio dans un autre endroit, « ne dum urbem custoditis orbem amittatis, et pro exiguo temporali dominio universa spiritualis obedientia depereat »; et encore dans un autre : « Si præsentem occasionem negligitis spe unionis omnino sublata nova statuentur decreta, insoliti excogitabuntur articuli, inveterabitur res ista quemadmodum schisma Græcorum. » Ce discours a été publié par M. C.-A. Combi, dans l'*Archivio storico per Trieste, l'Istria e il Trentino* (Roma, 1882), t. I, p. 360-374.

[2] Voigt, t. II, 2e édit., p. 20. Giov. da Schio, *Sulla vita e sugli scritti di A. Loschi Vicentino* (Padoue, 1856), p. 106.

crise se faisait sentir de plus en plus proche. Elle éclata sous le pontificat de Grégoire XII [1].

Pendant les premières années du schisme, les champions des deux Papes s'étaient efforcés d'établir la preuve de la légitimité de l'un et de l'illégitimité de l'autre par des arguments empruntés à l'histoire et au droit canon; mais on n'avait abouti, grâce aux intrigues de la France, qu'à envelopper dans un brouillard plus épais le véritable nœud de la question de droit. Par la suite, des hommes consciencieux s'efforcèrent de rechercher de quel côté était le droit; mais plus ils apportaient de scrupule à cette étude, plus le pour et le contre semblaient se faire contrepoids; d'ailleurs, les passions étaient encore trop vives pour écouter des raisonnements, si valables qu'ils fussent, et trop violentes pour ne pas les fouler aux pieds [2]. Les meilleurs, voyant dans le schisme une source de difficultés inextricables, un labyrinthe sans issue [3], commençaient à désespérer. Plus le temps passait [4], plus l'exaltation générale des esprits se prolongeait, plus aussi la recherche du droit devenait difficile, et cette voie, par laquelle on avait cru arriver à une solution, semblait éloigner du but. C'est alors que l'Université de Paris, dont la prospérité avait beaucoup à souffrir des effets du schisme, tenta de se mettre en tête d'un grand mouvement d'unification. En 1394, elle demanda à tous ceux qui avaient des attaches avec elle de lui adresser des mémoires par écrit sur les moyens de mettre fin au schisme. Afin d'assurer à toutes les opinions la plus entière

[1] H.-V. Sauerland, *Gregor. XII, von seiner Wahl bis zum Vertrage von Marseille*, dans l'*Hist. Zeitschr.*, t. XXXIV, p. 75. — Sur l'élection de Grégoire XII, sa légalité et sa validité, voy. Heinrich, *Dogm. Theol.*, t. II, p. 419. Raynald (ad a. 1406, n° 13) indique par erreur le 2 décembre comme étant la date de l'élection; la véritable date est le 30 novembre : cela résulte de la manière dont est datée la *Lettre des cardinaux à Louis de Savoie* : d. d. Romæ in palatio apost. die xi Assumptionis præfati Domini nostri, x vero decemb.; Archives de Turin, *Orig. Mat. eccl. cat.* 45. *Mazzo* 9, n° 11.

[2] Raumer, *Kirchenversammlungen*, p. 17-18.

[3] Gerson, *Opp.*, t. II, p. 22; Flathe, t. II, p. 62.

[4] Jam desunt morte plures qui facta viderunt,
Deficient omnes,

dit Langenstein dans le poème dont il sera parlé un peu plus loin, p. 187, note 3 (v. 622-623) : Cod. 320 de la Bibliothèque de l'Université de Breslau.

liberté, il fut décidé que tous les mémoires seraient déposés dans une boite fermée, déposée à cet effet dans l'église de Saint-Mathurin : il en arriva, dit-on, près de dix-mille [1], preuve bien frappante de l'intérêt passionnant du sujet mis au concours. Une commission prise dans toutes les facultés fut chargée de la lecture des mémoires. Les opinions exprimées se résumaient en trois propositions principales. Le premier groupe réclamait la démission volontaire des deux Papes *(cessio)*. Le deuxième concluait à remettre la solution de la question de droit à une commission nommée par les deux Papes *(compromis)*. Le troisième demandait que l'on se soumît à la décision d'un concile général [2]. L'Université, considérant que la démission volontaire des deux Papes serait le moyen le plus prompt et le plus sûr d'aboutir, en permettant d'élire à nouveau l'un des deux Papes reconnus par les deux partis, recommanda l'adoption de cette proposition [3]. Une

[1] SCHWAB, p. 128. Au sujet de la puissance et de l'autorité dont jouissait l'Université de Paris, voy. BUDINSZKY, p. 18 et suiv. Les bons conseils ne manquaient pas. Il serait impossible d'énumérer les travaux pleins de science et parfois très étendus dont les auteurs cherchaient la meilleure solution à donner aux difficultés colossales du moment. — Voy. ce qui est dit au Suppl. 14 de l'éd. allem., au sujet de quelques-uns de ces mémoires.

[2] Cette solution avait été proposée dès l'origine (voy. plus haut), mais ce fut tout d'abord l'antipape, et, par la suite, Urbain VI, qui refusa absolument d'entendre parler d'un concile. Voy. HÉFELÉ, t. VI, p. 668 et suiv.

[3] Dès 1393, dans son *Invectiva contra monstrum Babylonis* (Biblioth. de l'Université de Breslau, Cod. 320), LANGENSTEIN avait réclamé, en termes pressants, la renonciation des deux Papes : v. 822 et suiv. :

..... Sponte renunciet unus
Intuitu Christi spernens insignia papæ
Jam potius quam talia tantaque scandala fiant.
Qui prius hoc faceret Christo gratissimus esset.
Promptus ad hoc placitum sit quilibet ergo duorum.

Dans une lettre de l'année 1398 (dans D. MARTÈNE, *Thesaur.*, t. II, p. 1155-1165), Salutato se déclare également opposé au compromis et au concile; il réclame la cession, c'est-à-dire la démission des deux Papes : « Hunc modum, hanc viam non humanam sed divinam, sanctissimam, optimam, tutam, certam sine scrupulo et sine murmuratione commendo. » Le *Dialogus de tollendo schismate* de Jean DE SPOLÈTE (inéd.) (voy. Suppl. 14 de l'éd. allem.) est également un plaidoyer en faveur de la cession : Bibliothèque de Saint-Pierre à Rome, Cod. 44[b].

agitation commença en ce sens, et elle atteignit son apogée sous Grégoire XII, après l'échec du projet formé par la France d'amener toutes les puissances temporelles de l'Occident à intervenir en commun pour le rétablissement de la paix religieuse par la contrainte [1]. Plus on s'était cru près de toucher au but, plus la désillusion fut amère lorsqu'on reconnut qu'il fallait y renoncer [2].

[1] Voy. l'étude de M. Théodore Muller, *Frankreichs Unionsversuch*, 1393-1390 (Gütersloh, 1881).

[2] Sauerland, *loc. cit.*

III

LES SYNODES DE PISE ET DE CONSTANCE, 1409-1417 (1418).

L'un des motifs qui avaient le plus puissamment contribué à l'élection de Grégoire XII était qu'on le considérait comme un zélé partisan du rétablissement de l'union dans l'Église. Effectivement, dans les premiers temps, il parut tout de feu pour cette grande œuvre. Il ne cessait de répéter à son entourage que, pour rétablir l'union, il était prêt à accepter une entrevue avec Benoît, dût-il, en dépit de son âge, faire la route à pied, un bâton de pèlerin à la main, ou traverser la mer sur une simple barque [1]. Dans son encyclique, comme dans toutes ses lettres, il s'exprimait de façon à ne laisser subsister aucun doute sur le prompt accomplissement de l'unification [2]. Il adressa à son adversaire une lettre toute de conciliation. Il ne faut plus discuter sur nos droits, disait-il, il faut imiter cette femme de l'Ancien Testament qui aima mieux renoncer à son bon droit que de laisser couper son enfant en deux [3]. Benoît XIII, de son côté, dans sa réponse à cette lettre, offrit de se retirer, sans arrière-pensée, aux mêmes conditions que Grégoire [4]. L'union de l'Église semblait donc une choses faite : mais ce n'était qu'un mirage. L'ambassade que le roi de France envoya auprès des deux Papes pour

[1] H.-V. Sauerland, *Gregor XII, etc.*, dans l'*Hist. Zeitsch.*, t. XXXIV, p. 90, note 1.

[2] Cette encyclique se trouve dans Martène, t. VII, p. 730-733. Voy. encore dans Raynald, ad a 1496, n° 16, un *Bref au duc de Clèves*; cette pièce est datée du « x die ab assumptione nostra », mais il faut lire « xii die » : c'est la date des brefs identiques adressés par Grégoire XII à Louis de Savoie et à François de Gonzague, et dont j'ai vu les originaux aux Archives d'État de Turin (*Mat. eccl. cat* 45. *Mazzo* 9, n° 12) et aux Archives Gonzague à Mantoue.

[3] La lettre adressée à Benoît avait été composée par Lionardo Bruni (dans Raynald, ad a. 1406, n° 14, 15).

[4] Raynald, ad a. 1407, n° 1-2.

connaître le fond de leur pensée revint convaincue que toutes ces assurances n'étaient que des paroles en l'air, aussi bien du côté de Grégoire XII, travaillé en sens contraire par ses parents, que du côté de son adversaire. Jean Gerson avait donné prématurément cours à l'expression de sa joie [1]. On discuta des deux parts sur le choix du lieu de l'entrevue, on fit toutes sortes de propositions; Grégoire XII et Benoît XIII se mirent en route, arrivèrent à quelques lieues de distance l'un de l'autre, et pourtant, finalement, l'entrevue n'eut pas lieu.

Après avoir offert sa renonciation, Grégoire XII se dérobait par des faux-fuyants à l'exécution de cet acte de désintéressement. Un certain nombre de contemporains et d'écrivains modernes ont attribué la responsabilité de sa conduite dans ces conjonctures à ses neveux et à Jean Dominici, archevêque de Raguse [2]. Le fait est qu'il se fit, parmi les partisans de l'union, comme une explosion de haine contre ces hommes on peut juger de sa vivacité en parcourant un écrit satirique conservé par Dietrich de Nieheim. Il est présenté sous forme d'une lettre de Satan à ce Jean de Raguse. Ce curieux pamphlet fut très probablement écrit au mois de mars 1408; c'est un tissu de félicitations ironiques et d'allusions, tantôt fines, tantôt grossières, à certaines personnalités, à des circonstances particulières, à certaines mœurs et à certains usages exécrables. Il présente encore une autre sorte d'intérêt, en ce qu'on y rencontre le mélange d'Écriture sainte et de mythologie déjà si fort à la mode à cette époque. Comme conclusion, Satan engage Jean Dominici à persévérer dans son

[1] Schwab, p. 194-195; Sauerland, *Cardinal Giovanni Dominici*, Gotha, 1887. — Sur les causes du changement survenu dans l'attitude de Grégoire, voy. Hefele, t. VI, p. 761, 767 et suiv. — Divers écrivains ont essayé de présenter la défense de Grégoire : voy. Bauer, *Gregor. XII und das Pisaner Concil*, dans les *Stimmen aus Maria Laach* (1871), t. I, p. 479-498; cf. Hoefler, *Ruprecht*, p. 433, et *Magister Hus und der Abzug der deutschen Professoren und Studenten aus Prag* (Prague, 1864), p. 205.

[2] Siebeking, p. 16 : Sauerland, *loc. cit.* Notons en passant que M. Siebeking (p. 3) fait mourir Dietrich de Nieheim à Constance, en 1471, pendant le concile, tandis qu'il mourut en réalité le 22 mars 1418 : le fait est démontré par M. Rattinger dans le *Literar. Rundschau*, 1875, p. 214.

opposition à la retraite de Grégoire, puis il l'avertit de ce qui l'attend dans l'autre monde. Il le prévient qu'il lui a fait préparer, tout au fond du chaos, la place la plus chaude, entre Arius et Mahomet, et que d'autres, qui ont, comme lui, contribué à faire durer le schisme, l'y attendent avec impatience. Et la lettre se termine par ces mots : « Adieu, et sois aussi heureux que le fut autrefois notre cher Simon le Magicien [1]. »

L'évolution opérée par Grégoire XII dans la question de l'union suscita un extrême mécontentement parmi les cardinaux : un parti se forma contre lui dans le Sacré Collège. Pour le contre-balancer, Grégoire, oubliant les engagements pris dans le conclave, conçut le projet de faire une promotion de cardinaux Il y eut, à ce propos, des scènes violentes, à Lucques, où il se trouvait alors, ce qui ne l'empêcha pas de nommer quatre nouveaux cardinaux. En réponse à cet acte de vigueur, sept de ses cardinaux partirent pour Pise. De là, ils lancèrent deux proclamations qui équivalaient à une rupture définitive avec Grégoire. Dans la première, adressée à Grégoire XII en personne, ils en appelaient du Pape mal informé au Pape mieux informé, à Jésus-Christ, à un concile général, au Pape à venir. Dans la deuxième, ils demandaient aux princes de la chrétienté d'appuyer leurs efforts faits en vue de l'union [2].

Sur ces entrefaites, un revirement important se produisit dans les relations de Benoît XIII avec la France. Avant son élection, il s'était posé en partisan zélé de l'union [3]; depuis, on en était arrivé peu à peu à la conviction qu'il n'entendait, en réalité, nullement contribuer, pour sa part, à mettre fin aux déchirements de l'Église. Le 12 janvier 1408, le Roi lui fit savoir que, si l'union n'était pas rétablie avant l'Ascension prochaine, lui, le Roi, déclarerait la neutralité de la France.

[1] Sieberking, p. 15-20. — Pour les manuscrits de cette satire, voy. Rattinger, dans l'*Hist. Jahrb.*, t. V, p. 166 et suiv. Ces « missives du diable » étaient assez dans la coutume du temps. M. Hartwig (t. II, p. 9, note 1) en cite d'autres.

[2] Raynald, ad a. 1408, n[os] 8 et 9; Héfelé, t. VI, p. 777, 778, note.

[3] Théodore Muller, *Frankreichs Unionsversuch*, p. 10.

Benoît répondit sans se troubler, en rappelant au Roi les peines ecclésiastiques encourues par celui qui refuse obéissance au Pape [1]. Cette menace manqua son effet; à la fin de mai, le roi de France déclara solennellement se retirer de l'obédience de Benoît XIII, et son exemple fut bientôt suivi par les rois de Bohême et de Hongrie, Wenceslas et Sigismond, et par la Navarre. Après sa déclaration, le roi de France convoqua un grand synode national qu'il chargea de déterminer les principes à observer dans l'administration des affaires ecclésiastiques pendant le temps que durerait la neutralité. Il fut arrêté, entre autres choses, que tout individu qui continuerait à reconnaître Benoît pour Pape perdrait ses bénéfices [2].

Ces mesures violentes portèrent une atteinte mortelle à la puissance de Benoît XIII. Ses cardinaux se réunirent à ceux qui s'étaient séparés de Grégoire XII et conclurent avec eux un accord. Cela fait, ils se mirent sur-le-champ à l'œuvre, comme si le Saint-Siège eût été vacant et comme s'ils eussent été chargés régulièrement du gouvernement de l'Église par intérim. Leur premier acte fut d'expédier des convocations en toute forme pour un concile qui devait se tenir à Pise, et dont ils avaient fixé l'ouverture au 25 mars 1409, fête de l'Annonciation de la Vierge Marie [3]. Les deux Papes firent bien ce qu'ils purent pour détruire l'effet produit par la démarche des cardinaux rebelles, en convoquant chacun de leur côté un concile, mais ce fut peine perdue. Bien que, d'après les règles canoniques alors en vigueur, la convocation faite par les cardinaux fût absolument illégale, leur concile réunit de nombreux adhérents.

[1] Ces lettres se trouvent dans MARTÈNE, *Collect.*, t. VII, p. 770, et BULÆUS, t. V, p. 152-154. — Les discussions auxquelles donna lieu, en France, dans les conciles nationaux de 1398 et de 1406, la question du retrait de l'obédience, sont exposées d'une façon complète dans l'étude de M. ERLER, p. 4-40.

[2] PUECKERT, p. 30-31. Le retrait de l'obédience fut de la part de la France un acte absolument révolutionnaire : voy. à ce sujet *Stimmen aus Maria Laach*, t. I, p. 344.

[3] SAUERLAND, p. 44. En réalité, les cardinaux des deux obédiences avaient convoqué, de chaque côté, un concile à part; cependant, dès le commencement, les membres des deux partis tinrent leurs séances en commun : HINSCHIUS, t. III, p. 363, 365.

On peut admettre que l'impatience d'arriver au rétablissement de l'union fût arrivée à sa dernière limite; mais cela ne suffit pas à donner l'explication de ce fait extraordinaire. Non ; d'après les principes de la foi et du droit ecclésiastique, le synode de Pise (1409) était un acte de révolte ouverte contre le Pape, et il était condamné d'avance à tomber dans les contradictions les plus flagrantes[1]; pour qu'il pût prétendre à faire rentrer définitivement les choses dans l'ordre, pour que cette assemblée essentiellement révolutionnaire pût être si nombreuse, pour qu'elle pût avoir une si grande importance, il fallait que le schisme eût singulièrement obscurci dans les esprits la doctrine de la primauté de Pierre et de la constitution monarchique de l'Église[2]. On ne saisit bien l'étendue du trouble épouvantable qui régnait alors dans les idées en matière de théologie, le danger des tendances antipapistes qui avaient fait leur chemin dans les principaux pays de la chrétienté, en partie sous l'influence des doctrines d'Occam et de Marsiglio, qu'en mettant les théories énoncées dans ce synode en parallèle avec la doctrine de l'Église catholique.

Suivant cette doctrine, le Christ a voulu que l'Église entière eût un chef unique et visible, afin qu'en elle se réalisât le type de l'unité parfaite, tant par l'union mutuelle de ses membres entre eux que par la soumission de tous à leur chef unique[3]. C'est pour ce motif que, quelques jours avant de remonter au ciel, et pour accomplir sa promesse (saint MATTHIEU, XVI, 17-19), dans l'admirable scène du lac de Tibé-

[1] GREGOROVIUS, t. VI, 3e édit., p. 577-578 ; cet historien ajoute qu'en posant en principe la théorie de la supériorité du concile sur le Pape, le concile de Pise fit « le premier pas important dans le sens de l'affranchissement du monde, en portant une atteinte directe à la hiérarchie pontificale : c'était déjà l'aurore de la Réforme ». D'autres écrivains protestants condamnent également le synode de Pise : citons, par exemple, FLATHE, t. II, p. 95, et LENZ, *Drei Tractate*, p. 2.

[2] SCHWANE, *Dogmengesch. der mittl. Zeit* (1872), p. 557 et suiv.

[3] « Ecclesiæ unitas in duobus attenditur, scilicet in connexione membrorum Ecclesiæ ad invicem seu communicatione, et iterum in ordine omnium membrorum ad unum caput... Hoc autem caput est ipse Christus, cuius vicem in Ecclesia gerit Summus Pontifex. » *Thom. Aqu. Summa theol.*, t. II, II, p. 39, a. 1.

riade, décrite par saint Jean (xxi, 15 et suiv.), le Sauveur, ayant obtenu de saint Pierre la triple profession de son amour, le désigna pour être son vicaire sur la terre, le fondement et le centre de l'Église, le pasteur « des agneaux et des brebis », c'est-à-dire de la totalité des élus sur la terre.

D'après la doctrine de l'Église[1], la primauté déléguée à Pierre n'est pas seulement une primauté de rang, purement honorifique; elle lui confère la juridiction suprême, la plénitude du pouvoir spirituel et de l'autorité sur l'Église entière. Le Christ ayant remis ce pouvoir à Pierre immédiatement et directement, Pierre le possède, non pas en qualité de représentant ou de mandataire de l'Église, mais comme son chef, institué par Jésus-Christ.

La primauté du Pape n'est pas plus une institution provisoire que l'Église elle-même. Saint Pierre fut évêque de Rome, c'est là qu'il a souffert le martyre sous le règne de Néron. Il est admis comme article de foi, dans l'Église catholique, que toutes les prérogatives et tous les pouvoirs de saint Pierre ont été transmis de droit divin à ses successeurs légitimes sur le trône épiscopal de Rome. La Papauté possédait, dès l'origine, cette plénitude de la puissance à l'état latent, et, naturellement, elle n'en a fait publiquement usage que peu à peu, à mesure que les besoins de l'Église ou les circonstances l'ont exigé[2]. « Comme tout ce qui vit, comme l'Église elle-même, écrit un moderne historien de l'Église, la Papauté, cette institution unique, sans terme de comparaison dans le monde, a eu son développement historique. Or, il est impossible de méconnaître dans ce développement la loi fondamentale de la vie de l'Église, la loi du développement constant, de croissance de l'intérieur à l'extérieur. La Papauté devait rester inséparable de l'Église dans la bonne et dans la mauvaise fortune, traverser les mêmes phases qu'elle[3]. »

La doctrine de l'Église catholique enseigne encore que les

[1] Hettinger, *Fundamental-Theologie*, t. II, p. 156 et suiv.; Phillips, t. V, p. 6 et suiv.

[2] Heinrich, t. II, p. 236 et suiv.

[3] Doellinger, *Kirche und Kirchen*, p. 31-32.

évêques de Rome, en leur qualité de successeurs directs du prince des Apôtres et en vertu d'une disposition divine, possèdent la plénitude de la puissance épiscopale sur l'Église entière. Ils exercent l'autorité religieuse suprême, complète et régulière, sur tous les chrétiens. La conséquence de ce pouvoir suprême est que tous les membres de l'Église, y compris les évêques, soit isolément, soit réunis en concile, sont subordonnés au Pape. L'Église primitive, bien loin d'admettre que le concile fût supérieur au Pape, avait pour principe que le siège suprême n'est jugé par personne. Il n'y a pas de concile général sans le Pape, ni surtout en opposition avec le Pape; car, en sa qualité de chef de l'Église, le Pape est le chef nécessaire et essentiel du concile général, et les décrets du concile n'ont de valeur œcuménique qu'à partir du moment où ils sont revêtus de son approbation. Par conséquent, le Pape, législateur suprême, peut, sur les points de discipline, abroger et modifier les décrets des conciles généraux aussi bien que ceux de ses prédécesseurs. Il est évident, cependant, que, dans tous ses actes, il tient compte de la législation antérieure, car il doit, précisément parce qu'il est le supérieur, donner l'exemple du respect de la loi. La plénitude de puissance que confère la primauté comprend la juridiction suprême. Par conséquent, dans toutes les questions qui concernent l'Église, on peut en appeler au Pape; mais il n'existe pas de tribunal auquel on puisse appeler d'un jugement du Pape. En résumé, le Saint-Siège de Rome a la plénitude de la puissance sur l'Église entière, et cette puissance n'est soumise à d'autres conditions et n'a d'autres limites que celles qui découlent du droit divin et du droit naturel[1].

La scission qui s'était produite au centre de l'unité de l'Église eut pour effet de poser la question de la situation de la Papauté dans l'Église, question urgente s'il en fut, et, d'après ce que nous savons de l'état de surexcitation des esprits, il était impossible que la discussion ne prît pas bien vite une tournure extrêmement dangereuse pour le pouvoir

[1] Hettinger, *Fundamental-theologie*, t. II, p. 151, 183-191.

ecclésiastique, disons le mot, une tournure révolutionnaire. On vit se produire à cet égard toutes sortes de théories en opposition plus ou moins ouverte avec la doctrine de l'Église, et, comme leurs auteurs sortaient du terrain de la légalité, elles ne pouvaient apporter qu'un nouvel élément de trouble. Il ne fut pas jusqu'à certains hommes généralement connus pour le rigorisme de leurs opinions en matière religieuse, qui ne manifestassent quelques tendances antipapistes[1].

Un simple fait démontre jusqu'où l'on allait déjà : c'est qu'en même temps que la nouvelle théorie de la supériorité du concile sur le Pape faisait son apparition sous diverses formes, on discutait pour et contre certaines idées qui impliquaient la négation absolue de l'unité de l'Église et de l'institution divine de la primauté du Pape. Qu'importe le nombre des Papes? disaient tout haut quelques hommes plus hardis que d'autres; qu'importe qu'il y en ait deux, ou trois, ou dix, ou douze? chaque pays peut avoir un Pape à lui, indépendant. Suivant d'autres, ce pouvait être la volonté de Dieu que la Papauté fût divisée pour un temps, ou même, peut-être, pour toujours; tel avait été le sort du royaume de David, et, en somme, tous les gouvernements humains sont sujets au changement. Il n'existe point de certitude en ce qui concerne cette volonté, disaient ces mêmes hommes, mais, néanmoins, il est possible qu'en s'efforçant de rétablir l'unité on ne travaille pas dans le sens de la volonté de Dieu[2].

On peut voir dans cette dernière opinion un reflet des idées d'Occam[3] : Henri de Langenstein, qui jouissait d'une grande réputation comme théologien, l'attaqua vigoureusement en

[1] Pour en citer un exemple, un défenseur énergique de l'antique doctrine de l'Église contre les hussites, l'abbé Ludolphe de Sagan, prend, en répondant à diverses attaques dont il avait été l'objet, la défense de l'acte indubitablement illégal du synode de Pise : LOSERTH, *Beitræge*, p. 369, 392, 439 et suiv. Il admettait comme indiscutable la supériorité du concile sur le Pape : voy. son *Tractatus de longævo schismate*, cap. XLVI, p. 445, *loc. cit.* On constate le même bouleversement d'idées dans une lettre du général des Chartreux, Stefano Macone, datée de 1408 : TROMBY, t. VII, app., p. CLXXXI-CLXXXIII.

[2] SCHWAB, p. 122, 133; TSCHACKERT, p. 5; HUEBLER, p. 371, note 19.

[3] MAURENBRECHER, *Studien*, p. 307; CREIGHTON, t. I, p. 41.

1381, dans son traité intitulé : *Proposition de paix pour l'union et la réformation de l'Église par un concile général.* Sa conviction est que le schisme n'est arrivé que par la permission de la Providence, et que si Dieu, qui sait faire tourner le mal en bien, n'a pas empêché cette grande calamité, c'est pour en faire sortir la réforme dont l'Église a besoin. Mais il pense que cette réforme ne peut pas s'accomplir sans un concile général.

Pour justifier son appel à un concile général, Langenstein met en avant un système nouveau et gros de conséquences, dont nous devons parler à cause de l'influence qu'il exerça sur les événements postérieurs. D'après ce système, il ne faut pas attacher une importance exagérée au fait de l'institution de la Papauté par le Christ. L'Église aurait eu le droit de se donner un Pape, quand même Jésus-Christ ne l'eût pas fait. Les cardinaux n'étant que les délégués de l'Église, s'ils nommaient un Pape qui ne fût pas à sa convenance, elle aurait le droit de reviser leur choix et même de leur retirer entièrement cette attribution de leur charge, car le pouvoir d'élire le Pape appartient primitivement à l'épiscopat, qui s'en est dessaisi en faveur des cardinaux; mais il pourrait le reprendre, si les cardinaux, volontairement ou non, ne pouvaient pas faire un choix, où s'ils abusaient de leur droit. Pour juger toutes choses dans l'Église et dans l'État, le grand principe est de considérer si elles sont utiles ou non à la généralité. On doit agir à l'égard de l'Église comme on le ferait à l'égard d'un prince. Si, au lieu de travailler à la conservation de l'État, il était convaincu de le mener volontairement à sa ruine et de le trahir, on aurait le devoir de lui résister énergiquement. La nécessité supprime la légalité, et même elle fait un devoir de la supprimer. Dans l'hypothèse particulière que discute Langenstein, c'est-à-dire en cas de schisme, on n'a, d'après lui, pas même besoin d'en venir à cette extrémité. Le but des lois est de donner une classification et un élément d'appréciation des actions des hommes; mais, comme ces actions varient à l'infini, elles ne peuvent pas être toutes prévues par une seule et même loi; par conséquent, il faut, dans l'interprétation

des lois, se conformer non pas à la lettre, mais à l'intention du législateur, à moins de vouloir aller à l'encontre de sa volonté. Toutes les fois qu'il s'agit d'interpréter une loi, il faut se rappeler le principe d'équité (ἐπιείκεια) posé par Aristote. Appliquant ce principe général à cette époque, Langenstein affirme qu'il n'est pas indispensable, pour la constitution d'un concile général, qu'il ait été convoqué par le Pape; dans certains cas extraordinaires, la convocation peut venir des princes séculiers. L'autorité du concile est au-dessus de celle du Pape et du Sacré Collège, car c'est de l'Église seule qu'il a été dit que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle [1].

Langenstein, on le voit, rompait avec toute la tradition. Ses théories se propagèrent rapidement. A partir de ce moment, tous ceux qui voudront travailler à la suppression du schisme prendront pour point de départ la doctrine, dangereuse au plus haut point [2], du droit naturel de la nécessité ou de l'équité [3]. Peu de temps après la publication de l'*Epistola pacis*, nous retrouvons les principales propositions de Langenstein dans un écrit d'un autre théologien allemand, Con-

[1] *Concilium pacis de unione ac reformatione Ecclesiæ in concilio generali quærenda*, v. d. Hardt, t. II, p. 3 et suiv.; cf. Schwab, p. 121-124; Erler, p. 22; Hartwig, t. I, p. 50-55; t. II, p. 28-31. A la liste des manuscrits cités dans ce dernier ouvrage, il faut ajouter le Cod. 72 in-fol. de la Biblioth. de la ville de Cologne. — M. Huebler (p. 363-365) distingue, dans les ouvrages écrits sur ce sujet antérieurement au concile de Constance, trois phases différentes : les théories inspirées par la détresse, la doctrine de la soustraction et le concile de Pise. Langenstein combat encore l'idée qu'un concile général pourrait seul mettre fin au schisme, dans son *Epistola pacis* (inéd.) : Hartwig, t. I, p. 42; t. II, p. 27-28. J'ai trouvé plusieurs manuscrits de cette œuvre : 1° à Innsbrück, Biblioth. de l'Université, Cod. 129, f°s 149^a^-159^b^ (s'arrête au milieu); 2° à Mayence, Biblioth. de la ville, Cod. 241; 3° à Paris, Biblioth. nationale, ms. lat. 1462 (fonds Colbert, 811), f°s 74-85^b^ (ne contient que des fragments); ms. lat. 14664 (fonds Saint-Victor, 277), f°s 142-167^b^; M. Oudin (t. III, p. 1263) cite un ms. du fonds Saint-Victor 363 que je n'ai pas pu trouver.

[2] « Du jour où cette doctrine eut été généralement admise, écrit Zimmermann (p. 8), il n'y avait plus ni une loi ni un État dont l'existence ne fût menacée. » Voy. Erler, p. 40.

[3] Lenz, *Drei Tractate*, p. 93. — M. Huebler (p. 364 et suiv.) montre comment cette idée fit son chemin dans les écrits polémiques du temps.

rad de Gelnhausen. Dans une série de déductions, l'auteur se propose de combattre « ceux qui ne se fatiguent pas de répéter que, quand même tous les prélats de l'Église se réuniraient, s'ils n'ont pas avec eux l'autorité du Pape, leur assemblée ne serait pas un concile, mais simplement un conventicule ». Conrad ne comprend pas la Papauté autrement que comme une fonction dont le titulaire jouit de pouvoirs délégués par le consentement unanime des fidèles. Il oppose la faillibilité du Pape isolé à l'infaillibilité de l'Église entière, et déduit naturellement de cette opposition qu'un concile peut être légitimement assemblé, alors même qu'il n'aurait pas avec lui l'autorité du Pape [1].

Les idées de Langenstein exercèrent également une grande influence sur l'illustre Jean Gerson. Chargé, en 1404, de prêcher, à l'occasion du jour de l'an, en présence du Pape Benoît XIII, qui se trouvait alors à Tarascon, il prononça un sermon extrêmement curieux, qu'on eût pu croire inspiré directement par Langenstein. La constitution de l'Église, dit-il, a pour objet, comme toutes les autres lois religieuses, d'assurer la paix. Une loi qui n'atteint plus ce but est abolie de fait. Par conséquent, pour arriver à la fin du schisme, tout moyen est bon. Mais le meilleur moyen d'en finir serait la convocation d'un concile général [2].

Benoît XIII témoigna un vif mécontentement de ce qu'on osât lui dire en face de pareilles choses; cela se comprend. Mais il se formait en ce moment même, parmi les théologiens français, un mouvement d'opinion en sens contraire qui se déclara ouvertement dans l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1406 [3]. Guillaume Filastre, qui fut plus tard cardinal, y

[1] SCHWAB, p. 124-126; HARTWIG, t. I, p. 60; LORENZ, t. II, 2e édit., p. 313, BUDINSZKY, p. 123. — En fait d'opinions radicales, Conrad de Gelnhausen fut encore bien dépassé par Matthæus de Cracovia, évêque de Worms (sur ce personnage, voy. BUDINSZKY, p. 151, et la *Correspondenzblatt der deutschen Alterthumsvereine,* 1873, n° 7), dans son traité *De squaloribus Romanæ curiæ* (publ. dans WALCH, *Mon. medii ævi,* t. I, p. 3-109). Voy. ZIMMERMANN, p. 9 10; HUEBLER, p. 364 et suiv.

[2] SCHWAB, p. 171-178; ZIMMERMANN, p. 15.

[3] SCHWAB, p. 186 et suiv.; ERLER, p. 24-40.

dénia formellement à un concile général le droit de juger et de condamner le Pape. Pierre d'Ailly blâma la façon irrespectueuse dont certains membres de l'Université de Paris se permettaient de parler du Pape. Il déclara qu'il était contraire aux canons de sortir de l'obédience de Benoît, attendu qu'on ne peut refuser l'obéissance à un Pape, fût-il même suspect d'hérésie. Le fait est qu'admettre la théorie d'après laquelle il serait permis de se retirer de l'obédience d'un Pape, c'est, incontestablement, admettre la révolution en permanence; car, si elle était vraie, ce ne serait plus l'Église qui désignerait le Pape, chacun étant libre d'accepter ou de rejeter son autorité suivant son opinion personnelle [1].

Les adversaires des nouvelles théories sur la constitution de l'Église pouvaient accumuler les arguments; on ne les écoutait guère; la croyance à l'institution divine de la primauté du Pape avait reçu de trop profondes atteintes; la crise continua à s'aggraver de jour en jour, au point d'en devenir intolérable. On renonçait de plus en plus à l'espoir de découvrir quel était le Pape légitime; comme, d'autre part, il était démontré qu'aucun des expédients proposés, renonciation ou compromis, ne serait accepté par les intéressés, on en venait de plus en plus à l'idée de l'emploi de la force : on ne voyait plus qu'une chose, la nécessité de sortir du schisme. De hauts dignitaires ecclésiastiques, tels, par exemple, que Pierre Leroy, abbé du Mont-Saint-Michel, ne se gênaient pas pour dire ouvertement qu'à leur avis on avait le droit de refuser l'obéissance au Pape quand il abuse de son pouvoir. Plaoul, professeur à l'Université de Paris, déclara les deux Papes schismatiques obstinés et, par conséquent, hérétiques. Il voulait que tous leurs adhérents fussent considérés comme fauteurs de schisme et d'hérésie. Attendu qu'il y a urgence, disait-il, le Roi a le droit et le devoir de convoquer un concile et de prendre telles mesures qu'il jugera bonnes pour étouffer le schisme; en effet, le devoir de maintenir la paix étant

[1] HUEBLER, p. 371; ZIMMERMANN, p. 13.

fondé sur le droit divin et sur le droit naturel, il est supérieur à toutes les constitutions et annule tous les engagements contraires, même le serment; si donc le Pape est un obstacle à la paix, on doit se séparer de lui[1].

Avec de pareilles théories, on détruit plus qu'on n'édifie; et pourtant, ce n'était pas en France seulement qu'elles faisaient leur chemin. En Italie, surtout depuis l'élection de Grégoire XII, la république florentine était le champion zélé de la « sainte cause de l'union[2] » : néanmoins, en 1408, elle déclara que, vu l'état des choses, la neutralité ou l'indifférence à l'égard des deux Papes était le meilleur système à adopter[3]. A Prague, un moine dominicain, Jean de Falkenberg, prit la plume pour dénoncer le Pape Grégoire comme hérétique; il attribuait aux cardinaux le droit de déposer leur maître, et déniait au Pape celui de leur enlever leur charge[4]. Le célèbre canoniste Zabarella, qui devint plus tard cardinal, prétendait de même, en prévision d'un changement dans la constitution de l'Église, assurer la part du lion aux cardinaux, en faisant du Sacré Collège un comité permament préposé au gouvernement de l'Église. Le traité[5] dans

[1] Schwab, p. 186-188; Tschackert, p. 124-128; Erler, p. 19, 22-23. — Sur Plaoul, voy. Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, t. XVI, p. 278 et suiv.

[2] *Commissioni di Rinaldo degli Albizzi*, t. I, p. 153; Salvi, t. XX; Reumont, t. II, p. 1213.

[3] *Archives des missions scientifiques* (Paris, 1865): 2e série, t. II, p. 440; *Commissioni*, t. I, p. 156; Desjardins, t. I, p. 52-53.

[4] *Tractatus magistri Johannis Walkemberg* (voy. Schulte, *Quellen*, t. II, p. 382), *Ord. Præd., prof. s. theol., De renunciatione Papæ* (inéd.) : Biblioth. de l'Université de Prague, Cod. X. C. 25, fos 267-270 (voy. Hoefler, *Ruprecht*, p. 411), et Biblioth. d'Eichstædt, Cod. n° 269, fos 338-344. — Voici, d'après le manuscrit de Prague, la conclusion de ce traité : « Et Gregorius, data eius pertinacia, hereticus est censendus, omne quod ab eo, data eius pertinacia, actum est vel fuerit, debet omnino cassari. Nec potuit cardinales novos creare nec eciam antiquos privare, et ergo trepidare timore non debent cardinales, ubi timor nullus est, sed confisi in eo, cuius res agitur..... inceptum debent perficere et exstirpare schisma antiquatum per electionem unici et indubitati pastoris, successoris Petri et vicarii veri Dei et veri hominis Jesu Christi, qui semper benedictus est et gloriosus in secula seculorum. Amen. »

[5] Publié dans Schardius, *De juridictione imperiali* (Basileæ, 1566), p. 688-711 : ce traité a été composé dans le courant de l'été de 1408. Voy. Lenz, *Drei Tractate*, p. 71, note 2.

lequel il émettait cet avis a pour nous une haute importance, car c'est le premier écrit de ce genre dans lequel on trouve la théorie conciliaire développée intégralement. Zabarella attribue la plénitude de la puissance à l'Église, et par conséquent au concile général qui la représente. Le Pape n'est que le premier serviteur de l'Église, et il exerce le pouvoir exécutif. S'il donne dans l'erreur, l'Église a le devoir de le reprendre; s'il tombe dans l'hérésie, s'il est schismatique obstiné, ou si seulement il se rend notoirement coupable d'un crime, le concile peut le déposer. L'Église, le concile général ne peuvent être constamment en session; c'est pourquoi le Pape exerce d'ordinaire le pouvoir suprême, mais il n'a pas le droit de publier, sans le consentement des cardinaux, une loi obligatoire pour toute l'Église. S'il est en désaccord avec les cardinaux, c'est au concile qu'il appartient de trancher le différend. Le concile est convoqué par le Pape, suivant la coutume; en cas de schisme, ou si le Pape s'y refuse malgré une urgence constatée, la convocation est faite par le collège des cardinaux. En cas d'empêchement ou de refus du Sacré Collège, le devoir de convoquer le concile incombe à l'Empereur [1]. Dans la pensée des auteurs de ces projets, on devait également étendre de plus en plus la compétence des synodes généraux. Déjà certains canonistes, tels que ce Pierre Leroy, abbé du Mont-Saint-Michel, que nous nommions un peu plus haut, enseignaient que le Pape n'a jamais le droit de modifier les décrets de ces synodes, et qu'il est obligé de les accepter alors même qu'ils ont trait à la foi ou au bien de l'Église en général [2].

Le concile réuni à Pise par les cardinaux révoltés était en majorité animé d'idées révolutionnaires du genre de celles que nous venons d'exposer, mais, au dehors, il avait de nombreux contradicteurs. L'un des plus énergiques était le palatin Robert. La voie dans laquelle les cardinaux s'étaient lancés lui causait de mortelles inquiétudes : il redoutait que,

[1] C'est ainsi que ce traité est résumé par M. Zimmermann, p. 15-16. M. Lorenz en avait déjà signalé la grande importance (t. II, 2e édit., p. 318).
[2] Huebler, p. 378, 380; Zimmermann, p. 16; Erler, p. 33.

loin d'aboutir à une union obtenue par des procédés honnêtes et loyaux, elle ne menât « à une trinité », c'est-à-dire à un déchirement et à un bouleversement de l'Église plus grands encore que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors [1]. Pour prévenir ce nouveau malheur, il envoya une ambassade spéciale à Pise. Ses ambassadeurs exposèrent, en termes pressants, devant l'assemblée, les inquiétudes provoquées par la conduite des cardinaux. On ne doit pas, dirent-ils entre autres choses, dénoncer l'obédience sous prétexte du rétablissement de l'union, car il n'est pas permis de faire le mal pour produire un bien; quand on veut en amener d'autres à l'union, il ne faut pas en sortir soi-même. Il n'appartient qu'au Pape de convoquer un concile général; or, le Pape Grégoire a été régulièrement élu, reconnu et proclamé. Si son élection est illégale, la légalité du titre de ses cardinaux est par là même entachée de doute [2]..... Enfin, les ambassadeurs contestèrent la légalité de l'union des deux collèges, par ce motif que seule la nomination des cardinaux de l'un des deux partis pouvait être tenue pour régulière [3].

Les prélats assemblés à Pise ne tinrent aucun compte de ces observations, pas plus d'ailleurs que de toutes les autres qu'on put leur faire. L'espoir fallacieux de faire sortir l'union de leurs délibérations exerçait sur les meilleurs une irrésistible séduction, les aveuglait sur les intrigues intéressées de Balthazar Cossa, qui menait le concile à sa guise, les rendait, enfin, inaccessibles à toutes les représentations sur l'iniquité des procédés employés à l'égard des deux Papes [4]. S'appuyant sur l'opinion d'universités entières [5] et d'un grand nombre de savants, partisans déclarés des nouvelles théories, le synode

[1] JANSSEN, *Reichscorrespondenz*, t. 1, p. 142; cf. p. 145.

[2] « Si dubitant de Papatu Gregorii, quare simili ratione non dubitant de suo Cardinalatu? »

[3] RAYNALD, ad. a. 1409, nos 13-18; MANSI, t. XXVI, p. 1188-1256; HOEFLER, *Ruprecht*, p. 436 et suiv.; HÉFELÉ, t. VI, p. 858 et suiv.

[4] HOEFLER, *Ruprecht*, p. 448.

[5] La consultation de l'Université de Bologne se trouve dans MARTÈNE-DURAND, *Coll.*, t. VII, p. 894-897 : au reste, elle ne discute même pas les principaux arguments tirés du *Corpus juris canonici*. Voy. TSCHACKERT, p. 153 et suiv. : on trouve là exposées en détail les idées de Gerson et de d'Ailly.

de Pise se mettait au-dessus des scrupules émis par les défenseurs des lois canoniques et affichait hautement la prétention de s'emparer de l'autorité à l'encontre des deux Papes. Cependant, l'un des deux nécessairement avait la légitimité pour lui. Vainement, Charles de Malatesta, humaniste distingué, le plus beau caractère de toute sa race [1], fidèle partisan de Grégoire XII, multiplia ses efforts pour amener une entente entre ce Pape et le synode; en vain il remontra aux cardinaux que la voie dans laquelle ils s'étaient engagés mènerait peut-être vite à un but, mais qu'au lieu d'être l'unité désirée, ce but serait une trinité [2]. Le synode, dans sa première session, vota une déclaration portant que sa convocation avait été canonique, qu'il était œcuménique et qu'il représentait l'Église catholique tout entière (!); puis il se fit lire les pièces de l'instance préparatoire de la déposition des deux Papes Benoît XIII et Grégoire XII. Il fallait cependant motiver cet acte; on inventa un expédient : il était, dit-on, de notoriété publique (personne n'y croyait au fond) que les deux Papes méritaient d'être tenus non seulement pour fauteurs de schisme, mais pour véritables hérétiques dans le sens le plus étendu du mot, car ils avaient ébranlé et détruit la croyance à l'Église, une, sainte, catholique et apostolique, croyance qui est un article de foi. Ce point de départ péniblement établi, les membres du concile passèrent avec une rapidité et une hâte maladives aux mesures les plus extrêmes. On est surpris qu'ils n'aient pas reculé au dernier moment, car ils auraient dû se dire que Grégoire et Benoît avaient encore derrière eux un parti puissant, et qu'assurément il ne serait pas possible d'avoir raison de tous deux par la force [3]. Quoi qu'il en soit, sans même chercher à négocier avec les deux Papes, qui, naturellement, s'étaient abstenus de comparaître, le concile prononça leur déposition et décida de procéder à l'élection d'un nouveau Pape. Elle eut lieu le 26 juin 1409; les votes se portèrent sur un vieillard, Grec de

[1] Yriarte, p. 46; cf. p. 54-62.
[2] Hefelé, p. 863
[3] *Ibid.*, t. VI, p. 902.

naissance, Petros Filargis, cardinal archevêque de Milan; il prit le nom d'Alexandre V [1].

Ainsi, au lieu de deux Papes, on en avait trois, car la sentence de déposition prononcée par le synode de Pise ne détacha du parti de Benoît XIII ni de celui de Grégoire XII aucun des pays qui les reconnaissaient comme Papes, et l'assemblée qui devait restaurer l'unité ne fut que le point de départ d'un surcroît de désordre. Ce résultat était inévitable, du moment qu'on avait quitté le terrain de la légalité. Comme Pierre d'Ailly l'avait prévu [2], le concile des cardinaux aggrava ses premières fautes par une faute plus lourde encore : en greffant un nouveau schisme sur le premier, il donna la meilleure preuve de son incapacité d'accomplir la réforme impatiemment attendue de toutes parts. Réforme et union furent, cette fois encore, englouties dans le même naufrage [3].

[1] Il a paru récemment une biographie en grec du Pape du concile, sous ce titre : Μάρκου Ῥενιέρη Ἱστορικαὶ Μελέται ὁ Ἕλλην Πάπας Ἀλέξανδρος Ε; Τὸ βυζάντιον καὶ ἡ ἐν Βασιλείᾳ Σύνοδος. Ἐν Ἀθήναις, 1881. Alexandre V ne pouvait pas prétendre au titre de pape légitime, ayant été élu par un concile qui ne l'était pas lui-même. Or, comme le fait remarquer Hergenrœther (t. II, 1re part., p. 65), le concile de Pise n'avait été convoqué ni par l'Église entière ni par le Pape légitime, et il ne fut pas reconnu comme tel d'une manière générale; il était placé trop directement sous l'influence de la France, dont le gouvernement avait promis aux cardinaux, en 1409, de donner son appui au Pape qui sortirait de l'élection, « à condition qu'elle fût confirmée par les princes et les évêques ». Les cardinaux n'avaient pas qualité pour convoquer un concile général, surtout du vivant du Pape légitime, et, jusqu'alors, Grégoire XII avait été reconnu comme tel. « Avant la réunion du concile, dit le savant cardinal, Grégoire était ou n'était pas le pape légitime. S'il l'était, un décret rendu par une assemblée sans chef ne pouvait lui enlever ce caractère; s'il ne l'était pas, les cardinaux qui élurent Alexandre V ne l'étaient pas non plus; par conséquent l'élection faite par eux était nulle et illégale. Pendant les dix-neuf premières séances, le concile n'avait pas de Pape : or, sans Pape il n'y a pas de concile œcuménique. Personne n'avait le droit de déposer le Pape (réellement légitime : voy. plus haut) : si Grégoire avait commis un parjure, il pouvait être coupable, mais sa faute ne lui faisait pas perdre la dignité pontificale. Si l'on n'avait pas le droit de déposer le Pape, on n'avait pas davantage celui d'en mettre un nouveau à sa place. » Je n'ai pas besoin de citer ici les divers ouvrages où cette question a été traitée, le cardinal Hergenrœther l'ayant déjà fait d'une façon complète (t. III, p. 351 et suiv.).

[2] Tschackert, p. 152.

[3] Zimmermann, p. 18-22.

Alexandre V, le Pape du concile, mourut le 3 mai 1410[1]. Les cardinaux lui donnèrent sur-le-champ un successeur dans la personne de Balthazar Cossa, qui prit le nom de Jean XXIII (1410-1415). De toutes les conséquences du funeste concile de Pise, cette élection fut la plus funeste[2]. Jean XXIII n'était pas, au moral, le monstre dont ses ennemis nous ont laissé le portrait; mais il était imbu des idées du monde, entièrement adonné aux intérêts matériels, fin politique et habile courtisan, dénué de scrupules, plus homme de guerre qu'homme d'Église[3]. On n'avait rien à attendre de lui pour l'apaisement des divisions qui déchiraient l'Église. Aussi, tous les regards se tournèrent-ils vers un prince énergique et rempli de bonnes intentions, Sigismond, roi des Romains : l'apaisement du schisme devait, pensait-on, être l'objet de tous ses vœux, car il lui était interdit de songer à se faire couronner à Rome avant que la chrétienté d'Occident eût de nouveau un chef spirituel unique[4]. Il ne trompa pas les espérances qu'on avait mises en lui Ce fut effectivement à lui surtout qu'on fut redevable de la fin du schisme et du rétablissement de l'union dans l'Église d'Occident.

[1] *Acta consist.*, aux archives consistoriales du Vatican (voy. Suppl. de l'éd. allem. n° 16). Le corps du Pape fut embaumé par le célèbre médecin Pietro di Argeleta, le procès-verbal de l'opération a été conservé : voy. MEDICI, *Compendio storico della scuola anatomica di Bologna* (Bologne, 1857), p. 40 et suiv.

[2] DOELLINGER, t. II, 1re part., p. 296.

[3] HERGENROETHER, t. II, p. 67. — REUMONT (t. II, p. 1120-1151) pense de même : « Quels qu'aient été les défauts de cet homme, il ne fut pas au moral le monstre pour lequel on a tenté de le faire passer au concile de Constance. Il n'est pas nécessaire de grossir sa culpabilité, sans preuves et haineusement, comme l'ont fait beaucoup de ses contemporains, sous l'influence de souffrances terribles. Jean XXIII était l'incarnation de l'esprit mondain, qui déjà, longtemps avant lui, avait fait dévoyer la Papauté de la façon la plus grave. En voyant l'homme en qui se personnifie un parti animé de tendances anticléricales et uniquement occupé d'intérêts politiques arriver au plus degré de la hiérarchie au moment même où la conscience de la chrétienté se soulevait contre l'abaissement infligé à la dignité suprême, contre l'avilissement de la plus noble institution qu'il y ait au monde, il faut bien reconnaître à cette coïncidence le doigt de la Providence. » — Voy. HÉFELÉ, t. VII, p. 9 et suiv., 130-131, note 1, et REUMONT, dans la *Theolog. Literaturblatt*, 1870, p. 748.

[4] ASCHBACH, t. I, p. 372.

Le synode de Pise n'avait abouti qu'à aggraver les divisions de l'Église, mais l'idée qu'un concile général pouvait seul mettre fin à ce désordre était lancée ; cela ne l'empêcha pas de gagner de plus en plus de terrain. L'insuccès de ce synode agissait précisément comme un aiguillon. Le mécontentement avait atteint les dernières limites; on voulait l'union à tout prix; on ne s'effrayait pas des moyens les plus extrêmes, du moment qu'il s'agissait de délivrer l'Église de la Papauté à trois têtes. On se rappela que l'Empereur ou le roi des Romains était le protecteur-né de l'Église : on se dit que ce titre lui créait le devoir de convoquer le concile, et l'opinion publique s'attacha à cette idée. Personne ne l'a mieux mise en lumière que Dietrich de Nieheim. Il est l'auteur de l'opuscule intitulé : *Des moyens d'unir et de réformer l'Église dans un concile général* (1410) [1], opuscule qu'on a pendant si longtemps faussement attribué à Jean Gerson. Dietrich distingue deux sortes d'Église : l'Église apostolique, particulière et privée, et l'Église générale, qui est la communauté de tous ceux qui croient en Dieu et qui, à ce titre, a reçu directement la puissance des clefs. Par conséquent, le concile général, qui est son représentant, est au-dessus du Pape. Le Pape doit obéissance à l'Église; elle peut limiter ses pouvoirs, casser ses arrêts, prononcer sa déposition. Dans le cas où son existence est en péril, dit encore Dietrich, elle est dispensée même des lois de la morale. Pour conserver l'union, tous les

[1] Le fait a été démontré par M. LENZ dans son étude intitulée : *Drei Tractatus aus dem Schriftencyklus des Konstanzer Concils* (Marbourg, 1876). Cet opuscule a été publié pour la première fois par M. V. D. HARDT (t. I, 5[e] part., p. 68-142), d'après un manuscrit de Helmstædt; mais l'éditeur le donnait, sans preuve à l'appui, du reste, pour une œuvre de Jean Gerson. DOELLINGER (*Lehrbuch*, t. II, 1[re] part., p. 298, note 1), le premier, exprima sur cette paternité des doutes qui ont été confirmés par les recherches de M. SCHWAB (p. 482 et suiv.). Ce dernier crut pouvoir désigner comme auteur de l'opuscule en question André de Randulf, abbé d'un monastère de Bénédictins italiens, et son opinion a été acceptée par MM. HUEBLER (p. 388, note 40), LORENZ (t. II, 2[e] édit., p. 319 et suiv.) et autres. — M. RITTER (*Bonner Theolog. Liter.-Bl.*, 1877, p. 396) croit reconnaître dans la hardiesse des propositions contenues dans le traité *De modis* les qualités intellectuelles d'André de Randulf, tandis que M. ZIMMERMANN (p. 25) est disposé à se ranger à l'avis de M. Lenz.

moyens sont justifiés : s'il faut avoir recours à la ruse, à la tromperie, à la violence, à la corruption, à la prison, à la mort même, tout lui est permis, car l'individu est subordonné à la totalité, et l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général[1]. Dietrich mettait son principal espoir dans l'énergie d'un empereur ou roi des Romains. « Aussi longtemps, dit-il, qu'on n'aura pas un empereur ou roi des Romains, juste, sévère, œcuménique, non seulement le schisme durera, mais encore il est à craindre qu'il n'aille en s'aggravant. » Enfin, il est d'avis qu'on ne doit pas se leurrer de l'espoir de mettre fin à la scission de l'Église ni de réunir un concile général sans la participation du roi des Romains, et que, par conséquent, celui-ci est obligé, sous peine de péché mortel, de prendre les dispositions nécessaires pour le convoquer.

Dietrich de Nieheim n'était, en somme que l'écho fidèle de l'opinion générale. Sigismond sut profiter habilement de cette disposition des esprits, et surmonter les grandes difficultés qui s'opposaient à la réunion du concile. Il faut dire, d'ailleurs, que le sort lui vint en aide d'une manière étonnante. La prise de Rome par le roi Ladislas (juin 1413) avait contraint Jean XXIII de chercher un asile à Florence, où on le regardait comme un hôte dangereux, et où on lui fit un médiocre accueil. Pour obtenir protection et assistance contre son terrible adversaire, il était disposé à tout. Il envoya donc en ambassade auprès du roi des Romains, qui se trouvait alors en séjour à Côme, les cardinaux légats Challant et Zabarella, munis de pouvoirs illimités pour la fixation du lieu et de l'époque de la réunion du concile. Sigismond leur proposa de choisir pour le lieu de réunion Constance, une ville allemande; mais il dut batailler longtemps avant d'arracher leur assentiment. Aussi, dès qu'il eut reçu leur réponse affirmative, n'eut-il rien de plus pressé que de les mettre en présence d'un fait accompli. Le 30 octobre 1413, il portait à la connaissance de

[1] Huebler, p. 383-385; cet écrivain fait remarquer que l'idée dominante du livre est, en quelque sorte, le principe du « salut public » de l'Église, ce qui lui donne un air de parenté avec le *Prince* de Machiavel.

toute la chrétienté que, d'accord avec le Pape Jean, il avait résolu de convoquer un concile général dont l'ouverture aurait lieu à Constance, le 1er novembre de l'année suivante, et il invitait solennellement tous les prélats, princes, seigneurs et docteurs de la chrétienté à s'y faire représenter[1] Jean XXIII, absolument impuissant, n'avait pas autre chose à faire que de se plier à la volonté de Sigismond; le 9 décembre, il signa la bulle d'invitation, et il promit d'assister au concile en personne. Ayant obtenu cette démarche décisive du Pape élu par le synode de Pise, Sigismond écrivit sur-le-champ à Grégoire XII et à Benoît XIII pour les inviter à paraître au concile : en même temps, il adressait aux rois de France et d'Aragon des lettres dans lesquelles il les adjurait de lui prêter un concours énergique, afin que le concile réuni sous ses auspices fût en mesure d'accomplir l'œuvre importante qu'on attendait de lui[2].

En se prêtant, dans sa détresse, à convoquer le concile, Jean XXIII s'était flatté de l'espoir que sa participation à cet acte lui assurerait jusqu'à un certain point le droit de présider le concile, et qu'il lui serait facile, avec la participation des nombreux prélats italiens de son parti, de diriger ses travaux dans le sens de ses intérêts personnels. Il se trompait étrangement. S'il faut en croire le récit du chroniqueur Ulric de Richenthal, il se serait écrié, en arrivant en vue du lac de Constance : « Voilà comment on prend les renards au piège ! » ce qui démontrerait qu'avant de mettre le pied dans la ville où se réunissait le concile, il s'était rendu compte du danger au-devant duquel il courait[3]. Ses craintes étaient parfaitement

[1] Bzovius, ad a. 1413, n° 7; v. d. Hardt, t. VI, 1re part., p. 5-6; Lenz, p. 40. — Il a paru récemment une étude intitulée : *Filippo Maria Visconti und Kœnig Sigismund* (Berlin, 1885), dont l'auteur, M. Kagelmacher, cherche à démontrer, contrairement à l'opinion admise jusqu'ici, que l'attitude de Sigismond pendant le concile ne fut nullement inspirée par le hasard des circonstances, mais parfaitement réfléchie (p. 4).

[2] Aschbach, t. I, p. 376.

[3] U. v. Richenthal, p. 24. Un propos très curieux de Jean XXIII est celui qu'il tint en présence de Bartolomeo Valori. Comme celui-ci cherchait à mettre l'antipape en garde contre les dangers auxquels il allait s'exposer en assistant a un concile en pays étranger, Jean lui répondit : « J'avoue que le

fondées, car l'opinion publique lui était généralement très défavorable, et, d'autre part, sous l'impression de l'insuccès complet du concile de Pise, les chefs du mouvement unitaire s'étaient lancés dans des idées absolument révolutionnaires. Dietrich de Nieheim avait déjà, quelque temps auparavant, rendu cette impression d'une façon très nette, dans son traité : *Des moyens d'unir et de réformer l'Église dans un concile général.* C'est une attaque à fond contre la Papauté corrompue par l'esprit du monde. L'auteur s'étend en détail sur les fautes des Papes et de la curie, et fait à peine allusion aux manquements des autres membres de l'Église. Son ouvrage est donc loin de contenir toute la vérité, mais il n'en a que plus d'importance comme témoin de l'opinion dominante; il est peu de documents de l'époque qui montrent d'une façon aussi claire combien la première dignité de la chrétienté était tombée bas dans l'estime des partisans de la réforme [1]. A Constance, l'opposition prit immédiatement une attitude de nature à ne laisser aucun doute sur ses intentions hostiles à l'égard de Jean XXIII. L'arrivée de Sigismond lui apporta un précieux renfort, et une coalition des Allemands, des Anglais et des Français fit adopter, malgré les Italiens, un nouveau mode de votation par nation [2] : ce fut son premier grand succès. A partir de ce moment, les choses marchèrent avec une rapidité incroyable. Les affaires de Jean XXIII prenaient évidemment une tournure de plus en plus fâcheuse. Les dispositions déjà mauvaises des Pères du concile furent encore aggravées par la lecture d'un mémoire anonyme contenant les accusations les plus graves contre le Pape de Pise. Depuis l'ouverture du concile, son attitude était déjà hésitante; ce

concile n'est pas pour moi; mais que puis-je y faire, si ma destinée m'y mène? » *Vita di B. Valori*, dans l'*Arch. stor. Ital.*, t. IV, 1re part., p. 262.

[1] Schwab, p. 492. — Dans l'exposition des faits comme dans ses jugements, Nieheim ne garde aucune mesure : c'est ce que fait ressortir avec raison M. Lenz, *Drei Tractate*, p. 91. — On connait encore beaucoup d'autres satires mordantes ou de mots à l'emporte-pièce de ce temps : voy. à ce sujet Zimmermann, p. 29; Siebeking, p. 14; *Hist. Jahrb.*, t. V, p. 166.

[2] Suivant toute apparence, le concile ne prit pas de résolution en forme sur ce mode de votation : voy. Schmitz, p. 13, et Tschackert, p. 206.

coup lui fit perdre la tête. Tremblant de peur d'être traduit devant le synode transformé en tribunal, il promit solennellement de renoncer au pontificat pour rendre la paix à l'Église, à condition que Grégoire XII et Benoît XIII fissent de même. Mais cette démarche, faite sous la contrainte, cachait encore une arrière-pensée. En attendant, le langage du parti de la réforme n'en devint que plus énergique. Jean était exactement tenu au courant de tout par ses espions [1]; il en arriva à se figurer qu'il n'y avait plus de salut pour lui que dans un acte hardi. Le 19 mars 1415, d'accord avec le duc Frédéric d'Autriche, il s'enfuit déguisé en estafette, monté « sur un petit bidet », et se refugia à Schaffhouse [2].

Cet acte de désespoir eut pour premier résultat de plonger la ville de Constance dans un trouble et un désordre indicibles. Les Italiens et les Autrichiens quittèrent la ville pour aller rejoindre leur maître; les marchands, redoutant une émeute accompagnée de pillage, firent leurs paquets; le bourgmestre appela le peuple aux armes.

Toutes les têtes étaient montées, l'anarchie complète. Le parti qui soutenait l'impossibilité de mettre fin au schisme et d'opérer la réforme de la discipline ecclésiastique, si l'on ne restreignait notablement les droits du Pape, profita de la circonstance pour s'emparer de la direction des débats. Son but était de faire tracer par le concile les limites des pouvoirs du Pape; mais, pour cela, il fallait d'abord le déclarer justiciable du concile; beaucoup de membres du parti prétendaient même que cette décision fût applicable dorénavant à tous les

[1] NIEM, *Vita Johannis XXIII*, dans V. D. HARDT, t. II, p. 389.

[2] U. V. RICHENTHAL, p. 62. — Au sujet de la date du 19 mars, voy. GUASTI, *Gli avanzi dell' Archivio di un Pratese vescovo di Volterra*, dans l'*Archiv. stor. Ital.*, 4e série, 1884. t. XIII, p. 206. J'ai trouvé aux Archives de la ville de Strasbourg (A A 138), dans une lettre (inéd.) de Louis, comte palatin, à la ville de Strasbourg (Geben zu felde vor dem heiligen crutz nach Cristi geporte in dem viertzehenhundersten u. funffzehnenden jare off dem samsstag nach des heiligen crucea tag invencion, — 4 mai), un signalement de l'antipape ainsi conçu : « ... Sehen nach einen der ein walche und nit dutsche und auch ein feisster man sy, er habe an pfaffen oder leyen cleidere. » « Voyez s'il n'arrive pas un homme qui est welche et non allemand et obèse; il a des habits de prêtre ou de laïque. »

Papes [1]. Dans les troisième, quatrième et cinquième sessions, on rédigea, avec une hâte caractéristique, des décrets portant qu'un concile général ne pouvait être ni déplacé ni dissous par le Pape sans son consentement, et que, dans le cas actuel, la fuite du Pape ne pouvait empêcher les actes du concile d'avoir force de loi; que, pour tout ce qui touchait à la conservation de la foi et à la destruction du schisme, chaque fidèle, y compris le Pape, devait obéissance au concile, et que le concile avait autorité sur tous les chrétiens et, par conséquent, aussi sur le Pape [2].

Ces décrets n'allaient à rien moins qu'à décerner, dans l'Église, le pouvoir suprême à un corps auquel Jésus-Christ n'a point attribué ce privilège [3]; mais avant de passer outre en mettant le Pape de côté, on voulait donner une base théorique au principe de la supériorité du concile général sur le Pape. En dépit du talent déployé pour la défense des décrets par d'Ailly et Gerson, ils ne sont jamais parvenus à acquérir force de droit. Issus des délibérations d'une assemblée qui ne pouvait prétendre au titre de concile œcuménique, dépourvus de l'approbation d'un Pape, bien que certainement il y eût un Pape légitime, votés en opposition avec les cardinaux, par une majorité composée d'hommes dont le plus grand nombre n'avaient aucun droit à prendre part aux délibérations, ils ne peuvent être considérés que comme un expédient et un coup de force. A n'en considérer que le texte, on pouvait admettre que la supériorité du concile sur le Pape qu'ils proclamaient était bornée au cas du schisme dont on poursuivait la fin, et c'est ainsi que beaucoup de personnes l'ont comprise alors et par la suite; mais il ressort des opinions émises par leurs auteurs et de leurs actes mêmes qu'ils y attachaient une signi-

[1] WERNER, t. III, p. 702; ce savant démontre (p. 703 et suiv.) que la théorie de la supériorité du concile sur le Pape fut combattue par les champions de la puissance pontificale dès l'origine des négociations entamées pour la suppression du schisme.

[2] Au sujet du texte authentique des décrets, voyez un article de M. J. FRIEDRICH dans les *Sitzungsberichte der Munchn. Akad Phil.-histor, Kl.*, 1871, p. 243-251.

[3] PHILLIPS, t. I, p. 250-251.

fication générale et dogmatique, et qu'ils espéraient faire passer à l'état de dogme une nouveauté qui était le bouleversement de l'antique doctrine catholique. Mais ces décrets, nous ne saurions trop le répéter, n'ont absolument rien de ce qui pourrait leur conférer le caractère dogmatique; au moment où ils furent rendus, l'assemblée de Constance n'était point un concile général représentant toute l'Église, et jamais ils n'ont été revêtus de la confirmation d'un Pape [1]. La grande erreur des membres de ce concile fut de vouloir poser comme règles générales, applicables à tous les temps, des expédients auxquels on était obligé d'avoir recours pour parer à des circonstances absolument extraordinaires, et de se figurer qu'un concile général était possible sans le Pape et contre le Pape, comme si un corps, si grand qu'il soit, pouvait vivre sans tête [2]. En confiant le soin d'exécuter la réforme à un épiscopat décapité, on avait fait une tentative dont le résultat devait être nécessairement, comme le remarque excellemment un canoniste moderne [3], ce qu'il fut au siècle suivant; on vit alors un grand parti refuser à tous les évêques comme au Pape l'autorité nécessaire pour entreprendre cette œuvre de salut.

En prenant la fuite, Jean XXIII avait espéré mettre l'assemblée de Constance dans l'obligation de se dissoudre. Sa tentative ayant été déjouée par Sigismond, qui fit preuve, en cette circonstance difficile, d'une grande fermeté unie à une grande présence d'esprit, son sort était décidé. On commença immédiatement son procès; le 29 mai, les débats se terminèrent par une sentence solennelle de déposition. Dans l'inter-

[1] C'est l'opinion du cardinal Hergenroether : voy., de ce savant prélat : *Anti-Janus*, p. 129-130, et *Kirchengesch.*, t. II. 1re part., p. 78. Voy. encore Doellinger, *Lehrbuch*, t. II, 1re part., p. 303-307; Phillips, t. I. p. 250 et suiv.; t. IV, p. 435 et suiv.; Dux, t. I, p. 165 et suiv.; Schulte, *System*, p. 183; Hettinger, *Fundamentaltheologie*, t. II, p. 188. — Sur l'attitude de Martin V à l'égard du décret relatif à la suprématie du concile, voy. Zimmermann, p. 66-68.

[2] Héfelé, t. I, 2e édit., p. 54-55; t. VII, p. 104, 372-373; Alzog, t. II, 10e édit., p. 33 et suiv.; Chmel, *Friedrich IV*, t. I, p. 450; Dux, t. I, p. 251 et suiv.

[3] Phillips, t. III, p. 324.

valle Jean XXIII avait été arrêté et interné à Radolfzell; sa vigueur morale était anéantie : il se soumit humblement au jugement qui le frappait[1].

La déposition de Jean XXIII réduisait à néant l'œuvre du synode de Pise et replaçait les choses en l'état où elles s'étaient trouvées avant que ce synode prononçât la déposition de Grégoire XII et de Benoît XIII. A la rigueur, on aurait dû procéder à l'élection d'un nouveau Pape; mais cet acte n'eût pas fait avancer les choses d'un pas, et le synode se trouvait acculé à une impasse[2]. Grégoire XII vint le premier à son secours; il eut la grandeur d'âme de renoncer de lui-même à sa dignité. En étudiant la manière dont les choses se passèrent, on reconnaît que l'on tomberait dans une erreur profonde si l'on se figurait que les évêques se soient prêtés par condescendance à des formalités sans importance. Tout au contraire, la procédure suivie est, dans la question, de la plus haute importance. Grégoire XII était, en réalité, le Pape légitime. Voyons donc comment il s'y prit pour résigner sa charge. Les prélats de son obédience s'étant au préalable rendus à Constance, il y envoya Malatesta, muni de ses pleins pouvoirs; le cardinal fit son entrée solennelle dans la ville comme légat du Pape et convoqua les évêques à se réunir en concile. Au jour fixé, devant les évêques assemblés, il donna lecture de la bulle de convocation, et tous les évêques y donnèrent solennellement leur adhésion. Le synode étant ainsi régulièrement constitué,

[1] Pour mettre Jean XXIII hors d'état de nouer de nouvelles intrigues, Sigismond le confia à la garde du palatin Louis, auquel d'ailleurs cet office revenait, en sa qualité de juge impérial : connu par ses sentiments hostiles à l'égard de l'antipape, on n'avait pas à craindre qu'il le laissât échapper. Effectivement, il envoya Jean dans le Palatinat. Là, l'infortuné vécut plusieurs années sous la surveillance continuelle de deux gardiens allemands, auxquels il ne pouvait parler que par signes : il passait son temps à composer des vers sur l'instabilité des choses de ce monde. Louis le retint ainsi prisonnier jusqu'en 1418; mais alors, s'étant brouillé avec Sigismond, il se décida à lui rendre la liberté contre une rançon de 38,000 florins. Voy HÆUSSER, t. I, p. 277-278, et *Archiv. stor. Ital.*, t. IV, p. 429 et suiv. Au reste, en 1418, il y avait encore beaucoup de gens qui n'admettaient pas la légalité de la violence qu'on avait faite à Jean XXIII en le déposant : Leon. ARETINUS, *Comment.*, p. 930-931.

[2] PHILLIPS, t. I, p. 256.

Malatesta donna connaissance de la renonciation du Pape (4 juillet 1415). Le résultat ne se fit pas attendre : peu à peu les prélats de la troisième obédience se rallièrent à la majorité, et Benoît XIII se vit réduit à chercher un refuge dans la forteresse de Peniscola avec trois cardinaux, les seuls qui lui fussent restés fidèles. Ainsi ce Pape, qui de fait avait été schismatique dès le jour de son élévation, se trouvait visiblement abandonné par l'Église entière. Dès lors on était en droit de déclarer la vacance du Saint-Siège et de procéder à l'élection destinée à donner un successeur à Grégoire XII [1].

« Admettons si l'on veut, dit le canoniste [2] que nous citions un peu plus haut, que la convocation du concile et l'autorisation donnée à son ouverture par Grégoire XII n'aient été que de pure forme ; il n'en est pas moins vrai que cette forme était la condition mise par lui à sa renonciation ; or, de l'acceptation de cette condition découlait la reconnaissance solennelle de la légitimité du Pape par l'assemblée ; par suite, qu'elle le voulût ou non, elle reconnaissait que son autorité à elle n'avait commencé à devenir effective qu'à partir de ce moment, et que, par conséquent, tous les décrets rendus jusque-là, particulièrement ceux de la quatrième et de la cinquième session, étaient dénués de tout caractère œcuménique. De plus, la reconnaissance de la légitimité de Grégoire XII impliquait celle d'Innocent VII, de Boniface IX et d'Urbain VI, et le rejet de Clément VII et de Benoît XIII [3]. »

[1] Phillips, t. I, p. 256-257. « Ainsi, remarque très justement le P. R. Bauer (*Stimmen aus Maria Laach,* 1872, t. II, p. 187), le concile de Constance aboutit à un résultat heureux, mais en suivant une autre voie que le concile de Pise. Tant qu'on essaya de l'imiter, on fut exposé au double danger d'avoir un quatrième Pape en opposition avec les trois autres, et de retomber dans le cercle vicieux d'où ce concile n'avait pu sortir. Si le monde a échappé à ce grand malheur, il le doit à Dieu d'abord, puis à la grandeur d'âme de Grégoire XII, ainsi qu'à la loyauté et au zèle infatigable, sinon toujours correct, de Sigismond, bien plus qu'au concile. »

[2] Phillips, t. IV, p. 437-438 ; Creighton, t. I, p. 224 ; Abert, p. 47.

[3] La déposition solennelle de Benoît XIII eut lieu le 26 juillet 1417. Sur les inutiles tentatives d'union qui avaient précédé cet acte, voy. Aschbach, t. II, p. 141 et suiv. ; Hefelé, t. VII, p. 244 et suiv. ; Doellinger, *Materialen*, t. II, p 377 et suiv. — L'influence française eut une grande part dans l'entêtement de Benoît XIII : c'est ce que démontre M. Schmitz, p. 27 et

En témoignage de gratitude pour la condescendance dont il avait donné un si éclatant témoignage, le concile décerna à Grégoire XII le titre de cardinal archevêque de Porto, la légation à vie de la Marche d'Ancône et le droit de prendre rang immédiatement après le Pape. Grégoire ne jouit pas longtemps de ces honneurs, car il mourut le 18 octobre 1417. On rapporte que ses dernières paroles furent : « Je n'ai pas connu le monde, et le monde ne m'a pas connu [1]. »

Depuis le moment de la résignation de Grégoire XII jusqu'à l'élection de Martin V, le Saint-Siège resta vacant et le concile exerça le gouvernement de l'Église : les cardinaux faisant partie du concile, leur concours était par le fait même assuré.

Après la condamnation et le supplice de Jean Huss (6 juillet 1415), le concile reprit la discussion des grandes questions qu'il avait à résoudre, et particulièrement de la question importante qui formait le troisième point de son programme, la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres. La grande majorité des Pères du concile était absolument du même avis sur la nécessité d'une réforme. « Tout et tous savent combien une réforme de l'Église militante est utile et nécessaire, s'écriait alors un théologien : le monde entier le sait, le clergé le sait, le peuple chrétien tout entier le sait. Le ciel le crie, les éléments le crient, le sang qui chaque jour au Saint Sacrifice jaillit vers le ciel le crie. Bientôt les pierres elles-mêmes seront contraintes de pousser le même cri [2]. » Mais si l'on était d'accord sur la nécessité de la réforme en général, on n'était ni fixé ni d'accord sur l'étendue ni sur le caractère de cette réforme. Ce n'est pas que les projets fissent défaut, surtout pour la réforme de la curie; mais il y en

suiv. — Maimbourg (*Hist. du schisme d'Occident*, t. II, p. 297) appelle Benoît XIII « un des plus grands hommes de son siècle! »

[1] Capelleti, *Storia di Venezia*, t. V. p. 334. — La promptitude de la mort de Grégoire fut considérée comme un signe qu'il avait été le vrai Pape : Dieu, pensait-on, n'avait pas voulu permettre qu'un nouveau Pape fût élu de son vivant : voy. Salvi, p. cxliii. — Au sujet du tombeau de ce Pape, voy. F. Raffaelli, *Il monumento di P. Gregorio XII, ed i suoi donativi alla Cattedrale Basilica di Recanati* (Fermo, 1877).

[2] Matth. Roeder, dans Walch, t. II, p. 34-35.

avait peu d'applicables en pratique [1]. Plus on entrait dans les détails de la réforme, plus les difficultés se multipliaient, de sorte qu'en définitive les travaux du concile semblaient, sous ce rapport, frappés de stérilité.

Les écrits du temps montrent clairement combien le haut clergé inspirait généralement d'aversion. Ce sentiment se rencontrait non seulement chez les laïques, mais aussi dans le bas clergé ; à preuve le nombre infini de sermons absolument révolutionnaires prêchés, à Constance même, par des moines et par des membres du bas clergé [2]. Les cardinaux en particulier étaient un objet de haine pour la grande majorité des membres du concile de Constance ; en maintes circonstances ils eurent à se plaindre de graves avanies. Un fait mémorable montre jusqu'à quel point les esprits étaient montés contre eux : le 17 avril 1415, un prélat proposa d'exclure les cardinaux de toutes les discussions ayant trait à l'union et à la réforme [3]. Cette proposition ne fut pas adoptée, mais le fait seul qu'elle eût pu être déposée dévoilait aux cardinaux toute l'étendue du danger auquel ils étaient exposés. Ils ripostèrent habilement en faisant eux-mêmes étalage d'un grand zèle pour la réforme. A la fin du mois de juillet, ils déposèrent un projet tendant à la formation d'une commission chargée d'étudier la réforme ecclésiastique. Leurs adversaires tentèrent de résister, mais l'éloquence de Pierre d'Ailly les réduisit au silence. Le projet des cardinaux fut adopté, et la première commission de réforme se constitua entre le 26 juillet et le 1er août 1415 ; elle se composait de huit députés de chaque nation et de trois cardinaux [4]. Mais les intérêts en jeu avaient encore trop de puissance ; les membres de la commission n'arrivèrent pas à s'entendre sur les points les plus importants. Dans le concile, les discussions, d'une uniformité fastidieuse, traînaient en longueur ; l'intérêt passionné

[1] Zimmermann, p. 44.
[2] *Ibid.*, p. 29.
[3] W. Bernhardt, *Der Einfluss des Cardinal-Collegs auf die Verhandlungen des Constanzer Concils*, Diss. à Leipzig, p. 15.
[4] *Ibid.*, p. 20.

qu'avait provoqué à l'origine la question de la réforme se refroidissait de jour en jour. Pour tenir le concile en éveil, il eût fallu un stimulant énergique qui faisait défaut. Vers l'automne de 1416, un calme plat avait succédé aux orages des premiers temps [1].

Faisant allusion aux minces résultats obtenus par le concile de Constance sur le terrain de la réforme ecclésiastique, un écrivain protestant [2] fait cette remarque fort juste : « Parmi les membres du concile, il en était bien peu qui n'eussent la bonne volonté de combattre la foule d'intérêts dont les ramifications s'étendaient en tous sens; personne n'avait le courage d'ouvrir la lutte; on sentait qu'à partir du jour où l'on se mettrait sérieusement à la réforme, il serait impossible de prévoir où elle s'arrêterait. »

Diverses causes exercèrent une influence fatale à l'affaire de la réforme : entre autres, il faut citer la question des changements à introduire dans la constitution de l'Église. Les éléments conservateurs du concile y firent, naturellement, une résistance énergique : le concile, divisé sur ce point en deux camps absolument tranchés, y usa ses forces. Mais à cette cause s'en joignaient encore d'autres.

La constitution de l'Église est un organisme dont toutes les parties se complètent; on ne saurait toucher à l'une d'elles sans réagir sur l'ensemble. Or, la grande majorité des membres du concile de Constance etait venue là, d'abord pour remédier à des maux qui réclamaient des mesures urgentes, puis pour traiter certaines questions speciales. Les intérêts particuliers l'emportaient de beaucoup sur le souci du bien général [3]. Personne ne voulait attaquer la question de la réforme par les points qui touchaient à sa propre situation; chacun voulait commencer par son voisin. Cette multiplicité de tendances opposées détruisait la possibilité d'arriver à l'entente nécessaire pour une action efficace.

[1] Huebler, p. 16; Schwab, p. 648, 671.
[2] Voigt Enea Sylvio, t. I, p. 42. Au sujet de la part prise par le concile à la réforme des Bénedictins, voy. Evelt, p. 129.
[3] Schwab, p. 670, cf. p. 647.

Enfin, un troisième élément, dont l'influence se fit sentir d'une façon très appréciable, était la rivalité des intérêts nationaux et politiques. Dans les idées du temps, les mots d'Église et d'État ne représentaient nullement une antithèse. Loin de là ; l'Église et l'État étaient unis par mille liens étroits. De là, cette conséquence inévitable que chaque tentative de réforme ecclésiastique rencontrait immédiatement des résistances sur le terrain national ou politique. Dans ces conditions, la suppression pure et simple des abus était impossible [1]. Les questions religieuses et les questions politiques se confondaient si bien que tout changement équivalait à une révolution. « La réforme de l'Église, écrit un historien moderne, était une vraie tour de Babel ; il se parlait au concile de Constance autant de langues diverses, on y constatait autant d'opinions opposées qu'il y avait de nationalités représentées [2]. »

Le conflit des intérêts nationaux avait pris un caractère d'autant plus aigu que le groupement des membres par nations ouvrait les portes toutes grandes à l'esprit de parti et aux jalousies nationales. Cette combinaison, d'invention nouvelle, dont le but avait été de contre-balancer la supériorité numérique des prélats italiens, ne fut pas l'une des moindres causes de l'échec de la réforme. C'est là un fait que reconnaissent même ceux qui se montrent, sans parti pris, favorables au nouveau système de discussion et de votation [3]. « Il suffit qu'une nation souhaite une réforme, pour qu'une autre la repousse », écrivait l'envoyé de l'Université de Vienne, Petrus de Pulka [4]. Dans ces conditions, il est évident que si l'on eût persisté à ne procéder à l'élection du Pape qu'après

[1] Lenz, p. 156. L'expérience avait déjà démontré auparavant, notamment en Allemagne, l'impossibilité d'accomplir la réforme de l'Empire sans la réforme de l'Église, et réciproquement : Hoefler, *Ruprecht*, p. 56, 408. — L'opinion publique réclamait à la fois la réforme de l'Église et la réforme de l'Empire : elle les confondait ensemble : voy. à ce sujet les *Informationes Pilei archiepiscopi Januensis*, dans Doellinger, *Materialien*, t. II, p. 301 et suiv.

[2] Caro, p. 5.

[3] O. Richter, *Die Organisation und Geschæftsordnung des Basler Concils*, p. 5.

[4] *Archiv für œsterreichische Geschichte*, t. XV, p. 57.

avoir résolu la question de la réforme, comme le demandaient Sigismond et la nation allemande, il eût été impossible d'assigner un terme à la vacance du Saint-Siège. L'assemblée se livra à ce sujet aux débats les plus irritants et les plus passionnés. On finit cependant par s'arrêter à un compromis sur les bases proposées par le vieil archevêque Henri de Winchester, oncle du roi d'Angleterre[1]. Il fut convenu que le synode publierait un décret portant qu'après l'élection du Pape l'assemblée s'engageait à entreprendre sérieusement l'œuvre de la réforme, que les décrets touchant certains points de la réforme sur lesquels l'accord était déjà fait entre les diverses nations seraient publiés avant l'élection du Pape, et que le mode à suivre pour l'élection du Pape serait déterminé par des députés.

En effet, dans la trente-neuvième session générale, qui eut lieu le 9 octobre 1417, on publia cinq décrets sur lesquels les nations s'étaient mises d'accord. Le premier concernait la tenue des conciles généraux et décidait qu'ils se réuniraient à l'avenir plus fréquemment qu'ils ne l'avaient fait jusque-là; il était dit que la première réunion aurait lieu avant l'expiration d'un délai de cinq années, la deuxième sept années plus tard, et que les suivantes seraient espacées de dix en dix ans Le deuxième décret édictait des mesures préventives contre un nouveau schisme; le troisième imposait à chaque Pape nouvellement élu l'obligation de remettre une profession de foi entre les mains de ses électeurs avant la proclamation de son élection. Les autres décrets limitaient le droit de transférer sur d'autres sièges les évêques et les prélats, et supprimaient les droits de dépouilles et de procuration possédés jusqu'alors par les Papes. Pour l'élection du Pape, on tomba d'accord, dans la séance du 28 octobre, que, pour cette fois, outre les cardinaux présents, trente autres électeurs choisis parmi les prélats et les docteurs, au nombre de six par nation, seraient admis à y prendre part. Cette résolution, ainsi que le décret garantissant l'exécution de la réforme, furent publiés dans la

[1] Sur la mission de l'évêque de Winchester, voy. Lenz, p. 162 et suiv., et Caro, p. 94 et suiv.

session suivante, qui eut lieu le 30 octobre. Le décret portait que le futur Pape devrait, avant la dissolution du concile, prendre, de concert avec le concile ou avec des députés des nations, les mesures de réforme applicables au chef de l'Église et à la curie romaine[1].

Le conclave s'ouvrit le 8 novembre 1417 au soir, dans la maison des marchands de Constance, que tous les étrangers visitent encore de nos jours. Le 11, jour de la Saint-Martin, le cardinal-diacre Otto Colonna était proclamé Pape sous le nom de Martin V[2].

[1] Huebler, p. 33 et suiv.; Héfelé, t. VII, p. 321 et suiv.

[2] M. Lenz (p. 181-195) est le premier qui ait donné un historique de ce concile d'après les sources Voy. à ce sujet Caro, p. 95, note 2. Le docteur Finke rectifie, sur bien des points, l'ouvrage de Lenz, dans l'article écrit pour la revue publiée sous la direction de M. de Waal, *Rœmische Quartalschrift*, t. I, 1887. — L'ouvrage de M. C. Scheu, *Conclave in Konstanz* (Radolfzell, 1878), est sans valeur. En annonçant son élection à Laurent Colonna, son frère, le 23 décembre 1417, Martin V n'oublia pas de dire, entre autres détails, qu'elle avait eu lieu le 11 novembre, « hora quasi decima ». L'original de cette lettre, adressée « Dil. filio nob. viro Rentio de Columna germano nostro », se trouve aux archives Colonna à Rome (III, B. B. XVI, n° 5). Theiner (*Cod.*, t. II, p. 219 et suiv.) donne une lettre analogue adressée aux villes de Viterbe et de Corneto.

session suivante, qui eut lieu le 30 octobre. Le décret portait que le futur Pape devrait, avant la dissolution du concile, prendre, de concert avec le concile ou avec des députés des nations, les mesures de réforme applicables au chef de l'Église et à la curie romaine[1].

Le conclave s'ouvrit le 8 novembre 1417 au soir, dans la maison des marchands de Constance, que tous les étrangers visitent encore de nos jours. Le 11, jour de la Saint-Martin, le cardinal-diacre Otto Colonna était proclamé Pape sous le nom de Martin V[2].

[1] Hressea, p. 75 et suiv.; Hefele, t. VII, p. 331 et suiv.

[2] M. Lenz (p. 181-195) est le premier qui ait donné un historique de ce conclave d'après les sources. Voy. à ce sujet Valois, p. 98, note 3. Le dossier Finke rectifie, sur bien des points, l'ouvrage de Lenz, dans l'article de la revue publiée sous la direction de M. de Waal, Römische Quartalschrift, t. I, 1887. — L'ouvrage de M. C. Sauer, Conclave in Konstanz, Radolfzell, 1873, est usé. [illegible] dédiée à Laurent Colonna, son frère, [illegible] 1417, Martin V n'oublia pas [illegible] entre autres détails, qu'elle avait eu lieu le 11 novembre, « hora quasi decima ». L'original de cette lettre adressée « Nob. viro Gentili de Colonna germano nostro » [illegible] Colonna à Genazzano [illegible] p. 440 et suiv.) dans une [illegible] de Cologne.

LIVRE II

RESTAURATION DE LA PUISSANCE PONTIFICALE
LUTTE DU SAINT-SIÈGE CONTRE L'OPPOSITION CONCILIAIRE.
DÉBUTS DE LA RENAISSANCE A ROME.

1417-1447.

MARTIN V (1417-1431).

La restauration de l'unité de l'Église fut saluée par un immense cri d'allégresse. L'événement en valait la peine. On en retrouve encore un écho dans quelques anciennes relations : « De joie, dit l'une d'elles, les hommes avaient presque perdu la parole[1]. » L'Église possédait de nouveau un chef unique; l'ère du grand schisme d'Occident était définitivement close. Elle avait duré trente-neuf ans. C'est la crise la plus grave que l'Église ait eu à traverser au cours d'une existance près de vingt fois séculaire. Cette fin inespérée arrache à un adversaire acharné de la Papauté un aveu qu'il me parait bon d'enregistrer : « Un royaume temporel y eût succombé; mais l'organisation du royaume spirituel était si

[1] V. d. Hardt, t. IV, p. 1483. Cf. Gilles de Viterbe, *Historia viginti sæculorum* (inéd.), Cod. B, 8, 19, p. 277, de la Bibliothèque Angélique, à Rome. — Il existe une copie de l'*Historia*, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Dresde : voy. Schnorr v. Karolsfeld, *Handschriften der Dresd. Bibl.*, t. I, p. 364.

merveilleuse, l'idée de la Papauté si indestructible, que cette scission, la plus grave de toutes, ne fit qu'en démontrer l'indivisibilité [1]. »

Le nouveau Pape était dans toute la vigueur de l'âge. Appartenant à l'une des premières et des plus puissantes familles de Rome, il s'était distingué par sa simplicité, par sa sobriété, par la pureté de ses mœurs, par sa science du droit canon et par maintes vertus d'un autre genre. Il s'était toujours maintenu suffisamment en dehors des partis. Il sut se montrer aimable pour tous les membres du concile de Constance, sans cependant rien sacrifier de sa dignité; dans leurs relations, les ambassadeurs qui avaient assisté au concile n'ont que des éloges pour l'accueil charmant que leur a fait le Pape. Ce noble Romain semblait réunir en lui toutes les qualités nécessaires pour représenter l'Église universelle avec un mélange égal de dignité et d'énergie [2].

La chrétienté eût été en droit de se livrer à une joie sans mélange, si Martin V avait mis vigoureusement la main à l'œuvre difficile de la réforme. Mais on put se rendre compte, au bout de quelques jours, qu'il n'était pas, sous ce rapport, l'homme sur lequel on avait compté. En effet, les règlements à l'usage de la chancellerie qui semblaient devoir ouvrir la série des réformes laissaient subsister tous les usages que l'on avait signalés au synode comme des abus. Par la suite, sous la pression de l'opinion, qui réclamait une réforme universelle, le Pape tenta bien de calmer les impatiences en arrêtant quelques mesures isolées; mais elles étaient absolument hors de proportion avec les besoins. Bien qu'ils aient

[1] Gregorovius, t. VI, 3e édit., p. 620; Macaulay, *Ueber die rœm.-kath. Kirche* (trad. allemande de Th. Kreizenach, Francfort, 1870), p. 15.

[2] Aschbach, t. II, p. 300. Finke, dans les *Strassburger Studien* (1884), t. II, p. 424. Gregorovius, t. VI, 3e édit., p. 622. — Sur la famille Colonna, voy. Litta, fasc. 55; A. Coppi, *Memorie ecc.*; Reumont, *Beitræge*, t. V, p. 3 et suiv., 399 et suiv.; Th. Wuestenfeld, dans les *Gœtt. Gel. Anz.*, 1858, nos 102 et suiv. — Citons, à titre de curiosité, un détail relatif à Martin V, rapporté par Heinrich Kilbt, dans une lettre au secrétaire de la ville de Strasbourg (inéd.), datée de Constance, le 17 novembre (1417) : « Post eius assumptionem non bibit nisi de vino meo quod est Elsaticum. » L'original se trouve aux archives de Strasbourg, A A, 166.

constitué un progrès réel, on peut en dire autant des concordats que le Pape conclut avec les Allemands, avec les quatre nations romanes et avec les Anglais [1]. Il faut avouer que Martin V était placé dans la situation la plus difficile : d'une part, en butte aux demandes les plus diverses, souvent de nature tout à fait opposée, présentées sur un ton exigeant, il se trouvait, de l'autre, en face de situations acquises dont les titulaires résistaient de leur mieux à toute tentative faite pour ramener les choses à l'état antérieur [2]. Il régnait, du haut en bas de l'échelle, une telle confusion, qu'un seul changement eût équivalu à une révolution. N'oublions pas, d'ailleurs, que toutes les réformes réclamées ne tendaient qu'à un but, la réduction des revenus du Pape; or, ses revenus réguliers étaient fort minces, tandis que ses charges étaient considérables. Depuis des siècles, on se plaignait des extorsions de la cour de Rome, mais on n'avait jamais songé à assurer aux Papes des ressources fixes, qui leur étaient pourtant indispensables. Pour garder les États de l'Église, il fallait des mercenaires; le personnel de la cour pontificale et les cardinaux coûtaient cher; les légations étaient une occasion de grands frais : toutes ces dépenses, cependant, étaient inévitables du moment qu'on admettait le système de centralisation de l'Église, auquel personne n'entendait toucher. On ne pouvait pourtant pas demander au Pape de réduire son existence à la simplicité apostolique, quand les évêques, ses subordonnés, menaient un train princier [3]. Pour comble d'embarras, la situation de l'Italie réclamait le prompt retour du Pape à Rome.

Tout ce qui vient d'être dit peut servir d'explication, mais non d'excuse, aux ajournements apportés à une réforme que tout le monde réclamait, mais dont les laïques redoutaient l'exécution tout autant que les ecclésiastiques [4]. Finalement,

[1] Voy. Schwab, p. 662-670, et Huebler, p. 42 et suiv. Cf. V. de la Fuente, p. 434 et suiv.

[2] Doellinger, t. II, 1re part., p. 313.

[3] W. Wattenbach, *Geschichte des rœmischen Papsthums*, p. 268.

[4] Voy. Bernhardt, p. 30.

les choses restèrent dans l'Église en l'état où elles étaient arrivées pendant la funeste période du schisme; la réforme, dont le besoin était urgent, fut de nouveau différée, et ce fut un immense malheur.

Sigismond fit tout ce qui dépendait de lui pour amener le Pape à fixer sa résidence en Allemagne : il lui offrit tour à tour Bâle, Mayence et Strasbourg. Les Français, de leur côté, le suppliaient de venir à Avignon, qu'avaient déjà habitée plusieurs de ses prédécesseurs. Mais Martin V ne voulait à aucun prix se mettre dans la dépendance d'un prince étranger : il repoussa énergiquement toutes ces offres. En l'absence du pasteur suprême, disait-il, l'héritage de l'Église est mis en pièces et ruiné par des tyrans; la peste, la famine, la guerre et les émeutes ont réduit Rome, le cœur de la chrétienté, à l'état le plus triste; les basiliques et les sanctuaires dédiés aux martyrs sont en ruine ou sur le point d'y tomber. Son devoir à lui était donc d'aller à Rome, pour empêcher le désastre de devenir irrémédiable, et il les suppliait de le laisser partir. L'Église de Rome, ajoutait-il, est le chef et la mère de toutes les Églises; c'est là seulement que le Pape est à son poste, comme le timonier au gouvernail [1].

Effectivement, la situation des États de l'Église ne permettait plus de tergiverser, et Martin V agit sagement le jour où il se décida à se mettre en route pour l'Italie. Il se dirigea d'abord sur Genève, en passant par Berne, et tout le long du chemin il fut salué par les joyeuses acclamations des populations. A Genève, il eut connaissance des agitations dont le supplice de Jean Huss avait été l'occasion en Bohême, et il reçut le serment de fidélité des députés de la ville d'Avignon.

[1] Platina, *Vita Martini V*, p. 653. Gilles de Viterbe, *Historia viginti sæculorum* (inéd.), Biblioth. Angélique, à Rome, Cod. C, 8, 19, p. 278. — Les Français ne voulaient pas seulement que le Pape fixât sa résidence dans leur pays; ils voulaient qu'il y présidât le prochain concile : voy. *Commissioni di Rinaldo degli Albizzi*, t. I, p. 292. On trouve un plaidoyer en faveur d'un prompt retour à Rome, dans l'*Epistola di Alberto degli Albizzi a Martino V* (Bologne, 1863), p. 18 et suiv., 23; nous y lisons : « Voi siete aspettato a Roma non solamente dagli Italiani, ma da tutti quegli che hanno reverenzia al venerabile nome di Cristo. »

Le 7 septembre 1418, il décida de transférer la curie à Mantoue [1]. En passant à Milan, il y fit un séjour pendant lequel il consacra le grand autel de la cathédrale. Une inscription gravée à l'intérieur de l'église, au-dessus du portail, et une statue du Pape, placée dans le chœur, rappellent encore de nos jours le souvenir de cet événement à ceux qui visitent ce splendide monument [2].

Le Pape séjourna à Mantoue depuis la fin d'octobre 1418 jusque dans le courant de février 1419. Il se transporta alors à Florence, où la situation critique des États de l'Église l'obligea de demeurer pendant près de deux ans. Il y habitait le monastère dominicain de Santa Maria Novella, où l'appartement qui avait été préparé pour lui conserva pendant longtemps le nom de salle du Pape (sala del papa) [3]. Ce fut là que Balthazar Cossa (Jean XXIII), enfin délivré de sa captivité, vint, misérablement vêtu, se jeter à ses pieds. Dans son malheur, il fit preuve de plus de dignité qu'au temps de sa grandeur. Martin V le reçut en grâce et le nomma cardinal archevêque de Tusculum (23 juin 1419). Mais Balthazar ne jouit que peu de temps de sa nouvelle dignité : il mourut le 22 décembre 1419. Il laissait à peine de quoi payer ses legs [4]! On voit, dans le baptistère de Florence, le splendide monu-

[1] Le Pape quitta Constance le 16 mai 1418; la clôture du concile avait eu lieu le 22 avril. — Sur le voyage du Pape, voy. Contelorius, p. 12 et suiv.; cf. Raynald, ad a. 1418, n° 36, avec la note de Mansi, et les *Acta consistorialia,* aux Archives consistoriales du Vatican (Suppl. de l'édit. allem., n° 16).

[2] On voit, au-dessous de ce monument, une inscription à l'éloge du Pape, composée par l'humaniste Giuseppe Brippi. Le paragraphe, d'ailleurs excellent, de Kinkel (p. 2929) relatif à ce monument renferme diverses erreurs : ainsi, il donne à l'auteur de l'inscription le nom de Briccius, et il pense qu'il est difficile d'admettre que le monument ait été érigé très postérieurement à la mort de Martin V. Cependant la date de 1437 est celle qu'indiquent les *Annali della fabbrica del Duomo di Milano,* t. II, p. 73 et suiv. (Milan, 1877). Ce passage reproduit l'incription. Elle a encore été publiée dans Palatius, p. 486, et dans Ciaconius, t. II, p. 824.

[3] Reumont, *Beitræge,* t. IV, p. 304; L. Landucci, *Diario Fiorentino,* ed F. del Badia (Firenze, 1883), p. 2, 357.

[4] L. Aretinus, p. 930 et suiv. ; Ciaconius, t. II, p. 831 ; Fabronius, *Cosmus,* t. II, p. 10; Ajazzi, *Ricordi storici di Filippo di Cino Rinuccini, dal* 128 *al* 1460 (Firenze, 1840), p. lviii; *Arch. stor. Ital.,* t. IV, p. 429 et suiv.; Reumont, *Lorenzo de' Medici,* t. I, 2e édit., p. 74.

ment que lui fit élever Cosme de Médicis. La figure du mort repose sous un baldaquin, au sommet du sarcophage. L'inscription est courte, mais d'une grave portée dans sa brièveté : « Dans ce tombeau est enseveli le corps de Balthazar Cossa, Jean XXIII, qui fut Pape. » « Cette tombe, dit un historien moderne, est en quelque sorte la borne qui marque la limite d'une époque importante dans la vie des peuples : c'est le monument commémoratif du grand schisme, et c'est, en même temps, le dernier tombeau élevé à un Pape hors de Rome [1]. »

Plus Martin V étudiait la situation de sa patrie, plus il se rendait compte qu'on n'obtiendrait rien par la violence. Rome et Bénévent étaient alors au pouvoir de la reine Jeanne de Naples; Bologne formait une république indépendante, et divers personnages s'étaient taillé de petites souverainetés dans les autres parties des États de l'Église. La situation pouvait donc à bon droit paraître désespérée. Martin V comprit qu'il fallait user de diplomatie. Au reste, la fortune le favorisa d'une manière étonnante. Tout d'abord, il réussit à conclure un arrangement avec la reine de Naples. Il promit, pour sa part, de reconnaître les droits de la Reine et de lui donner le sacre : cette cérémonie fut effectivement accomplie en son nom, le 28 octobre 1419, par le cardinal légat Morosini. La Reine, de son côté, prit l'engagement d'aider le Pape à récupérer les États de l'Église, et promit pour ses frères des fiefs considérables dans son propre royaume [2]. En exécution de cette convention, elle donna, le 6 mars 1419, au général de ses troupes, Sforza Attendolo, l'ordre d'évacuer Rome [3]. Au mois de février 1420, Martin V réussit, par l'entremise des Florentins, à traiter à l'amiable avec Braccio de Montone, hardi condottiere qui tenait la moitié de l'Italie centrale en sa puissance et qui passait pour l'un des plus habiles hommes de guerre du temps.

[1] Gregorovius, *Grabmæler*, p. 84.

[2] A. Coppi, p. 168; Minieri Riccio, t. II, 1re part., p. 64 et suiv.; cf. plus loin, p. 237. — D'après les *Acta consistorialia* (inéd.), Morosini partit de Mantoue pour Naples le 1er décembre 1418.

[3] Minieri Riccio, t. II, 1re part., p. 58 et suiv

Braccio reçut en fief les villes de Pérouse, d'Assise, de Todi et de Jesi, avec le titre de vicaire de l'Église; par contre, il restitua toutes ses conquêtes, et, au mois de juillet 1420, il ramena la ville de Bologne dans l'obéissance du pape. Martin V pouvait enfin songer à rentrer dans sa capitale. Le 9 septembre 1420, il quitta la riche et orgueilleuse Florence; le 28, il arrivait à Rome, et le 30, il y faisait son entrée solennelle. Le peuple, enthousiasmé, le reçut comme un sauveur [1].

Martin V trouva la Ville éternelle en paix, mais dans un tel état de détresse, qu'elle n'avait, dit un de ses biographes, « pour ainsi dire plus figure de ville [2] ». La capitale du monde présentait un aspect de désolation indicible; partout où tombait le regard, il ne rencontrait que ruines, décadence et misère. La population, décimée par la guerre, par la famine et par les maladies, était réduite au dernier degré d'indigence. Au pied des tours des familles nobles, dans les rues remplies de décombres et d'immondices, les voleurs exerçaient impunément leur métier, le jour comme la nuit. La pauvreté était si grande et si générale qu'en 1414, le jour de la fête des saints Pierre et Paul, on n'avait même pas pu faire brûler une seule lampe devant la confession des princes des Apôtres [3]! Un chroniqueur rapporte que plus d'un membre du clergé manquait du strict nécessaire pour sa nourriture et son vête-

[1] INFESSURA (ECCARD, *Corp. hist.*, t. II, 1re part., p. 1873) fixe au 29 septembre la date de l'entrée de Martin V. Je crois, néanmoins, qu'on doit préférer l'indication des *Acta consistorialia* (inéd.). — Au sujet des couplets satiriques qu'on chantait sur le passage du Pape à Florence, voy. CIPOLLA, p. 380; ce ne fut pourtant pas le motif réel de son départ (*ibid.*, p. 884, n° 2) — M. MATHIEU, (p. 417 et suiv.) montre à quel point, avant son arrivée à Rome, le Pape s'occupait déjà des réformes à introduire dans les États de l'Église.

[2] *Vita Martini V*, dans MURATORI, t. III, 2e part., p. 864.

[3] MURATORI, t. XXIV, p. 1043. M. ARMELLINI a publié une *Biographie de sainte Françoise Romaine*, qui éclaire d'un jour nouveau l'horreur de la situation à laquelle était réduite la malheureuse Rome : voy. p. XIII et suiv., 2, 4 et suiv., 8, etc. Voy. aussi ADINOLFI, *Portica di S. Pietro*, p. 88, 184 et suiv., 188 et suiv. — En 1402, les Servites de Saint-Marcel avaient été obligés, pour vivre, de vendre la bibliothèque de leur monastère : voy. *Serapeum*, t. II, p. 320. — Pour savoir à quel degré de dénuement tomba l'église de Saint-Pierre dès le commencement du schisme, il faut lire le *Martyrologium benefactorum basilicæ Vaticanæ* (inéd.); Biblioth. de Saint-Pierre, Cod. 57. H.

ment. On peut juger par là de ce que devaient souffrir les autres classes de la population.

La ville, habitée par cette population de pauvres, offrait l'aspect d'un vaste champ de ruines parsemé de misérables maisons. Beaucoup de monuments échappés aux désastres du temps de la captivité d'Avignon avaient achevé de s'effondrer pendant l'effroyable période du schisme. Le château Saint-Ange, par exemple, avait été démoli au printemps de 1379; il n'en subsistait que le massif intérieur, qui renferme la chambre où fut le tombeau d'Adrien [1]. La fureur de destruction s'était attaquée avec une égale barbarie à tous les restes de l'antiquité. Vers la fin du quatorzième siècle, Emmanuel Chrysoloras, étant venu visiter Rome, écrivit à l'empereur de Constantinople qu'il n'avait pour ainsi dire plus trouvé debout une seule œuvre de la sculpture antique : on en avait fait des marches d'escaliers, des seuils de portes, des pierres de taille, des auges d'écurie : de toutes les œuvres de Phidias et de Praxitèle, il n'avait retrouvé que les statues colossales des Dioscures. De temps à autre, on ramenait au jour quelques statues, mais on les mutilait, si même on ne les brisait pas entièrement, sous prétexte que c'étaient des œuvres du paganisme. Les monuments antiques étaient devenus des carrières inépuisables où chacun venait prendre des pierres pour bâtir et des marbres pour faire de la chaux [2]. Au milieu des péripéties de la période du schisme, tout ce qui était bâtiment dans la ville avait énormément souffert; le plus grand nombre des maisons s'étaient effondrées, beaucoup d'églises n'avaient plus de toiture, d'autres avaient été transformées en écuries [3]. Il semblait que l'esprit de dévastation

[1] Boniface IX le fit reconstruire en forme de tour, par Nicolas d'Arezzo. Ce monument remarquable, « dont l'histoire résume l'image de Rome, vue dans la chambre obscure » (Gsell-Fels, *Rom*, t. II, p. 397), conserva cette forme jusqu'en 1496, époque où il fut détruit par l'explosion d'une poudrière. Voy. Gregorovius, t. VI, 3e édit., p. 493 et suiv., 661.

[2] Papencordt, p. 493; cf. Reumont, t. III, 1re part., p. 3 et suiv. (*Rome après le schisme.*)

[3] *Diarium* d'Antonio Petri, témoin oculaire, dans Muratori, t. XXIV, p. 977, 979, 985, 1003 et suiv.; 1008, 1009, 1010, 1011, 1014, 1031. 1035, 1050.

se fût particulièrement acharné sur la cité Léonine : les rues donnant accès à Saint-Pierre, le parvis de l'église, n'étaient plus qu'un monceau de ruines; les murs mêmes de la cité s'étaient écroulés, de sorte que, pendant la nuit, les loups de la campagne romaine pénétraient librement jusque dans les jardins du Vatican, qu'on ne pouvait plus traverser sans danger, et, jusque dans le Campo Santo, à côté de Saint-Pierre, dont ils fouillaient les tombes avec leur pattes pour se repaître de la chair des cadavres [1].

Tel était l'état de Rome au moment du retour de Martin V : tout, ou peu s'en faut, était à refaire à neuf.

Dans la manière dont il se mit à l'œuvre, le Pape fit preuve d'une activité et d'une décision de caractère auxquelles on reconnaît le Romain de naissance. Déjà, étant encore à Florence, il avait formé une commission chargée de surveiller les travaux de restauration des basiliques et des églises de Rome, et il avait mis à sa diposition des sommes considérables [2]. Mais les choses ne commencèrent à marcher réellement qu'à partir de son retour. Il commença par les réparations les plus urgentes. Au Vatican, par exemple, on restaura d'abord les parties à destination officielle, telles que la salle du consistoire, la chapelle, et le passage qui menait de la chapelle à la loge de la bénédiction; on remit partout des fenêtres. Dans la ville, il s'agissait, avant tout, d'enlever les décombres et les immondices qui remplissaient les rues et empestaient l'air. Martin V rétablit les fonctions d'agent voyer (*magistri viarum*), et en revêtit deux bourgeois à qui il donna ordre de s'occuper tout d'abord de la viabilité des rues. En même temps, il leur conféra le droit absolu d'expropriation sur tous les biens constitués par des empiétements aux dépens du domaine public, et, au besoin, celui de démolition, les autorisant à faire usage de ce droit aux dépens de tous les détenteurs de concessions accordées autrefois à titre

[1] A propos de ces loups, voy. ce qui est dit dans une charte (inéd.) des archives du Campo Santo al Vaticano, dont nous reparlerons encore en relatant le pontificat d'Eugène IV.

[2] MUNTZ, *la Renaissance*, t. I, p. 8 et suiv.

exceptionnel, quand même ces concessions auraient été garanties sous peine d'excommunication. En second lieu, il prit des mesures énergiques contre le brigandage, devenu une véritable plaie [1] pour la malheureuse ville et pour sa banlieue : on trouve dans certains documents des passages relatifs à l'arrangement de maisons destinées à servir de prisons, et il y est question d'un fonctionnaire dénommé « Soldanus », qui n'est autre que le ministre de la police pontificale [2]. Pour faire un exemple, on rasa quelques localités des environs de Rome qui étaient de véritables repaires de brigands. Économe des deniers publics, Martin V jugea inutile d'entretenir d'une façon permanente une force militaire considérable : il organisa bien, pour la garde de son palais, une garde du corps, qui fut l'origine de la garde suisse, mais il lui donna des proportions très modestes. D'ailleurs, elle se composait, à cette époque, en majorité d'enfants du pays [3]. A Ostie, on construisit une tour fortifiée destinée à servir de poste de garde contre la contrebande et de poste d'observation contre les pirates et les ennemis [4].

Dès qu'il put s'occuper de la restauration des monuments publics, Martin V songea d'abord aux églises. Nous avons déjà vu qu'elles étaient dans un état déplorable. Comprenant l'impossibilité de pourvoir à tout avec ses propres ressources, il engagea les cardinaux à se charger de la restauration de leurs églises titulaires : ils répondirent généreusement à son appel [5]. Quant aux églises paroissiales et aux principales basi-

[1] « Roma stava molto scoretta e piena di ladri » écrit Infessura à la page 1122, et il raconte ensuite que les brigands n'épargnaient même pas les pauvres pèlerins qui se rendaient à Rome.

Kinkel, p. 2929 et suiv. ; Muntz, t. I, p. 12 et suiv., 16 et suiv., n° 6; Theiner, *Cod. dipl.*, t. III, p. 290 et suiv. ; *Bull.*, t. IV, p. 716 et suiv.

[3] « Pedites de Interamne. » Muntz, t. I, p. 14. Cf. Theiner, *Cod. dipl.*, t. III, p. 269 et suiv. — J'ai trouvé à la Bibliothèque Riccardi, à Florence, dans le Cod. 361 (f° 4), un poème (inéd.) dont l'auteur reproche à Calixte III sa prodigalité pour l'entretien de soldats et lui oppose l'économie de Martin V sur ce chapitre.

[4] Kinkel, *loc. cit.*, Guglielmotti, t. II, p. 134 et suiv.

[5] Muntz, t. I, p. 2, n° 3.

liques, il s'en réserva le soin et n'y épargna rien[1]. A Saint-Pierre seulement, il fit faire une toiture neuve qui lui coûta la somme énorme de 50,000 florins d'or. Il restaura également le portique et le décora, disent quelques historiens, de peintures représentant l'histoire de saint Pierre et de saint Paul[2].

A Saint-Jean de Latran, qui est l'église cathédrale proprement dite des Papes, il fit les choses plus largement encore. Cette vénérable basilique avait été terriblement ravagée par divers incendies : il y fit faire une nouvelle voûte en bois et un magnifique carrelage formé de plaques de porphyre, de granit et de marbre serpentin, qu'on se procura aux dépens des églises ruinées des quartiers éloignés de la ville et des environs. Pour exécuter les peintures dont il se proposait de couvrir les murs de la nef centrale, il appela le célèbre Gentile da Fabriano : on trouve déjà ce peintre occupé de ce travail en 1427. Par la suite, on lui adjoignit Vittore Pisanello. Gentile fut traité par le Pape avec magnificence : il recevait un traitement annuel, énorme pour l'époque, de trois cents florins d'or, tandis que Bevilacqua de San Severino, fondeur et ingénieur, n'en recevait que cent vingt, et que, plus tard, Fra Angelico de Fiesole, dont les œuvres sont à juste titre si admirées, n'en reçut que deux cents. Les peintures murales de Saint-Jean de Latran ne furent terminées que sous le pontificat d'Eugène IV, et, malheureusement, elles disparurent à peine achevées : l'humidité les détruisit du vivant même de Pisanello. Le grand Rogier van der Weyden les vit encore pendant le pèlerinage qu'il fit à Rome à l'occasion du jubilé de 1450, et il en fut tellement émerveillé qu'il

[1] Au sujet des moyens employés par Martin V pour se procurer de l'argent, voy. l'article de M. v. Ottenthal, dans les *Mittheilungen*, t. V, p. 440 et suiv. Je puis citer, sur le même sujet, un document que j'ai trouvé aux Archives d'État de Turin, Mat. eccl. 42, Mazzo 10 nº 19 : c'est une Lettre (inéd.) d. d. Romæ 1429, April. 24, de Martin V à l'archevêque de Tarentaise et aux évêques de Maurienne et de Belley : le Pape y ordonne que le tiers des amendes imposées à des membres du clergé sera destiné à la restauration des églises de Rome.

[2] Muntz, t. I, p. 9-12; cf. Contelorius, p. 17 et suiv. et Mazio, p. 19.

proclama Gentile le plus grand des peintres italiens [1].

Martin V attira également à Rome le maître de la peinture toscane pendant la première moitié du siècle, celui dont tous les peintres de la période suivante se firent un devoir d'étudier la manière, l'illustre Masaccio. Au temps de Vasari, on montrait à Sainte-Marie Majeure une madone exécutée par cet artiste et un tableau représentant le pape Libère sous les traits de Martin V [2].

La modération et la prudence de Martin V contribuèrent puissamment à assurer le maintien de la paix dans les États de l'Église, et la paix à son tour exerça une heureuse influence sur la prospérité des finances, de sorte qu'on put, au bout de quelques années, s'occuper de consolider les murs du Capitole, de restaurer le palais des conservateurs et de remettre en état une partie des portes de la ville et des ponts du Tibre. Martin V construisit pour son usage, sur le versant occidental du Quirinal, à côté de l'église des Saints-Apôtres, un modeste palais dont il fit sa demeure préférée à partir de la quatrième année qui suivit son entrée à Rome. En outre, il fit bâtir, non loin de la puissante citadelle de Palestrina, fief des Colonna, à côté du village de Gennazzano, pittoresquement perché sur un rocher calcaire, entre les montagnes des Èques et des Herniques, un château fort, d'aspect imposant, où il résida à diverses reprises, pendant l'été, avec ses neveux [3]. Ces deux palais sont les seules constructions nouvelles élevées sous son pontificat : il y avait assez de réparations urgentes à exécuter; on n'avait ni le temps ni les moyens de songer à des créations uniquement inspirées par l'amour du beau [4].

[1] MUNTZ, t. I, p. 14-16, 31; KINKEL, p. 2930; REUMONT, t. III, 1re part., p. 374, 515; CROWE-CAVALCASELLE, t. IV, p. 115; RASPONUS, p. 31, 38, 52, 87 et suiv.; MUNTZ, *la Renaissance*, p. 58. — Pour bien connaître l'œuvre de Gentile, il faut lire WOLTMANN-WOERMANN, t. II, p. 210.

[2] REUMONT, t. III, 1re part., p. 375; VASARI-LEMONNIER, t. III, p. 158. — Au sujet des encouragements donnés à l'art par Martin V, voy. l'article de M. MUNTZ, dans le 5e vol. des *Mém. d'archéol. et d'hist.*

[3] MUNTZ, t. I, p. 16-18; KINKEL, *op. cit.*; cf. CONTELORIUS, p. 35.

[4] KINKEL, *op. cit.* — Au sujet des monnaies portant l'inscription : « Dirutas ac labantes urbis restaur. eccl. », voy. BONANNI, p. 20 et suiv., et VENUTI, p. 4. — Martin V fit également restaurer les églises de Velletri (voy. BORGIA,

Il ne faudrait cependant pas croire que Martin V n'eût pas le goût de la représentation, bien au contraire. Économe pour ce qui le touchait personnellement, au point qu'on pouvait l'accuser d'avarice [1], il tenait à se montrer, dans les cérémonies religieuses, revêtu des ornements les plus magnifiques [2]. Étant encore à Florence, il fit la commande d'une chape richement brodée et d'une tiare d'or d'une si grande beauté qu'on en parlait encore cent cinquante ans plus tard. Lorenzo Ghiberti modela de ses propres mains, pour cette tiare, huit charmantes figurines d'or, montées entre des feuilles de même métal; la précieuse agrafe destinée à retenir la chape sur la poitrine, et sur laquelle était représenté un Christ bénissant le peuple, avait également été exécutée par lui. Mais c'étaient là des objets exceptionnels. Martin V fit davantage pour la prospérité de l'art industriel, en lui demandant certains objets dont la commande revenait régulièrement à propos de circonstances périodiques. Tels étaient les chapeaux et les épées d'honneur dont il faisait cadeau chaque année, à l'occasion du nouvel an, à un prince ou à un haut fonctionnaire; les anneaux des cardinaux, que chacun recevait au moment de sa nomination; les roses d'or que le Pape bénissait régulièrement avant Pâques, le dimanche de *Lætare*, d'où le nom de dimanche des Roses également donné à ce jour, et qu'il envoyait à titre de gracieuseté à des princes, à des hommes éminents, à des dames de rang illustre, à des églises ou à des municipalités. Chacune de ces roses, montée sur une tige d'or, était ornée de pierres précieuses. Nommons encore les nombreux drapeaux couverts de riches broderies représentant les armes de l'Église et celles du Pape, parfois quelque figure

p. 351 et suiv.) et fournit des subsides pour la restauration d'autres églises. Voy. sa *Bulle du 14 mai 1421* (inéd.) relative à l'église de Saint-Dominique, à Venise (cette église s'élevait sur l'emplacement actuel des jardins publics). L'original de cette bulle se trouve aux Archives d'État de Venise, Bolle pontif.

[1] *Commissioni di Rinaldo degli Albizzi,* t. II, p. 249, 303. S. Antonius, t. XXII, cap. vii, § 3. — Cf. Voigt, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 24, et Palacky, t. III, 2e part., p. 519, note.

[2] *Vita Martini V,* dans Muratori, t. III, 2e part., p. 860.

de saint, que l'on remettait généralement aux porte-étendard et aux capitaines des troupes de l'Église. Pour tous ces objets, Martin V s'adressait presque exclusivement aux artisans florentins. Il y était bien obligé, car la Rome appauvrie qu'il avait retrouvée n'eût point été un marché favorable à la vente d'objets de luxe, et, par conséquent, l'art industriel n'avait pas pu s'y développer. Avec le temps, grâce aux nombreuses commandes des Papes et aux encouragements donnés par eux à cette branche d'industrie, elle finit cependant par s'y acclimater [1]. L'atelier des monnaies pontificales prit également, sous Martin V, un essor qui ne s'est jamais démenti entière-

[1] Muntz, t. I, p. 18-30; t. II, p. 309-312; Kinkel, *op. cit.*; Woltmann-Woermann, t. II, p. 255; *Arch. stor. Lomb.* (1878), t. V, p. 800. — Au sujet des roses d'or, voy. Moroni, t. LIX, p. 111 et suiv.; Gatticus, p. 19, 20, 82; Cancellieri, *De secret.*, p. 534, 1792; Delicati, *Diario di Leone X* (Rome, 1884), p. 108 et suiv. — On trouve de nombreuses citations empruntées aux ouvrages anciens, dans les monographies de A. Baldassari (Venise, 1709) et de C. Cartari (Rome, 1681). Voy. aussi Cod. Vatic. 8326 : *Memorie sopra la rosa d'oro e sua instituzione et benedizione* (inéd.) : Biblioth. Vaticane. — On peut voir des roses d'or à Paris, au musée de Cluny, et à Munich, dans le trésor de la chapelle. Voici encore, sur le même sujet, une série de renseignements dont je suis redevable à M. le docteur Frédéric Schneider, chanoine de la cathédrale de Mayence : — Auteurs à consulter : Durandus, *Pationale divin. officior.*, lib. VI, c. liii, n[os] 8 suiv. (éd. Lugdun., 1568, p. 311 et suiv.); Catalani, dans le *Pontificale Rom.* (Paris, 1551), t. II, p. 563; card. Poli, *Exegesis de.. rosa*; Otte, *Kunstarchaeologie*, t. I, 4[e] édit., p. 250, n° 6; dom Guéranger, *l'Année liturgique*, Carême, p. 373. — Il y avait une de ces roses dans le « hallische heilthum » d'Albert de Brandebourg, qui fut, par la suite, transféré à Mayence; des dessins représentant les objets contenus dans ce trésor se trouvent dans un splendide manuscrit de la bibliothèque du château à Aschaffenbourg; la petite collection de gravures sur bois portant le titre de *Das hallische Heilthum* en a une qui représente cette rose : elle est reproduite dans Otte, *op. cit.* On voit dans le *Cod. Aschaf.*, n[c] 1, un dessin colorié représentant une rose, sans doute en grandeur naturelle, car elle a trente centimètres un quart de haut : le dessin est accompagné de la légende suivante : « Zum Erstenn wirdt euer lieben und andacht getzeigt eyne Rosse, gemacht vonn golde, Byesem, Balsam unnd Eedelnn gesteynnen, dye hat gesegnet unnd gebenedeyet gotseliger gedechtnus der allerheyligste in got vater und Herr, unsser Herr Leo auss gotlicher vorsichtigkeit der zehnde Babst dess nahmens zur mittfastenn und dormitt begabet unsernn gnedigstenn Herrn den Cardinal zu eyner besundern ehre dyefser Stifftkirchenn der Heyligen Sanct Moritz und Marien Magdalenenn allhyer zu Halle. Neyget ewer Hertz unnd Heupt und entpfahet dormit dye Benedeyunge. » Cette rose a également disparu.

ment, même sous l'influence du goût corrompu des siècles suivants [1].

Malgré l'infatigable activité de Martin V, dont l'attention toujours en éveil se partageait également entre toutes les branches de l'administration, la Ville éternelle ne réparait que bien lentement ses pertes. Le mal avait été trop profond. Au temps de son successeur, un écrivain pouvait encore dire que la résidence du Pape avait l'air d'une ville de vachers [2]. Cependant, depuis qu'avec Martin V la Papauté était rentrée à Rome pour y rester, on ne pouvait méconnaître une amélioration sensible sous tous les rapports. Jamais gouvernement réparateur n'a déployé plus de sollicitude pour le rétablissement de la prospérité et de l'ordre dans l'État; aussi a-t-on pu décerner en toute vérité à Martin V le surnom de Père de la patrie [3] : ce n'était point une vulgaire flatterie. Rome, il est vrai, y perdit son indépendance et sa liberté politiques; mais la ville conservait toute liberté d'action dans les diverses branches de son administration intérieure [4]. Martin V s'abstint de toucher à sa constitution communale; par son ordre, le secrétaire du sénat, Nicollò Signorili, collectionna les chartes des droits et privilèges de Rome, et les réunit en un volume dont il existe des copies dans diverses archives et bibliothèques de la ville [5].

[1] Reumont, t. III, 1re part., p. 426; cf. Cinagli, p. 42-44. — On reconnait jusque dans les registres de Martin V que le calme et l'ordre ont succédé au désordre des temps précédents : les volumes sont plus nombreux, ils sont divisés par séries nettement indiquées, et il y a dans les séries elles-mêmes plus de cohésion. Voy. l'article de M. v. Sickel dans les *Mittheilungen*, t. VI, p. 311. — Cf. v. Ottenthal, *Bullenregister*, p. 41.

[2] Vespasiano da Bisticci, *Eugenio IV* (Mai, *Spicil.*, t. I, p. 21). Cf. Fabronius, *Cosmus*, t. II, p. 86.

[3] Au sujet du zèle infatigable déployé par ce Pape en faveur de Rome, voy. de l'Épinois, p. 402 et suiv., et Morichini, p. 232.

[4] Papencordt, p. 469; Mathieu, p. 419. — Pour bien connaître l'histoire intérieure de Rome à cette époque, il est intéressant de lire les *Extraits* (inéd.) « ex regesto dominorum conservatorum tempore Martini V, S. P. », qui se trouvent dans le Cod. IV, p. 60, de la bibliothèque Borghèse, à Rome.

[5] L'exemplaire le plus ancien que l'on connaisse de l'œuvre de Niccolò Signorili (pop. Rom. secretarius) se trouve aux Archives Colonna, sous le titre : *De iuribus et excellentiis urbis Romæ;* cependant ce n'est pas celui qui

Sous un Pape dont toutes les pensées et tous les actes tendaient à la guérison des plaies faites à la malheureuse ville pendant la longue absence de ses prédécesseurs, les Romains oublièrent facilement la perte de leur indépendance politique. On voyait à la lumière des faits ce que vaut le gouvernement d'un prince énergique : par suite des mesures sévères prises par Martin V, le brigandage même, ce mal qui, de tout temps, a joué un grand rôle dans la vie des peuples d'origine latine, semblait avoir disparu des États de l'Église. « Du temps de Martin V, lisons-nous dans une chronique romaine, on pouvait voyager dans le pays, de jour et de nuit, jusqu'à plusieurs milles de Rome, une bourse pleine d'or à la main [1]. » « Si grands étaient le calme et la paix dans tout l'État de l'Église, dit un biographe du Pape, qu'on eût pu se croire revenu au temps d'Octave Auguste [2]. »

Mais Martin V ne se borna pas à préparer le relèvement de la Ville éternelle; il posa aussi les fondements de la monarchie pontificale. Ce qu'il fit, à ce dernier point de vue, fut considérable. Au milieu des désordres du schisme, les États de l'Église s'étaient, pour ainsi dire, disloqués : en réalité, ils n'existaient plus que de nom ; à l'époque du retour du Pape, ce n'était plus qu'un assemblage confus de seigneuries, de constitutions, de droits, de privilèges et d'usurpations. La tâche qui s'imposait au Pape était presque surhumaine ; néanmoins, il se mit à l'œuvre et déploya, dans l'exécution, autant de courage

a été écrit de la main de Signorili : voy. l'article de M. DE ROSSI, dans les *Studi e documenti* (1881), t. II, 2° part., p. 84, n° 1, et, du même, *La prima raccolta di antichi inscriz.*, p. 7, et *Bullet.*, 1871, p. 4. — Il existe à Rome des copies d'une époque postérieure, dans les Bibliothèques Borghèse et Corsini (voy. LÆMMER, *Zur Kirchengesch.*, p. 132); — dans la Bibliothèque Vaticane (Cod. Vatic. 3536; cf. CANCELLIERI, *De secret.*, p. 782 et suiv. : le Cod. Vatic. 7190 n'en contient qu'un fragment); — enfin, dans la Bibliothèque Brancacci, à Naples, Cod. I, C, n° 35.

[1] *Memoriale di Paolo di Benedetto di Cola dello Mastro dello Rione ae Ponte*, *Cronache Rom*, p. 1. Cf. INFESSURA, p. 1122.

[2] MURATORI, t. III, 2° part., p. 866. — L'auteur de l'autre biographie publiée également par Muratori, bien que très mal disposé pour le Pape, est cependant contraint de faire cet aveu : « Item suo tempore tenuit stratas et vias publicas securas, quod non fuit auditum a ducentis annis et circa. » *Loc. cit.*, p. 858.

et d'énergie que d'habileté et de prudence. C'est à lui que revient le mérite d'avoir, le premier, préparé le terrain à l'unité monarchique, dans un État qui n'était plus qu'une agglomération de communes et de provinces ayant chacune ses droits particuliers, des constitutions hétérogènes, des prétentions indéfinies. S'il ne brisa pas entièrement la puissance des principicules à peu près indépendants cantonnés dans les villes, il réussit du moins à lui imposer des limites et à les tenir en bride. On a d'ailleurs fait remarquer, avec juste raison, que les résultats obtenus déjà par lui eussent été autrement fertiles si, après lui, on avait continué à suivre la même politique, chose bien difficile dans les États de l'Église, et si son œuvre, encore à son début, n'eût pas été presque entièrement bouleversée par son propre successeur, sous l'influence des troubles et des agitations qui lui rendirent le gouvernement si difficile [1].

Il est intéressant de remarquer à quel point Martin V fut favorisé du sort dans son œuvre de restauration. Il avait un adversaire redoutable, un homme dont l'opposition pouvait renverser tous ses projets, Braccio de Montone, qui se vantait de réduire le pape à lui dire la messe pour un baïoque : cet homme mourut au mois de juin 1424. La nouvelle de sa mort fut accueillie à Rome avec de grandes démonstrations de joie, et, conséquence plus sérieuse, les villes de Pérouse, d'Assise, de Jesi et de Todi, soustraites à son joug, se soumirent de nouveau à la souveraineté directe du Pape. A partir de ce moment commence, pour la puissance pontificale, un mouvement de croissance ininterrompu, grâce à deux circonstances favorables : d'une part, l'affaiblissement de la puissante maison de Malatesta, déchirée par des divisions intestines, et, de l'autre, le retour de l'opinion publique dans un grand nombre de villes, fatiguées de l'oppression de leurs tyrans [2]. Les années suivantes furent signalées, pour Martin V, par une série de succès : Imola, Forli, Fermo, Ascoli, San Severino, Osimo,

[1] Reumont, *Beitræge*, t. V, p. 53. Cet écrivain montre, d'autre part (t. III, 1re part., p. 68), jusqu'à quel point Martin V entrait dans les détails de l'administration de ses États.

[2] L. Aretinus, p. 932.

Cervia, Bertinoro, Città di Castello, Borgo San Sepolcro et diverses autres villes vinrent successivement se ranger sous la puissance immédiate du Saint-Siège [1]. Bologne, que Braccio de Montone avait, quelques années auparavant, soumise par la force, se souleva de nouveau en 1428. La populace força l'entrée du palais du gouvernement et le mit à sac; le légat se vit contraint de fuir. Mais les Vénitiens et les Florentins offrirent leur entremise, et, dès l'année suivante, un arrangement intervenait entre le Pape et les insurgés. Martin V et son légat, Dominique Capranica, firent preuve, en cette circonstance, d'un grand esprit de modération et de conciliation, car ils voulurent bien oublier que cette révolte était la deuxième, et ils laissèrent à la ville sa constitution particulière [2].

Pour consolider sa puissance temporelle, Martin V savait faire servir à son but les alliances de famille. D'abord, le mariage de sa nièce Catherine, fille de son frère, avec Guy de Montefeltre mit dans ses intérêts cette puissante famille [3]. Puis il maria sa sœur Paule à Gérard Appiani, seigneur de Piombino, et lui donna en dot un fief territorial [4]. En général, il eut largement soin de la fortune de toute sa parenté.

Il est passé en usage, quand on parle de Martin V, de réserver quelques mots sévères sur son « népotisme sans

[1] Reumont, t. III, 1re part., p. 63 et suiv.; Sugenheim, p. 317 et suiv.; Balan, t. V, p. 88 et suiv.

[2] *Cronica di Bologna*, p. 623; Ghirardacci, *Istoria di Bologna*, t. III, lib. XXX : Cod. 768 de la bibliothèque de l'université de Bologne. Cf. Quirini, *Diatriba*, p. ccxvi; Ruggerius, p. xxiii, 113 et suiv.; Catalanus, p. 17; *Cronica di Ronzano e Memorie di Loderingo d'Andalo* (Bologne, 1851), p. 58, 109 et suiv. — Au sujet de la médiation des Florentins, voy. *Nota ed informatione a voi Maestro Ajostino Romano, generale de' frati Haremitani, ambasciadore del commune di Firenze al Santo Padre, ecc. Marzo* 1438 (st. Flor.) (inéd.). Archives d'État de Florence. Cl. X, dist. I, n° 23, f[os] 74 et suiv. — De nouveaux troubles éclatèrent à Florence au mois de juillet 1430 : voy. Eroli, *Erasmo Gattamelata da Narni* (Rome, 1876), p. 21 et suiv. — La ville de Fermo se souleva aussi en 1428 : voy. Fracasetti, *Mem. di Fermo*, p. 38.

[3] Ugolini, t. I, p. 223. — Au sujet d'autres projets de mariage concernant cette Catherine, voy. Osio, t. II, p. 105 et suiv.

[4] *Commissioni di Rinaldo degli Albizzi*, t. II, p. 160.

bornes ». Assurément il ne fut point sans reproche, loin de là; mais on doit lui tenir compte des circonstances. Un entourage de neveux lui était absolument indispensable. A son arrivée en Italie, il n'était qu'un souverain sans royaume, si dénué que les polissons de Florence le poursuivaient dans les rues en lui chantant des couplets satiriques : s'il ne s'était pas appuyé sur ses parents, sur qui donc aurait-il pu compter? sur les autres nobles Romains, qui, cantonnés dans leurs châteaux forts, transformés en repaires de brigands, passaient leur vie à se quereller à main armée? ou bien sur ces chefs de bandes mercenaires qui quittaient l'armée sans prévenir, pour peu que leur sécurité y fût intéressée, ou qu'on leur offrît d'un autre côté une meilleure solde? sur la reine Jeanne de Naples, l'inconstance même? On ne peut nier que, dans les témoignages d'affection qu'il donna à sa famille, il n'ait dépassé les bornes; mais s'il fit tout ce qu'il put pour accroître la puissance des Colonna, il était moins poussé par l'esprit de famille que par la nécessité de garantir sa propre sécurité[1]. Entouré d'une noblesse querelleuse et puissante, placé à la tête d'un État profondément désorganisé, habitant une ville toujours disposée à l'émeute ou à la révolte, sentant toujours le terrain prêt à se dérober sous ses pieds, il était vraiment tout naturel qu'il agît comme il le fit[2].

Nous avons déjà vu que Martin V n'avait point reconnu et couronné Jeanne de Naples sans compensation : elle avait dû promettre de concéder aux deux frères du Pape de vastes fiefs dans le royaume de Naples : ce fut le début d'une nouvelle ère pour la puissance des Colonna, Jordano Colonna fut fait, le 12 mars 1419, duc d'Amalfi et de Venosa, et, le 3 août 1419, prince de Salerne. Laurent, le second frère, reçut le comté d'Albe, dans les Abruzzes[3]. Dans la suite, nous trouvons

[1] Gregorovius lui-même le reconnaît (t. VII, 3e édit., p. 11). Cf. A. Coppi, p. 167 et suiv., et l'article intitulé : *Riflessioni sopra il nepotismo*, dans la *Civiltà catt.*, 1868, t. II, p. 395 et suiv.

[2] Villari, t. I, p. 54.

[3] A. Coppi, p. 168; Minieri-Riccio, t. II, 1re part., p. 64 et suiv. La lettre inéd.) de la reine Jeanne à Marc-Antoine de S. Angelo, comte de Salerne,

encore Laurent en possession de Genazzano, dans le pays des Èques, où tout, aujourd'hui, rappelle encore le nom des Colonna. Cependant, les deux frères ne jouirent pas longtemps de leur rapide élévation. En 1423, Laurent périt misérablement dans l'incendie d'un de ses châteaux; Jordano fut enlevé par la peste, l'année suivante, sans laisser d'héritiers [1]. Laurent avait eu trois fils de son mariage avec Sveva Gaëtani : l'aîné, Antoine, devint le chef de la famille et prince de Salerne; le second, Prosper, fut élevé à la dignité de cardinal; le troisième, Odoardo, eut pour sa part Celano et Marsi [2].

Les fiefs du royaume de Naples n'étaient qu'une fraction des vastes possessions que les Colonna obtinrent de la générosité de Martin V, car il ne cessa d'arrondir les propriétés déjà considérables que la famille possédait depuis longtemps à des distances plus ou moins grandes de Rome. C'est ainsi que, grâce à lui, ils acquirent successivement : la place forte d'Ardea, ancienne capitale des Rutules, et la ville de Marino, qui commandait la route la plus courte vers le sud; puis, sur le rivage de la Méditerranée, la ville forte de Nettuno, située dans une magnifique position; Astura, autrefois propriété des Frangipani; Bassanello, arrosée par le Tibre, dans la Sabine; Soriano, sur le territoire de Viterbe; Paliano, dans la vallée du Sacco, et qui devint, dans la suite, la place forte la plus importante de la famille: Frascati, Petra Porzia et Rocca di Papa. En outre, la plupart de ces châteaux furent exemptés de tous les impôts, de la gabelle et de la taxe sur les feux [3].

Cette énumération, encore bien incomplète, est cependant

portant à ce dernier ordre de mettre Jordano Colonna en possession de la principauté, est datée du 11 mars 1420 : Archives Colonna, III, BB. XXXV, n° 9

[1] Poggii, *Epist.*, éd. Tonelli, t. I, p. 116. — Platina (p. 668) parle avec admiration de la résignation dont fit preuve Martin V à l'occasion de la mort de ses frères.

[2] Litta, *loc. cit.*; — cf., au sujet de Sveva Gaëtani, Carinci, *Lettere*, p. 124 et suiv.

[3] Reumont, *Beitræge*, t. V, p. 54 et suiv.; cf. Contelorius, p. 55; Ratti p. 29; Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 11. — Par acte du 30 décembre 1423, le chapitre du Latran vendit au prince de Salerne le château de Frascati et le quart de l'emplacement sur lequel s'élevait auparavant la place forte de Petra Porzia. Archives du Latran, FF, I. 47.

assez longue pour montrer que Martin V dépassa en faveur de ses parents toutes les limites permises et qu'il alla beaucoup plus loin que ne le demandaient les circonstances. Les familles nobles avaient chacune leur ambition; l'excès des faveurs accordées aux Colonna produisit chez elles un vif mécontentement; il réveilla surtout la jalousie de la famille Orsini, leur rivale héréditaire. L'un des soucis de Martin V était cependant de ménager les susceptibilités de cette puissante maison. Avant son retour à Rome, il lui avait déjà concédé pour trois ans le vicariat de Bracciano [1]; plus tard il tâcha de l'attirer à lui, en mariant sa nièce Anne à Jean-Antoine Orsini, prince de Tarente [2].

Martin V menait une existence simple et d'une grande régularité; en été, quand la chaleur ou les maladies pestilentielles rendaient le séjour de Rome impossible, il aimait à se retirer dans quelque ravissante solitude, dans l'une des propriétés de sa maison : c'était son unique distraction. Parfois il choisissait aussi l'une ou l'autre localité des environs de Rome; il fit plusieurs séjours prolongés à Tivoli. Sur la fin de sa vie, sa résidence préférée était le château de Genazzano. A Rome même, il changea fréquemment de résidence; pendant les premières années, il passait les mois d'hiver au Vatican, l'été et l'automne à Sainte-Marie Majeure. Au mois de mai 1424, il prit possession du palais des Saints-Apôtres, qu'il venait de faire construire; depuis lors, ce fut là qu'il habita toujours de préférence. A l'automne de 1427, il passa quelque temps dans le palais du Latran, ce qui prouverait tout au moins qu'on l'avait restauré en partie [3].

[1] *Bulle de Martin V* (inéd.), d. d. Florentiæ, cal. sept. A° II° (1er sept. 1419) : « Dil. filiis nob. viris Francisco, Carolo et Ursino de Ursinis domicellis Romanis, etc. » Il en existe une copie dans le *Liber bullarum* (II, A. T. XXXIX) des Archives Orsini, à Rome. — Cette pièce n'est pas inédite, comme semble le croire Gregorovius (t. VII, 3e édit., p. 12) : elle a été publiée par Theiner (*Cod.*, t. II, p. 242 et suiv.).

[2] Litta, *loc. cit.* Dans une *Lettre à Paule de Gonzague*, du 10 décembre 1428 (inéd.), écrite par Antonius præpositus Forosempronii, il est parlé de l'immense puissance du prince de Tarente : Archives Gonzague, à Mantoue, E. XXV, n° 3.

[3] Nous sommes exactement renseignés sur les changements de résidence du

Sur le terrain religieux, l'action réformatrice de Martin V ne fut pas moins féconde que sur le terrain politique. A peine rentré dans la Ville éternelle, il s'occupa de poursuivre les hérétiques qui, sous le nom de Fraticelles, prêchaient leurs doctrines pernicieuses, en particulier dans les Marches [1]; cela ne l'empêchait pas de travailler à la réforme des clercs de Saint-Pierre et des abus les plus criants de la curie [2]. Une de ses grandes préoccupations, au commencement de son pontificat, fut de protéger son clergé contre les empiétements du pouvoir civil, et, en même temps, de corriger ses mœurs. Par la suite, d'autres intérêts absorbèrent malheureusement de plus en plus son attention, et son ardeur réformatrice s'éteignit en proportion. Mais si les réformes qu'il a accomplies pendant la première moitié de son pontificat sont peu connues, elles n'en méritent pas moins d'être signalées [3].

Il fit son possible pour rendre un nouvel éclat à la vénération des reliques, si abondantes dans la Ville éternelle; il

Pape, tant par les *Lettres de Poggio* (éd. Tonelli, t. I) que par les *Acta consistorialia* (inéd.) des Archives consistoriales du Vatican. Ce sont ces derniers documents que j'ai consultés. Voy. aussi Pagi, t. IV, p. 513 et suiv.

[1] Raynald, ad a. 1418, n° 11; 1424, n° 7; 1426, n° 18; 1428, n°s 7-8. Wadding, t. X, p. 101 et suiv.; *Bull.*, t. IV, p. 690 et suiv.; Bernino, t. IV, p. 72 et suiv.; Petrini, *Mem. Prenest.*, p. 170; Baldassini, p. 132-135; Moroni, t. LXXVII, p. 79. — Au sujet des mesures prises par le Pape pour la conservation de l'intégrité de la foi, voy. les nombreux documents publiés par Wadding (vol. X) et le remarquable Bref au chapitre de Tournay (inéd.), *Regest.* 339, f° 17 : Archives secrètes du Vatican.

[2] Raynald, ad a. 1421, n° 22; Zimmermann, p. 78.

[3] Raynald, ad a. 1424, n°s 3 et suiv.; 1425, n° 19; Zimmermann, *loc. cit.*; Héfelé, t. VII, p. 409 et suiv.; Schikler, p. 251. — Au sujet des efforts de Martin V pour obtenir la Réforme des Ordres religieux, voy, Pirro, *Sicilia sancta*, t. II, p. 984; *Bullarium*, t. IV, p. 678 et suiv., 689 et suiv., 697 et suiv., 702 et suiv., 732-747. — Sur la réforme des monastères de la Bavière (1426), voy. le document cité par M. Geiss, *Gesch. der Pfarrei St Peter* (Munich, 1868), p. 37. — Le 23 juin 1420, étant encore à Florence, Martin V publia des *Ordonnances pour le relèvement de la discipline dans les monastères d'hommes et de femmes situés sur les domaines de Louis, comte Palatin du Rhin* (inéd.) : Archives d'État de Lucerne (sect. des Archives des Franciscains). — Le 29 avril 1425, il chargea le cardinal de Saint-Marc (Guillelmus Philasterii) du soin de visiter l'abbaye de Springiersbach et d'y rétablir l'observance régulière de la règle des Augustins : voy. Cod. (inéd.) D. XV, d. 1, f°s 17 et suiv., de la Bibliothèque de Trèves.

tenait la main à ce qu'elles fussent exposées dans des reliquaires dignes d'elles [1]. Ce fut par ses soins que Rome s'enrichit d'une nouvelle et précieuse relique, le corps de sainte Monique, mère du grand saint Augustin. Les restes vénérables de la sainte avaient été jusqu'alors conservés à Ostie; il les y envoya chercher. Dès qu'ils furent arrivés à Rome, une grande cérémonie religieuse eut lieu dans l'église des Ermites Augustins, auxquels le Pape en avait confié la garde. Le peuple était accouru en foule. Martin V célébra la messe en personne, puis il monta en chaire et fit un sermon qui émut profondément son auditoire. Il y a dans ce sermon un passage particulièrement intéressant, parce qu'il montre que le mouvement humaniste, déjà si puissant, n'était pas encore arrivé jusqu'à lui. Après avoir dépeint les vertus de sainte Monique, sa douceur, sa patience, sa sollicitude maternelle, récompensées dans son fils, il s'écria, dans un mouvement oratoire : « Nous avons notre saint Augustin, que nous importent dès lors la pénétration d'un Aristote, l'éloquence d'un Platon, la sagacité d'un Varron, la gravité majestueuse d'un Socrate, la noblesse d'un Pythagore, la dextérité d'un Empédocle? Nous n'avons pas besoin de ces hommes. Augustin nous suffit. En lui les paroles des prophètes, la doctrine des Apôtres, les saintes obscurités de l'Écriture trouvent leur éclaircissement. En lui sont réunies la caractéristique et la doctrine de tous les Pères de l'Église et de tous les philosophes. Si nous recherchons la vérité, la doctrine et la piété, chez qui trouverons-nous plus de science, plus de sagesse, j'irais presque jusqu'à dire plus de sainteté que chez Augustin? » Ce sermon est la bulle de canonisation de sainte Monique. Après l'avoir terminé, Martin V procéda à l'ensevelissement des précieux restes de la sainte; il les fit placer dans un tombeau de marbre blanc, orné de sculptures d'une grande valeur artistique. Un pieux humaniste, Maffeo Vegio, en avait fait les frais, qui étaient considérables. Deux nobles dames romaines donnèrent, en outre, trois lampes de vermeil qu'on alluma

[1] RAYNALD, ad a. 1424, n° 13.

devant les reliques et qui, depuis lors, ne cessèrent pas de brûler jour et nuit [1].

N'oublions pas de mentionner les efforts de Martin V pour la propagation du culte du Saint Sacrement. La bulle qu'il publia sur cet objet est un beau monument de sa piété [2].

Il comptait beaucoup sur le grand jubilé qu'il fit célébrer, en 1423, pour réveiller le sentiment religieux. Il ne nous est malheureusement parvenu, sur ce grand événement, que des renseignements très incomplets. Bon nombre d'auteurs ont conclu de cette absence de détails que le nombre des pèlerins qui visitèrent à cette occasion le tombeau des Apôtres avait été très restreint, bien que cette visite fût la condition essentielle pour obtenir l'indulgence plénière. Cela n'est pourtant pas exact. Dans une lettre, l'humaniste Poggio se plaint expressément de l' « inondation des barbares, qui remplissent toute la ville de boue et d'immondices », ce qui veut dire, du nombre d'étrangers qui affluaient à Rome pour les fêtes du jubilé. La *Chronique de Viterbe* rapporte également qu'un grand nombre d' « ultramontains » accoururent alors à Rome pour gagner l'indulgence du jubilé [3].

L'année suivante, Rome vit dans ses murs l'un des plus grands prédicateurs et des plus grands saints du siècle, Bernardin de Sienne. Ce moine fut un type de l'esprit de renoncement et de sacrifice poussés jusqu'à l'héroïsme : dès l'âge de vingt ans, pendant la grande peste de 1400, il s'était voué

[1] Voy. Bougaud, *Hist. de sainte Monique* (Paris, 1883), p. 500 à 506. — Pour le sermon prononcé par Martin V, voy. *Bibl. pontif.*, p. 161, et Fabricius-Mansi, t. V, p. 35. Voy. encore, dans ce dernier ouvrage (p. 16 et suiv.), ce qui est dit au sujet des opuscules écrits par Vegio en l'honneur de sainte Monique; cf. Voigt, *Wiederbelebung*, t. II, 2ᵉ édit., p. 42. — Il en existe de nombreux manuscrits à Rome. J'ai noté les suivants : 1° Cod. Urbin, 59 (inéd.), f°ˢ 307-314ᵇ : *M. Vegii de vita et officio beatæ Monicæ liber;* f°ˢ 314ᵇ-331ᵇ : *M. Vegii de vita et obitu beatæ Monicæ ex verbis S. Augustini.* — 2° *S. Monicæ translationis ordo per M. Vegium Eugenii papæ datarium descriptus. Item de S. Monicæ vita et eius officium proprium.* Cod. S. 7, 35 de la Bibliothèque Angélique, à Rome.

[2] Le texte se trouve dans Raynald, ad a. 1429, n° 20.

[3] *Epist. Poggii*, éd. Tonelli, t. I, p. 86; Niccola della Tuccia, p. 52, cf. Suppl. de l'édit. allem., n° 17.

au soin des malades. De sa voix puissante, il prêchait la pénitence et la conversion des pécheurs : il s'adressait à une population qui, pendant l'absence du Pape, était tombée bien bas à tous les points de vue. Néanmoins, là comme partout, la sainteté de sa vie, la pureté immaculée de ses mœurs touchèrent les cœurs : sa mission eut un immense succès; on assistait chaque jour à la réconciliation de quelques ennemis séparés par des querelles sanglantes et par des vendettas de longue date, à l'expiation de quelque grand crime, à la conversion de quelque pécheur endurci. « Le 21 juin 1424, raconte le secrétaire du sénat, Infessura, on fit au Capitole un grand tas de cartes à jouer, de billets de loterie, d'instruments de musique, de faux cheveux et autres objets de toilette, et l'on y mit le feu. » Malheureusement, quelques jours après, on brûla aussi une sorcière, et tout Rome courut à son supplice [1].

Saint Bernardin de Sienne revint une seconde fois à Rome en 1427 : on l'avait accusé d'hérésie, et il tenait à se justifier en présence du Pape. Voici de quoi il s'agissait. Quand le saint entrait dans une ville, il faisait porter devant lui une bannière sur laquelle était peint le monogramme du Christ, entouré de rayons. Quand il prêchait, cette bannière était plantée à côté de sa chaire. Parfois, quand son sujet l'amenait à parler du nom de Jésus, il brandissait une tablette sur laquelle ce nom était peint en grands caractères, visibles pour tout l'auditoire. Beaucoup de prêtres, persuadés par sa parole ardente, faisaient placer le monogramme sur les autels, ou le faisaient peindre sur les murs, à l'intérieur et à l'extérieur des églises.

[1] INFESSURA, p. 1123 (dans ECCARD, t. II, 1874). — Les *Chronache Romane* (p. 10) rapportent d'une façon tout à fait analogue le passage de saint Bernardin à Rome; mais elles le placent en 1442. Il y a probablement ici une inversion de chiffres, et il faut lire 1424 : c'est la date admise par RAYNALD, ad a. 1424, n° 18, WADDING, t. X, p. 80, et GREGOROVIUS, t. VII, 3° édit., p. 9. REUMONT (t. III, 1re part., p. 69) indique 1421; mais c'est évidemment une faute d'impression. — Au sujet de la sorcière, voy. encore ARMELLINI, *Francesca Romana*, p. 2, et *Le Streghe in Roma. Storia di S. Bernardino da Siena non mai fin qui stampata* (Imola, 1876). — Sur la magie à Rome au quatorzième siècle, voy. l'étude de M. BERTOLOTTI dans la *Rivista europ.*, 1883, Agosto, p. 16.

Dans beaucoup de villes d'Italie, il avait obtenu qu'on l'inscrivît en lettres colossales sur la façade des maisons communales, comme on le voit encore, de nos jours, à Sienne. Cette vénération du saint nom était le point de départ de l'accusation portée devant le Pape; mais les ennemis de Bernardin avaient défiguré les faits. Comme on pouvait s'y attendre, l'enquête ordonnée par le Pape aboutit à la justification éclatante du saint. Martin V lui donna l'autorisation de prêcher partout et de se faire accompagner de la fameuse bannière. De plus, comme c'était à Rome que la calomnie l'avait attaqué, le Pape voulut que son innocence y fût proclamée avec éclat, et, dans ce but, il fit faire une procession solennelle à laquelle il assista avec tout son clergé, et où le nom de Jésus fut glorifié au milieu des témoignages d'une joie universelle[1]. Non content de cela, il commanda au saint d'annoncer la parole divine dans Saint-Pierre et dans d'autres églises de Rome. Pendant quatre-vingts jours, Bernardin se voua à cette œuvre apostolique. « Tout Rome, écrivait plus tard Pie II, accourait à ses sermons. Souvent il comptait des cardinaux, parfois le Pape lui-même, parmi ses auditeurs, et tous, comme d'une seule voix, lui ont rendu le témoignage que son talent n'était ni moins grand ni moins merveilleux que ses succès[2]. »

[1] Wadding, t, X, p. 113 et suiv.; *Bull.*, t. IV, p. 730 et suiv.; J.-P. Toussaint, *Leben des hl. Bernardin von Siena*, d'après les sources (Ratisbonne, 1873), p. 63 et suiv., 78, 97 et suiv.; Allies, p. 127 et suiv. — Dans divers endroits, par exemple à Camajore, saint Bernardin promit au peuple que la peste l'épargnerait aussi longtemps qu'il honorerait le saint nom de Jésus. Effectivement, pendant la grande peste de 1449, la petite ville de Camajore resta indemne : voy. *Cronache di Comaiore, copiate dall' originale* (inéd.), lib. IV, c. III : ms. S. Laurent. in Lucina, n° 57 : actuellement à la Bibliothèque Victor-Emmanuel, à Rome.

[2] J.-P. Toussaint, *op. cit.*, p. 100. — En 1427, Martin V voulut encore persuader à saint Bernardin d'accepter l'évêché de Sienne (voy. Pecci, p. 316), mais celui-ci refusa obstinément. — Les écrits de saint Bernardin sont nombreux et substantiels : il en existe diverses éditions (voy. Jeiler, dans le *Freib. Kirchenlexikon,* t. II, 2e édit., p. 442), mais elles laissent beaucoup à désirer, tant sous le rapport de la critique que de l'intégrité du texte. — Dans les derniers temps, on s'est beaucoup occupé, en Italie, des œuvres de saint Bernardin. M. Milanesi a publié, en 1853, un ouvrage intitulé : *Prediche volgari di S. B. da S.* (Sienne, 1853). — Le même sujet a donné lieu à l'importante publication de M. L. Banchi : *Prediche volgari di S. B. dette nella*

Saint Bernadin de Sienne ne fit que passer dans Rome, mais la Ville éternelle possédait dans ses murs une sainte femme, dont la vie entière fut consacrée au service de ses habitants : nous avons nommé sainte Françoise Romaine [1]. Dévorée d'un zèle ardent, cette noble Romaine avait déjà commencé à s'adonner activement aux œuvres de charité avant l'arrivée de Martin V; elle avait fait tout ce qu'il était possible de faire pour adoucir les maux qui fondirent alors sur sa patrie. C'est en 1425, sous le pontificat de Martin V, qu'elle fonda l'Ordre, encore florissant de nos jours, connu sous le nom d' « Oblates de Tor de' Specchi ».

Dès son enfance, Françoise avait coutume de fréquenter l'église de Santa Maria Nuova au Forum, desservie par les Bénédictins du mont des Oliviers (Olivétains). Dans toutes les circonstances heureuses ou douloureuses de sa vie, elle resta fidèle à cette pieuse habitude. Renonçant, par soumission à sa famille, à son désir d'entrer dans un monastère, elle avait

piazza del campo l'anno 1427 (Sienne, 1880), t. I. — Parmi les autres publications se rattachant au même objet, je citerai encore les suivantes : 1° *Novellette, Esempli morali e Apologhi di S. B. d. S.* (Bologne, 1868); — 2° *Del modo di recitare degnamente l'ufficio divino. Lettera inedita di S. B. d. S.* publ. par L. Maini (1872) (très rare : c'est un écrit de circonstance, publié à l'occasion d'une première messe); — 3° *Novelle inedite di S. B. d. S.* (Livourne, 1877). Qu'il me soit permis, à ce propos, d'appeler l'attention sur un coffret précieux, recouvert de satin rouge, que l'on conserve à la Bibliothèque Chigi, à Rome : il renferme un manuscrit (Cod. C. VI, 163) qui contient quarante-deux sermons écrits de la main du saint en personne; les sermons ont été publiés, mais le manuscrit présente une quantité de variantes qu'on a indiquées (Kircher) sur une feuille jointe au texte principal. Le sermon que j'ai cité plus haut (p. 16) est, au contraire, inédit : je l'ai trouvé à la Bibliothèque di Brera, à Milan. J'ai également vu à la Bibliothèque de Sienne des lettres inédites du saint : voy. en particulier Cod. T. III, 3.

[1] La vie de sainte Françoise Romaine a été écrite par son deuxième confesseur, Jean Mattiotti, curé de Sainte-Marie au Trastevere, et par Marie-Madeleine d'Auguillara, supérieure des Oblates; voy. *Acta Sanct.*, t. IX, martii II. Le texte italien de la première de ces biographies, écrit probablement à l'usage particulier des premières Oblates, a été publié en 1882 par M. Armellini. — Diverses vies de la sainte ont été écrites dans les temps modernes, entre autres par G. Fullerton (trad. allem., Cologne, 1855), par L. Ponzileoni (Turin, 1874) et par J. Rabory (Paris, 1884). M. Ponzileoni a eu à sa disposition les archives de la maison de Tor de' Specchi; M. Rabory a travaillé sur les pièces du procès de canonisation.

épousé un jeune homme de famille noble, Laurent Ponziani; néanmoins, elle ne manquait pas un seul jour de se rendre à Santa Maria Nuova, ou elle retrouvait d'autres dames nobles, ses amies et ses imitatrices : ce fut là qu'elle fit un jour à ses compagnes la proposition d'adopter une règle de vie commune, adaptée à l'existence de personnes appelées à rester dans le monde, de manière à avoir part aux mérites des Olivétains. Les amies de Françoise acceptèrent avec empressement; peu de temps après, le général de l'Ordre autorisait les dames pieuses à former, sous le nom d'Oblates de Sainte-Marie, une association affiliée au monastère de Santa Maria Nuova, avec part aux prières et aux mérites de l'Ordre des Bénédictins. Aucun signe extérieur ne distinguait les membres de l'association; leur seul lien consistait dans l'accomplissement en commun des œuvres de charité, dans la fréquentation régulière de l'église de Santa Maria Nuova, où elles recevaient la sainte communion à toutes les fêtes de la sainte Vierge, et enfin dans la profonde vénération que toutes professaient à l'égard de Françoise.

Telle fut l'origine de la congrégation des Oblates de Tor de' Specchi; plus tard, Eugène IV la confirma et l'organisa sur des bases solides. Ses membres, en y entrant, font l'offrande de leur personne aux œuvres pies : c'est ce vœu simple que rappelle le nom de la congrégation. Son surnom lui vient d'un vaste bâtiment situé au pied du Capitole, et qui fut autrefois l'habitation de la famille Specchi. Françoise l'avait acheté et y avait installé la nouvelle congrégation : après la mort de son époux, loin de se prévaloir de son titre de fondatrice pour y entrer, elle postula humblement son admission, comme la première venue. Elle ne tarda pas à être nommée supérieure, malgré sa résistance. La communauté vivait dans la plus grande pauvreté. Les ressources apportées par les premières Oblates avaient été absorbées par l'achat de la maison et par la construction d'une petite chapelle. Françoise lui avait bien fait don de deux vignes qu'elle possédait au dehors de la ville; mais elles ne procuraient qu'un modeste revenu, entièrement disproportionné aux besoins de la maison,

car les Sœurs parcouraient sans cesse les hôpitaux et les rues de la ville, véritables anges de la charité, répandant sur leur passage la consolation, l'aumône et l'assistance pratique. Elle n'eut pas le bonheur de mourir au milieu de ses chères Oblates. La mort la frappa dans son ancien palais, au Trastevère, où elle avait été appelée pour soigner son fils, gravement malade. Elle succomba le 9 mars 1440, à l'âge de cinquante-six ans, après une vie partagée entre la prière, la méditation et les œuvres de charité, entourée de la vénération générale. La dépouille mortelle de la « pauvre femme du Trastevère », comme elle aimait à se nommer, fut ensevelie dans l'église de Santa Maria Nuova. En 1608, Paul V la mit au nombre des saints et donna à l'église qui renfermait ses reliques le nom de Saint-Françoise Romaine. La mémoire de cette noble Romaine, qui fut le type de la matrone chrétienne, est restée en profonde vénération parmi ses compatriotes; pour en juger, il faut se trouver à Rome le 9 mars, jour de sa fête, et visiter soit l'église où se trouve son tombeau, entouré de dix-huit lampes de bronze, soit le vieux monastère où elle passa quatre années de sa vie et où la chambre à fenêtres ogivales qu'elle habitait a été transformée en chapelle [1].

Dès que Martin V sentit sa position consolidée en Italie, il s'occupa de poursuivre au dehors la restauration de l'autorité pontificale : il commença par demander l'abrogation de la législation hostile à la Papauté qui avait été, en France et en Angleterre, l'un des fruits des troubles de l'époque précédente. En France, ses efforts furent couronnés de succès; au mois de février 1425, le jeune roi Charles VII publia un édit restituant au Pape la jouissance de tous ses droits [2]. Par son ordre, ses représentants auprès des gouvernements de Portu-

[1] Fullerton, *op. cit.*, p. 98 et suiv., 117 et suiv., 123 et suiv., 152 et suiv.; Reumont, t. III, 1re part., p. 68 et suiv., 484. — Au sujet des publications romaines en l'honneur de sainte Françoise, voy. le *Katholik*, 1884, t. II, p. 523 et suiv., 531 et suiv. — Le costume des Oblates est d'une extrême simplicité : c'est probablement celui que portaient les veuves au quinzième siècle.

[2] Creighton, t. II, p. 24 et suiv.

gal, de Pologne et d'Écosse, et, en Italie, auprès des républiques de Venise et de Florence, prenaient énergiquement en main la défense des libertés de l'Église [1]. Dans une circonstance que nous allons rapporter, il sut faire voir qu'il entendait les préserver de toute atteinte, de quelque part qu'elle vînt. Charles de Bourbon, comte de Clermont, s'était permis de faire emprisonner l'évêque de cette ville. Martin Gouge de Charpaigne. A peine informé de cet acte de violence, le Pape remua ciel et terre pour faire rendre la liberté au prélat, et il y réussit [2]. Le mouvement conciliaire rencontrait en lui un adversaire non moins vigoureux.

L'une des mesures arrêtées par le synode de Constance avait été la convocation d'un concile à l'expiration de périodes déterminées. La réunion d'un concile est un moyen extraordinaire; on n'y avait eu, jusqu'alors, recours qu'à l'occasion de crises de la plus haute gravité et à des intervalles éloignés; c'est aussi uniquement à ces deux conditions qu'il peut être efficace; on voulait en faire, dorénavant, une institution permanente. La machine compliquée qu'on n'avait mise en mouvement qu'une fois en cent ans, tout au plus une fois en cinquante ans, aurait dû, à l'avenir, montrer sa force tous les cinq ou tous les dix ans [3]! Cette innovation ne tendait à rien moins qu'à transformer l'Église de monarchie absolue en monarchie constitutionnelle.

Martin V prit une attitude résolument opposée à cette tendance, et, à son point de vue, il avait certainement raison. Le monde chrétien était alors infesté des idées les plus erronées concernant le rôle d'un concile dans l'Église et le degré auquel il la représente, et l'une des préoccupations du Pape était de

[1] Raynald, ad a. 1557, n° 19; 1429, n° 15, etc; Zimmermann, p. 75 et suiv.; Bellesheim, t. I, p. 282 et suiv. — J'ai trouvé à la Bibliothèque Borghèse, Cod. 1, 75 et 76, f°s 86-87, des Brefs (inéd.) de Martin V, adressés au clergé de Florence et au gouvernement de la République, datés de Rome le 2 et le 4 janvier 1427; ils sont relatifs à ce sujet.

[2] *Gallia christiana* (Paris, 1720), t. II, p. 291 et suiv., App. 98-99. Voy. au Suppl. de l'éd. allem. n° 18, le Bref à Charles de Bourbon (inéd.), extrait du manuscrit de la Bibliothèque Borghèse, cité à la note précédente.

[3] Hoefler, *Roman. Welt.*, p. 157.

trouver le moyen de redresser l'opinion publique. Les éternelles contestations sur la prééminence du concile ou du Pape et la prétention émise par les synodes de Pise et de Constance de dicter des lois aux Souverains Pontifes ne le mettaient pas seulement en méfiance contre cette institution : il en était venu à la prendre en haine, de sorte que son nom seul lui faisait horreur[1]. Cependant il n'osait pas opposer au mouvement conciliaire une résistance ouverte; en 1423, il convoqua un concile à Pavie. On n'aurait pas pu choisir un moment plus défavorable à la réunion d'une assemblée de ce genre : la France et l'Angleterre, engagées dans une guerre sanglante, s'entre-déchiraient; l'Allemagne était ravagée par les incursions des hussites; en Espagne, la guerre contre les Maures était à son paroxysme[2]. Dans ces conditions, il était certain d'avance que le synode ne pourrait pas être nombreux. Il s'ouvrit néanmoins à Pavie au mois d'avril. Au mois de juin, il fallut le transférer à Sienne pour fuir l'invasion de la peste. Dès le début, on put s'apercevoir qu'il était travaillé, comme celui de Constance, par les idées et les principes qui avaient abouti à la déposition de Jean XXIII, idées et principes menaçants au premier chef pour le caractère monarchique de la constitution de l'Église et pour le prestige de la Papauté. Le danger était encore aggravé par les agissements du roi Alphonse d'Aragon, qui travaillait à exciter le concile contre le Pape. Il fallait agir promptement. Martin V prit prétexte du petit nombre de prélats présents au concile et de leurs divisions pour le dissoudre à l'improviste. Dans la soirée du 7 mars 1424, ses légats firent secrètement afficher un décret portant qu'en vertu des pouvoirs qui leur avaient été délégués par le Pape, le concile était dissous à partir du 26 février, et faisant défense à tous archevêques, évêques, etc., d'y reparaître : cela fait, ils quittèrent la ville en

[1] « In immensum nomen concilii abhorrebat », écrit Jean de Raguse (*Mon concil.*, t. I, p. 66). — Le duc de Milan (Osio, t. II, p. 267) et Æneas Sylvius s'exprimaient en termes analogues : voy. Héfelé, t. VII, p. 405. — Je ne comprends pas comment, se trouvant en présence de pareils témoignages, M. de l'Épinois (p. 404) peut dire que Martin V voulut le concile.

[2] Zimmermann, p. 70 et suiv.; Creighton, t. II, p. 16.

toute hâte[1]. Antérieurement à la publication de ce décret, le concile avait désigné la ville de Bâle pour la réunion du prochain synode, et ce choix avait été approuvé par le Pape[2].

La date fixée pour l'ouverture du concile à Bâle procurait à Martin V un délai de sept années. C'était un temps précieux, dont il eût fallu profiter pour travailler efficacement à la réforme de l'Église : malheureusement, il le laissa passer sans faire pour ainsi dire rien. Les prescriptions renfermées dans la bulle du 16 mai 1425[3], excellentes assurément, étaient loin de suffire, et il reste encore à savoir si elles reçurent une application; rien ne le prouve. Il faut dire, à l'excuse du Pape, que la restauration des États de l'Église absorbait tous ses soins et qu'elle était urgente. Les événements du siècle précédent, le séjour des Papes à Avignon et ses conséquences avaient fait ressortir jusqu'à l'évidence la nécessité d'établir le Siège apostolique sur un terrain qui lui fût propre, en lui donnant comme complément le pouvoir temporel[4]. Mais, au moins, Martin V aurait-il dû supprimer à Rome même les abus les plus criants; c'est ce qu'il ne fit pas, et il est aussi impossible de l'excuser de ce chef que de nier la chose.

Les ambassadeurs de l'Ordre Teutonique avaient coutume d'adresser en Prusse, aux grands maîtres, leurs chefs, des rapports et des lettres confidentielles. On y trouve un tableau lamentable de la manière dont les choses se passaient alors à Rome. Déjà, en 1420, l'un de ces personnages écrivait : « Cher Maître, il faut envoyer de l'argent, car à cette cour-ci l'on peut

[1] *Mon. concil.*, t. I, p. 56; cf. Raynald, ad a. 1424, n° 5, et Pecci, p. 310 et suiv.

[2] Il n'y a point lieu d'être surpris de ce que Martin V ait accepté le choix d'une ville allemande pour la réunion du prochain concile, lorsqu'on songe qu'il était menacé de se voir imposer une ville française. Depuis des années, les faits avaient prouvé que les Français étaient beaucoup plus antipapistes que les Allemands : Héfelé, t. VIII, p. 406.

[3] Contelorius (p. 20-22) n'a publié qu'une partie de cette pièce; Raynald (ad a. 1424, n° 4) n'a fait que reproduire le même extrait d'après lui : elle a été publiée intégralement par Doellinger, *Beitræge*, t. II, p. 335-344.

[4] Depuis le temps de Martin V, la politique adoptée par ce Pape est devenue pour Rome une nécessité : c'est ce que démontre M. M. Lenz lui-même (*Histor. Zeitschr.*, Nouv. suite, t. XIV, p. 267), et certes on ne peut accuser cet écrivain de partialité en faveur du Saint-Siège.

dire : Point d'argent, point d'amis. » Dans une autre lettre, il est dit qu'on ne saurait énumérer tous les procédés auxquels on a recours, à Rome, pour extorquer de l'argent : l'argent y est l'ami et le protecteur essentiel auquel il faut s'adresser pour réussir en n'importe quoi. « L'avidité tient le haut du pavé à la cour de Rome, lisons-nous dans un rapport de l'année 1430; on y invente chaque jour quelque nouvelle ruse et quelque nouveau tour pour extraire de l'argent à l'Allemagne sous prétexte d'investitures spirituelles; cela occasionne beaucoup de criailleries, de plaintes et de scandales chez les savants et les courtisans; cela suscitera sans doute de grandes difficultés à la Papauté, si même on ne finit pas par lui refuser l'obéissance, pour ne plus avoir à envoyer aux Welches des sommes si énormes que c'en est pitoyable, et, quant au dernier point, on y songerait, à ce que j'entends dire, dans beaucoup de pays[1]. »

Admettons, si l'on veut, qu'il y ait dans ces tableaux beaucoup à atténuer ou même à retrancher[2]; il n'en est pas moins vraisemblable qu'ils présentent une image fidèle de ce qui se passait alors à Rome, car tous leurs auteurs, qu'ils soient Suisses, Polonais ou même Italiens, tiennent le même langage[3].

On a affirmé, il y a longtemps déjà, et l'on a répété tout récemment encore, qu'à partir de Martin V la curie romaine s'était de plus en plus italianisée[4]. C'est une erreur. Même à cette époque, la cour de Rome conserva le caractère éminemment international qui est comme le reflet vivant de l'universalité de l'Église. On y trouve simultanément des noms

[1] Voigt, *Stimmen*, p. 94 et suiv., 98, 103; cf. 108 et suiv., 113 et suiv., 120 et suiv., 126 et suiv., 144 et suiv., 156, 170, 173.

[2] C'est le cas pour Hermann Dwerg (protonotaire apostolique sous Martin V), dont les documents que l'on possède montrent le noble caractère; voy. plus loin.

[3] Reber, *F. Hemmerlin*, p. 72, 214 et suiv., 331; Caro, *Gesch. Polens*, t. III, p. 534; *Gesch. Blætt. für Magdeburg* (1883), t. XVIII, p. 70. — En 1429, Giacobino da Iseo écrivait au roi des Romains : « E como saviti, in corte da Roma cum el denaro se obtene quello se vole intieramente » : Osio, t. II, p. 418.

[4] Droysen, t. II, 1re part., p. 152.

appartenant à la France et à l'Espagne, à l'Angleterre, à l'Allemagne et aux Pays-Bas.

Au reste, même pendant l'exil d'Avignon, la cour pontificale n'avait jamais entièrement perdu son caractère international. Dans l'un des volumes composant les registres de Grégoire XI, il existe un état nominatif des fonctionnaires de la cour pontificale présents à Avignon au moment du départ (septembre 1376), état dressé par ordre de ce Pape. En le parcourant, on est tout surpris d'y rencontrer un nombre vraiment incroyable de noms allemands [1]. C'est aussi à deux Allemands au service pontifical, Dietrich de Nieheim et Gobelinus Persona, que nous sommes redevables des renseignements les plus précieux concernant les nombreuses péripéties de l'époque du schisme.

Sous Martin V, nous trouvons également à Rome un nombre extrêmement considérable d'étrangers, et parmi eux beaucoup d'Allemands, attachés à la cour ou aux diverses branches de l'administration et de la justice, à la chancellerie, à la daterie, à la pénitencerie, à la chambre apostolique et au tribunal de rote [2]. Même dans la musique de la chapelle papale, les étrangers, tant Flamands que Français, et, plus tard aussi, Espagnols, se trouvaient en majorité pendant tout le quinzième siècle [3]. Les étrangers parvenus aux situations

[1] *Registres de Grégoire XI* (inéd.) : Annus VIII, pars unica, tom. 32 et ultimus, f[os] 429-506 : Liber cortesianorum et civium existentium in civitate Aven. post. recessum Rom. curiæ factus de mandato S[mi] N. D. Gregorii P. XI : Archives secrètes du Vatican. Je dois ce renseignement à l'obligeance de mon ami M. le docteur A. PIEPER. Au sujet du *Liber cortesianorum*, on peut consulter maintenant l'article de M. DENIFLE, *Ehrle Arch.*, t. I, p. 627-630.

[2] Martin V détermina d'une façon plus précise qu'auparavant les attributions de la chancellerie et de la daterie : cette question est étudiée d'une façon complète par M. BANGEN, *Die rœmische Curie* (Munster, 1864), et par M. PHILLIPS dans le cinquième volume de son *Kirchenrecht*. — Voy. aussi REUMONT, t. III, 1[re] part., p. 271 et suiv., 505 et suiv., et OTTENTHAL, *Bullenregister, etc.*, p. 44 et suiv , 84 et suiv., 96 et suiv. — A cette époque, les étrangers pouvaient facilement trouver des emplois à la cour de Rome, parce que tout se faisait en latin. Les choses ne changèrent, à cet égard, que vers la fin du quinzième siècle : VOIGT, *Stimmen*, p. 154.

[3] E. SCHELLE, *Die pæpstliche Sængerschule in Rom. genannt die Sixtinische Kapelle* (Vienne, 1872), p. 214, 258 ; AMBROS, t. II, p. 455 ; MUNTZ,

qui assuraient le plus d'influence sont loin d'être des exceptions. Du pontificat de Martin V à celui de Calixte III, par exemple, nous voyons les fonctions si importantes de maître du sacré palais (conseiller du Pape dans toutes les questions de théologie et de droit) occupées trois fois par un Espagnol, une fois par un Allemand, Henri Kalteisen, originaire de la province rhénane, et une fois par un Italien[1].

Je crois devoir citer en particulier un homme qui était tenu en haute considération et qui jouissait d'une grande influence à la cour de Martin V, Hermann Dwerg (en latin Nanus), protonotaire apostolique, et originaire de la Westphalie, comme Nieheim et Persona. Martin V lui témoignait une bienveillance et une confiance toutes particulières Même quand le Pape était malade et que les cardinaux étaient difficilement admis en sa présence, Dwerg pénétrait sans difficulté jusqu'à lui : c'est, du moins, ce que rapporte l'ambassadeur de l'ordre Teutonique. A sa mort, qui arriva le 14 décembre 1430, il passait pour un des hommes les plus riches, les plus estimés et les plus influents de la Ville éternelle[2]. En dépit de sa richesse, il était animé de l'esprit de pauvreté chrétienne et évangélique, et d'une très haute piété. J'en prends à témoin son testament, que l'on conserve encore, de nos jours, à Herford, sa ville natale. Tout y respire le plus pur amour de Dieu, de l'Église et du prochain. Mais il montre aussi que, malgré la brillante situation qu'il occupait au delà des monts, cet homme généreux n'avait pas oublié sa patrie. Après une prière préliminaire, le testateur interdit toute dépense de luxe pour ses obsèques ; il ne veut

la Renaissance, p. 471. Voy. l'excellent ouvrage de M. X. Haberl, *Bausteine für Musikgeschichte. I, Wilhelm du Fay* (Leipzig, 1885), particulièrement à la p. 55. L'auteur donne une série de renseignements précieux sur les chanteurs de la chapelle Sixtine pour l'époque comprise entre 1389 et 1442.

[1] Catalanus, *De magistro s. palatii*, p. 83 et suiv. — Au sujet de la grande importance de la situation du Magister s. palatii, voy. Phillips, t. V, p. 545.

[2] Voigt, *Stimmen*, p. 78. Sur Dwerg, voy. l'étude de M. Evelt intitulée : *Gelehrte Westfalen am pæpstl. Hofe in der ersten Hælfte des fünfzehnten Jahrh.*, dans la *Zeitschrift für Westphælische Geschichte* (troisième suite), t. I, p. 284, 298, et à la p. 188, note 1, l'indication des études publiées sur le même sujet dans les *Histor. polit. Bl.* et dans le *Pick'sche Monatschrift.*

pas même que sa tombe se distingue de celles du commun des mortels; puis il dispose de la plus grande partie de sa fortune en faveur de sa ville natale et de l'Université de Cologne : il leur lègue deux bourses d'études dont le capital doit être formé par une maison sise à Herford et par diverses sommes s'élevant à un total de 10,000 florins. Il lègue à une maison de pauvres une autre maison à lui appartenant et sise également dans sa ville natale ; à chacune des deux principales églises, 400 florins rhénans, pour la fondation d'une messe : « Celle des Saints Jean et Denis, où reposent les corps de mes parents, recevra en outre 200 florins » Deux cents autres florins seront employés à l'achèvement du clocher de cette église. Il lègue ses livres à l'église de Pusinna. Enfin, il termine ce testament vraiment chrétien par cette prière : « Ce qui restera de mon avoir et de mon bien, je prie mes exécuteurs testamentaires de le distribuer secrètement aux pauvres, n'oubliant pas qu'ils en rendront compte à Dieu [1]. »

Après Martin V, l'un des Papes qui accordèrent le plus de faveurs aux Allemands fut Nicolas V. Il tenait absolument à en avoir à son service. En 1451, presque tous les abréviateurs allemands ayant succombé à la peste, il chargea sur-le-champ l'ambassadeur de l'Ordre Teutonique de lui présenter une liste d'hommes intelligents choisis parmi ses compatriotes [2],

Si l'on est étonné du nombre de fonctionnaires allemands

[1] *H. Dwerg aus Westphalen* (*Hist. pol. Bl.*, 1850, t. XXV, p. 803-807); Evelt, *Rheinlænder und Westphalen in Rom.*, p. 421 et suiv.; Reber, p. 365; Bianco, *Die Universitaet und das Gymnasium zu Kœln* (Cologne, 1850), t. II, p. 148 et suiv. — Entre autres legs, Dwerg fit don d'une vigne à la maison de l'Anima : voy. *Liber benef.*, p. 219. Comme Dwerg, Conrad de Sœst fut honoré de la confiance toute particulière de Martin V, qui l'appela à Rome : *Zeistch. für Westphæl. Gesch.* (troisième suite), t. I, p. 257. — Il est parlé dans le même volume, p. 287 et suiv., d'un autre Westphalien, nommé Jean de Marsberg, qui jouit d'une grande influence auprès d'Eugène IV. Citons encore Albert Kock et Jean Rode, de Brême, qui occupèrent tous deux des postes élevés dans l'administration pontificale · Meinardus, dans l'*Archiv.* (nouv. suite), t. X, p. 40 et suiv. — Sur les Allemands à Rome, voy. encore : Burkhardt, t. I, 3e édit., p. 331, et Dacheux, *Geiler de Kaysersberg* (Paris, 1876), p. 113 et suiv.

[2] Voigt, *Stimmen*, p. 81.

attachés à la curie romaine pendant le quinzième siècle, on l'est bien davantage en constatant, à la même époque, la foule d'industriels, d'artistes, d'artisans, etc., originaires d'Allemagne et fixés dans la Ville éternelle. De nos jours, c'est vers l'Amérique que le courant d'émigration entraîne annuellement des milliers d'Allemands; en ce temps-là, c'était l'Italie, avec ses villes riches et populeuses, c'était Rome surtout, qui les attiraient. Nous en trouvons dans toutes les positions imaginables : marchands, hôteliers, banquiers, tisserands, orfèvres, écrivains et enlumineurs, forgerons, boulangers, menuisiers, cordonniers, tailleurs, selliers, fourreurs, barbiers [1]. En même temps que des prélats allemands remplissaient les plus importantes fonctions à la cour pontificale, des banquiers et des marchands allemands, généralement originaires de la Bavière et des Pays-Bas, occupaient une situation influente dans le commerce de la ville. Les premiers livres imprimés à Rome le furent également par des Allemands [2].

Pour donner une idée du nombre et de l'importance de la colonie allemande à Rome pendant le quinzième siècle, je ne saurais choisir de preuve plus frappante que les deux détails suivants : d'une part, les cordonniers allemands formaient une corporation spéciale dont les statuts furent approuvés, en 1439, par le Pape Eugène IV ; d'autre part, les garçons boulangers allemands étaient assez nombreux pour se constituer en corps de métier à part. On conserve encore un registre

[1] D'après Æneas Sylvius, en 1446, presque tous les hôteliers de Rome étaient Allemands : voy. Muratori, t. III, 2e part., p. 880. — Pour donner une idée du nombre des hôtelleries qui existaient à Rome, rappelons que déjà, du temps d'Eugène IV, on comptait, dans le Borgo seulement, soixante hôtelleries et cabarets : Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 677.

[2] Kerschbaumer, p. 66; A. de Waal, *Priestercollegium*, p. 2; *Anz für Kunde deutscher Vorzeit*, t. XVI, p. 75 et suiv. Evelt, *Rheinlænder und Westphalen in Rom*, p. 417 et suiv., 425. — Je dois renvoyer ce qui concerne les imprimeurs allemands à un autre volume : voy. Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 513 et suiv., et Janssen, t. I, p. 11. — M. Müntz (t. I, p. 31) mentionne un « architector » allemand nommé Wilhelm Queckels. Le même auteur parle (t. I, p. 96, note 1) d'un peintre allemand employé par Nicolas V : voy. plus loin, livre III, chap. v.

des statuts des cordonniers, rédigés vers la fin du quinzième siècle. Une première liste des membres de la corporation, allant jusqu'à la fin du quinzième siècle, comprend, suivant Mgr de Waal, onze cent vingt noms; une seconde liste, arrêtée en 1531, en contient douze cent quatre-vingt-onze, d'où il ressort que, dans l'intervalle d'un siècle, plus de deux mille quatre cents cordonniers se sont fait inscrire à Rome sur les registres de la confrérie. Leur corporation possédait une maison à elle, avec une chapelle dédiée aux saints Crépin et Crépinien; cette maison existe encore de nos jours, et l'on peut lire sur le chambranle de la porte cette inscription : « Maison des vrais cordonniers allemands[1]. » Au commencement du seizième siècle, les maîtres boulangers allemands étaient encore plus nombreux à Rome que ceux d'origine italienne. Les patrons de ces deux nationalités formaient une corporation ayant à sa tête deux conseils, l'un allemand, l'autre italien. Mais les compagnons « les Peekenknechte » avaient organisé entre eux une confrérie distincte, qui avait, à l'église de l'Anima, une chapelle spéciale desservie par un chapelain particulier. On possède le texte d'un accord conclu en 1425 entre les maîtres et les compagnons, pour la fixation du travail et des salaires. Plus tard, maîtres et compagnons s'associèrent pour fonder une « école particulière, ou maison de corporation, auprès de la petite église de Sainte-Élisabeth ; c'était là qu'ils se réunissaient pour discuter leurs intérêts communs et pour assister au service divin : ils avaient également organisé dans la même maison un hôpital à leur usage[2].

Naturellement, le nombre des Allemands qui visitaient Rome en passant était infiniment plus élevé que celui de leurs compatriotes fixés sur les bords du Tibre. « Jamais peuple, dit un historien qui a eu le mérite d'étudier le premier cette

[1] A. DE WAAL, *Nationalstiftungen*, p. 13. Le *Statut des cordonniers* (inéd.), écrit avec soin sur parchemin, désigne comme fondateur de la confrérie : « Hans foltz von heilpronnen, Marx von chommyn, Küntze mülfranke von der nüoven stad, Heinrich grümboltzeln von wilheym » : Archives du Campo Santo al Vaticano

[2] A. DE WAAL, *Nationalstiftungen*, p. 13.

question à fond, jamais peuple n'a été attiré vers Rome comme le peuple allemand. Aucun non plus n'a joué, dans les destinées de la ville et de la Papauté, en temps de paix comme en temps de guerre, un rôle aussi actif, pour leur malheur quelquefois, mais presque toujours pour leur bien; aucun enfin n'a été au même point l'objet de la sollicitude et de l'affection paternelles des successeurs de saint Pierre [1]. » Il va de soi que des milliers et des milliers de pèlerins ont dû traverser Rome sans laisser trace de leur passage. Néanmoins, les chiffres qu'il est possible d'établir avec documents à l'appui, pour les quinzième et seizième siècles, sont encore énormes. Les registres des confréries de l'Anima et de l'hôpital du Saint-Esprit contiennent de longues listes de noms allemands, appartenant en partie aux classes élevées de la société; de même, si l'on parcourt, dans le vieux martyrologe de Saint-Pierre, les listes des bienfaiteurs pour lesquels on célébrait des services anniversaires à jour fixe, on relève, presque à chaque page, des noms allemands, à côté de noms bohémiens et hongrois [2]. Si l'on tient compte des difficultés du voyage de Rome au quinzième siècle, on est obligé d'avouer que le nombre de ceux qui l'exécutaient est étonnant, comparé à celui des voyageurs de nos jours. Beaucoup faisaient le pèlerinage sans y être obligés; pour d'autres, c'était l'accomplissement d'une pénitence imposée ou volontaire. D'autres encore commençaient par se rendre aux universités italiennes, où ils faisaient la connaissance de Romains de distinction, et ils allaient, plus tard, leur rendre visite dans la capitale de la chrétienté. Enfin, si l'on veut se faire une idée du nombre énorme de personnes que des affaires à régler attiraient dans la ville aux sept collines, il faut voir dans les archives les

[1] A. DE WAAL, *Nationalstiftungen*, p. 1.

[2] A. DE WAAL, *Priestercollegium*, p. 2 et suiv.; DUDIK, t. I, p. 79 et suiv. — Sur le *Martyrologium benefactorum*, voy. plus haut, et DUDIK, *loc. cit.*, p. 78 et suiv. — Mgr de Waal a bien voulu mettre à ma disposition les extraits qu'il a pris dans ce document pour l'*Histoire du Campo Santo al Vaticano* qu'il prépare en ce moment : la publication de cet ouvrage ne tardera pas, je l'espère, et elle jettera certainement une lumière abondante sur tous ces faits.

liasses de confirmations, nominations, dispenses, appellations, réservations et absolutions signées par les Papes [1]. L'humaniste Flavio Biondo estimait à quarante ou cinquante mille le nombre des pèlerins qui visitaient Rome au moment du carême et du temps pascal dans les années ordinaires : aux époques de jubilé, l'affluence était encore bien plus considérable [2].

A ce grand va-et-vient d'étrangers correspond la fondation d'établissements nationaux destinés à héberger les pèlerins fatigués ou malades [3]. Tous ces établissements reçurent des marques de la bienveillance des Papes sous forme de grâces particulières et de privilèges. Les Souverains Pontifes voulaient qu'à Rome, patrie commune de tous les chrétiens, chacun se sentît chez lui et trouvât, dans la société de compatriotes, la satisfaction de ses besoins matériels et spirituels.

En parcourant la liste des divers établissements nationaux fondés à Rome dans le courant des quatorzième et quinzième siècles, on doit reconnaître que, sous ce rapport encore, la nation allemande tient le premier rang. C'est du quatorzième siècle que datent les deux maisons de l'Anima et du Campo Santo, qui, de nos jours encore, sont en pleine prospérité.

L'origine de l'hospice fondé pour les pèlerins sous l'invocation de Notre-Dame du Campo Santo, près de Saint-Pierre, est malheureusement entourée d'obscurité. Cependant il est extrêmement vraisemblable qu'il a simplement pris la place

[1] Kerschbaumer, p. 3 et suiv. Cf. Kellner, dans les *Histor. polit. Bl.*, LXXVII, p. 218; cet écrivain fait remarquer que les évêques allemands allaient rarement à Rome demander la confirmation de leur nomination, tandis que les coadjuteurs y allaient, au contraire, fréquemment. Voy. encore Evelt, *Rheinlænder*, p. 432.

[2] Blondus, *Rom. inst.*, t. III, fin. Gregorovius (t. VII, 3e édit., p. 618) regarde ces chiffres comme impossibles. M. Kerschbaumer (p. 20) dit que l'Anima hébergeait annuellement de trois à cinq mille pèlerins; malheureusement, il ne précise pas l'époque. Au sujet des jubilés, voy. plus haut, et au livre III, chap. III.

[3] Toutes les fondations nationales de Rome se considéraient comme tenues de secourir, dans la mesure de leurs moyens, tous leurs nationaux établis dans la Ville éternelle et tombés dans le besoin : voy. de Waal, *Bœhm. Pilgerhaus*, p. 55.

de l'antique École des Francs, fondée en commun par Charlemagne et Léon III, à côté de Saint-Pierre, du côté sud. Petit à petit, l'église et les bâtiments de cette école étaient devenus la propriété du chapitre de Saint-Pierre. Ce changement paraît s'être opéré pendant l'exil d'Avignon. Néanmoins, les chanoines de Saint-Pierre reconnurent toujours le droit historique de la nation allemande sur son antique fondation nationale ; lorsque quelques Allemands conçurent le projet de construire un nouvel hospice et une église sur les terrains de l'École des Francs, mais plus près de Saint-Pierre, non seulement le chapitre ne leur opposa aucune difficulté, mais même il est probable qu'il mit à leur disposition d'anciennes constructions en ruine. L'hospice fut placé sous l'invocation de la sainte Vierge, le chœur de la chapelle primitive existe encore actuellement. Jusqu'ici, il a été impossible de rassembler des renseignements sur l'époque précise de cette nouvelle fondation. Le seul document où il en soit question est un bref du Pape Calixte III, de l'année 1455, où il est dit que, dès longtemps, des Allemands ont fondé cet hospice par sollicitude pour leurs compatriotes. On a émis l'opinion [1] que la fondation de cette auberge de pèlerins pourrait bien avoir eu lieu au commencement du quatorzième siècle, peut-être en 1300, année de jubilé : cette supposition peut être fondée, mais rien ne le démontre. On est mieux fixé sur la date de la fondation d'un autre hospice allemand, érigé au centre de la ville, et que connaissent bien tous les Allemands qui ont visité Rome : je veux parler de l'hospice de l'Anima, fondé en 1350 [2]. Les véritables fondateurs furent

[1] A. de Waal, *Nationalstiftungen*, p. 6. Je reparlerai des développements donnés au Campo Santo à l'occasion du pontificat de Nicolas V. Voy. Bref (inéd.) de Calixte III donné à Rome en 1455, IV non. sept. (2 sept.), A° primo : Archives du Campo Santo al Vaticano.

[2] *Liber benefact.*, p. 11, 16. La fondation fut placée sous l'invocation de Marie, avocate des pauvres âmes du purgatoire, d'où le titre de B. Mariæ animarum, donné à l'hospice. Par la suite, on abrégea ce titre, dont on fit « de anima », en italien « dell' anima », d'où la dénomination devenue usuelle de l' « Anima ». La pensée mère de cette fondation est conservée par le dessin du sceau adopté par l'hospice en 1569. Il figure l'aigle impériale, et, sur le devant, la sainte Vierge assise entre deux personnages nus et ailés qui repré-

Jean Peters, de Dordrecht, et le célèbre Dietrich de Nieheim. Le premier, attaché pendant de longues années au service de Boniface IX, avait eu maintes fois l'occasion de connaître l'état de misère et d'abandon où se trouvaient les pèlerins à leur arrivée; en 1386, il fit vœu de fonder dans la Ville éternelle un hospice pour les pèlerins allemands, et il résolut de l'établir dans trois maisons du Rion Parione; réservant celle du milieu pour servir de chapelle, il arrangea les deux autres auberges pour y loger séparément les pèlerins des deux sexes.

Ce fut Dietrich de Nieheim qui obtint, pour la confrérie adjointe à l'établissement, l'approbation du Pape, et qui lui donna une organisation solide et durable. Il rédigea de sa propre main les premiers statuts de l'hospice, et, en dehors de divers dons qu'il lui avait faits pendant sa vie, il lui légua par testament sept maisons, une vigne et d'autres propriétés encore [1].

Le Pape Boniface IX avait accordé à tous ceux qui contribueraient de leurs deniers à cette œuvre de bienfaisance une indulgence de sept années et sept quarantaines. On sait qu'au moyen âge, chaque fois qu'il s'agissait de poursuivre une œuvre en commun, et particulièrement quand cette œuvre avait en même temps un caractère religieux, on commençait par former une confrérie; or la concession de certaines indul-

sentent les âmes du purgatoire implorant Marie. L'aigle à deux têtes éployant ses ailes autour de la Madone symbolise la protection de l'Empereur étendue sur l'hospice national. On peut voir une reproduction de ce sceau sur la couverture du livre de M. Kerschbaumer.

[1] Kerschbaumer, p. 7 et suiv., 10 (Bulle de Boniface IX, datée du 9 novembre 1399); Sauerland, p. 34 et suiv., 51, 58; *Liber benefact.*, p. 218, 263; de Waal, *Nationalstiftungen*, p. 8 et suiv.; Houben, *Studie uber Th. v. Nieheim*, dans le *Katholik*, 1880, t. I, p. 57 et suiv. Le testament de Nieheim a été publié par M. Sauerland (p. 70-72). A l'époque où M. Kerschbaumer écrivait son livre, on ne connaissait pas l'existence des précieux renseignements collectionnés par M. A. Flir, et que cet écrivain a empruntés pour la plupart aux archives de l'Anima : je suis redevable à l'obligeance du recteur actuel de l'hospice, M. le docteur C. Jaenig, d'avoir pu prendre connaissance, en 1876, de ces papiers que l'on conserve maintenant à l'Anima, et je me propose de publier un jour quelques documents relatifs au même sujet et qui compléteront le travail de M. Houben.

gences était la condition première d'une confrérie de ce genre. Donc, suivant l'usage, il se forma une confrérie pour l'érection de l'Anima au moment de sa fondation; peut-être même existait-elle déjà auparavant, et ses membres formèrent en même temps une association spirituelle; ceux qui jouissaient des bienfaits de l'hospice étaient tenus de prier, ou, le cas échéant, de dire la messe pour les fondateurs et les bienfaiteurs de la maison. On conserve aux archives de l'Anima le registre de cette confrérie : c'est un petit in-folio contenant deux cent quatre-vingt-onze feuillets de parchemin, relié en cuir rouge à fermoir. Les premiers noms ont été relevés sur d'anciennes listes. Commencé en 1463, ce registre a été continué jusqu'en 1653. Le nombre total des membres inscrits dépasse trois mille. Plus d'un tiers des noms appartient à des ecclésiastiques, et près de la moitié ont été inscrits pendant le quinzième siècle [1].

Les Papes Innocent VII et Grégoire XII témoignèrent une bienveillance toute spéciale à l'hospice national allemand de l'Anima; non contents d'en confirmer la fondation, ils lui donnèrent pour protecteur le cardinal-vicaire et lui accordèrent le droit, ordinairement réservé aux églises paroissiales, d'ensevelir les morts et de posséder un cimetière particulier. L'hospice se développant sans cesse, on s'occupa, sous les pontificats de Martin V et d'Eugène IV, de l'agrandissement de la chapelle; pour faire de la place, on démolit les deux maisons voisines, c'est-à-dire les logements réservés jusqu'alors aux pèlerins des deux sexes, et l'on remplaça la chapelle par une église à trois nefs. On peut voir, par ce détail, que l'hospice s'était considérablement arrondi, puisqu'on pouvait agrandir l'église sans manquer de place pour loger les pèlerins. Effectivement, la fondation acquérait cons-

[1] Kerschbaumer, p. 59 et suiv.; Dudik, *Iter*, t. I, p. 73-76; Evelt, *Rheinlænder*, p. 415 et suiv., 427 et suiv.; Kellner, dans les *Histor. polit. Bl.*, t. LXXVII, p. 211 et suiv. — Le registre de la confrérie a été retrouvé en 1851 et imprimé en 1875 à la Propagande, aux frais de l'Anima, avec ce titre : *Liber confraternitatis B. Mariæ de Anima Teutonicorum de Urbe.* (Romæ, 1875.)

tamment de nouveaux biens-fonds; en 1484, elle était propriétaire de vingt-deux maisons[1].

Les deux fondations de l'Anima et du Campo Santo ne sont que les premières d'une liste qu'il est facile de continuer, en citant les fondations nationales allemandes qui remontent au quinzième siècle. Par une charte de fondation du 2 août 1410, un prêtre du diocèse de Culm, nommé Nicolas Henrici, attaché comme vicaire à l'église de Saint-Laurent in Paneperna, fit don de deux maisons qu'il possédait dans le Rion Regola, pour y loger de pauvres Allemands. Cet hospice, placé d'abord sous l'invocation de saint Nicolas, prit par la suite le nom de Saint-André : en 1431, l'administration de la maison fut réunie à celle de l'Anima. Une autre fondation, d'un caractère tout particulier, prit naissance au milieu du quinzième siècle; c'était un couvent de religieuses allemandes du Tiers Ordre de Saint-François; il eut une prospérité très rapide. Nommons enfin encore une fondation qui remontait aux croisades : c'est l'hôpital établi près de l'église de Saint-Julien des Flamands et destiné à recevoir les Flamands et les Wallons[2].

Les Allemands n'étaient d'ailleurs pas seuls à assurer, par des fondations charitables, le bien-être de leurs compatriotes allant en pèlerinage à Rome. D'autres nations en faisaient autant pour les leurs. La petite église de Sainte-Brigitte, sur la place Farnèse, rappelle la maison fondée par cette sainte († 1373) pour les étudiants et les pèlerins suédois. La maison des pèlerins bohémiens, placée sous l'invocation de saint Wenceslas, date de la même époque. Charles IV conçut probablement la pensée de cette fondation pendant le voyage

[1] Kerschbaumer, p. 12 et suiv., 22; Sauerland, p. 36 et suiv ; de Waal, *Nationalstiftungen*, p. 9; H. Houben, *op. cit.*, p. 59 et suiv. — Par une Bulle datée du 8 décembre 1444, dont la copie se trouve aux archives de l'Anima, Eugène IV concède à cette église le droit de dispenser les sacrements. Nous parlerons, dans un autre volume, de la construction de l'église actuelle de l'Anima et de la bienveillance témoignée à l'établissement par les Papes Jules II et Léon X.

[2] De Waal, *Nationalstiftungen*; p. 12-14, et *Beschreibung der Stadt Rom*, t. III, 3e part., p. 518 et suiv.

qu'il fit à Rome pour y recevoir la couronne impériale; une antique tradition voulait que cette maison fût celle où Charles IV passa, déguisé en pèlerin, les derniers jours de la semaine sainte de l'année 1355 et qu'il aurait transformée en hospice [1]. Mais le document qui fixe réellement la date de l'ouverture de la maison destinée aux pèlerins bohémiens n'est que du mois de mars 1378. Il en ressort qu'à l'époque de son deuxième séjour à Rome, en 1368, Charles IV avait acheté, non loin de Campo di Fiore, une vaste maison [2] destinée, dans son intention, à recevoir tous les pèlerins pauvres, indigents et malades, originaires de la Bohême, de la Moravie et de la basse Silésie [3]. La confirmation du Pape ne fut donnée que le 1er août 1379 [4]. Ce retard tenait probablement aux malheurs des temps que l'Église traversait; par suite de ces circonstances, d'une part, et des troubles qui éclatèrent en Bohême vers le même temps, d'autre part, la maison des pèlerins bohémiens ne tarda pas à péricliter. Une inscription de l'année 1457, que l'on peut encore voir, rappelle qu'elle fut alors relevée de ses ruines par Henri Roraw [5].

Le célèbre Dietrich de Nieheim construisit une maison spécialement destinée à recevoir de pauvres prêtres irlandais. Un hospice national pour les pèlerins anglais fut fondé, en 1398, dans la rue Santa Maria di Monserrato; mais, comme il était peu fréquenté, les pèlerins anglais se faisant de plus en plus rares, Grégoire XIII le transforma en collège pour l'ins-

[1] A. Belli, *Delle case abitate in Roma da parecchi uomini illustri* (Roma, 1850), p. 63; de Waal, *Bœhm. Pilgerhaus*, p. 29. Voy., dans Frind, p. 461 et suiv., une charte de 1439 concernant l'hospice des Bohémiens à Rome. — Le couronnement de Charles X eut lieu le jour de Pâques 1355.

[2] Cette fondation se trouve actuellement Via de' Banchi Vecchi, n° 132.

[3] De Waal, *Bœhm. Pilgerhaus*, p. 25 et suiv., 28 et suiv. (A la page 33, il y a une faute d'impression : il faut lire 1378 au lieu de 1371.)

[4] *Id.*, *op. cit.*, p. 36 et suiv., 38 et suiv. — Martin V confirma l'ordonnance de son prédécesseur : voy. Pangeri, *Zur Geschichte des Bœhm. Hospitals in Rom*, dans les *Mittheilungen für Gesch. der Deutschen in Bœhmen* (1874), t. XII, p. 207.

[5] Jusqu'à M. de Waal, on avait toujours reproduit incorrectement cette inscription : Reumont lui-même (t. II, p. 1211) ne l'avait pas donnée exactement. M. de Waal en a publié un *fac-simile*.

truction des jeunes ecclésiastiques de la même nationalité [1]. A la suite d'une visite au tombeau des Apôtres faite vers 1417, une dame noble portugaise, nommée Jeanne Guismar, avait fondé un établissement pour les pèlerines pauvres de sa nation. Vingt ans après, le cardinal Antonio Martinez de Chaves, originaire de Lisbonne, agrandit cet hospice et construisit à côté l'église de Saint-Antoine des Portugais. Les Hongrois avaient une maison de pèlerins à eux : au moment du retour de Martin V, elle était entièrement tombée; on commença les travaux de restauration sous son pontificat [2]. En 1450, année de jubilé, Alphonse Paradinas, évêque de Rodrigo, construisit un hôpital pour la nation espagnole; à côté s'éleva une église dédiée à l'apôtre saint Jacques et à saint Ildephonse (Saint-Jacques des Espagnols). Les malades et les pèlerins originaires du royaume d'Aragon et de la Sicile, qui dépendait alors de ce royaume, avaient un hôpital dans le voisinage de la Chiesa Nuova : il avait été fondé en 1330 par deux pieuses dames de Barcelone [3]; il fut plus tard réuni à l'hôpital de Saint-Jacques. La confrérie de la Pietà della nazione fiorentina, née à l'occasion de la terrible peste qui ravagea Florence en 1448, se fit céder par le chapitre de Saint-Celse la petite église de Saint-Pantaléon, au bord du Tibre, sur l'emplacement où s'éleva plus tard la vaste église de Saint-Jean [4].

La générosité de Nicolas V pourvut, en 1453, à la construction d'une église et d'un hôpital pour les Dalmates et les Illyriens; cette fondation, connue sous le nom de Saint-Jérôme des Esclavons, reçut des agrandissements sous le pontificat de Sixte IV et subsiste encore de nos jours. Sur la demande du cardinal Alain, Calixte III assigna, en 1456, aux Bretons, une

[1] *Beschreibung von Rom*, t. III, 3ᵉ part., p 428. — Au sujet de la maison bâtie par Nieheim, voy. SAUERLAND, p. 51.

[2] *Bull. Vatic.*, t. II, p. 81; MUNTZ, t. I, p. 2 et suiv.

[3] Au sujet de ces deux fondations, voy. *Beschreibung von Rom*, t. III, 3ᵉ part., p. 302 et 380. — Après la réunion des royaumes d'Aragon et de Castille (1495), on éleva la célèbre église nationale espagnole de Santa Maria di Monserrato, à côté de l'hôpital.

[4] REUMONT, t. III, 1ʳᵉ part., p. 437; *Beschreibung der Stadt Rom*, t. III, 3ᵉ part., p. 410 et 432.

église, Saint-Yves des Bretons, à laquelle on adjoignit par la suite (1511) un hôpital pour les malades et les pèlerins de cette nation. Soit dit en passant, diverses fondations nouvelles de même nature datent du pontificat de Sixte IV. Ce fut lui qui concéda, entre autres, aux Lombards, aux Génois et aux Français des églises spéciales, auxquelles étaient attachés des hospices nationaux[1]. « C'est quelque chose de beau que ces églises nationales, dit un des hommes qui connaissent le mieux la Ville éternelle; chacun peut se croire dans sa patrie en y retrouvant tant de noms du pays. Ainsi, on est tout entouré de Florentins à Saint-Jean des Florentins, de Lombards à Saint-Charles au Corso, de Vénitiens à Saint-Marc, d'Allemands et de Néerlandais à Sainte-Marie dell' Anima. Ce n'est pas le moindre des charmes de Rome[2]. »

J'ai déjà parlé plusieurs fois des humanistes, et j'ai dit comment ils s'étaient introduits à la cour pontificale pendant l'époque du schisme; ils faisaient, dans ce milieu exclusivement ecclésiastique, une figure singulière, et parfois, assez déplacée.

Personnellement, Martin V était resté complètement en dehors du mouvement humaniste. Néanmoins, les représentants de la Renaissance littéraire occupaient à sa cour une situation à laquelle il serait difficile de s'expliquer qu'ils fussent parvenus, si l'on ne se rappelait l'impulsion que le mouvement humaniste avait reçue du Concile de Constance.

[1] *Beschreibung der Stadt Rom,* t. III, 3e part., p. 267, 268, 269, 371; Reumont, t. III, 1re part., p. 437 et suiv. — La charte de fondation de l'hôpital des Illyriens, datée de 1453, a été publiée par Theiner, *Mon. Slav.*, t. I, p. 523. L'église de Saint-Marc, construite aux frais du cardinal Barbo. appartenait aux Vénitiens, celle de Santa Croce e Bonaventura aux Lucquois, celle de Saint-Barthélemy aux Génois et aux Bergamasques; un hôpital était adjoint à presque toutes ces églises. Avant la réforme, il existait à Rome un hospice national écossais non loin de l'église de Sant' Andrea delle Fratte ; Bellesheim, t. II, p. 221.

[2] *Neue rœmische Briefe von einem Florentiner*, t. I, p. 128. — A cette époque, comme plus tard encore, Rome n'était pas, à proprement parler, une ville italienne : c'était jusqu'à un certain point une ville cosmopolite, où tous les peuples se rencontraient sur le terrain commun de l'unité de l'Église, mais tout en conservant leur caractère particulier sous la protection du Pape.

Jamais le monde n'avait vu assemblée si nombreuse ni si brillante. Mais ce qui, plus encore que le nombre de ses membres, lui communiquait un éclat particulier, c'est que tout ce qui, dans ce siècle, a brillé par la puissance ou par l'intelligence se trouvait réuni là. Ce contact prolongé des hommes les plus policés et les plus savants qui fussent en Europe eut une énorme influence sur la marche de la civilisation en général, et particulièrement sur le développement de la Renaissance littéraire[1]. « Le concile de Constance, écrit l'historien de l'humanisme, a fait faire un pas immense à la connaissance des divers pays et à l'étude des manuscrits; en cela, d'ailleurs, il n'a fait que confirmer ce que l'on connaît de l'influence de ces grandes assises ecclésiastiques sur le rapprochement des nations, influence que l'on ne saurait proclamer trop haut. Jusqu'aux deux grands conciles réformateurs de Constance et de Bâle, l'humanisme avait été exclusivement italien; c'est là qu'il entra en scène aux yeux du monde; c'est de là qu'il commença à projeter des rayons, parfois encore bien minces et bien faibles, sur les peuples *ultramontains* [2]. »

Dans le nombre des secrétaires pontificaux présents au concile de Constance, on peut déjà énumérer toute une série d'humanistes. Les plus célèbres étaient : le savant grec Emmanuel Chrysoloras, qui mourut à Constance peu de temps après son arrivée (15 avril 1415); Lionardo Bruni, qui n'y fit également qu'une apparition assez courte; et enfin Poggio. Nommons encore le poète Benedetto da Piglio, Agapito Cenci et les deux jurisconsultes Pier Paolo Vergerio et Bartolomeo da Montepulciano. Avec l'aide de ces deux derniers, Poggio, fatigué d'écouter d'interminables discussions théologiques, se mit à parcourir les bibliothèques des monastères des environs, tels que Reichenau, Weingarten, Saint-Gall et autres, à la recherche de manuscrits de classiques romains. Il y fit de précieuses trouvailles, et l'on peut dire que la conservation de ces trésors dans des monastères de l'Allemagne fait hon-

[1] Leo, *Gesch. des Mittelalters* (Halle, 1830), t. II, p. 706.

[2] Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 236 et suiv.; t. II, 2e édit., p. 246.

neur à ce pays[1]. En qualité de secrétaire apostolique, Poggio avait obtenu des lettres de recommandation qui lui permirent de pénétrer dans les collections gardées avec le soin le plus jaloux et d'en tirer, pour les rendre à la lumière du jour, une série de chefs-d'œuvre de l'antiquité classique[2]. Ses découvertes furent accueillies par ses compatriotes avec les témoignages d'une joie délirante. Ce succès ne contribua pas peu à surexciter la suffisance déjà très développée des humanistes. L'intronisation de Martin V leur fournit une occasion de la mettre en évidence; ils réclamèrent pour les secrétaires la préséance sur les avocats consistoriaux, et il paraîtrait qu'on fit droit à cette prétention[3].

Il est certain que cette démarche déplut au Pape, et il se pourrait qu'elle eût contribué à lui faire prendre en aversion les humanistes en général. Cela n'empêche qu'il ne reconnût lui-même l'impossibilité de se passer d'eux; effectivement on peut dresser toute une liste de ceux qui ont été à son service : Poggio y figure à partir de 1423. Ce trop fameux humaniste avait d'abord hésité à entrer au service de Martin V; il jugeait la situation par trop critique, et il alla chercher fortune en Angleterre. Il y échoua piteusement; se trouvant méconnu, il tourna le dos à ce « pays de barbares » et revint à Rome. Peu de temps après son arrivée dans la Ville éternelle, il pouvait écrire à un de ses amis qu'il avait obtenu, sans beaucoup de peine, un poste de secrétaire pontifical[4]. Martin V se montrait d'ordinaire très sévère à l'égard de ses subordonnés, sur le chapitre des mœurs et de la tenue. On comprend donc difficilement comment il put prendre à son service un libertin de cette espèce; car Poggio n'avait rien changé à sa conduite.

[1] Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 506.

[2] Voigt, *Wiederbelebung*, t. I, 2e édit., p. 237 et suiv.; Bursian, p. 91 et suiv.

[3] Voigt, *op. cit.*, t. II, 2e édit., p. 25. — Au concile de Bâle, où l'humanisme joua un rôle plus important qu'à celui de Constance (voy. Bursian, p. 93), les protonotaires n'émirent-ils pas la prétention d'avoir le pas sur les évêques! Leur réclamation fut rejetée, mais la question de préséance ne fut réglée qu'au congrès de Mantoue. Je donnerai d'autres détails sur ce point dans un autre volume.

[4] *Poggii Epist.*, édit. Tonelli, t. I, p. 87.

Lui-même raconte comment, son ennuyeuse besogne terminée à la chancellerie, il se divertissait en compagnie d'humanistes de ses amis, dans des conversations des plus légères. Cette jolie société avait un lieu de réunion que, par une sorte d'effusion de franchise, les habitués appelaient la « forge des mensonges ». Poggio, âgé alors de cinquante-huit ans, ne rougit pas de réunir en un volume un choix des histoires qui se racontaient là à huis clos; cela peint l'homme. Ce volume met dans son plein jour la frivolité, la tournure d'esprit absolument païenne des partisans de la fausse Renaissance. Quelques innocents badinages mis à part, c'est une collection de mots à double entente, d'histoires d'adultères, d'obscénités toutes crues; il n'est même pas besoin de chercher beaucoup pour trouver de gros blasphèmes. Chaque fois que l'occasion s'en présente, le conteur crible de railleries les choses d'Église et surtout les gens d'Église. Personne n'est ménagé; prêtres et moines, abbés et solitaires, évêques et cardinaux défilent tour à tour sous les yeux du lecteur; sur chacun Poggio a quelque anecdote, pour laquelle l'épithète « piquante » serait souvent insuffisante. Naturellement, il met sur le dos des moines tout ce que son imagination sceptique lui fournit de plus abominable. Est-il possible d'imaginer que les hommes qui passaient leurs soirées à raconter des gaudrioles et des saletés pareilles étaient les mêmes dont la plume avait, quelques heures auparavant, rédigé en style tour à tour grave ou solennel des brefs et des bulles[1]? Valla avait habilement choisi son milieu, le jour où il mit ces personnages en scène dans son dialogue déjà suffisamment caractéristique *De voluptate*. Martin V, qui tout le premier faisait les frais de ces conversations[2], ignorait sans doute les jolies choses qui se passaient dans un coin reculé de son propre palais; mais il n'en fût pas moins blâmable pour avoir pris et conservé de pareils hommes à son service. Il en est résulté un tel scandale, que c'était payer trop cher les

[1] Voigt, *op. cit.*, t. II, p. 15; cf. p. 416 et suiv. — Au sujet des *Faceties*, voy. Landau, *Novellen*, p. 68, et Villari, t. I, p. 98 et suiv.
[2] *Poggius in conclusione libri Facetiarum : Op.*, p. 491.

progrès qu'ils ont pu faire faire à la latinité des documents pontificaux.

Avant d'admettre Poggio au nombre de ses secrétaires, Martin V avait déjà engagé à ce titre, au moment de l'organisation de la curie, l'humaniste Antoine Loschi. Il le chargea à plusieurs reprises de missions importantes; néanmoins, ce fut encore là un choix que l'on est en droit d'appeler malheureux, car Loschi était, lui aussi, un adhérent de la fausse Renaissance [1].

Ces humanistes surent se consolider de jour en jour davantage à la curie, car ils étaient gens d'une dextérité et d'une souplesse incomparables : on pouvait les charger de toutes les besognes. S'agissait-il de rédiger des bulles, des brefs ou des documents purement politiques, de souhaiter la bienvenue à des ambassadeurs ou à des princes, de prononcer des oraisons funèbres ou des discours d'apparat, on les trouvait toujours prêts. On se croyait tenu à beaucoup d'égards envers ces hommes capables de rendre des services de nature si variée [2].

Si Martin V eut des faiblesses, il eut aussi de grands mérites; il en est deux surtout que l'histoire a le devoir de signaler : il appela dans le Sacré Collège toute une série d'hommes de la plus haute distinction, et il fit disparaître jusqu'à la dernière trace des lamentables divisions de l'Église. Chacun de ces points mérite d'être étudié à part.

Pendant le schisme, le nombre des cardinaux s'était considérablement accru, pour deux motifs : d'abord, chacun des papes et antipapes avait formé son collège de cardinaux particulier; puis, comme c'était un moyen de se créer des adhérents, et, par conséquent, de se consolider, chacun s'était

[1] Sur Loschi, voy. la monographie de M. Schio, citée plus haut; Voigt, *op. cit.*, t. II, 2e édit., p. 10-21; Ottenthal, p. 75.

[2] Schnaase, t. VIII, p. 534; Muntz, *la Renaissance*, p. 82. — Voigt raconte (*op. cit.*, t. I, 2e édit., p. 256 et suiv.) une anecdote relative à Poggio : le monastère de Hersfeld poursuivait à Rome un procès dont il ne pouvait voir la fin; or, il possédait un manuscrit de Tacite tout à fait inconnu : Poggio s'offrit à lui faire gagner le procès s'il lui faisait don de ce manuscrit, et il tint sa promesse.

montré très généreux dans la distribution des chapeaux rouges. Urbain VI avait créé soixante-trois cardinaux; son adversaire, Clément VII, trente-huit. Les trois successeurs d'Urbain VI en nommèrent trente-trois; Benoît XIII, vingt-trois; Alexandre V et Jean XXIII, à eux deux, quarante-quatre[1]. Néanmoins, au moment de l'élection de Martin V, il n'en restait en vie que vingt-huit. La majorité du concile de Constance trouva ce nombre encore trop élevé. La pensée qui le guidait était d'accroître l'importance des cardinaux pour faire contrepoids au Pape; en conséquence, elle fixa le nombre réglementaire des cardinaux à vingt-quatre. Cette mesure était une atteinte directe aux droits du Pape, et elle était d'autant moins justifiée qu'elle créait aux cardinaux qui avaient survécu aux orages du schisme, en les opposant à un Pape nouvellement élu, une situation infiniment plus puissante qu'elle ne l'avait été auparavant. A côté de cette disposition vicieuse, le concile en prit deux autres excellentes, l'une concernant la condition à remplir pour parvenir à la dignité cardinalice, l'autre au sujet de la représentation proportionnelle des diverses nations dans le conseil suprême de la chrétienté[2].

Pour commencer, Martin V se trouva dans une situation difficile, car il s'agissait de se montrer équitable envers les cardinaux des deux obédiences, et il avait jugé bon d'admettre dans le Sacré Collège cinq anciens partisans de Benoît XIII; mais il procéda, en général, aux nominations nouvelles avec tant de réserve qu'à sa mort il ne laissa que dix-neuf cardinaux. Il est certain qu'en acceptant la tiare il était parfaitement résolu à briser la prépondérance contre nature acquise par les cardinaux; mais il y mit, dès le commencement, la prudence et la circonspection qui caractérisaient tous ses actes. Il commença par laisser passer six années avant de faire une nomination réellement nouvelle. Le jour où il s'y décida (23 juillet 1423), il se borna à faire connaître en consistoire secret les noms des deux élus, Domingo Ram et Dominique

[1] PHILLIPS, t. VI, p. 223.

[2] Actes de réforme de Martin V, art 1er : HUBLER, p. 128 : cf. KINSCHIUS, t. I, p 337.

Capranica : la publication ayant été réservée pour plus tard, il n'y fut pas même fait allusion dans le consistoire public [1]. Trois ans plus tard, le 24 mai 1426, eut lieu une nouvelle création de cardinaux. Martin V, ayant d'abord confirmé la nomination de Ram et de Capranica, désigna de la même manière Prosper Colonna et Julien Césarini. Le décret consistorial relatif à ces nominations secrètes existe encore [2]. Le document porte la signature de tous les cardinaux; il y est dit expressément que, dans le cas où le Pape viendrait à mourir avant la proclamation des quatre cardinaux y désignés, ceux-ci devront être immédiatement tenus pour proclamés et seront admis à prendre part à l'élection du nouveau Pape. Martin V annonça lui-même à Capranica la promotion dont il était l'objet, mais en lui défendant sévèrement de laisser soupçonner qu'il en fût informé. En attendant, pour le tranquilliser complètement, il l'admit à la cérémonie du baisement de pied et au baiser d'usage donné par les cardinaux plus anciens [3].

Le 24 mai 1426 eut lieu la promulgation d'une promotion de dix nouveaux cardinaux de diverses nationalités : trois Français (Jean de la Roche-Taille [4], Louis d'Aleman et Raimond Mairose, évêque de Castres), trois Italiens (Antoine Casini, Ardicino della Porta et Nicolas d'Albergati), un Anglais (Henri Beaufort), un Allemand (Jean de Bucca, évêque d'Olmutz), un Espagnol (Jean Cervantès) et un Grec (Hugues de Chypre [5]).

[1] Les deux cardinaux étaient *creati sed non publicati*. Il ne faut pas confondre ce mode de nomination avec le cas des cardinaux réservés *in petto*, comme le font MM. Phillips (t. VI, p. 273) et Hinschius (t. I, p. 341), car dans ce dernier cas les noms des élus étaient tenus entièrement secrets. Voy. Moroni, t. IX, p. 303 et suiv., et la savante étude de Catalanus (p. 265 et suiv.) : *De cardinalibus creatis nec promulgatis*.

[2] Catalanus, p. 167 et suiv.

[3] *Id.*, p. 12, 194.

[4] Ce prince de l'Église, l'un des jurisconsultes les plus éminents de son temps, jouit d'une grande influence auprès de Martin V. Voigt, *Stimmen*, p. 122; Reumont, dans le *Janitschek's Repertor*, t. VIII, p. 158.

[5] Ciaconius, t. II, p. 841 et suiv.; Cardella, p. 37 et suiv.; Eggs, p. 33 et suiv.; suppl., p. 172 et suiv.; Frizon, p. 474 et suiv. — Sur le cardinal Beaufort, voy. Folkestone-Williams, *Lives of the English Cardinales* (London,

La composition du collège des cardinaux, au moment de l'élection de Martin V, était due plus ou moins au hasard, puisqu'ils avaient appartenu à trois obédiences; il y avait, nécessairement, beaucoup à réformer; aussi le Pape avait-il eu soin de faire précéder la création de 1426 de la publication d'une constitution qui renferme d'excellentes dispositions. Pour que les cardinaux redeviennent la lumière qui éclaire le monde, est-il dit dans ce document, pour qu'ils soient aptes à la direction des affaires ecclésiastiques, il faut qu'ils se distinguent entre tous par la pureté de leurs mœurs; par conséquent, ils doivent être sobres, équitables et saints; il ne suffit pas qu'ils fuient le mal, il faut qu'ils en évitent jusqu'à l'apparence. Ils doivent pratiquer l'humilité et se garder de rien qui décèle l'arrogance à l'égard des autres prélats ou des prêtres d'un rang inférieur. Ils doivent veiller à la tenue de leur maison, à la conduite et à l'honorabilité de leurs serviteurs. Ils ne doivent pas rechercher la faveur des cours ou la protection des princes, mais se vouer de toute leur âme au service des saints, sans mélange de distractions mondaines [1].

Pour qu'il fût nécessaire de donner de pareilles prescriptions par écrit, le mal était donc bien grand! Hélas! comment eût-il pu en être autrement? Le schisme avait troublé les esprits dans le collège des cardinaux comme partout ailleurs; depuis lors, ses membres n'avaient plus qu'une pensée : acquérir la plus grande somme d'indépendance possible. Pour Martin V, préoccupé de restaurer la puissance pontificale, cette tendance allait directement à l'encontre de ses intentions; il s'agissait donc de la réprimer, On serait porté à admettre qu'il poussa les choses un peu trop loin, s'il faut en croire la relation d'un ambassadeur de l'Ordre Teutonique. Ayant à rendre compte de l'accueil qu'il avait reçu du Pape, ce personnage écrivait en 1429 : « Quand Mgr l'évêque de

1868), t. II, p. 70-100. — Beaucoup d'écrivains placent cette création de cardinaux au 23 juin, mais cette date est fausse : celle que j'indique dans le texte est donnée par les *Acta consistorialia* (inéd.) Archives consistoriales du Vatican), et il y est dit en outre que la promulgation eut lieu le 25 mai et l'attribution des titres le 27.

[1] DOELLINGER, *Beitræge*, t. II, p. 334 et suiv.

Courlande me présenta au Pape et aux cardinaux, ceux-ci me reçurent avec bienveillance et me donnèrent de bonnes paroles; mais cela signifie peu de chose ou même si peu que rien, car, lorsque, peu après, les ennemis de l'Ordre se présentent à leur tour, on les reçoit aussi avec de bonnes paroles. Il y a ici cinq cardinaux favorablement disposés pour l'Ordre et pour ma personne : ce sont les cardinaux « de Ursinis », « Arelatensis », « de Comitibus », ancien protecteur de l'Ordre, actuellement légat à Boulogne, « Rotomagensis » et « Novariensis ». Mais ils n'osent dire devant le Pape que ce qui lui plaît; car le Pape tient tous les cardinaux sous un tel régime de compression, qu'ils n'osent pas dire en sa présence autre chose que ce qui lui convient, et quand ils parlent en sa présence, ils en rougissent et en pâlissent [1]. » Ce système de compression produisit une effervescence dangereuse dont les résultats se firent sentir aussitôt après la mort de Martin V.

Au commencement du mois de novembre 1430 eut lieu la troisième et dernière promotion de cardinaux créés par Martin V. Les deux seuls réellement nouveaux étaient un Espagnol (Jean Casanova) et un Français (Guillaume de Montfort); les autres étaient les quatre cardinaux dont la publication était depuis longtemps réservée : Ram, Prosper Colonna, Césarini et Capranica. Les quatre derniers reçurent les titres des églises des Saints Jean et Paul, de Saint-Georges in Velabro, de Saint-Ange in Pescaria et de Sainte-Marie in Via lata [2]. Comme il était d'usage de n'envoyer le chapeau rouge qu'aux cardinaux occupant des légations de premier ordre, cette cérémonie n'eut pas lieu pour Capranica, qui était alors légat de Pérouse. Il existe sur tous ces faits des témoignages authentiques, ce qui n'a pas empêché, plus tard, certains historiens de les défigurer scandaleusement [3]. Si j'insiste sur

[1] Voigt, *Stimmen*, p. 73 et suiv.; Æneas Sylvius, t. III, p. 520, note 1.

[2] Ciaconius, t. II, p. 864 et suiv.; Frizon, p. 482 et suiv.

[3] Catalanus, p. 20 et suiv. — Les témoignages authentiques dont je parle sont les suivants : — 1° *Martinus V « dil. fil. Dominico S. M. in Via lata diacono cardin.* » (jubet Capranicam esse administratorem ecclesiæ Firmanæ), p. 169-270; — 2° *Lettres de félicitation des cardinaux Albergati, Colonna et Cesarini au cardinal Capranica;* elles sont datées de Rome, les 11, 19 e:

ce détail, c'est que ce fut le point de départ de la lutte que Capranica eut à soutenir, après la mort de Martin V, contre son successeur, pour défendre son titre de cardinal. Eugène IV, excité contre lui par ses ennemis et faussement renseigné, lui ayant dénié cette qualité, Capranica se vit dans l'obligation de faire appel au concile de Bâle pour réclamer son droit [1].

Le déni de justice [2] dont Eugène IV se rendit coupable en cette circonstance fut d'autant plus regrettable que, malgré sa jeunesse, Capranica était, à tous les points de vue, un des hommes les mieux faits pour honorer la pourpre. Tous ses contemporains sont unanimes pour reconnaître qu'en lui une vaste érudition s'unissait à une profonde piété [3]. Dans la suite de cette histoire, nous aurons souvent à reparler du rôle bienfaisant de cet homme remarquable, que la mort enleva au moment où son élévation au trône pontifical était assurée. Martin V n'eût-il créé aucun autre cardinal, que, pour cette seule nomination, il mériterait des éloges sans réticence. Mais tous ceux qu'il honora de la pourpre surent se montrer dignes de leur élévation. « Martin V, dit un historien généralement peu disposé à faire l'éloge d'un Pape, eut le réel mérite d'in-

30 novembre 1430, p. 172-175; — 3° *Témoignage des cardinaux Branda, Carillius et Césarini*, p. 193-197.

[1] Voy. Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 20 et suiv., et la *Monographie* de Catalanus, p. 28 et suiv. Voigt n'a pu avoir connaissance de cet ouvrage, qui, d'ailleurs, est extrêmement rare; autant que je sache, il n'en existe à Rome que deux exemplaires.

[2] A l'occasion de sa querelle avec Capranica, Eugène IV publia la constitution « In eminenti », par laquelle il décidait qu'un cardinal n'est autorisé à prendre le titre de sa dignité et n'en acquiert les droits qu'après la remise des insignes, et qu'un cardinal nommé ne peut pas prendre part à l'élection d'un Pape avant l'accomplissement de la cérémonie de l'ouverture de la bouche. Cette constitution a été abolie par Pie V en 1571, et ce Pape eut raison, car elle est en contradiction avec l'origine et le principe de la dignité cardinalice. — Voy. Phillips, t. VI, p. 272 et suiv., et surtout Catalanus, p. 31 et suiv., 304, 319.

[3] Vespasiano da Bisticci, dans Mai, t. I, p. 185 et suiv.; Voigt, *Stimmen*, p. 89 et suiv.; voy. encore un opuscule dont il sera de nouveau question plus loin, intitulé : *Oratio funebris prima die exequiarum domini card. Firmani, edita per Nicolaum præsulem Ortanum, etc.* (inéd.) : Cod. Vatic., 5815, Biblioth. Vaticane.

troduire dans le collège des cardinaux des hommes dont la science et la vertu ne tardèrent pas à les élever, dans l'Église, à un haut degré d'estime[1]. »

Parmi les cardinaux nommés par Martin V, celui qui certes a droit au premier rang après Capranica, sous le rapport du talent et de la capacité, est Julien Césarini.

Comme beaucoup de grands hommes, Césarini (1389-1444), né dans une extrême pauvreté, s'était élevé par un travail acharné. Vespasiano da Bisticci, son biographe, rapporte qu'étant étudiant à Pérouse, il vivait d'aumônes, et qu'il ramassait des bouts de chandelle afin de pouvoir travailler la nuit. Après avoir obtenu le grade de docteur, il devint professeur de droit canon à Padoue; Capranica, plus jeune que lui de deux ans seulement, et Nicolas de Cusa, y suivirent ses leçons. Appelé à Rome par le cardinal Branda, dont il devint le commensal, il fut vite distingué par Martin V. Le Pape professait pour lui une haute estime, et il le lui prouva en le chargeant des deux missions les plus difficiles qu'il ait eues à confier à personne : la première était une ambassade auprès des princes allemands, pour les déterminer à entreprendre une croisade contre les hussites; la seconde fut la présidence du concile de Bâle comme légat du Pape. Il ne pouvait faire un meilleur choix. « Césarini, dit le biographe de Pie II, réunissait en lui tous les dons naturels et tous les talents qui dénotent l'homme né pour le commandement. Il était l'objet de l'admiration des hommes sans rien faire pour la rechercher. Personne ne l'approchait sans emporter de son contact une impression durable. Sa figure intelligente, la beauté de ses traits, sa noble prestance exerçaient un charme irrésistible. Autant, vis-à-vis des princes, il observait une attitude grave et imposante, autant il se montrait affable et doux avec les petits. Dans l'intimité, le cardinal semblait s'effacer pour laisser voir l'homme; dans les devoirs de sa

[1] Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 22. — Vespasiano da Bisticci écrivait dès lors, au sujet de Martin V : « I cardinali, che fece nel suo pontificato, tutti furono uomini singulari. » Mai, *Spicil.*, t. I, p. 221. Voy. encore S. Antoninus, *Chronic.*, t. XX, 2e part., chap. vii, § 3.

charge, au contraire, l'homme du monde disparaissait pour faire place à la plus noble figure de prélat. En lui, tout respirait le naturel, aussi bien son zèle ardent pour la foi et pour l'Église que la distinction de ses manières, aussi bien sa vaste et profonde érudition que l'élégance de son style, comparable à celui des plus fins humanistes, aussi bien les entraînements sublimes d'une éloquence enflammée que la facilité de son commerce familier [1]. » Vespasiano da Bisticci ne trouve point d'éloges à la hauteur de la pureté de ses mœurs et de sa piété. Le cardinal, dit-il, ne quittait jamais la haire, même au lit; il jeûnait tous les vendredis au pain et à l'eau; il se levait chaque nuit pour aller dire l'office à l'église avec son chapelain; il se confessait tous les matins avant de dire la messe [2].

La générosité de Césarini ne connaissait point de bornes; il donnait tout ce qu'il avait pour l'amour de Dieu, et personne ne s'adressait à lui en vain. Il n'oubliait point les durs moments de sa jeunesse et témoignait un intérêt tout particulier aux jeunes gens doués de talent, mais pauvres. Il les faisait étudier à ses frais, à Pérouse, à Bologne ou à Sienne, et pourvoyait largement à tous leurs besoins. Comme il se contentait des revenus de son évêché de Grosseto et avait refusé tout autre bénéfice, il lui eût été impossible de suivre l'impulsion de sa générosité, s'il n'avait réduit sa propre vie à la simplicité la plus extrême. Jamais on ne servait plus d'un plat sur sa table, et le vin qu'il buvait n'était que de l'eau rougie. Il avait pour ses commensaux des attentions touchantes. Dans une circonstance particulière, où tous se trouvèrent malades à la fois, il les visitait soir et matin pour s'assurer que rien ne leur manquât. Il n'était pas jusqu'au plus humble valet d'écurie qu'il ne daignât visiter ainsi chaque jour en cas de maladie. Il etait véritablement embrasé de zèle

[1] Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 50; Abert, p. 89 et suiv. — M. Bezold (*Husiten Kriege*, t. III, p. 101 et suiv.) dit que Césarini est l'une des plus belles figures de l'Église de la fin du moyen âge.

[2] Le chapelain de Césarini était Allemand : Mai, *Spicil.*, t. I, p. 171 et suiv. On trouve encore un Allemand secrétaire d'un autre cardinal, dans le *Liber benef.*, p. 227.

pour toutes les questions intéressant l'Église, et en particulier pour la réforme, pour la conversion des Juifs et des hérétiques, et pour l'union des Grecs. Le cardinal Branda disait de lui que, si jamais l'Église entière venait à se corrompre, Césarini à lui seul serait capable de la réformer. « J'ai connu beaucoup de saints hommes, s'écrie Vespasiano da Bisticci, mais pas un qui fût comparable au cardinal Césarini; depuis cinq cents ans l'Église n'a pas vu son pareil[1]. »

Il manquerait un trait essentiel à ce portrait, si nous ne disions un mot de ce que le cardinal Césarini fit pour l'humanisme. De même que Capranica[2], il était passionné pour les études classiques. « C'est là, dit le biographe d'Æneas Sylvius Piccolomini, qu'il puisait cette souplesse d'esprit et de langage qui ajoutait un charme si pénétrant à tous les avantages de sa beauté physique. » Ses modèles préférés étaient : parmi les païens, Cicéron; parmi les auteurs chrétiens, les bons écrivains, tels que Lactance et saint Augustin[3]. Deux obstacles l'empêchaient, il est vrai, de jouer à l'égard des humanistes le rôle d'un généreux Mécène : le poids des affaires dont il était accablé, et la pauvreté; Vespasiano le vit, alors qu'il était cardinal, vendre, pour faire l'aumône, les exemplaires qui se trouvaient en double dans sa bibliothèque. Néanmoins, son amour pour les études classiques tenait toujours son zèle en éveil, et, au cours des voyages que lui imposaient ses fonctions de légat, il trouvait le temps de rechercher les

[1] Vespasiano da Bisticci, *G. Cesarini* (dans Mai, *Spicil.*, t. I, p. 171). Ce portrait est tracé avec une prédilection évidente : voy. encore les auteurs cités par Ciaconius (t. II, p. 861 et suiv.) et par Eggs (p. 83 et suiv.). On peut ajouter à cette liste le nom de Jean Nider : voy. Weiss, *Vor der Reform*, p. 99. — Au sujet du rôle joué à Bâle par Césarini, Reumont écrit, t. III, 1re part., p. 309 : « Il s'est trouvé dans la postérité des esprits doués d'assez de justesse et de pénétration pour reconnaître les qualités d'indépendance et d'honorabilité dont sa conduite fut marquée au milieu des circonstances extrêmement critiques où il se trouvait, placé comme il l'était, entre le concile et le Pape. Il avait à repousser des deux côtés des prétentions dont personne ne pouvait mieux que lui saisir la dangereuse portée, grâce à la connaissance égale qu'il possédait de Rome et de l'Allemagne. »

[2] Sur les études humanistes de Capranica, voy. l'*Oraison funèbre* citée plus haut, p. 278, note 3 : Cod. Vatic., 5815, f° 15, Biblioth. Vaticane.

[3] Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 216.

vieux manuscrits. On en dit autant du cardinal Albergati, dont l'existence rappelle, au reste, par plus d'un trait, celle de Césarini.

Bien que moins fin littérateur que Césarini, Nicolas d'Albergati fut toujours en relation avec les représentants de l'humanisme, et il leur vint en aide dans la mesure de ses moyens. Filelfo, Poggio, Æneas Sylvius Piccolomini et surtout Thomas Parentucelli reçurent des preuves de sa bienveillance[1]. Entré de bonne heure dans l'ordre sévère des Chartreux, et devenu plus tard évêque de Bologne, sa ville natale, Albergati était, comme prêtre et comme homme, un modèle de toutes les vertus. Lorsqu'il reçut la pourpre, il ne voulut, par humilité, prendre d'autres armoiries qu'une simple croix; son commensal pendant de longues années, Thomas Parentucelli, élevé plus tard au trône pontifical, continua, sous la tiare, à le prendre pour modèle[2]. La dignité cardinalice n'empêchait pas Albergati de suivre la règle de son Ordre. Il couchait sur un sac de paille, ne mangeait jamais de viande, portait un cilice et se levait à minuit pour réciter l'office. « Chargé de missions nombreuses et difficiles, ce cardinal montra par son exemple comment l'habileté la plus déliée, appliquée aux cas les plus épineux de la politique mondaine, peut s'allier dans le même homme à l'honorabilité et à la droiture[3]. »

Une autre figure remarquable de l'époque est celle d'Antoine Correr, cardinal de Bologne. « Messer Antoine, de la maison de Correr, noble de naissance et neveu du Pape Grégoire XII, rapporte Vespasiano da Bisticci, était un homme

[1] Voy. RUGGERIUS, p. XXXIV, et plus loin, *Nicolas V*, chap. I.

[2] FREDIANI, *Niccolo V*, p. 266, 287.

[3] DENINA, *Staatsverænderungen von Italien* (trad. allem., par VOLKMANN, Leipzig, 1772, t. II, p. 636). Albergati remplit trois ambassades en France (1422, 1431 et 1435), trois en Lombardie (1426, 1427 et 1430) et trois à Bâle (1432, 1434 et 1436) : *Freib. Kirchenlexikon*, t. I, 2e édit., p. 408. — VOIGT cite les noms de ses biographes anciens et modernes (*Enea Silvio*, t. I, p. 84); il faut ajouter à sa liste : FANTUZZI, *Scritt. Bol.*, t. I, p. 99-133, et Const. RUGGERIUS, *Testimonia de b. Nic. Albergato* (Romæ, 1744) : ce dernier ouvrage est important à cause des emprunts faits par l'auteur aux Archives secrètes du Vatican.

de grande sainteté : de même que le Pape Eugène, il entra, encore jeune, dans un Ordre religieux, établi sur une île de Venise, que l'on nomme San Georgio in Alga. Il fut poussé à cette détermination par un zèle ardent pour la foi chrétienne et pour le salut de son âme. Après qu'il eut passé plusieurs années dans cet Ordre, il arriva que son oncle fut élu Pape (1406) et résolut de le faire cardinal; lui, au contraire, ne voulait pour rien au monde sortir de son monastère. Le Pape insistant, il finit par y consentir, mais à une condition; cette condition était que Messer Gabriel (Condulmaro), qui fut plus tard le Pape Eugène, reçût également la pourpre; ce à quoi le Pape consentit par affection pour lui [1]. Quand l'un et l'autre furent devenus cardinaux, Messer Antoine et tous ceux qui faisaient partie de la maison menèrent une vie entièrement vertueuse, parfait modèle pour tous les autres. Le cardinal possédait, à titre de bénéfices, deux abbayes, l'une à Padoue, l'autre à Vérone. Il introduisit dans toutes deux l'observance et céda aux moines une partie des revenus, ne s'en réservant que ce qu'il lui fallait strictement pour son entretien. En outre, il obtint qu'après sa mort la partie qu'il s'était réservée retournât, exempte de charges, aux religieux des deux monastères. Il vécut quatre-vingts ans dans la piété et l'exercice de la sainteté. Quand le Pape Eugène revint de Florence à Rome, le cardinal résolut de quitter la cour et de se retirer dans son abbaye de Padoue. Y étant depuis quelque temps, il songea à mettre ordre à ses affaires. Il avait inscrit année par année les sommes que lui avaient rapportées ses bénéfices. Un jour, il fit venir chez lui les administrateurs des deux monastères et donna ordre de réunir en un tas, dans une vaste pièce, tout ce qu'il possédait : argenterie, livres, meubles, jusqu'à ses vêtements; puis il fit dresser un inventaire et établir une estimation de chaque objet. Cela fait, il se fit apporter les registres dans lesquels étaient inscrits les revenus des bénéfices, et, par son ordre, on y inscrivit également lesdits objets,

[1] Le récit de Vespasiano est en contradiction avec d'autres relations contemporaines : voy. RAYNALD, ad a. 1408, n° 9 et suiv.; *L. Bruni epist.*, t. II, p. 21; NIEM, *Nem.*, t. VI, p. 53; MANSI, t. XXVII, p. 95 et suiv.

avec l'estimation en regard. Après cela, il dit à l'un des fondés de pouvoir de prendre les livres et la moitié de l'argenterie et des autres objets qu'il avait fait ranger là. Il adressa la même requête à l'autre en l'accompagnant de ces paroles : « Prenez et emportez ce qui vous appartient. » C'est ainsi qu'il disposa de son avoir avant de quitter la chambre, et il ne se réserva rien, qu'un calice, un ornement pour dire la messe et quatre coupes d'argent. Quand tout fut terminé, il dit aux Pères desdits monastères : « Je vous ai fait remettre toutes « sortes d'objets dont la valeur se monte à tant : j'ai tiré tant « des bénéfices qui m'ont été conférés. Si j'avais davantage, « je vous le donnerais ; usez d'indulgence envers moi et priez « Dieu pour moi. » Les religieux étaient étonnés outre mesure de ce que le cardinal avait fait, et ils le remercièrent vivement. Mais lui se leva de son siège et exprima son contentement d'en avoir fini. Puisse l'exemple de ce cardinal apprendre aux seigneurs et aux prélats qu'il vaut mieux faire soi-même ce que l'on a à faire que de s'en remettre à ses héritiers! Après ce partage de son avoir, il vécut encore quatre mois. Il payait ses serviteurs chaque mois et leur donnait des habits deux fois l'an. Il ne voulait être à charge à personne, et il légua aux gens à son service, ainsi qu'à certaines œuvres de bienfaisance, ce qu'il crut pouvoir leur laisser en conscience. Ainsi il termina sa vie comme un saint. J'ai su tout cela par son neveu, Messer Grégoire, qui avait assisté au partage et qui mérite toute créance. De pareils prélats de l'Église de Dieu méritent que leur mémoire soit conservée éternellement [1]. »

« Ce fut un grand bonheur pour l'Église, que le conseil suprême de la Papauté comptât de nouveau dans ses rangs des hommes aussi distingués par leur piété, par leur érudition, par leur activité ; des hommes convaincus que leur situation

[1] VESPASIANO DA BISTICCI, *Card. Antonio de' Coreri*, dans MAI, *Spicil.*, t. I, p. 158-161. REUMONT, *Beitræge*, t. IV, p. 314 et suiv. — Le cardinal Correr possédait une collection de manuscrits pour laquelle il avait fait de grandes dépenses : il la légua au monastère de Saint-Georges in Alga : voy. M. FOSCARINI, *Dei Veneziani raccoglitori di codici*, dans l'*Arch. stor. Ital.*, t. V, p. 265.

leur imposait le devoir d'imposer silence par leur exemple aux accusations portées contre le clergé, et d'amortir la force de plus en plus irrésistible du nouveau courant intellectuel, en apportant leur coopération personnelle à la restauration de la littérature classique et des sciences [1]. »

Les personnages que nous avons nommés dans les pages précédentes n'étaient pas, dans le Sacré Collège, les seuls protecteurs de l'humanisme. D'autres, à ce point de vue, méritent une mention honorable, tels que le cardinal de Plaisance, Branda Castiglione, célèbre pour sa simplicité, et le cardinal Prosper Colonna, neveu de Martin V. Ce dernier possédait une assez belle bibliothèque; c'est à lui que Poggio dédia ses propos de table sur l'avarice, preuve infaillible que parmi les gens de lettres il n'était point suspect de ce vice [2].

Mais le protecteur le plus zélé des lettres et des arts à Rome était alors le riche cardinal Giordano Orsini. C'était un homme de goût. Il fit peindre avec grand soin, dans la salle de réception de son palais, des tableaux représentant les sibylles, avec des inscriptions où l'on pouvait lire les prophéties relatives au Christ attribuées à chacune d'elles [3]. Il avait formé une collection extrêmement importante de manuscrits des auteurs classiques grecs et latins, et pour l'augmenter, il n'épargnait ni les peines ni l'argent. On y trouvait, entre autres, la cosmographie de Ptolémée, achetée en France par le cardinal en personne, et un précieux codex acquis d'un marchand de

[1] REUMONT, *op. cit.*, t. IV, p. 318.

[2] VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 29. Cf. t. I, 2e édit., p. 237, 271. — Pour le cardinal Branda, voy. aussi KEIBLINGER, t. I, p. 1120 et suiv. Antérieurement à l'arrivée de Martin V à Rome, Branda fit peindre par Masolino, qui fut le maître de Masaccio, dans la chapelle qui se trouve au fond de la nef latérale gauche de Saint-Clément, une mise en croix et diverses scènes de la vie de sainte Catherine : voy. REUMONT, dans les *Jahrb. f. Kunstwissensch.*, t. III, et WOLTMANN-WOERMANN, t. II, p. 139 et suiv. Voy. encore MUNTZ, *la Renaissance*, t. I, p. 33. — Au sujet des bibliothèques fondées par le cardinal Branda à Pavie et à Castiglione, voy. MAGENTA, t. I, p. 346 et suiv.

[3] *Epist. Poggii*, lib. XI, ep. 41, éd. TONELLI, t. III, p. 118. Ce palais se trouvait dans la Via Papale, à l'angle de la Via di Monterone : ADINOLFI, *Via Papale*, p. 90 et suiv.

manuscrits allemand, Nicolas de Trèves, contenant douze comédies de Plaute, inconnues jusqu'alors. Le cardinal essaya lui-même de rétablir le texte de Plaute, corrompu dans le manuscrit, et il se proposait de le publier en l'accompagnant de quelques vers composés par Antoine Loschi. Poggio s'étant vu, pour ce motif, refuser la communication du manuscrit, se vengea en accusant le cardinal de garder jalousement sous clef des trésors auxquels il ne comprenait rien. Le philologue rageur en eut pourtant le démenti. Effectivement, avant sa mort (1438), le cardinal Orsini mit ses trésors à la portée de tout le monde en les léguant à l'église de Saint-Pierre, pour accroître sa bibliothèque. Il y avait en tout deux cent cinquante-quatre manuscrits, presque tous de la même grande valeur[1]. Si l'on considère la somme d'efforts et d'argent qu'avait dû coûter la formation de cette collection, on ne trouvera point immérités les éloges hyperboliques décernés au cardinal par Lapo da Castiglionchio dans la dédicace de sa traduction d'une biographie de Plutarque. « Une seule chose, dit-il, me console du tort irréparable que nous a causé la disparition de tant d'œuvres de l'antiquité, c'est que la Providence vous ait donné à notre temps. Depuis bien des siècles, vous êtes le premier non seulement qui s'efforce de restaurer la langue latine, mais encore qui l'ait réellement restaurée en grande partie. Sur le déclin de l'âge, vous avez entrepris les voyages les plus coûteux et les plus dangereux, vers les régions les plus lointaines, pour retrouver, dans les lieux où ils étaient cachés, les trésors de l'antiquité. Vous seul avez arraché à l'oubli les noms de beaucoup de grands hommes du temps passé, et vous avez ramené à la lumière non seulement des œuvres inconnues d'auteurs connus, mais encore des œuvres d'auteurs dont nous n'avions pas même lu ou entendu le nom. Vous seul, par vos efforts, avez formé une collection

[1] Reumont, t. III, 1re part., p. 306 et suiv. — Pour la bibliothèque du cardinal Orsini, voy. Pistolesi, *Il Vaticano*, t. II, p. 185 et suiv.; Mignanti, *Istoria della basilica Vatic.*, t. I, p. 104 et suiv.; Dudik, t. I, p. 82; Cancellieri, *De secret.*, p. 906-914 : *Inventarium librorum domini Jordani card. Ursin., etc.*

d'écrits utiles si considérable, qu'il y en a suffisamment pour donner de l'occupation aux savants de plus d'une ville[1]. »

Effacer jusqu'aux dernières traces des malheureuses divisions de l'Église, tel était l'objet que Martin V considérait avec raison comme le couronnement de son œuvre de réparation. Il y travaillait de tous les côtés à la fois. Un des pays qui lui causaient le plus de souci était l'Espagne; on va comprendre pourquoi. Benoît XIII, s'obstinant jusqu'au bout à conserver son titre usurpé, était mort à Peniscola en 1424; mais l'un de ses derniers actes avait été la nomination de quatre cardinaux. Trois d'entre eux, probablement à l'instigation du roi Alphonse, élurent à sa place un chanoine de Barcelone, nommé Gilles Muñoz, qui prit le nom de Clément VIII. Pour mettre le comble au désordre, un autre cardinal créé par Benoît XIII, le Français Jean Carrer, élut à lui seul un Pape qui prit le nom de Benoît XIV[2]. Le schisme tournait à la comédie. Ces deux élections étaient plus ridicules que dangereuses, et Clément VIII eût disparu quelque jour sans laisser dans l'histoire plus de traces que Benoît XIV, si des circonstances particulières ne lui eussent donné une importance qu'il ne possédait pas par lui-même. Martin V était l'objet de la haine d'Alphonse d'Aragon, parce qu'au lieu de soutenir les prétentions du prince espagnol sur le royaume de Naples, il appuyait son rival Louis d'Anjou[3]. Dans la main d'un ennemi aussi acharné, Clément VIII était un instrument fait à souhait pour causer des embarras au Pape. Une réconciliation s'imposait donc, sinon il fallait renoncer à étouffer le schisme en

[1] MEHUS, *Epist. Trav.*, p. 397; MEINERS, p. 300 et suiv. — Le cardinal Orsini avait déjà joué un rôle considérable au concile de Constance (ASCHBACH, t. II, p. 310); le Pape l'envoya, en 1426, en Allemagne, combattre l'hérésie hussite. Le 11 mai, il se présenta à la diète de Nuremberg : voy. *Deutsche Reichstagsacten* (Gotha, 1883), t. VIII, p. 482. Il avait été nommé le 17 février, et son départ de Rome avait eu lieu le 19 mars : *Acta consist.* (inéd.), Archives consistoriales du Vatican.

[2] Lettre du cardinal Carrer au comte d'Armagnac, dans MARTÈNE, *Thesaur. nov.*, t. II, p. 1714 et suiv.

[3] V. DE LA FUENTE, p. 441, 470 et suiv.

supprimant son dernier représentant. Or, dans les premiers temps, rien ne permettait de prévoir une solution favorable.

Au mois de janvier 1425, antérieurement à l'élection de Clément VIII, Martin V avait envoyé en Espagne le cardinal Pierre de Foix[1], très habile diplomate et parent d'Alphonse[2]. Mais le roi d'Aragon avait pris immédiatement une attitude de nature à couper court à toute tentative ultérieure de négociation. Il avait défendu à ses sujets d'entretenir aucune relation avec Rome, interdit la publication des bulles du Pape et fait prévenir le cardinal légat que, s'il avait l'audace de mettre le pied en Espagne, il s'exposerait à avoir la tête tranchée[3]. Puis, par son ordre, on avait procédé solennellement au couronnement de l'antipape.

La rupture avec Rome était donc complète. Comme les gouvernements de la France et de l'Angleterre étaient en désaccord avec le Pape sur la question du concile et montraient beaucoup d'irritation, on s'attendait à les voir se rallier au nouveau schisme. Le Pape et sa cour étaient dans les transes[4]. Heureusement, ce nuage se dissipa sans éclater; la tentative de schisme échoua misérablement; un seul prince avait

[1] La nomination de ce cardinal était datée du 8 janvier 1425; il partit de Rome le 2 mars : *Acta consist.*, aux Archives consistoriales du Vatican.

[2] On possède sur la mission du cardinal de Foix ses *Acta legationis* (inéd.), que citent RAYNALD (1425, n° 1; 1427, n° 21; 1429, n°s 2, 6), BZOVIUS (1426, n° 5; 1427, n°s 13 et suiv.; 1430, n° 1) et CONTELORIUS (p. 4, 24, 32 et suiv.), mais sans indiquer où il les ont trouvés : c'est la meilleure source à consulter. — Suivant WADDING (t. X, p. 86), cette importante collection de documents se trouverait aux Archives secrètes du Vatican : j'ai trouvé à la Bibliothèque Borghèse, à Rome (Cod. 1, 522), un autre exemplaire provenant de la bibliothèque de Paul V, et intitulé : *Acta legationis Petri tit. S. Stephani in Cœliomonte presbyt. cardinalis de Fuxo nuncupati, qui per Martinum V. P. M. missus est ad Alphonsum Arag. regem pro extirpando Panischolen. schismate A° D^ni* 1425 (inéd.).

[3] Lettre des Florentins à Marcello Strozzi, du 4 juillet 1426 (inéd.) : on y cite des lettres écrites de Valence les 10, 12, 22, 25 et 26 juin : Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 3, n° 4, f° 91b.

[4] « In Roma il Papa colla corte di tal novella è molto sbigottito, perchè vede che in processo potrebbe seguire la sua distructione. » Lettre de Francesco Viviani à Lodovicho di Ser Viviano hon. podestà del ponte di Sacho : 15 juillet 1425 (inéd.). Archives d'État de Florence, carte STROZZ. 241, f° 46.

envoyé son adhésion à Peniscola, c'était le comte Jean d'Armagnac.

Le 15 juillet 1426, Martin V envoya au roi d'Aragon une sommation d'avoir à se présenter à Rome pour s'y justifier de la protection accordée par lui à l'antipape et de divers autres empiétement commis au détriment de la liberté de l'Église[1]. Cette démarche hardie ne pouvait manquer de produire un effet considérable. Alphonse n'ignorait pas qu'un grand nombre de ses sujets condamnaient sa conduite dans l'affaire du schisme; il craignit que le Pape ne poussât les choses jusqu'à lancer contre lui l'excommunication et l'interdit. Il était trop fin pour ne pas voir qu'il ne pouvait que perdre à rester isolé en Europe, et que, finalement, il aurait plus à gagner avec Martin V qu'avec l'impuissant Clément VIII. Il envoya donc une ambassade à Rome et promit de recevoir le légat du Pape. Le cardinal de Foix se mit en route une seconde fois pour l'Espagne, et il y reçut du Roi l'accueil le plus honorable. A force d'habileté et de sage modération, secondé, d'ailleurs, par le secrétaire intime du Roi, Alphonse (Alonso) de Borja, il réussit, avant la fin de l'année 1427, à poser les bases d'une entente entre Martin V et le roi d'Aragon. Ce premier succès obtenu, il retourna à Rome, pour y rendre compte verbalement de sa mission[2]. Il remit au Pape des lettres du Roi, dans lesquelles celui-ci se déclarait prêt à rentrer dans son obédience et à renoncer au schisme. La peste qui ravagea Rome en 1428 ralentit les négociations. Au commencement de 1429, le cardinal de Foix gagna l'Aragon pour la troisième fois et réussit à régler définitivement toutes les questions. Le Roi céda sur tous les points, somma Clément VIII de se démettre, et fut obéi sans résistance (26 juillet 1429)[3]. Les

[1] RAYNALD, ad a. 1426, nos 1-7.

[2] WADDING, t. X, p. 132; cf. p. 138 et suiv., où il est parlé du troisième voyage du cardinal.

[3] PAGI, t. IV, p. 498, 502; HEFELÉ, t. VII, p. 417-419. — En récompense de ses services, Alonso de Borja reçut l'évêché de Valence. Gilles Muñoz († le 28 décembre 1446) fut fait évêque de Majorque : VILLANUEVA, t. XXII, p. 61; V. DE LA FUENTE, p. 442. — Sur ce qu'il advint de Carrer après sa résignation, voy. MARTÈNE, *Thesaurus*, t. II, p. 1748 et suiv.

pseudo-cardinaux se réunirent ensuite en conclave à Peniscola et procédèrent à un semblant d'élection d'où sortit le nom de Martin V [1]. Cette pâle imitation du grand schisme finissait, comme elle avait commencé, par une comédie. Le comte d'Armagnac, contre lequel Martin V avait lancé l'excommunication en 1429, fit également sa soumission et reçut l'absolution l'année suivante [2]. L'union de l'Église, détruite depuis cinquante-deux ans, était définitivement rétablie, grâce aux efforts de Martin V.

Cet heureux événement forme, dans l'histoire du pontificat de ce Pape, un point lumineux isolé, car de gros nuages assombrissaient l'horizon. Entre autres, la situation de la Bohême, de plus en plus envahie par l'hérésie hussite, était pour lui une cause de graves soucis [3]. Avant de dissoudre le concile de Constance, il avait requis les dignitaires ecclésiastiques et les autorités civiles de procéder contre cette hérésie par les voies légales. Étant à Florence, il publia, le 1[er] mars 1420, une bulle par laquelle il appelait toute la chrétienté aux armes, « pour écraser les disciples de Wiclef, de Jean Huss et autres hérétiques [4] ». C'était chez lui une pensée fixe

[1] Aguirre, *Collectio conciliorum Hispaniæ* (Romæ, 1694), t. III, p. 649 et suiv. ; Villanueva, t. V, p. 365 et suiv.

[2] Voy. la sentence prononcée contre le comte d'Armagnac, dans Raynald, ad a. 1429, n° 11. La citation qui lui avait été adressée se trouve à la Bibliothèque Angélique, Cod. T. 7, 13. M. Ermannsdoerfer (*Nachricht. der histor. Commission*, t. II, p. 99) paraît croire qu'elle est inédite, mais elle a été publiée dans Baluze, *Miscell.*, édit. Mansi (Lucæ, 1762), t. III, p. 419-423. — Le comte dut son absolution (voy. Ottenthal, p. 83) à l'intercession du duc Amédée de Savoie (præsertim dil. filii nobilis viri Amadei ducis Sabaudie pro ipso comite intercedente). Voy. la bulle de Martin V *Quoniam illius* (inéd.), datée de Rome, le 7 avril 1430 : l'original se trouve aux Archives d'État de Turin, mazzo 10, n° 16.

[3] L'apostasie de Conrad, archevêque de Prague, eut lieu dès l'année 1421 : ce fut le coup le plus douloureux qu'ait jamais reçu l'Église catholique en Bohême : Palacky, t. III, 2[e] part., p. 218. Conrad fut frappé de suspension dès le 13 août 1421 (Archives consistoriales du Vatican, *Acta consistorialia*, inéd.), mais l'excommunication et la sentence solennelle de déposition ne furent lancées qu'en 1426.

[4] Palacky, t. III, 1[re] part., p. 405; 2[e] part., p. 90 : *Urkundl. Beitræge*, t. I, p. 17-20. « Par cette conduite réservée, dit l'historien de la Bohême, la cour de Rome, toujours circonspecte, voulait, sans doute, empêcher que la

de réduire les Bohémiens par la force, et il ne cessa d'en poursuivre l'exécution avec cette obstination et cette persévérance qui faisaient le fond de son caractère. A aucun prix il ne voulait entendre parler de négocier avec des hérétiques dont les principes menaçaient non seulement l'Église, mais encore tous les fondements de la société civile [1].

On connaît l'insuccès des croisades entreprises contre les hussites [2]. Les partisans du concile ne manquèrent pas de saisir ce prétexte pour en réclamer la réunion avec une insistance de plus en plus vive. Le Pape répugnait à la convocation d'un synode général : il s'agissait de lui arracher son consentement. L'agitation commença vers la fin de 1425 [3]. Le roi d'Angleterre ouvrit le feu : des ambassadeurs envoyés par lui se présentèrent à cette époque devant le Pape et lui annoncèrent qu'ils venaient, au nom de leur maître, le prier et, au besoin, le sommer de procéder à l'ouverture du concile à Bâle, dans le délai d'une année et plus tôt s'il était possible, d'y procéder à la réforme de l'Église et d'y paraître en personne avec tous ses cardinaux. A cette occasion, un prélat anglais déclara sèchement que, si le Pape ne remédiait pas lui-même aux maux de l'Église, les puissances temporelles feraient le nécessaire pour accomplir une réforme devenue

question de religion ne se transformât en une question de nationalité; elle n'y réussit point. »

[1] Les doctrines hussites renfermaient en germe un bouleversement général : à Rome on ne s'y trompa pas (voy. plus haut) : « A Rome, dit M. V. Betzold (p. 53), on vit dans le mouvement hussite un courant révolutionnaire, une menace pour le principe monarchique : on lui attribuait donc une portée tout autre qu'à une simple hérésie ; cela nous démontre que dès cette époque on a compris que cet événement intéressait non seulement la Bohême, non seulement l'Église, mais le monde entier, et que les questions qu'il soulevait étaient tout autant politiques et sociales que religieuses. »

[2] Sur les guerres des hussites, voy. Palacky, *op. cit.* ; C. Grünhagen, *Die Husitenkæmpfe des Schlesier*, 1420-1435 (Breslau, 1872); V. Betzold, *Kœnig Sigismund und die Reichskriege gegen die Husiten*, en trois parties (Munich, 1872-1877); Huber, *Gesch. OEsterreichs*, t. II, p. 145 et suiv.

[3] La date précise (27 novembre 1425) ressort du passage de Brown, *Fascicul.*, t. I, p. 17. Jean de Raguse (*Mon. concil.*, I, 65) se borne à dire en termes généraux : « Post dictam vero Senensis concilii dissolutionem non completo biennio. »

indispensable[1]. Le 17 décembre, le Pape donna sa réponse aux ambassadeurs en consistoire; après avoir justifié sa conduite jusqu'à ce jour, il leur déclara qu'il ne croyait pas opportun de devancer la date fixée à Sienne[2]. Au mois de juillet 1426, le bruit se répandit qu'une ambassade du roi de France allait à Rome réclamer l'ouverture du concile[3]. Quelque temps après, l'un des chefs du mouvement, le Dominicain Jean de Raguse, se rendit en personne à Rome, dans le but de pousser à une solution conforme à ses désirs[4].

Ainsi en butte à une pression qui n'était pas toujours de bonne foi, le Pape se tenait sur la plus grande réserve. A la fin de 1429, il se décida bien à tenir, à ce sujet, tous les jours, de longues conférences avec les cardinaux, mais, au dehors, il n'en disait jamais un mot[5]. Le parti qui considérait le concile comme un remède universel à tous les maux n'en devint que plus agité. Il régnait alors une véritable manie conciliaire, surtout chez les savants des universités[6]. Mais, pour beaucoup d'entre eux, le désir de ramener les Bohémiens ou de réformer l'Église était le moindre de leurs soucis; pour eux, il s'agissait de changer la constitution de l'Église au détriment de la Papauté, et c'était précisément ce que Martin V redoutait par-dessus tout.

Veut-on savoir à quels moyens avait recours le parti conciliaire? En voici un exemple : le 8 novembre 1430, au lever du jour, on trouva affichés, sur les murs du palais du Pape et sur divers points de Rome, des placards dont les auteurs proclamaient la nécessité du concile, prévenaient le Pape que, s'il n'ouvrait le concile au plus tôt, ils étaient disposés à se

[1] *Propositio M. Willielmi Sulbury Abbatis Belli-loci ad P. Martinum V pro acceleratione futuri concilii*, dans Brown, t. I, p. 19-21.

[2] *Commissioni di Rinaldo degli Albizzi*, t. II, p. 515.

[3] Lettre des Florentins, à Marcello Strozzi, ambassadeur à Venise, 4 juillet 1426 (inéd.) : Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 3, n° 4, f° 92.

[4] *Mon. concil.*, t. I, p. 65.

[5] Dépêche de François de Cattabenis à Jean-François de Gonzague, datée de Rome, le 15 décembre 1429 (inéd.) : Archives Gonzague, à Mantoue.

[6] Hergenroether, t. II, 1re part., p. 93.

retirer de son obédience, et joignaient à cet avertissement une menace de déposition [1]. Ces placards produisirent une grande sensation dans Rome; on ignorait leur origine, bien qu'il y fût parlé de deux princes par les ordres desquels cet affichage aurait été exécuté [2]. Au dire de Jean de Raguse, à partir de ce moment, les partisans du concile qui se trouvaient à Rome prirent courage et osèrent porter la question aux pieds du Pape lui-même. Par un décret du 1er janvier 1431, Martin V avait nommé le cardinal Césarini légat apostolique auprès des chefs de la croisade qui allait s'ouvrir contre les hussites [3]. Un mois après, il décida que, dès le moment où le concile s'assemblerait à Bâle, le même cardinal en prendrait la présidence et la direction. On sait que le cardinal Césarini était partisan de la réforme. On prépara pour lui deux bulles : la première le chargeait de l'ouverture du concile et de la direction de ses travaux; la seconde l'autorisait, en cas de besoin, à en prononcer la dissolution ou la translation dans une autre ville. Cette dernière bulle a été conservée par Jean de Raguse [4]; elle montre clairement l'attitude que Martin V comptait prendre à l'égard du concile. Redoutant, non sans raison, que cette assemblée ne prît des résolutions préjudiciables à la situation de la Papauté, déjà considérablement ébranlée par le schisme, il était résolu à la briser plutôt que de céder. Avant d'avoir eu à en venir à cette extrémité, il fut emporté par un coup d'apoplexie, le 20 février 1431 [5].

Martin V mérita, « en réalité, les titres de second fondateur de la royauté pontificale et de restaurateur de Rome ». On l'ensevelit à Saint-Jean de Latran. On y voit sa statue

[1] *Mon. concil.*, t. I, p. 65 et suiv.

[2] A Rome, les soupçons se portèrent sur le prince Frédéric de Brandebourg et sur son gendre, Louis de Brieg : quelques-uns accusèrent, certainement à tort, Albert d'Autriche. M. Betzold ne tranche pas la question (t. III, p. 85), mais il exprime l'opinion que l'affichage exécuté le 8 novembre répond assez au caractère de Frédéric, à sa politique audacieuse et tortueuse tout à la fois.

[3] Theiner, *Mon. Hung.*, t. I, p. 206 et suiv.

[4] *Mon. concil.*, t. I, p. 67; Abert, p. 80.

[5] Voy. (Suppl. de l'éd. allem. nº 19) la Lettre du cardinal Antoine Correr aux Florentins (inéd.), écrite le jour même de la mort du Pape : Bibliothèque Chigi, à Rome, Cod. E, VI, 187.

en bronze, au-dessus du monument élevé à sa mémoire par Eugène IV. Une inscription, composée par Antoine Loschi, le nomme « le bonheur de son temps » (*temporum suorum felicitas*) [1].

Cet éloge n'est point immérité. Si l'on peut blâmer l'exagération de son affection pour sa famille, et l'habileté avec laquelle il sut se soustraire par des échappatoires à l'obligation d'accomplir une réforme réclamée de toutes parts, on doit reconnaître que, en comparaison des cent années qui avaient précédé son élection et des agitations qui suivirent sa mort, son pontificat fut une période de félicité pour Rome et pour les États de l'Église [2]. Doué d'un talent de gouvernement peu ordinaire, d'une vive intelligence, unissant en politique la prudence à la hardiesse, arrivé au pouvoir après une période profondément troublée, il eut le mérite incontestable de poser d'une main ferme les bases de la restauration du pouvoir spirituel et temporel de la Papauté, de rendre à la Ville éternelle son antique éclat, aux États de l'Église leur grandeur, à l'Église une période de paix et de prospérité. Pour être entièrement juste, il faut pourtant, avec le cardinal Gilles de Viterbe, constater qu'à partir de son pontificat l'amour du pouvoir et de la richesse fit trop souvent oublier les droits de la vertu [3].

[1] Rasponus, p. 77; Papebroch, p. 440; Reumont, t. III, 1re part., p. 484 et suiv.; Muntz, *la Renaissance*, t. I, p. 15. — Il existe des reproductions de ce monument dans les ouvrages ci-après : Palatius, p. 438; Ciaconius, t. II, p. 828; Tosi, pl. 66; Litta, p. 55, et Rohault de Fleury, *le Latran au moyen âge* (Paris, 1867), pl. 18.

[2] Reumont, *Beitræge*, t. IV, p. 328; t. V, p. 56.

[3] Voy. le jugement d'Æneas Sylvius *(Comment. de reb. Basil. gest.)* dans Fea, *Pius II*, p. 38, et *Billii Hist. rer. Mediol.*, dans Muratori, t. XIX, p. 131 et suiv. — Dans son *Historia viginti sæculorum* (inéd.), Gilles de Viterbe écrit : « Atque hic quidem schismatum et calamitatum finis idemque concordiæ et gloriæ initium fuit, quæ res etsi externis opibus ornamentisque ecclesiam auxit, internis minuit ac prope exspoliavit; auctis enim gazis ac potentia honesti virtutisque interiit auctoritas, luxus sumptusque adaucti sunt, omnium vitiorum genera excrevere, etc. » Bibliothèque Angélique, à Rome, Cod. C 8, 19.

II

EUGÈNE IV (1431-1447)

Martin V avait commis bien des fautes : d'une rigueur excessive à l'égard de ses cardinaux, il avait distribué à ses parents des faveurs non moins excessives. Eugène IV, au contraire, était un homme austère sous tous les rapports : ce fut lui pourtant qui expia pour son prédécesseur. Un vent de réaction se fit déjà sentir dans le conclave. Les cardinaux, résolus à rendre une fois pour toutes impossible le retour des abus dont ils avaient eu à se plaindre, rédigèrent pour le futur Pape une sorte de capitulation contenant des règles de conduite qu'il devrait s'engager à suivre à l'avenir. Ce n'était pas la première tentative de ce genre. On conserve encore, de nos jours, une capitulation proposée à l'acceptation des candidats pendant le conclave de 1352 [1]. Elle réduisait la Papauté à une situation purement honorifique, tandis que les cardinaux se réservaient en toutes choses tous les bénéfices, laissant au Pape toutes les charges [2]. Innocent VI, qui fut

[1] Raynald, ad a. 1352, n[os] 25-27. — Hinschius (t. I, p. 270) fait remarquer que c'est en 1352 qu'il fut, pour la première fois, question d'imposer une capitulation au candidat à élire : il y aurait lieu de rectifier cette remarque s'il venait à être démontré qu'on doit admettre les assertions contenues dans un document du seizième siècle, récemment publié par Doellinger (*Beitræge*, t. III, p. 343) : l'auteur de ce document, récapitulant en quelques lignes l'histoire de ces capitulations, affirme que l'usage en remonte au conclave d'où sortit l'élection de Boniface VIII, et qu'il se transmit depuis d'un conclave à l'autre. Quoi qu'il en soit, Voigt (*Enea Silvio*, t. III, p. 520) se trompe quand il prétend que ce fut à l'époque du mouvement conciliaire qu'on s'occupa, pour la première fois, de mettre des limites à l'absolutisme de la Papauté sous forme de capitulation.

[2] Goerres, dans les *Histor. polit. Bl.*, t. XVI, p. 331.

alors le candidat élu, était un habile homme : cardinal, il avait souscrit la capitulation; Pape, il la déclara nulle : premièrement comme anticanonique, attendu que les cardinaux qui s'étaient permis de rédiger une pareille pièce en conclave avaient outrepassé leurs pouvoirs: deuxièmement, comme téméraire, attendu qu'elle pretendait limiter par des règlements et des restrictions d'invention humaine la plénitude de la puissance du Saint-Siège, alors que Dieu même la lui avait attribuée en le constituant indépendant de toute volonté et de toute acceptation étrangère [1]. Comme les princes électeurs en Allemagne, les cardinaux avaient tenté de se faire concéder leur bulle d'or : leur tentative était manquée, tandis que trois ans plus tard les princes allemands l'arrachèrent à Charles IV [2].

Sur quelques points, la capitulation de 1431 va encore plus loin que le projet de 1352. Le Pape s'engage à réformer la cour pontificale « dans *son chef* et dans ses membres »; il ne pourra pas la transférer d'une ville à une autre sans le consentement du Sacré Collège; il devra réunir le concile général et procéder avec son concours à la réforme générale de l'Église; il se conformera, pour la nomination des cardinaux, aux règles établies à Constance; il ne se permettra aucun acte pouvant atteindre un cardinal dans sa personne ou dans ses biens, sans l'assentiment de la majorité de ses collègues; il ne fera rien pour restreindre la liberté de tester des cardinaux. Tous les vassaux et les fonctionnaires des États de l'Église

[1] *Bullarium*, t. IV, p. 506-508; GOERRES, *loc. cit.* Ces capitulations ne sont prohibées que depuis la Constitution *Romanum decet* d'Innocent XII (1692) : jusque-là, les canonistes s'accordent à dire que le Pape est juge, dans sa conscience, du degré auquel il est tenu de les observer : voy. HERGENROETHER, t. III, p. 348. Voy. aussi l'intéressant *Traité* de CLÉMENT TOSIUS (inéd.), dédié à Alexandre VII, qui se trouve dans la Bibliothèque Chigi, à Rome, Cod. J, II, 36, f[os] 425 et suiv.

[2] HOEFLER, *Zur Kritik und Quellenkunde der ersten Regierungsjahre Karls V* (Vienne, 1878), 2[e] part., p. 58 : l'auteur consacre un chapitre spécial aux capitulations des Papes, et, chose curieuse, il n'y est pas question de la capitulation de 1431. — Sur les capitulations à l'époque du schisme, voy. l'art. du P. BAUER, dans les *Stimmen aus Maria Laach* (1871), t. I, p. 480 et suiv. — Sur le projet formé au concile de Constance de lier le Pape par une profession de foi ayant un véritable caractère de droit public, voy. HUEBLER (p. 69) et TSCHACKERT (p. 258).

prêteront serment de fidélité au collège des cardinaux comme au Pape; le Sacré Collège jouira de la moitié de tous les revenus de l'Église romaine; enfin, le Pape ne pourra se passer de son approbation pour toutes les mesures d'importance concernant le gouvernement des États de l'Église[1]

Tels sont les articles qu'Eugène IV accepta et qu'il publia par bulle spéciale aussitôt après son élection : ils constituaient un droit public tout nouveau pour les États de l'Église et portaient une atteinte grave à l'étendue du pouvoir temporel des Papes. L'état de choses ainsi créé ne pouvait avoir de durée[2].

Vespasiano da Bisticci nous a laissé un portrait d'Eugène IV : il était grand de taille, de belle prestance, de tournure imposante, maigre, et avec un air sérieux et des gestes mesurés. Il produisait une telle impression sur les personnes admises en sa présence, qu'à peine osaient-elles lever les yeux sur lui. Pendant le séjour qu'il fit à Florence, il se montra fort peu au dehors; mais lorsque cela lui arrivait, il inspirait un tel respect que presque tout le monde en avait les larmes aux yeux. « Je me souviens, dit Vespasiano, d'avoir vu un jour le Pape à Florence pendant son exil : il était debout sur la tribune élevée à côté de la porte d'entrée du monastère de Santa Maria Novella, et le peuple qui remplissait la place et les rues avoisinantes avait les yeux fixés sur lui: on n'entendait pas un souffle. Tout à coup, au moment où le Pape entonna l'*Adjutorium nostrum in nomine Domini*, il y eut sur toute la place une explosion de sanglots, tant était émouvante l'impression produite par sa majesté et par sa piété : il semblait qu'on vît là, non plus le vicaire de Jésus-Christ, mais le Christ en personne. »

[1] Raynald, ad a. 1431, n[os] 5-7.

[2] Doellinger, *Kirche und Kirchen*, p. 519. — A propos de la clause par laquelle le Pape devait s'engager à garantir aux cardinaux la moitié de tous les revenus de l'Église romaine, M. Aschbach (t. IV, p. 15) remarque avec raison qu'elle ne pouvait que mettre des entraves à la réforme du Saint-Siège; et pourtant les mêmes cardinaux qui l'avaient rédigée exigeaient d'Eugène IV le serment de continuer à marcher dans la voie suivie par Martin V par rapport à la convocation du concile de Bâle, et de travailler à l'œuvre de la réforme, et ils prétendaient lui interdire de faire aucune concession qui pût être nuisible au prestige de la Papauté et de la curie romaine!

Eugène IV, raconte encore Vespasiano, avait des habitudes d'une extrême simplicité. Il ne buvait jamais de vin, se contentant d'eau avec du sucre et un peu de cannelle. Son repas se composait d'une assiette de soupe, avec des légumes et des fruits, qu'il aimait beaucoup; il n'avait pas d'heure fixe pour manger; son domestique devait toujours lui tenir quelque chose de prêt. Ses affaires terminées, il accordait volontiers des audiences. Il était très généreux et distribuait d'abondantes aumônes; il ne tenait pas à l'argent et ne gardait rien pour lui; aussi était-il toujours endetté. Un jour, un pauvre bourgeois de Florence, nommé Félix Brancacci, vint lui demander un secours : le Pape fit apporter une bourse pleine d'or et lui dit d'y puiser à son aise : Brancacci n'ayant pris, par timidité, que quelques pièces, le Pape lui dit en riant : « Prenez, prenez hardiment, vous me ferez plaisir. » On comprend qu'avec un système pareil l'argent devait sortir de sa caisse aussi vite qu'il y était venu.

Le Pape avait toujours auprès de lui quatre religieux, deux Bénédictins et deux Augustins (c'était l'Ordre auquel il appartenait), plus un prêtre séculier, tous hommes respectables. Il disait avec les religieux l'office du jour et de nuit, et se levait régulièrement pour dire *matines*. Il avait toujours des livres près de son lit : à son réveil, il s'en faisait donner un et lisait pendant une heure ou deux, assis sur son lit, son livre appuyé sur un coussin entre deux flambeaux. Toute sa vie était celle d'un saint; aussi était-il entouré de la vénération universelle. Quelques-uns de ses parents étaient venus auprès de lui, espérant obtenir quelque faveur; mais il ne voulut rien leur accorder de ce qui constituait les possessions de l'Église, car il ne croyait pas avoir le droit de donner ce qui ne lui appartenait pas[1].

[1] Vespasiano da Bisticci, *Eugenio IV*, dans Mai, *Spicil.*, t. I, p. 18-21 : l'écrivain anonyme cité par Raynald, ad a. 1447, n° 13, s'exprime d'une façon identique. — Sur la générosité de ce Pape, voy. Müntz, *loc. cit.*, t. I, p. 54 et suiv. — Gabriel Condulmaro est le véritable nom de famille du nouveau Pape; c'est à tort qu'on l'écrit parfois Condelmieri ou Condelmero (voy. Cicogna, *Iscriz. Venez.*, t. IV, p. 259); il naquit en 1383 et appartenait à une famille noble de Venise, mais il prit de très bonne heure la résolution de

Malgré les mérites personnels d'Eugène IV, son pontificat ne fut pas heureux. A peine élu, il voulut faire rendre gorge aux parents de son prédécesseur, et il mit tant de rigueur et de précipitation qu'il se trouva immédiatement en guerre ouverte avec la puissante famille des Colonna : ceux-ci organisèrent, à Rome même, une conspiration dont le but était de s'emparer du château Saint-Ange : on la découvrit à temps pour la réprimer [1]; il y eut du sang versé, et les Colonna, vaincus, durent s'humilier. Mais ce danger à peine écarté, d'autres surgirent, infiniment plus graves.

Le concile s'était ouvert à Bâle, le 23 juillet 1431, dans une salle à peu près vide. Le 18 décembre de la même année, Eugène IV publia une bulle annonçant la dissolution du concile, sa translation à Bologne, et fixant à dix-huit mois de là la reprise des séances. Des informations inexactes, la peur inspirée au Pape par les progrès de la puissance des conciles, l'avaient déterminé à faire un coup d'État, dont les résultats furent déplorables et qu'on ne peut qualifier autrement que de maladresse insigne; car, en agissant avec cette précipi-

renoncer aux biens de ce monde et de se consacrer entièrement au service de Dieu et de l'Église. Après la mort de son père, il entra au monastère augustin de Saint-Georges in Alga, près de Venise : les religieux de ce monastère avaient déjà commencé, dans les derniers temps du schisme, la série de travaux qui ont fait à leur maison une place honorable dans l'histoire religieuse et littéraire de Venise (Reumont, t. III, 1re part., p. 73). Condulmaro était, par sa mère, neveu du Pape Grégoire XII, qui lui conféra diverses dignités ecclésiastiques, le nomma à l'évêché de Sienne et l'éleva au cardinalat (1408) (Abert, *Eugen VI*, p. 30-66). — L'élection d'Eugène IV eut lieu au monastère de Santa Maria sopra Minerva (Cancellieri, *Notiz.*, p. 14).

[1] Sur cette dangereuse conjuration, voy. *Vita Eugenii,* dans Muratori, t. III, 2e part., p. 869; Infessura, p. 1124; Blondus, *Dec.*, t. III, lib. IV, p. 458 et suiv.; Platina, p. 672. — Je compte publier prochainement deux pièces intéressantes encore inédites et qui se rapportent au même sujet : ce sont deux dépêches, l'une de François de Cattabenis, datée de Rieti, le 7 juillet 1431; l'autre de Mathieu de Conradis, datée d'Urbin, le 12 juillet 1431 : toutes deux se trouvent aux Archives Gonzague, à Mantoue. J'y joindrai un discours de Barthélemy Zabarella (inéd.) dont le P. H. Schmid a bien voulu me procurer une copie. Ce discours se trouve à la Bibliothèque de Kremsmunster, Cod. IV (sæc. xv), fos 184a-b, sous le titre : *Sermo contra fratrem Thomam priorem, qui fuit degradatus Romæ et suspensus ad furcas et tandem divisus in IV partes, factus per Barth. de Zabarellis, Archiepisc. Spalatan., qui sententiavit et degradavit eundem.*

tation, il avait dévoilé sa défiance au concile avant que celui-ci eût encore rien fait pour la provoquer ou la mériter [1]. Pour se donner une apparence d'ignorer la bulle de dissolution, les membres du concile s'arrangèrent de manière à être absents à la séance du 13 janvier 1432, jour où il devait en être donné lecture : le 21, une encyclique adressée par eux à tous les fidèles chrétiens annonça leur ferme résolution « de rester au concile et de travailler, avec l'aide du Saint-Esprit, à accomplir la tâche qui lui était assigné [2] ». Pour les puissances laïques, c'était une bonne occasion de se mêler à la querelle; elles n'y manquèrent pas, et elles garantirent aide et protection à la petite assemblée qui se décorait du nom de concile. Leur intervention détruisit tout l'effet des menaces du Pape et encouragea les partisans du synode, qui s'empressèrent d'y accourir en nombre. Il n'était plus question que de l'autorité du concile général : c'était comme une formule magique qui fascinait le monde; on lui attribuait une valeur tout à fait exagérée. Le concile passait pour la panacée de tous les maux de l'Église. Parce qu'un concile avait heureusement mis fin à une funeste scission, on trouvait tout naturel de recourir au même moyen pour accomplir la réforme dont la nécessité s'imposait de jour en jour davantage [3].

Un grave événement survint encore en temps opportun pour renforcer l'idée de l'importance du concile : je veux parler de la grande victoire des hussites à la bataille de Taus, où la croix du légat Césarini et la bulle du Pape proclamant la croisade étaient restées entre les mains des hérétiques La nouvelle de ce honteux désastre produisit en tous lieux une

ASCHBACH, t. IV, p. 29. — Dans sa *Quæstio cui parendum est, an S. D. N. P. Eugenio IV, an concilio Basil. tamquam superiori* (DOELLINGER, *Beitræge*, t. II, p. 420), Jean de Palomar, défenseur très ardent de la Papauté, reconnait cependant que la bulle de dissolution a été provoquée « ex falsis informationibus », et que son exécution a conduit « in perniciem ecclesiæ » : il en conclut qu'il était permis d'y résister jusqu'à ce que le Pape, mieux informé, retirât sa bulle, mais il ajoute : « Sed ex causa rationabili et manifesta potest concilium a Papa dissolvi nec aliqua lege contrarium statui posset. »

[2] MANSI, t. XXIX, p. 237-249.

[3] BIRCK, p. 14.

impression profonde; plus que tous les faits antérieurs, elle contribua à confirmer et à répandre la conviction de l'inefficacité des procédés suivis jusqu'alors à l'égard des hussites et de la nécessité de les traiter avec douceur [1]. Seul, un concile paraissait apte à opérer la pacification de la Bohême par la voie de la conciliation et la réforme de l'Église. Cette considération décida le cardinal Césarini à supplier le Pape de retirer la bulle de dissolution [2]. Eugène IV resta inflexible. Pour se mettre à l'abri de ses rigueurs, les membres du concile, sûrs de l'appui de Sigismond, se résolurent alors à reprendre pour leur compte les décrets du concile de Constance relatifs à la supériorité du concile sur le Pape (15 février 1432). Puis, comme si l'on n'eût pas encore assez fait pour bouleverser la constitution de l'Église, on passa à d'autres mesures d'un caractère encore plus accentué. Le 29 avril, on adressa au Pape et à ses cardinaux une sommation formelle d'avoir à se présenter à Bâle dans le délai de trois mois, sous peine d'être traités comme contumaces. Cette démarche était un pas décisif dans la voie révolutionnaire : pour rassurer les hésitants, Nicolas de Cusa entreprit d'en présenter au public une justification scientifique, dans son traité *De concordantia catholica* [3]. On ne pouvait s'arrêter à mi-chemin : le règlement

[1] PALACKY, t. III, 3e part., p. 4 et suiv.; v. BETZOLD, t. III, p. 158 et suiv.

[2] La lettre écrite par Césarini au Pape, le 13 janvier 1342, respire la grandeur d'âme, la chaleur des sentiments et une généreuse franchise : elle a été imprimée, sans date, dans le *Fasciculus rerum expetend. ac fugiend.* (Coloniæ, 1537), p. 27-32, et dans BROWN, *Fasc.*, t. I, p. 54 et suiv. JEAN DE SÉGOVIE l'a introduite dans son ouvrage historique intitulé *Mon. concil.*, t. II, p. 95-107 (il donne la date, mais le texte ne concorde pas exactement avec celui du *Fasciculus*) : « Si concilium dissolvitur, quid dicent hæretici? Nonne insultabunt in nostros et sicut proterviores? Nonne ecclesia fatebitur se esse vitam, cum non ausa fuerit exspectare illos, qui vocaverat?... Qui dicet universus orbis, cum hoc sentiet? Nonne indicabit clerum esse incorrigibilem et velle semper in suis deformitatibus sordescere? Celebrata sunt diebus nostris tot concilia, ex quibus nulla secuta est reformatio! Expectabant gentes, ut ex hoc sequeretur aliquis fructus; sed si sic dissolvatur, dicetur quod irridemus Deum et homines et quod, cum iam nulla spes supererit dea nostra correctione, irruent merito laici in nos more Husitarum..... Nunquam fuisset celebratum aliquod concilium, si huiusmodi timor invasisset corda patrum nostrorum, sicut invadit vestra. »

[3] KRAUS, p. 477. M. SCHARPFF (*Nic. von Cusa*, t. I, p. 32-112, et *Nic. von*

publié le 26 septembre 1439 compléta la série des mesures révolutionnaires ouverte le 29 avril. Il assurait, dans le concile, aux représentants du bas clergé une majorité si écrasante qu'elle annulait l'influence légitime du haut clergé dans toutes les assemblées de ce genre [1].

D'excès en excès, les adversaires du Pape étaient infailliblement condamnés à en venir à des mesures injustifiables. A l'époque du concile de Constance, il existait des doutes sur la légitimité de tel ou tel Pape, et si le concile s'obstina dans l'application de théories fausses, par lesquelles on espérait trouver une issue à une situation intolérable, ces doutes mêmes pouvaient lui servir d'excuse. Le concile de Bâle, au contraire, prétendait appliquer ces décrets à un Pape universellement reconnu et muni de titres indiscutables; il se posait en face de lui en se parant orgueilleusement du titre de concile œcuménique, assemblé sous la direction du Saint-Esprit et éclairé de ses lumières; il s'efforçait de rendre régulier l'exercice d'un pouvoir dont le concile de Constance n'avait joui qu'à titre extraordinaire, sous la pression de circonstances également extraordinaires. Dans un autre temps, une poignée de prélats et de docteurs émettant la prétention de représenter l'Église catholique tout entière eût paru ridicule; au moment où le concile de Bâle osa l'émettre, il avait des chances pour l'imposer, tant à cause des aberrations auxquelles l'opinion se laissait encore aller dans ces questions, depuis l'époque du schisme, qu'à cause du prestige dont l'entouraient la faveur des cours et le succès des négociations entamées avec les hussites [2]. Il est impossible de mesurer le

Cusa als Reformator, p. 69 et suiv.) prononce un jugement trop peu sévère sur le traité *De concordantia catholica*. — Voy. ce qu'en disent MM. Gieseler, t. II, chap. IV, p. 62, et Brockhaus, p. 15. Le premier dit, non sans quelque raison, que ce traité renferme des principes « qui menaçaient jusqu'à l'existence même de la Papauté ». Les critiques qui se sont livrés à l'étude de ce traité ne sont pas encore arrivés à en déterminer le sens : voy. l'art. de M. Schwab, dans les *Theol. Lit. Bl.*, 1867, p. 628 et suiv.

[1] O. Richter, *Die Organisation und Geschæftsordnung des Basler Concils*, *Dissertation inaugurale* (Leipzig, 1877), p. 35. Voigt (*Enea Silvio*, t. I, p. 102 et suiv.) décrit très bien les intrigues des démocrates cléricaux à Bâle.

[2] Hergenroether, t. II, 1re part., p. 97. — M. Phillips s'exprime d'une

danger que coururent alors la Papauté et l'Église, car l'application des décrets de ce concile eût infailliblement entraîné le renversement total de la constitution divine de l'Église, et le vicaire de Jésus-Christ eût été réduit au rôle du premier des fonctionnaires au service d'une assemblée constituante. L'exemple étant donné, les curés pouvaient prendre la même attitude à l'égard de leurs évêques, les fidèles à l'égard de leurs curés, et l'on voit ce que fût devenue l'Église [1].

Ainsi, la voie dans laquelle le synode s'était engagé menait tout droit à un nouveau schisme. A Rome, il était impossible qu'on ne s'en rendît pas compte.

La situation était grave : à l'état de fermentation continuelle dans lequel se trouvaient les États de l'Église, s'ajoutait une difficulté nouvelle : un certain nombre de cardinaux, mécontents des agissements du Pape, avaient formé un parti d'opposition dans le Sacré Collège [2]. Ces motifs réunis déter-

façon tout à fait analogue (t. IV, p. 450 et suiv.). — Voy. aussi le ton ironique avec lequel DOELLINGER parle des intrigues du concile de Bâle (*Lehrbuch*, t. II, 1re part., p. 320 et suiv.). — « Au lieu de déployer une activité véritablement pratique, dit HÉFELÉ (*Tüb. Quartalschr.*, 1847, p. 73), les Bâlois, comme poussés par un esprit taquin, tournaient constamment autour des questions de principe et s'acharnaient particulièrement à sophistiquer sur les situations relatives du Pape et du concile général. »

[1] WEISS, t. III, 2e édit., p. 1404; DUX, t. I, p. 250. — Non content de s'en prendre à la suprématie spirituelle du Pape, les Bâlois essayèrent, au mois de juin 1432, de lui retirer l'exercice de la souveraineté temporelle, en nommant eux-mêmes un légat pour Avignon et le comtat Venaissin : MANSI, t. XXIX, p. 34-36.

[2] ASCHBACH, t. IV, p. 84; VOIGT, *Stimmen*, p. 75; A. KLUCKHOHN, *Herzog Wilhelm III, der Protector des Basler Concils* (*Forschungen*, t. II, p. 559). — Sainte Françoise Romaine avait elle-même envoyé son confesseur auprès du Pape, pour le supplier de s'entendre avec le concile. Le confesseur parle de cette mission dans sa Vie de la sainte. Voici ce passage intéressant : « Et stando anche in extasi la beata me disse da parte dello apostolo S. Thomao assai parole le quale non scrivo per la prolixità. Ma in substantia disse che io andassi ad Papa Eugenio da parte dello signore, che li dicessi che se unissi collo consiglio da basilèa perchè era pericolò della scisma, et che de ciò se consigliassi con servi de dio insiemi colli cardinali, et quella determinatione che se faceva colli servi di dio se facessi. Advenga che più altre fiate in extasi la beata me disse da parte dello signore che io andassi allo dicto Pontefice Papa Eugenio, che lo ammonissi de certe cose o vero li recordassi. Onde andando io ad fare la ambasciata, et esso non apprezzando lo dicto fui ammonito che non ce andassi più, et che lo lassassi nello suo volere. Disse anche

minèrent Eugène IV à céder et à nouer des négociations avec le concile. Les prétentions des membres de l'assemblée furent vingt fois sur le point de les faire échouer : si l'on n'en arriva pas à cette extrémité, ce fut uniquement grâce aux efforts incessants de Sigismond, qui se trouvait à Rome, où il reçut la couronne impériale le 31 mai 1433. Le Pape retira son décret de dissolution et admit l'œcuménicité du concile depuis son ouverture, sous réserve de ses propres droits et de ceux du Saint-Siège apostolique (15 décembre 1433). C'étaient là assurément des concessions importantes, mais elles n'impliquaient nullement une confirmation expresse des résolutions hostiles au Pape précédemment arrêtées par le synode [1]; le Pape ne pouvait aller plus loin : peut-être est-il permis de croire qu'il ne se fût pas décidé à publier la bulle qui les porta à la connaissance du monde, s'il n'eût été, en Italie même, sous le coup [2] de dangers de la nature la plus grave.

L'âme de toutes les conspirations ourdies contre le Pape dans la Péninsule était Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Né Vénitien, Eugène IV s'était attiré, dès le commencement de son pontificat, la haine de cet affreux tyran, par les faveurs qu'il avait accordées aux républiques de Venise et de Florence, ennemies de Milan [3]. La brouille du Pape et du concile fournit au Visconti l'occasion de se venger : profitant de l'état de fermentation des États de l'Église, il les fit envahir par ses *condottieri*, Nicolas Fortebraccio et François Sforza. Tous deux entrèrent en campagne, donnant pour pré-

che se pregassi molto lo signore perchè lanime non periscano per lo malo lo quale se apparecchiava. » Armellini, *Vita*, p. 85 et suiv.

[1] Phillips, t. II, p. 267; t. IV, p. 453; Hergenroether, t. II, 1re part., p. 103 et suiv.; Balan, t. V, p. 114.

[2] Turrecremata, *De ecclesia*, lib. II, chap. c, p. 238.

[3] C. Cipolla, p. 394 et suiv.; L. Banchi, *Istruzioni ad ambasciatori Senesi e relazioni di essi alla repubblica*, p. 25 et suiv. Les Florentins témoignèrent leur joie aussitôt après l'élection d'Eugène IV. Ils adressèrent au nouvel élu une lettre de félicitations (inéd.), datée de Florence, le 5 mars 1430 (st. Flor.), où nous lisons ce passage : « Gratulamur etiam nobis et civitati nostre, quod ea persona sublimata est, que nos et civitatem nostram unice semper dilexit », etc.: Archives d'Etat de Florence, cl. X, dist. 1, n° 31, f° 31.

texte qu'ils exécutaient les ordres du concile [1]. Fortebraccio, secondé par les Colonna [2], poussa sa pointe tout d'une traite jusqu'aux portes de Rome; le Pape se réfugia d'abord dans le château Saint-Ange, puis à Saint-Laurent in Damaso et enfin au Trastévère [3]. Quelques cardinaux, considérant sa cause comme perdue, quittèrent la ville. Les Savelli eux-mêmes se déclarèrent alors contre lui. De toutes les familles romaines, une partie des maisons Orsini et Conti lui resta seule fidèle : « On a plus vite fait, dit un contemporain, Flavio Biondo, de compter ceux qui sont restés fidèles que ceux qui ont fait défection [4]. »

Dans cette extrémité, n'ayant plus d'alliés sur qui compter, entouré d'ennemis de toutes parts, Eugène IV se décida à céder aux exigences du concile de Bâle.

Mais ce n'était pas tout que de se réconcilier avec le concile: il fallait se débarrasser des ennemis qui occupaient ses propres États : c'est ce dont Eugène IV s'occupa sur-le-champ. Au mois de mars 1434, il conclut avec François Sforza un traité en vertu duquel le hardi partisan, le plus habile homme de guerre qu'ait connu l'Italie depuis Jules César et le plus grand homme d'État de son temps [5], était nommé vicaire dans la Marche d'Ancône et porte-bannière de l'Église. Après Sforza, ce fut le tour de Fortebraccio; mais de ce côté les avances du Pape furent dédaigneusement repoussées, et le *condottiere*, secondé par Nicolas Piccinino, commandant des

[1] Dans sa proclamation aux habitants de Macerata, Sforza disait : « Io son venuto per commandamento del santo Concilio el quale essendo pienamente informato de la cattiva vita di Eugenio PP., ut ipse dicit, e de li mali modi per lui continuamente tenuti », etc. : Compagnoni, p. 324. Fortebraccio se donnait, dans certaines lettres, le titre de « s. synodi et s. matris Ecclesiæ capitaneus generalis » : *Arch. stor. Ital.*, t. XVI, 1re part., p. 366 et suiv.

[2] Eugène IV lança pour ce motif contre les Colonna, le 9 octobre 1433, une bulle de bannissement : voy. Theiner, *Cod.*, t. III, p. 322. En réponse, le concile recommanda les Colonna à Gentile Orsini, en le priant de les prendre sous sa protection : voy. Lettre du synode de Bâle à ce personnage (inéd.), d. d. Basileæ, XVI Cal. Jan. A° a nat. Dom 1434 : l'original se trouve aux Archives Orsini, à Rome, II, A, XIV, n° 61 a.

[3] *Cronache Romane*, p. 4.

[4] Papencordt, p. 473.

[5] Sugenheim, p. 320.

forces de Visconti, ravagea les environs de la Ville éternelle. Pendant ce temps, dans Rome même, les agents de Milan, de Piccinino, des Colonna et peut-être même du concile, travaillaient activement à provoquer un soulèvement. Ils y réussirent d'autant plus facilement qu'une députation des Romains ayant été chargée de présenter au Pape leurs plaintes au sujet de la perpétuité de la guerre et des ruines qu'elle entraînait, elle fut reçue par le cardinal François Condulmaro, neveu du Pape, qui la traita avec tout le dédain d'un noble vénitien [1].

La révolution éclata dans Rome le 29 mai 1434. La populace envahit le Capitole, se saisit du neveu du Pape, et proclama la République. Il ne restait à Eugène IV d'autre ressource que la fuite [2]. Le 4 juin, déguisé en Bénédictin, il gagna à cheval la rive du Tibre, où il se jeta dans une barque; reconnu au moment où il quittait le bord, il fut assailli par une grêle de pierres. Il échappa à ce danger en se couchant au fond de la barque, à l'abri d'un bouclier, et parvint ainsi jusqu'à Ostie, où l'attendait une galère qui le transporta à Pise et, de là, à Florence. Dans cette dernière ville, il établit sa résidence, comme son prédécesseur, au monastère dominicain de Santa Maria Novella [3].

La République romaine ne jouit pas d'une longue existence. Après la fuite du Pape, la Ville éternelle se trouva en proie à une anarchie épouvantable. La populace commença par piller les palais habités par Eugène IV dans le Trastévère,

[1] Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 43; Papencordt, p. 474.

[2] On trouvera une peinture vivante de cette scène dans Blondus, *Dec.*, III, vi (*Opp.*, t. II, p. 481-484); cf. Masius, p. 45. — Florence s'était déjà offerte au Pape au mois de décembre 1433; voy. « Nota ed informatione, a te Felice Brancacci ambasciadore..... al Santo Padre, d. d. XIII di dicembre 1433 » (inéd.) : Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 1, n° 33, f°s 88 et suiv.

[3] Eugène IV arriva à Florence le 23 juin 1434. La ville envoya au-devant de lui une députation chargée de lui souhaiter la bienvenue : les instructions de cette députation sont datées du 16 juin : voy. : « Nota ed informatione a voi Mess. Francesco Castellani, Mess. Carlo Federighi, Agnolo di Filipo Pandolfini, Ridolfo Peruzi, Bartholomeo Ridolfi, Andrea di Rinaldo Rondinelli, Agnolo di Neri di Mess. Andrea Vettori e Piero Brunelleschi » (inéd.) : Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 1, n° 33, f°s 119b et suiv.

comme elle l'avait fait au Vatican; puis ce fut le tour des personnages attachés à la cour pontificale [1]. Balthazar d'Ossida, gouverneur du château Saint-Ange pour le Pape, tenait bon dans sa forteresse, et ses canons étaient une cause de transes perpétuelles pour les quartiers environnants. Le gouvernement installé au Capitole était mauvais et impuissant. Les gouverneurs semblaient n'avoir d'autre préoccupation que de saccager la ville [2]. Bon nombre de gens, à qui l'on avait fait accroire que le renversement de l'autorité pontificale serait le prélude d'un âge d'or, commençaient à s'apercevoir qu'on les avait outrageusement abusés. Il ne leur fallut pas une longue expérience pour se rendre compte qu'ils étaient aussi mal gouvernés que possible par leurs concitoyens, et que la « liberté » tant prônée avait pour premier résultat la ruine de la ville, attendu que les étrangers s'étaient pour la plupart empressés de s'en éloigner [3]. On ne tarda donc pas à soupirer après le retour du Pape. Celui-ci, se trouvant provisoirement plus en sûreté en exil que dans sa capitale, se borna à envoyer à sa place Jean Vitelleschi, évêque de Recanati. Le jour où celui-ci entra dans Rome, au mois d'octobre 1434, le peuple se souleva au cri de : L'Église, l'Église! » et la restauration de l'autorité pontificale fut l'affaire d'un moment.

Vitelleschi est une des figures les plus curieuses du temps. Appartenant à une famille honorable de Corneto, il avait servi pendant sa jeunesse sous les ordres du *condottiere* Tartaglia. Sous le pontificat de Martin V, il s'était engagé dans la carrière ecclésiastique, mais il n'avait aucune vocation pour cet état. Fait pour devenir un bon chevalier, il ne possédait aucune des qualités du pasteur des âmes; aussi, pour comprendre comment il put devenir évêque de Recanati,

[1] Niccola della Tuccia, p. 142; Theiner, t. III, p. 325; Bref d'Eugène IV « Petro Nardi, capell. ac. s. palatii causar. audit. et Rudolfo ord. heremit. min. pœnitentiario necnon Thomæ canonico S. Mariæ Transtib. de Urbe », d. d. Pisis anno inc. Dom. 1434, quintodecimo Cal. Julii Pontif. anno IV (inéd.). Il existe aux Archives du Vatican, Cod. Vatic. 8051, f[os] 104 et suiv., une copie de ce bref, prise sur le *Chartul. S. Mariæ Transtiberinæ.*

[2] Gregorovius, t. VII, 3[e] édit., p. 48.

[3] Niccola della Tuccia, p. 146 et suiv.

faut-il se rappeler qu'à cette époque la distinction entre le spirituel et le temporel n'était point aussi tranchée qu'elle l est de nos jours. Vitelleschi conserva jusque sous la mitre des allures et des mœurs d'un *condottiere;* de grand air avec cela, il était l'homme d'État que demandait son temps. En campagne, il n'était pas un chef de bande qui le surpassât en fait de courage et de science militaire. S'il n'eût été lié au service de l'Église, il aurait acquis gloire et puissance, tout comme les Sforza, les Piccinino et autres. Son caractère présentait un assemblage d'orgueil, d'astuce, d'avarice, de cruauté, et, avec cela, de la décision et de la bravoure[1]. Il faisait peur à tout le monde, dit de lui Infessura; chargé de rétablir l'ordre dans les États du Pape, il se mit à la besogne avec une énergie impitoyable, bien résolu non seulement à réduire les ennemis de son maître à l'obéissance, mais à les anéantir par le fer et par le feu. Les premiers à qui il fit sentir le poids de sa main furent les Vico : c'était une ancienne maison qui avait toujours été sur un pied d'hostilité avec les Papes. Giacomo da Vico, le dernier de sa race, était alors préfet de la ville. Vitelleschi le contraignit de lui livrer sa citadelle de Vetralla, puis le traduisit devant un tribunal et lui fit trancher la tête. Eugène IV donna son poste à François Orsini; mais, par la même occasion, il restreignit les pouvoirs du préfet de Rome, en attribuant au vice-camerlingue les fonctions de gouverneur pour Rome et sa banlieue, avec juridiction criminelle et de police[2].

En récompense de ce premier succès, Vitelleschi reçut le titre de patriarche d'Alexandrie et le siège archiépiscopal d Florence. Les mécontents profitèrent de son absence pour

[1] J'ai emprunté les traits de ce portrait à l'excellent ouvrage de M. Papencordt, p. 477. Voy. aussi Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 49 et suiv.; Reumont, t. III, 1re part., p. 93 et suiv., 485 et suiv.

[2] Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 51 et suiv.; Papencordt, p. 476 et suiv.; Ciampi, éd. de N. della Tuccia, p. 407 et suiv. — Le décret concernant Fr. Orsini se trouve dans Contelorius, *De præf.*, p. 559. — J'ai trouvé aux Archives d'État de Florence, *Carte Strozz.*, 111, fos 153, une lettre originale (inéd.) de « Jacobus de Vico, almæ urbis præfectus », à la ville de Sienne. datée de Civita-Vecchia le 26 mai 1426.

fomenter une nouvelle insurrection dans laquelle trempèrent les Conti, les Colonna, les Gaetani et les Savelli. Le patriarche, — Vitelleschi aimait à se décorer de ce titre, — revint sur ses pas en toute hâte, résolu à noyer la révolte dans le sang. Les châteaux forts des Savelli et des Colonna, enlevés de vive force, furent démolis : le 18 août 1436, Palestrina, la principale forteresse des Colonna, capitulait à son tour[1]. En rentrant à Rome, Vitelleschi fut reçu avec tous les honneurs généralement réservés pour les Papes et pour les Empereurs. Le sénat et le peuple lui votèrent une statue équestre que l'on devait placer au Capitole, avec l'inscription suivante : « A Jean Vitelleschi, patriarche d'Alexandrie, le troisième père de la ville de Rome après Romulus. » Vitelleschi passa l'hiver à Corneto, sa ville natale, où il se faisait construire un vaste palais; cet édifice, maintenant en ruine, n'en est pas moins encore, à l'heure actuelle, un des plus imposants de ceux qui subsistent en Italie, parmi les monuments de l'époque de transition entre le style gothique et le style de la Renaissance[2].

Au printemps de l'année suivante (1437), Vitelleschi reprit l'œuvre de vengeance contre les tyrans de la campagne romaine. Dès le mois de mars, il envoyait à Palestrina une bande d'ouvriers avec ordre de démolir la ville de fond en comble, sans même épargner les églises! Cette effroyable besogne dura quarante jours[3]!

En ce moment, René d'Anjou et Alphonse d'Aragon se disputaient la couronne de Naples les armes à la main. Comme Alphonse menaçait la sécurité des États de l'Église et entretenait ouvertement des relations avec les ennemis du

[1] Petrini, *Mem. Prenest.*, p. 175 et suiv., 448; Coppi, *Mem. Col.*, p. 200.

[2] Papencordt, p. 479; Petrini, p. 448-452; Coppi, dans les *Atti dell' Acad. rom. di Archeolog.*, t. XV, p. 328: N. della Tuccia, p. 55, n[os] 161, 168, 171; *Atti dei Lincei*, 3[e] série, t. I, p. 324 et suiv. — On trouvera dans Muntz, *la Renaissance*, p. 165, une bonne gravure représentant le palais Vitelleschi à Corneto; voy. Boffi, *Il palazzo dei Vitelleschi*, 1886.

[3] On montre encore, de nos jours, à l'entrée du palais Vitelleschi, les montants des portes de la cathédrale de Palestrina. La destruction de cette ville fut, sans doute, ordonnée à l'insu du Pape : Petrini, p. 177, 455 et suiv.

Pape. Vitelleschi, par ordre d'Eugène IV, entra en campagne pour soutenir René d'Anjou. Ses débuts furent assez heureux : il réussit à faire prisonnier le plus puissant des partisans d'Alphonse, Antoine Orsini, prince de Tarente, et ce succès lui valut la dignité de cardinal (9 août 1437) [1]; mais toutes ses autres entreprises échouèrent. Renonçant à continuer une guerre si peu heureuse, il abandonna le royaume de Naples à son sort et reprit impitoyablement sa campagne contre les tyrans de l'Etat de l'Église. En 1439, Laurent Colonna s'était emparé de Zagarolo par surprise. Dès le 8 avril, le cardinal reprit la forteresse d'assaut, après quoi il la fit raser. Les Colonna abattus, il se mit à la poursuite des Savelli, puis des Trinci, enfermés dans Foligno. Contre ces ennemis, il n'eut que des succès à enregistrer. Il était maître de tout le territoire, de Civita-Vecchia jusqu'à la frontière napolitaine, et il avait sous la main une armée forte de quatre mille cavaliers et deux mille fantassins, prête à se porter partout où il pouvait être besoin de noyer dans le sang une résistance.

A Rome, le cardinal usait du pouvoir avec un absolutisme tel qu'il ne s'en était pas vu depuis longtemps. Les Romains, fatigués de leurs éternelles dissensions, lui pardonnaient tout, pourvu qu'il maintînt l'ordre; ils trouvaient même des excuses pour ses cruautés : « Jamais jusqu'à ce jour, écrit naïvement Paolo dit Liello Petrone, personne n'avait autant fait pour le bien de notre ville de Rome; si seulement il n'eût pas été si cruel! mais il y était bien obligé, car Rome et ses environs étaient en proie à de tels désordres que, jour et nuit, bourgeois et paysans s'y rendaient coupables de meurtres et de pillages [2]. » La cité Léonine était déserte; pour la repeupler, Vitelleschi eut recours au même moyen que Romulus; il en fit un lieu d'asile pour les criminels, et garantit à ceux qui viendraient s'y fixer l'exemption des impôts et l'exercice

[1] Le cardinal Capranica protesta contre cette nomination : voy. CATALANUS, p. 68, 218-225.

[2] MURATORI, t. XXIV, p. 1122. Cf. P.-G.-P. SACCHI jr, dans N. DELLA TUCCIA, p. 171.

du droit de juridiction dans l'enceinte de la cité[1]. Il était arrivé au faîte de la puissance; qui pouvait prévoir que sa chute fût imminente?

Les détails de cet événement sont encore couverts d'un voile épais. Cependant, il est plus que probable que des ennemis de Vitelleschi, et en particulier les Florentins, trempèrent dans le crime qui mit fin à ses jours. Ils se mirent en relation avec Antonio Rido, gouverneur du fort Saint-Ange, dont les rapports avec le cardinal étaient alors extrêmement tendus. Le 19 mars 1440, celui-ci venait de passer la revue de ses troupes, avec lesquelles il se préparait à entreprendre une nouvelle campagne dans l'Ombrie; placé à l'entrée du pont Saint-Ange, il les faisait défiler devant lui, tout en s'entretenant avec Rido. Celui-ci prolongea la conversation jusqu'à ce que les troupes fussent entièrement passées, puis, sur un signal de lui, l'étroite porte du fort menant au Borgo se ferma; une chaîne secrètement préparée fut tendue en travers du pont : en même temps, des soldats se précipitaient sur Vitelleschi et cherchaient à l'entraîner. Le cardinal, aidé de ses compagnons, tenta de s'ouvrir un passage à travers les assaillants, mais les précautions étaient bien prises : blessé, jeté à bas de son cheval, il fut traîné dans le fort. Ses troupes, prévenues, revinrent sur leurs pas, menaçant de donner l'assaut au château Saint-Ange : Rido les arrêta en leur lisant un ordre d'arrestation qu'il disait signé par le Pape et dont les soldats ne pouvaient pas vérifier l'authenticité. Quinze jours après (2 avril), Vitelleschi n'était plus qu'un cadavre[2].

Tels sont les faits; tout le reste est plus ou moins incertain. Sur le fond de la question, on en est encore aussi peu avancé

[1] *Bull. Vatic.*, t. II, p. 92; ADINOLFI, *Portica*, p. 54. — Vitelleschi s'occupa de l'hôpital du Saint-Esprit : « 1440, april. 2, † J. Vitelleschi, qui plurima et gratissima servitia hospitali et ordini S. Spiritus fecit » : Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 7871, f° 48.

[2] PAPENCORDT, p. 480 et suiv. : cet auteur a bien coordonné les documents relatifs à cet événement : je puis encore en ajouter deux : 1° la relation de P.-G.-P. Sacchi j[r], qui fut arrêté avec Vitelleschi; elle a été publiée par M. CIAMPI (N. DELLA TUCCIA, p. 172); — 2° la plus importante Lettre (inéd.) de Rido aux Florentins (voy. Suppl. de l'éd. allem. n° 20), que j'ai découverte aux Archives d'État de Florence.

qu'au moment où un chroniqueur du temps, rapportant cet événement, disait qu'on ignorait le motif de l'arrestation de Vitelleschi, et qu'on ne connaissait pas davantage ni la personne qui avait en réalité donné l'ordre d'arrestation, ni la cause effective de sa mort (ses blessures ou le poison)[1].

Aucun des documents connus ne permet d'affirmer avec certitude qu'Eugène IV ait donné son consentement à l'arrestation de son favori. Cela n'a pas empêché beaucoup d'historiens de donner le fait comme indubitable. Assurément il n'est pas probable que Rido ait agi sous sa propre responsabilité, et pourtant il faudrait bien l'admettre, si l'on s'en rapportait à la lettre écrite par lui aux Florentins immédiatement après l'arrestation : pour ma part, je n'ai garde de me prononcer affirmativement. Dans cette lettre. Rido raconte qu'à plusieurs reprises Vitelleschi a fait des tentatives pour s'emparer du château Saint-Ange, ce qui, dit-il, eût été un grand malheur pour le Pape et pour l'Église; il a bien vu par là que le cardinal était manifestement un ennemi du Pape Eugène. C'est pour ce motif qu'il l'a fait arrêter, le matin même, *sans en demander l'autorisation au Pape, parce qu'il n'avait plus le temps de l'informer de ce qui se passait.* Cette curieuse lettre se termine par ces mots : « Je lui ai fait ce que bien certainement il voulait me faire à moi[2]. »

Ce document ne me parait pas suffisant pour résoudre la question d'une façon positive; cependant il enlève beaucoup de valeur à l'affirmation qu' « Eugène donna son consentement à l'arrestation de son favori[3] ». Il y a là toute une complication d'intrigues dont on n'aura le nœud que quand les archives auront livré tous leurs secrets.

Du moment que l'arrestation de Vitelleschi était annoncée

[1] *Cronaca Riminese*, p. 937; suivant Gregorovius (t. VII, 3e édit., p. 73 et suiv.), « il n'est pas démontré que Vitelleschi fût un traître, mais la chose est probable ». MM. Reumont (t. III, 1re part., p. 97 et suiv.), de l'Épinois (p. 417) et Cipolla (p. 405 et suiv.) sont plus modérés dans leurs affirmations.

[2] Voy., Suppl. de l'éd. allem. n° 20, le texte de cette lettre, pris sur l'original aux Archives d'État de Florence.

[3] Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 74.

comme un fait accompli, le Pape ne pouvait pas la désapprouver, car il se trouvait dans la dépendance des Florentins; Rido fut même comblé d'honneurs. Il ne paraît pourtant pas qu'on ait découvert de preuves à l'appui de l'accusation de haute trahison portée contre Vitelleschi, car dans les brefs écrits postérieurement à l'événement, le Pape le nomme encore son « cher fils ». Dans un bref adressé aux habitants de Corneto, l'arrestation de Vitelleschi est présentée comme un fait fortuit, conséquence de la mésintelligence qui régnait entre lui et Rido; puis, avec la froideur du style officiel, le document annonce la nomination de Scarampo au poste de légat. Cette curieuse pièce n'a pas un mot de blâme pour Rido, qui, lui aussi, est traité de « cher fils ». Mais il y a une phrase qui semble en contradiction directe avec la supposition que Vitelleschi eût voulu se tailler une souveraineté aux dépens du Pape [1].

Bien que prince de l'Église, comme son infortuné prédécesseur, Scarampo n'avait pas plus que lui l'esprit ecclésiastique. Il avait commencé par exercer la médecine, et même Eugène IV avait, dit-on, eu recours à ses soins; puis il avait embrassé le métier des armes et servi sous les ordres de Vitelleschi; sur le tard, il se décida à entrer dans la carrière ecclésiastique, et devint archevêque de Florence; il occupait depuis peu ce siège, quand il fut appelé à remplacer Vitelleschi et élevé au cardinalat (1er juillet 1440) [2].

Un autre personnage reçut la pourpre le même jour que Scarampo : c'était Pierre Barbo, fils de Nicolas Barbo et de Polyxène Condulmaro, sœur d'Eugène IV. Très riche et aimant à faire étalage de sa richesse, le nouveau cardinal était aussi très généreux; il était versé dans le droit canon et collectionnait avec passion les monnaies et les pierres pré-

[1] Voy., Suppl. de l'éd. allem., nº 21, le texte de ce bref : la date est le 3 avril 1440 : l'original est conservé aux Archives de Corneto.

[2] Ciaconius, t. II, p. 919 et suiv.; Eggs, t. III-IV, p. 129 et suiv.; Reumont, t. III, 1re part., p. 488 et suiv.; *Croniche Anconit.*, édit. Ciaverini, t. I, p. 166; Marini, *Archiatri*, t. I, p. 143; F. Cancellieri, *Notizie di alcune celebre promozioni e specialmente di quella del card. L. Scarampo*, dans les *Effem. lett. di Roma* (Rome, 1882), t. VIII, p. 29 et suiv.

cieuses de l'antiquité. Il détestait Scarampo, qui le lui rendait bien. Nous aurons à reparler plus loin des collections qu'il réunit dans son palais.

Dans les actes de son gouvernement, Scarampo ne se montra pas moins énergique que Vitelleschi ; mais on ne peut nier qu'il ait énormément fait pour la restauration de Rome. A ce point de vue, il a rendu beaucoup plus de services que son prédécesseur. On a dit à son éloge, avec raison, que les Romains étaient tombés dans un profond engourdissement moral, et qu'il s'efforça d'en refaire des hommes civilisés [1].

A un point de vue particulier, il est intéressant d'étudier les conséquences considérables du séjour forcé d'Eugène IV à Florence (remarquons en passant qu'il fut, avant Pie IX, le dernier Pape obligé de quitter Rome en fugitif) [2].

Par son éducation, par toute sa vie strictement monacale jusque sur le trône pontifical, Eugène IV resta toujours complètement étranger au mouvement intellectuel auquel on donne le nom de Renaissance. Ce n'est pas cependant qu'il ne s'intéressât aux progrès de la science : il le prouva dès le moment de son élévation, en travaillant à restaurer sur de nouvelles bases l'Université de Rome, « tombée dans une décadence complète par suite du malheur des temps et des déchirements de l'Église (1431) [3] ». Il avait à cœur de continuer l'œuvre de Martin V et ne ménagea pas les encouragements aux artistes; mais la révolution de 1434 arrêta subitement tout cela.

Le choix qu'il fit de Florence pour y résider pendant son exil eut, par la suite, des conséquences d'une énorme portée.

[1] GREGOROVIUS, t. VII, 3e édit., p. 616; MUNTZ, t. I, p. 36. Scarampo collectionnait aussi des antiques : voy. MUNTZ, *Précurseurs*, p. 40 et suiv., 108, 128.

[2] Eugène IV était le vingt-sixième Pape obligé de sortir de Rome en fugitif : voy. l'énumération de ces Papes à la Bibliothèque Corsini, à Rome, Cod. 36, D. 2, f° 394.

[3] SAVIGNY, t. III, p. 319, 321; RENAZZI, t. I, p. 116 et suiv. — Le P. Denifle (*Universitæten*, t. I, p. 313) dit avec raison : « C'est une gloire ineffaçable pour le nom d'Eugène IV d'avoir mis la main à l'œuvre de la restauration de l'université romaine. »

Florence était le véritable berceau de l'art nouveau, le centre intellectuel de l'agitation humaniste. Pendant leur séjour prolongé sur les bords de l'Arno d'abord [1], puis au cours des négociations auxquelles donnèrent lieu les tentatives d'union avec les Grecs, le Pape et la Curie se trouvèrent maintes fois en contact immédiat avec la Renaissance. Arrivèrent ensuite les violentes controverses du concile, qui contraignirent le Pape de prendre à son service des plumes exercées, afin de pouvoir combattre ses contradicteurs à armes égales Mais, de toutes ces influences, celle qui joua le rôle le plus actif fut assurément la prolongation du séjour au cœur même du mouvement de la Renaissance : il était absolument impossible de vivre à Florence et de se tenir entièrement en dehors du courant. Tout d'abord, il est vrai, les secrétaires humanistes d'Eugène IV eurent plus d'un moment difficile à passer. Ses ressources pécuniaires se ressentaient terriblement des désordres dont il était la première victime, et il n'y avait pas grand'chose à gagner à son service ; un grand nombre de fonctionnaires de la curie l'abandonnèrent. Dans le petit nombre de ceux qui lui restèrent fidèles jusque dans l'exil, il faut citer Flavio Biondo : sa nomination au poste de secrétaire apostolique datait de 1434 [2]. La simplicité, la modestie, la moralité irréprochable de ce travailleur présentent un agréable contraste avec la légèreté de Poggio et consorts. Aussi est-on en droit de le considérer comme l'un des représentants de la Renaissance chrétienne [3]. Eugène IV lui témoignait une grande

[1] Eugène IV arriva à Florence le 23 juin 1434 et y resta jusqu'au mois d'avril 1436, époque où il transféra sa résidence à Bologne. Quelques jours avant son départ, il consacra la cathédrale, dont Brunelleschi avait terminé la coupole deux ans auparavant (C. Guasti, *la Cupola di S. Maria del Fiore*, Flor., 1857, p. 9, 37, 89). Obligé de revenir à Florence pour la tenue du concile, Eugène IV y rentra pour la seconde fois le 27 janvier 1439, et il y resta jusqu'au 7 mars 1443 (et non jusqu'à la fin de 1442, comme le dit M. Ottenthal, p. 29) : Graziani, p. 526. N.

[2] Sur la nomination de Biondo, voy le document publié par M. Wilmanns, dans les *Gœtt. Gel. Anz.*, 1879, p. 1495-1497.

[3] M. Masius montre (p. 21) toute la distance qui sépare Biondo de Poggio. L'épitaphe de cet humaniste est fréquemment défigurée : on la trouve dans divers auteurs qu'indique M. Masius (p. 5) et dans Casimiro, p. 265 et suiv.

bienveillance; dans ses rapports avec lui, le Pape s'effaçait pour ne laisser voir que le protecteur et l'ami. Biondo, de son côté, sut se montrer reconnaissant, et c'est à Eugène IV qu'il adressa la dédicace de son étude historique et descriptive sur la ville de Rome (*Roma instaurata*). Cet ouvrage est curieux à divers points de vue. D'abord il est le premier dont l'auteur se soit occupé de relever dans les sources, d'après un plan systématique, la topographie de la Ville éternelle, et, si l'on rencontre encore dans ce travail beaucoup d'idées fausses, au moins presque tout y est-il personnel. Biondo est le fondateur d'une nouvelle méthode d'étude de l'antiquité classique : la méthode chorographique et topographique [1]. En second lieu, son livre fourmille de renseignements sur la Rome chrétienne. Dans sa *Pérégrination à travers Rome,* Poggio a, de propos délibéré, passé sous silence tout ce qui pourrait rappeler la Rome chrétienne; Biondo, tout au contraire, est chrétien en même temps qu'humaniste, et il insiste tout particulièrement sur cette face de son étude. Comme Pétrarque, il pense que la majesté et le lustre de Rome reposent sur un fondement plus solide que le luxe évanoui des monuments du Capitole et du Palatin, et que la gloire de ses consuls et de ses légions. C'est le motif pour lequel il donne, à la fin du troisième livre, une liste des églises, chapelles et sanctuaires les plus importants. Un point sur lequel il insiste avec raison, c'est qu'aucune ville au monde n'est aussi riche que Rome en sanctuaires et en reliques de Notre-Seigneur Jésus-Christ (le voile de sainte Véronique et le *Domine quo vadis*), des Apôtres et des martyrs, que c'est là ce qui fait son caractère particulier, et que rien ne peut le lui enlever. La pensée des trésors conservés dans la Ville éternelle le console de la vue des ruines qu'il rencontre à chaque pas. Mais il ne se borne pas à être un écrivain franchement pieux; chaque page de son livre laisse percer l'intérêt scientifique qu'il porte à l'antiquité classique : par exemple, dès le début, toutes les fois qu'il s'agit du tombeau d'un martyr et surtout d'une église, il

[1] Masius, p. 49 et suiv ; Jordan, *Topographie der Stadt Rom im Alterthum* (Berl., 1878), t. I, 1re part., p. 77.

indique non seulement sa situation, mais encore le personnage qui l'a fait construire. Conformément à cet ordre d'idées, dans la première partie, où il fait la description de la ville suivant l'ordre topographique, il nomme pêle-mêle les monuments de la Rome antique et les églises. Il parle plusieurs fois avec grands éloges du zèle déployé par Eugène IV pour l'œuvre de la restauration des églises. Cela ne l'empêche pas de mentionner aussi les monuments civils des temps modernes; il cite, par exemple, le splendide palais de Saint-Laurent in Lucina, commencé en 1300 et successivement continué par plusieurs cardinaux, et la restauration des ponts de l'île du Tibre, exécutée par ordre d'Eugène IV. On voit, par ces exemples, qu'il a posé les premiers jalons de la topographie de la Rome chrétienne et de la Rome du moyen âge[1].

Si j'entreprenais d'énumérer tous les humanistes qui entrèrent dans la curie sous le pontificat d'Eugène IV, je sortirais du cadre de cette étude[2]. Je me bornerai donc à dire que l'on est surpris de les y trouver en si grand nombre et de constater que, sous un Pape sévère sur les principes, on se montrât si peu exigeant à leur égard, tant sous le rapport des opinions religieuses que sous celui des mœurs. Il faut, il est vrai, tenir compte des circonstances de temps : les contrastes, si accusés plus tard, n'existaient alors qu'en germe, et les représentants de la Renaissance chrétienne et de la Renaissance païenne vivaient encore en paix. A Florence, tous les beaux esprits de la ville se réunissaient, soir et matin, dans un local voisin de la demeure du Pape; Manetti, Traversari et Parentucelli s'y rencontraient avec Poggio et avec ce Carlo Marsuppini qui, sur son lit de mort, repoussa les secours de la religion[3].

Cependant, il serait faux de dire qu'Eugène IV ne fit absolument rien pour combattre les dangers de la Renaissance

[1] PIPER, *Einleituug*, p. 668 et suiv.; REUMONT, t. III, 1re part., p. 312; BURCKHARDT, *Cultur*, t. I, 3e édit., p. 226 et suiv.

[2] Voy. VOIGT, t. II, 2e édit., p. 32-44.

[3] Voy. plus haut, p. 35. — VOIGT (t. II, 2e édit., p. 39) pense que Marsuppini ne fut nommé secrétaire pontifical qu'à titre honorifique, et que jamais il ne rédigea une seule pièce pour la chancellerie.

païenne. Quand Valla, par exemple, lui fit demander son pardon et lui offrit d'entrer à son service, il lui refusa énergiquement l'autorisation de revenir à Rome. Nous avons vu, d'autre part, comment il condamna le pamphet de Beccadelli. Il est probable qu'il eût poursuivi beaucoup plus sévèrement les adhérents de la Renaissance païenne si, absorbé comme il l'était par sa lutte contre le concile de Bâle, il n'eût été obligé aux plus grands ménagements à l'égard des humanistes, dont la plume pouvait lui rendre des services. Il avait peur d'eux, parce que, comme il le dit lui-même un jour, ces gens-là n'étaient pas accoutumés à accepter une offense en silence, et savaient se venger avec des armes dont il est difficile d'éviter la piqûre [1].

Dans le collège des cardinaux, les humanistes avaient de zélés protecteurs. C'étaient d'abord ceux dont nous avons déjà parlé en faisant l'histoire du pontificat de Martin V : Giordano Orsini († 1438), Albergati († 1443), Julien Césarini († 1444), Prosper Colonna et Dominique Capranica. Ce dernier possédait, dans sa bibliothèque, deux mille volumes de choix qu'il mettait, avec la plus grande libéralité, à la disposition de tous les travailleurs [2]. Au concile de Florence, Eugène IV donna la pourpre à un autre protecteur des humanistes, Gérard Landriani († 1445). Ce prince de l'Église avait aussi une riche bibliothèque, spécialement consacrée aux auteurs classiques; elle renfermait un assez grand nombre de livres rares. Landriani jouissait, non sans raison, d'une grande réputation d'érudition; on citait comme des modèles de style élégant les harangues qu'il prononça à Bâle devant le concile, et en Angleterre, devant le Roi, à l'occasion d'une ambassade; on en fit des copies [3]. On ne peut s'empêcher de

[1] Gilles de Viterbe a écrit cette scène : *Historia viginti sæculorum* (inéd.) : « Amavit hic viros doctos permultisque liberalis admodum fuit dictitans doctorum virorum non modo amandam eruditionem, sed etiam indignationem formidandam quippe qui impune lædi non soleant : telis illos armatos esse quæ vitari non possint » : Bibliothèque Angélique, à Rome, Cod. C. 8, 9, f° 286.

[2] CATALANUS, p. 129.

[3] VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 31.

trouver singulier que ce dignitaire ecclésiastique entretînt des relations amicales avec les adhérents de la Renaissance païenne, Marsuppini, Poggio, Beccadelli même; mais, parmi ses contemporains, personne ne s'en choquait. On s'accoutumait de plus en plus à traiter les humanistes avec une énorme indulgence, à cause des services littéraires qu'on attendait d'eux. C'était le temps où un ascète rigoureux, tel que le cardinal Albergati, entretenait d'actives relations avec les beaux esprits à moitié païens, où le pieux Capranica témoignait hautement sa joie de recevoir des lettres de Poggio et traitait celui-ci de « très cher collègue [1] ».

A côté des cardinaux que nous venons de nommer, il faut citer encore Bessarion, zélé collectionneur de livres, écrivain consciencieux, ami et protecteur des savants. Il était l'avocat de tous les savants grecs qui pouvaient avoir affaire à la curie pour n'importe quel motif [2].

Il n'est pas facile de porter un jugement d'ensemble sur les circonstances qui amenèrent pour la première fois un humaniste sur le trône pontifical. En tout cas, il est certain que le Pape et la curie subirent à Florence l'influence du milieu dans lequel ils se trouvaient; or, Florence était un foyer où la vie littéraire, trouvant à se développer en liberté, se manifestait avec une vigueur juvénile. On ne peut méconnaître que son influence fut bienfaisante à divers points de vue; mais, d'un autre côté, il est également incontestable que cette influence, corroborée par les circonstances, fut un des éléments qui contribuèrent le plus à créer aux humanistes une situation prépondérante dans la curie romaine; or, s'il était déjà dangereux d'introduire dans ces emplois une majorité d'hommes littérateurs avant tout, le péril était encore accru par les tendances païennes d'un grand nombre d'entre eux [3].

[1] Catalanus, p. 262.

[2] Voigt, t. II, 2e édit., p. 29-31; Vast, *Bessarion*, p. 165 et suiv.; voy. plus loin, p. 331 et suiv.

[3] Reumont, t. III, 1re part., p. 314.

Le départ d'Eugène IV pour l'exil avait été, en Italie, le signal de bien des désordres; mais ce n'était que peu de chose en comparaison de ceux que provoqua le concile de Bâle. La Papauté avait là des ennemis acharnés que ne pouvaient toucher ni la condescendance d'Eugène IV ni son extrême abandon [1]. La réconciliation n'avait été qu'apparente; la majorité des membres du concile était restée tout aussi hostile qu'auparavant; aussi le parti des conciliaires fanatiques reprit-il bien vite le dessus. L'âme de ce parti était le cardinal Louis d'Aleman, archevêque d'Arles; son but était de transformer le concile en une sorte d'administration universelle, permanente, réunissant tous les attributs de la souveraineté, concentrant entre ses mains les pouvoirs judiciaires et administratifs, législatifs et exécutifs, en un mot, organisée de telle sorte que le Pape n'y figurât plus que comme un rouage plus ou moins superflu [2]. Sous l'empire de cette préoccupation, le synode oubliait la réforme des maux de l'Église qui, dans bien des pays, avaient fait des progrès effrayants, et prenait uniquement a tâche de combattre le Pape, de le dégrader, de détruire le caractère monarchique de la constitution de l'Église [3].

Le 9 juin 1435, l'assemblée vota tout d'un coup l'abolition des annates, droits de pallium, taxes et autres impôts de toute nature. C'était une véritable provocation, d'où devait nécessairement sortir un conflit aigu. Il est intéressant de citer, à ce sujet, le jugement d'un écrivain protestant : « A supposer que ce décret fût, au fond, juste et nécessaire, on faisait bien voir, et par le choix du moment où on le votait, et par la portée illimitée qu'on prétendait lui donner, que cet acte n'était inspiré que par une haine de parti. Le Pape, exilé et réduit, en fait de cour, à quelques fonctionnaires de la curie,

[1] Nicc. della Tuccia, p. 144 : « Stava in Firenze senza corte e senza cardinali. »

[2] Hergenroether, t. II, 1re part., p. 106 et suiv. — Les Bâlois ne tardèrent pas à se mêler de tout : leurs empiétements sont parfaitement décrits dans Héfelé, t. VII, p. 583 et suiv.

[3] Sur les décrets de réforme publiés par le concile, voy. Héfelé, t. VII, p. 593 et suiv.

n'avait, pour vivre, d'autres ressources que les aumônes de ses alliés, et, précisément, il avait, en ce moment, plus besoin d'argent que jamais; il lui en fallait pour entretenir des troupes, il lui en fallait pour acheter ses ennemis, sinon il devait renoncer à reconquérir les provinces volées à l'Église ou révoltées contre lui. Et c'était précisément ce moment qu'on choisissait pour lui enlever sa dernière source de revenus! Les légats demandèrent avec quoi l'on pourrait payer les fonctionnaires de la curie, entretenir les légations, secourir les prélats exilés, combattre les hérétiques et les ennemis de l'Église : on ne les écouta même pas. La pensée que devait suggérer ce procédé, c'est que les auteurs du décret espéraient que le Pape n'en tiendrait aucun compte et leur fournirait ainsi l'occasion de lui intenter un nouveau procès. En attendant, les orateurs n'avaient à la bouche que des phrases sonores sur les beautés de la pauvreté apostolique; à les en croire, le Pape devait se trouver heureux d'être débarrassé des soucis matériels, pour pouvoir s'adonner tout entier au service de Dieu! Quelle plaisanterie! Le concile de Constance avait déjà eu à discuter la question de la suppression des annates, mais il avait ajourné la solution, en considération de la détresse dans laquelle se trouvait le Pape. Ce qui alors avait été un acte de ménagement à l'égard du Pape eût été un devoir au temps du concile de Bâle[1]. »

Les fanatiques du concile n'étaient pas encore satisfaits; ils réussirent à faire voter encore d'autres décrets hostiles au Pape; ceux-ci poussaient si loin les empiétements sur les droits les plus incontestables du Saint-Siège, qu'Eugène IV se vit dans l'obligation de signaler, dans un mémoire adressé à toutes les cours de l'Europe, les insolites usurpations du synode : il s'y répandait en plaintes amères contre les membres du concile. Ils ont rabaissé les légats du Pape, est-il dit

[1] Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 76 et suiv.; Raumer, p. 129 et suiv.; Aschbach, t. IV, p. 356 et suiv.; Birck, p. 7; Zhishman, p. 93 et suiv. — Le protestant C.-A. Menzel (t. VII, p. 127) dit que les actes du concile étaient calculés de façon à réduire le souverain absolu de l'Église à la situation d'un humble serviteur du concile.

dans ce document, en se permettant de poser des bornes à leur autorité; ils ne leur laissent que l'apparence de la présidence; en décidant que les décrets du concile pourront être publiés par d'autres que par les légats et même malgré leur opposition, ils ont transformé l'assemblée en un corps sans tête; ils ont, par une fausse interprétation des décrets du concile de Constance, attribué au synode un droit inouï, celui de réprimander le Pape; ils se sont chargés d une quantité d'affaires étrangères à leur tâche; ils ont conféré un grand nombre de bénéfices, créé des commendes, accordé des dispenses réservées au pape, fait encaisser pour leur propre compte les annates qu'ils lui refusaient; ils se sont attribué la revision de cas réservés au Saint-Siège; enfin ils ont supprimé, dans la liturgie, l'oraison pour le Pape. Recherchant comment le concile a pu tomber dans ces égarements, le Pape en voit, avec raison, la cause principale dans ce fait qu'on s'est écarté de l'antique coutume des conciles, en accordant voix délibérative à un nombre exagéré de particuliers. A Constance, on s'était écarté momentanément de la règle, afin d'obtenir l'unanimité sur une question d'un intérêt universel, celle du schisme; à Bâle, on a voulu maintenir cette exception et l'étendre à tous les cas; des commissions, composées en majorité d'hommes sans valeur, se targuent gratuitement de cet exemple unique, pour trancher les questions les plus difficiles; on présente des décisions votées au milieu du tumulte et au mépris de toute légalité, comme des décrets d'un concile général; on cherche à renverser la constitution de l'Église : aussi est-il grand temps que les princes rappellent de Bâle leurs évêques et leurs ambassadeurs, afin qu'il devienne possible de constituer un nouveau concile, animé de meilleurs sentiments [1].

Eugène IV avait raison de se plaindre, car l'attitude de la démocratie cléricale du concile dépassait en insolence tout ce que l'on avait jamais vu. Aucune mesure, si violente qu'elle fût, ne rencontrait d'opposition de la part de la majorité, com-

[1] Raynald, ad a. 1436, nos 2, 16; cf. Doellinger, t. II, 1re part., p. 331; Hergenroether, t. II, 1re part., p. 108; Creighton, t. II, p. 127.

posée pour la plus grande partie de Français, pourvu qu'elle fût dirigée contre le Pape; les fanatiques saisissaient avidement toutes les occasions de faire sentir au Pape exilé leur puissance et leur morgue hautaine[1]. Un jour, en pleine session, un prélat français, l'évêque de Tours, dévoila le but poursuivi avec une franchise dont on doit lui savoir gré : « Il faut, dit-il, arracher le Siège apostolique des mains des Italiens, ou le dépouiller de telle façon que peu importe ensuite aux mains de qui il restera[2]. » Engagé comme il l'était, le concile serait allé bien plus loin encore, s'il ne fût survenu une crise provoquée par les négociations engagées avec les Grecs en vue de l'union des deux Églises.

L'histoire de ces négociations démontre que le Pape seul voulait réellement l'union. L'Empereur grec s'en servait uniquement comme d'un talisman pour obtenir des secours contre les Turcs, les membres du concile n'y voyaient qu'une occasion de remporter une grande victoire sur le Pape et de ramener à eux, par un succès éclatant, l'opinion publique qui commençait à s'éloigner d'eux. Le choix du lieu de réunion des négociateurs fut une nouvelle occasion de querelle entre le Pape et le concile. Dans sa séance du 7 mai 1347, le synode prit, à ce sujet, une grave décision. Pendant les jours précédents, le parti antipapiste, le cardinal Louis d'Aleman en tête, s'était assuré un renfort qui lui garantissait la majorité, en faisant venir un grand nombre d'ecclésiastiques des environs : il fit passer, malgré la résistance énergique de ses adversaires, une proposition portant que le concile, appelé à négocier l'union avec l'Église grecque, se réunirait soit à Bâle, soit à Avignon, dans le cas où la première de ces deux villes n'agréerait pas aux Grecs, soit encore dans une ville de

[1] VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 109; DOELLINGER, t. II, 1re part., p. 330; cf. DUX, t. I, p. 288 et suiv.; LEDERER, p. 61.

[2] ÆNEAS SYLVIUS, *Commentarius*, édit. FEA, p. 62. — Sur les efforts des Français pour relever la Papauté d'Avignon, voy. HEFELÉ, t. VII, p. 603 et suiv.

[3] PICHLER, t. I, p. 389; ZIMMERMANN, p. 89 et suiv.; ZHISHMAN, p. 18 et suiv., 125 et suiv. : ce dernier ouvrage, relatif aux négociations d'union, n'a malheureusement pas été achevé.

la Savoie; par la même occasion, il votait, pour couvrir les frais, une dîme ecclésiastique générale. Le pape avait proposé Florence ou Udine : la minorité, dont faisaient partie le cardinal Julien Césarini et les prélats les plus distingués, vota dans ce sens[1].

Eugène IV approuva la décision de la minorité et fit tout son possible pour empêcher l'exécution du décret de la majorité; il voyait parfaitement quel était son but en transférant le concile de Bâle à Avignon. Le Pape une fois mort ou déposé, elle comptait bien profiter de l'interrègne pour établir la curie romaine dans cette dernière ville. Ceci nous fournit sans doute l'explication de l'attitude de Louis d'Aleman et de ses partisans dans la question du choix de la ville à désigner, malgré l'opposition formelle du Pape, qui se souvenait du mal causé par le séjour des Papes à Avignon, et des Grecs, qui trouvaient cette ville par trop éloignée. Ils y mirent tant d'obstination que, finalement, ce détail entraîna l'échec de toutes les négociations entamées par eux avec les Grecs. Les légats du Pape furent plus habiles, et leur diplomatie attira entièrement les Grecs de leur côté[2].

Le succès d'Eugène IV fit perdre la tête aux membres du concile; n'écoutant que leur fureur, ils rendirent, le 3 juillet 1437, un décret par lequel ils le traduisaient devant leur tribunal; leur monitoire n'était qu'un tissu d'accusations : ils allaient jusqu'à lui imputer les malheurs politiques des États de l'Église. Le Pape répondit à cette attaque par une bulle du 18 septembre 1437. Dans cette pièce, il montre l'étonnante stérilité de ce concile, dont l'ouverture remonte déjà à six années; il expose longuement sous les yeux du monde chrétien la culpabilité des membres du concile, leur esprit de contention et de chicane; il annonce que, s'ils se permettent encore

[1] ASCHBACH, t. IV, p. 369; ZHISHMAN, p. 168 et suiv.; HÉFÉLÉ, t. VII, p. 645 et suiv. Les deux décrets furent lus simultanément dans la cathédrale : pendant cette lecture, l'attitude des deux partis adverses était de telle nature que l'on put redouter qu'ils n'en vinssent aux mains dans le sanctuaire même!

[2] VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 129; HÉFÉLÉ, t. VII, p. 648 et suiv., 654 et suiv.

quelque entreprise contre le Pape et les cardinaux, s'ils s'obstinent à ne pas retirer leur monitoire, le concile sera transféré sur-le-champ à Ferrare. Cette ville, dit-il, a été indiquée par les Grecs, ce choix lui est personnellement agréable, et elle convient parfaitement à l'objet qu'on se propose. Au vu de la présente bulle, les membres du concile de Bâle devront s'occuper exclusivement, et toutes affaires cessantes, du règlement des affaires de la Bohême, pour lequel il leur est accordé un délai de trente et un jours. En tout cas, dès que les Grecs seront arrivés et auront adhéré au choix de la ville de Ferrare, le synode se transportera dans cette ville ; le Pape se réserve de présenter à ce nouveau synode, et, en même temps, au monde entier, la justification de sa propre conduite et la réfutation des accusations portées contre lui par les membres du concile de Bâle. Par suite, il annule toute disposition contraire relative à la translation du concile (à Avignon), il convoque à Ferrare toutes les personnes ayant droit de séance et porte le changement ordonné par les présentes à la connaissance des bourgeois de Bâle et toutes les illustres universités [1].

Le concile déclara cette bulle sans valeur et prononça à l'égard du Pape des menaces de suspension et de déposition. Le noble cardinal Julien Césarini essaya bien de s'entremettre pour rétablir la paix, mais inutilement. Dans une longue et chaude allocution, il supplia les membres du synode de déposer leurs haines, d'oublier les vieilles querelles, de se montrer prévenants à l'égard des Grecs [2] et d'envoyer des

[1] Héfelé, t. VII, p. 650 et suiv. — Eugène IV accusait le concile de Bâle de stérilité : Æneas Sylvius en parle en ces termes dans son *Commentarius*, édit. Fea, p. 62 : « Ceterum in communi de moribus, de pietate, de iustitia, de modestia cleri ac populi nihil agebatur. Pluralitas beneficiorum, quia multos tangebat, prohiberi nunquam potuit. Habitus episcopales, qui apud Alemannos leniusculi (leviusculi?) sunt, reformari non valuerunt nec arma prohibita sacerdotibus nec venationes aut aucupationes non fastus nimius sublatus; quamvis Julianus aurea mulis fræna subtraxerit lege manuali, quæ paucibus mensibus duravit. Non prohibita sumptuosa prandia, non famulatus laicalis, non pecuniaria iudicia, non multitudo ignorantium sacerdotum. Sola reformatio sancta videbatur, si Sedes apostolica nuda relinqueretur. »

[2] Les Grecs s'étaient embarqués au mois de novembre 1437, sur des vaisseaux envoyés par le Pape ; Zhishman, p. 215, 218 et suiv.

délégués à leur rencontre. Si les Grecs, leur dit-il, refusent de venir à Bâle, à Avignon ou en Savoie, il faut leur céder. Le rétablissement de l'union est la chose principale; le lieu où il se fera n'a qu'une importance secondaire : c'est pour le concile le moment de se réconcilier avec le Pape, s'il ne veut pas s'exposer à la risée publique au moment de l'arrivée des Grecs. Il put s'apercevoir qu'il prêchait à des sourds, et, désespérant de les ramener, il quitta la ville de Bâle : ses amis, et ils étaient nombreux, suivirent son exemple[1].

Un certain nombre de théologiens, qui jusque-là avaient soutenu la cause du concile, l'abandonnèrent à cette occasion pour embrasser le parti du Pape : l'un des plus considérables était le savant Nicolas de Cusa. Cette démarche a fourni à maints historiens l'occasion d'accumuler sur leur mémoire les plus amers reproches; on les a, entre autres choses, accusés de défaut de caractère. « Mais, dit fort justement à ce propos l'historien des conciles, n'est-il donc pas possible qu'un homme s'attache à un parti avec enthousiasme, aussi longtemps qu'il est convaincu de la droiture, de la justice, de l'utilité des vues et des actes de ce parti, et qu'il l'abandonne, qu'il se range même parmi ses adversaires, s'il le voit s'engager dans une voie funeste et résister à tous les avertissements? N'est-ce pas le devoir de tout homme honnête, de tout homme épris de la vérité? Le cardinal Césarini, dont le nom est entouré de l'estime universelle, et le grand Nicolas de Cusa furent tous deux de zélés défenseurs du concile de Bâle, tant qu'ils le crurent animé de la volonté de remédier aux maux de l'Église, de ramener les hérétiques et les schismatiques, de restaurer la paix et la concorde. Mais quand il devint de plus en plus évident que ses décisions étaient dictées, non par le zèle pour le bien de l'Église, mais par un esprit mesquin de chicane et par des préoccupations de parti, quand il fut visible que la majorité des membres du synode, en n'écoutant que sa haine contre le Pape, menait tout droit à un schisme, avec toutes ses lamentables conséquences, ces hommes pensèrent qu'il était

[1] HÉFELÉ, t. VII, p. 653-657.

de leur devoir d'abandonner la cause du synode, espérant, par cette démarche, prévenir, autant que la chose dépendait d'eux, le danger imminent d'un schisme [1]. »

Tandis que le synode de Bâle perdait ainsi ses meilleurs éléments, le concile convoqué par le Pape à Ferrare s'ouvrait, le 8 janvier 1438, sous la présidence du cardinal Albergati, et, dès le début, la direction imprimée par cet homme remarquable donnait à ses délibérations une énorme importance, Le 4 mars, l'empereur Jean Paléologue arriva avec une nombreuse suite de dignitaires et de théologiens grecs, parmi lesquels figuraient, entre autres, Marc d'Éphèse, Bessarion de Nicée et Gémistos Pléthon; le 8 mars, ils furent rejoints par le patriarche grec Joseph. Eugène IV en personne était venu, dès la fin de janvier, se fixer dans la capitale des ducs d'Este; aussitôt après son arrivée, il avait convoqué les membres du synode à une congrégation solennelle tenue dans sa chapelle privée, leur avait exposé tout au long tout ce qui s'était passé entre lui et le synode de Bâle, et les avaient engagés, dans un langage élevé, à commencer l'œuvre de la réforme par eux mêmes [2].

Les négociations avec les Grecs traînèrent en longueur pendant plus d'une année, et plus d'une fois on fut sur le point de rompre. Cependant, les Grecs, poussés par les nécessités de la politique, finirent par se montrer plus conciliants. Dans l'intervalle, le concile avait été transféré à Florence [3];

[1] Art. de Héfelé, dans le *Kirchenlexikon* d'Aschbach, t. I, p. 498; cf. *Histor. polit. Bl.*, t. XII, p. 599 et suiv.; Hoefler, dans les *Munch. Gel. Anz.*, 1848, p. 478 et suiv., 482; Dux, t. I, p. 166-168; *ibid.*, p. 227 et suiv. : ces derniers passages sont relatifs à l'activité déployée plus tard par Nicolas de Cusa au service de la cause du Pape et du centre de l'organisation ecclésiastique. Le célèbre Nider quitta également Bâle au commencement de 1436 (Schieler, p. 358).

[2] Cecconi, *St. del. conc. di Firenze* (1869), t. I, p. 208; Héfele, t. VII, p. 663. Ce dernier écrit avec raison : « Cette parole portait juste, car beaucoup de prélats étaient excédés de tout le tapage qui se faisait au sujet de la réforme, sans que jamais on en arrivât à l'application : c'est pourquoi Eugène avait déjà, précédemment, écrit aux Bâlois qu'on n'avait pas besoin de paroles, mais de faits et de bons exemples. »

[3] Le concile fut transféré à Florence à cause de la peste; mais ce n'était qu un prétexte. M. Fromann (p. 25 et suiv.) démontre qu'en prenant cette

au mois de juillet 1439, les deux parties arrêtaient, à titre provisoire, il est vrai, les conditions de l'union. L'acte dans lequel elles étaient consignées fut signé, le 5 juillet 1439, par presque tous les dignitaires ecclésiastiques présents à Florence : seuls quelques-uns des hommes les plus hostiles à l'union parmi les Grecs refusèrent d'apposer leur signature. Le 6 juillet, lecture en fut donnée solennellement dans la cathédrale de Florence : on le conserve encore, de nos jours, dans la Bibliothèque Laurentienne, dont il est l'un des joyaux les plus précieux.

Le Pape se hâta de porter cet heureux événement à la connaissance du monde chrétien; il ordonnait en même temps à tous les fidèles de témoigner leur reconnaissance envers Dieu par des prières publiques et des processions, et leur recommandait de l'implorer afin qu'il daignât achever son œuvre, briser l'orgueil des peuples barbares, et les ramener à leur tour sous le joug de la foi chrétienne[1].

C'était effectivement un grand succès, et Eugène IV avait le droit d'en être fier. Si, par suite de la haine de la race grecque contre la race latine, l'unité de l'Église n'était en réalité faite que sur le papier, il n'en avait pas moins obtenu une chose regardée pendant longtemps comme impossible; il avait mis virtuellement fin à un schisme auprès duquel le grand schisme d'Occident avait été peu de chose, tant au point de vue de son extension qu'au point de vue de ses dangers, et c'était au Pape persécuté par le concile de Bâle que revenait le mérite de ce grand acte, destiné, du moins on l'espérait

décision Eugène IV fut uniquement guidé par des motifs pécuniaires, Florence ayant offert de subvenir aux frais du concile, avec une grande générosité, mais aussi, on peut le croire, non sans quelques vues intéressées, et sans s'être fait donner une garantie de remboursement.

[1] RAYNALD, ad a. 1439, n° 9; CHMEL, *Mat.*, t. I, 2e part., p. 51 et suiv. Lettre du 7 juillet, adressée au duc Frédéric d'Autriche et commençant en ces termes : « Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. » — Le texte du décret d'union a été publié en latin et en grec, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Laurentienne, et avec éclaircissements, par M. C. MILANESI, dans le *Giornale storico degli Archivi toscani* (Firenze, 1857), t. I, p. 196 et suiv.

alors, à ramener la concorde dans le monde [1]. Personne, en ce moment, n'était en mesure de juger du degré de solidité ou d'instabilité de l'œuvre accomplie; mais l'impression plus ou moins générale était que cette reconnaissance de son autorité par les représentants de l'Église grecque ouvrait pour la Papauté, outragée par le concile de Bâle, une nouvelle ère de grandeur [2].

Pour l'Occident, encore mal remis de l'ébranlement causé par le grand schisme, le décret d'union rendu par le concile de Florence avait une énorme importance, car il renfermait la définition dogmatique de l'étendue de la puissance pontificale. Suivant cette définition, le Pape, — c'était, cette fois, un concile véritablement œcuménique [3] qui venait de le proclamer, — est le chef, non seulement de chaque Église en particulier, mais de toute l'Église; il tient sa puissance non de la masse des fidèles, mais directement de Jésus-Christ, dont il est le représentant; il est non seulement le père, mais aussi le docteur de tous les chrétiens, qui tous lui doivent obéissance [4]. Cette définition est devenue le point de départ d'où la science théologique déduit depuis lors les conséquences de la doctrine de la primauté du Pape : sa publication détruisait le germe de la crise dont le schisme avait été le début dans l'Église romaine [5].

Les négociations engagées avec les Grecs en vue de la restauration de l'union marquent une date importante, non seulement dans l'histoire du dogme, mais aussi dans celle de la littérature et de la civilisation. Elles donnèrent l'impulsion à

[1] Hoefler, *Roman. Welt.*, p. 208.

[2] Creighton, t. II, p 192 et suiv.

[3] Heinrich, t. II, p. 413 et suiv.

[4] Hergenroether, t. II, 1re part., p. 201; t. III, p. 390 et suiv.; du même, *Staat. und Kirche*, p. 968 et suiv ; Héfelé, t. VII, p. 741-761. Ce dernier historien résume dans ces pages et juge tout ce qui a été écrit au sujet d'une prétendue falsification du passage relatif à la primauté, qui aurait été opérée dans quelques exemplaires du décret d'union.

[5] Lederer, *Torquemada*, p. 13. — La constitution *Moyses*, publiée au mois de septembre 1439, montre qu'Eugène IV avait déjà le sentiment de sa force : il y condamne dans les termes les plus sévères la révolution accomplie par les Bâlois.

un nouvel échange de relations intellectuelles entre l'Orient et l'Occident, entre les civilisations grecque et latine, et cet échange eut des conséquences immenses. Il est difficile de dire à quel point elles ont contribué aux progrès des études grecques et à l'introduction de la philosophie grecque en Occident. Ce fut seulement à partir de ce moment qu'il devint possible d'étudier le génie grec dans sa généralité. Mais il ne nous appartient pas d'entrer ici dans des détails à cet égard; ils sont du domaine de l'histoire de la littérature et de la civilisation.

La curie romaine subit, particulièrement dans sa composition, l'influence de ces négociations, car elles eurent pour effet d'y accroître l'importance déjà très grande de l'élément humaniste. Pour tenir tête aux représentants de l'Église grecque, il fallait des hommes capables de traduire le grec, de servir d'interprètes et de soutenir une discussion dans cette langue, et, comme ces hommes ne se rencontraient que dans les rangs des humanistes, Eugène IV, bien que resté personnellement étranger à l'esprit de la Renaissance, se vit contraint par les circonsrances d'en prendre un certain nombre à son service. Leur besogne était véritablement énorme; l'un d'eux, Guarino, dit que depuis l'arrivée des Grecs il n'a pas eu une heure de repos. Dans les discussions publiques, Nicolas Sagundino, de Négrepont, servait d'interprète; mais c'était plutôt un homme d'affaires qu'un érudit[1]. C'est à l'occasion de ces fastidieuses discussions que se fit connaître Thomas Parentucelli, l'un des plus nobles représentants de la Renaissance chrétienne; il possédait en théologie une érudition extraordinaire, et il en fournit en diverses circonstances des preuves éclatantes qui attirèrent sur lui l'attention du Pape : ce fut le point de départ de son élévation[2].

Deux hommes marquèrent entre tous dans ces négociations : l'un était un moine camaldule, Ambroise Traversari; l'autre, Grec de naissance, se nommait Bessarion. Le premier eut la

[1] VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2e édit., p. 118.

[2] Parentucelli se fit également remarquer dans les négociations d'union avec les Arméniens, les Jacobites et les Éthiopiens : MAI, *Spicil.*, t. I, p. 30.

gloire de rédiger, dans les deux langues, le projet de l'acte d'union. Mais les nombreuses recherches auxquelles cette question a donné lieu permettent d'affirmer que Bessarion joua aussi un rôle important dans la rédaction de cet important document [1].

Bessarion mérite le titre de grand, et comme homme et comme savant : on a dit de lui, non sans raison, que, parmi les noms des hommes considérables de la Grèce, le sien est le dernier qui ait jeté quelque éclat avant la chute définitive de son pays [2]. Il était de basse extraction. Né à Trébizonde, au commencement du quinzième siècle, il entra en 1423 dans l'Ordre des Basiliens, après avoir passé quelques années comme étudiant à Constantinople. Dès la même année, il allait trouver, dans le Péloponèse, le célèbre Gémistos Pléthon, et, sous la direction de ce savant maître, il se mit avec une ardeur extrême à l'étude de la philosophie et des mathématiques. Naturellement ennemi des opinions extrêmes et exclusives, aussi bien dans les choses de la vie que dans celles de la science, Bessarion acceptait volontiers le rôle d'intermédiaire et de conciliateur; cette disposition d'esprit le rendait plus apte que personne à diriger des négociations aussi délicates que celles qui précédèrent l'union. D'échelon en échelon, il s'éleva rapidement aux plus hautes dignités de l'Église, et ce fut en qualité d'archevêque de Nicée qu'il accompagna l'Empereur grec en Italie. La dignité de ses

[1] *Studien und Forschungen über das Leben und die Zeit des cardinals Bessarion*, 1395-1472. *Abhandlungen, Regesten und Collectaneen von Wolfgang von Gœthe*, t. I, *Die Zeit des Concils von Florenz*, p. 1. Publié comme manuscrit (Iéna, 1871).

[2] Hase, dans Ersch et Gruber, *Encykl.*, 1re section, t. IX, p. 295. Voigt (t. II, 2e édit., p. 124, note) donne un bon résumé des ouvrages à consulter pour la biographie de Bessarion. L'écrit de circonstance de M. Raggi, intitulé : *Commentario sulla vita del card. B.* (Rome, 1844), et dédié au cardinal Mario Mattei, est sans valeur; j'ai pu m'en convaincre personnellement. L'étude de M. Vast (Paris, 1878) laisse beaucoup à désirer. Je n'ai pas pu me procurer la monographie publiée en 1883, à Saint-Pétersbourg, par M. Sadov (voy. *Revue des questions histor.*, 1884, janv., p. 271). — Sur les relations de Bessarion avec Grottaferrata, voy. Rocchi, *La Badia di S. Maria di Grottaferrata* (Rome, 1884).

mœurs et le charme de son éloquence produisirent sur tout le monde, à Ferrare et à Florence, une impression profonde. Après la conclusion de l'union, il retourna en Grèce : mais on le revit bientôt après en Italie. C'est à ce second voyage qu'il entra complètement dans l'Église catholique romaine. Le 18 décembre 1439, il reçut la pourpre cardinalice en même temps que l'archevêque Isidore[1]. A partir de ce moment on les désignait habituellement, l'un sous le nom de cardinal Nicenus, l'autre sous celui de cardinal Ruthenus.

La conversion de Bessarion lui a maintes fois attiré les attaques les plus violentes : rien n'est plus injuste. Cette démarche suivit immédiatement l'union des Églises, à laquelle il avait travaillé, les négociations auxquelles il avait pris part : soit que l'on se place au point de vue de la science théologique pure, soit que l'on considère les sentiments personnels de l'homme, sa détermination est tellement motivée qu'on ne peut, en vérité, l'appeler ni un changement, ni un abandon de sa croyance primitive. Après son passage dans l'Église romaine, sa conduite fut toujours empreinte d'autant de dignité que de noblesse, particulièrement dans ses rapports avec ses anciens coreligionnaires[2]. L'union, trop tôt détruite par les Grecs, restait néanmoins son idéal ; pour prix de sa naturalisation dans sa nouvelle patrie, il voulut, du moins, y faire connaître et apprécier, plus qu'on ne l'avait fait encore, les trésors du génie de la Grèce ; orateur habile et disert, il prit à tache d'y mettre à la portée de tous la phi-

[1] Cette promotion fut particulièrement considérable ; elle comprenait, en tout, dix-sept nouveaux cardinaux. Outre les deux Grecs, nommés plus haut, on comptait : cinq Italiens (Joannes ex comitibus Taleacotii, Nicolaus de Acciapacio, Georgius Fliscus, Gerardus Landrianus et Albertus de Albertis), quatre Français (Reginaldus de Chartres, Ludovicus de Lucemburgo, Joannes Juvenis et Guillelmus de Estouteville), un Espagnol (Joannes de Turrecremata), un Anglais (Joannes Kemp), un Allemand (Petrus a Schaumberg), un Portugais (Antonius Martini de Clavibus), un Polonais (Sbigneus Olesnicius) et un Hongrois (Dionysius Zechus). CIACONIUS, t. II, p. 900-919 ; FRIZON, p. 483 et suiv.

[2] *Aschbach's Kirchenlexikon*, art. de M. DUX, t. I, p. 698 et suiv. Cf. WEISS, *Vor der Reformation*, p. 101.

losophie grecque[1]. Il apprit le latin et déploya tout ce qu il avait d'activité pour le bien de l'Église, de la science et de son malheureux peuple. Nous aurons à reparler plus d'une fois des difficiles missions que lui conférent les Papes et des preuves de dévouement qu'il donna à ses compatriotes. Pour le moment, nous nous bornerons à rappeler qu'il rendit d'immenses services à l'Église, soit comme réformateur de l'Ordre des Basiliens, soit comme protecteur des deux grands Ordres mendiants. Il possédait d'abondants revenus, mais il les dépensait noblement, soit en encouragements à la science, soit en achats de manuscrits, soit en secours à des savants nécessiteux. Son palais devint le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus distingué parmi les savants de la Grèce et de l'Italie. Peu à peu les humanistes qui se réunissaient autour de lui formèrent une sorte d'académie ; on s'y livrait, à table, dans des réunions intimes, à des causeries pleines de gaieté dont la philosophie platonicienne ou d'autres sciences formaient le fond[2]. Bessarion fournit d'une autre manière encore la preuve pratique de l'intérêt qu'il portait à la Renaissance; il traduisit en latin plusieurs ouvrages d'auteurs grecs; il publia une excellente apologie de Platon, en réponse aux attaques de l'aristotélicien Georges de Trébizonde[3] ; enfin, il créa une bibliothèque qui n'avait pas son égale en Italie, soit pour le nombre, soit pour la valeur des manuscrits qu'elle renfermait. Dans cette création, il n'obéissait pas uniquement à une

[1] Dux, *op. cit.*

[2] Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 543; Vast, p. 165 et suiv., 298 et suiv. « Bessarion, dit M. Hase, groupa autour de lui des hommes tels que Flavio Biondo, Filelfo, Poggio, L. Valla, Campano, Perotto, Dom. Calderino, Platina, etc., et ces hommes, dont les idées, du moins pour quelques-uns d'entre eux, différaient tellement des siennes, ces hommes lui faisaient cortège à la promenade suivant la mode antique, et dans leurs écrits ils ne parlaient de lui que dans les termes du plus profond respect : cela présuppose chez lui un talent de sociabilité et une supériorité de véritable éducation que l'érudition seule n'eût jamais pu lui assurer. » — Sur la maison de Bessarion à Rome, voy. Adinolfi, t. II, p. 24.

[3] Le titre de la traduction latine en quatre livres est : *In calumniatorem Platonis* (voy. Vast, p. 347). — L'original, en grec, ne comprend que trois livres : il se trouve à la Bibliothèque Vaticane, à Rome. Voy. la notice de M. v. Hertling, dans la *Literar. Rundschau*, 1875, p. 91, note 1.

passion de collectionneur; son inspiration était plus haute : c'était une noble pensée patriotique, devenue plus ardente encore après la chute de Constantinople. Si sa patrie était destinée à périr sous la domination des barbares, du moins voulait-il sauver du naufrage les œuvres intellectuelles de la Grèce antique ; de là le zèle qu'il apportait à la recherche des exemplaires les plus rares et les plus difficiles à obtenir [1]. A ce point de vue, nulle charge ne pouvait lui être plus utile que celle de visiteur des monastères basiliens d'Italie, qui lui fut confié par le Pape en 1446 [2]. Un à un, il arriva à posséder environ neuf cents manuscrits, dont il estimait la valeur à quinze mille ducats. Vers la fin de sa vie, quatre ans avant sa mort, il fit don de cette bibliothèque à la république de Venise, l'ancienne intermédiaire entre l'Orient et l'Occident; résolution héroïque de la part d'un savant, à peu près incompréhensible de la part d'un bibliophile. Le motif de cette généreuse détermination fut la pensée que, malgré toute sa bonne volonté, dans sa maison ses trésors ne pouvaient profiter qu'à un nombre restreint de travailleurs, tandis qu'à Venise ils devaient être mis librement à la disposition du public : sa volonté à cet égard était formellement exprimée [3].

Parmi les personnages grecs qui assistèrent, à côté de Bessarion, au concile de Florence, il faut encore citer son ancien maître, le philosophe Gémitos Pléthon. Cependant, pendant son séjour à Florence, cet homme, éminemment doué, mais

[1] Voigt, t. II, 2e édit., p. 131.

[2] Bessarion profita de sa nouvelle situation pour fonder des écoles savantes.

[3] Geiger, *Renaissance*, p. 112 : l'auteur s'avance un peu trop en disant que Bessarion avait dépensé 30,000 ducats pour sa bibliothèque. Gregorovius (t. VII, 3e édit., p. 543) commet la même erreur. — Voy. dans Reumont (t. III, 1re part., p. 511) l'indication des ouvrages écrits sur la bibliothèque de Bessarion. Elle se trouve actuellement fondue dans la Bibliothèque Marciana. — Voy., sur le même sujet, Vast, p. 373 et suiv. Ces deux derniers savants n'ont pas connu l'étude de M. E.-G. Vogel, intitulée : *Bessarions Stiftung oder die Anfænge der S. Marcus-Bibliotek in Venedig* ; elle a été publiée dans le *Serapeum* (1841), t. II, p. 90 et suiv., 97 et suiv., 138 et suiv.

d'un caractère passionné et extrême, s'occupa beaucoup moins des questions débattues au concile que de la propagation de la philosophie platonicienne. Sous ce rapport, il a laissé en Italie des traces durables de son passage. Son enthousiasme se communiqua à l'âme sensible de Cosme de Médicis, et, sous cette impression, ce prince conçut la pensée de favoriser la renaissance de la philosophie platonicienne en Italie. On tient ce détail de l'homme même à qui il confia l'exécution de son projet. « A l'époque où le concile convoqué par le Pape Eugène IV était réuni à Florence, dit Marsiglio Ficino dans sa traduction de Plotin, le grand Cosme assistait souvent aux leçons du philosophe grec Pléthon, qui discourait sur la philosophie platonicienne comme un véritable Platon. Cet homme parlait avec une animation qui frappa et enthousiasma le prince au point que son esprit élevé conçut la pensée de fonder une académie aussitôt qu'il se présenterait un moment favorable [1]. »

Pléthon retourna dans sa patrie peu de temps après la fin du concile, emportant une médiocre idée des Italiens, qu'il considérait comme des barbares sans éducation : heureusement pour sa mémoire, il ne leur avait pas dévoilé ses opinions religieuses, car il était retourné au paganisme pur et simple [2].

L'acte d'union conclu avec les Grecs fut le début d'une série d'autres actes du même genre. Malheureusement, les sectes qui se rapprochaient ainsi de l'Église romaine agissaient surtout sous la pression d'une nécessité matérielle, de sorte

[1] Reumont, *Lorenzo*, t. I, 2e édit., p. 402.

[2] « Au fond du cœur, dit M. Hertzberg (t. II, p. 493), Pléthon avait entièrement rompu avec le christianisme. Son idéal était un « culte païen nuancé « d'une teinte de théosophie néo-platonicienne » ; son système de philosophie religieuse païenne était un « précipité » de théories néo-platoniciennes coloré de mysticisme et de théurgie. » A la liste des ouvrages indiqués par M. Hertzberg, il faut ajouter la monographie de M. Fr. Schultze, *G.-G. Pletho und seine reformatorischen Bestrebungen* (Iéna, 1874) : l'auteur y démontre que Pléthon est mort, non pas en 1452, mais en 1450. — Sur ce personnage, voy. Geiger, p. 109 et suiv.; Voigt, t. II, 2e édit., p. 119 et suiv.; Nordhenberg, t. II, p. 22; Haffner, p. 680; Hettner, p. 173 et suiv.; Yriarte, p. 261 (sur son tombeau, à Rimini).

qu'il manquait à cet acte le seul élément qui pût en garantir la durée, la conviction. Le 22 novembre 1439, Eugène IV eut le bonheur de conclure avec les Arméniens un traité consacrant la réunion de leur Église avec l'Église romaine[1]. En 1453, ce fut le tour d'une partie des Jacobites[2]. Les années suivantes furent également signalées par la réconciliation de diverses sectes orientales. Le concile avait été transféré de Florence à Rome au printemps de 1442 : il y tint encore deux séances plénières, le 30 septembre 1444 et le 7 août 1445 Elles furent consacrées en grande partie à la discussion des questions concernant la réunion des chrétiens d'Orient. Le 7 août 1445, Eugène IV publia une bulle à ce sujet · par une grâce toute particulière de la Providence, disait-il, les Grecs, puis les Arméniens et les Jacobites, et après ceux-là les Nestoriens et les Maronites, avaient entendu son appel et adhéré solennellement à la foi immaculée de l'Église romaine : en conséquence, il défendait à l'avenir de traiter d'hérétiques les Maronites et les Chaldéens, ou de donner à ces derniers l'appellation de Nestoriens[3]. Un an avant la publication de cette bulle, Étienne, roi de Bosnie, était passé à l'Église romaine, et son exemple avait été suivi d'abord par les membres de sa famille, puis par les plus considérables parmi les magnats bosniaques[4]. Ainsi, vers la fin du pontificat d'Eugène IV, si l'on s'en rapportait aux apparences, presque tout l'Orient s'était rallié à l'Église romaine. Mais ce n'était, hélas! qu'une apparence, et même pour une fraction de l'Orient seulement; il n'en restait pas moins que le succès des efforts d'Eugène IV pour le rétablissement de l'union avait procuré à la Papauté un surcroît de forces suffisant pour lui permettre de résister aux ennemis qui l'attaquaient de divers côtés[5].

[1] *Bullar.*, t. V, p. 44-51; cf. THEINER, *Mon. Slavor.*, t. I, p. 381.

[2] HEFELÉ, t. VII, p. 796 et suiv.; PICHLER, t. II, p. 493.

[3] RAYNALD, ad a. 1445, n° 21-22; PICHLER, t. II, p. 544 et suiv. — Sur la réunion des Maronites, voy. l'art. de KUNSTMANN, dans le *Tüb. theol. Quartalschr.*, 1845, p. 45 et suiv.

[4] KLAIC, p. 370, 372; cf. THEINER, *Mon. Slav.*, t. I, p. 388 et suiv.; BALAN, *Chiesa catt. e gli Slavi*, p. 184 et suiv., 237-239.

[5] FROMANN, p. 22. Le roi d'Éthiopie, Zar'a Jacques, n'a jamais fait aucune

Peu de Papes ont autant fait pour l'Orient qu'Eugène IV. Bien que l'hostilité évidente de la majorité des Grecs contre l'union ne lui eût pas laissé de longues illusions sur la durée de son œuvre, il n'en continua pas moins de faire, avec une louable persévérance, tout son possible pour opposer une digue aux envahissements des Turcs en Europe, et pour sauver l'existence de l'empire byzantin [1].

En 1441, les hordes turques avaient parcouru la basse Hongrie jusqu'à la Thiess, l'Esclavonie et tout le territoire situé entre la Save et la Drave, ne laissant derrière elles que des monceaux de ruines et de cadavres. Heureusement pour la chrétienté, le héros hongrois Jean Hunyade, qui venait, en récompense de ses services, d'être fait duc de Transylvanie et comte de Temesvar, prit, dans ces conditions critiques, le commandement des forces échelonnées sur la frontière méridionale de l'Empire. Manœuvrant avec autant d'habileté que de vigueur, il réussit à repousser les attaques répétées des Turcs. Pendant ce temps, le Pape remuait ciel et terre pour lui procurer des renforts. Il adressait aux princes occidentaux des lettres où il dépeignait en termes émouvants la lamentable situation des chrétiens d'Orient; il promettait divers avantages à ceux qui prendraient part à la croisade contre les Turcs. Au commencement de 1442, il publia une encyclique dans laquelle, après avoir rappelé son propre dénuement, il commandait à tous les archevêques, évêques et abbés de payer une dîme sur les revenus de leurs églises, monastères et bénéfices, pour la continuation de la guerre contre les Turcs; en ce qui le concernait, ajoutait-il, comme il s'agissait du salut commun, il entendait donner l'exemple à toute la chré-

tentative d'union de son Église avec celle de Rome : ce fait, démontré par M. A. Dillmann (*Ueber die Regierung, insbesondere die Kirchenordnung des Kœnigs Zar'a Jacob*, Berlin, 1884, p. 69 et suiv.), l'avait été avant lui par M. Pichler (t. II, p. 505).

[1] Fromann, p. 189 et suiv., 204 et suiv., 208 et suiv.; cet auteur a écrit d'après le Cod. XVI-85 (inéd.) de la Bibliothèque Barberini, à Rome. — De 1441 à 1445, Eugène IV multiplia les démarches pour le salut de Rhodes : Raynald, ad. a. 1445, n[os] 18-19; Wadding, t. XI, p. 210 et suiv.; Fromann, p. 208 et suiv., 211; Delaville Le Roulx, *les Archives, etc., de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte* (Paris, 1883), p. 29.

tienté, et, en conséquence, il avait ordonné de consacrer le cinquième de tous les revenus du trésor apostolique à l'équipement de l'armée et de la flotte destinées à combattre les infidèles [1]. D'un autre côté, il envoyait le cardinal Césarini en Hongrie, en qualité de légat, avec mission de rétablir aussitôt que possible la paix dans le royaume; enfin, l'évêque Christophe de Corona parcourait en son nom les provinces de Moldavie, de Valachie, de Lithuanie et d'Albanie, adjurant les princes, les seigneurs et les villes de s'unir pour combattre l'ennemi commun. A Venise, on commença à grands frais l'équipement d'une flotte [2].

La mission de Césarini réussit complètement : les Hongrois, entraînés par sa parole ardente, jurèrent de respecter la paix publique et convinrent entre eux d'entreprendre une grande campagne contre les Turcs. Malheureusement, il n'en fut pas de même dans le reste de l'Occident; les princes accueillirent avec une froideur marquée les appels du Pape à la guerre sainte. Seules la Pologne et la Valachie mirent chacune sur pied un corps auxiliaire, composé de troupes à pied et à cheval, et lui assurèrent la solde pour six mois. Mais, si les princes étaient indifférents, le bas peuple montra partout un grand enthousiasme pour la défense de la chrétienté, et des bandes nombreuses se mirent en route pour la Hongrie. Le Pape fournit tout ce qu'il put en fait de subsides [3].

Au mois de juin 1443, l'armée croisée se mit en marche : elle était commandée par le roi Ladislas et Jean Hunyade; le cardinal Césarini et Georges Brancowitch, roi des Serbes, chassé par les Turcs, l'accompagnaient. La campagne débuta brillamment; après avoir traversé la Serbie tout d'un trait, l'armée croisée rencontra les Turcs à Nioch, leur livra une grande bataille d'où elle sortit victorieuse (3 novembre), atteignit de là Sofia, passa à Mirkovo la chaîne qui relie les

[1] ZINKEISEN, t. I, p. 598 et suiv., 607.

[2] GUGLIELMOTTI, t. II, p. 163 et suiv.; ZINKEISEN, t. I, p. 608. — Sur la légation de Césarini, voy. PALACKY, t. IV, 1re part., p. 126; THEINER, *Mon. Slav.*, t. I, p. 382 et suiv.

[3] ZINKEISEN, t. I, p. 610 et suiv., 657, note.

Balkans à la Sredna-Gora d'Ichtiman, et poussa jusqu'à Zlatica, où elle fut arrêtée par les janissaires. Comme l'hiver approchait, on se décida à revenir en arrière, mais avec la ferme intention de recommencer la campagne au printemps suivant[1]. L'un des résultats de la bataille de Nisch avait été le soulèvement des Albanais contre les Turcs, sous la conduite de Georges Castriota (Scanderbeg). Embarrassé de ce côté, apprenant de l'autre que l'Occident commençait à sortir de sa torpeur, Mourad II se décida à offrir la paix. Les Hongrois y consentirent, malgré les représentations du cardinal légat Cérasini, et signèrent la paix pour dix années à Szegedin (1444) : le traité laissait la Valachie à la Hongrie, la Bulgarie aux Turcs, et rendait la Serbie à Brancowitch ; le Danube devait dorénavant former la limite entre les Hongrois et les Turcs ; il était interdit aux uns comme aux autres de le franchir[2].

Au point de vue politique, ce traité de paix était déjà une lourde faute ; mais ce qui l'aggravait encore, c'est qu'au moment de sa conclusion la flotte réunie avec tant de peine par le Pape avait déjà mis à la voile pour le Levant. Elle était commandée par le cardinal légat François Condulmaro ; les galères vénitiennes avaient pour commandant Louis Loredano. A peine les plénipotentiaires turcs venaient-ils de quitter Szegedin qu'on y reçut des lettres de la flotte. Il s'agit, y était-il dit, de se hâter d'entrer en campagne ; le sultan Mourad est passé en Asie avec toute son armée, l'Europe est entièrement évacuée par les troupes turques ; la flotte empêchera l'ennemi de repasser le détroit : le moment est favorable ; il suffira de peu de forces pour se rendre maître de tout le pays et pour rejeter définitivement les infidèles dans leurs pays ; les princes de la chrétienté ont fait de leur mieux pour tenir leurs promesses ; c'est au tour du Roi de se rappeler les siennes[3].

[1] HERTZBERG, t. II, p. 511 ; ZINKEISEN, t. I, p. 611-621 ; HUBER, dans l'*Arch. f. œsterreich. Gesch.*, 1886.

[2] ZINKEISEN, t. I, p. 626.

[3] GUGLIELMOTTI, t. II, p. 163 ; ZINKEISEN, t. I, p. 658, 671

Les Hongrois, entraînés par l'éloquence de Césarini, rompirent sur-le-champ la paix qu'ils venaient à peine de conclure[1]. La suite des événements leur donna tort. Le sultan, prévenu, se mit immédiatement en mouvement avec une grande armée. La flotte chrétienne tenta inutilement de lui barrer le passage de l'Hellespont[2]. Cet échec mit les Hongrois dans la situation la plus difficile, d'autant plus que les troupes auxiliaires qu'ils attendaient de l'Albanie n'arrivaient pas. L'effectif de leur armée ne dépassait pas trente mille hommes. Elle se porta néanmoins en avant, et, au commencement du mois de novembre, elle atteignait la côte de la mer Noire. Le sultan marchait à sa rencontre. Le choc eut lieu le 10 novembre, à Varna; les chrétiens, mis en pièces, prirent la fuite en désordre. Le roi Ladislas se fit tuer en héros; le cardinal Césarini, rejoint par des coureurs ennemis, fut massacré.

Tandis que ces luttes sanglantes absorbaient l'attention de l'Europe orientale, au centre et en Occident la grande querelle des partisans du concile et des partisans du Pape suivait son cours. Les membres du concile de Bâle, exaspérés par le succès d'Eugène IV à Florence, avaient perdu toute mesure. Le cardinal d'Arles se distinguait entre tous par l'ardeur avec laquelle il poussait aux mesures extrêmes. Le 24 janvier 1438, on décréta la suspension d'Eugène IV; le 25 juin 1439, après avoir, au préalable, déclaré le Pape coupable d'hérésie, vu son obstination dans la désobéissance à l'égard de l'assemblée de l'Église, le concile prononça formellement sa déposition. Le 5 novembre 1439, on choisit

[1] Raynald, ad a. 1444, n° 5; Zinkeisen, t. I, p. 671 et suiv.; Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 338. « Césarini n'était point une exception, dit M. Palacky (t. IV, 1re part., p. 126); avec lui, Eugène IV et presque tous les peuples chrétiens voisins du théâtre de la guerre croyaient le moment favorable pour chasser enfin entièrement les Turcs de l'Europe, et s'opposaient à la paix. » — Sur la bataille de Varna, voy. Koehler, *Die Schlachten bei Nikopolis und Varna* (Breslau, 1882).

[2] Sur le passage du Bosphore, opéré par les Turcs, et l'accusation portée contre les Génois, de leur avoir prêté leurs vaisseaux, voy. Guglielmotti, t. II, p. 165; Zinkeisen, t. II, p. 685 et suiv.; Cipolla, p. 516.

pour le remplacer l'orgueilleux Amédée, duc de Savoie; le nouvel antipape prit le nom de Félix V. Onze évêques et un cardinal avaient pris part à son élection [1].

Ainsi, au lieu de la réforme qu'il avait promise au monde, le concile de Bâle lui apportait un nouveau schisme. Du moment où il avait tenté de renverser à son profit la constitution monarchique de l'Église, il était infailliblement condamné à en arriver là. Mais il eut beau faire pour relever le prestige de l'antipape, le dernier dont l'histoire de l'Église ait eu à enregistrer le nom, il eut beau lui voter des annates dont le chiffre dépassait tout ce que la curie romaine avait jamais pu réclamer en ce genre, le moment favorable était passé.

L'arme qu'avaient forgée les auteurs du nouveau schisme se retourna immédiatement contre eux-mêmes. Toutes les sympathies que cet acte fit perdre aux membres du concile parmi les princes et les peuples se reportèrent sur Eugène IV, dont la situation grandit dans la même proportion. Ceux-là mêmes qui n'étaient pas entièrement d'accord avec lui prirent dorénavant parti pour lui, par horreur pour le radicalisme et pour les déchirements qui en étaient le fruit [2]. Il est incontestable que l'élection d'un antipape équivalut, pour le synode, à un suicide moral. A partir de ce moment, il ne cessa pas de décliner. Au reste, Félix V, l'homme de son choix, lui faisait un tort énorme; personne n'avait confiance en lui, et son avarice éloigna de lui et du concile un nombre immense de partisans [3].

[1] HÉFELÉ, t. VII, p. 662 et suiv., 779, 785. — Sur la vie de Félix V, antérieurement à cette époque, voy. l'étude de M. SICKEL dans les *Sitzungsberichte der wiener Akad., hist. kl.*, t. XX, p. 186 et suiv. *Revue des quest. hist.* (1866), t. I, p. 192-203. — Sept évêques en tout étaient présents à la séance où fut prononcée la « déposition » d'Eugène IV. « Jamais, dit DOELLINGER (t. II, 1re part., p. 339), on n'avait vu dans l'Église un renversement et un mépris aussi imprudent de l'ordre naturel et du droit positif. » — On conserve à la Bibliothèque Vallicellane, à Rome (Cod. K, 11, f° 427), un exemplaire original de la bulle de déposition, écrit sur parchemin, avec sceaux en plomb.

[2] REUMONT, t. III, 1re part., p. 102.

[3] BROCKHAUS, p. 33 et suiv., 39 et suiv., 79. Cf. HAGEN, t. III, p. 453. — Le *Bullarium* (inéd.) de Félix V est conservé aux Archives de Genève : il en

Les Français et les Allemands suivirent en cette circonstance une ligne de conduite bien singulière. Ils reconnaissaient le synode, ils acceptaient même ses décrets, parce qu'ils entraient dans leur manière de voir; mais, à côté de cela, ils ne reconnaissaient comme Pape qu'Eugène IV, le Pape « déposé ». Les deux nations savaient par expérience combien il avait fallu de temps pour sortir du schisme et ne voulaient point que par leur faute l'unité de l'Église fût de nouveau brisée D'autre part, elles tenaient à ce qu'on appelait les conquêtes du concile de Bâle, parce qu'elles se figuraient y trouver la satisfaction à leurs besoins.

On aurait vite terminé l'énumération des princes qui firent acte d'adhésion officielle à Félix V. L'un des premiers fut le duc Albert de Bavière-Munich, qui se laissa entraîner à cette démarche par son frère, le docteur Jean Grünwalder, fils naturel du duc Jean. Félix V fit Grünwalder cardinal, et celui-ci crut devoir lui prouver sa reconnaissance en composant des traités où il défendait l'antipape et combattait la neutralité [1]. Citons encore, parmi les princes allemands, le duc Albert d'Autriche et le comte palatin Étienne de Simmern et Deux-Ponts. En dehors de l'Allemagne, il faut mentionner les ducs de Savoie et de Milan [2].

L'un des rares princes sur l'appui desquels les schismatiques de Bâle crurent pendant longtemps pouvoir compter, était Alphonse, roi d'Aragon, ennemi déclaré d'Eugène IV, parce que celui-ci appuyait les prétentions de René d'Anjou,

existe une copie en huit volumes aux Archives d'État de Turin : voy. *Nachrichen d. hist. Commiss.*, t. II, p. 105, et CHRISTOPHE, t. I, p. 350.

[1] Grünwalder devint évêque de Freising et mourut le 2 décembre 1452. Sur ce personnage, voy. l'*Allg. deutsche Biographie,* t. X, p. 60; VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 310 et suiv.; E. GEISS, *Gesch. der Stadtpfarrei St. Peter in München* (1868), p. 30-50. J'ai trouvé à la Bibliothèque du monastère d'Einsiedeln, Cod. 224, f[os] 100[a]-108[b], le *Tractatus contra neutralitem, editus per dominum Jo. Grimwalt card. tit. S. Martini in montibus* (inéd), où il est parlé d'Eugène IV comme d'un Pape déposé. Ni Geiss ni Voigt n'ont eu connaissance de ce document.

[2] Gregorovius (t. VII, 3[e] édit., p. 71) est dans l'erreur quand il dit que Visconti ne voulut pas entendre parler de Félix V. Voy. MAGENTA, t. I, p. 331 et suiv., et OSIO, t. III, n° 226.

son rival pour la possession de la couronne de Naples. Sans reconnaitre positivement l'antipape, Alphonse avait pris une attitude expectante; il évitait de se compromettre : ses ambassadeurs négociaient simultanément avec Eugène IV et avec Félix V; quant à lui, il se réservait de donner son adhésion à celui qui lui ferait le plus de concessions [1].

En 1442, ayant remporté sur son rival une victoire définitive, il se rendit enfin maître de Naples (19 juin). Cet événement décisif eut son contre-coup sur les résolutions d'Eugène IV. Inquiété dans ses propres États par le belliqueux et insatiable François Sforza [2], redoutant l'exécution des menaces du rusé roi d'Aragon, toujours sur le point, s'il fallait l'en croire, de reconnaître l'antipape, il accepta toutes les propositions qu'Alphonse lui avait fait porter par Alonso de Borja (Borgia), évêque de Valence. Le cardinal Scarampo, chargé de la négociation, signa, le 14 juin 1443, un traité que le Pape approuva le 6 juillet. Dans ce traité, Alphonse s'engageait par serment à reconnaître Eugène IV comme seul Pape légitime, à ne point porter atteinte aux libertés de l'Église, à équiper des navires pour la guerre contre le Turc, et à mettre sur pied une armée de cinq mille hommes pour expulser François Sforza de la Marche d'Ancône. De son côté, le Pape reconnaissait la légalité de l'adoption d'Alphonse par la reine

[1] Au sujet des rapports d'Eugène IV avec Alphonse, voy. K. Hæbler, dans la *Zeitschr. für allg. Gesch.* (1884), t. I, p. 831 et suiv. Alphonse défendit à ses sujets d'obéir soit aux bulles du Pape, soit aux décrets du concile; il prétendait observer strictement la neutralité. Voy. son décret de 1442, dans V. de la Fuente, p. 577 et suiv.

[2] Sur la situation du Pape à cette époque, voy. Borgia, *Benevento*, t. III, p. 363 et suiv. — Sforza fit des démarches pour vendre son concours à l'antipape : c'est ce que démontre l'*Instructio præclari militis domini Thomæ de Reate ituri ad præsentiam summi pontificis pape Felicis quinti, etc.*, datée du 1er avril 1443 (inéd.) Il en existe une copie aux Archives d'État de Turin (Milanese, Mazzo II, n° 9). — Sforza avait déjà été déclaré en état de rébellion le 3 août 1442 : Raynald, ad a. 1442, n° 11. — Le 2 septembre 1443, sommation fut envoyée à la ville d'Ancône de ne point recevoir Sforza dans ses murs, de ne point lui fournir de vivres et de faire au plus tôt sa soumission à l'Église. J'ai trouvé cette pièce (inéd.), d. d. Senis sub annulo nostro secreto die II septemb. 1443, aux Archives d'Ancône, *Lib. croc. parv.*, f° 2.

Jeanne II, donnait à ce prince l'investiture du royaume de Naples et lui cédait, en outre, sa vie durant, contre payement d'un tribut insignifiant, la jouissance des deux villes de Bénévent et de Terracine, dépendances immédiates du territoire pontifical. Des clauses secondaires stipulaient en outre, en faveur d'Alphonse, des indults très étendus. Par la suite (15 juillet 1444), le Pape reconnut à Ferrant, fils naturel d'Alphonse, la capacité de lui succéder. En récompense de l'habileté avec laquelle il avait rempli son rôle de médiateur, Alonso de Borja reçut la pourpre cardinalice (2 mai 1444) [1].

Ce traité produisit un revirement immédiat dans la situation du Pape; désormais son influence devenait prépondérante en Italie, et il pouvait le prendre de haut vis-à-vis du concile [2]. En effet, aussitôt le traité signé, Alphonse envoya un ordre de rappel à ceux de ses sujets qui se trouvaient à Bâle, et cette mesure enleva au concile quelques-uns de ses membres les plus considérables, entre autres le savant archevêque de Palerme, Tudeschi, qui y jouissait d'une grande influence et que Félix V avait fait cardinal [3]. Le duc de Milan n'avait pas attendu si longtemps pour faire revenir de Bâle les prélats placés dans sa dépendance, mais il ne s'était pas encore déclaré ouvertement pour Eugène IV; il le fit en même temps que le roi d'Aragon.

Rien ne s'opposait plus au retour du Pape dans sa vraie capitale. Le temps des épreuves était passé. Après un exil de près de dix ans, Eugène IV, victorieux de ses ennemis, rentra dans Rome le 28 septembre 1443.

Une longue expérience avait appris au peuple que Rome, sans le Pape, n'était qu'une « caverne de voleurs [4] » ; aussi

[1] Raynald, ad a. 1443, n[os] 1-10; 1444, n° 21. Borgia, *Benevento*, t. III, p. 368 et suiv.; Osio, t. III, p. 288 et suiv.; Sentis, *Monarchia Sicula* (Fribourg, 1869), p. 95 : le manuscrit de la Bibliothèque Corsini, à Rome, cité dans ce dernier ouvrage, porte actuellement le chiffre 34, C. 14 : il renferme à la page 417 et suiv. une pièce intitulée : *De regno Siciliæ..... documenta varia ex autographis regestis* (inéd.).

[2] Gregorovius, t. VII, 3e édit., p. 84.

[3] Hefelé, t. VII, p. 808; Fiala, p. 378.

[4] Æn. Sylvius, *Europa*, c. lviii.

saluait-il avec joie son retour. Le fait est que la Ville éternelle était retombée dans un état de décadence à peu près égal à celui où Martin V l'avait trouvée en 1420. Avec leurs manteaux et leurs chaussures de Campagnols, les habitants faisaient aux étrangers l'effet d'une population de gardiens de troupeaux [1]. De toutes parts, on dépouillait les monuments antiques de leurs marbres, pour en faire de la chaux : les églises mêmes n'étaient pas à l'abri de ces déprédations : les marbres et les pierres précieuses en disparaissaient à vue d'œil. Dans les rues étroites, mal pavées, vaches, moutons et chèvres paissaient tranquillemeut. Sur le territoire du Vatican, les loups pénétraient la nuit dans le cimetière voisin de Saint-Pierre et en déterraient les cadavres [2] ! L'église de Saint-Étienne n'avait plus de toit; Saint-Pancrace et Sainte Marie in Dominica menaçaient de s'effondrer [3].

Le Pape, pendant son exil, n'avait jamais cessé de s'occuper de l'administration de la ville; aussitôt de retour, il reprit l'œuvre de restauration qu'il avait été contraint d'interrompre. Il y fut puissamment secondé par le cardinal Scarampo [4].

Peu de temps après, il reçut une nouvelle faite pour réjouir son cœur. L'Écosse se séparait à son tour du synode de Bâle. Le 4 novembre 1443, les états du pays, réunis en parlement, avaient souscrit une déclaration préparée par le concile provincial, en vertu de laquelle ils rejetaient Félix V et reconnaissaient Eugène IV, sans condition [5]. En même temps

[1] Voy. les preuves dans REUMONT, t. III, 1re part., p. 23.

[2] « Cum olim ipso campo clauso non existente corpora fidelium, quæ humabantur iu cimiterio dicti campi, sæpenumero reperto fuissent a lupis exhumata nec essent qui taliter exhumata iterum sepelirent aut dicti campi custodiam haberent, tempore fel. reg. Eugenii papæ IV, præd. nostri quondam Fredericus Alamanus..... quandam domunculam in ipso campo propriis sumptibus construxit et omnia bona sua in usum et fabricam dicti campi dedicavit » : Bref de Paul II à « Dominic. Ep. Brixien. nostro in spiritualibus in urbe vicario et dil. fil. Georgio de Cesarinis canon. basil. princ. Apostolor. de urbe ». D. d. Romæ ap. S. Marcum 1466, Aug. 24 (inéd.). Cette pièce se trouve dans le « Liber primus scripturar. archiconfraternit. B. Mariæ Campi Sancti » (inéd.) : Archives du Campo Santo al Vaticano.

[3] PIPER, *Einleitung*, p. 668.

[4] MUNTZ, t. I, p. 36.

[5] *Acts of Parliam. of Scott.*, t. II, p. 33; BELLESHEIM, t. I, p. 292 et suiv.

le parlement décrétait des peines sévères contre tous ceux qui s'obstineraient dans le schisme. Ces mesures mettaient fin aux profondes divisions qui avaient désolé le pays pendant la durée du schisme, et dont Walter Bower a laissé un tableau si frappant [1].

Cet heureux événement eut, malheureusement, sa contrepartie en Italie. Les anciennes amies politiques du Pape, Florence et Venise, avaient été surprises à l'improviste par le changement de front exécuté par Eugène IV dans la question napolitaine. Vivement irritées d'être ainsi traitées par un Pape qu'elles avaient longtemps protégé, elles profitèrent de ce que François Sforza, après une courte réconciliation, s'était de nouveau ouvertement brouillé avec Eugène IV, et offrirent leur appui au *condottiere*. Contre un homme aussi retors que ce Sforza, la lutte était difficile ; elle se prolongea jusque vers la fin de la vie d'Eugène IV ; mais enfin le Pape en sortit vainqueur : quelques jours avant sa mort, il eut la satisfaction de savoir que ses troupes avaient repris sur Sforza toute la Marche d'Ancône, sauf la seule ville d'Iesi [2].

Restaient les schismatiques de Bâle : de ce côté encore, le Pape de Rome remporta une victoire complète La défection du puissant roi d'Aragon avait été pour le synode un coup extrêmement sensible. Il ne tarda pas à tomber dans une sorte de léthargie. Il n'était plus question de tenir des séances publiques, et l'on ne s'occupait plus que de discussions de minime importance, dont les bénéfices qu'on se disputait formaient l'objet principal [3].

[1] *Scotichronic.*, t. XVI, c. VI : « Per quos in Ecclesia Dei maxima scandala, et in diversis, maxime in Scotia, augerunt dissidia, dum alter ab altero dissidet, dum regnum et sacerdotium dissentit, dum alter alterum excommunicat, alter alterius excommunicationem, aut ex causa, aut ex tempore, præiudicio contemnit, dum alter in alterum excommunicandi auctoritate magis forte ex suo libito quam ex iustitiæ respectu, potitur, auctoritas illius, qui dedit potestatem ligandi atque solvendi omnino despicitur. »

[2] SUGENHEIM, p. 328 et suiv.

[3] HEFELÉ, t. VII, p. 809; PALACKY, t. IV, 1re part., p. 129. — Les Bâlois avaient tenu leur dernière séance solennelle, qui était la quarante-cinquième, le 16 mai 1443, et ils y avaient décidé qu'un nouveau concile s'ouvrirait, à trois ans de là, à Lyon. Il avait déjà été question, au printemps de 1436, de

Depuis longtemps déjà, le synode ne pouvait plus compter sur les deux principales puissances de l'Occident chrétien. La France et l'Allemagne avaient pris, à partir de 1438, une attitude toute particulière; nous en avons déjà dit un mot en passant. Quand le concile de Bâle, dans sa séance du 24 janvier 1438, eut prononcé la suspension d'Eugène IV, ni les Français ni les Allemands ne se montrèrent disposés le moins du monde à accepter un état de choses qui eût rejeté la chrétienté dans une série inextricable de divisions et de déchirements. D'autre part, ils ne voulaient pas non plus renoncer aux soi-disant réformes décrétées par le concile de Bâle, ni au concile lui-même. De là cette singularité que, tout en tenant pour Eugène IV, seul reconnu pour chef légitime de l'Église, on faisait entrer dans la législation des deux pays une partie des décrets de Bâle. C'est dans cet esprit que fut publiée en France ce qu'on a appelé la pragmatique sanction de Bourges (7 juillet 1438), qui enlevait au Pape à peu près toute influence dans les affaires ecclésiastiques du pays, et reproduisait les décrets qui avaient proclamé la supériorité du concile sur le Pape [1].

L'Allemagne se trouvait également, depuis le mois de mars 1438, dans une situation mal définie, à moitié schismatique, en tous cas dangereuse au plus haut point pour la Papauté. A ce moment, Sigismond venait de mourir, et l'on préparait l'élection d'Albert II : les princes électeurs, réunis à Francfort, se déclarèrent neutres, c'est-à-dire qu'ils résolurent, d'un commun accord, de se tenir provisoirement en dehors de la querelle du Pape et du concile, et de ne prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre; il fut convenu, de plus, qu'après l'élection on discuterait avec le nouveau roi, dans un délai de six mois,

transférer le synode dans cette dernière ville : voy., à ce sujet, les citations empruntées à des documents des Archives de Lyon, publiées par M. J. Vaesens dans la *Revue des questions hist.*, t. XXX, p. 561-568.

[1] *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, par M. de Villevault (Paris, 1872), t. XIII, p. 267-291. Cf. Héfelé, t. VII, p. 764; Guettée, *Histoire de l'Église de France* (Lyon, 1851), t. VII, p. 405-435; P. R. Bauer, dans les *Stimmen aus Maria Laach* (1872), t. III, p. 110 et suiv.; H. Jervis, *Hist. of the church of France* (Londres, 1872), t. I, p. 97.

les moyens de mettre fin à ces divisions; en attendant, les princes se réservaient de maintenir la juridiction régulière dans leurs diocèses et territoires respectifs [1].

Cette résolution des princes électeurs, qu'on a décorée du nom de neutralité du Saint-Empire romain, dénotait en somme une tendance plutôt hostile que favorable [2] à la Papauté. L'année suivante, la diète de Mayence la confirma et donna en même temps force de loi à toute une série de décrets du concile de Bâle qui constituaient des atteintes formelles à certains droits essentiels du Pape, avec cette seule différence qu'on y introduisit des additions ou des suppressions, suivant la convenance des princes allemands (26 mars 1439) [3].

La déclaration de Mayence présentait beaucoup d'analogies avec la pragmatique sanction de Bourges; cependant, elle en différait sur un point essentiel [4]. A Mayence, on se bornait à une déclaration : on acceptait des décrets rendus par une autre assemblée, tandis qu'en France on avait publié une ordonnance, c'est-à-dire une disposition législative immédiatement exécutoire. Il est vrai que le roi de France avait demandé au concile de Bâle l'approbation de sa pragmatique, mais il n'avait pas attendu la réponse pour publier en tous lieux des décrets et des paragraphes additionnels, et pour donner aux tribunaux et aux fonctionnaires l'ordre de veiller à leur exécution, de trancher les questions litigieuses dans le sens de ces

[1] Muller, *Reichstagstheatrum unter K. Friedrich V* (Iéna, 1713), p. 31. Binterim, t. VII, p. 166; Pueckert, p. 55 et suiv., 64 et suiv., 73 et suiv., 86 et suiv. — Voigt (t. I, p. 154) semble croire que l'idée de neutralité était une nouveauté; mais l'histoire du schisme démontre le contraire. Voy. encore Birck, p. 13 et suiv.

[2] Hagen, *Deutsch. Gesch.*, t. III, p. 457.

[3] Gieseler, t. II, 4e part., p. 83; Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 161; Birck, p. 17. « Les décrets votés à cette époque par le synode de Bâle, dit M. Birck, marquent principalement une tendance à satisfaire l'orgueil des évêques, à étendre leurs pouvoirs et à restreindre les droits du Pape. La résistance opposée à l'autorité du Pape n'était, à tout prendre, qu'un étendard destiné à rallier des intérêts personnels, qu'un prétexte commode à l'abri duquel l'égoïsme, l'esprit d'insoumission et la recherche de l'indépendance pouvaient se développer tout à l'aise. »

[4] M. Pueckert (p. 97 et suiv.) a eu le mérite de rétablir, à cet égard, la vérité des faits.

décrets, de garantir aux personnes ecclésiastiques et civiles la jouissance des droits qu'ils leur conféraient et de prononcer des peines sévères contre les récalcitrants. Ces dispositions exécutoires et comminatoires, sans lesquelles il n'y a pas de loi, n'existent pas dans le document où sont inscrites les résolutions votées à Mayence, et, par suite, le nom de pragmatique sanction qu'on leur donne parfois est absolument inexact. En outre, sur la question de savoir si l'on demanderait l'approbation du concile, comme l'avaient fait les Français, les Allemands se prononcèrent pour l'ajournement.

Vers la fin de 1439, la diète remit encore une fois en discussion la déclaration de neutralité de la nation allemande, et lui donna une forme plus arrêtée : néanmoins, la déclaration ne fut jamais considérée, en Allemagne, comme une loi organique réglant les rapports de l'Église et de l'État. A vrai dire, les princes électeurs en furent eux-mêmes cause, car, bien loin d'exiger que l'on se conformât à leur politique sur toute l'étendue du territoire allemand, ils l'oublièrent tous les premiers dans les affaires qui les touchaient personnellement, et ils laissèrent impunément violer, par les membres de leurs propres maisons et par leurs sujets, la neutralité qu'ils avaient votée[1]. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si le but qu'on s'était proposé en la décrétant fut complétement manqué. On avait voulu mettre l'Empire à l'abri des divisions et des troubles; au lieu de cela, il devint la proie des querelles intestines : on y vit, dans un seul et même diocèse, l'évêque d'un côté, le chapitre de l'autre, l'un tenant pour le Pape Eugène IV, l'autre pour l'antipape; dans maint diocèse, deux prétendants se disputaient le même siége épiscopal. Enfin, bien souvent, dans une même ville, des prédicateurs tonnaient à la fois du haut de la chaire, d'un côté contre Eugène IV, de l'autre contre le concile de Bâle[2].

[1] Pueckert, p. 140.

[2] Héfelé, t. VII, p. 777; Pueckert, p. 119 et suiv., 138 et suiv. On sait ce que pensait de la neutralité Æneas Sylvius : « Il sera difficile d'en venir à bout, écrivait-il au cardinal Césarini, parce qu'elle est pour beaucoup de gens un prétexte commode. Le nombre de ceux qui prennent la vérité pour règle de conduite est fort restreint; presque tous recherchent leur intérêt par-

Faut-il s'étonner si, placées en face d'un pareil état de choses, les deux puissances rivales, le Pape et les schismatiques de Bâle, multipliaient leurs efforts pour obtenir la suppression de la neutralité? Dans cette lutte d'influences, la victoire devait rester aux plus habiles diplomates : ce fut Eugène IV qui l'emporta, en gagnant à sa cause d'abord le chancelier de Frédéric III, Gaspard Schlick, puis, par son intermédiaire, le Roi lui-même [1].

Rassuré du côté du chef de l'Empire, certain, d'un autre côté, du concours de Philippe, duc de Bourgogne, le Pape pensa que le moment était venu de frapper un coup en Allemagne pour y mettre fin à toutes les hésitations. Il lança donc une bulle par laquelle il annonçait solennellement la déposition des archevêques de Cologne et de Trèves, qui, en leur qualité de princes électeurs, étaient, dans l'Empire, les plus considérables des adhérents du synode de Bâle : leurs dignités étaient transmises à des parents du puissant duc de Bourgogne, connu pour son attachement à l'Église romaine [2]. C'était aller trop vite en besogne, et, au point de vue politique, c'était une insigne maladresse, il faut l'avouer [3]. Les princes électeurs

ticulier. La neutralité est un appât qui plaît, parce que, grâce à elle, tout individu qui est en possession d'un privilège, à tort ou à raison, est à l'abri d'une dépossession, et les ordinaires sont maîtres de distribuer les bénéfices suivant leur bon plaisir. Croyez-moi, il ne sera pas facile d'arracher au loup la proie qu'il tient entre ses dents. »

[1] En échange de son acte d'adhésion à Eugène IV, Frédéric III reçut : 1° le droit de premières prières, le droit de percevoir la dîme sur tous les bénéfices ecclésiastiques d'Allemagne et le droit de collation de cent bénéfices dans les États héréditaires d'Autriche; 2° sa vie durant, le droit de présentation, en cas de vacance, pour les évêchés de Trente, de Brixen, de Coire, de Gourk, de Trieste et de Pedena; 3° pour lui et pour ses successeurs, le droit de présenter au Saint-Siège des personnes aptes à remplir les fonctions de visiteur des monastères situés dans ses États héréditaires; 4° enfin, une certaine somme d'argent. Voy. Chmel, *Materialien*, t. I, 2° part., p. 191 et suiv.; *Gesch. Friedrichs IV*, t. II, p. 381 et suiv.; Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 346 et suiv., 355 et suiv.; Pueckert, p. 247 et suiv.

[2] Pueckert, p. 241 et suiv.

[3] La grande erreur d'Eugène IV était de comparer la puissance du roi allemand à celle du roi de France, et de se figurer que, comme ce dernier, il pouvait imposer sa volonté aux autres princes de l'Empire : Chmel, *Friedrich IV*, t. II, p. 388; cf. Dux, t. I, p. 264.

refusèrent nettement d'accepter la décision du Pape. Dans une réunion tenue à Francfort au mois de mars 1449, il fut décidé qu'on enverrait au Pape une sommation portant sur divers points : reconnaissance des décrets de Constance et de Bâle relatifs à la supériorité du concile ; convocation, dans un délai de treize mois, d'un nouveau concile, dans une ville d'Allemagne ; retrait de toutes les mesures récentes prises contre des neutres ; confirmation, sans réserve, des décisions du concile de Bâle adoptées par les Allemands en 1439 ; au cas où le Pape se refuserait à accepter ces conditions, les princes électeurs menaçaient de reconnaître le synode de Bâle [1]. Une ambassade fut chargée d'aller à Rome donner connaissance au Pape de ce qu'on attendait de lui. Le véritable chef de cette mission était le syndic de Nuremberg, Grégoire Heimburg, sorte de lourdaud grossier qui prétendait faire passer son insolence et sa morgue pour la franchise et la sincérité du caractère allemand, et qui, dans un écrit composé vers cette époque, provoquait l'Allemagne à se joindre au schisme, ou, pour nous servir d'une expression qui devint depuis lors à la mode, à secouer le joug du Pape [2].

Eugène IV donna aux envoyés des princes électeurs une réponse évasive ; il se borna à leur déclarer qu'il remettrait à la diète la solution des questions en litige, et qu'en ce qui concernait la déposition des deux archevêques, il maintenait sa décision. La diète était convoquée pour le 1er septembre 1446, à Francfort. Le Pape y envoya, pour le représenter, Thomas Parentucelli, évêque de Bologne, Jean, évêque de Liège, Juan de Carvajal et Nicolas de Cusa : ils emportaient des instructions conciliantes, car, dans l'intervalle, Eugène, mieux

[1] PUECKERT, p. 256 et suiv.; HÉFÉLÉ, t. VII, p. 816 et suiv. Il était cependant entendu que, jusqu'à nouvel ordre, on ne dirait rien au Pape de la décision prise de se prononcer en faveur du concile de Bâle, en cas de réponse négative de sa part : PUECKERT, p. 259.

[2] DOELLINGER, *Lehrbuch*, t. II, 1re part., p. 334. — Sur Heimburg, voy. la monographie de BROCKHAUS (Leipzig, 1861), bien qu'elle n'ait pas grande valeur ; ULLMANN, *Reformatoren*, t. I, p. 212 et suiv.; K. HAGEN, *Zur politischen Gesch. Deutschlands* (Stuttgard, 1842); SCHARPFF, p. 142 et suiv.; BACHMANN, dans l'*Allg. deutsch. Biographie*, t. XI, p. 327-330.

conseillé par Æneas Sylvius de' Piccolomini, en était arrivé à se convaincre de la nécessité de céder. Le cardinal d'Arles s'y présenta de son côté au nom des schismatiques de Bâle.

Dès l'ouverture de la diète, on put reconnaître, à la vivacité avec laquelle elle se manifesta, combien l'opinion hostile au Pape avait gagné de terrain en Allemagne. Tout d'abord, on eut lieu de s'attendre à voir les choses prendre une mauvaise tournure pour Eugène IV et même pour le chef de l'Empire, car les princes électeurs avaient décidé entre eux que, si le Pape ne cédait pas à leurs exigences, on ferait une déclaration en faveur du concile de Bâle, dût-on se passer de l'approbation du Roi, ou même se mettre en opposition formelle avec lui [1]. Le cardinal d'Arles croyait déjà pouvoir chanter victoire, quand il se produisit un revirement subit. Le principal auteur de ce changement était le même homme qui, un an auparavant, avait travaillé si utilement, avec le concours de Schlicq et de Carvajal, à ramener Frédéric III dans le parti du Pape : je veux parler d'Æneas Sylvius de' Piccolomini, alors secrétaire de la chancellerie de Frédéric III.

De tous les personnages marquants de l'époque de la Renaissance, il n'en est pas un qui soit mieux connu que celui-là. On peut affirmer sans hésitation que ce fut une des plus belles intelligences de son siècle [2]. Écrivain d'une fécondité extraordinaire, il trouvait encore le temps d'entretenir une correspondance qui eût absorbé un homme moins actif, et, de la sorte, il a fourni lui-même à la postérité tous les éléments désirables pour suivre, jusque dans les moindres détails, les phases successives qu'a traversées son esprit [3].

[1] Héfelé, t. VII, p. 821 et suiv. — Sur la diète de Francfort, voy. Chmel, *Friedrich IV*, t. II, p. 392-398; Pueckert, p. 276-296; Rossmann, *Betrachtungen*, p. 387-393; Janssen, *Reichscorrespondenz*, t. II, p. 90-95.

[2] Reumont, *Aus der Gesch. Aachens im fünfzehnten Jahrhundert*, dans la *Zeitschr. des Aachener Gesch. Vereins* (1882), t. IV, p. 170.

[3] M. Voigt, dans sa savante étude, a tiré un excellent parti des œuvres auxquelles nous faisons ici allusion et de toutes celles dont nous aurons encore à parler; malheureusement, il règne dans tous les jugements de cet écrivain une sévérité de parti pris qui leur ôte leur valeur : voy. Reumont, t. III, 1re part., p. 491; Rohrbacher-Knoepfler, p. 215; Vahlen, dans les *Sitzungsberichte der wiener Akad.*, *hist. Kl.*, t. LXI, p. 371; Muntz, *Précurseurs*, p. 104.

Æneas Sylvius de' Piccolomini était né le 18 octobre 1405 à Corsignano, près de Sienne. Il descendait d'une ancienne famille noble de cette dernière ville; mais, comme elle avait perdu sa fortune, il passa sa jeunesse dans une situation voisine de la misère. Il fréquenta de très bonne heure l'université de Sienne pour y étudier le droit; mais il avait peu de goût pour cette science, tandis qu'il se sentait un attrait irrésistible pour la littérature classique. Cicéron, Tite-Live et Virgile étaient ses auteurs favoris. Jour et nuit il les lisait et les relisait. Mais comme il n'avait pas d'autres livres que ceux que lui prêtaient des amis, pour ne pas les en priver, il faisait, à grand renfort de travail, des copies des auteurs classiques les plus célèbres et prenait des extraits dans les autres. Il s'accordait à peine le temps de dormir et de manger [1]. Lorsque ses études furent assez avancées, il se rendit, pour se perfectionner, à Florence, où enseignait alors l'illustre Filelfo.

Au bout de deux ans, il revint à Sienne, pour obéir aux injonctions de ses parents, et y suivit des cours de droit; ce deuxième essai n'eut d'autre résultat que de lui faire prendre les juristes en horreur. Un jour que le cardinal Capranica passait à Sienne, se rendant à Bâle, on attira son attention sur le talent et l'intelligence du jeune Piccolomini, alors âgé de vingt-six ans : Æneas lui plut, et il se l'attacha comme secrétaire. C'est par suite de cette circonstance qu'au printemps de 1432 Æneas arrivait à Bâle, où il fut immédiatement lancé dans un milieu hostile au Pape. Ce début eut une influence énorme sur tout son avenir. Ayant quitté le peu fortuné cardinal Capranica, qui se réconcilia peu de temps après avec Eugène IV [2], il passa successivement au service de Nicodème,

[1] Voigt, t. I, p. 12.

[2] La réconciliation d'Eugène IV et de Capranica eut lieu le 30 avril 1434. Capranica conserva sa dignité et obtint les conditions les plus favorables : voy. le document dans Catalanus, p. 202 et suiv. *ibid.*, p. 212 et suiv. : *Transsumptum privilegii D. N. Eugenii restituentis et reintegrantis Rev. D. Card. Firmanum ad omnes dignitates*. Les relations du Pape et du cardinal furent de nouveau troublées par la courageuse protestation de ce dernier contre l'élévation de Vitelleschi; mais cette brouille dura peu. Eugène IV savait apprécier les grandes qualités de Capranica, et il eut maintes fois recours à ses conseils.

évêque de Freising, de Barthélemy, évêque de Novare, et enfin du cardinal Albergati. Bien qu'il n'ait pas conservé longtemps cette dernière position, elle lui fut d'une grande utilité, parce que ce fut là que la lumière se fit dans son intelligence et qu'il connut sa voie d'une façon certaine[1]. C'est dans la maison du cardinal Albergati qu'il fit la connaissance du noble Thomas Parentucelli, qui devint plus tard Pape, sous le nom de Nicolas V. Il accompagna son patron dans de nombreux voyages et reçut de lui, en 1438, une mission secrète pour l'Écosse. Il y courut de nombreux dangers : quand il revint à Bâle, le cardinal n'y était plus. Au lieu de le suivre, il se décida à rester dans la ville où se tenait le concile, et peu à peu, il se trouva entraîné par le mouvement d'opposition où le concile s'était engagé tête baissée.

Aimé des membres du concile pour son esprit, sa bonne humeur, ses manières agréables, Æneas ne tarda pas à se faire une place à part, par ses qualités d'orateur. On le nomma scripteur, puis abréviateur, puis chef des abréviateurs ; on le fit entrer dans la commission de la foi, et on lui confia diverses missions. Au fond, la querelle du Pape et du concile le laissait froid; il y assistait avec l'indifférence d'un partisan de la Renaissance païenne, ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, d écrire contre le Pape.

Ce fut là, à Bâle, qu'il passa les heures les plus heureuses de sa vie, au milieu d'un petit cercle d'amis voués au culte de l'antiquité et de mœurs passablement débauchées. Il est dificile de déterminer le degré d'influence qu'exerça sur lui la fréquentation d'amis entièrement adonnés aux tendances de la Renaissance païenne, au point de vue de la part qu'il prit à l'opposition faite à Eugène IV; néanmoins, c'est un élément qu'il n'est pas permis de négliger, si l'on veut porter sur ses actes un jugement équitable[2]. Il n'est que trop certain qu'entouré comme il l'était d'hommes perdus de mœurs, Ænas se laissa aller à la contagion. On sait qu'il se vantait lui-même de ses dérèglements avec une hardiesse de propos

[1] Reumont, *Aus der Gesch. Aachens, op. cit.*
[2] Rohrbacher-Knoepfler, p. 217.

digne de Boccace[1]; mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque il n'était pas encore homme d'Église; il était même loin de songer à embrasser jamais un état qui impose des devoirs si sévères. Il s'est exprimé à ce sujet dans ses lettres avec une franchise qui ne laisse subsister aucun doute[2]. Le ton sur lequel il y traite les grandes questions politico-religieuses qui agitaient le monde est curieux par sa légèreté.

Quand le concile de Bâle consomma un nouveau schisme, Æneas Sylvius resta attaché au parti, et même il entra au service de l'antipape Félix V. Cependant, il était doué d'un jugement trop net pour ne pas s'apercevoir, au bout de peu de temps, que le concile s'était absolument fourvoyé. Cette conviction lui fit prendre ses fonctions en dégoût; il se faisait d'ailleurs, en ce moment, un revirement dans ses idées. Aussi était-il prêt à saisir avec empressement la première occasion qui se présenterait de sortir honorablement d'une situation devenue intolérable. Elle s'offrit à lui en 1442. Il faisait partie de l'ambassade envoyée par le concile auprès de la diète de Francfort. L'évêque Sylvestre de Chiemsee le mit en relation avec Frédéric III, qui lui offrit une place dans sa chancellerie impériale. Il accepta avec joie et rompit les liens qui l'attachaient à Félix V. Le 11 novembre 1442, Frédéric III passait à Bâle à l'occasion de son couronnement : Æneas Sylvius se joignit à sa suite et l'accompagna en Autriche[3].

On sait à quel déluge d'accusations cette démarche a donné lieu. Il est bon de citer à ce propos le jugement de l'historien

[1] Voyez la fameuse lettre, dont on a tant abusé, écrite par lui à son père, pour lui demander de recevoir un enfant qu'il avait eu d'une Bretonne (*Epist.* 15). Voy. à ce sujet Janssen, *An meine Kritiker*, p. 141 et suiv., et Rohrbacher-Knoepfler, p. 217. — Æneas Sylvius eut encore un autre enfant naturel qui mourut de bonne heure : Voigt, t. I, p. 289. — On sait combien peu d'importance on attachait alors à ces dérèglements. A cette époque, en Italie, même dans les familles princières, on voyait fréquemment les enfants illégitimes réclamer leurs droits de succession; les lois et les droits du mariage étaient foulés aux pieds dans toutes les classes de la société : Burckhardt, *Cultur*, t. II, 3e édit., p. 210 et suiv.

[2] En 1444, dans une lettre à un ami, il avouait encore le motif qui le retenait d'entrer dans l'état ecclésiastique : « Timeo enim continentiam. »

[3] Æneas Sylvius avait été pour la première fois dans ce pays en 1438. Bayer, p. 8.

de Rome; on y retrouve le calme et la mesure dont il ne se départit jamais : « Un changement de parti, dit-il, dans quelques conditions qu'il se produise, provoque toujours des commentaires malveillants; un homme qui avait autant écrit, qui avait livré au public toutes ses idées personnelles, tous les détails de sa vie, sans en rien cacher, comme l'avait fait Æneas Sylvius, devait nécessairement donner mainte prise à des gens capables d'éplucher ses lettres les plus intimes pour y relever jusqu'au moindre détail à ajouter à la liste de ses péchés. Æneas Sylvius n'était point un caractère tranché et tout d'une pièce. L'extrême versatilité de son esprit l'eût à elle seule exposé à bien des chutes : à quoi ne pouvait-on pas s'attendre, alors que, pauvre, orgueilleux et ayant conscience de son talent, il avait été saisi dans un tourbillon auquel d'autres, plus forts que lui, n'ont pas résisté? Par suite, il a fait avec franchise l'aveu de ses erreurs, et, quoi qu'on puisse en dire, il l'a fait en toute loyauté. Les motifs qui le portèrent, en 1442, à renoncer à la situation qu'il occupait auprès de Félix V et à accepter celle qu'on lui offrait dans la chancellerie impériale, n'étaient peut-être pas uniquement des considérations personnelles. Sur le moment, il ne gagna rien à ce changement, tandis qu'il eût pu, comme le firent plus tard l'antipape lui-même et bien d'autres, négocier sa réconciliation avec Rome et se faire garantir des avantages [1]. »

Le revirement que nous avons signalé dans les idées d'Æneas Sylvius ne se borna pas uniquement aux opinions politiques; il s'étendit jusqu'au sens moral. Devenu vieux avant l'âge, il prit des allures de gravité qui seyaient mieux que la légèreté d'autrefois. Cependant il hésita encore longtemps à se faire prêtre. Ses irrésolutions ne cessèrent qu'en 1445, et il ne fit le pas décisif qu'en 1446. « Il est bien misérable et bien peu favorisé de la grâce divine, écrivait-il sous forme d'avertissement à l'un de ses amis, le 8 mars 1446, l'homme qui ne finit pas par rentrer en lui-même, par se recueillir et par adopter un genre de vie plus parfait, l'homme qui ne médite pas sur

[1] REUMONT, t. III, 1re part., p. 132 et suiv.

ce qu'il adviendra de lui le jour où il passera de ce monde dans l'autre. Pour moi, mon cher Jean, j'ai comblé et plus que comblé la mesure de mes fautes! Je me recueille maintenant : Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard ! » C'est vers ce même temps, c'est-à-dire au mois de mars 1446, qu'il fut ordonné prêtre à Vienne [1].

Depuis un an déjà il avait fait sa paix dans toutes les formes avec le Pape. Le chancelier Gaspard Schlick l'avait chargé d'aller à Rome plaider auprès du Pape en faveur de la convocation d'un concile dans une troisième ville. Il parti plein de confiance, sans tenir compte des avertissements de son entourage, et il reçut effectivement dans la Ville éternelle un excellent accueil. Cependant il ne put obtenir une audience du Pape qu'après s'être fait relever des censures qu'il avait encourues comme adhérent du synode et comme fonctionnaire au service de l'antipape. Il éprouva pourtant un certain embarras au moment de comparaître devant le Pape, contre lequel il s'était montré si violent à Bâle. Aussi eut-il soin de lui faire parvenir à l'avance une confession qui est un modèle de style et dont on a dit que son auteur y tient le langage d'un héros tombé en captivité [2].

« Très Saint Père, y disait-il au début, avant de remplir auprès de vous la mission dont m'a chargé le Roi, je tiens à dire quelques mots de ce qui me concerne personnellement. Je sais qu'il est arrivé à vos oreilles, sur mon compte, beaucoup de choses qui ne sont ni belles ni bonnes à répéter. Et pourtant ceux qui m'ont accusé auprès de vous n'ont pas menti. Oui, tant que je suis resté à Bâle, j'ai dit, écrit, fait beaucoup de choses... je ne nie rien. Mais mon but était bien moins de vous faire tort que de me rendre utile à l'Église de

[1] VOIGT, t. I, p. 438 et suiv.; cf. p. 351.

[2] ROHRBACHER-KNOEPFLER, p. 218. — A propos de ce discours, GREGOROVIUS (t. VII, 3e édit., p. 156) fait l'observation suivante : « Jamais, sauf à Athènes, dans l'antiquité, la déesse de la persuasion n'exerça sur les hommes autant d'influence qu'à l'époque de la Renaissance. Piccolomini désarme Eugène : il fait une spirituelle confession des erreurs dans lesquelles il est tombé à Bâle, puis il fait un pas ouvertement du côté du Pape de Rome, qui connaissait parfaitement ses capacités et qui le prit pour secrétaire. »

Dieu. J'ai été dans l'erreur, comment le nier? Mais mon erreur m'a été commune avec beaucoup d'autres et avec des hommes qui ne sont point sans valeur. J'ai suivi l'exemple de Julien, cardinal de Saint-Ange; de Nicolas, archevêque de Palerme; de Louis Pontano, notaire du Saint-Siège apostolique. On les considérait comme les lumières du droit, comme les maîtres de la vérité. Que dirai-je des universités et des autres écoles? Ne vous étaient-elles pas hostiles en majorité? Qui ne fût tombé dans l'erreur avec de tels hommes? Plus tard, j'ai reconnu l'erreur des Bâlois, et alors, j'en fais l'aveu, je ne suis pas immédiatement accouru vers vous, comme tant d'autres l'ont fait. Je redoutais de me jeter d'une erreur dans une autre, car bien souvent, pour éviter Charybde, on tombe en Scylla : c'est pourquoi je me suis joint à ceux qui se disaient neutres. Je ne voulais point passer sans réflexion et avec précipitation d'un extrême à l'autre. C'est ainsi que je suis resté pendant trois ans auprès du Roi. Là, tout ce que j'ai vu et entendu m'a fait connaître de mieux en mieux les causes du conflit entre les Bâlois et vos légats, et je suis arrivé à la ferme conviction que la vérité est avec vous. Aussi ai-je obéi avec plaisir quand le Roi a désiré se servir de mon intermédiaire pour lui préparer les voies auprès de votre bonté : j'espérais, par ce moyen, rentrer en grâce auprès de vous. Maintenant, je me présente à vous, et, comme j'ai péché par ignorance, j'implore de vous mon pardon. »

« Nous savons, répondit le Pape, que tu as péché avec beaucoup d'autres, mais il est de notre devoir de pardonner à celui qui avoue son erreur; notre Sainte Mère l'Église n'accorde jamais à celui qui nie sa faute la remise de la peine qu'il a méritée, elle l'accorde toujours au repentir. Tu es déjà venu à la vérité. Garde-toi de jamais t'en éloigner, et tâche de mériter la grâce divine par de bonnes œuvres. Tu occupes une situation où tu peux défendre la vérité et servir l'Église. »

Eugène IV ne fut point déçu dans son espérance, car Æneas Sylvius réussit à rompre la coalition des princes électeurs, qui, d'ailleurs, n'était pas moins menaçante pour le roi des Romains que pour le Pape. Par une série de démarches dont

le secret fut strictement gardé, il commença par mettre dans les intérêts de Frédéric III le prince électeur de Mayence, le suppléant du prince électeur de Saxe et deux évêques [1]. Le 22 septembre, ces personnages, réunis aux députés du roi des Romains, rédigèrent une déclaration secrète, portant que la réponse du Pape était suffisante pour arriver au rétablissement de la paix religieuse et qu'ils s'engageaient mutuellement à soutenir cette opinion. Le 5 octobre, renforcés par de nouvelles adhésions, ils tinrent une seconde réunion dans le but de préparer la reconnaissance d'Eugène IV [2]. Le 11, fut publié le recez de la diète : comme d'ordinaire, il se bornait à dissimuler la scission qui s'était produite dans le sein de l'assemblée. Peu à peu, par une succession d'efforts patients, Frédéric III et le margrave Albert de Brandebourg arrivèrent à gagner encore divers princes et évêques, de sorte qu'à la fin de 1446 des messagers furent expédiés de toutes les parties de l'Allemagne pour Rome : le rendez-vous était Sienne; ils repartirent de là au nombre de soixante, et se dirigèrent sur la Ville éternelle en passant par Baccano [3].

Tous ces messagers de paix arrivèrent à Rome le 7 janvier 1447 et y reçurent l'accueil le plus honorable. Dans le nombre on distinguait Jean de Lysura, représentant du prince évêque de Mayence, le chancelier Sesselmann, représentant du prince électeur de Brandebourg, Æneas Sylvius et Procope de Rabstein, députés du roi des Romains. Le Pape les reçut immédiatement en audience solennelle. Ce fut Æneas Sylvius qui porta la parole pour exposer les demandes des Allemands; il le fit avec tant d'habileté, de talent et d'éloquence, qu'il n'y eut qu'une voix pour louer son esprit et sa finesse, et pour

[1] Æneas Sylvius, on le sait, raconte ouvertement (*Hist. Frid.*, t. III, p. 128 et suiv., *Comment.*, édit. Fea, p. 98) qu'il gagna à prix d'argent les conseillers de l'électeur de Mayence : il en coûta 2,000 florins. Dans son ouvrage sur la neutralité des princes électeurs (p. 281-284), M. Pueckert déclare que c'est une fable, et qu'il n'y a pas eu corruption; mais ses arguments ne démontrent rien : voy. Héfelé, t. VII, p. 827, et v. Bayer, p. 62 et suiv.

[2] Pueckert, p. 280 et suiv., 294.

[3] Voy. la relation écrite par Æneas Sylvius, dans Muratori, t. III, 2e part., p. 880; elle a été publiée en outre dans Baluze, *Misc.*, t. VII, p. 525 et suiv., et dans Koch, p. 314 et suiv.

lui prédire le plus brillant avenir [1]. « Nous venons apporter la paix, dit-il, et les princes allemands désirent la paix; mais ils tiennent aussi à de certaines choses à défaut desquelles il ne sera possible ni de guérir les plaies, ni de faire véritablement la paix : la première est la convocation d'un concile général, dont on devra déterminer l'époque et le lieu de réunion ; la deuxième est la confirmation par écrit, de votre part, de l'engagement pris par vos ambassadeurs le jour où ils ont reconnu la puissance, l'autorité et la prééminence du concile général; la troisième est l'apaisement des griefs de la nation allemande; la quatrième, enfin, est le retrait de la sentence de déposition prononcée contre les deux princes électeurs [2]. »

Cette audience n'était que le prélude de négociations dans lesquelles toutes les questions furent traitées à fond. Une grave maladie du Pape [3] et la résistance d'une partie des cardinaux occasionnèrent beaucoup de difficultés et de retards [4]. On finit pourtant par aboutir, à la satisfaction générale, et le résultat de cet accord fut consigné dans ce qu'on nomme le Concordat des princes, c'est-à-dire dans quatre bulles du Pape, qui portent les dates du 5 et du 7 février 1447. Les demandes des Allemands y sont accordées, il est vrai, quant au fond, mais avec des atténuations considérables, dans un style extrêmement contourné et dans des termes soigneusement calculés [5]. Au moment de la remise des bulles, la maladie du Pape s'était aggravée; néanmoins, comme « il était ce

[1] Voy. la curieuse lettre (inéd.) de l'abbé de San Galgano, du 23 janvier 1447, que j'ai trouvée aux Archives d'État de Sienne (Suppl. de l'éd. allem. n° 24).

[2] MARTÈNE, *Vet. Mon.*, t. VIII, p. 980-988; MANSI, *Orat. Pii II*, t. I, p. 108 et suiv.

[3] Eugène IV tomba malade le lendemain de l'audience accordée aux ambassadeurs allemands (12 janvier 1447) : nous sommes renseignés sur les différentes phases de sa maladie par une série de lettres (inéd.) de l'abbé de San Galgano, qui se trouvait alors à Rome comme ambassadeur de la république de Sienne. On en trouvera le texte aux Suppl. de l'éd. allem. n°s 23, 25-30. J'ai trouvé les originaux à Rome, à la Bibliothèque Chigi, Cod. E, VI, 187.

[4] Scarampo, ainsi que les cardinaux Carvajal et Parentucelli, nommés le 16 décembre 1446, étaient partisans de l'acceptation du concordat.

[5] Voy. l'analyse détaillée qu'en donne HÉFELÉ, t. VII, p. 830-835.

jour-là tant soit peu revenu à lui et possédait sa connaissance », après les avoir reçues, les ambassadeurs s'agenouillèrent autour de son lit et prêtèrent le serment d'obédience; à la suite de cette cérémonie eut lieu un consistoire public dans lequel ils répétèrent solennellement, à haute voix, leur importante déclaration (7 février)[1]. Les personnages qui prirent part à cet acte par la bouche de leurs plénipotentiaires étaient : le roi des Romains, pour son compte personnel et pour le royaume de Bohême, les princes électeurs de Mayence et de Brandebourg, le margrave Albert, pour son compte personnel et pour celui de Jean, son pere, du duc Guillaume de Saxe et du landgrave Louis de Hesse, les archevêques de Magdebourg, de Salzbourg et de Brême, les évêques de Halberstadt et de Breslau, le grand maître de l'Ordre Teutonique[2].

A Rome, il y eut une explosion de joie dans les rangs du clergé et du peuple. Bien qu'une partie seulement de la nation allemande eût juré obéissance, on célébra cet heureux événement avec autant d'enthousiasme que si l'Empire tout entier eût fait sa soumission. On sonna toutes les cloches de la ville, on alluma des feux de joie, et des processions solennelles parcoururent les rues pour remercier le ciel d'un si grand bienfait.

Le fait est que le retour des princes allemands qui s'obstinaient encore dans leur opposition n'étaient plus qu'une affaire de temps, et la cause du synode de Bâle était définitivement perdue. Eugène IV pouvait mourir en paix. Il avait publié une bulle écrite de sa main[3], dans laquelle il déclarait qu'en accordant aux Allemands, dans l'intérêt du bien de l'Église et sans une étude complète que son état de maladie l'avait empêché de faire, les concessions formulées dans le concordat, il entendait ne compromettre en rien l'autorité et les droits du Siège apostolique. Il emportait la consolation de

[1] L'un des témoins de cet important événement était le grand saint Antonin, archevêque de Florence : voy. son *Chronicon*, t. III, tit. XXII, c. XI, § 17.

[2] Relation de H. Engelhardt, ambassadeur de Saxe, dans PUECKERT, p. 303.

[3] Datée du 5 février; publiée dans RAYNALD, ad a. 1447, n° 7.

savoir que la force du schisme était brisée et que la puissance de l'Église commençait à reprendre une marche ascendante. Il rendit le dernier soupir le 23 février 1447 [1].

Si l'on jette un coup d'œil en arrière sur le pontificat d'Eugène IV, on peut le résumer en disant, avec Æneas Sylvius, que le bonheur et le malheur y figurent dans des proportions inaccoutumées, mais qu'en somme l'un et l'autre se compensent à peu près [2]. Le bonheur l'eût, sans doute, emporté de beaucoup, si le Pape avait été capable d'observer les règles de la mesure et de la prudence [3]. On ne saurait mieux dépeindre son caractère que ne l'a fait Æneas Sylvius en ces quelques mots : « Il avait le cœur haut placé, mais son plus grand défaut était de ne connaître aucune mesure, et il prenait comme règle de conduite, non pas ce qu'il pouvait, mais ce qu'il voulait [4]. » Or, si jamais le tact et la prudence furent

[1] Voy. la relation d'Æneas Sylvius, dans MURATORI, t. III, 2e part., p. 889 et suiv. — Sur le tombeau d'Eugène IV, voy. GREGOROVIUS, *Grabmaeler*, p. 87 et suiv. On trouvera une vue de ce monument dans TOSI, pl. 129. — Suivant Vespasiano da Bisticci (*Fugenio IV*, dans MAI, *Spicil.*, t. X, p. 23), le Pape, à son lit de mort, aurait poussé cette exclamation : « O Gabriello, quanto sarebbe suto meglio per la salute dell' anima tua, che tu non fussi mai suto nè Papa nè cardinale, ma fussiti morto nella tua religione! » On a souvent interprété ce passage de façon à le faire servir à une thèse préconçue. — BALAN (t. V, p. 154), ne retrouvant pas ces paroles dans les autres relations où il est parlé de la mort du Pape, n'admet pas qu'elles aient été prononcées : il pense que le doute est tout au moins permis, et qu'étant données les circonstances dans lesquelles on se trouvait, il est très invraisemblable qu'Eugène IV se soit exprimé ainsi. Effectivement, au moment de sa mort, JANUS lui-même le reconnaît (p. 354), Eugène IV était vainqueur du concile et de l'Allemagne. Mais, en admettant même qu'il ait pu prononcer ces paroles dans un moment de découragement passager, il n'y a aucun motif suffisant pour en conclure, comme le font JANUS (*loc. cit.*) et GREGOROVIUS (p. 95), qu'il ait éprouvé des « remords » au sujet des moyens qu'il avait employés pour remporter la victoire. Ce qui eût pu lui inspirer des « remords », c'était bien plutôt l'étendue des concessions qu'il avait consenties aux Allemands; c'est pour ce motif qu'il avait publié l'important *Salvatorium* du 5 février.

[2] MURATORI, t. III, 2e part., p. 891 (BALUZE, *Misc.*, t. VII, p. 547). M. CHMEL a réuni un grand nombre de jugements des contemporains d'Eugène IV : *Friedrich IV*, t. II, p. 410-412.

[3] FROMANN, *Kritische Beitræge zur Gesch. der florentiner Kircheneinigung* (Halle, 1872), p. 23.

[4] BALUZE, *Misc.*, t. VII, p. 547; FROMANN, *op. cit.*; MONRAD-MICHELSEN, p. 22 et suiv.

deux qualités indispensables, c'était précisément à cette époque et sur le terrain religieux comme sur le terrain politique. Au moment même de l'avènement d'Eugène IV, la situation était déjà des plus critiques : on se trouvait acculé à la nécessité de prendre une décision dans la question toujours ajournée de la réforme; d'autre part, l'hérésie des hussites faisait de jour en jour des progrès menaçants; on ne pouvait plus l'étouffer par la force, et, pour la rendre inoffensive, on en était réduit à user de condescendance et de concessions [1]. Eugène IV fut la victime expiatoire de circonstances qu'il n'avait pas créées. Il faut reconnaître, cependant, que son inexpérience en politique, jointe à son défaut de prudence et à son entêtement, contribua maintes fois à empirer une situation déjà grave par elle-même. Avec le temps, il arriva pourtant à convaincre ses adversaires de la fermeté de ses principes, et, à partir de 1438, il obtint des succès considérables. Pour les apprécier, il faut se placer à un autre point de vue qu'on ne le fait d'ordinaire, car on doit tenir compte des innombrables obstacles qu'il eut à vaincre. Quand il engagea la lutte pour la restauration de l'autorité pontificale, il n'avait qu'un petit nombre d'adhérents fidèles, et néanmoins, privé de ressources matérielles et abandonné de tous les princes, spirituels et temporels, il la continua sans se lasser jusqu'au jour de la victoire [2]. Cette victoire, certes, n'était pas complète, mais c'était une victoire, et surtout elle eut une immense portée. A l'avènement d'Eugène IV, beaucoup de personnes, même dans l'Église et non les âmes les moins nobles, étaient encore imbues, au sujet de la primauté du Pape, de doctrines fausses datant de l'époque du schisme, et d'idées hostiles à la fonction du pasteur suprême de l'Église : à sa mort, les hommes les plus considérables étaient revenus à Rome [3]; les adversaires du Saint-Siège apostolique et de la

[1] Aschbach, t. IV, p. 17.
[2] Zhishman, p. 21.
[3] Dans la liste des adversaires d'Eugène IV qui revinrent à lui de son vivant, on relève les noms les plus célèbres : les cardinaux Capranica et Césarini, Nicolas de Cusa et Æneas Sylvius.

constitution monarchique de l'Église, et, avec eux, en général, tous les ennemis de l'Église, étaient en pleine déroute; ils avaient prétendu réduire le Pape à n'être plus qu'un fantôme de monarque, une sorte de doge dans l'Église[1]; leur tentative était complètement manquée; la grande lutte du concile contre Rome[2] tirait à sa fin, et, sur les points essentiels, l'issue en était à l'avantage du Saint-Siège.

Eugène IV mérite, à certains points de vue, des éloges sans réserve : sa mémoire est pure de tout soupçon de népotisme[3], et jamais les juges les plus partiaux n'ont osé, jusqu'à ce jour, élever seulement un doute sur l'intégrité de ses mœurs[4]. Son infatigable charité a laissé des traces qui lui donnent droit à la reconnaissance de la postérité.

Il mérita le nom de Père des pauvres et des malades, dans la plus haute acception de ce mot. « Il faisait aux pauvres d'abondantes aumônes, dit de lui Paolo Petrone, et il dota beaucoup de jeunes filles sans fortune. » Sainte Françoise Romaine, qui remplissait alors Rome de l'éclat de ses vertus, trouva auprès de lui les plus généreux encouragements pour ses œuvres pieuses et charitables[5]. Il s'occupa avec un zèle tout particulier de l'hôpital du Saint-Esprit in Sassia, qu'il avait trouvé dans un état de décadence complète. Il commença par lui procurer les ressources pécuniaires qui lui manquaient, restaura les bâtiments en mauvais état et mit fin à l'état de désorganisation dans lequel était tombée la congrégation du Saint-Esprit, de sorte qu'on lui a donné avec raison le titre de second fondateur de cet établissement. Il déclara, avec une franchise pleine de noblesse, que « si le maître général de l'Ordre (qui était alors Pietro Barbo, son propre

[1] RAUMER, *Kirchenversamml.*, p. 131.

[2] JEAN DE SÉGOVIE, dans les *Mon. Concil.*, t. II, p. 63.

[3] GREGOROVIUS, t. VII, 3e édit., p. 94.

[4] « Attenta integritatis vitæ et sanctitatis vitæ fama » : encyclique du synode de Bâle, du 21 janvier 1432, dans MANSI, t. XXIX, p. 237; ZHISHMAN, p. 22.

[5] FULLERTON, *Francesca Romana*, p. 124 et suiv. — Georges de Trébizonde fait l'éloge de la mansuétude d'Eugène IV à l'égard des pauvres et des monastères, dans son *Oratio edita et pronunciata apud S. Pontificem Eugenium papam quartum de laudibus eius* (inéd.) · Bibliothèque du palais de Vienne, Cod. 487, f° 3.

neveu) ne remplissait pas d'une façon satisfaisante les devoirs de sa position, il voulait les prendre à sa charge et remplir en personne les fonctions de maître général et d'administrateur de l'hôpital, car il les considérait comme parfaitement conciliables avec la dignité de sa tiare[1] ». Voulant donner un nouvel essor à la confrérie du Saint-Esprit, il s'y fit inscrire lui-même le 10 avril 1446, en s'engageant à lui verser annuellement une certaine souscription. Son exemple fut suivi par un grand nombre de cardinaux ; nous nous bornerons à citer quelques noms : François Condulmaro, Jean Tagliacozzo, Nicolas Acciapacci, Georges Fieschi, Bessarion, Antoine Martini, Jean Le Jeune, d'Estouteville, Torquemada, Scarampo et Alphonse Borgia, qui fut Pape sous le nom de Calixte III[2].

Eugène IV, renouvelant, dit-on, les dispositions d'une antique ordonnance de l'Église, organisa ce que l'on a nommé la *visita graziosa*. Les magistrats de l'ordre judiciaire et les

[1] H. Brockhaus, *Das Hospital S. Spirito zu Rom im fünfzehnten Jahrhundert*, dans le *Repertorium* de Janitschek (1884), t. VII, p. 282 et suiv.; P. Saulnier, *De capite sacri ordinis S. Spiritus dissertatio* (Lugduni, 1649); Azzurri, *I nuovi restauri dell' archiospedale di S. Spirito in Saxia* (Roma, 1868); Morichini, p. 100, 101 et suiv.; voy. aussi *Istoria dell' opere pie di Roma, racc. do Camillo Fanucci Senese* (inéd.) : Bibliothèque Casanatense, à Rome. Cod. E, III, 4, f° 13. — Voy., à la Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 7871, f° 52, une note sur les encouragements donnés par Eugène IV à la maison du Saint-Esprit (inéd.).

[2] Le *Liber confraternitatis S. Spiritus* (inéd.) qui se trouve aux Archives du Saint-Esprit (T. 32) débute, au f° 1, par la bulle d'Eugène IV « Salvatoris nostri », d. d. 1446, VIII cal. april ; au f° 2, on lit : « In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Incipit Liber confraternitatis S. Spiritus et S. Marie in Saxia de urbe ». suivent les noms des premiers membres, inscrits de leur propre main : « Ego Eugenius, catholic. ecclesie episcopus dono annuatim ducat. auri principales (le chiffre est malheureusement effacé). — Ego Franciscus episc. Portuen. card. Venet. et R. E. vicecancell. — Ego Johannes (episc. card.) Prœnestin. major pœnitent. — Ego Nicolaus tit. S. Marcelli card. Capuanus. — Ego card. de Flisco. — Ego B(essarion) basilicæ XII Apost. presbyt. — Supra et infrascripti rev. d. cardinales intraverunt fraternitatem predictam hodie X aprilis 1446, coram prefato S. D. N. scripserunt se manibus propriis eadem hora qua D. N. intravit et se manu propria scripsit. » F° 2[b] : « Ego Antonius tit. S. Crisogoni. — Ego Johannes tit. S. Laurentii in Lucina. — Ego Guillelmus tit. S. Martini in montibus. — Ego Johannes tit. S. Marie Transtib. — L. card. Aquiles. tit. S. Laurentii in Damaso. — Ego card. Valent. tit. IV Coronator. »

administrateurs des biens des pauvres étaient tenus de visiter les prisons deux fois par mois : dans ces visites, ils interrogeaient chaque détenu et ils avaient le droit, à l'occasion, d'accorder des réductions de peine; ils faisaient l'office de conciliateurs entre les créanciers et leurs débiteurs, et, dans beaucoup de cas, ils remettaient les prisonniers en liberté. On le voit, on constate ici, une fois de plus, ce qui s'est toujours vu lorsqu'il s'agissait du bien de l'humanité, des progrès de la civilisation et de l'exercice de la charité : ce sont encore des Papes que nous retrouvons, dans les annales du système pénitentiaire, en tête de ceux qui se sont préoccupés de la réforme du régime pénitentiaire; ils n'ont pas oublié ce principe, trop souvent négligé, que, dans l'esprit de la loi, le but de la punition n'est pas de rendre au coupable le mal pour le mal, mais de l'améliorer, ou tout au moins de le rendre inoffensif[1].

Un des points qui ont donné lieu aux accusations les plus sévères contre le pontificat d'Eugène IV est celui de la réforme : il est donc de notre devoir de l'étudier avec soin. Il est exact qu'on attendait de lui une réforme générale de l'Église, et que cette réforme ne fut pas accomplie. Mais, avant d'en faire tomber la responsabilité sur Eugène IV, on aurait dû se demander si, à cette époque, une réforme générale, telle qu'on la demandait, rentrait dans le domaine des possibilités : c'est ce qu'on n'a pas fait.

L'un des hommes du temps doués de l'esprit le plus clairvoyant et en même temps l'un de ceux qui souhaitaient le plus vivement la réforme, le célèbre Jean Nider, de l'Ordre des Dominicains, a répondu à cette question par la négative. Il pensait qu'une réforme générale de l'Église, applicable tout à la fois à son chef et à ses membres, était, en pratique, d'une exécution absolument impossible. Il tenait pour un fait enseigné par l'expérience qu'une réforme ne peut s'accomplir qu'à condition d'être partielle. C'est ce qu'il s'efforce de démontrer dans son traité intitulé *Formicarius*, qui est un

[1] *Neue rœmische Briefe*, t. I, p. 146 et suiv., 150 et suiv.; Moricuini, p. 783 et suiv.

chef-d'œuvre. Il trouve une transition pour arriver à son raisonnement, dans la coutume qu'ont les fourmis de construire une ville composée d'un grand nombre de petites habitations qu'elles savent garantir de la chaleur et de la pluie, au moyen de brindilles. « Elles nous présentent en ceci, dit alors l'auteur, l'image de ceux qui font partie du concile général, et en particulier des prélats ; en effet, dans la ville de l'Église militante, ces derniers ont le devoir de réformer, dans la mesure de leurs forces, les diverses maisons (classes) sur les points où elles ont éprouvé du dommage, c'est-à-dire d'enseigner aux hommes la manière de servir Dieu, de les défendre contre le feu des passions et contre les attaques des ennemis, et d'observer pour leurs propres personnes, dans leur langage et dans leurs actes, une règle de conduite telle qu'ils se rendent dignes d'être spécialement guidés par l'esprit de Dieu. Malheureusement, de nos jours, il en est tout autrement. » Après cet exode, Nider rappelle que les conciles de Constance et de Bâle avaient pris spécialement à tâche de réformer l'Église, dans son chef et dans ses membres. A Bâle surtout, on a énormément parlé de la réforme de l'Église ; dans presque toutes les bulles, le concile s'est donné la qualité de Concile de la réforme ; il a même nommé une commission spéciale de la réforme, « et maintenant voilà plus de six ans que durent ces discussions sur la réforme des divers États, mais nous n'en avons encore rien vu sortir » . Au moins y a-t-il lieu d'espérer dans l'avenir une réforme totale de l'Église, dans son chef et dans ses membres? « Rien, répond Nider, ne me fait espérer une réforme totale de l'Église, ni dans le temps actuel, ni dans un avenir prochain ; d'abord, il y manque la bonne volonté de la part des subordonnés, puis les mauvaises dispositions des prélats y font obstacle, et enfin il est utile aux élus de Dieu d'être éprouvés par les persécutions des méchants. L'art de bâtir nous en fournit un exemple. Quelle que soit l'habileté d'un architecte, s'il n'a point à sa disposition des matériaux convenables, pierre ou bois, il ne pourra jamais élever un bâtiment. Et, à l'inverse, avec les meilleurs matériaux du monde en fait de bois ou de pierres,

sans architecte on ne fera jamais rien qui vaille. Or, si vous saviez qu'une maison ne conviendra pas à vos amis, ou bien qu'une fois construite elle sera une gêne pour eux, vous auriez assurément la prudence de ne pas la construire. Faites l'application de ces trois cas à la réformation totale de l'Église, et vous reconnaîtrez son impossibilité. Au contraire, je ne doute nullement qu'il soit possible d'accomplir une réforme partielle dans beaucoup d'états et d'ordres religieux [1]. »

Ce fut la voie qu'Eugène IV préféra suivre; il attaqua l'œuvre de la réforme de l'Église de la seule manière qui fût possible et qui pût aboutir à un résultat dans les conditions où l'on se trouvait alors, c'est-à-dire par la réforme et la régénération des Ordres religieux, cette réforme devant être dans sa pensée le prélude de celle du clergé. Il était plein de bonne volonté; mais les terribles tempêtes que la papauté eut à subir le forcèrent maintes fois à s'arrêter [2] : néanmoins, pendant toute la durée de son pontificat, il ne perdit jamais de vue la réforme des mœurs du clergé régulier et séculier. A Bâle, on ne parlait que de la réforme, mais on faisait très peu pour elle. Il s'y trouvait trop peu d'hommes vraiment pieux, prêtres dans l'âme. Les mêmes Pères, qui n'avaient à la bouche que la simplicité de l'Église apostolique, se montraient ensuite dans les rues en armes, avec tout un train de serviteurs laïques, partant pour la chasse à courre ou au faucon, ou se rendant à quelque plantureux repas [3]. Eugène IV, au contraire, mit la main à la réforme du clergé romain dès 1432, et il ne cessa pas de s'en occuper pendant son exil [4]. Après son retour à Rome, il continua de veiller

[1] Schieler, *Joh. Nider*, p. 188 et suiv.

[2] Le 6 juillet 1431, Eugène IV écrivait déjà à Jean, « Dux Britanniæ » : « Nos enim reformationem cleri semper dum essemus in minoribus optabamus et ad papatum assumpti ad eam totis affectibus anhelamus, et nisi nos ad curas alias necessarie distraxisset turbatio nobis illata per nonnullos rebelles ecclesiæ huiusmodi reformationi magnum iam principium dedissemus, quod tamen cito per Dei gratiam superatis iis difficultatibus faciemus. » A ma connaissance, cette lettre est encore inédite : je l'ai trouvée à la Bibliothèque Borghèse, à Rome, Cod. I, 75-76, f° 82b.

[3] Voigt, *Enea Silvio*, t. I, p. 110; Schieler, p. 349, 351.

[4] *Bullar.*, t. V, p. 6-10 : ordonnances pour la réforme du clergé de la

sur la discipline de son clergé [1]. Vespasiano da Bisticci a raconté en détail comment il mit à profit son long séjour à Florence pour réformer les monastères de la ville et des environs [2]. Il se proposait de ramener tous les monastères à la stricte observance, et le malheur des temps l'empêcha seul d'exécuter son projet. Ce désir suffirait au besoin pour expliquer la faveur marquée avec laquelle il accueillit saint Bernardin de Sienne et saint Jean de Capistran. Saint Bernardin avait à peine rendu le dernier soupir (1444) que le Pape introduisit son procès de canonisation [3].

Il ne nous reste plus qu'à montrer ce que fut la protection accordée par Eugène IV à l'art et aux artistes. Il a fait, sous ce rapport, tout ce qu'il était possible de faire à une époque aussi agitée.

Des recherches récentes ont jeté une vive lumière sur le rôle joué par ce Pape par rapport à l'art : c'est une question qui vaut la peine qu'on s'y arrête, car on peut dire jusqu'à un certain point qu'il prépara la voie de son successeur. En effet, s'il est faux de dire [4] qu'Eugène IV ouvre la série des Papes de la Renaissance, il est cependant vrai qu'il forme en quelque sorte la transition, Or, ce fait ressort d'une façon bien plus claire sur le terrain de l'art que sur celui de la littérature.

Comme Martin V, Eugène IV menait le train de vie le plus simple et le plus modeste ; mais, du moment qu'il s'agissait

ville de Rome, 23 février 1432. *Ibid.*, p. 16 et suiv., bulle « contra simoniacæ pravitatis reos eorumque mediatores », datée du 18 mai 1434. — Eugène IV poursuivit sans relâche la suppression des chanoines laïques du Latran : voy. aux Archives du Latran le bref du 8 février 1439 (inéd.).

[1] Voy. sa lettre aux évêques d'Aquila et de Bologne, au sujet de la réforme des clercs du Latran, datée de Rome, 1445, nono Kal. Januar. A° XV° : Archives secrètes du Vatican, Reg. 377, f° 296b.

[2] Mai, *Spicil.*, t. I, p. 10 et suiv. — On trouve de nombreuses preuves des encouragements donnés par Eugène IV à la réforme des couvents, dans Wadding, t. X et XI. Cf. *Bull. ord. Prædic.*, t. III. Lire dans Weiss, *Vor der Reformation*, p. 23 et suiv., des observations fort justes au sujet de la réforme des monastères au quinzième siècle.

[3] Wadding, t. XI, p. 233 et suiv. Voy. plus loin, liv. III, chap. III.

[4] Gregorovius, *Grabmæler*, 2e édit., p. 86.

du culte, il ne trouvait rien trop beau. La tiare qu'il se fit faire par Ghiberti devait être une véritable merveille : l'or seul pesait quinze livres, à quoi il faut ajouter, pour les pierres précieuses et les perles, un poids de cinq livres et demie. Les pierres précieuses comprenaient des rubis, des saphirs et des émeraudes, et, parmi les perles, il y en avait six de la grosseur d'une noisette : leur valeur fut estimé par les joailliers florentins à 38,000 écus d'or. Mais ce qui donnait à cette tiare une valeur toute particulière, c'est que les figurines et les ornements d'or qui la décoraient avaient été exécutés par Ghiberti en personne; à la partie antérieure, il avait représenté le Christ, assis sur un trône et entouré d'un chœur d'anges; à la partie postérieure, la Vierge Marie également assise sur un trône et entourée d'anges; dans les intervalles, quatre médaillons représentant les quatre évangélistes; le bord inférieur était orné d'une guirlande de petits anges [1]. On s'étonnera peut-être moins de voir un Pape en exil déployer un luxe pareil, quand on saura que cette tiare était destinée à être portée dans une cérémonie que l'on pouvait à bon droit considérer comme un grand triomphe de la papauté, dans le temps même où le concile de Bâle lui faisait une guerre à mort : je veux parler de la proclamation solennelle de l'union avec les Grecs.

Dans la Ville éternelle, Eugène IV, marchant en cela sur les traces de son prédécesseur, se préoccupa avant tout de la restauration des églises, sans cependant négliger celle des bâtiments civils, des portes de la ville, de ses murailles et de ses ponts. Il fit exécuter des travaux de réparation aux églises de Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie Majeure, Sainte-Marie sopra Minerva, Sainte-Marie in Trastevere, Saint-Esprit in Saissa et Saint-Jean de Latran [2]. Dans cette

[1] Muntz, t. I, p. 36, 53; Kinkel, p. 2956. J'ai emprunté la description de la tiare d'Eugène IV à la spirituelle étude de ce dernier savant. A propos de la magnificence d'Eugène IV, M. Muntz dit fort justement : « On reconnaît le Vénitien à cet amour du luxe, de la couleur. » (T. I, p. 36.)

[2] Muntz, t. I, p. 38 et suiv., 48 et suiv., 50 et suiv.; Rasponus, p. 31, 93. Comme Martin V, Eugène IV construisit relativement peu de monuments

dernière basilique, il fit terminer par Vittore Pisanello des fresques commencées sous le pontificat de Martin V par Gentile de Fabriano et représentant des scènes de la vie de saint Jean-Baptiste[1]. Même pendant son exil, il sut trouver des sommes assez considérables à consacrer aux travaux de restauration : de 1437 à 1438, par exemple, il dépensa pour cet objet plus de 3,000 ducats[2]. Il restaura également un monument de l'antiquité païenne, transformé, il est vrai, depuis longtemps déjà en église, le Panthéon ; on dégagea jusqu'à la base les splendides colonnes de ce majestueux monument, et l'on fit sous le péristyle et dans l'église un parement en travertin. On découvrit au cours des travaux deux lions en basalte, d'origine égyptienne, que Pie VII fit, par la suite, transporter au musée du Vatican, et une merveilleuse cuve de porphyre à laquelle, par un effet d'imagination, les contemporains décernèrent le nom de sarcophage d'Agrippa; elle orne actuellement le splendide monument de Clément XII à Saint-Jean de Latran[3].

Nous avons déjà dit un mot de l'influence profonde qu'exerça sur Eugène IV son long séjour à Florence. Nous devons cependant y revenir encore.

C'est à Florence qu'il vit la première porte modelée par Ghiberti pour le Baptistère : on est donc autorisé à supposer que ce fut la vue de cette merveille qui lui donna l'idée de commander de nouvelles portes de bronze pour l'église de Saint-Pierre de Rome. Ce travail fut confié à l'architecte Antoine Averulino dit Filarete. Les portes furent mises en place le 26 juin 1445, et elles font encore aujourd'hui l'ornement de l'entrée principale de la première église du monde.

nouveaux : « Quand nous aurons cité le palais de la Monnaie, le presbytère du Latran et, en dehors de Rome, le palais de Bologne, nous en aurons à peu près épuisé la liste » : MUNTZ, *loc. cit.*, p. 32. — Sur les monuments construits par les cardinaux, voy. REUMONT, t. III, 1re part., p. 376 et suiv.

[1] MUNTZ, t. I, p. 46 et suiv.; OTTENTHAL, dans les *Mittheilungen*, t. V, p. 441.

[2] MUNTZ, t. I, p. 37.

[3] MUNTZ, t. I, p. 34 et suiv.; PLATTNER-BUNSEN, t. III, 3e part., p. 346: B. SCHOENER, *Das rœmische Pantheon* (*Allgemeine Zeitung*, 1883, n° 336).

Il est évident que cette œuvre n'est point comparable à celle de Florence, mais elle mérite une attention particulière, parce qu'on y constate déjà l'influence détestable de la Renaissance païenne sur l'art, influence dont nous aurons à reparler avec plus de détails. En effet, Filarete eut le mauvais goût, pour ne pas dire plus, de placer sur des portes destinées à décorer l'entrée de l'église la plus vénérable du monde, au milieu des figures du Sauveur, de la sainte Vierge sa mère et des princes des Apôtres, au milieu de scènes rappelant les grands actes religieux d'Eugène IV, non pas seulement des bustes d'empereurs romains, ce qui eût été déjà beaucoup, mais des médaillons représentant Mars et Rome, Jupiter et Ganymède, Héro et Léandre, un centaure faisant traverser la mer à une nymphe, et jusqu'à Léda et son cygne : l'artiste qui a fait ce mélange incroyable semble s'être inspiré des poésies des humanistes du temps, où les auteurs confondent dans une sorte de promiscuité naïve les saints de la religion chrétienne et les divinités du paganisme[1].

Chose bien curieuse! Le même Pape qui accepta ces portes pour Saint-Pierre prit à son service le plus pieux de tous les artistes chrétiens, Fra Angelico de Fiesole; ce grand maître, dont les œuvres marquent le degré le plus élevé auquel soit arrivée l'école de peinture mystique en Italie, devait peindre la nouvelle chapelle du Saint-Sacrement construite par Eugène IV au Vatican[2]. Rien ne prouve mieux que ce fait que l'on doit se garder de prononcer un jugement

[1] Hettner, p. 73, 171; Piper, *Christl. Mythologie*, t. I, p. 292 et suiv., 362, 425, 435, 444; t. II, p. 542, 644; Meyer, *Künsterlexikon*, t. I, p. 472; Muntz, *Précurseurs*, p. 90-94; H. v. Tschudi, *Filarete's Mitarbeiter an den Bronzethüren von St Peter*, dans le *Repertorium* de Janitschek (1884), t. VII, p. 291-294. — Il est juste d'ajouter à ce sujet qu'à cette époque on ne se choquait pas de ce mélange comme de nos jours.

[2] Muntz, t. I, p. 91. La prédilection d'Eugène IV pour les Dominicains mérite d'être signalée : c'est à eux qu'il avait demandé l'hospitalité à Florence. et il attira auprès de lui des artistes de leur Ordre (*loc. cit.*, t. I, p. 34). — Sur le Dominicain Antoine de Viterbe, voy. la notice de N. della Tuccia, p. 206 : M. Muntz a oublié d'en parler : il en résulterait qu'à la mort d'Eugène IV les portes de bois exécutées par cet artiste pour Saint-Pierre étaient presque achevées.

précipité sur les encouragements donnés par les Papes à la Renaissance et de les condamner d'une façon absolue. Il montre la première période de la Renaissance remplie de contrastes criants, dans le domaine de l'art comme dans celui des lettres. Ce sont aussi ces contrastes qui impriment au pontificat du successeur d'Eugène IV un caractère si particulier.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE

DES NOMS CITES DANS LE PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR L'HISTOIRE DES PAPES, DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'EXIL D'AVIGNON JUSQU'A LA FIN DU GRAND SCHISME.

LIVRE II

RESTAURATION DE LA PUISSANCE PONTIFICALE :
LUTTE DU SAINT-SIÈGE CONTRE L'OPPOSITION CONCILIAIRE
DÉBUTS DE LA RENAISSANCE A ROME.

I

II



...aphie Plon, 8, rue Garancière. — 1934. 44892

